

# Rapport de gestion 2019



# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

#### **sur sa gestion pendant l'année 2019**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi sur les communes, 20, 23, 74 et 112 du règlement du Conseil communal et 30 du règlement pour la Municipalité, cette dernière vous soumet, ci-après, le rapport sur sa gestion pendant l'année 2019.

Le rapport contient les divisions suivantes :

Préambule :	Conseil communal et Municipalité
Chapitre I :	Direction de la culture et du développement urbain
Chapitre II :	Direction de la sécurité et de l'économie
Chapitre III :	Direction des sports et de la cohésion sociale
Chapitre IV :	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
Chapitre V :	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
Chapitre VI :	Direction des finances et de la mobilité
Chapitre VII :	Direction des services industriels
Annexe I :	Bureau du Conseil communal
Annexe II :	Registre des participations
Annexe III :	Glossaire

# Table des matières

<i>Préambule :</i>	<b>Conseil communal et Municipalité</b> .....	5
	Conseil communal .....	5
	Municipalité .....	5
	Cellule ARC .....	21
<i>Chapitre I :</i>	<b>Culture et développement urbain</b> .....	23
	Secrétariat municipal .....	24
	Secrétariat général culture et développement urbain .....	32
	Service de la culture .....	39
	Service bibliothèque et archives de la Ville.....	53
	Service de l'urbanisme .....	62
	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne.....	70
<i>Chapitre II :</i>	<b>Sécurité et économie</b> .....	73
	Secrétariat général sécurité et économie .....	74
	Corps de police.....	78
	Service de protection et sauvetage .....	85
	Service du contrôle des habitants.....	97
	Service de l'économie.....	101
	Service de l'eau .....	113
<i>Chapitre III :</i>	<b>Sports et cohésion sociale</b> .....	127
	Secrétariat général sports et cohésion sociale .....	127
	Service des sports .....	130
	Service social Lausanne.....	136
	Service du travail .....	151
	Service des assurances sociales .....	161
<i>Chapitre IV :</i>	<b>Logement, environnement et architecture</b> .....	171
	Secrétariat général et cadastre.....	173
	Service du logement et des gérances .....	185
	Service d'architecture .....	195
	Service des parcs et domaines.....	205
	Service d'organisation et d'informatique.....	214

<i>Chapitre V :</i>	<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b> .....	223
	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers .....	223
	Service d'accueil de jour de l'enfance .....	237
	Service des écoles primaires et secondaires .....	253
	Service de santé et prévention .....	265
	Service de psychologie scolaire .....	273
<i>Chapitre VI :</i>	<b>Finances et mobilité</b> .....	279
	Secrétariat général finances et mobilité.....	279
	Service des finances.....	281
	Service du personnel.....	283
	Service des routes et de la mobilité.....	292
	Service de la propreté urbaine.....	303
	Service achat et logistique Ville .....	310
<i>Chapitre VII :</i>	<b>Services industriels</b> .....	315
	Secrétariat général services industriels .....	315
	Services partagés .....	319
	Service commercial .....	322
	Service patrimoine .....	325
	Service réseaux .....	328
	Service production .....	330
	SI-REN S.A. ....	333
	LFO S.A. ....	335
<i>Annexe I :</i>	<b>Bureau du Conseil communal</b> .....	337
<i>Annexe II :</i>	<b>Registre des participations 2019</b> .....	341
<i>Annexe III :</i>	<b>Glossaire</b> .....	377



## PRÉAMBULE

# CONSEIL COMMUNAL ET MUNICIPALITÉ

## CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu, pour l'année 2019, 23 séances, dont 19 dites longues (23 séances ordinaires en 2018, dont 20 dites longues). Il a reçu 19 pétitions; une motion, 53 postulats et un projet de règlement ont été déposés; 55 interpellations et 19 questions ont été adressées à la Municipalité par des membres du Conseil. Plus de détails se trouvent dans le rapport du Bureau du Conseil communal (cf. Annexe I) et sur la page internet du Conseil communal de Lausanne tenue à jour tout au long de l'année :

<https://www.lausanne.ch/officiel/conseil-communal/seances/depots-enregistres.html>.

La Municipalité lui a présenté un rapport, ainsi que les préavis (respectivement rapports-préavis) suivants :

1. Culture et développement urbain.....	13 préavis
2. Sécurité et économie .....	8 préavis
3. Sports et cohésion sociale.....	3 préavis
4. Logement, environnement et architecture .....	10 préavis
5. Enfance, jeunesse et quartiers .....	8 préavis
6. Finances et mobilité .....	10 préavis
7. Services industriels.....	4 préavis
Total .....	56 préavis

## MUNICIPALITÉ

### COMPOSITION

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

	Titulaires	Suppléants
Culture et développement urbain	M. Grégoire JUNOD	Mme Natacha LITZISTORF
Sécurité et économie	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD
Sports et cohésion sociale	M. Oscar TOSATO	Mme Florence GERMOND
Logement, environnement et architecture	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT
Enfance, jeunesse et quartiers	M. David PAYOT	M. Oscar TOSATO
Finances et mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Jean-Yves PIDOUX
Services industriels	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Pierre-Antoine HILDBRAND



## DÉLÉGATIONS MUNICIPALES POUR LA LÉGISLATURE 2016-2021

Délégation	Présidence	Membres
Délégation à l'urbanisme et à la mobilité	Mme Florence GERMOND	M. Grégoire JUNOD M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation Métamorphose	M. Grégoire JUNOD	M. Oscar TOSATO Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation Pôle Gare	Mme Natacha LITZISTORF	M. Grégoire JUNOD Mme Florence GERMOND
Commission immobilière	M. Grégoire JUNOD	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF
Délégation à l'économie et au commerce	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	M. Grégoire JUNOD M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation à l'observatoire de la sécurité	M. Pierre-Antoine HILDBRAND	Mme Natacha LITZISTORF M. David PAYOT
Délégation au personnel	M. Grégoire JUNOD	M. David PAYOT Mme Florence GERMOND
Délégation informatique	Mme Natacha LITZISTORF	M. David PAYOT M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation aux risques environnementaux	Mme Natacha LITZISTORF	M. Pierre-Antoine HILDBRAND M. Jean-Yves PIDOUX
Délégation à la politique des quartiers	M. David PAYOT	Mme Natacha LITZISTORF Mme Florence GERMOND
Délégation aux chantiers	Mme Florence GERMOND	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Natacha LITZISTORF M. Jean-Yves PIDOUX
Comité d'audit	M. Jean-Yves PIDOUX	M. Pierre-Antoine HILDBRAND Mme Florence GERMOND
Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)	Délégués de la Municipalité : M. Grégoire JUNOD, M. Pierre-Antoine HILDBRAND, Mme Florence GERMOND	

Durant l'année, la Municipalité a tenu 44 séances. Elle a notamment adressé au Conseil communal les rapports, préavis et rapports-préavis dont la liste suit.

### RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

#### Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
26.11.2019	35	Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement. Situation au 30 juin 2019

### PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS ADRESSÉS AU CONSEIL COMMUNAL

#### Culture et développement urbain

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
En cours	03	Réponse au postulat de Mme Alice Genoud et M. Hadrien Buclin «Après Lausanne Capitale olympique, Lausanne capitale verte? »
En cours	04	Modification du règlement concernant la taxe relative au fin ancement de l'équipement communautaire communal et intercommunal, perçue lors de l'adoption de mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds
08.10.2019	06	Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d'Epalinges Cession de l'Eglise des Croisettes – parcelle n° 320 Cessions des parcelles nos 273 et 274 entourant l'Eglise des Croisettes Cession de la parcelle de l'ancien réservoir d'eau de la Cabolétaz – parcelle n° 574 Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie – parcelle n° 2'809
11.06.2019	11	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 544'000.- pour l'acquisition d'un outil de gestion des séances de Municipalité et des séances du Conseil communal
En cours	12	Réponse au postulat de Mme Sarah Neumann et M. Philippe Clivaz « Des mesures ciblées pour les retraites artistiques »
En cours	13	Réaffectation de la Maison Gaudard. Réponse au postulat de M. Bertrand Picard « Mieux présenter au public les œuvres de la Collection d'art de la Ville de Lausanne ». Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet « Lausanne, chef-lieu de la bande dessinée »
En cours	24	Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts « Pour les surfaces commerciales à loyer abordable au centre-ville de Lausanne »

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
26.11.2019	25	Parcelle n° 874 de Prilly – Immeuble affecté au badminton. Vente à la société Insula S.A. de droits à bâtir octroyé par le plan partiel d'affectation « Viaduc » et accord de péréquation de droits à bâtir. Rénovation de l'immeuble du badminton.
05.11.2019	30	Stratégie municipale en matière de lutte contre le réchauffement climatique Réponse au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Pour l'adoption d'un plan climat par la Municipalité de Lausanne » Réponse au postulat de Mme Sara Gnoni et consorts « Urgence climatique : il est temps d'avancer au rythme exigé par la science » Réponse au postulat de M. Xavier Company et consorts « Pour que Lausanne propose une énergie propre et locale, exempte de production nucléaire »
En cours	32	Etablissement d'une zone réservée communale selon l'article 46 LATC, concernant les secteurs de Pra Roman, Vers-chez-les-Blancs, Chalet-à-Matthey, Flon Morand, Montblesson
En cours	34	Réponse au postulat de M. Yvan Salzmann « Pour une pérennisation des ateliers d'artistes lausannois »
11.12.2019	36	« Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine E – projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2'000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine – Constitution de droits distincts et permanents de superficie grevant la parcelle n° 20'828 en faveur de Logement Idéal – Société coopérative, Jaguar Realestate S.A., CIEPP Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, SCCH Le Bled et Coopérative d'habitation La Meute – Octroi de cautionnements solidaires en faveur de Logement Idéal SC, de la Coopérative d'habitation La Meute et de la SCCH Le Bled – Bascule d'un crédit d'étude N° 2016/66 : "Métamorphose. Plaines-du-Loup périmètre du plan partiel d'affectation 1 – objets publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaire (...)" dans un crédit d'ouvrage N° 2018/01 "Projet Métamorphose – Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 – équipement parcelles, phase préliminaire – Métamorphose – études générales et travaux préparatoires – Demande de crédit d'ouvrage et crédit d'étude (...)" »
14.01.2020	38	Cinéma Capitole – Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Fondation Capitole – Demande d'une subvention d'investissement en faveur de la Fondation Capitole – Octroi d'un cautionnement en faveur de la Fondation Capitole – Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment

## Sécurité et économie

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.03.2019	02	Remplacement de la conduite du Pays d'Enhaut à Blonay
En cours	07	Politique municipale en matière de vidéosurveillance dissuasive « Rapport d'activité et révision du règlement communal sur la vidéosurveillance »
En cours	26	Politique de lutte contre les discriminations visant les personnes LGBTIQ – Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts « Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network » – Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez « Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie »
En cours	29	Réponse au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Pour une exonération à tout le moins partielle des taxes d'amarrage et d'occupation pour les pêcheurs professionnels »
En cours	31	Cohabitation des diverses mobilités au sein de l'espace urbain. Réponse au postulat de M. Claude Calame et consorts « Pour des modes de de déplacement respectueux de toutes et tous »
En cours	53	Etudes et créations de zones de baignade naturelles sur les rives du lac
En cours	54	Etudes diagnostiques des ouvrages techniques d'évacuation des eaux usées
En cours	55	Reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre

## Sports et cohésion sociale

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
07.05.2019	05	Bellerive-Plage – rénovation du bassin « nageurs » et de la fosse de plongeon – demande de crédit d'ouvrage
19.11.2019	19	Centre omnisports de Grand-Vennes et Zone sportive de Vidy – remplacement de deux terrains de football en matière synthétique – demande de crédit d'ouvrage
17.12.2019	37	Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020 – Réponse au postulat de M. Yves Ferrari « Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale ... un pas de plus vers la société à 2'000 W. » – Réponse au postulat de M. Jean-Daniel Henchoz « Lausanne veut cultiver la différence, source d'une immense richesse, à l'occasion des JOJ 2020 »

## Logement, environnement et architecture

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
09.04.2019	09	Infrastructure d'accueil de bases de données SAP HANA pour la période 2018-2022
11.06.2019	10	Organisation, compétences et actions communales relatives à la problématique de l'amiante. Réponse au postulat de M. Guy Gaudard « Amiante – danger mortel »



Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
19.11.2019	15	Aéroport régional Lausanne – La Blécherette – Réponse à la pétition de l'Association de défense des riverains de la Blécherette « Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette » – Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts « Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic en zone urbaine »
En cours	40	Cité-Joie – Rénovation et densification d'un immeuble de logements à loyers modérés, et création d'appartements neufs supplémentaires, chemin de Cassinette 17 – Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement – Prolongation et modification du droit distinct et permanent de superficie n° 104 grevant la parcelle n° 2'576 de Lausanne – Etablissement d'une convention sur les espaces extérieurs
11.12.2019	41	Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2020
En cours	47	Une certification « VilleVerte » pour la Commune de Lausanne – Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez et consorts « Label VilleVerte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ? »
En cours	49	Immeuble Escaliers-du-Marché 27 – rue Pierre-Viret 5 à Lausanne – Rénovation complète de l'immeuble et de l'ancien établissement public « Le Barbare » - Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier
En cours	51	Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare – Financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme « Léman 2030 »
En cours	52	Pour un Parc naturel périurbain lausannois
En cours	57	L'eau dans les parcs de la Ville : bon pour l'environnement et la santé

## Enfance, jeunesse et quartier

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
12.02.2019	01	Etablissement primaire et secondaire de Béthusy : construction de 16 classes sur le site du collège de Béthusy – Demande de crédit complémentaire et d'investissement
26.11.2019	17	Politique des quartiers: deuxième étape – Caravane des quartiers et réponse au postulat de Mme Latha Heiniger « Un Contrat de quartier pour les quartiers Nord Ouest de la Ville de Lausanne, prioritairement pour les quartiers de Bellevaux/Entre-Bois »
14.01.2020	18	Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030. Demande de crédit-cadre pour l'assainissement, la rénovation et l'optimisation des bâtiments scolaires. Réponse au postulat de M. Julien Eggenberger et consorts « Planification des rénovations et constructions scolaires ». Réponse au postulat de M. Manuel Donzé « Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées »
25.06.2019	27	Etablissement primaire et secondaire de Béthusy : construction de 16 classes sur le site du collège de Béthusy – Demande de crédit d'ouvrage
En cours	42	Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale (plan RCD) – Réponses aux postulats de M. Johan Dupuis et consorts « Plus de bio régional dans la restauration collective lausannoise ! » et de M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service : réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social »
En cours	48	Réponse au postulat de Mme Latha Heiniger « Fondation IdéeSport : L'activité physique non compétitive au service de la socialisation et de la participation dès le plus jeune âge »
En cours	50	Crédit-cadre pour le renouvellement et l'extension des infrastructures WIFI dans les écoles
En cours	56	Etablissement primaire et secondaire de Villamont: Assainissement et rénovation du collège de St-Roch – Demande de crédit d'ouvrage

## Finances et mobilité

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
11.06.2019	20	Comptes de l'exercice 2019 – Rémunération des membres de la Municipalité
11.06.2019	21	Crédits supplémentaires pour 2019 (1 <sup>re</sup> série)
11.06.2019	22	Implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF)
En cours	28	Intentions municipales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration lausannoise – Réponse au postulat de Mme Céline Misiego et consorts « Pas de financement sans égalité » – Réponse au postulat de Mme Sylvianne Bergmann et consorts « Des aides concrètes pour les proches aidants » – Réponse au postulat de Mme Alice Genoud et consorts « Pour une politique de soutien à l'allaitement urbain à Lausanne » – Réponse au postulat de Mme Françoise Longchamp « Pour l'introduction d'un jour par semaine de télétravail dans l'administration lausannoise »

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
26.11.2019	33	Assainissement du bruit routier – Définition de la stratégie d'intervention de la Ville de Lausanne – Réponse au postulat de Mme AnneFrançoise Decollogny et consorts « A 30 km/heure à toute vitesse! » – Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue du Valentin, Rue de la Pontaise, Av. Druey entre 22h00 et 06h00 » - Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Rue Centrale, Rue Saint-Martin, Rue César-Roux entre 22h00 et 06h00 » – Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Béthusy, Avenue Victor-Ruffly, Avenue de Chailly entre 22h00 et 06h00 » – Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue de Morges, Avenue d'Echallens, Avenue Recordon entre 22h00 et 06h00 » – Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue du Léman et Avenue de Rumine entre 22h00 et 06h00 » – Réponse à la pétition de M. Louis Dana et consorts « Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les Avenue Fantaisie, Avenue de Montchoisi, Avenue de Jurigoz entre 22h00 et 06h00 »
05.11.2019	39	Arrêté d'imposition pour les années 2020-2024
11.12.2019	43	Crédits supplémentaires pour 2019 (2 <sup>e</sup> série)
11.12.2019	44	Autorisations d'achats pour l'exercice 2020
10.12.2019	45	Budget de fonctionnement de l'exercice 2020 – Plan des investissements pour les années 2020 à 2023 – Achat d'actions de Romande Energie Holding S.A. – crédit complémentaire – Augmentation du plafond de cautionnement solidaire accordé en garantie des emprunts contractés par la société CADQUEST S.A. – Vente de la participation dans le capital de Mediaprofil S.A. à Mediaprofil Holding S.A.
11.12.2019	46	Crédits-cadres annuels 2020 – Entretien constructif de la voirie et des ouvrages, adaptation des espaces publics, renouvellement du marquage routier et des installations de régulation du trafic – Renouvellement et extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux – Renouvellement et extension des réseaux des Services industriels – Entretien constructif de surfaces extérieures d'établissements scolaires – Entretien de surfaces privées communales

### Services industriels

Décision du Conseil communal	Numéro	Intitulé
21.05.2019	08	Projet d'aménagement hydroélectrique sur le Rhône au palier de Massongex-Bex – Constitution d'une société anonyme
25.06.2019	14	Construction d'une seconde chaudière dans la chaufferie de la STEP pour assurer la sécurité d'approvisionnement du chauffage à distance
25.06.2019	16	Déploiement des compteurs électriques intelligents (1 <sup>er</sup> volet)
10.09.2019	23	Acquisition d'un système d'information géographique pour les infrastructures de réseaux des Services industriels (SIL)

### INITIATIVES EN ATTENTE DE RÉPONSE, RENVOYÉES A LA MUNICIPALITÉ AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

#### Motions en attente de réponse

Néant

#### Postulats en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Germond Nordmann Florence	Pour un renforcement de la prise en charge extra-scolaire des écolier-ère-s de 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> année primaire	14.09.2010	14.02.2012	30.06.2020
Eggenberger Julien	Pour un parc public dans le quartier Valmont – Praz-Séchaud – Vennes	10.09.2013	09.09.2014	30.06.2020
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que Lausanne adopte une stratégie d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap	19.11.2013	25.11.2014	30.06.2020
Bergmann Sylvianne	Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées	03.12.2013	25.11.2014	30.06.2020
Velasco Maria Dolores	Pour une place Centrale conviviale et accueillante	07.10.2014	15.03.2016	30.06.2020
Rebeaud Jean Laurent	Demande d'une étude sur la faisabilité et l'opportunité d'une expérience pilote dans la perspective du revenu de base inconditionnel (RBI)	06.10.2015	12.04.2016	30.06.2020
Beaud Valéry	Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup	16.06.2015	26.04.2016	30.06.2020
Evéquoz Séverine	Quel avenir pour le Pavillon Rousseau et l'herbier vivant de Rosalie de Constant au domaine de la Chablière	24.05.2016	07.06.2016	30.06.2020

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Blanc Mathieu	Un plan d'action pour lutter contre la bureaucratie et la surréglementation communale	24.11.2015	23.08.2016	30.06.2020
Pernet Jacques	Quel futur pour le commerce lausannois ?	07.06.2016	06.09.2016	30.06.2020
Donzé Manuel	Les devoirs surveillés à Lausanne : va-t-on vers une dégradation des conditions de ces prestations ?	20.09.2016	04.10.2016	30.06.2020
Müller Elisabeth	Centre-ville - Pour une nouvelle gestion du stationnement sur le domaine public	12.04.2016	01.11.2016	30.06.2020
Knecht Myrèle Sylvie	Pour que figure un paragraphe concernant la mise en oeuvre spécifique de l'accessibilité universelle dans tout rapport-préavis concernant le domaine bâti (nouvelles constructions, rénovations) concerné par la LHand	19.01.2016	07.12.2016	31.03.2020
Nsengimana Nkiko	Pour une étude et des mesures relatives à la sous-location abusive via les plateformes d'hébergement telle qu'Airbnb	12.04.2016	13.12.2016	30.06.2020
Neumann Sarah	Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain	15.03.2016	31.01.2017	30.06.2020
Payot David	Pour une médiation administrative communale	16.02.2016	07.03.2017	30.06.2020
Pernet Jacques	Demande à la Municipalité d'étudier l'inclusion d'un chapitre 'transversal' intitulé 'Retombées économiques' dans les préavis et rapport-préavis	14.02.2017	21.03.2017	30.06.2020
Aubert Eliane	Pour étudier l'introduction du coworking dans l'administration lausannoise	15.03.2016	21.03.2017	30.06.2020
Bettschart Florence	Pour une redynamisation du commerce lausannois	14.02.2017	21.03.2017	30.06.2020
Gaudard Guy	'Métamorphose' de la sécurité, renforçons la police de proximité !	31.01.2017	21.03.2017	30.06.2020
Beetschen Véronique	Une plateforme 'last minute' pour l'offre culturelle lausannoise	07.03.2017	04.04.2017	30.06.2020
Carvalho Arruda Carine	Une politique publique pour toutes et tous : analyse budgétaire en termes de genre et d'égalité entre femmes et hommes	07.03.2017	04.04.2017	30.06.2020
Stauber Philipp	Pour un décompte des frais d'eau équitable, transparent et écologique selon le principe du pollueur-payeur	20.09.2016	04.04.2017	30.06.2020
Klunge Henri	Quid d'une monnaie locale à Lausanne ?	06.09.2016	04.04.2017	30.06.2020
Porchet Léonore	Une monnaie complémentaire pour la vie et le commerce local	06.09.2016	04.04.2017	30.06.2020
Carrel Matthieu	Des bains d'hiver à Lausanne	04.04.2017	02.05.2017	30.06.2020
Donzé Manuel	Créer du lien intergénérationnel à travers les cantines scolaires	02.05.2017	05.09.2017	30.06.2020
Felli Romain	Pédibus 2.0 : que route le cyclobus !	13.06.2017	05.09.2017	30.06.2020
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour une récréation des cours de récréation	22.08.2017	05.09.2017	30.06.2020
Tran-Nhu Thanh-My	Pour des manifestations sportives écologiques et durables	22.08.2017	05.09.2017	30.06.2020
Beaud Valéry	Pour une véritable stratégie de requalification de l'espace public	06.09.2016	19.09.2017	30.06.2020
Beaud Valéry	Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public	05.09.2017	19.09.2017	30.06.2020
Gaudard Guy	Hôtellerie des Chevreuils	19.09.2017	03.10.2017	30.06.2020
Évéquoz Séverine	Pour des mesures d'accompagnement nature, paysage et espace public au sein du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, en particulier pour les Axes forts de transports urbains (AFTPU)	24.05.2016	03.10.2017	30.06.2020
Longchamp Françoise	Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de prolonger la phase verte pour les piétons	03.10.2017	31.10.2017	30.06.2020
Misiego Céline	Pages blanches pour Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	30.06.2020
Rossi Vincent	Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne	17.01.2017	31.10.2017	30.06.2020
Bettschart Florence	Nos P+R sont-ils adaptés ?	06.12.2016	14.11.2017	30.06.2020
Birchler Jean-Christophe	Des macarons de stationnement au service des artisans et de l'environnement	31.10.2017	14.11.2017	30.06.2020
Picard Bertrand	P+R+S : Parc'n'ride'n'shop	06.12.2016	14.11.2017	30.06.2020
de Meuron Thérèse	Demande à la Municipalité d'établir l'inventaire des missions que Lausanne doit, pour des raisons légales, exécuter ou décide, parce qu'elle les juge indispensables pour le bien de ses administrés, de se les donner	17.01.2017	21.11.2017	30.06.2020
Dupuis Johann	Voies express vélo et rues cyclables	17.01.2017	21.11.2017	30.06.2020
Fürbringer Jean-Marie	Utilisons du bois suisse pour notre métamorphose	14.11.2017	30.01.2018	30.06.2020
Klunge Henri	En ville comme à la montagne, le mieux pour monter c'est le téléphérique !	06.12.2016	30.01.2018	30.06.2020

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Michaud Gigon Sophie	Pour favoriser une optimisation de l'utilisation des surfaces habitables	17.01.2017	30.01.2018	30.06.2020
Di Giulio Nicola	Fluidifier le trafic en ville tout en diminuant l'impact sonore et celui des polluants	16.01.2018	13.02.2018	30.06.2020
Pain Johan	Moins d'attente aux feux rouges pour les piétons pour faciliter leurs déplacements	16.01.2018	13.02.2018	30.06.2020
Panchard Ilias	Pour que la caisse de pensions du personnel communal désinvestisse de l'armement	13.02.2018	27.03.2018	30.06.2020
Gnoni Sara	Pour une journée des piétons dans certaines zones de la Ville à intervalles réguliers	13.02.2018	27.03.2018	30.06.2020
Bouchez Géraldine	Label Ville Verte Suisse, prochaine médaille d'or de Lausanne ?	06.03.2018	27.03.2018	30.06.2020
Messere Anita	Des crèches dehors par tous les temps, un succès fou !	06.03.2018	24.04.2018	30.06.2020
Corboz Denis	Développement de l'aide de livraison à domicile	04.04.2017	24.04.2018	30.06.2020
Miauton Philippe	Rendre Lausanne plus riche	06.12.2016	08.05.2018	30.06.2020
Klunge Henri	Lausanne en marche	08.05.2018	22.05.2018	30.06.2020
Gaudard Guy	La Place de la Sallaz aux piétons	17.01.2017	29.05.2018	30.06.2020
Soto Sara	Art urbain : pour une géographie de sites dédiés	22.05.2018	26.06.2018	30.06.2020
Joosten Robert	Pour des bus de quartier attractifs	12.06.2018	26.06.2018	30.06.2020
Sangra Marie-Thérèse	Pour mettre fin à la pénurie de logement pour la faune ailée de nos villes !	12.06.2018	26.06.2018	30.06.2020
Brayer Vincent	Mobilité dans la Métropole, une offre découverte 3 mois pour les nouveaux arrivants	26.06.2018	28.08.2018	30.06.2020
Tripet Nicolas	Pour une vue d'ensemble réaliste et actuelle du trafic	28.08.2018	11.09.2018	30.06.2020
Zangger Anna	Pour la promotion des véhicules électriques sur le domaine communal	02.05.2017	11.09.2018	30.06.2020
Klunge Henri	Un drone, mais pour quoi faire ?	07.03.2017	18.09.2018	30.06.2020
Carrel Matthieu	Protection du patrimoine et densification : plus de sécurité et de prévisibilité	05.09.2017	09.10.2018	30.06.2020
Moscheni Fabrizio	Connaître et réduire le risque des perturbateurs endocriniens à Lausanne	23.05.2017	09.10.2018	30.06.2020
Bettschart Florence	Pour une communication moderne entre les parents, l'école, l'accueil de jour et les services de l'administration	02.10.2018	06.11.2018	30.06.2020
Panchard Ilias	une meilleure protection de la jeunesse face à la fumée passive	06.11.2018	20.11.2018	30.06.2020
Dubas Daniel	Un bilan de la coopération au développement pour renforcer la politique lausannoise en faveur de la solidarité internationale	20.11.2018	05.12.2018	30.06.2020
Gaillard Benoît	Inventaire et promotion des cafés, restaurants, bistros, brasseries et pintes historiques de Lausanne	22.08.2017	11.12.2018	30.06.2020
Rossi Vincent	Monitoring environnemental de Lausanne : un bond en avant ?	04.12.2018	15.01.2019	31.07.2019
Michaud Gigon Sophie	Le sport pour tous commence dans les quartiers	23.05.2017	15.01.2019	31.07.2019
Dupuis Johann	Des aménagements pour la mobilité douce sur le Pont Chauderon	03.10.2017	29.01.2019	31.07.2019
Beaud Valéry	Vers une reprise par la Ville de Lausanne de certains parkings privés à usage public lors de l'échéance de leur droit de superficie ?	19.09.2017	29.01.2019	31.07.2019
Pascuas Zabala Esperanza	Pour une mixité sociale à La Bourdonnette	15.01.2019	12.02.2019	31.08.2019
Maillard Mathieu	Moins de feux rouges pour plus de fluidité ?	23.05.2017	19.02.2019	31.08.2019
Decollogny Anne-Françoise	Pour un « Plan canicule » de la Ville de Lausanne	31.10.2017	19.02.2019	31.08.2019
Donzé Manuel	Une rue Marterey 100% piétonne	19.09.2017	19.03.2019	30.09.2019
Dupuis Johann	Pour un fonds d'assainissement et d'indemnisation en matière de bruit routier	08.05.2018	19.03.2019	30.09.2019
Company Xavier	Amélioration énergétique pour tou·te·s, avec privilèges !	12.03.2019	09.04.2019	31.10.2019
Rastorfer Jacques-Etienne	Pour une rénovation des hommages aux personnalités exceptionnelles pour notre Ville	12.03.2019	09.04.2019	31.10.2019
Kamenica Musa	Pour des aménagements à la route de la Clochette à Sauvabelin	12.03.2019	09.04.2019	31.10.2019
Rädler David	Un accès libre à nos 'belles rives' pour toutes et tous	09.04.2019	07.05.2019	30.11.2019
Company Xavier	Moins de sachets dans les marchés, et recyclables !	09.04.2019	07.05.2019	30.11.2019
Company Xavier	Pour une production de biogaz lausannois	09.04.2019	07.05.2019	30.11.2019

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Brayer Vincent	Changer la ville pour préserver le Climat : vers une électrification complète de la flotte des bus routiers des tl	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Piron Françoise	Des horaires d'ouverture des piscines lausannoises à ciel ouvert élargis afin de favoriser l'exercice physique des utilisateurs et utilisatrices de toutes les tranches d'âge!	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Tripet Nicolas	Taxes et bureaucratie : simplifier la vie des commerçants	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Billard Ijspeert Aude	Changer la ville pour préserver le climat : développer le solaire sur des infrastructures du territoire communal	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Dupuis Johann	De l'eau dans le gaz ? Sortir Lausanne et son chauffage à distance de leur dépendance à l'économie gazière pour protéger le climat et assurer la transition énergétique	21.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Felli Romain	Changer la ville pour préserver le clima: pour un plan de développement convergeant des réseaux de gaz et de chauffage à distance	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Teuscher Joël	Changer la ville pour préserver le climat: du stockage pour l'électricité communale	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Thiery Arnaud	Changer la ville pour préserver le climat: penser en réseau la fourniture de froid	07.05.2019	21.05.2019	30.11.2019
Genoud Alice	Pour que les 20-30 ans puissent aussi monter dans le bus	20.03.2018	28.05.2019	30.11.2019
Crausaz Mottier Magali	Pour la création d'un Fonds pour les établissements scolaires	21.05.2019	11.06.2019	31.12.2019
Piron Françoise	Des gestes simples au quotidien pour petits et grands pour la préservation des espèces dans nos jardins, terrasses et balcons en ville	21.05.2019	11.06.2019	31.12.2019
Aubert Eliane	Animation socioculturelle lausannoise: Faut-il municipaliser la FASL? Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage	08.05.2018	25.06.2019	31.12.2019
Klunge Henri	Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes!	11.06.2019	10.09.2019	31.03.2020
Messere Anita	Pour une application intuitive et populaire pour se déplacer à Lausanne	11.06.2019	10.09.2019	31.03.2020
Philippoz Roland	Adapter les logements pour favoriser le maintien à domicile des séniors	11.06.2019	10.09.2019	31.03.2020
Klunge Henri	De l'air pour les lausannois, de l'hydrogène pour leurs transports	27.08.2019	10.09.2019	31.03.2020
Stauber Philipp	Accord-cadre avec l'Union européenne: quel impact sur la commune?	24.04.2018	10.09.2019	31.03.2020
Richard Paola	20 ans d'APEMS... 'Nous avons la quantité, quid de la qualité?' L'accueil pour Enfants en Milieu Scolaire mérite désormais évaluation	28.08.2018	08.10.2019	30.04.2020
Corboz Denis	Taxe sur les locaux commerciaux vacants	06.03.2018	08.10.2019	30.04.2020
Moscheni Fabrizio	Un restaurant de la Ville dédié à l'intégration des personnes handicapées	22.05.2018	08.10.2019	30.04.2020
Manzoni Laura	La désaffectation des Halles CFF de Sébeillon: et la lutte contre les changements climatique?	08.10.2019	19.11.2019	31.05.2020
Carrel Matthieu Christe Valentin Moscheni Fabrizio Vouillamoz Vincent	Ouvrons le Journal de la Ville de Lausanne à la pluralité des opinions	08.10.2019	19.11.2019	31.05.2020
Brayer Vincent	Pour chaque nouveau quartier, une ludothèque!	05.11.2019	19.11.2019	31.05.2020
Brayer Vincent	Vers une politique municipale spécifique pour les ludothèques lausannoises	05.11.2019	19.11.2019	31.05.2020
Piron Françoise	Pour une politique inclusive de la mobilité en Ville en termes de genre et d'intergénération	05.11.2019	19.11.2019	31.05.2020
Schaller Graziella	Offrons les étoiles aux Lausannois!	05.11.2019	19.11.2019	31.05.2020

### Règlement en attente de réponse

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Christe Valentin	Abolition des rentes à vie pour les anciens membres de la Municipalité	06.03.2018	10.09.2019	31.03.2020
Moscheni Fabrizio	Améliorer la gouvernance du Conseil communal	06.12.2016	21.11.2017	30.06.2019

## PÉTITIONS RENVOYÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN ATTENTE DE RÉPONSE

### Renvoi pour examen et rapport-préavis (art. 73, let. a RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Corthésy Bruno	Pour la réalisation d'un passage piéton direct entre la gare du Flon et la gare CFF parallèle au tunnel du M2	30.01.2018	28.05.2019	30.11.2019
Bochatay Denis	Pour une rue Couchirard conviviale	06.11.2018	25.06.2019	31.12.2019
MDL - Mouvement pour la Défense de Lausanne	Sauvons l'Auberge du Lac de Sauvabelin!	27.08.2019	17.12.2019	30.06.2020
Capelli Jean-Pierre	Pour maintien du parc public situé sur toit de la Migros Bergières: contre construction de 3 immeubles de 4 étages de logements (84) sur ce parc	30.05.2017	24.04.2018	23.04.2021

### Renvoi pour examen et communication (art. 73, let b RCCL)

Auteur	Intitulé	Dépôt	Renvoi à la Mpté	Délai réponse
Comité de soutien du Milan	Sauvons le restaurant Le Milan	29.01.2019	25.06.2019	31.12.2019
Noz Anne Lise	Marterey pour tous	12.02.2019	19.11.2019	31.05.2020
Bögli Josiane	Pour la préservation du jardin agrémentant les immeubles du chemin de Levant 1, 3 et 5 à Lausanne	06.12.2016	19.09.2017	30.06.2020
Parti Démocrate-chrétien lausannois (PDC Lausanne)	Stop à la pénurie de places de crèches à Lausanne!	09.12.2014	27.10.2015	30.06.2020
Collectif «Non à l'antenne U1 orientée vers l'école de Floréal»	Huber Alexandre - Non à une antenne prévue sur un immeuble voisin de l'école de Floréal	05.06.2012	26.06.2013	31.12.2013

## PÉTITIONS DIRECTEMENT ADRESSÉES A LA MUNICIPALITÉ AYANT RECU UNE RÉPONSE EN 2019

Les pétitions directement adressées aux directions de l'administration communale ne sont pas prises en compte dans ce bilan annuel.

## DÉLÉGATIONS DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2019)

### M. Grégoire JUNOD, directeur de la culture et du développement urbain

#### Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation

##### Conseils d'administration

- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) / conseil d'administration
- EOS Holding S.A. / conseil des pouvoirs publics
- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration

##### Fondations

- Centre de traduction littéraire de l'Université de Lausanne / conseil de fondation
- Fondation Béjart Ballet Lausanne / conseil de fondation et comité financier
- Fondation Capitole / conseil de fondation
- Fondation de l'Hermitage / conseil de fondation
- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique / conseil de fondation et comité de direction
- Fondation du Festival de la Cité / conseil de fondation
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe / conseil de fondation et conseil exécutif
- Fondation Kléber-Méleau / conseil de fondation
- Fondation Métropole / conseil de fondation
- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) / conseil de fondation
- Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation
- Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) / conseil de fondation et comité de direction
- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation (en voie de dissolution)

#### Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.

- Association Cluster sport international / comité stratégique
- Association internationale des maires francophones / comité et commission du développement durable
- Association mondiale des villes olympiques / conseil exécutif
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Commission COH / Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes écoles
- Commission intercommunale de la taxe de séjour / Fonds d'équipement touristique



- Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Lausanne 2020 / comité exécutif JOJ 2020
- Coordination des villes de Suisse romande / comité
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Lausanne Région / bureau de coordination
- Lausanne Tourisme / comité de direction et conseil des délégués
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM / comité de pilotage et comité élargi
- Schéma directeur du Centre (SDCL) / bureau exécutif
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) / groupe de pilotage et groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne
- Union des communes vaudoises (UCV) / comité et groupe des villes
- Union des villes suisses (UVS) / comité
- Union des villes suisses (UVS) / communauté d'intérêts des grandes villes-centres

#### **Délégations municipales**

- Comité du fonds de secours
- Commission de salubrité
- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare

#### **M. Pierre-Antoine HILDBRAND, directeur de la sécurité et de l'économie**

##### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

###### Conseils d'administration

- Biopôle S.A. / conseil d'administration
- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) / conseil d'administration
- Epura S.A. / conseil d'administration
- Gedrel S.A. / conseil d'administration
- Lausanne Fibre Optique (LFO) S.A. / conseil d'administration
- Parkings-Relais lausannois S.A. / conseil d'administration
- SI-REN S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

###### Fondations

- Fondation Béjart Ballet Lausanne / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation
- Fonds de prévoyance du Corps de la police municipale de Lausanne / conseil

##### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / comité de direction
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) / conseil intercommunal
- Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées – STEP Vidy
- Commission internationale pour la protection des eaux du Léman CIPEL
- Comité directeur des organisations régionales de protection civile (CODIR ORPC) / ORPC Lausanne-District
- Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises / comité
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Ecole professionnelle de la société industrielle et commerciale (EPSIC) / conseil
- Lausanne Région / promotion économique
- Lausanne Tourisme / conseil des délégués
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Union des villes suisses (UVS) / conférence des directrices et directeurs de la sécurité des villes suisses (CDSVS) – comité de direction

#### **Délégations municipales**

- Comité d'audit
- Commission immobilière
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité

- Délégation municipale aux chantiers
- Délégation municipale aux risques environnementaux

#### **M. Oscar TOSATO, directeur des sports et de la cohésion sociale**

##### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

###### Conseils d'administration

- Centre sportif de Malley S.A. / conseil d'administration
- Conseil d'administration de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS/AI/APG / conseil d'administration
- Maison du sport international S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

###### Fondations

- Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) / conseil de fondation
- Ecole hôtelière de Lausanne (EHL) / conseil de fondation et conseil d'administration
- Fondation Centre Sport-Etudes / conseil de fondation
- Fonds Edouard et Hortense Pache / conseil d'administration
- Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)
- Fondation olympique pour la culture et le patrimoine / conseil de fondation
- Fondation Soins Lausanne

##### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Association «Tour de Romandie – Epreuve de Lausanne»
- Association 3x3 FIBA World Tour
- Association Athletisima
- Association des volontaires sportifs lausannois
- Association du comité d'organisation du Triathlon de Lausanne
- Association du Lausanne Marathon
- Association pour la promotion de la course à pied en ville de Lausanne
- Association mondiale des villes olympiques / conseil exécutif
- Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin / comité
- Association vaudoise pour l'aide et les soins à domicile / assemblée des délégués
- Association Christmas run
- Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 (JOJ) / comité exécutif JOJ 2020
- Division d'abus des substances du CHUV / conseil consultatif
- Conseil de politique sociale
- Conseil des régions d'action sociale du canton de Vaud (RAS)
- Jeux internationaux des écoliers / comité
- Lausanne Région / Activités sportives
- Lausanne Région / Dépendances prévention
- Lausanne Région / Seniors
- Union des villes suisses (UVS) / section Initiative des villes pour la politique sociale

##### **Délégations municipales**

- Délégation municipale Métamorphose
- Fonds lausannois du 700<sup>e</sup> / comité

#### **Mme Natacha LITZISTORF, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture**

##### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

###### Conseils d'administration

- Société immobilière lausannoise pour le logement S.A. (SILL) / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration

###### Fondations

- Fondation de l'Opéra de Lausanne pour l'art musical, lyrique et chorégraphique / conseil de fondation
- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation (en voie de dissolution)

##### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Association Jardin Urbain
- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / conseil intercommunal / suppléante
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) / conseil intercommunal

- Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe (ASCCRE) / comité
- Commission cantonale consultative du logement (CCCL)
- Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020 (JOJ) / comité exécutif JOJ 2020
- COPIL Pôle Muséal / Plateforme 10
- Groupe décisionnel Malley
- Lausanne Région / délégation secteur nord
- Lausanne Tourisme / conseil des délégués
- Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL) / groupe décisionnel du Plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne
- Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

#### **Délégations municipales**

- Commission immobilière
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale aux chantiers
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare

#### **M. David PAYOT, directeur de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers**

##### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

###### Conseils d'administration

- S.I. Conservatoire de Lausanne S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

###### Fondations

- Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP) / conseil de fondation
- Fondation de l'Espace des inventions / conseil de fondation
- Fondation du Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil / conseil de fondation
- Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) / conseil de fondation
- Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) / conseil de fondation
- Fondation pour les musiques actuelles (Docks) / conseil de fondation

##### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis / conseil intercommunal
- Ecole technique – Ecole des métiers (ETML) / conseil
- Lausanne Région / Enfance
- Lausanne Région / Formation et emploi des jeunes
- Lausanne Région / délégation secteur ouest

#### **Délégations municipales**

- Délégation municipale à l'Observatoire de la sécurité
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale informatique

#### **Mme Florence GERMOND, directrice des finances et de la mobilité**

##### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

###### Conseils d'administration

- Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) / conseil d'administration
- Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB) / conseil d'administration
- Gedrel S.A. / conseil d'administration
- Parkings-Relais lausannois S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / comité de direction et conseil d'administration
- Tridel S.A. / conseil d'administration

###### Fondations

- Fondation de Beaulieu / conseil de fondation (en voie de dissolution)

### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Métro m3 / DEPOL
- Axes forts de transports publics (AFTPU) / délégation politique et bureau exécutif
- Lausanne Région / Transports
- Projet d'agglomération Lausanne-Morges PALM / comité élargi
- Union des communes vaudoises (UCV) / conseil
- Union des villes suisses (UVS) / conférence des villes pour la mobilité
- Union des villes suisses (UVS) / conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

### **Délégations municipales**

- Comité d'audit
- COPIL Fonds développement durable
- Délégation municipale à l'urbanisme et à la mobilité
- Délégation municipale à la politique des quartiers
- Délégation municipale au personnel
- Délégation municipale aux chantiers
- Délégation municipale Métamorphose
- Délégation municipale Pôle Gare

### **M. Jean-Yves PIDOUX, directeur des services industriels**

#### **Mandats externes dans des conseils d'administration ou de fondation**

##### Conseils d'administration

- AGEPP S.A. / conseil d'administration
- Alpiq Holding S.A. / conseil d'administration, comité audit et risques
- Boisy TV S.A. / conseil d'administration
- Cadouest S.A. / conseil d'administration
- ECA / conseil d'administration, désigné ad personam par le Conseil d'Etat
- EOS Holding S.A. / conseil d'administration
- Epura S.A. / conseil d'administration
- Forces motrices de l'Aboyeu S.A. / conseil d'administration
- Gaznat S.A. / conseil d'administration
- Lausanne Fibre Optique (LFO) S.A. / conseil d'administration
- Petrosvibri S.A. / conseil d'administration
- Romande Energie Holding SA / conseil d'administration et comité de nominations & ressources humaines, désigné par le Conseil d'Etat
- SI-REN S.A. / conseil d'administration
- Transports publics de la région lausannoise S.A. / conseil d'administration

##### Fondations

- Fondation pour l'art dramatique (Vidy) / conseil de fondation
- Fondation pour le commerce lausannois / conseil de fondation
- Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) / conseil de fondation

### **Participation à des comités, organes intercommunaux, associations, etc.**

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la région du bassin supérieur du Talent (AET) / conseil inter-communal
- CHUV / COPIL politique suivi des travaux
- Lausanne Région / délégation secteur est
- Partenariat Pully-Paudex-Belmont-Lausanne / COPIL
- Union des villes suisses (UVS) / commission de politique énergétique

### **Délégations municipales**

- Comité d'audit
- Délégation municipale à l'économie et au commerce
- Délégation municipale aux chantiers
- Délégation municipale aux risques environnementaux
- Délégation municipale informatique
- Fonds pour l'efficacité énergétique / comité

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE STATUER SUR LES ACQUISITIONS D'IMMEUBLES, DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS ET D' ACTIONS OU PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES, ET SUR LES ALIÉNATIONS D'IMMEUBLES ET DE DROITS RÉELS IMMOBILIERS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE F DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 17 janvier 2017 (préavis N°2016/55: « *Autorisation générale de statuer sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 31 décembre 2021, dans les limites prévues par l'art. 20, lettre f du règlement du Conseil communal et par le préavis, l'autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers.

En 2019, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

### **Acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers**

Parcelle n° 15492

Ch. du Chalet-Boverat – Achat d'un domaine agricole de 220'289 m<sup>2</sup>, frais de notaire

Parcelle n° 2773

Chemin du Pavement 41 -63 – Achat d'un terrain de 7'127 m<sup>2</sup> sous DDP

Le Geai S.A. – Achat de 152 actions

Parcelle n° 3017

Place du Vallon 1a – DDP

### **Ventes d'immeubles ou de droits réels immobiliers d'une valeur de moins de CHF 100'000.-.**

Parcelle n° 7536

Av. de Provence 7

### **Etat du crédit pour la législature 2016-2021**

Crédit accordé pour la législature		CHF 40'000'000.-
Etat du crédit au 01.01.2018		CHF 38'630'926.-
Dépensé du 01.01. au 31.12.2019	CHF 7'704'730.-	
Encaissé du 01.01. au 31.12.2019	CHF 359'800.-	- CHF 7'344'930.-
Etat au 31.12.2019		CHF 31'285'996.-

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE CONSTITUER DES ASSOCIATIONS ET DES FONDATIONS OU D'Y ADHÉRER, DE CONSTITUER DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES OU D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS CES SOCIÉTÉS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE G DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N°2016/49: « *Autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés, en application de l'article 20, lettre g du règlement du Conseil communal* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation générale de constituer des associations et des fondations ou d'y adhérer, de constituer des sociétés commerciales ou d'acquérir des participations dans ces sociétés.

En 2019, la Municipalité n'a pas fait l'usage de cette autorisation.

## **AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20, LETTRE I DU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL**

Par décision du 4 octobre 2016 (préavis N°2016/48: « *Autorisation générale de plaider 2016-2012* »), le Conseil communal a accordé à la Municipalité, jusqu'au 30 juin 2021, l'autorisation de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales.

En 2019, la Municipalité a fait l'usage suivant de cette autorisation :

- la Section contentieux a fait usage de cette autorisation dans le cadre de 28 procédures suite à des oppositions totales à des mises aux poursuites (22 procédures en 2018);
- au Service social Lausanne, l'Unité juridique a participé à 55 audiences pénales (Tribunal cantonal, Tribunal d'arrondissement et Ministère public), contre 46 en 2018. Quant à l'Unité logement, elle a été présente à 4 audiences en matière de droit du bail (Commission de conciliation et Tribunal des Baux), contre 10 en 2018.

### **RAPPORT SUR LA GESTION MUNICIPALE 2018**

En sa séance du 26 novembre 2019, le Conseil communal a décidé d'accepter les réponses de la Municipalité aux 13 observations formulées dans le contexte de l'examen de la gestion 2018 de la Municipalité.

## ACTIVITÉ DES COMMISSIONS CONSULTATIVES PERMANENTES ET ASSIMILÉES

Conformément à l'engagement pris en réponse à la 3<sup>e</sup> observation de la Commission permanente de gestion pour l'exercice 2011, la Municipalité présente désormais dans le rapport de gestion une brève information sur l'activité des commissions consultatives permanentes et assimilées, au sens des articles 49 du règlement du Conseil communal et 15 du règlement pour la Municipalité.

**Commission consultative de l'urbanisme et des transports (CCUT).** Le but de la CCUT est d'ouvrir un espace de dialogue entre la Municipalité et son administration, d'une part, et les partis et les associations représentant la société civile, de l'autre. Ses membres sont renseignés sur les différentes planifications en cours sur le territoire lausannois. Deux séances ont été organisées en 2018.

**Commission lausannoise pour l'intégration (CLI).** Au cours de l'année 2019, la Commission lausannoise pour l'intégration (CLI) s'est réunie à quatre reprises. Une séance a été consacrée au Prix Diversité-Emploi-Formation, tandis que deux autres séances ont permis de décider de l'octroi des subsides dans le cadre des deux appels d'offres annuels du Fonds lausannois d'intégration. Ce sont ainsi 23 projets qui ont vu leur demande de subside approuvée.

La quatrième séance a permis d'aborder la thématique de l'Agenda intégration Suisse, avec la présence de deux intervenants: M. Tindaro Ferraro, chef de Section encouragement de l'intégration, Secrétariat d'Etat aux migrations, qui a présenté l'Agenda intégration Suisse, et M. Julien Bourgnon, représentant du Bureau cantonal à l'intégration, qui a abordé la thématique sous l'angle des implications locales.

La composition de la CLI a connu quelques changements. Mme Dafina Berisha a occupé le siège vacant de M. Iseni, M. Christophe Roduit a remplacé M. Eric Fassbind, représentant Gastro Lausanne.

**Commission consultative municipale «seniors».** Cette commission a été instituée à l'automne 2019 à la suite de l'adoption du préavis N°2018/33 («*Politique sociale communale de la vieillesse – Plan d'action dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé*»). Elle a notamment pour but d'être une plateforme d'échange, de concertations, de propositions et d'information, en matière de politique sociale de la vieillesse entre les différents acteurs impliqués dans la thématique à Lausanne. A cette fin, elle se compose de représentant·e·s des groupes politiques du Conseil communal, d'associations (Pro Senectute Vaud, Connaissance 3, Le Mouvement des aînés, l'AVIVO Lausanne et le Service d'entraide bénévole Lausanne) et d'institutions (Fondation Leenaards, Etat de Vaud – DSAS et l'EESP).

La première séance, le 21 novembre 2019, a permis aux différents membres de faire connaissance et de faire un premier tour de table. Alexandre Lambelet, professeur à l'EESP et membre de la commission, a présenté son rapport «*Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne Région*», mandaté par Lausanne Région et publié au printemps 2019.

**Commission municipale des sports.** La Commission municipale des sports (CMS) est une commission consultative constituée par la Municipalité, dont le but est d'émettre un avis en matière de sport, lorsque la Municipalité en exprime le besoin. Outre le conseiller municipal en charge des sports et le chef du Service des sports, deux conseillers communaux en activité par groupe politique représenté au Conseil communal en sont membre, ainsi qu'un représentant des six sports majeurs pratiqués à Lausanne.

En 2019, la CMS s'est réunie à deux reprises.

**Commission intercommunale des services industriels.** La commission intercommunale réunit une fois par année la direction des SIL (directeur et chefs de service), des représentants des groupes politiques lausannois et des représentants (municipaux ou chefs de service) des communes desservies par Lausanne en électricité, gaz, multimédia et eau. Elle permet un échange sur les projets et prestations des SIL, les changements tarifaires et les modifications réglementaires.

La commission intercommunale s'est réunie le mercredi 6 novembre 2019 à Pierre-de-Plan. Cette année, les SIL ont présenté les prestations proposées aux partenaires institutionnels et les installations de production de chaud et de froid réalisées à la Vaudoise aréna par la société LaZur Energie S.A., dont Lausanne est actionnaire à 49% et la direction opérationnelle assurée par un collaborateur des SIL.

**Conseil d'établissements et commissions d'établissements.** Le conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, les 23 mai et 31 octobre. Comme de coutume, les membres ont reçu des informations générales : plans et situations de rentrée, constructions, projets scolaires et parascolaires. De fructueux échanges ont porté sur les travaux et projets des un·e·s et des autres. Le conseil a décidé de ne pas solliciter la commission des élèves lausannois en 2019.

La semaine précédant la rentrée scolaire, six commissions d'établissements mixtes (7P à 11<sup>e</sup>) ont organisé des visites de collèges pour les familles des élèves commençant la 7P, lesquelles ont à nouveau rencontré un vif succès.

Toute l'année, les 15 commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans son quartier, contribuant, à leur manière, à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire.

**Commission consultative des naturalisations.** Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité, la Municipalité a délégué à la commission consultative des naturalisations les auditions des candidates et candidats à la naturalisation.



L'année 2019 a encore été consacrée au traitement des nombreux dossiers déposés sous l'ancien droit, soit jusqu'au 31 décembre 2017.

La commission a siégé en plénière le 9 avril, afin de préparer le traitement des dossiers déposés sous le nouveau droit, soit dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le nouveau régime prévoit que tous les dossiers font l'objet d'un préavis de la commission sur la base du dossier, mais plus d'audition systématique, sauf sur demande du Service de la population du canton ou de la Commission consultative des naturalisations. Il n'a pas été fait usage de cette possibilité en 2019.

**Commission consultative de la petite enfance.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative des ports.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative d'informatique.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

**Commission consultative des cimetières.** Cette commission n'a pas tenu de séance.

## CELLULE D'AIDE À LA RÉOLUTION DES CONFLITS (ARC)

### PRINCIPALES TÂCHES DE LA CELLULE ARC

La cellule ARC est une structure indépendante des services, rattachée directement à la Municipalité, dont les missions et moyens d'action sont définis dans les Dispositions réglementaires municipales relatives à la prévention et à la gestion des conflits et au harcèlement.

La cellule ARC est chargée de prévenir et aider à la résolution des situations conflictuelles qui surviennent dans les différents services, que cela soit sur le plan des relations interpersonnelles, au sein des collectifs de travail ou à un niveau organisationnel.

Elle est l'instance interne habilitée à recevoir et prendre en charge les doléances des employé·e·s relatives aux comportements abusifs, au harcèlement psychologique et au harcèlement sexuel.

La consultation de la Cellule ARC est ouverte à l'ensemble du personnel de l'administration communale, quels que soient le type de contrat et le niveau hiérarchique des personnes concernées.

Les principes suivants régissent les activités de la Cellule ARC :

- confidentialité
- indépendance
- impartialité
- neutralité

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Figure sous Secrétariat municipal

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

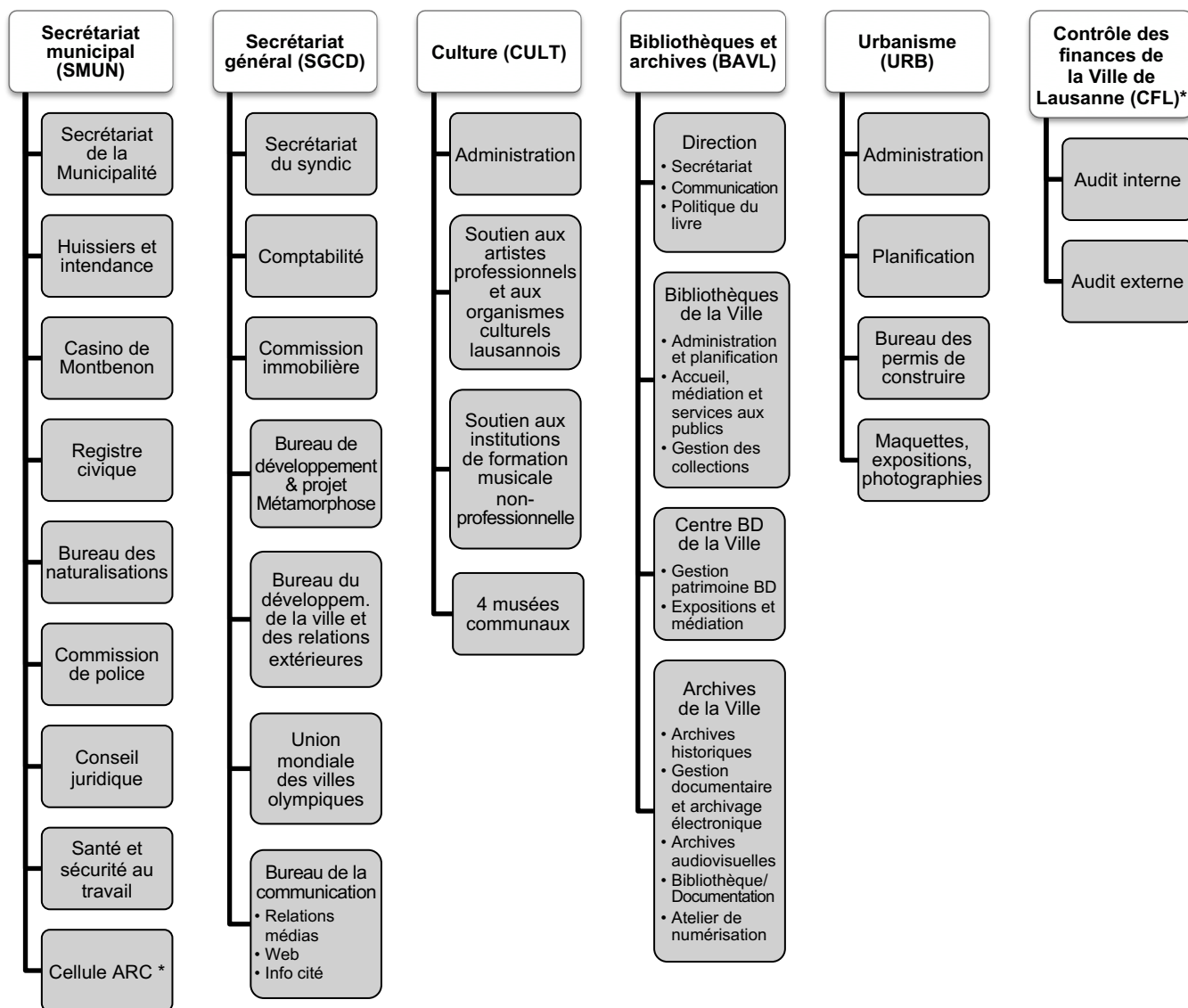
En 2019, la cellule ARC est intervenue dans 76 situations conflictuelles différentes. Les démarches usuelles de résolution à l'amiable (conseil individuel ou élargi, médiation, concertation) ont été mises en œuvre dans ces situations, en impliquant si nécessaire les collectifs de travail ou les hiérarchies concernés. Il est à relever que, si le nombre de situations traitées est inférieur aux années précédentes, un plus grand nombre de demandes ont pu être abordées sous l'angle collectif et organisationnel, par le biais de démarches formelles. Deux enquêtes ont été ouvertes et se sont déroulées durant l'année 2019.

Par ailleurs, la cellule ARC a œuvré, en étroite collaboration avec le Service du personnel, à la définition d'une campagne de prévention du harcèlement sexuel, dont la mise en œuvre est prévue auprès de deux services pilotes courant 2020.

Demandes traitées et démarches réalisées par la cellule ARC	2018	2019
<b>Nombre de situations</b>	100	76
Nombre de demandeurs	116	82
Nombre de participants aux démarches	166	184
Démarches terminées au 31 décembre 2019	99	50
<b>Démarches d'aide à la résolution de conflits</b> (parfois plusieurs par situation)	100	75
Démarches de conseil individuelles	75	49
Démarches de conseil élargies (à la hiérarchie, aux RH, etc.)	19	22
Démarches formelles (médiation/concertation)	7	14
<b>Ouvertures d'enquêtes</b>	0	2

# Direction de la culture et du développement urbain

## Syndic



\* rattachement administratif à la Direction, mais dépend de la Municipalité

## **Direction de la culture et du développement urbain (CD)**

Sur la plan culturel, l'année 2019 aura été marquée par la présentation en automne des axes forts de la politique culturelle de la Ville : renforcement du soutien aux festivals et manifestations ; meilleur appui à la création indépendante ; élargissement de l'accès à la culture. Sans oublier les gros chantiers en termes d'infrastructure avec la présentation du projet de nouvelle maison du cinéma au Capitole, la rénovation et la création d'une salle de répétition à Vidy et la rénovation en cours de la salle de théâtre de Beaulieu. Toujours sur le plan des grands chantiers, le nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) a été inauguré et ouvert au public avec une première exposition mettant en valeur les collections permanentes. Une convention de transfert progressif du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) à la future fondation Plateforme 10 a également été signée. Elle permettra de clarifier la gouvernance de Plateforme 10, sous la responsabilité du Canton et de dégager des moyens pour la culture lausannoise. Enfin, le parc archéologique de Vidy a été réhabilité.

Le Service des bibliothèques et archives a aussi connu un changement à sa tête avec l'arrivée de Mme Nadia Roch en qualité de cheffe de service. La croissance de la fréquentation des bibliothèques se poursuit notamment grâce à la diversité et la qualité des animations proposées. Dans le cadre de la politique du livre, une opération de valorisation et de promotion des éditeur·trice·s et auteur·e·s lausannois·es, intitulée Lire à Lausanne, a été mise sur pied. En outre, afin d'actualiser le cadeau offert par la Municipalité à chaque jeune lausannois·es à l'occasion de son 18<sup>e</sup> anniversaire, la bande-dessinée « Lausanne imaginée » a été éditée par le Service des bibliothèques et archives.

Dans le domaine du développement urbain, plusieurs projets immobiliers ont accueilli leurs premier·e·s habitant·e·s (Châtelard, En Cojonex, Les Fiches, En Contigny, et réservoir du Calvaire pour un total d'environ 450 logements), d'autres sont en cours de réalisation (avenue de Morges 58, domaine de Pra Roman, rue Saint-Martin). Du côté du projet Métamorphose, les concepts d'ensemble des pièces urbaines du premier plan partiel d'affectation des Plaines-du-Loup ont été validés et les premières demandes de permis de construire ont été déposées. En outre, la Maison du projet, lieu d'échanges, d'exposition et d'information durant toute la durée du chantier de l'écoquartier, a été inaugurée.

Dans le domaine de l'urbanisme, l'année a été marquée par l'entrée en fonction du nouveau chef de service, suite au départ à la retraite de l'ancien responsable. Le Service de l'urbanisme a lancé une démarche participative innovante dans le cadre de la réflexion sur le réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel. Il a mis en consultation le nouveau Plan directeur communal et a poursuivi la révision du Plan général d'affectation pour les territoires forains et urbains.

L'année 2019 a également été marquée par la restructuration de la Fondation de Beaulieu et la constitution d'une société anonyme afin d'adapter le site et ses activités aux besoins actuels et permettre une meilleure valorisation de ses atouts.

Par ailleurs, la stratégie en matière climatique, impliquant toutes les directions, a été coordonnée par le Secrétariat municipal et a abouti à l'adoption par le Conseil communal d'un rapport-préavis posant les bases d'une méthodologie et d'un futur plan climat de la Ville de Lausanne.

Finalement, sur le plan des relations internationales, la Ville de Lausanne a obtenu la certification Global active city qui atteste de la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité physique dans une perspective de santé et de bien-être. Après Buenos Aires, Richmond (Canada), Hambourg, Lillehammer, Ljubljana et Liverpool, Lausanne est la septième ville au monde – et première en Suisse – à obtenir cette certification. Toujours au niveau des relations internationales, les travaux de l'Association internationale des maires francophones et ceux liés à l'Union mondiale des Villes olympiques se sont poursuivis avec succès.

## SECRETARIAT MUNICIPAL (SMUN)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SMUN est l'état-major de la Municipalité. A ce titre, sa mission centrale est d'organiser la planification et la préparation, le déroulement et le suivi de l'activité de la Municipalité. Les missions principales du SMUN sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes. Le SMUN est un service composé de dix unités :

- secrétariat de la Municipalité
- bureau des naturalisations
- registre civique
- huissiers et intendance
- conseil juridique
- casino de Montbenon
- commission de police
- santé et sécurité au travail
- secrétariat du Conseil communal (uniquement gestion RH et budgétaire)

### EFFECTIF DU PERSONNEL DU SERVICE

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Casino	8.50	8.50	8.50	8.10
Cellule ARC	1.50	1.50	1.50	1.50
Commission de police	9.00	8.90	9.00	8.90
Conseil juridique	3.40	3.50	3.50	3.50
Direction SMUN	7.10	7.00	7.10	5.90
Huissiers et Intendance	12.20	12.20	14.70	13.70
Manifestations	2.00	1.80	2.00	1.80
Municipalité	7.00	7.00	7.00	7.00
Naturalisations & RC	2.20	1.90	1.90	0.90
Registre civique	1.10	0.80	0.80	0.80
Santé et Sécurité au travail	11.85	11.40	11.05	10.20
Secrétariat Conseil communal	4.05	4.05	4.55	3.25
Secrétariat de la Municipalité	5.80	4.70	5.30	4.60
<b>Total service</b>	<b>75.70</b>	<b>73.25</b>	<b>76.90</b>	<b>70.15</b>

L'augmentation des effectifs d'huissiers-ères est due au regroupement au SMUN des effectifs de toutes les directions.

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+1.20

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Casino	10	8.50	9	8.10
Cellule ARC	2	1.50	2	1.50
Commission de police	10	8.90	10	8.90
Conseil juridique	4	3.50	4	3.50
Direction SMUN	8	7.00	7	5.90
Huissiers et Intendance	13	12.20	14	13.70
Manifestations	2	1.80	2	1.80
Municipalité	7	7.00	7	7.00
Naturalisations & RC	2	1.90	1	0.90
Registre civique	1	0.80	1	0.80
Santé et Sécurité au travail	15	11.40	13	10.20
Secrétariat Conseil communal	5	4.05	4	3.25
Secrétariat de la Municipalité	5	4.70	5	4.60
<b>Total service</b>	<b>84</b>	<b>73.25</b>	<b>79</b>	<b>70.15</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Unité administrative	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	10	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
<b>Total service</b>	<b>11</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	2
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>10</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année a été marquée par la coordination de la stratégie de la Municipalité en matière climatique. En étroite collaboration avec les sept directions, le SMUN a coordonné les travaux qui ont abouti à l'adoption par le Conseil communal de la stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Le rapport-préavis N°2019/30, adopté par la Municipalité le 15 août et par le Conseil communal le 5 novembre, met en lumière une démarche en deux temps : d'une part, des mesures immédiates en particulier en termes d'énergie, de mobilité, de construction et d'assainissement des bâtiments ainsi que de nature en ville et biodiversité ; d'autre part, dans la perspective d'une neutralité des émissions carbone à l'horizon 2030, un travail d'analyse et de recensement complet de l'ensemble des mesures.

2019 marque également le début d'un nouveau cycle électoral avec l'organisation des élections fédérales qui ont mobilisé plus de 400 personnes le 20 octobre 2019. Le dépouillement a commencé de nuit, dès la première heure du dimanche, dans les locaux du collège de Grand-Vennes.

La Municipalité a aussi décidé de mesures pour renforcer la lutte contre le travail au noir. L'unité Conseil juridique, par son centre de compétences en matière de marchés publics, a coordonné les travaux en vue de l'introduction d'une carte professionnelle obligatoire pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs sur les chantiers lausannois. Ce document personnel, établi pour chaque ouvrier·ère, permettra de vérifier, à l'aide d'une application mobile, la conformité de l'employé·e aux exigences légales, et ce quelle que soit la taille du chantier.

## SECRÉTARIAT DE LA MUNICIPALITÉ

### Missions du Secrétaire municipal

Les missions principales du secrétaire municipal sont fixées aux articles 52a et 52b de la loi sur les communes. Selon ces dispositions, le secrétaire municipal est le premier collaborateur du syndic et de la Municipalité. Il participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances. Il est notamment en charge :

- de la coordination entre la Municipalité et l'administration communale ;
- de la co-signature des actes de la Municipalité ;
- de la transmission des informations entre la Municipalité et le Conseil communal et entre celle-ci et les services de l'Etat ;
- de la liaison avec le Bureau du Conseil communal ;
- de l'exécution des décisions de la Municipalité ;
- des tâches que lui attribue la Municipalité ;
- de l'organisation de l'installation des autorités.



## **Organisation des séances et suivi des décisions de la Municipalité**

Le secrétaire municipal s'appuie sur son adjointe et un secrétariat dans l'organisation des séances de la Municipalité, la rédaction du procès-verbal ainsi que la diffusion des décisions de la Municipalité.

En 2019, le service a organisé 44 séances de Municipalité, chaque séance représentant en moyenne environ 150 décisions, qui suivent chacune des processus variés selon qu'il s'agisse d'adoption de décisions sur des objets de compétence municipale, des préavis ou rapports-préavis ou autres documents pour le Conseil communal, de décisions particulières dans des domaines tels que des adjudications, des permis de construire, des échanges d'informations, des courriers, des invitations, des affaires de personnel, etc.

Le projet de dématérialisation des séances de la Municipalité et du Conseil communal s'est concrétisé par l'adoption du préavis N°2019/11, élaboré en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique ainsi que le Secrétariat du Conseil communal. Le nouvel outil de gestion des séances devrait être opérationnel fin 2020.

## **Coordination entre la Municipalité et l'administration communale**

De manière générale, le SMUN a pour mission d'appuyer et d'informer les directions et services dans leurs tâches ayant un impact potentiel sur les travaux de la Municipalité. Il est appuyé par les secrétaires généraux·ales, dont la généralisation a été décidée par la Municipalité en début de législature. Le Secrétariat municipal coordonne ainsi un groupe de travail permanent avec les sept secrétaires généraux·ales et les chef·fe·s de service des principaux services transversaux (finances, personnel et informatique). Ce groupe se rencontre à un rythme mensuel et traite de dossiers transversaux tels que le suivi du programme de législature.

## **Tâches attribuées par la Municipalité**

Outre son rôle d'organisation et d'appui aux travaux de la Municipalité, cette dernière peut confier des mandats spécifiques au SMUN, en particulier l'élaboration de rapports ou l'accompagnement de démarches transversales. En 2019, le SMUN a coordonné l'élaboration du rapport-préavis N°2019/30 « *Stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques* ».

Dans le domaine des relations extérieures, le SMUN est chargé des relations avec les partenaires institutionnels (Conseil d'Etat, autres municipalités, députation lausannoise au Grand Conseil, etc.). Il est chargé de la coordination en matière de consultations cantonales et fédérales. En 2019, la Ville a répondu à 16 consultations fédérales, principalement via l'Union des villes suisses qui coordonne la position des villes sur la scène fédérale.

En 2019, la Municipalité a rencontré les municipalités vaudoises de Bussigny, Nyon, Prilly et Renens. Des échanges ont également eu lieu avec les principales villes du pays. La Municipalité a ainsi rencontré en 2019 la Ville de Zurich. Comme chaque année, une rencontre avec le Conseil d'Etat a eu lieu, ainsi qu'une autre avec la députation lausannoise au Grand Conseil.

## **Liens avec le Conseil communal**

Le SMUN est le service de l'administration de liaison entre la Municipalité et le Conseil communal (propositions d'attribution et transmission des dépôts, préparation des demandes de traitement prioritaire, etc.). Des liens étroits existent entre le SMUN et le Secrétariat du Conseil communal, qui est rattaché au plan des postes du SMUN.

## **Protocole et réceptions**

Le SMUN a assuré l'organisation des réceptions, apéritifs et repas officiels décidés par la Municipalité et pris en charge la partie protocolaire et apéritive de nombreux événements publics et privés de la Ville tels que vernissages, inaugurations, journées portes ouvertes, événements sportifs, conférences, séances d'information, accueil de délégations, réceptions et cérémonies diverses. Parmi les événements marquants, on relèvera en particulier :

- l'accueil du président du CIO M. Thomas Bach pour la Fête nationale le 1<sup>er</sup> août à Lausanne ;
- la cérémonie officielle en l'honneur de Mme Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat lausannoise élue en mars ;
- l'organisation, à la demande de la Direction du développement et de la coopération, d'un séminaire sur le fonctionnement de la démocratie locale pour une délégation albanaise d'élue·e·s et de cadres ;
- l'invitation d'environ 400 Lausannoises et Lausannois ayant participé à la Fête des vigneron·ne·s 2019 en tant que choristes, acteur·trice·s, figurant·e·s, bénévoles et autres.

## **Lausanne à Table**

La Ville de Lausanne soutient la mise en valeur des produits locaux, ainsi que celle des artisans et des métiers de bouche de la région. Lausanne à Table est l'une des pierres angulaires de la stratégie gastronomique de la Ville. Plus de 100 dates et 50 événements ont composé le programme 2019. Des grands classiques ont été organisés par l'association, tels que le Pique-nique du 1<sup>er</sup> août, le Miam festival, à Table!, les Tables éphémères aux musées, la Fondue d'automne, ainsi que des nouveautés, notamment la Municipalité aux fourneaux. De plus, des dizaines d'événements labellisés, à savoir organisés par des tiers, ont été intégrés dans le programme. Ces événements ont réuni plus de 40'000 participant·e·s.

L'association s'est également développée et regroupe plus de 190 membres, et neuf membres au comité. Afin de fédérer les membres, les Apéros de Lausanne à Table ont désormais lieu une fois l'an.

## **Forum de l'Hôtel de Ville**

En 2019, dix-neuf expositions ont été organisées au Forum de l'Hôtel de Ville, dont quatre par des services communaux.

## Nonagénaires et 18 ans

Durant l'année écoulée, 223 visites à domicile ou en EMS ont été réalisées (en 2018 : 283 visites).

Le Secrétariat municipal se charge également d'adresser aux jeunes lausannois·es ayant atteint leur 18<sup>e</sup> année un message de félicitations de la Municipalité, accompagné du livre officiel de la Ville de Lausanne. Cet envoi a été adressé à 1'419 jeunes ayant atteint leur majorité en 2019 (1'426 jeunes en 2018). Un nouveau livre sous forme de bande-dessinée a été édité par le Service des bibliothèques et archives de la Ville en début d'année sous le titre de « Lausanne imaginée ». Sa distribution effective a commencé au mois de février.

## REGISTRE CIVIQUE

Au 31 décembre 2019, le corps électoral lausannois comptait 88'164 électeur·trice·s (31 décembre 2018 : 87'355), dont 65'668 Suisse·esse·s et 22'496 ressortissant·e·s étranger·ère·s ; en outre, 20'089 personnes (31 décembre 2018 : 19'106) étaient inscrites au Registre central des Suisses de l'étranger.

## Votations

Nature du scrutin	Inscrits	Votants	Participation (%)
<i>Votation fédérale du 10 février 2019</i>	65'073	21'140	32.49%
1. Initiative populaire du 21 octobre 2016 « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) »			
<i>Election complémentaire au Conseil d'Etat du 17 mars 2019 (1<sup>er</sup> tour)</i>	65'052	20'617	31.69%
<i>Votation fédérale du 19 mai 2019</i>	65'246	25'310	38.79%
1. Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)			
2. Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen)			
<i>Elections fédérales du 20 octobre 2019 (1<sup>er</sup> tour)</i>	65'267	26'856	40.92%
1. Election des 19 membres vaudois du Conseil national			
2. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats			
<i>Elections fédérales du 10 novembre 2019 (2<sup>e</sup> tour)</i>	65'615	22'508	34.30%
1. Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats			

## Contrôle de signatures

Des contrôles de signatures ont été effectués à l'occasion de 13 initiatives fédérales, de six référendums fédéraux et d'une initiative cantonale. Au total, 70'665 signatures ont été contrôlées contre 62'048 en 2018.

## NATURALISATIONS

Dans le contexte de l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur la nationalité, ainsi que celle de la révision de la loi cantonale sur le droit de cité vaudois, la Municipalité a délégué à la Commission consultative des naturalisations les auditions des candidat·e·s.

Concernant le régime de l'ancien droit, entre janvier et décembre 2019, le Bureau des naturalisations a complété 897 rapports d'enquête et la Commission consultative des naturalisations a tenu 1'116 auditions.

En parallèle, concernant les dossiers déposés sous le régime du nouveau droit, 424 demandes de naturalisation ont été réceptionnées par le Bureau, 316 rapports d'enquête ont été complétés et 242 personnes ont passé un test de connaissances élémentaires sous la forme d'un questionnaire à choix multiples. A cet égard, une brochure permettant aux candidat·e·s de se préparer aux questions portant sur les thématiques locales a été réalisée et mise en ligne.

Le nouveau régime ne prévoit plus l'audition systématique des candidat·e·s, sauf en cas d'injonction du Service de la population du canton ou sur décision de la Commission consultative des naturalisations.

## Bourgeoisie de Lausanne

Au total, la Municipalité a accordé une promesse de bourgeoisie à 2'004 requérant·e·s (1'469 en 2018), dont les dossiers comprennent 181 époux et épouses, 442 enfants et 13 personnes dispensées d'audition pour raison médicale ou en raison de leur jeune âge. De plus, elle a octroyé une promesse de bourgeoisie à 19 requérant·e·s mis au bénéfice d'une naturalisation facilitée ainsi qu'à six confédéré·e·s.

## CONSEIL JURIDIQUE

Principales tâches de l'unité :

- conseil juridique à la Municipalité et aux services ;
- relecture des différents actes juridiques passés par les services (contrats de droit privé et de droit administratif) ;
- centre de compétences en matière de marchés publics ;
- participation à l'élaboration de la réglementation communale, centralisation et publication de celle-ci ;
- instruction des recours internes à la Municipalité et rédaction des décisions municipales ;
- représentation de la Commune dans les litiges de droit administratif et fiscaux devant la Commission communale de recours ad hoc, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal, le Tribunal fédéral, voire le Tribunal administratif fédéral ;

- aide ponctuelle dans des procédures auprès d'instances civiles: Justice de paix, Tribunal des baux, Tribunal des prud'hommes.

### Événements marquants

De manière générale, le Conseil juridique traite de sujets d'une grande variété, qui touchent autant au droit privé (droit des contrats, droits réels, droit du bail par exemple) qu'au droit public (droit fiscal, droit administratif général, droits politiques). Quelques dossiers au long cours, impliquant de nombreux services et des législations différentes, ont nécessité à la fois des compétences pointues en matière juridique et une mise à contribution du sens stratégique des un·e·s et des autres. Dans l'ensemble, les risques juridiques et judiciaires sont maîtrisés.

La mise en place de nouveaux règlements, qui nécessitent parfois des compétences pointues et l'intervention de nombreux acteurs, ponctue régulièrement le travail de l'unité.

Le Conseil juridique a, par sa juriste spécialisée en la matière engagée à 50%, assumé la mise en place du centre de compétences en marchés publics, afin de concrétiser les recommandations émises par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne. La mission du Conseil juridique est de répondre aux questions ponctuelles des services en la matière, ainsi que de mettre en place des processus permettant de s'assurer d'une application uniforme et efficace des règles relatives aux marchés publics, parfois d'une grande complexité. Au cours de l'exercice écoulé, le nombre de sollicitations des services s'est maintenu à un niveau élevé, avec une diversité des questions toujours renouvelée.

Avec l'accord et le soutien actif du Bureau des permis de construire, le Conseil juridique a continué à assumer la défense de la Ville dans un certain nombre de procédures relatives à l'aménagement du territoire, mandats qui étaient jusqu'ici confiés à des avocat·e·s externes, pour un coût non négligeable. Cette pratique permet de substantielles économies tout en assurant efficacement la défense des intérêts de la Commune.

Il faut constater une augmentation importante de l'activité en lien avec les procédures relatives aux baux à loyer (Commission de conciliation, Tribunal des baux), en collaboration avec le Service du logement et des gérances, notamment du fait de la situation sur le marché locatif et du dynamisme de la Ville en matière immobilière.

L'année 2019 a retrouvé le nombre élevé qu'il avait connu en 2017, soit près de 130 nouvelles affaires ouvertes devant la Commission communale de recours en matière d'impôts (CCRI), après un léger fléchissement en 2018. Quand bien même la CCRI et le Conseil juridique continuent de collaborer efficacement, des questions quant à la lourdeur de la procédure, prévue par la loi cantonale, se posent, bien que le rôle pacificateur d'une telle justice de proximité ne soit pas à sous-estimer.

### Thèmes principaux de l'unité

- augmentation des procédures judiciaires traitées par l'unité, mais également du nombre de dossiers qui ont pu trouver un accord amiable. Le Conseil juridique ne peut que confirmer l'implication grandissante des mandataires professionnels (sans que cela ne constitue au demeurant forcément un problème) et la judiciarisation de la société se ressent également au niveau de la pratique communale;
- imbrication entre le droit privé, principalement des contrats, et l'activité administrative, de plus en plus prégnante, ce qui constitue à la fois un riche terreau pour la réflexion juridique et une source d'insécurité à moyen terme;
- le domaine des marchés publics et des concessions fait toujours l'objet d'une attention particulière.

### CASINO DE MONTBENON

Principales tâches du Casino:

- exploitation et location de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon;
- coordination des locations au plan administratif et logistique;
- accueil d'événements et spectacles organisés par les sociétés locales, services communaux et entreprises diverses;
- collaboration avec le Service du logement et des gérances pour la maintenance du bâtiment;
- collaboration avec la Brasserie de Montbenon et la Cinémathèque suisse pour une bonne cohabitation des événements et des clientèles respectives.

### Bâtiment

L'accent a été mis durant l'été sur la réfection de la Salle Paderewski dont la peinture montrait des signes de fatigue. Sous la conduite d'un collègue peintre en bâtiment de formation, quatre collaborateurs ont repeint la Salle Paderewski de fond en comble. Ces travaux de réfection, effectués à l'interne, ont pu être réalisés à moindre coût, sans entraver l'activité commerciale du Casino et en garantissant une qualité d'exécution très professionnelle. De plus, le parquet de la scène a été poncé et reverni par une entreprise spécialisée.

Toujours à Paderewski, le piano Steinway D a bénéficié d'une restauration de la mécanique et du clavier, avec remplacement des marteaux.

A la Salle des Fêtes, l'ancienne cuisinière électrique a rendu l'âme après 38 ans de bons et loyaux services. Elle a été remplacée par un fourneau plus moderne avec quatre plaques vitrocéramiques.

### Informatique

L'introduction du logiciel GELORE au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a permis de faciliter la gestion des réservations des salles, la rédaction des contrats de location et la transmission des informations au sein de l'équipe du Casino.

## Budget

Alors que le budget de locations et de recettes diverses de la Salle Paderewski, de la Salle des Fêtes et du Salon était fixé à CHF 267'000.-, le chiffre d'affaire s'est monté à CHF 358'798.- (+34% par rapport au budget), sans compter les gratuités de CHF 158'170.- pour les événements des services communaux ou soutenus par la Municipalité. Les gratuités ont à nouveau représenté près d'un tiers de l'activité du Casino de Montbenon en 2019.

## Événements

La popularité du Casino se confirme. Hors Cinémathèque suisse, ce sont 1'056 réservations qui ont été réalisées en 2019 (319 à Paderewski, 402 à la Salle des Fêtes et 335 au Salon). Un record qui sera difficile à battre car il y a saturation. Pour rappel, on dénombrait 714 réservations en 2018, 672 en 2017, 681 en 2016, 568 en 2015 et 514 en 2014.

Hormis les assemblées, spectacles de sociétés locales et autres activités traditionnelles, (repas d'entreprises, conférences, repas de soutien, concerts de musique classique, répétitions, auditions, réunions commerciales, festivals, présentations publicitaires, débats, promotions des écoles professionnelles, congrès, conférences hebdomadaires de Connaissance 3, projections de la Cinémathèque suisse et utilisation des salles par les services communaux), certains temps forts de la programmation du Casino sont à signaler :

### *En janvier*

- Le 18<sup>e</sup> Festival au-delà des préjugés. Trois jours de spectacles et de compétitions hip-hop pour s'affranchir des stéréotypes et promouvoir la culture urbaine avec le meilleur des artistes de renommée internationale.

### *En février*

- Lausanne joue, événement gratuit organisé les ludothèques lausannoises, a de nouveau rencontré un grand succès. Il s'agit d'un week-end entièrement dédié au jeu pour les petit·e·s et grand·e·s. Une manifestation unique pour découvrir l'univers du jeu en compagnie de passionné·e·s et de professionnel·le·s ;
- l'exposition TriARThlon de l'athlète olympien Slaven Dizdarevic a investi le Salon avec un accrochage mêlant peintures, photos et poésies. Le président du CIO, M. Thomas Bach, a fait l'honneur de sa visite, au premier siège du CIO à Lausanne.

### *En mai*

- Le 30<sup>e</sup> congrès du Groupe d'accueil et d'action psychiatrique a rencontré, à nouveau, un grand succès en rassemblant plus de 400 participant·e·s sur la thématique de la santé psychique.

### *En juin*

- Le Festival de la Terre. Sur l'esplanade de Montbenon et à la Salle des Fêtes, la 15<sup>e</sup> édition d'un festival qui a lieu simultanément dans plus de 50 pays.

### *En août*

- La 14<sup>e</sup> édition du Festival cinémas d'Afrique a attiré un public nombreux et passionné grâce à une variété considérable de longs et de courts métrages qui montrent la grande diversité des cinémas africains.

### *En septembre*

- L'Orchestre des accordéonistes de Lausanne a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire à l'occasion d'un marathon ininterrompu de concerts durant 24 heures d'affilée. Le Kiosque à musique de la RSR a émis en direct depuis la Salle des Fêtes.

### *En octobre*

- Le 18<sup>e</sup> Lausanne underground film and music festival (LUFF) avec des projections à la Salle Paderewski et des concerts de musique électronique à la Salle des Fêtes.

### *D'octobre à mars*

- Exploration du Monde dépose ses valises chaque mois durant trois jours pour la projection d'un film permettant à un nombreux public de découvrir une destination en compagnie du réalisateur.

### *En novembre*

- Le 32<sup>e</sup> Festival de jazz organisé par l'association Onze plus. Les grands concerts à la salle Paderewski, des films inédits au Cinématographe et des concerts de musique électronique s'adressant à un public plus jeune à la Salle des Fêtes ;
- enfin, le Casino a accueilli le 7<sup>e</sup> Lausanne billard master, réunissant les meilleur·e·s joueur·euse·s mondiaux·ales durant trois jours.

## COMMISSION DE POLICE

En 2019, 70'754 rapports ont été saisis sur le domaine public (70'225 en 2018). Le nombre d'ordonnances pénales s'est élevé à 52'475 (52'146 en 2018), avec des recettes se chiffrant à CHF 9'613'117.- (CHF 9'013'915.- en 2018). Le nombre de cas en attente d'être traités était de 11'513 à fin 2019, en augmentation sensible par rapport à 2018 (9'807 cas). Ce retard est dû à des absences prolongées de personnel pour cause de maladie et de maternité.

Pour le domaine privé, il s'agit quasiment d'un copier-coller de 2018. 10'510 dénonciations ont été enregistrées (10'965 en 2018) qui ont entraîné 9'440 ordonnances pénales (9'419 en 2018). Les revenus sont stables à CHF 1'361'857.- (1'340'904.- en 2018) et sont en ligne avec les prévisions.

Le cumul des infractions sur les domaines public et privé aboutit à un total de 81'264 cas en 2019 (81'190 en 2018). Sur 1'474 oppositions traitées (1'731 en 2018), 227 ont donné lieu à des audiences (301 en 2018). Le Tribunal de district n'a été saisi que de sept affaires (12 en 2018) dont une seulement (sept en 2018) relevait d'une opposi-

tion à une décision de la Commission de police, rendue après audience. Le Tribunal cantonal n'a été saisi que d'un seul cas (six en 2018), alors que le Tribunal fédéral a été sollicité à une reprise (idem en 2018). Des indemnités de CHF 10'000.- ont dû être allouées.

Concernant les conversions des amendes, 5'777 décisions ont été rendues en 2019, en nette baisse par rapport à 2018 (6'869). L'encaissement a logiquement fléchi par rapport à 2018 de CHF 853'588.- à CHF 623'848.-. Le Juge d'application des peines a statué sur un recours en 2019.

Quant aux contrevenant·e·s résidant à l'étranger, ayant payé leur dû par carte de crédit, ils ont versé CHF 140'801.- en 2019 contre CHF 108'973.- en 2018, en provenance de 51 pays.

## UNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'USST assume les prestations suivantes :

- la médecine du travail ;
- le suivi des absences de longue durée BEST ;
- l'ergonomie ;
- la sécurité au travail.

L'année 2019 a été marquée par la décision de la Municipalité de collaborer avec le Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté) en matière de santé au travail. Celle-ci doit permettre aux collaboratrices et collaborateurs de la Ville de bénéficier de prestations médicales d'un centre universitaire reconnu ainsi que d'un cadre favorisant les synergies des actions de prévention. Le secteur médical de l'USST sera transféré en 2020 à Unisanté. Les autres secteurs de l'USST (sécurité, insertion professionnelle) seront transférés au Service du personnel.

### Médecine du travail

Ce secteur est composé du médecin du travail, du médecin du travail adjoint, de l'infirmière cheffe, d'une infirmière en santé au travail et de son secrétariat.

Au cours de l'année 2019, les médecins du travail ont effectué les examens suivants :

Type d'examen médecine du travail	Nombre de consultations 2019
Examens d'embauches	242
Examens préventifs (toxicologique, travail de nuit)	118
Evaluations	293
Examens permis professionnel	18
Aptitude sur dossier	192
Avis sur dossier	752
Nombre de réseaux	13

Les infirmières, supervisées par les médecins du travail, ont réalisé les actes médicaux délégués suivants :

Activités infirmières	Nombre d'actes 2019
Examens infirmiers pour embauche	40
Examens infirmiers périodiques (toxicologique, travail de nuit)	118
Examens infirmiers permis professionnel	18
Vaccins risques professionnels	643
Vaccins grippe	524
Examens sanguins	84
Actes infirmiers divers ( <i>ne sont pas compris les entretiens téléphoniques ou demandes par téléphone ou mail</i> )	77 entretiens et réseaux

32 situations spécifiques ont fait l'objet d'un suivi par les infirmières.

Outre les consultations, la médecine du travail a effectué les actions suivantes :

- nombreuses visites de postes en partie conjointement avec l'équipe sécurité ;
- 17 formations en prévention et promotion santé ;
- nombreux conseils aux services et collaborateur·trice·s ;
- interventions lors des commissions sécurité ;
- organisation et coordination de la vaccination contre les risques professionnels ;
- campagne de vaccination contre la grippe saisonnière ;
- campagne de vaccination contre l'encéphalite à tiques ;
- accompagnement de divers projets santé et sécurité ;
- prestations bien-être et santé au travail (BEST, voir ci-dessous).

### Bien-être et santé au travail (BEST)

Dans le cadre du projet BEST, les conseiller·ère·s USST, ainsi que les infirmières de santé au travail et la gestionnaire de dossiers, accompagnent et conseillent tous les acteurs internes et externes concernés et coordonnent les actions pertinentes, dans le but de favoriser le retour au travail des collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne, si possible dans leur activité habituelle, dans une activité adaptée ou dans une réinsertion professionnelle.



Quant aux médecins du travail, ils instruisent et analysent les situations sous l'angle médical afin de déterminer le pronostic de reprise ainsi que les limitations fonctionnelles, assurent la coordination avec les médecins traitants et proposent des mesures permettant le maintien en emploi.

Ci-après figurent les chiffres en lien avec les annonces de situations individuelles d'absence de longue durée ainsi que les diverses actions entreprises au cours de l'année 2019.

Suivi des situations individuelles	Nombre
Situation individuelle d'absence de plus de 21 jours annoncées*	507
Entretien de suivi effectué par les conseiller·ère·s	277
Séance de réseau avec les acteurs concernés effectué par les conseiller·ère·s	260
Situation avec instruction médicale faite par la médecine du travail	243
Permanence médicale : séance d'échanges entre les médecins du travail et les conseiller·ère·s	46

\*Au 31 décembre 2019 : 197 situations individuelles annoncées en 2019 font encore l'objet d'un suivi par les conseiller·ère·s USST, la gestionnaire de dossiers et par la médecine du travail.

Dans le cas de la poursuite du déploiement du projet BEST, l'USST est intervenue pour la formation des cadres, des chef·fe·es de services et des répondant·e·s RH, ainsi que lors des séances d'information aux collaborateur·trice·s (29 séances).

### Collaboration avec l'assurance invalidité

Dans le courant 2019, 30 situations individuelles ont fait l'objet du dépôt d'une demande auprès de l'Office de l'assurance invalidité. Grâce à l'étroite collaboration mise en place, de nombreuses mesures professionnelles favorisant le maintien en emploi ont pu être financées par cet assureur.

### Secteur ergonomie

Au cours de cette année d'activité 2019, l'ergonome a réalisé les interventions suivantes :

- 83 visites de postes de travail pour des personnes présentant une problématique de santé avérée ou des douleurs, avec un objectif de maintien en emploi. Cela comprenait une visite, la rédaction d'un rapport ainsi qu'un suivi (essais, prêt de matériel, aide à la prise en main) ;
- 18 interventions collectives dans un objectif de prévention de la santé, comme par exemple l'amélioration de l'environnement ou des places de travail (bruit, postures, température). Certaines de ces interventions collectives ont également permis d'apporter des solutions techniques pour diminuer la charge physique ou des solutions permettant de prévenir des problématiques liées à l'organisation du travail ;
- cinq interventions dans des projets de conception de nouveaux espaces de travail, dans le but d'enrichir ces projets en prenant en compte les éléments liés à l'ergonomie ;
- l'ergonome a également animé deux sessions de formation pour des collaboratrices et collaborateurs de la Ville. Les thématiques abordées étaient le port de charge et les troubles musculo-squelettiques.

### Secteur sécurité au travail

L'ingénieur sécurité et son équipe collaborent activement avec les répondant·e·s sécurité comme personnes de référence du service pour tous les aspects liés à la santé – sécurité.

L'activité principale est le soutien et l'accompagnement des services dans la mise en place de mesures en lien avec la sécurité et santé afin de garantir le respect des responsabilités légales de l'employeur.

Ce soutien spécifique permet une mise en conformité des points relevés lors des différents audits du concept santé et sécurité au travail (MSST) que le Service du travail, via son unité Inspection du travail Lausanne, a réalisé entre 2012 et 2014. Le processus d'amélioration continue s'appuie sur la collaboration établie entre l'USST comme conseiller MSST et les services, au travers des relations avec leur chef·fe, la hiérarchie et le personnel.

### Chiffres clés :

Portfolios des dangers disponibles pour les services	34
Portfolio des dangers en cours	5
Portfolio des dangers en attente	0
Analyses des chaînes de secours effectuées	31
Analyses des chaînes de secours en cours	3
Analyses des chaînes de secours en attente	5
Analyses de risques maternité	73
Formations internes (279 participant·e·s)	18
Commissions de sécurité : 3 commissions x 4 séances	12
Interventions auprès des services	253*

\*Ce chiffre comprend les conseils, les évaluations, les accompagnements et les rapports de mise en conformité pour les thèmes principaux traités suivants : climat des locaux, premiers secours, substances chimiques, transport de marchandises dangereuses, bruit, poste de travail isolé, prévention incendie et explosions, concept d'évacuation, équipements de travail, formations pour les services.



## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGCD)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction et secrétariat du syndic

- coordonne l'administration transversale au sein de la direction et du service et mène divers projets
- prépare et suit des affaires du Conseil communal
- rédige divers documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gère le secrétariat du syndic
- établit les ordres du jour et prépare des dossiers des séances de Municipalité
- participe à divers groupes de travail transversaux de l'administration
- assure l'élaboration et la mise en œuvre de projets stratégiques ou transversaux

#### Comptabilité de direction

- établit, pour la direction et en collaboration avec ses services, le budget de fonctionnement, le plan des investissements et les comptes
- effectue le contrôle budgétaire, la passation des écritures, l'enregistrement des factures et la gestion comptable du personnel de la direction

#### Commission immobilière

- assure la gestion de toutes les transactions immobilières de la Ville (achats, ventes, droit distinct et permanent de superficie (DDP), servitudes, etc.)
- gère la valorisation des immeubles du patrimoine financier
- gère la valorisation du patrimoine immobilier CPCL
- représente la Commune à la Commission d'estimation fiscale du district de Lausanne

#### Bureau de développement & projet Métamorphose

- développe les projets immobiliers favorables à la mise à disposition de logements de qualité en veillant à la durabilité et l'économicité des projets de constructions et de rénovation
- planifie les étapes de développement des grands projets urbains et coordonne les partenaires
- veille à la coordination générale des avant-projets et des projets ainsi qu'à l'émergence d'interfaces de qualité entre les domaines privés et publics sur les différents sites Métamorphose

#### Bureau du développement de la Ville et des relations extérieures

- défend les intérêts de la Ville et met en œuvre les relais de valorisation de Lausanne
- propose et met en œuvre des actions permettant de renforcer la cohérence des politiques communales
- assure un suivi spécifique du secteur du tourisme et des relations avec l'Union des villes suisses et l'Union des communes vaudoises
- assure les relations extérieures de Lausanne avec ses partenaires institutionnels et d'autres collectivités avec lesquelles la Ville collabore, en particulier dans le cadre de la politique de relation avec les hautes écoles et l'Association internationale des maires francophones (AIMF)
- gère des actions spécifiques (solidarité internationale, soutien aux congrès et sociétés locales) et des projets ponctuels

#### Union mondiale des villes olympiques

- favorise le partage d'expériences entre villes autour de l'héritage olympique
- organise la rencontre annuelle des villes olympiques ainsi que diverses réunions autour du sport comme outil de développement

#### Bureau de la communication

- fait connaître et promeut les décisions et positions de la Municipalité ainsi que les atouts et valeurs de la Ville
- accompagne la communication des projets importants des directions et des services
- assure la gestion, le développement du site internet et la présence sur les réseaux sociaux
- accueille, promeut les activités locales et fournit les renseignements généraux à info cité et par téléphone

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8.50	7.00	10.00	9.00
Bureau de la communication	9.20	8.30	9.20	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	3.20	2.30	2.40	1.80
Commission immobilière	3.00	3.00	3.00	3.00
Comptabilité CD	4.10	4.50	4.10	4.20
Direction CD	3.00	3.10	3.00	3.10
Unité web et multimédia	3.50	3.50	3.50	3.50
Villes Olympiques	1.50	1.50	1.50	1.50
<b>Total service</b>	<b>36.00</b>	<b>33.20</b>	<b>36.70</b>	<b>34.40</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+0.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bur. Dével. Immob. & Métamorphose	8	7.00	10	9.00
Bureau de la communication	11	8.30	11	8.30
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	3	2.30	2	1.80
Commission immobilière	3	3.00	3	3.00
Comptabilité CD	5	4.50	5	4.20
Direction CD	4	3.10	4	3.10
Unité web et multimédia	4	3.50	4	3.50
Villes Olympiques	2	1.50	2	1.50
<b>Total service</b>	<b>40</b>	<b>33.20</b>	<b>41</b>	<b>34.40</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Bureau dévelop. Ville Rel. ext	1		1	
Comptabilité CD	0		0	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	5	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

## DIRECTION ET SECRÉTARIAT DU SYNDIC

Durant l'année 2019, le Secrétariat général a notamment :

- mené à bien la certification Global active city qui atteste de la mise en place d'une politique globale de promotion de l'activité physique dans une perspective de promotion de la santé. Quatre axes d'action ont été définis : re-mise en mouvement, sport pour toutes et tous, environnement favorable à la santé et formation-recherche. Le développement et la mise en œuvre du projet s'appuient sur un partenariat établi avec Unisanté, en particulier son département Promotion de la santé et préventions ;
- poursuivi le déploiement de la nouvelle identité institutionnelle, mariant la continuité historique à la modernité en matière de communication ;

- co-organisé la 3<sup>e</sup> édition du festival Lausanne – Méditerranées consacrée au monde albanophone avec une programmation de films, spectacles, concerts, débats et animations en partenariat avec le Théâtre de Vidy, la Cinémathèque suisse, l'Arsenic, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et les associations albanophones.

## COMMISSION IMMOBILIÈRE (CI)

Pour la Commission immobilière, l'année 2019 a été marquée par le départ à la retraite de M. Charles-André Bruttin, après 13 ans de bons et loyaux services en tant qu'adjoint, puis en tant que délégué. Avec le départ de son adjoint, c'est une nouvelle équipe, dirigée par M. Rolf Eberhard, épaulé par M. Robin Schweizer, qui a repris les dossiers de la Commission immobilière et qui assure une transition harmonieuse.

En parallèle, d'importants travaux liés à l'entrée en vigueur du droit de préemption institué par la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif ont été nécessaires. Il a fallu notamment préparer les processus d'échange et de communication avec les notaires et l'Etat de Vaud afin d'assurer les flux d'informations générés par cette nouvelle disposition légale.

La CI a siégé à trois reprises en 2019 et a traité dix affaires. La CI a rédigé ou participé à la rédaction de six préavis présentés au Conseil communal :

- Préavis N°2019/06 « *Opérations immobilières avec et sur le territoire de la Commune d'Epalinge. Cession de l'Eglise des Croisettes – parcelle n° 320. Cession des parcelles nos 273 et 274 entourant l'Eglise des Croisettes. Cession de la parcelle de l'ancien réservoir d'eau de la Cabolétaz – parcelle n° 574. Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie – parcelle n° 2'809* » ;
- Rapport-préavis N°2019/24 « *Réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts "Pour des surfaces commerciales à loyer abordable au centre-ville de Lausanne"* » ;
- Préavis N°2019/25 « *Parcelle n° 874 de Prilly – Immeuble affecté au badminton. Vente à la société Insula S.A. de droits à bâtir octroyé par le plan partiel d'affectation "Viaduc" et accord de péréquation de droits à bâtir. Rénovation de l'immeuble du badminton* » ;
- Préavis N°2019/36 « *Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine E* » ;
- Préavis N°2019/38 « *Cinéma Capitole. Octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur de la Fondation Capitole. Demande d'une subvention d'investissement en faveur de la Fondation Capitole. Octroi d'un cautionnement en faveur de la Fondation Capitole. Rénovation, assainissement et agrandissement du bâtiment* » ;
- Préavis N°2019/40 « *Cité-Joie. Rénovation et densification d'un immeuble de logements à loyers modérés, et création d'appartements neufs supplémentaires, chemin de Cassinette 17. Octroi des aides publiques prévues par la loi du 9 septembre 1975 sur le logement. Prolongation et modification du droit distinct et permanent de superficie n° 104 grevant la parcelle n° 2'576 de Lausanne. Etablissement d'une convention sur les espaces extérieurs* ».

## Opérations foncières réalisées hors préavis

La liste des principales opérations foncières réalisées en 2019 figure sous « Préambule – Autorisation générale de procéder à des acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières, et de statuer sur les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers, en application de l'article 20, lettre f du règlement du Conseil communal ».

## Estimation fiscale

Le délégué et son adjoint ont siégé à la Commission d'estimation fiscale des immeubles du district de Lausanne. Les taxations, nouvelles ou révisées, ont apporté les augmentations suivantes des valeurs fiscales :

2010	CHF 812'560'260.-
2011	CHF 764'822'060.-
2012	CHF 723'920'630.-
2013	CHF 611'940'100.-
2014	CHF 718'374'600.-
2015	CHF 626'820'200.-
2016	CHF 593'798'000.- (résultat intermédiaire)
2017	CHF 915'822'650.- (résultat intermédiaire)
2018	CHF 238'611'500.- (résultat intermédiaire)
2019	CHF 116'097'500.- (résultat intermédiaire)

Ces montants génèrent des revenus fiscaux communaux supplémentaires d'impôt foncier (1.5 %) et d'impôt sur la fortune.

## Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM)

### Développements immobiliers

Le BDM a rédigé le préavis N°2019/36 « *Plaines-du-Loup – premier plan d'affectation – pièce urbaine E. Projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2'000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine. Constitution de droits distincts et permanents de superficie grevant la parcelle n° 20'828 en faveur de Logement Idéal – Société Coopérative, Jaguar Real Estate S.A., CIEPP – Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle, SCCH Le Bled et Coopérative d'habitation La Meute. Octroi de cautionnements solidaires en faveur de Logement idéal SC, de la Coopérative d'habitation La Meute et de la SCCH Le Bled. Bascule d'un crédit d'étude n° 2016/66 : « Métamorphose. Plaines-du-Loup périmètre du plan partiel d'affectation 1 – objets publics. Demande de crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture et les études nécessaires (...) » dans un crédit d'ouvrage n° 2018/01*

« *Projet Métamorphose – Plaines-du-Loup, périmètre PPA 1 équipement parcelles, phase préliminaire – Métamorphose – études générales et travaux préparatoires – Demande crédit d'ouvrage et crédit d'étude (...)* »

Le BDM a contribué à la constitution et au développement des projets suivants qui ont permis d'offrir plus de 287 nouveaux logements en 2019 :

Nom du projet	Programme	Statut
Route du Châtelard 26	12 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Livré en 2019
Fiches lot 11 – SILL	185 logements (subventionnés, régulés, marché libre)	Livré en 2019
En Cojonnex – SCHL	58 logements régulés	Livré en 2019
En Contigny	22 logements régulés	Livré en 2019
Réservoir du Calvaire	194 logements (subventionnés, protégés, régulés, marché libre)	Livraison en 2019-2020
Pra-Roman Nord	88 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Chantier en cours ; livraison 2020
Avenue de Morges 58	78 logements (subventionnés, régulés et marché libre)	Chantier en cours ; livraison 2020
Boveresses	60 logements régulés en coopérative d'habitant-e-s	Chantier en cours ; livraison 2021
Rue Saint-Martin 16-18	41 logements sociaux, 35 lits pour l'hébergement d'urgence	Chantier en cours ; livraison 2021
Pièce urbaine A, Plaines-du-Loup	148 logements (subventionnés, régulés et marché libre), parking centralisé, CMS, PMU, CAT, bureaux	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine B, Plaines-du-Loup	359 logements (subventionnés, régulés et marché libre), commerces, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine C, Plaines-du-Loup	149 logements (subventionnés, régulés), APEMS, crèche	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020
Pièce urbaine D, Plaines-du-Loup	142 logements (subventionnés, régulés et PPE), EMS (120 lits), école, activités	Phase d'avant-projet ; ouverture chantier 2021
Pièce urbaine E, Plaines-du-Loup	342 logements (subventionnés, régulés, marché libre et PPE), bureaux, cafés, autres activités	Demande de permis en cours ; ouverture chantier 2020

## Métamorphose

### La Tuilière

Le site de la Tuilière vit au rythme des travaux des équipements sportifs. Le centre de football a été livré en février 2018 et inauguré le 29 juin 2018. Les travaux du stade de football d'une capacité de 12'000 places assises et d'un centre d'affaire ont débuté en été 2017. L'inauguration du stade est prévue en juin 2020.

L'interface de transports publics ainsi que le carrefour du Solitaire font l'objet de réflexions et d'études.

### Les Plaines-du-Loup

- Plan partiel d'affectation « Ecoquartier des Plaines-du-Loup – étape 1 » (PPA 1)

Après le jugement de tous les concours d'architectures et mandats d'étude parallèles, les cinq concepts d'ensemble des cinq pièces urbaines du PPA 1 ont été déposés, analysés par la Commission consultative des concepts d'ensemble et validés en 2019.

Les premières demandes de permis de construire des cinq lots de la pièce urbaine E ont été déposées au bureau des permis de construire (BPC). Ont suivi les demandes des dix lots des pièces urbaines A, B et C ainsi que le lot du parking centralisé, en été 2019. Puis le projet de l'école en pièce urbaine D en décembre 2019. Les autres lots de cette dernière pièce urbaine D seront déposés courant 2020.

Le préavis de demande d'octroi de droit de superficie de la pièce urbaine E a été rédigé par le BDM et approuvé par le Conseil Communal en décembre 2019.

La rédaction des préavis de demande d'octroi de droits de superficie des lots des pièces urbaine A, B et C a été initiée en 2019 et devrait passer en Municipalité puis au Conseil Communal courant 2020.

Les premiers chantiers privés débiteront en 2020.

- Espaces publics

Après un appel d'offres lancé début 2018, l'équipe lauréate désignée pour le développement et la réalisation du projet des espaces publics a entamé son mandat dès le mois de juin 2018.

Les multiples prescriptions du règlement du PPA, les différentes lois, règlements et pratiques Ville, ainsi que l'intégration progressive des projets des architectes des pièces urbaines, rendent le développement du projet complexe mais passionnant.

Le projet d'espaces publics du plan d'affectation (PA) 1 est le liant entre les multiples bâtiments et représente une forme de prolongement des espaces intérieurs. Il contribue activement, en tant qu'espace piéton, à la qualité de vie pour les habitant-e-s du quartier mais également pour les habitant-e-s des quartiers voisins.

Dès le début de l'année 2019, ce sont l'ensemble de thématiques qui constituent l'espace public qui ont été développées par l'équipe de mandataires et en partenariat avec les services de la Ville concernés. On peut citer à ce titre, la trame verte, la trame bleue, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, le quar-

tier ludique, l'entretien des espaces, les accès de service, les accès feu, tout ceci en s'adaptant régulièrement aux projets des investisseurs.

- Ecole et maison de quartier

L'école du PPA 1 a déposé sa demande de permis de construire en décembre 2019. Située dans la pièce urbaine D, le permis devrait être octroyé fin 2020 pour débiter avec les travaux des réseaux d'eaux communs à la pièce urbaine fin 2020 – début 2021 et poursuivre avec la construction de l'école qui devrait être livrée pour la rentrée 2023. L'école, comme les autres bâtiments du PPA 1, répondra aux objectifs de durabilité, notamment les objectifs de la société à 2'000 watts. Le préavis de crédit d'ouvrage devra être soumis au Conseil communal avant l'automne 2020.

Le programme de la maison de quartier des Plaines-du-Loup, deuxième objet public de l'écoquartier après l'école, a été validé par la délégation municipale et fera l'objet d'une procédure de mandats d'étude parallèles dès 2020 avec pour objet la maison de quartier et ses abords. Ce programme sera présenté et confirmé dans le cadre des forums participatifs des Plaines-du-Loup en 2020. La livraison de la maison de quartier est prévue pour 2024.

- Démarches participatives

Le parc du Loup a été aménagé provisoirement en 2018 avec les habitant·e·s futur·e·s et actuel·le·s. Depuis, selon le processus prévu d'aménagement du parc en trois étapes, dans le cadre de la deuxième étape d'aménagement, diverses améliorations ont pu être apportées courant 2019. On peut citer la mise à disposition de parasols gratuitement durant l'été, l'augmentation d'offres de poubelles, la mise en place de balançoires, la plantation d'arbres au sud-est du parc afin d'offrir un espace de détente agréable et ombragé et la présence régulière de la Ville sur place pour répondre aux questions. Une démarche participative a démarré à l'automne 2019 avec les adolescent·e·s du quartier des Plaines-du-Loup afin d'aménager avec eux un espace qui leur sera dédié de manière provisoire dans le parc du Loup.

Une Commission démarche participative a été mise en place dès février 2019 avec des représentant·e·s de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture, du BDM et de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers afin d'organiser les démarches participatives et de la gouvernance sur le projet des Plaines-du-Loup. En sus, une commission élargie avec des représentant·e·s de l'association de quartier de la Blécherette, du collectif des Plaines-du-Loup, des animateur·trice·s du centre de quartier des Bossons, de la Plateforme d'échange des coopératives d'habitant·e·s pour les écoquartiers (PECHE), de l'Association Ecoquartier et des investisseurs du PA 1, a été mise en place afin d'échanger sur ces thématiques avec des représentant·e·s des futur·e·s et actuel·le·s habitant·e·s.

En septembre 2019, l'ancienne cabane du club de foot Concordia, sise à la route des Plaines-du-Loup 28, a été transformée en maison du projet, lieu d'échanges, de rencontres, de discussions, d'expositions et d'information pour le quartier durant toute la durée du chantier de l'écoquartier. La maison du projet, en plus d'être ouverte au public chaque semaine, est à la disposition des associations et habitant·e·s qui souhaitent s'y réunir. Ceci a aussi permis de répondre aux besoins d'informations régulières sur le projet émis lors des retours de la démarche participative du parc. Elle complète l'espace de rencontre couvert du parc du Loup qui sert également de base à une permanence d'information sur le chantier et l'avancement du projet. La maison du projet offre un espace chauffé et équipé qui permet d'accueillir des activités toute l'année et de recevoir les visiteurs extérieurs durant les chantiers.

Dès 2020, une nouvelle phase de la démarche participative prendra place sous la forme de plusieurs forums participatifs ayant pour but de définir ensemble la vie de quartier attendue, de discuter des espaces publics et socioculturels mais aussi d'informer, d'échanger et de rencontrer des différents usagers actuels et futurs du quartier. Durant 2019, un appel d'offres sur invitation a été réalisé afin de choisir le mandataire responsable de l'organisation de ces forums.

- Plans d'affectation 2 et 3 des Plaines-du-Loup

La délégation municipale a validé la poursuite des réflexions autour de l'image directrice des PA 2&3. Dans le sillage de l'évolution du contexte, en particulier des planifications supérieures, et de la croissance des enjeux climatiques et de durabilité, un mandat a été attribué au bureau Urbaplan afin d'élaborer des scénarii et variantes.

## Les Prés-de-Vidy

- Fouilles archéologiques

Afin de pouvoir établir le cahier des charges des fouilles archéologiques, en complément des séances de coordination avec le Canton, une étude pédologique a été élaborée par le bureau Ecoscan pour connaître la nature des sols du site des Prés-de-Vidy et leur valorisation. L'étude a été terminée en juillet 2019.

En parallèle, une demande de permis de démolition des bâtiments existants et d'abattage des arbres est en cours d'élaboration et sera déposée début 2020.

L'appel d'offres pour les fouilles archéologiques est en cours d'élaboration et sera lancé printemps 2020 et les fouilles devraient pouvoir débiter en fin d'année 2020.

- Etudes

Suite à la validation du schéma directeur en 2018, différentes études complémentaires de faisabilité ont été élaborées entre 2018 et 2019 concernant notamment les infrastructures de mobilité douce, l'optimisation de l'établissement horticole et des ateliers, le type de logements à développer, ainsi que le patrimoine bâti et arboré existant.

Suite aux résultats de celles-ci, un affinage du concept urbain a été défini afin d'étudier plus précisément la faisabilité du schéma directeur et d'en confirmer les principes. Pour ce faire, une nouvelle étude a été confiée à une équipe de spécialistes de développement urbain fin 2019. Le bureau AWP, un des quatre participants aux mandats d'étude parallèles (MEP), a donc été choisi pour réaliser cette étude car une grande partie des principes du schéma directeur est basée de leur réflexion dans le cadre des MEP. En sus, il a été demandé à AWP de s'adjoindre de bureaux spécialistes dans les domaines de la mobilité, de l'environnement et du paysage, afin de pouvoir traiter l'ensemble des thématiques concer-



nées. L'étude se déroule en trois étapes entre 2019 et 2020 et déterminera les principes du projet urbain qui serviront de base pour l'élaboration des avant-projets des plans d'affectation (PA).

- Plans d'affectation (PA)

En 2019, le Canton a transmis ses remarques sur l'examen préliminaires des deux PA au Service de l'urbanisme. La prochaine étape sera celle des études d'accompagnement des PA.

### **PA et plans de quartier**

Le bureau a également collaboré aux réflexions relatives à la planification des quartiers du Vallon, de l'Arzillier et la couverture de l'autoroute A9 aux Boveresses.

### **Communication**

Dans le sillage du renouvellement des pages internet du projet Métamorphose, une newsletter sur les avancées du projet a été envoyée tous les mois aux personnes qui suivent le projet. Les pages des réseaux sociaux à jour régulièrement et informent des événements ou nouveautés sur le projet. Différentes visites sur le terrain ont été organisées.

Une information publique sur le projet des Plaines-du-Loup a eu lieu le 4 septembre 2019 dans le cadre de l'inauguration de la maison de projet comprenant une exposition qui sera mise à jour régulièrement.

Une campagne de communication pour les grandes infrastructures sportives (Vaudoise aréna, stade de la Tuilière, etc.) a été mise en place par le Service des sports en coordination avec les instances concernées pour organiser les portes ouvertes et inaugurations de ces grandes infrastructures.

### **BUREAU DE LA COMMUNICATION (BCOM)**

Le Bureau de la communication assure la mise en œuvre de la politique de communication de la Municipalité. Il s'occupe du suivi de la communication générale et des grands projets. Il est aussi en charge de la rédaction et la diffusion de communiqués de presse sur le site [www.lausanne.ch/actualités](http://www.lausanne.ch/actualités), des informations diverses, de la rédaction du Journal communal, des prestations photographiques, de l'accueil des citoyen·ne·s et de la présence numérique de la Ville. L'année 2019 aura vu :

- la poursuite de l'implémentation de la nouvelle identité visuelle de la Ville et le développement de ses diverses déclinaisons ;
- le développement de la stratégie de communication de la Ville sur les plateformes numériques diverses, comme le site internet, dont l'architecture et le contenu ont été entièrement revisités, ou les réseaux sociaux ;
- une harmonisation de l'ensemble des démarches et prestations offertes par la Ville sur internet permettant une meilleure accessibilité aux citoyen·ne·s ;
- une mise à jour de l'application mobile Lausanne et l'ajout de nouvelles fonctionnalités, en particulier la page permettant de signaler les cas de harcèlement de rue ;
- la production de vidéos pour appuyer la communication de divers projets (harcèlement de rue, rétrospective, projet du Capitole, projet du Théâtre de Vidy, Convention des droits de l'enfant, etc.) ;
- la réalisation, en soutien aux services, de diverses publications ;
- l'engagement d'une nouvelle responsable du bureau qui s'est attelée à consolider la réorganisation du bureau de la communication initiée fin 2018.

### **Info cité et centrale téléphonique**

Tout comme les années précédentes, info cité a accompagné les Lausannois·e·s et les personnes de passage dans leurs démarches administratives et recherches d'informations sur la vie associative, culturelle et sportive lausannoise. Les équipes, avec notamment 7'000 appels par mois en moyenne, ont été à l'écoute de chacun·e, personnifiant la volonté municipale de maintenir un contact direct entre la population et l'administration.

Par ailleurs, info cité a tenu à jour l'agenda des manifestations sur le site [www.lausanne.ch/agenda](http://www.lausanne.ch/agenda), un espace très apprécié des internautes, et réalisé des annonces diffusées sur les écrans proposés dans les bus tl. Le petit calendrier des fêtes, une publication très attendue en fin d'année, a été édité, tout comme la publication [www.jevaisauxmusees.ch](http://www.jevaisauxmusees.ch) des musées lausannois.

### **BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES (DEVEX)**

Le dossier Beaulieu a demandé un suivi important durant l'année 2019. Un préavis portant sur la restructuration de Beaulieu a été adopté par la Municipalité en début d'année puis validé par le Conseil communal durant le printemps. Le dispositif prévoit la reprise des actifs de la Fondation de Beaulieu par une nouvelle société anonyme entièrement propriété de la Ville de Lausanne. La nouvelle société sera propriétaire des bâtiments et en charge de leur exploitation. Beaulieu verra une partie de ses locaux occupés par des tiers : l'école de soins infirmiers de La Source est locataire d'une partie des surfaces du palais de Beaulieu (bâtiment principal) et le Tribunal arbitral du sport a finalisé l'achat d'une partie de l'aile sud du bâtiment principal. Enfin, le Ballet Béjart Lausanne a également procédé à l'achat et à la transformation des locaux qu'il occupe depuis plusieurs années (aile nord du bâtiment principal). Le reste du bâtiment principal comprend le théâtre – repris par la nouvelle S.A. de Beaulieu – qui fait l'objet d'une modernisation importante engagée en 2019, ainsi que des surfaces d'exposition et de congrès. Les halles Sud feront l'objet de travaux d'adaptation limités et resteront dévolues aux expositions, avec possibilité d'y organiser aussi d'autres manifestations (fêtes, congrès, etc.). Les halles Nord ont été reprises par la Ville de Lausanne qui y implantera, après reconstruction, des activités à vocation économiques. Les

réflexions sont engagées sur l'avenir de cette partie du site qui demandera l'adoption d'un PPA. Comme la plupart des centres de congrès et d'exposition en Europe, Beaulieu ne sera pas en mesure de couvrir l'entier de ses charges. Si ses coûts d'exploitation pourront être compensés par ses recettes commerciales, il n'en va pas de même pour les charges liées aux investissements (intérêts et amortissements) qui seront pris en charge par la Ville conformément aux indications du préavis adopté par le Conseil communal.

L'exercice a aussi vu la préparation de l'adaptation du règlement intercommunal sur la taxe de séjour. Il s'agit d'augmenter les recettes provenant de la taxe de séjour afin de contribuer aux charges financières de Beaulieu et du SwissTech convention center de l'EPFL. L'accroissement des recettes permettra aussi de financer la recherche et l'accueil de congrès internationaux et de grands événements sportifs ou culturels. Ces manifestations, de niveau international, demandent en effet de plus en plus de participations financières de la part des collectivités qui souhaitent les accueillir. La réforme de la taxe de séjour vise aussi à mieux taxer les locations par des particuliers par l'intermédiaire de plateformes de location en ligne de type Airbnb et à accueillir de nouvelles communes au sein de l'entente intercommunale qui gère la taxe de séjour. La dimension intercommunale du règlement sur la taxe de séjour implique de devoir faire adopter le nouveau règlement dans les mêmes termes par l'ensemble des communes partenaires (neuf à ce jour). Pour y parvenir, le processus d'élaboration du nouveau texte a été accompagné par une démarche d'information et de concertation avec les milieux touristiques, notamment hôtelier·e·s et les communes membres.

La collaboration entre la Ville et l'Université de Lausanne poursuivie, conformément à la convention-cadre de collaboration signée par Lausanne avec l'institution universitaire. Elle vise à développer une collaboration régulière entre les deux institutions au bénéfice tant des chercheur·euse·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s de l'Université, que des services de la Ville. Cette convention a notamment permis la poursuite de la participation au réseau international EUniverCities regroupant des couples villes-universités européennes (rencontre à Malaga sur le thème du tourisme) ainsi que le développement du dispositif Interact visant à financer des projets de recherche présentés conjointement par un·e chercheur·euse et un service de la Ville de Lausanne. 2019 a vu à ce titre l'achèvement des premiers projets lancés en 2018 avec un premier retour d'expérience ainsi que l'acceptation d'une nouvelle série de projets.

Dans le cadre de la participation de Lausanne à l'Association internationale des maires francophones (AIMF) – où elle préside la Commission villes et développement durable depuis 2008, Lausanne a organisé une rencontre de la commission à Lausanne ainsi qu'un atelier de terrain à Marrakech. Ces deux rencontres ont été consacrées aux démarches participatives, avec une dimension plus théorique et générale à Lausanne et la mise en valeur de réalisations concrètes en la matière à Marrakech. Elles ont été marquées par une participation élevée et par un engagement important de la part des membres de la commission. En fin d'année, Lausanne a également participé l'assemblée générale annuelle de l'AIMF et de son Bureau qui s'est tenue à Phnom Penh au Cambodge.

L'appui aux projets de solidarité internationale est une autre activité du Bureau. En 2019, la Ville a financé des projets présentés par la Fédération vaudoise de coopération (Fedevaco) s'inscrivant dans le développement durable et des projets qui lui ont été adressés en direct. Au total, c'est un montant de CHF 350'000.- qui a été attribué à ces différentes réalisations.

La tenue du secrétariat de la commission intercommunale de la taxe de séjour, qui gère le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), constitue une autre mission du Bureau: 26 projets ont été soutenus pour un montant total de CHF 1'655'000.- dépassant les financements encaissés pour l'exercice, notamment en raison de la réalisation en 2019 de projets importants liés aux Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ).

L'appui aux congrès a vu Lausanne soutenir une quinzaine de congrès, principalement dans le domaine du sport et dans celui des recherches académiques. Cette activité de soutien est essentielle pour le rayonnement de Lausanne mais aussi pour son développement touristique. Elle devrait à l'avenir prendre une ampleur nouvelle avec la possibilité de bénéficier de ressources accrues au titre de l'augmentation des recettes du FERL, dès 2021.

## **UNION MONDIALE DES VILLES OLYMPIQUES**

L'Union mondiale des villes olympiques est une association fondée par Lausanne et Athènes qui regroupe les villes ayant ou allant accueillir les Jeux Olympiques. L'association vise à favoriser le partage d'expériences entre villes sur les questions en relation avec l'héritage Olympique: bénéfices économique, environnemental et social des Jeux et des grandes manifestations sportives, moyens de valoriser ces événements au profit d'un développement urbain durable, promotion des actions de mise en valeur, etc.

Les activités de l'association ont été marquées par un développement positif de sa notoriété, avec l'adhésion de trois nouvelles villes, l'avancée des discussions avec d'autres membres potentiels et par le développement des activités de l'association à l'étranger. Les activités de l'association sont aussi mises en valeur en lien avec l'organisation des JOJ.

Parmi les faits marquants de 2019, on peut mentionner:

- l'organisation de la Rencontre annuelle des villes olympiques à Tokyo et à Sapporo, Japon;
- l'organisation de la 6<sup>e</sup> édition du sommet Smart Cities & Sport, destiné aux villes olympiques et non-olympiques, intéressées à la thématique du sport comme outil de développement, à Tokyo, Japon;
- la participation à la convention SportAccord et organisation des sessions destinées aux villes à Gold Coast, Australie;
- la participation à la Commission durabilité et héritage du CIO;
- la préparation d'un programme d'observateurs Lausanne 2020 pour les membres de l'Union mondiale des villes olympiques;
- la participation à des événements internationaux (congrès, manifestations, rencontres directes).



## SERVICE DE LA CULTURE (CULT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- définition et application de la politique culturelle
- représentation de la Ville par le chef de service et ses adjoints dans les conseils de fondation des principales institutions culturelles subventionnées
- décisions sur la répartition et le suivi des subventions
- suivi des institutions culturelles, de la scène artistique indépendante et des écoles de musique
- gestion de la Collection d'art de la Ville de Lausanne
- gestion et promotion des quatre musées communaux

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Collection de l'Art Brut	10.40	10.40	10.40	9.40
Musée design et arts appliqués	12.60	12.00	12.60	12.60
Musée historique de Lausanne	16.65	16.65	16.65	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	5.80	6.00	6.00	6.00
Unité administrative	7.80	8.00	7.80	8.00
<b>Total service</b>	<b>53.25</b>	<b>53.05</b>	<b>53.45</b>	<b>52.65</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+0.20

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Collection de l'Art Brut	13	10.40	12	9.40
Musée design et arts appliqués	17	12.00	18	12.60
Musée historique de Lausanne	22	16.65	22	16.65
Musée Romain de Lausanne-Vidy	10	6.00	10	6.00
Unité administrative	10	8.00	10	8.00
<b>Total service</b>	<b>72</b>	<b>53.05</b>	<b>72</b>	<b>52.65</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Musée historique de Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	1	2
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Inauguration du nouveau Musée cantonal des beaux-arts (MCBA), marquant l'ouverture publique désormais permanente du site Plateforme 10 ;
- signature d'une convention avec l'Etat de Vaud planifiant le transfert progressif dès 2021 du Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC) à une fondation de droit public sous l'égide de l'Etat de Vaud ;
- installation d'un ascenseur à la Collection de l'Art Brut (fermeture du musée durant cinq mois) ;
- rachat des locaux de travail du Ballet Béjart Lausanne (BBL) au chemin du Presbytère par la Fondation BBL, début des travaux et déménagement temporaire de la troupe dans les halles Nord de Beaulieu (parallèlement aux travaux du théâtre de Beaulieu) ;
- inauguration du Centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse à Penthaz ;
- fermeture du cinéma Le Capitole, en prévision des travaux de rénovation et d'extension ;
- diffusion de la consultation du milieu musical lausannois et séance plénière d'échanges autour des nouveaux formats et critères de soutien à la scène musicale indépendante ;
- diffusion de l'étude sur les publics de la culture à Lausanne ;
- édition d'un nouveau guide Art en Ville, mettant en lumière 82 œuvres dans l'espace public lausannois ;
- réhabilitation du parc archéologique de Vidy ;
- renouvellement des contrats de confiance octroyés aux compagnies Jours tranquilles et Marielle Pinsard, attribution d'un nouveau contrat de confiance à la compagnie Snaut, octroi de la 10<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral à Myriam Demierre ;
- entrée en fonction de Mme Noémie Robidas, nouvelle directrice de la Fondation de la haute école de musique Vaud Valais Fribourg (HEMU) et du Conservatoire de Lausanne ;
- entrée en fonction de M. Pierre-Fabien Roubaty, nouveau directeur de l'Ensemble vocal de Lausanne ;
- première édition de la nouvelle mouture du festival de musiques électroniques Electrosanne ;
- conférence de presse présentant les axes forts de la politique culturelle de la Ville, le 25 septembre 2019 ;
- édition de la première publication détaillant l'ensemble des subventions du Service de la culture (pour 2018).

## FINANCEMENT RÉGIONAL

La participation financière de l'Etat de Vaud aux institutions culturelles lausannoises soutenues par le Service de la culture s'est élevée à CHF 10'965'500.-, sans compter les aides ponctuelles distribuées par la Commission cantonale des activités culturelles.

Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise a versé aux quatre grandes institutions culturelles lausannoises (BBL, Théâtre de Vidy, Opéra de Lausanne et Orchestre de chambre de Lausanne) un montant de CHF 850'000.-.

Le Théâtre Kléber-Méleau (TKM) est au bénéfice d'une convention de subventionnement impliquant le soutien financier de neuf communes de l'ouest lausannois ainsi que de l'Etat de Vaud. La convention de subventionnement à la compagnie de théâtre Super trop top (STT) implique le soutien financier des communes de Genève et de Meyrin, ainsi que du Canton de Genève ; celle à la compagnie de danse Linga implique le soutien financier de la Commune de Pully, ainsi que de l'Etat de Vaud.

## MUSÉES ET ARTS VISUELS

### Musée de design et d'arts appliqués contemporains (MUDAC)

48'842 personnes ont visité le MUDAC (expositions temporaires, permanentes, manifestations, événements particuliers et animations). Quatre expositions du musée en itinérance ont également été vues par 132'253 personnes.

Expositions temporaires :

- Verre en Scène, du 1<sup>er</sup> janvier au 22 septembre 2019 ;
- The Bauhaus # it's all design, du 20 septembre 2018 au 6 janvier 2019 ;
- Histoires à modeler, du 20 septembre 2018 au 20 janvier 2019 ;
- Nez à nez. Parfumeurs contemporains, du 15 février au 16 juin 2019 ;
- Ligne de Mire, présentée à Aarau du 2 mars au 25 mai 2019 ;
- MUDAC : un aperçu, au salon Habitat-Jardin du 16 mars au 24 mars 2019 ;
- La Dame des Han, Collection Berger, du 11 mai au 31 décembre 2019 ;
- BIG GAME, objets du quotidien, du 10 juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- HORS PISTES, dialogues entre artisans et designers, du 10 juillet 2019 au 12 janvier 2020 ;
- Nez à Nez. Parfumeurs contemporains à Shanghai, Chine du 24 août au 25 octobre 2019 ;
- Sneaker Collab, du 19 septembre 2019 au 26 janvier 2020 ;
- Bijoux en jeu à Séoul, Corée du Sud du 1<sup>er</sup> novembre au 8 décembre 2019 ;
- Chromatik à Mannheim, Allemagne du 1<sup>er</sup> décembre 2019 au 26 avril 2020.

## **Musée Historique Lausanne (MHL)**

Après une année riche en événements en 2018 organisés dans le cadre de sa réouverture, le MHL a connu en 2019 une hausse de fréquentation, totalisant 31'809 visiteur·euse·s (exposition permanente, événements particuliers et animations).

La principale exposition de l'année, Silhouette – le corps mis en forme, présentée du 12 avril au 29 septembre 2019, a représenté, en six mois d'ouverture, une part substantielle de la fréquentation.

Les animations et manifestations liées à cette exposition – conférences, ateliers, visites – ont connu un grand succès, confirmant l'importance toujours croissante de la médiation comme facteur de diversification des publics, de visibilité et d'attractivité.

Suite au départ de deux médiatrices, une transition s'opère depuis la fin de l'année 2019 avec une nouvelle personne.

## **Collection de l'Art Brut (CAB)**

33'203 personnes ont visité la Collection de l'Art Brut (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- Acquisitions 2012-2018, du 8 juin 2018 au 3 mars 2019 ;
- Art Brut du Japon, un autre regard, du 30 novembre 2018 au 28 avril 2019 ;
- Carlo Zinelli, recto verso, du 19 septembre 2019 au 2 février 2020 ;
- Théâtres, 4<sup>e</sup> Biennale de l'Art Brut, du 29 novembre 2019 au 26 avril 2020 ;

Deux expositions de la Collection de l'Art Brut ont été présentées hors les murs, à Aarau (29'470 visiteur·euse·s) et à Amsterdam (76'860 visiteur·euse·s).

Expositions en itinérance :

- Swiss Made – Kunst im Verborgenen, du 26 janvier au 28 avril 2019 à l'Aargauer Kunsthhaus Aarau ;
- L'Art Brut de Jean Dubuffet, du 30 janvier au 25 août 2019 à l'Outsider art museum d'Amsterdam.

L'année a été marquée par d'importants travaux, dont l'installation d'un ascenseur, le remplacement des vitrines du musée datant de 1976, la pose d'un monte-chaises entre le 2<sup>e</sup> étage et les combles du bâtiment, la transformation de l'espace d'accueil du musée et de la librairie, le remplacement des deux chaudières à mazout par une chaudière centralisée à gaz et la création de nouvelles liaisons (gaz et eau chaude) entre les bâtiments.

L'année 2019 a également vu l'organisation de deux événements marquants : Art Brut XXL, une exposition de photographies grand format dans le parc du Château de Beaulieu et Les Jardins de l'Art Brut organisés en partenariat avec l'Auberge de Beaulieu.

## **Musée romain de Lausanne-Vidy**

9'656 personnes, dont 1'324 écolier·ère·s, 1'141 étudiant·e·s et 1'610 enfants hors cadre scolaire, ont visité le Musée romain de Lausanne-Vidy (expositions temporaires, permanente, événements particuliers et animations).

Expositions temporaires :

- Le clou de l'exposition (et vice versa), du 16 mars 2018 au 20 janvier 2019 ;
- Que le meilleur gagne ! du 16 mars 2019 au 2 février 2020.

L'exposition Que le meilleur gagne ! était la première des manifestations culturelles mises sur pied en marge des JOJ 2020. Dépassant les cadres antique et sportif, elle a proposé un regard critique sur la compétition et ses dérives variées, notamment dans une société moderne où est instaurée la rivalité, où se propage la partition caricaturale entre *winner*s et *loser*s et où, comme dans l'Antiquité, la compétition sert de divertissement de masse. L'exposition fut accompagnée d'un Championnat du monde des visiteur·euse·s, sous forme de questions réparties en quatre épreuves.

Créée en 2003, l'exposition Futur antérieur, trésors archéologiques du 21<sup>e</sup> siècle après J.-C., circule depuis 16 ans en France et en Belgique. En 2019, elle a été présentée au Musée ARCHEA Louvres à Roissy (France) puis au Musée départemental d'Epinal, où elle demeure ouverte jusqu'au 31 janvier 2020.

L'exposition Taube niveau, conçue en 2014, a quant à elle été présentée au centre d'exposition Vitrine des Ardennes de Charleville-Mézières, puis à l'Agora de Rethel (France).

L'exposition Trop c'est trop ! Mythes et limites, conçue en 2017, est partie à Paris pour être présentée à l'Espace culturel de l'aéroport international de Roissy-Charles de Gaulle. Elle y a été parcourue par de nombreux visiteur·euse·s, en particulier des groupes scolaires au gré d'un programme d'animations également importé de Vidy.

Le programme des animations a maintenu son rythme : 69 ateliers divers ont été menés en 2019 pour 946 participant·e·s. Le musée a également conduit 28 visites guidées pour 544 personnes.

Les cycles de conférences Compléments d'objets, en marge des expositions temporaires, se sont poursuivis. Ces présentations ont attiré 146 personnes au total pour sept conférences. La Nuit des musées et ses animations a, quant à elle, attiré 1'023 visiteur·euse·s.

Plusieurs événements ponctuels ont été organisés ou accueillis au musée : journée de la division du travail du Secrétariat d'Etat à l'économie, activités du Good festival, rencontres, cours et séminaires variés.

### **Parc archéologique de Vidy**

Piloté par le Musée romain de Lausanne-Vidy, avec le précieux concours de nombreux services de la Ville, le projet de réhabilitation du Parc archéologique de Vidy a été concrétisé le 19 juin 2019.

Les vestiges archéologiques de Vidy se retrouvent ainsi mieux mis en valeur, alors qu'une nouvelle signalétique et une installation de médiation permettent une meilleure perception de ce que fut autrefois le *forum*, l'antique centre-ville de Lausanne. Par ailleurs, à proximité immédiate, l'abri protégeant la mosaïque à décor géométrique noir et blanc a été remis à neuf et se retrouve mieux valorisé.

Enfin, une œuvre artistique d'Etienne et de Fabien Krähenbühl a été installée dans l'étang du parc archéologique. Clin d'œil à la zone portuaire d'antan, Horizons Lousonna a été réalisé à partir des pieux antiques découverts dans le cadre des fouilles préalable au chantier du nouveau siège du CIO.

### **Fondation de l'Hermitage**

Cette institution, soutenue par la Ville de Lausanne par une subvention pour l'entretien de la maison et du parc, tire un bilan très positif de l'année 2019, avec une fréquentation totale de 83'539 visiteur·euse·s. Elle a présenté deux expositions en 2019 :

- La peinture anglaise, de Turner à Whistler, du 1er février au 2 juin 2019 ;
- Ombres, de la Renaissance à nos jours, du 28 juin au 27 octobre 2019.

### **Association des musées de Lausanne et Pully (AMLP) / Nuit des musées de Lausanne et Pully (NDM)**

L'Association des Musées de Lausanne et Pully (AMLP) a pour but de sensibiliser un large public aux activités des 22 institutions qui la composent. En 2019, les institutions membres ont organisé plus de 55 expositions temporaires et plus de 1'500 événements.

L'AMLP a également produit un support promotionnel édité à 36'500 exemplaires quatre fois durant l'année, soit 146'000 exemplaires distribués dans de nombreux hôtels des cantons de Vaud, Genève, Berne, dans plus de 100 musées en Suisse, dans les centres culturels de Lausanne, Genève et Fribourg ainsi que dans des offices du tourisme du pourtour lémanique. L'association a également organisé deux campagnes d'affichage.

En 2019, La Nuit des musées de Lausanne et Pully (NDM) a attiré près de 14'000 visiteur·euse·s. Elle s'est associée à Lausanne en Jeux! et à 24 clubs sportifs du canton. Ensemble, musées et athlètes ont imaginé des dizaines d'animations inédites, qui ont rencontré un vif succès. Au total, ce sont 32 expositions et 123 animations (concerts, performances, visites thématiques, ateliers participatifs) qui ont été présentées, de 14h à 2h du matin.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'événement NDM a été intégré au sein de l'AMLP. L'ensemble des biens de l'association de la Nuit des musées a été repris par l'AMLP. Le coordinateur a été réengagé par l'AMLP au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'association compte un membre de moins suite à la fusion du Musée monétaire cantonal avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

### **Soutiens dans le domaine des arts visuels**

Durant l'année, la Commission des arts visuels a examiné 92 dossiers de demandes de soutien au cours de trois séances ordinaires. Elle a en outre visité quatre ateliers d'artistes.

Sur recommandation de la Commission, la Ville a soutenu des artistes lausannois·e·s pour 22 expositions nationales et internationales ainsi que pour la réalisation de sept publications. Des aides ont également été apportées aux activités de l'association professionnelle des artistes visuel·le·s en Suisse, Visarte Vaud et du centre d'art contemporain Circuit, ainsi que de dix autres lieux d'art indépendants et associations d'artistes. Deux artistes ont bénéficié de résidences : quatre mois au Caire pour l'un, un mois à Gênes pour l'autre. Les manifestations Aperti, les Urbaines et la Nuit des images ont également été soutenues.

L'édicule de la Maladière a accueilli une résidence artistique organisée par l'espace d'art indépendant Urgent Paradise.

Dans le but d'optimiser ses soutiens, le Service de la culture a initié une démarche participative pour faire émerger un·e partenaire représentant·e de la scène artistique et en charge de développer l'offre d'ateliers d'artistes. Des discussions ont eu lieu avec les espaces d'art indépendants qui aboutiront à la signature à court terme de conventions pluriannuelles.

### **Art en Ville**

Le projet Art en Ville met en valeur les œuvres et installations artistiques qui se situent dans l'espace public lausannois.

En 2019, un nouveau guide a été édité. Il présente une sélection subjective de 82 œuvres, réparties par zone géographique, et dont la découverte est encouragée par le biais de six parcours pédestres. Une balade thématique, appelée Drôles de bêtes urbaines, est à télécharger sous forme de podcast.

### **Collection d'art de la Ville de Lausanne (CAL)**

Des œuvres de Jessica Russ, Natacha Donzé, Laurent Kropf et David Gagnebin-de Bons ont été acquises pour la Collection d'art de la Ville de Lausanne, de même que des estampes de divers artistes.

Une vingtaine d'œuvres ont été accrochées dans les divers sites de l'administration communale. En tout, ce sont plus de 100 œuvres qui ont été déplacées cette année, pour photographie à l'atelier de numérisation, encadrement, restauration, accrochage ou retour dans les dépôts de la CAL. Un tableau de Jacques Berger a également été prêté au Musée d'art de Pully pour une exposition temporaire.

Afin de mettre à jour les valeurs d'assurance des œuvres de la CAL, la campagne d'évaluation de celles-ci, qui a débuté en 2018, se poursuit et devrait aboutir en 2021.

S'agissant de la sécurité des œuvres installées dans les bureaux de l'administration communale, une partie de celles-ci a pu être contrôlée dans le cadre d'un service civil, ce qui a conduit au rapatriement de certaines œuvres dont les conditions d'exposition n'étaient pas optimales ou qui nécessitaient une restauration. Pour le personnel de l'administration, l'emprunt d'œuvres de la CAL a été facilité et encouragé afin de faire davantage connaître et circuler ce patrimoine.

En parallèle et dans le but de présenter des œuvres dans l'espace public ou dans les collèges, des médiations pour les élèves de la Ville de Lausanne ont été créées et testées sur trois classes en 2019. Les animations en découlant seront données entre mars et juillet 2020 dans le cadre des activités culturelles proposées aux enseignant·e·s. En tout, ce ne sont pas moins de 66 classes qui en bénéficieront.

### **Dépôts des musées communaux et de la CAL**

Les œuvres de la Collection de l'Art Brut ont dû être déménagées en urgence en début d'été 2019 dans un nouveau dépôt, pour pallier aux conditions de conservation insuffisantes des espaces existants. Les locaux mis à disposition pour la CAL ne sont pas climatisés et les conditions de conservation des œuvres restent loin d'être idéales. Toutefois, ces différents dépôts permettent de résoudre une partie de la problématique de l'entreposage des collections de musées, dans l'attente de dépôts sécurisés et climatisés inscrits dans le rapport-préavis N°2015/01 « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* ».

Les éléments muséographiques des quatre musées communaux sont déposés dans une halle industrielle dans la périphérie lausannoise.

### **Atelier de numérisation et base de données des collections**

Rattaché au Service d'organisation et d'informatique depuis son transfert administratif en 2010 du Service de la culture, l'atelier poursuit son travail de numérisation des œuvres des musées communaux. Ce sont environ 8'800 images d'objets culturels qui ont été prises en studio et numérisées en haute définition. Parallèlement, le SOI et le Service de la culture poursuivent la recherche d'une solution de remplacement à Museris, une refonte complète de cette plateforme de gestion des collections muséales étant nécessaire pour cause d'obsolescence technique.

## **THÉÂTRE**

### **Théâtre Vidy-Lausanne**

50'580 spectateur·trice·s ont assisté aux 65 spectacles du Théâtre de Vidy pour un taux de fréquentation de 80.74%. Le théâtre a connu une belle saison de tournées, avec 12 spectacles (302 représentations) en Suisse et à l'étranger.

La saison 2018-2019, composée de plus de 50 propositions, comprenait 16 créations à Vidy, dont celles des artistes lausannois·e·s suivant·e·s : Guillaume Béguin, Yasmine Hugonnet, Massimo Furlan, Guillaumarc Froidevaux et Nina Negrim, le collectif Gremaud/Gurtner/Bovay et la photographe Loan Nguyen.

Parmi les temps forts de la saison figurent la création *Les Idoles* de Christophe Honoré qui fut un succès public et critique tant à Vidy qu'en tournée, la venue du cinéaste Jean-Luc Godard, qui présentait en exclusivité son *Livre d'images*, le grand succès de la création *Les Italiens* de Massimo Furlan, ou encore le spectacle *Retour à Reims* de Thomas Ostermeier.

Cette saison a été marquée par la réflexion autour des travaux de rénovation et d'extension du Théâtre de Vidy. Une étude a été menée quant aux solutions de relogement temporaire, nécessaires à la poursuite des activités pendant les travaux : stockage des matériels déplacés ou démontés, création d'un lieu temporaire d'accueil du public (Kantina, bar, billetterie), transfert des postes de travail des espaces en rénovation.

Enfin, au cours de cette saison, le conseil de fondation a vu une partie de ses membres renouvelés avec les départs de Natacha Litzistorf, Elisabeth Wermelinger et Pascal Broulis, les arrivées de Caroline de Watteville, Chantal Prod'hom, Marie Neumann, Nathalie Lannuzel, Luc Meier, François Ansermet et Jean-Paul Felley.

### **Théâtre Kléber-Méleau (TKM)**

Plus de 12'000 spectateur·trice·s ont assisté aux représentations des créations et coproductions proposées par le TKM à Lausanne. La création *Ma Colombine* a été présentée et a également été jouée en tournée, dont trois semaines au festival d'Avignon. Une première coproduction et création a vu le jour au TKM avec le metteur en scène Cédric Dorier pour *Le Roi se meurt*. Elle est partie en tournée pour 50 dates en Suisse romande.

Une nouvelle collaboration a vu le jour avec la Fondation de l'Hermitage et une collaboration artistique s'est poursuivie avec le Théâtre de Carouge et le Théâtre Am Stram Gram à Genève.

En 2019 a également eu lieu la préparation du renouvellement de la convention de soutien entre les communes de l'ouest lausannois, Lausanne et le Canton de Vaud (renouvellement pour 2021-2024). Par ailleurs, le conseil de fondation a renouvelé le mandat de directeur à Omar Porras.

### **Théâtre Arsenic**

14'802 spectateur·trice·s ont assisté aux 208 représentations des 52 spectacles et manifestations (accueils et coproductions théâtrales, chorégraphiques, pluridisciplinaires...) proposés dans le programme de saison.

Le théâtre, centre d'art dédié à la création contemporaine en danse, théâtre et performance, a poursuivi sa politique d'accompagnement artistique encourageant les nouveaux propos et les nouvelles esthétiques des artistes locaux, suisses



et internationaux. Les principaux événements internationaux en 2019 ont été le traditionnel Programme commun mais aussi la vitrine Swiss dance days, dont la moitié des œuvres sélectionnées se trouvent être ses propres coproductions. A la présidence de la Fondation, Florence Bettschart-Narbel a remplacé Jacques Zwahlen, arrivé à la fin de son mandat.

### **Théâtre Boulimie**

10'375 spectateur·trice·s ont assisté aux 73 représentations lausannoises proposées par le Théâtre Boulimie.

La programmation a été marquée par les prolongations de M3 – La nouvelle Revue de Lausanne en début d'année, par le spectacle Exister, définition de Yann Marguet, créé à Boulimie, ainsi que par la création maison de Boulimie intitulée Que la vie est simple quand elle n'est pas compliquée.

L'année 2019 aura été marquée par le départ de Kaya Güner, co-directeur du Théâtre Boulimie avec Frédéric Gérard depuis la succession de Lova Golovtchiner et Martine Jeanneret en 2013. Une mise au concours pour la direction dès la saison 2020-2021 a été lancée.

### **Théâtre du 2.21**

6'992 spectateur·trice·s ont assisté aux 176 représentations des 50 propositions artistiques de la saison (15 créations, 35 coproductions et accueils) ainsi qu'à 7 manifestations.

2019 a été une année prolifique en collaborations avec d'autres théâtres. Parmi les belles réalisations musicales, il convient de citer Le dernier rempart, Comme on glisse et Sweeney Todd. Durant cette année, un festival dévolu aux musicien·ne·s débutant·e·s a été mis en place.

### **Pulloff Théâtres**

6'250 spectateur·trice·s ont assisté aux 162 représentations des 12 spectacles proposés dont 11 créations et un accueil.

En 2019, le co-fondateur du théâtre Joseph Voeffray est malheureusement décédé. La direction du Pulloff est passée d'un triumvirat à un binôme avec les co-fondateurs restants Jean-Gabriel Chobaz et Geoffrey Dyson.

### **Centre culturel des Terreaux**

12'089 spectateur·trice·s ont assisté aux 64 représentations des 33 créations, coproductions et autres manifestations proposées. La saison 2018-2019 a été la dernière du premier directeur et co-fondateur de l'Espace culturel des Terreaux, Jean Chollet, parti à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2019. La saison 2019-2020 est la première programmée par Didier Nkebereza, nouveau directeur du Centre culturel des Terreaux entré en fonction fin 2018.

### **Le Petit Théâtre**

22'895 spectateur·trice·s ont assisté aux 14 spectacles (5 coproductions et 9 accueils) pour un total de 226 représentations.

Cette année a été marquée par des productions comme Anacoluthé!, Il va où le blanc de la neige quand elle fond?, Nils, le merveilleux voyage ou encore les accueils Baby Macbeth et L'Oiseau migrateur. Les temps forts de la médiation culturelle ont été Bouche à oreille et Balade des p'tits malins.

En 2019, des travaux ont été effectués dans le foyer du théâtre.

### **Théâtre de marionnettes de Lausanne (association Double Jeu)**

Le Théâtre de marionnettes a présenté cinq spectacles totalisant 53 représentations (dont 16 scolaires) qui ont été vues par 5'479 spectateur·trice·s.

### **Création scénique indépendante (théâtre, danse, pluridisciplinaire)**

La Commission des arts de la scène a étudié 65 dossiers pour la saison 2019-2020, s'est réunie à quatre reprises, et a soutenu 28 projets.

Par ailleurs, plusieurs compagnies ont bénéficié d'une forme de soutien à moyen terme :

- un nouveau contrat de confiance a été attribué à la Cie Snaut, dirigée par Joël Maillard ;
- la Cie Marielle Pinsard et la Cie Jours tranquilles ont vu leur contrat de confiance renouvelés ;
- la Cie Les Voyages extraordinaires, la Cie Arts mouvementés dirigée par Yasmine Hugonnet, la Cie Emilie Charriot et la Cie Nicole Seiler ont bénéficié d'une convention de soutien pluriannuelle ;
- la 2b Company a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également le Canton de Vaud ;
- la Cie Numero 23 Prod a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également Pro Helvetia et le Canton de Vaud ;
- la Cie Linga a bénéficié d'une convention de soutien conjoint associant également Pully et le Canton de Vaud ;
- la Cie STT a bénéficié d'une convention de soutien régional associant également la Ville de Genève, la Ville de Meyrin et le Canton de Genève.

### **Cie Marielle Pinsard**

En 2019, la Cie Marielle Pinsard a entamé les répétitions de la création Je vous ai préparé un petit biotruc au four ou mais, où est donc passé Jean-Michel ? qui sera présenté en 2020 au Théâtre de Vidy puis en France. Marielle Pinsard et Noémie Griess ont orchestré une performance collective intitulée Le Cri, en ouverture du festival genevois Les Créatives. Au cours



de l'été, Marielle Pinsard a été invitée par le Conservatoire d'art dramatique de Montréal à animer un cours d'écriture de plateau destiné aux auteur·e·s professionnel·le·s canadien·ne·s.

### **Cie Jours tranquilles**

Pour la Cie Jours tranquilles, dirigée par Fabrice Gorgerat, l'année 2019 a été consacrée à la mise en place de son dernier spectacle Nous ne monterons pas Peer Gynt, qui sera présenté en février 2020 à la Grange de Dorigny.

### **Cie Les Voyages extraordinaires**

La Cie Les Voyages extraordinaires, dirigée par Christian Denisart, a créé son nouveau spectacle Koburo au Théâtre du 2.21 en mars. Cette tribu inconnue a tapé dans l'œil d'Omar Porras, qui a invité la compagnie à le jouer au TKM en octobre. La compagnie a également tourné La Ferme des Animaux en mars et Pâg en avril. La compagnie est arrivée au bout de ses deux contrats de confiance (Ville et Canton). Ses prochaines créations sont portées par des institutions (TKM et Petit Théâtre).

### **Cie Arts mouvementés**

Régulièrement accompagnée depuis deux ans par le Théâtre de Vidy la compagnie continue de développer son singulier travail de création. Outre la présentation d'une nouvelle pièce (extension créée à Vidy en septembre) l'année 2019 a essentiellement été consacrée à la diffusion des créations récentes de la compagnie notamment dans le cadre du festival Programme commun ainsi que dans le cadre de la sélection des Swiss dance days.

### **Cie Emilie Charriot**

Forte de son passage très remarqué à Avignon dans le cadre l'édition 2016 de la Sélection suisse et de l'obtention pour trois ans du Prix Prairie (modèle de coproduction du pour cent culturel Migros pour les compagnies de danse et de théâtre innovantes en Suisse), Emilie Charriot a poursuivi en 2019 la tournée de sa pièce Passion simple. Accompagnée dans son développement par le Théâtre de Vidy, Emilie Charriot a également lancé le chantier de sa prochaine création, Outrage au public, de Peter Handke, qui sera présentée en mars 2020 dans le cadre du festival Programme commun.

### **Cie Nicole Seiler**

En 2019, la Cie Nicole Seiler a travaillé sur quatre créations : le parcours sonore Palimpsest, la création scénique The rest is silence, la performance I am not, en collaboration avec le festival de danse brésilien Dança em Transito et le film Trixie dont la sortie est prévue en 2020. La compagnie a donné 19 représentations dans 13 lieux différents, à Lausanne et à l'étranger.

### **2b Company**

La 2b Company, dirigée par François Gremaud, a donné 167 représentations et participé à une exposition durant l'année 2019. 84 représentations dans 12 villes ont été données en dehors des frontières, ce qui représente 50% de l'ensemble des représentations. Si on ne prend en compte que les représentations publiques, 82% ont été données à l'étranger.

### **Cie Numero 23 Prod**

La compagnie a consacré une partie de l'année à la création de deux spectacles au Théâtre de Vidy, Les Italiens, puis Le Concours européen de la chanson philosophique. Ces productions ont été présentées en tournée, ainsi que d'autres spectacles au répertoire. Le travail de recherche pour le projet Le Tuyau de Claveau (création en 2020) a été poursuivi. 60 représentations réunissant 23'687 spectateur·trice·s ont été données à Lausanne, en Suisse et en Europe.

### **Cie Linga**

La Cie Linga, dirigée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, a créé en 2019 le spectacle Walls, coproduit par la commune de Poschiavo et présenté à Pully, à Chemnitz, à Verscio et à Poschiavo. La compagnie a présenté quatre spectacles lors de neuf représentations à Lausanne et a tourné avec cinq productions pour 21 représentations. Elle a participé à la Polska platforma tanca et a conduit des activités de médiation, à l'instar du Bal de Linga à Pully et de Sporticon, créé pour la Nuit des musées.

### **Cie Super Trop Top (STT)**

En 2019, la compagnie STT, dirigée par Dorian Rossel, a créé la pièce Laterna magica au Théâtre Forum Meyrin du 30 avril au 4 mai 2019. Pour lancer la diffusion de cette pièce, la Cie STT l'a présentée à Avignon du 5 au 23 juillet, tout comme L'Oiseau migrateur, pièce jeune public intégrée à la Sélection suisse en Avignon, et jouée au Festival Théâtre'Enfants du 9 au 23 juillet 2019. Outre ces deux moments importants, la Cie STT a tourné tout au long de l'année Le Dernier métro, pièce créée en mars 2018, et L'Oiseau migrateur.

### **Bourse de compagnonnage**

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud ont attribué leur 10<sup>e</sup> bourse de compagnonnage théâtral à la comédienne et metteuse en scène Myriam Demierre. Cette subvention sur deux ans est dédiée à la création théâtrale émergente de la région lausannoise. Durant la première année, le compagnon assiste un·e metteur·e en scène expérimenté·e et doit réaliser un stage hors de Suisse romande auprès d'une compagnie reconnue sur le plan européen. Pendant la deuxième année, le compagnon a la possibilité de réaliser sa propre création théâtrale en bénéficiant d'un dialogue étroit avec le·la metteur·e en scène expérimenté·e.

## **Promotion et diffusion**

La diffusion de spectacles par le biais de tournées étant un élément fondamental de la vie des compagnies, le Service de la culture s'efforce de les soutenir par le biais d'aides ponctuelles, en complément notamment aux soutiens de Pro Helvetia et de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS). 23 projets de tournée de créations scéniques (théâtre et danse) ont été soutenus en 2019. Cinq autres projets ont été soutenus spécifiquement pour leur programmation dans le festival Off d'Avignon dans le cadre du projet Sélection suisse en Avignon piloté par Pro Helvetia et la CORODIS.

Le Service a également renouvelé son appui aux entités suivantes :

- la CORODIS, qui a soutenu la diffusion des créations romandes en Suisse et à l'étranger. En 2019, la CORODIS a accordé CHF 975'483.- aux producteur·trice·s romand·e·s. Ces montants ont été attribués grâce à la contribution de 23 villes et de sept cantons membres ainsi qu'au don de la Loterie Romande ;
- l'Association romande technique organisation spectacle (ARTOS) a notamment donné des formations courtes en administration. Pour la première fois, ARTOS était présente au Salon des métiers pour y présenter les métiers techniques et administratifs du milieu culturel ainsi que ses activités. A cette occasion, elle a invité La Manufacture (Haute école des arts de la scène) à partager son stand sur l'espace découverte, pour informer les visiteur·euse·s sur les métiers artistiques.

## **DANSE**

### **Béjart Ballet Lausanne (BBL)**

Environ 96'000 spectateur·trice·s, dont 9'631 à Lausanne, ont assisté aux 51 représentations des spectacles du BBL. La nouvelle création de Gil Roman, Tous les hommes presque toujours s'imaginent, a rencontré un vif succès, tant à l'Opéra de Lausanne qu'en tournée à Athènes, Bucarest, Versailles et Cannes. Cette pièce, créée sur des musiques de John Zorn, permet à Gil Roman de marquer de son empreinte le présent du Béjart Ballet Lausanne.

Durant cette année, la troupe s'est rendue en France, en Belgique, en Italie, en Grèce, en Russie, en Roumanie, en Estonie et en Lituanie.

A la rentrée 2019, l'école-atelier Rudra Béjart Lausanne comptait 22 élèves (dont 13 en première année) originaires de Suisse, Chypre, France, Belgique, Etats-Unis, Italie, Ukraine, Grèce et Allemagne. Elle propose un enseignement gratuit et pluridisciplinaire dispensé sur deux ans. Durant l'année, les élèves ont pu se confronter à la scène et au public avec une invitation de l'ambassade de Suisse en Thaïlande pour le couronnement du roi de Thaïlande, la participation au festival de Spoleto et dans le cadre de deux représentations de son spectacle My French Valentino au Théâtre Barnabé de Servion.

L'année 2019 a été marquée par les travaux dans les locaux du chemin du Presbytère qui se termineront en février 2020.

### **Théâtre Sévelin 36**

4'139 spectateur·trice·s ont assisté aux 37 événements chorégraphiques proposés à Sévelin 36, parmi lesquels Les Printemps de Sévelin, Les Quarts d'heure, Swiss dance days ou Sévelin Moves.

Le théâtre poursuit sa mission de soutien à la création et à l'émergence locale, accueillant et accompagnant des chorégraphes de la région. Le Théâtre Sévelin 36 a accueilli 42 compagnies en résidence, dont 2 coproductions et 11 dans le cadre de ses programmes d'accompagnement de la relève (Quarts d'heure, Demi-heures, Danse et dramaturgie). Il a en outre organisé 32 actions de médiation et sept workshops professionnels.

### **Cie Philippe Saire**

La Cie Philippe Saire a créé Angels in America à l'Arsenic de Lausanne. La pièce a également été présentée au Théâtre des Martyrs à Bruxelles et à la Comédie de Genève, avec une tournée prévue en 2020 en Suisse. Par ailleurs, le projet jeune public Hocus pocus a continué sa route à travers le monde, tout comme Vacuum, Actéon et Black out.

### **Fondation en faveur de l'art chorégraphique – Prix de Lausanne pour jeunes danseur·euse·s**

3'676 personnes ont assisté aux sélections et à la finale du Prix de Lausanne qui s'est déroulé du 4 au 9 février 2019 au Palais de Beaulieu. Pour la première étape du concours, 363 jeunes danseur·euse·s de 41 nationalités ont envoyé une vidéo, parmi lesquels le jury a sélectionné 71 candidat·e·s de 16 nationalités. Ceux-ci, avec les neuf candidat·e·s invité·e·s ou issu·e·s des présélections au Brésil, ont pu participer à la semaine de concours au Palais de Beaulieu à Lausanne. Sur les 21 finalistes, huit se sont vus attribuer une bourse d'étude dans l'une des 75 écoles ou compagnies partenaires du Prix.

Flora Karasso Ruff a démissionné du conseil de fondation avec effet au 19 février 2019.

### **Fondation des archives suisses des arts de la scène (SAPA)**

En 2019, la fondation SAPA a organisé 22 événements et actions, dont six à Lausanne, pour 3'247 participant·e·s (dont 431 à Lausanne). Des discussions ont été entamées avec la Bibliothèque cantonale universitaire (BCU) en vue d'une adhésion au catalogue Renouvaud et d'une intégration partielle de la bibliothèque SAPA à la BCU. Parallèlement, les travaux inhérents à l'accomplissement de la mission de SAPA se poursuivent : collecter et mettre à disposition de tous les publics les documents et objets constituant l'histoire des arts de la scène en Suisse, préserver les traces de ces arts éphémères et complexes pour les transmettre aux générations futures.

### **Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC)**

En 2019, l'AVDC a poursuivi son rôle d'interface privilégiée des acteurs du champ chorégraphique. Responsable de la coordination générale des Swiss dance days qui ont accueilli 4'500 spectateur·trice·s lors de 34 représentations, elle a également conçu et coordonné deux Fêtes de la Danse à Lausanne et à Vevey.

Lors de l'assemblée générale du printemps 2019, Selina von Schack a quitté le comité de l'association. Jolanda Herradi et Luigi Marra ont été élu·e·s au sein de ce comité.

### **Association Danse transition**

L'association Danse transition accompagne les danseur·euse·s professionnel·le·s romand·e·s dans le développement de leur carrière et dans leur intégration professionnelle après la scène. Elle les aide à définir un projet de reconversion et à planifier les étapes de sa mise en œuvre de manière cohérente et réaliste.

Durant l'année, elle a proposé un accompagnement personnalisé à 28 danseur·euse·s, accompagné 11 danseur·euse·s au bénéfice d'une bourse et organisé des séances publiques de sensibilisation et d'information en tant qu'association ressource ainsi que des ateliers et des séances d'informations pour les professionnel·le·s et les jeunes à l'aube de leur carrière.

### **Création scénique indépendante**

Voir ci-dessus sous THÉÂTRE.

## **MUSIQUE**

Dans ce domaine, l'année 2019 a notamment été marquée par la renaissance du festival Electrosanne. Après plusieurs années de recherche d'un lieu adapté, la manifestation emblématique des musiques électroniques s'est installée pour trois jours à l'Arsenic à la rentrée de septembre réunissant plus de 4'000 festivalier·ère·s. Lausanne compte par ailleurs de nombreuses autres manifestations permettant au public d'assouvir sa curiosité pour des genres ou des niches musicales particulières. C'est notamment le cas du Holy Groove festival (funk), du festival Onze plus (jazz), du Festival de musiques improvisées, du Prémices Festival (nouvelles tendances et émergences), du LUFF (musique expérimentale) ou du Festival Bach (musique baroque). A noter qu'en 2019 se sont également tenus avec succès deux festivals bisannuels: le festival de musique de chambre Sine nomine et le festival de slam Lauslaam (qui revenait cette année après trois ans d'absence).

## **MUSIQUE CLASSIQUE**

### **Opéra de Lausanne**

En 2019, l'Opéra de Lausanne a accueilli au total 34'856 spectateur·trice·s, pour 41 levers de rideau, sans compter les répétitions générales parfois ouvertes au public. L'opération La Route lyrique 2019 a attiré 3'390 spectateur·trice·s dans 18 villes et villages de Suisse romande.

A cheval sur deux saisons artistiques, l'année 2019 a été riche de six productions lyriques Mam'zelle Nitouche, Anna Bolena, Ariadne auf Naxos, Orphée et Eurydice, Les contes d'Hoffmann et La Belle Hélène et d'un spectacle pour jeune public Pierre et le loup. Quatre concerts et trois représentations du BBL ont complété cette programmation.

La qualité des opéras produits à Lausanne est largement reconnue sur le plan international. Plusieurs productions de l'Opéra de Lausanne sont reprises dans des théâtres à l'étranger. De même, La Belle Hélène a fait l'objet d'une captation pour être diffusée sur la RTS, Arte Concert, TV5 Monde, etc.

Parallèlement à son activité lyrique, musicale et chorégraphique, l'Opéra de Lausanne continue de proposer et de développer une large offre pour le jeune public et leurs parents, ainsi que pour les établissements scolaires de la région lausannoise. L'intégration professionnelle des jeunes diplômé·e·s des Hautes écoles de musique reste également un point fort de l'Opéra de Lausanne.

La Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique – Opéra de Lausanne – a vécu une riche année artistique 2019 et a connu une bonne stabilité au niveau de sa gouvernance.

Au niveau de son organisation et de ses infrastructures, l'Opéra de Lausanne a fermé ses ateliers le 31 décembre 2019 en raison de la vétusté des locaux loués. En collaboration avec la Ville de Lausanne, plusieurs halles ont été visitées en vue d'abriter non seulement de nouveaux ateliers, mais également pour le stockage des productions lyriques valorisées auprès de théâtres internationaux. Dans l'attente de ces nouvelles infrastructures, les constructions de décors sont confiées à des ateliers en Suisse et à l'étranger, sans mettre en péril l'activité artistique de l'Opéra de Lausanne.

### **Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL)**

En 2019, l'OCL a donné 91 concerts devant 60'342 spectateur·trice·s: 75 à Lausanne (dont 23 représentations d'opéra réparties sur cinq productions et un concert lyrique), neuf en Suisse (Genève, Martigny, Sion, Tannay, Rolle, Nyon) et sept à l'étranger (un à Bakou en Azerbaïdjan et six avec le pianiste Lucas Debargue à Rome, Evian, Dresde, Cologne, Stuttgart et Innsbruck).

L'OCL a poursuivi ses collaborations avec l'HEMU, la Manufacture, la Cinémathèque suisse, les sociétés chorales vaudoises et la Nuit des musées. Pour la première fois, l'orchestre a joué au Paléo Festival et s'est associé au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) et au Point d'eau.

Parmi les événements marquants de l'OCL en 2019 figurent également deux sessions d'enregistrement, un 3<sup>e</sup> concert Portes ouvertes, un 2<sup>e</sup> dîner de Gala, un projet de merchandising avec Caran d'Ache et le 1<sup>er</sup> anniversaire du Club OCL pour les jeunes. La collaboration avec le pianiste Lucas Debargue (huit dates en tout – six à l'étranger et deux Grands concerts en novembre 2019), un projet avec le CHUV pour un concert spécial sur les effets de la musique sur le cerveau, la création suisse du Concerto pour piano et orchestre de Caroline Shaw, joué lors du Grand Concert 10, co-commande de l'OCL à la plus jeune récipiendaire du Prix Pulitzer de musique, la création mondiale du Cantico delle Creature de Gianluca Cascioli, joué lors des Entractes du 18 juin 2019 ou encore la création suisse Un Grande sospiro de Sauli Zinovjev, joué lors du Grand Concert 4, co-commande de l'OCL à ce compositeur finlandais.

Les jours de concert d'abonnement ont été changés dès la saison 2019-2020 passant du lundi/mardi au mercredi/jeudi.

Cette année encore, l'OCL a bénéficié d'une très large diffusion dans les médias avec la diffusion télévisuelle de trois concerts pour le compte de la RTS, Arte Concerts et Mezzo ainsi que la diffusion en direct sur RTS Espace 2 et la mise à disposition en écoute à la carte sur internet de tous les Grands concerts.

### **Sinfonietta de Lausanne**

Le Sinfonietta de Lausanne a débuté sa saison le 1<sup>er</sup> août, la deuxième de David Reiland à la direction musicale. La saison d'abonnement a été suivie par plus de 3'300 spectateur·trice·s.

En 2019, l'orchestre a proposé 31 prestations (13 programmes). Il a été présent à l'Opéra de Lausanne, aux Gardenparties de Lausanne et au Montreux Jazz Festival. Il a animé sept scolaires, s'est produit avec les chœurs Ars vocalis et Voix de Lausanne et a entamé un cycle les publics empêchés.

Suite à la baisse du soutien annuel de la Ville de Lausanne, la saison 2019-2020 a été réduite et de nouveaux partenaires ont été approchés. Un renforcement de la collaboration avec l'HEMU est en discussion.

Martine Chalverat a succédé à Marc Savary à la présidence de la Fondation et Alexandre Flückiger a été nommé vice-président. Catherine Zoellig (directrice exécutive) a cessé ses activités en fin d'année ; le poste a été repris par Emmanuel Dayer.

### **Quatuor Sine Nomine**

En 2019, le Quatuor Sine Nomine a donné 41 concerts, principalement en Suisse. Le festival Sine Nomine 2019 a eu lieu à la Salle Paderewski. Comme points forts, Heinz Holliger a dirigé l'Orchestre de l'HEMU et une collaboration s'est concrétisée avec le festival BDFIL.

L'activité pédagogique du Quatuor a été foisonnante, avec des concerts dans les classes secondaires à Bulle, des cours de musique de chambre au Conservatoire de Fribourg et une matinée au gymnase de Provence à Lausanne. En outre, le Quatuor s'occupe de la direction artistique de l'Orchestre des jeunes de la Suisse romande, avec qui il a joué lors de concerts à Champéry, Blonay et au festival Sine Nomine.

### **Festival Bach de Lausanne**

Le Festival Bach de Lausanne a proposé neuf concerts dans le cadre de sa 22<sup>e</sup> édition attirant 2'254 spectateur·trice·s, correspondant à un taux de remplissage de 74%.

Quatre concerts phares ont marqué cette édition, celui des Gabrieli Consort & Players, par leur relecture novatrice des grandes œuvres de Bach, celui des Talents Lyriques et du Wiener Kammerchor, sous la baguette de Christophe Rousset et, pour la première fois au Festival, le Concerto Köln, dirigé par Evgueny Sviridov, dans un époustouflant programme Bach-Händel avec Emöke Baráth, ainsi que le Concerto italiano en guise de concert final. Pierre-Yves Tribolet a quitté le conseil de fondation.

### **Ensemble Vocal de Lausanne (EVL)**

13'838 spectateur·trice·s ont assisté aux 22 représentations des 17 concerts donnés par l'EVL, dont sept à Lausanne.

Sept concerts ont été donnés à l'étranger (La Folle journée de Nantes et régions, festival de La Chaise-Dieu), avec des invitations dans des lieux de prestige en Suisse (Gstaad Menuhin Festival, Théâtre du Jorat, Concerts Bach de Lutry, Concerts de Romainmôtier, etc.) ainsi que deux productions propres Stravinsky – Noces et Haydn – La Création à Paderewski et à la Cathédrale de Lausanne.

Fin 2018, le conseil de fondation a décidé de mandater deux expert·e·s externes pour réaliser un audit sur le fonctionnement général et artistique de l'EVL. Un grand travail de restructuration est en cours. En outre, Pierre-Fabien Roubaty a été nommé directeur général et artistique.

### **Conférence des sociétés chorales vaudoises de concert (CSCVC)**

Les chorales lausannoises ont donné, avec le soutien de la CSCVC, pour la saison 2018-2019, 18 concerts devant 9'523 auditeur·trice·s dans différentes églises et salles lausannoises.

### **Concerts**

- L'association des Concerts de Montbenon a organisé neuf concerts de musique classique dans la Salle Paderewski ;
- l'association Ensemble enScène a organisé 11 concerts et une manifestation suivis par 1'970 auditeur·trice·s ;
- les Concerts des paroisses historiques regroupent l'association des Concerts de Saint-François ;
- l'association des Amis de l'Abbaye de Montheron a organisé 81 manifestations pour 2'424 participant·e·s ;

- la Société des concerts de la Cathédrale de Lausanne a organisé 24 concerts réunissant 5'561 spectateur·trice·s ;
- la Société de musique contemporaine a organisé 13 manifestations pour 985 auditeur·trice·s.

### **Association Les Goûts réunis**

L'association de concerts de musique ancienne a permis, cette année encore, de faire découvrir à près de 500 personnes des styles musicaux allant de la musique du Moyen-âge (Sollazzo, Ensemble issu de la Schola cantorum basiliensis) au préromantique (concert-conférence avec Marcia Hadjimarkos autour de la compositrice Hélène de Montgeroult), en passant par le baroque (l'ensemble bernois Les Passions de l'âme). Deux des huit concerts ont été enregistrés et diffusés par Espace 2.

### **Orchestre Amabilis**

L'Orchestre Amabilis a présenté deux programmes musicaux lors de six représentations durant l'année 2019, attirant 1'325 spectateur·trice·s. Le premier, au printemps, deux concerts avec Michel Tirabosco en tant que soliste invité. Le second, en automne, La Voile, une création du chef de l'Orchestre Amabilis, Ferran Gili-Millera, pour chœur, orchestre et récitant.

Début 2019, le président de l'orchestre, Yves Golay a quitté son poste après avoir conduit les activités de l'orchestre durant 18 ans, il a été remplacé par Maria Gili. Le poste de secrétaire est par ailleurs nouvellement occupé par Delphine Renard.

### **Orchestre symphonique et universitaire de Lausanne (OSUL)**

En 2019, l'OSUL a présenté deux programmes suivis par 1'770 spectateur·trice·s : trois œuvres chorales de l'Est (Dvořák, Moussorgski et Taneyev) à la Cathédrale de Lausanne, en collaboration avec le Chœur Universitaire de Lausanne, et des œuvres d'Elgar et Tchaïkovski à la Salle Métropole.

### **Autres soutiens à la musique classique**

En outre, la Ville a soutenu 16 projets par le biais de soutiens ponctuels dont en particulier un soutien à :

- l'Association pour la musique improvisée de Lausanne pour la 23<sup>e</sup> édition de son festival ;
- l'Association des Amis d'art-en-ciel, qui a proposé trois créations et deux reprises à Lausanne et en tournée à 10'400 spectateur·trice·s lors de 41 représentations ;
- en 2019, l'ensemble Babel a conçu cinq nouveaux concerts/spectacles, repris un projet précédent – Concerto(s) – et développé par plusieurs déclinaisons ainsi qu'un enregistrement, sa collaboration avec le groupe Leon de Louis Schild. Ainsi, 16 représentations ont eu lieu à Lausanne, dans le Canton de Vaud et en Suisse. Babel s'est aussi produit dans des cadres institutionnels : musique contemporaine à Genève ainsi qu'au Musikfestival Bern, et théâtre à la Grange de Dorigny. Cette saison a également été l'occasion de créer des liens artistiques (entre autres avec Stéphane Blok) qui déboucheront sur de nouvelles créations dans les années à venir.

## **JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISÉES**

### **Chorus – Fondation Promojazz**

95 concerts publics ont été donnés en 2019 par près de 500 musicien·ne·s. La collaboration avec la HEMU et l'Ecole de jazz et de musique actuelle de Lausanne (EJMA) s'est intensifiée (concerts gratuits tous les jeudis, 16<sup>e</sup> festival Chorus-HEMU-EJMA, deux cartes blanches à Daniel Humair et Emil Spanyi). A noter, le concert spécial pour les 50 ans de carrière de François Lindemann. La présence de nombreuses références de la scène actuelle du jazz a encore renforcé le rayonnement international de Chorus. Au terme de 2019, 3'210 concerts publics s'étaient déroulés à Chorus.

### **Festival Onze plus**

Près de 5'000 personnes ont assisté à la 32<sup>e</sup> édition du festival qui s'est déroulée du 30 octobre au 3 novembre 2019.

Parmi les temps forts, le concert événement de Charles Lloyd, la présence de la prodige du jazz vocal Youn Sun Nah qui a donné un concert en compagnie des musiciens Cyril Regamey, Valentin Conus, Blaise Hommage, Mark Priore et du guitariste franco-vietnamien Nguyễn Lê.

### **Autres soutiens au jazz et aux musiques improvisées**

La Ville a soutenu 17 projets par le biais de soutiens ponctuels (sept créations, dix diffusions) dont en particulier un soutien à :

- l'association Eustache, qui a mené durant l'année 2019 sept projets scéniques et pédagogiques, dont Orient-Eustache, Choose, Des rêves ou du vent, Mites et Mythes, ainsi que deux stages d'improvisation, des concerts pendant les Garden-parties de Lausanne et la sortie d'un album du Grand Eustache. Les dix concerts donnés à Lausanne et en tournée ont été suivis par 568 spectateur·trice·s ;
- l'Ensemble Rue du Nord.

## **MUSIQUES ACTUELLES**

### **Les Docks**

53'606 personnes ont assisté aux 117 événements, dont 84 soirées concerts, au cours desquels 195 artistes ou groupes ont été programmés. Pendant cette saison, au cours de laquelle 19 soirées ont affiché complet, les Docks ont accueilli des têtes d'affiche internationales telles que Youssoupha, Foals, Rodrigo y Gabriela, Raphael Saadiq, Rival Sons, Vampire



Weekend, Catherine Ringer, Oxmo Puccino, Skid Row, The Aveners, Mark Lanegan Band, Royal Blood, Foals ou encore Hot Chip.

La scène suisse ne fut pas en reste : 77 artistes et groupes ont foulé les planches des Docks cette année. Trois d'entre eux ont joué à guichets fermés (The Young Gods, Bastian Baker et Eluveitie).

L'année 2019 marque également une étape importante dans l'évolution du soutien à la scène locale. Le travail d'optimisation entamé depuis quelques années s'est consolidé avec la création du Pôle Suisse, qui a pour ambition de devenir un vrai centre de compétences pouvant étendre son action au-delà des murs de la salle des Docks, avec l'engagement d'un chargé de projet pour ce secteur.

En 2019, les Docks ont notamment collaboré avec la Fête de la musique, la Fête des vigneron·ne·s 2019, la Gustav Académie, l'Opération Iceberg, Swiss live talents ainsi qu'avec des structures locales telles que l'association SOS Méditerranée, l'association 360°, la Geneva pride, la Fête du slip, le Blues Rules Crissier Festival, la Fondation Delafontaine – L'Elan, La Fièvre, l'association des étudiants de La Source, Soldout Productions, l'Ecole romande d'arts et communication, Onze plus, Les Urbaines ou encore EEEspace Libre.

Dans le cadre de leur participation au module d'approfondissement Action culturelle et développement de projets de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), les Docks ont également accueilli et suivi une nouvelle volée de quatre étudiant·e·s en travail social.

### **Le Romandie**

En 2019, le Romandie a poursuivi sa mission de programmation de qualité dans des styles aussi éclectiques que possibles et de promotion d'artistes suisses émergent·e·s et confirmé·e·s. Cette année, le nombre de concerts a augmenté, surpassant le nombre de soirées disco, tout en préservant une excellente moyenne de fréquentation. 11 soirées se sont jouées à guichets fermés dont près de la moitié avec des têtes d'affiches suisses.

Pendant l'année, le club a accueilli 60 concerts suivis par 13'376 spectateur·trice·s et organisé 52 *aftershows* et discos auxquels 22'149 personnes ont participé.

L'année fut notamment marquée par les prestations de Daughters, Sandor, Tropical Fuck Storm, The Psychotic Monks, Adam Green, Chynna et La Gale, ainsi que par les artistes de la nouvelle génération Videoclub, Lolo Zouai, Requin Chagrin, OH MU, Arma Jackson, Badnaiy, etc.

Le club a également poursuivi ses collaborations avec des structures et festivals de la région, accueillant des soirées programmées avec le LUFF, Les Urbaines, Les Créatives, la Fête de la Danse, le Holy Groove Festival, la Fête de la musique ainsi que deux nouvelles collaborations avec l'Inhumano Fest, et le Female\*bandworkshop de l'association Helvetiarockt. Ces collaborations permettent d'élargir l'offre culturelle proposée au Romandie et de toucher un public encore plus large.

Le club a célébré ses 15 ans avec 15 événements répartis sur la saison 2018-2019 ponctuée le 15 juin avec le Super Bowl, événement organisé au bowl de Vidy.

Le Romandie reste également actif dans le réseau PETZI, association faîtière nationale promouvant la culture accessible, associative et à but non-lucratif. Il a notamment accueilli la soirée vaudoise des Portes ouvertes des clubs suisses avec deux groupes de la région.

### **Le Bourg (Association du Salopard)**

9'481 spectateur·trice·s ont assisté aux 110 spectacles (coproductions et accueils) proposés par le Bourg, avec comme point d'orgue le double concert de la légende Thurston Moore. Un poste à 10% dédié aux relations presse a été transformé en poste à 10% consacré à la recherche de fonds.

### **Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA)**

La Fondation CMA œuvre pour la prise en compte des artistes romand·e·s des musiques actuelles suisses, en se chargeant de développer des mécanismes de soutien, des conseils et des formations, des mises en perspectives tant aux niveaux cantonaux, nationaux, transfrontaliers et internationaux.

En 2019, la FCMA a notamment clôturé la quatrième volée du Certificat de manager socioculturel en musiques actuelles 2018-2019 en collaboration avec la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (17 participant·e·s), coordonné le module Artiste et environnement du Bachelor en musiques actuelles de la HEMU à Lausanne (55 élèves sur les trois volées) et organisé sept formations sur le business de la musique pour 87 participant·e·s. Elle a pu répondre aux sollicitations de plus de 90 artistes et leur fournir des conseils et informations.

La fondation a également coordonné le projet transfrontalier Opération Iceberg 4 (avec Organ Mug choisi par le Romandie et Les Docks) grâce aux soutiens des villes partenaires, dont Lausanne, la Fondation Suisa et Pro Helvetia. En outre, les projets francophones ont soutenu six artistes romand·e·s émergent·e·s grâce à Pro Helvetia.

Albane Schlechten a été engagée en janvier 2019 en tant que nouvelle directrice de la FCMA. Une nouvelle administratrice a également débuté en juillet 2019. Le bureau est désormais composé de trois employées : la directrice à 100%, une responsable de projets et formations à 70% et une administratrice à 60%.

### **Autres soutiens aux musiques actuelles**

La Ville a soutenu 26 projets par le biais de soutiens ponctuels (20 créations, 6 diffusions), dont en particulier un soutien à :

- l'étape lausannoise du projet Diagonale jazz, projet intercantonal de promotion des jeunes talents dans le domaine du jazz ;
- le festival Holy Groove.



## ÉCOLES DE MUSIQUE

Suite à la pleine entrée en vigueur de la loi sur les écoles de musique au 1<sup>er</sup> août 2018, 2019 est la première année qui voit les trois écoles de musique lausannoises reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) évoluer entièrement sous ce nouveau régime qui s'est déployé sur les six dernières années.

Conformément au rapport-préavis N°2015/01 « *Politique culturelle de la Ville de Lausanne* », l'enseignement de base et préprofessionnel est assuré par le Conservatoire de Lausanne et par l'EJMA, tandis que l'enseignement de base est assuré par l'Ecole de Musique Lausanne (EML).

Le projet de regroupement Conservatoire – EJMA reste suspendu. Les deux écoles se sont mises d'accord pour un report à un temps ultérieur plus propice au développement d'un projet institutionnel commun.

En revanche, issue du regroupement en 2018 de cinq écoles de musique, l'EML s'est bien développée en 2019, confirmant par une stabilité de son effectif et par le développement de ses cours collectifs la réussite de ce projet ambitieux.

### Ecole de Musique Lausanne (EML)

Cette nouvelle institution offre, grâce au soutien de la Ville, une pratique de la musique accessible à toutes et à tous, adaptée à tout âge. Une riche offre de cours à option vient compléter les cours individuels permettant le partage de la musique en groupes.

Issue du regroupement de l'Ecole de musique de la Ville de Lausanne, de l'Ecole sociale de musique de Lausanne, de l'Harmonie des écoles de Lausanne, de l'Institut de Ribaupierre et de l'Institut Musica viva, et inaugurée en 2018, l'EML tire un bilan très positif de cette première année d'existence tant au niveau pédagogique que financier. Plusieurs manifestations ont marqué le courant de l'année, notamment la Fête de la musique, les concerts des orchestres en classe et des chœurs PCL en partenariat avec l'OCL, ainsi que Au temps pour toi, spectacle créé pour l'appel à projets C'est la base lancé par la Ville.

Barbara de Kerchove, représentante la Ville de Lausanne, Olivier Voirol représentant du corps professoral, ainsi que Anne Montandon membre de l'association des professeur-e-s ont rejoint le conseil de fondation de l'EML.

Pour mieux répondre aux enjeux de la nouvelle institution, l'administration a été renforcée par l'engagement de nouvelles collaboratrices et de nouveaux collaborateurs et le rôle des doyen-ne-s élargi. Faute d'avoir trouvé un complément financier, le nombre de classes d'orchestre en classe a dû être réduit.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois-e-s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'711	155	1'440	81	2'740	1'212	1'528

### Conservatoire de Lausanne

La Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne abrite sous un même toit institutionnel l'HEMU, qui offre une formation professionnelle dans le cadre de la HES-SO, et le Conservatoire de Lausanne, qui offre une formation classique non professionnelle. En 2019, le Conservatoire de Lausanne a dispensé des cours à 1'236 élèves.

L'année 2019 a été ponctuée de nombreux projets incluant des élèves et ensembles du Conservatoire, notamment :

- l'Ensemble à Vent a présenté le 13 février, au BCV Concert Hall, un spectacle musical d'Ernesto Felice, avec la participation des élèves de l'Ecole de théâtre Diggelmann de Lausanne ;
- la Maîtrise Horizons du Conservatoire de Lausanne a chanté la Missa brevis op. 67 de Valentin Villard le 16 mars à l'Eglise Saint-François, en collaboration avec le chœur de la Schola de Sion et l'Annonciade, Maîtrise de la Glâne ;
- l'orchestre du Conservatoire de Lausanne s'est produit le 7 avril au Théâtre du Pré-aux-Moines de Cossonay, sur invitation de l'école de musique locale, dans le cadre de sa journée Portes ouvertes ;
- les 17 et 18 avril, la Maîtrise Musique-Ecole s'est jointe à l'ensemble Gli Angeli pour proposer au public de l'Eglise St-François une vibrante Passion selon Saint-Matthieu de Bach.

Suite aux différentes réflexions menées durant l'année 2018, les statuts et règlements d'organisation de la Fondation ont fait l'objet d'une révision totale, de manière à adapter la gouvernance de l'institution à l'évolution de ses missions et à la croissance de ses activités.

La composition du conseil de fondation est dorénavant la suivante : Josiane Aubert, présidente, Barbara Vauthey, vice-présidente, représentant le Canton de Fribourg, Maya Breitenstein Knobel, représentant la Ville de Lausanne, Jean-Pierre Melchner, représentant les amis du Conservatoire, Jacques Cordonier, représentant le Canton du Valais, Michael Fiaux, représentant le Canton de Vaud, Helena Maffli et Pierre Barrois, représentant les milieux professionnels, Evan Rothstein et Christoph Brenner, représentant un établissement d'enseignement supérieur. Noémie L. Robidas, nommée directrice générale en automne 2018, a pris officiellement ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois-e-s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
1'236	41	637	13	2'444	887	1'557

## Ecole de Jazz et de Musique Actuelle (EJMA)

L'EJMA dispense une formation musicale non professionnelle à 1'022 élèves. La FEM a reconnu l'EJMA pour l'enseignement de base et pour l'enseignement particulier (pré-HEM). Elle est à ce jour la seule école du canton à avoir été reconnue pour l'enseignement du jazz.

La section pré-HEM a eu l'occasion de se produire au Montreux Jazz Festival dans le cadre de l'événement Music in the parc, ainsi que tous les soirs du festival Onze plus. Dans le cadre d'une nouvelle collaboration, ces mêmes élèves ont animé quatre soirées d'un caveau lors du prestigieux Cully Jazz Festival.

Un partenariat avec le festival BDFIL a permis à des élèves de l'EJMA de participer à une performance entre musicien·ne·s et dessinateur·trice·s.

Le comité de direction de l'EJMA a accueilli un nouveau membre en la personne de Laurent Jaquenoud, qui a repris le poste de trésorier laissé vacant suite à la démission de Philippe Hebeisen à fin mars 2019.

Nombre total d'élèves		Nombre total d'élèves lausannois·e·s		Nombre total de cours	Nombre total de cours individuels	Nombre total de cours collectifs
LEM	Adultes	LEM	Adultes			
643	379	379	180	1'443	887	556

## CINÉMA

### Cinémathèque suisse

En 2019, 31'725 spectateur·trice·s ont assisté aux 502 films projetés lors des 896 séances organisées par la Cinémathèque suisse. Cette dernière a également proposé 16 avant-premières suivies par plus de 4'531 spectateur·trice·s.

En marge des projections, l'institution a accueilli et organisé diverses manifestations réunissant plus de 10'000 spectateur·trice·s, dont les Rencontres du 7<sup>e</sup> art (5'007 spectateur·trice·s), la Nuit des musées (219 spectateur·trice·s), les cours Histoire du cinéma en mots et en images avec l'UNIL (1'690 participant·e·s), les séances scolaires hors programme (385 spectateur·trice·s) et les projections au Centre de recherche et d'archivage à Penthaz lors des Journées portes ouvertes (2'749 spectateur·trice·s).

Parmi les temps forts de l'année figurent le FILMFEST (Journées du cinéma germanophone), le Ciné-concert Nosferatu avec l'OCL, les hommages à Yves Yersin, Claude Goretta et Freddy Buache, les projections gratuites lors de la grève des femmes, l'organisation d'avant-premières de films suisses, le vernissage du coffret DVD Lausanne, la soirée de fermeture du Capitole ou encore le Congrès mondial de la Fédération internationale des archives du film au Casino de Montbenon. En 2019, M. François Emery a quitté le conseil de fondation.

### Fondation romande pour le cinéma (Cinéforum)

La commission sélective de Cinéforum s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2019. Elle a soutenu notamment 53 projets en aide à la réalisation pour un montant total de CHF 3'961'594.- (lettres d'intention).

Dans le cadre de son nouveau soutien à l'innovation, six projets pour un montant total de CHF 300'000.- ont été soutenus. Lancé en 2019, ce nouveau format est destiné au soutien sélectif de projets innovants en matière de nouvelles écritures numériques.

Au conseil de fondation, Christine Salvadé a remplacé Patrice Neuenschwander parmi les représentant·e·s des collectivités publiques, alors que pour les représentant·e·s des milieux professionnels, Joëlle Bertossa, Pierre-Adrian Irlé et Daniel Wyss ont remplacé Jean-Marc Frohle, Luc Peter et Frédéric Gonseth, arrivés en fin de mandat.

### Lausanne underground film and music festival (LUFF)

La 18<sup>e</sup> édition du LUFF, qui s'est déroulée du 16 au 20 octobre 2019, a attiré 11'207 spectateur·trice·s qui ont profité de 130 projections et manifestations ainsi que de 36 concerts. Cette édition a vu la création d'une programmation de vidéos à la demande, de diffusion de courts métrages pour de jeunes réalisateur·trice·s et la naissance d'une programmation radiophonique.

Parmi les temps forts figurent notamment la performance sonore d'un pilier de l'underground, Phill Niblock, la venue de l'artiste philippin pluridisciplinaire Khavn, une carte blanche liée au cinéma philippin, un workshop qui a permis le tournage d'un film diffusé lors de la cérémonie de clôture, ainsi que la création LUFF de la pièce Film sans images du biennois Laurent Güdel.

### Festival cinémas d'Afrique

Le festival, dont la 14<sup>e</sup> édition s'est déroulée du 22 au 25 août, a attiré plus de 8'000 spectateur·trice·s. Le festival a programmé 51 films dans différentes sections : Panorama, composé de 36 films issus de 23 pays offrant une vision large de la production récente ; Rétrospective, consacrée à la vie de Nelson Mandela et à la lutte contre l'apartheid ; Focus, centré sur le jeune cinéma soudanais ; Carte blanche aux Rencontres cinématographiques de Bejaïa. Débats, rencontres avec les cinéastes invités, Table ronde sur le thème cinéma et musique, exposition photographique d'Ager Oueslati et soirées musicales ont accompagné la manifestation tout au long de cette édition.

### Autres soutiens

La Ville a également accordé son soutien aux bénéficiaires suivants :

- l'association Base-Court a fêté ses 20 ans de défense du court-métrage en 2019. 92'000 spectateur·trice·s ont assisté aux différentes activités proposées dans toute la Suisse. Le point fort est l'événement de la tournée romande des Nuits du court en Suisse romande, et surtout la grande Nuit du court métrage de Lausanne qui s'est tenue le 22 novembre 2019 au cinéma Pathé Les Galeries pour sa 22<sup>e</sup> édition ;

- l'association BelEcran, qui soutient la programmation 2019 du Cinéma Bellevaux, a permis d'attirer 10'463 spectateur·trice·s. En 43 semaines d'exploitation, le cinéma a accueilli en moyenne 15 séances hebdomadaires, soit 13 séances régulières et deux séances événementielles pour un total de 243 spectateur·trice·s. Dans le cadre des 60 ans de la salle, un abonnement annuel agrémenté depuis le mois de décembre l'offre tarifaire du cinéma ;
- la 9<sup>e</sup> édition de la Nuit des images s'est déroulée le 22 juin 2019 au Musée de l'Elysée. Près de 6'000 spectateur·trice·s ont pu découvrir le travail de 40 artistes et photographes qui sondent la photographie et l'image sous toutes ses formes. Parmi toutes les projections, animations, performances, concerts et installations, la programmation 2019 s'est principalement axée autour des femmes, auteures et sujettes. En vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, une collaboration s'est également tissée avec le Musée Olympique pour développer une animation en lien avec les sportives et leur image ;
- l'association Ciné-Clap/Cinéma Oblò : l'année 2019 a vu la salle accueillir 1'638 personnes lors de 75 événements. De nombreux films ont été présentés au public, en mettant toujours l'accent sur la programmation de films sortant des circuits commerciaux habituels ainsi que des films régionaux. Le cinéma a pu rénover ses équipements techniques, afin de les adapter aux normes de diffusion des cinémas standards ;
- l'association Lux-db : en 2019, Pierre-Yves Borgeaud a travaillé sur la finalisation du tournage et montage du documentaire La Lutte finale et a entre autres réalisé les portraits d'artistes vaudois·es et d'artisan·e·s suisses ainsi que plusieurs vidéos avec des musicien·ne·s et chorégraphes ;
- le Zinéma a diffusé 91 films, dont 31 films suisses, vus par 7'474 spectateur·trice·s.

## FESTIVALS ET ANIMATIONS

De la Fête de la musique au Festival de la Cité en passant par les Garden-parties de Lausanne, la Ville propose de très nombreux spectacles gratuits au public lausannois et aux touristes.

### Festival de la Cité

En 2019, la 48<sup>e</sup> édition du Festival de la Cité a été marquée par le succès d'une nouvelle grande scène adossée au Château Saint-Maire rénové, qui a permis d'accueillir des spectacles d'envergure et proposer des infrastructures plus organiques et mieux intégrées à la géographie du lieu. La friche du Vallon, qui n'avait plus été exploitée depuis l'édition 2015 a été investie par le chapiteau du cirque Trottola pour quatre représentations du spectacle Campana. L'édition 2019 a accueilli plus de 100'000 spectateur·trice·s venu·e·s assister aux représentations de quelques 89 projets artistiques différents.

### Fête de la musique

L'édition 2019 de la Fête de la musique a attiré 40'000 spectateur·trice·s. 150 concerts ont été programmés sur 57 scènes, dont dix scènes en plein air, 25 scènes intérieures, 12 *street stages* (scènes sur lesquelles chacun peut monter et jouer) et dix scènes Off.

Au comité, Julien Feltin, directeur de l'EJMA, a cédé sa place à Tanguy Ausloos dans sa fonction de représentant du pool de programmation jazz et musiques actuelles. Rodolphe Moser, représentant de la HEMU et du Conservatoire de Lausanne, a cédé sa place à Mathieu Fleury, directeur administratif de la même institution. David Agocs, représentant de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL), a cédé sa place à Gayanée Rossier.

### Les Garden-parties de Lausanne

Pour cette seconde année, les Garden-parties de Lausanne ont pris place dans cinq parcs de la ville. La programmation, faite en grande partie avec la collaboration d'associations locales, a plu au grand public puisque ce sont plus de 8'000 personnes qui ont été accueillies sur toute la durée de cet événement itinérant. Balades pour les enfants, contes, concerts, art de rue, spectacles étaient programmés et chaque activité a rencontré un vif succès auprès du public.

### Les Urbaines

Près de 7'000 personnes ont participé à la 23<sup>e</sup> édition du festival, qui s'est déroulée du 6 au 8 décembre 2019. Le festival, dédié aux arts émergents, a une nouvelle fois proposé une programmation qui s'affranchit des codes et décroïssonne les disciplines pour rendre compte et interroger les évolutions de la création contemporaine. 45 projets été proposés gratuitement dans une dizaine de lieux à Lausanne, Renens et Chavannes. Ce sont 53 représentations, 15 spectacles et performances, 6 DJ sets, 13 concerts, 3 ateliers, 1 exposition, 6 visites guidées, 28 accueils et 17 créations qui étaient proposés.

## SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES DE LA VILLE (BAVL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Réseau des bibliothèques de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de lecture publique par le réseau des bibliothèques (six sites et le bibliobus) qui consiste à garantir une offre documentaire (y compris numérique) pour tous les publics, tenant compte de leurs pratiques et des transformations de l'environnement éditorial. Cette politique veille à offrir un accueil de qualité (horaires, soutien du personnel, services d'information et de communication) et à proposer un programme culturel et de médiation, y compris par des accueils de groupe, notamment scolaires.

#### Archives de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire, y compris audiovisuel, issu de l'administration communale comme de personnes physiques ou morales privées de Lausanne ou de la région. Cette politique se traduit par la constitution d'archives historiques, complétée par la gestion d'une bibliothèque et d'une documentation de référence sur Lausanne et sa région. De plus, les archives veillent à garantir un accès aisé à leurs fonds tant par la rédaction d'inventaires que par l'accès en ligne à des archives numériques ou numérisées.

#### Centre BD de la Ville de Lausanne

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de gestion du patrimoine documentaire touchant la bande dessinée. Celle-ci passe par la constitution d'archives historiques et de collections de référence, notamment suisses. Elle doit également se déployer par la mise en valeur des fonds à travers des recherches, des expositions et des manifestations publiques, notamment à l'occasion du festival lausannois BDFIL.

#### Politique du livre

- mise en œuvre de la politique municipale en matière de politique du livre et de la lecture, par le soutien à l'édition, aux auteur·e·s et aux libraires et par l'organisation de manifestations publiques.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre BD de la Ville	1.30	1.30	1.30	1.30
Les Archives de la Ville	7.40	7.25	7.40	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	43.12	43.87	43.12	42.77
<b>Total service</b>	<b>51.82</b>	<b>52.42</b>	<b>51.82</b>	<b>51.32</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Centre BD de la Ville	2	1.30	2	1.30
Les Archives de la Ville	9	7.25	9	7.25
Les Bibliothèques de la Ville	65	43.87	64	42.77
<b>Total service</b>	<b>76</b>	<b>52.42</b>	<b>75</b>	<b>51.32</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Les Archives de la ville	1		0	
Les Bibliothèques de la Ville	2		1	
<b>Total service</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	6	6
	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

Le chef de service ayant quitté ses fonctions début 2019, l'adjointe au chef de service et responsable des ressources humaines a assumé l'intérim jusqu'à l'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Durant cette période de vacance de poste couplée à deux absences maladie et à deux congés maternité, les équipes en place ont été fortement sollicitées.

Afin de délivrer l'ensemble des prestations, des auxiliaires sont intervenus pour différents remplacements et animations ponctuels.

Enfin, le service a accueilli :

- 17 personnes qui ont bénéficié de la semaine découverte du métier d'agent·e· en information documentaire ;
- 7 stagiaires HES ou pré-HES (spécialiste en information documentaire) ;
- 3 stagiaires dans le cadre du programme Passerelle culturelle mis en place sur une durée de trois ans pour aider des jeunes dans un processus d'insertion professionnelle spécifique.

Alors que le service travaille sur la définition d'une politique de formation interne, le personnel fixe a bénéficié de 47 jours de formation continue. Enfin, une formation interne a été mise sur pied pour appréhender au mieux l'utilisation de liseuses et de la plateforme numérique bibliomedia.

## PRINCIPALES MISSIONS DU SERVICE

Acteur social et culturel à part entière, le Service bibliothèques et archives de la Ville de Lausanne rassemble trois unités : le réseau des bibliothèques, les archives et le Centre BD. Institution communale spécialisée dans la gestion de l'information documentaire, le service assume de nombreuses prestations en faveur de la population. A ce titre, il répond à plusieurs missions conformes à la législation :

- une mission d'information et de conservation. Situé au cœur de la ville et des quartiers, le service offre un lieu de vie et de recherche qui accueille tous les publics sans distinction d'âge, de sexe, de provenance, de culture, de langue ou de religion. Première mission du service, l'accès à l'information est gratuit et ouvert à toutes et à tous. Cette mission se pense à travers la médiation et les prestations rendues par le personnel chargé d'orienter et accompagner toutes les demandes en se fondant sur les fonds patrimoniaux et les collections disponibles ;
- une mission sociale. Le service favorise l'insertion sociale et l'apprentissage permanent par l'incitation à la lecture et la mise à disposition facilitée de ses ressources documentaires. Il contribue à la lutte contre l'illettrisme. Il vise à réduire la fracture numérique et agit pour limiter toute exclusion liée à un handicap ;
- une mission culturelle. Le service veille à préserver les conditions propices à la liberté de penser et à l'enrichissement culturel. Il pilote la politique du livre et de la lecture de la Ville de Lausanne. A travers le réseau des bibliothèques, le service favorise l'accès du public à la diversité culturelle en offrant un espace de rencontres et d'échanges entre cultures et générations. Dans ce contexte, il agit pour garantir la diversité et la promotion de la création, grâce à des actions régulières de médiation et d'animations ;
- une mission de formation. En complément à d'autres structures lausannoises, le service agit pour promouvoir la formation continue. Il propose pour cela des prestations qui vont de la constitution d'une offre documentaire réfléchie à l'aide à la recherche, y compris patrimoniale ou historique, en passant par des actions de médiation autour de la lecture. Il collabore avec les enseignant·e·s et les bibliothécaires des établissements scolaires, pour faire valoir auprès des élèves et des étudiant·e·s le plaisir de la lecture comme l'importance de maîtriser l'information dans son contexte de production ;
- une mission pour un imaginaire vivant. Lecture-plaisir, loisir ou divertissement illustrent l'importance de l'imaginaire comme élément d'épanouissement personnel.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La fréquentation (sans prêt), nettement en hausse de manière générale, principalement sur les sites d'Entrebois et Montriond, prouve que la bibliothèque s'affirme de plus en plus comme un lieu de vie, d'échanges et de partage. Ce succès est dû à l'engagement de l'ensemble des collaborateur·trice·s qui proposent des animations ciblées tout en privilégiant un accueil exemplaire.

Site	2019	2018	Evolution 2018-2019
Chauderon	169'584	144'724	+17%
Jeunesse	75'668	74'736	+1%
Montriond	102'783	79'593	+29%
La Sallaz	72'906	64'774	+13%
Entre-Bois	49'668	39'822	+25%
Total	470'609	403'649	+17%

Le nombre de prêts et de prolongations enregistrés dans le logiciel des bibliothèques témoigne de la bonne santé du réseau lausannois de lecture publique : avec 994'158 unités (contre 940'249 en 2018), l'accroissement de 6% par rapport à l'année dernière (et de 12% depuis 2017) souligne l'importance de continuer à soigner l'accès à la culture en proposant une offre destinée à tous les publics. Il convient de relever que tous les sites de quartier (bibliobus compris) enregistrent une augmentation des transactions de prêt et de fréquentation. On relèvera une augmentation du nombre d'actifs entre 30 et 50 ans (+10,9% depuis 2017) alors que la tendance pour les autres tranches d'âges est stable. La nette hausse de fréquentation en regard de la stabilité du nombre de nouveaux abonnements témoigne de la capacité du réseau des bibliothèques à fidéliser le public.

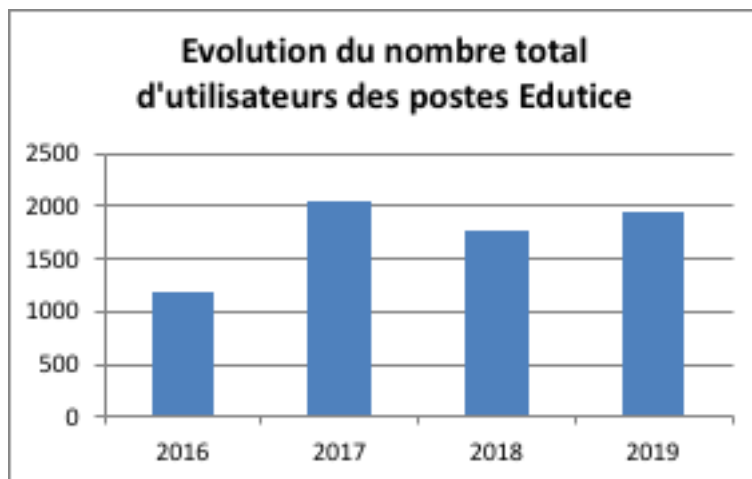


68.5% des actifs sont lausannois, représentant 10.3% de la population lausannoise. 64% des usager·ère·s sont des femmes. Ces chiffres sont stables par rapport à l'année dernière.

L'offre numérique propose un catalogue en ligne de quelques 6'000 éléments dont l'accès est gratuit pour les usager·ère·s. La collection Toutapprendre.com enregistre une augmentation de fréquentation de 62% en comptabilisant 15'550 connexions (9'714 en 2018), soit 42.6 connexions par jour pour un total de 6'268 heures environ. L'utilisation des différents catalogues est largement dominée par l'apprentissage des langues.

Concernant le nombre d'abonné·e·s pour l'offre numérique, il est largement en hausse et s'élève à 2'688 (925 en 2018). Par contre, le nombre de téléchargements est stable.

L'offre de presse en ligne rencontre un succès grandissant : 19'305 téléchargements, soit plus de 9% de plus qu'en 2018 (17'690), sont enregistrés. Cette augmentation confirme le changement progressif d'habitude des usager·ère·s.



L'utilisation des postes internet sécurisés des bibliothèques offrant des sessions gratuites d'une heure est le seul indicateur en baisse avec 10'641 sessions (11'386 en 2018). Il faut noter que des problèmes d'impression (d'une durée d'environ un mois en août-septembre 2019) suite à un changement réseau sur l'adressage IP des imprimantes du système ont impacté négativement tous les sites cette année, sauf Entrebois. Par contre, le nombre des utilisateur·trice·s est stable. Il est même remonté légèrement après une petite baisse en 2018, ceci malgré les soucis de connexion aux imprimantes.

Cette année a été marquée par la participation des archives et de la bibliothèque à la manifestation Lire à Lausanne, qui a eu lieu au Forum de l'Hôtel de Ville du 28 août au 5 septembre 2019. Les Archives de la Ville ont profité de leur présence pour mettre en avant la politique de patrimonialisation de la littérature adulte mise en place entre les archives et les bibliothèques municipales.

Pour la septième année consécutive, la bibliothèque s'est déplacée à la piscine de Bellerive. 21 bibliothécaires, épaulé·e·s par deux étudiant·e·s et trois auxiliaires, se sont porté·e·s volontaires pour travailler hors les murs. Le bilan est positif en termes de collaboration avec le Service des sports de la Ville. Durant sept semaines (en déduisant 16 jours d'absence suite à une météo capricieuse), le nombre de personnes touchées s'élève à 3'369, ce qui représente 6.9% du pourcentage sur les entrées. Les usager·ère·s baigneur·euse·s ont emporté ou lu sur place 2'999 ouvrages. Les animations telles que les contes ont attiré 335 personnes, adultes et enfants confondus. Le constat après ces sept années d'expérience, souligne que la présence des bibliothèques à la piscine est une formidable opportunité de faire la promotion des services et des collections auprès de la population. Elle répond pleinement aux missions sociales, culturelles des bibliothèques de la Ville mais également à la mission pour un imaginaire vivant.

Le Centre BD, dans sa collaboration avec le festival BDFIL, a présenté une exposition sur la conquête spatiale dans la bande dessinée. L'exposition s'articulait autour des documents marquants – bande dessinée ou rédactionnel – entre 1957 (Sputnik 1) et 1969 (Mission Apollo 11), majoritairement dans la presse francophone. 70 documents originaux et 30 reproductions étaient présentés. Une sélection d'archives audio était également proposée. A cette occasion, trois visites guidées de l'exposition ont été faites pour le public du festival. Le Centre BD a également contribué à l'édition de la revue du festival.

La reprise régulière du service du bibliobus, pour le plus grand plaisir des habitué·e·s de ce site mobile, ne va pas sans difficulté : les problèmes liés au comportement irrespectueux d'automobilistes en recherche de places de stationnement sont récurrents. En accord avec la police pour trouver une solution acceptable, certains arrêts ont été repositionnés pour assurer la sécurité des usager·ère·s tout en améliorant l'attractivité du bibliobus, ceci en partenariat avec le Service des routes et de la mobilité. Le bibliobus a également rencontré un vif succès en mars lors de la manifestation le Samedi des bibliothèques à la Place de l'Europe. Il a été visité par environ 200 personnes.

Enfin, il faut noter que le projet de Maison du livre et du patrimoine semble définitivement abandonné. Aussi, la recherche de nouveaux locaux est un objectif prioritaire si on entend développer les bibliothèques, les archives et le Centre BD.

Le programme de médiation culturelle se décline en deux semestres ; il propose une moyenne de 2.5 animations par mois qui sont organisées, pour certaines activités, avec l'engagement d'intervenant·e·s. Sans surprise, ces dernières, de type événementiel, sont beaucoup plus onéreuses mais ont aussi drainé plus de publics. Les raisons du succès s'expliquent



par la présence d'une personnalité reconnue (animateur radio) d'une part et, par le réseau du public concerné d'autre part (Journée de l'autisme).

Le deuxième semestre voit le succès remporté par les animations liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ 2020), dont les activités ont commencé lors du dernier trimestre 2019. Les animations avec intervenant ayant rencontré le plus vif succès sont la Journée de l'autisme et la prestation de Philippe Ligron.

Les clubs de lecture ont la meilleure fréquentation en animation interne et ont amené 1/5 de la fréquentation totale des animations.

## **POLITIQUE DU LIVRE**

### **Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne 2019**

Les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> saisons du Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne prouvent que le prix a trouvé sa vitesse de croisière: sous la houlette du comédien, humoriste et éditeur Vincent Kucholl, les six juré·e·s-citoyen·ne·s ont récompensé au printemps 2019 le roman « Là-bas, août est un mois d'automne » (éditions Zoé) de l'écrivain vaudois Bruno Pellegrino lors d'une cérémonie rassemblant environ 350 personnes au Théâtre de Vidy. Lancée en août 2019, l'édition 2020, dont le jury est placé sous la présidence de Romaine Jean, rassemble une fois par mois quelques 200 lectrices et lecteurs au Lausanne Palace pour les rencontres avec les six auteur·e·s de la Sélection 2020: Antonio Albanese, Mélanie Chappuis, Matthieu Mégevand, Quentin Mouron, Fabienne Bogadi et Roland Buti. La librairie Basta assure la partie librairie/dédicaces des rencontres.

### **Les Dimanches du livre à Boulimie**

Un cycle de six rencontres dominicales avec des personnalités du monde du livre, animée par la déléguée à la politique du livre, a été lancé au Théâtre Boulimie afin de compléter l'offre en médiation littéraire en proposant non seulement des auteur·e·s romand·e·s dans le cadre du Prix des lecteur·trice·s de la Ville de Lausanne, mais également des auteur·e·s dans les domaines des sciences humaines ou des auteur·e·s non francophones. Ont été ainsi reçus avec succès (théâtre complet) des personnalités telles Luc Ferry, Rosette Poletti, Alex Capus ou Fabrice Midal. La librairie Basta assure la partie librairie/dédicaces des rencontres. Une participation moyenne de 150 passionné·e·s par rencontre est à souligner (capacité maximale du Théâtre).

### **Soutien aux éditeur·trice·s, à la médiation littéraire et aux auteur·e·s**

Le soutien aux éditeur·trice·s en particulier et à la scène du livre à Lausanne en général se poursuit selon les objectifs de la politique du livre. Une soixantaine de projets de publication ou de médiation littéraire émanant d'éditeur·trice·s, de collectifs, associations, librairies ou revues littéraires ont bénéficié d'un soutien financier allant de CHF 300.- à CHF 3000.-. Cinq maisons d'édition lausannoises sont au bénéfice d'une convention annuelle de soutien bipartite avec le Canton de Vaud pour la période 2019-2021 pour des montants allant de CHF 5'000.- à CHF 10'000.-: Plaisir de Lire, Antipodes, En Bas, uTopie, Art & Fiction. La scène du livre étant très dynamique et créative en Suisse romande en général et à Lausanne en particulier, les demandes de soutien augmentent de manière régulière.

### **Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne**

La Bourse à la création littéraire de la Ville de Lausanne 2019 a été attribuée à l'écrivaine et poétesse Claire Genoux, parmi une trentaine de candidatures. La commission d'attribution était constituée, en plus de la cheffe du Service BAVL et de la déléguée à la politique du livre, par Dominique Hauser, directrice du Théâtre La Grange de Dorigny et Michel Caspary, directeur du Théâtre du Jorat. Lausanne Région s'y est associée pour la première fois cette année, permettant de renforcer le montant de la bourse de CHF 10'000.- à CHF 15'000.- et d'élargir la participation aux habitant·e·s des 27 communes que rassemble l'association.

### **Lire à Lausanne**

Une opération de valorisation et de promotion des éditeur·trice·s et auteur·e·s lausannois·e·s intitulée Lire à Lausanne a été mise sur pied au Forum de l'Hôtel de Ville au moment de la rentrée littéraire du mois d'août 2019. Durant huit jours, un espace librairie, un coin bibliothèque, une programmation vivante pour tous les publics et une halte café ont été proposés au public, qui pouvait ainsi découvrir les activités de la politique du livre de la Ville. Cette opération, qui a permis d'attirer l'attention des médias ainsi que d'un public estimé à 1'500 personnes environ.

### **Prix du Polar romand 2019**

Porté par le service, le Prix du Polar romand 2019 a été remis à l'écrivain Frédéric Jaccaud pour son ouvrage Glory Hole (Les Arènes) lors d'une cérémonie publique au Théâtre de Vidy. Le prix est doté de CHF 3'000.- et son jury 2019 était composé de Valérie Daetwyler, bloggeuse polar, Isabelle Falconnier, déléguée à la politique du livre, Jean-Luc Gremaud, chef de la police judiciaire de Lausanne, Cécile Lecoultré, journaliste au journal 24Heures et Michel Sauser, co-programmateur du Théâtre du 2.21. A noter que ce prix est le seul de ce type en Suisse romande. Il valorise un genre devenu phare en une décennie et connaissant un regain d'activité littéraire et éditoriale important.

### **Livre « Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande »**

A l'initiative de la déléguée à la politique du livre, l'ouvrage « Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande » a été publié par les éditions Noir sur Blanc et co-dirigé par Isabelle Falconnier et Antonio Rodriguez, professeur à l'UNIL.

## Concours de poésie pour enfants

Un concours de poésie pour enfants de 6-10 ans intitulé Si j'avais un super-pouvoir !?, ouvert aux individuels comme aux classes lausannoises, a été organisé avec succès dans le cadre du Printemps de la poésie 2019. La cérémonie de lecture et remise des prix s'est tenue à la Bibliothèque jeunesse devant une centaine de jeunes, parents et enseignant·e·s. Organisé pour la deuxième année consécutive, il vise à encourager la pratique de la création littéraire auprès de la jeunesse.

## COMMUNICATION

Les quelques 320 animations annuelles organisées au sein du service et dans le cadre des activités de la politique du livre ainsi que de la médiation culturelle, font l'objet d'une communication. Celle-ci est déclinée sur support papier, sur le web et divers portails en ligne.

Cette année, une collaboration avec deux illustrateur·trice·s romand·e·s – Stéphane Devidal et Sarah Haug – a permis d'enrichir la publication des deux programmes d'animation culturelle de magnifiques visuels, repris pour la diffusion web.

Une collaboration a été mise en place avec le Bureau de la communication de la Ville de Lausanne afin de promouvoir les événements du BAVL sur les canaux de diffusion de la Ville de Lausanne.

La refonte et la mise en ligne de l'ensemble des sites ont été pensées pour les entités du service selon la nouvelle arborescence du site de la Ville. Le recours à une agence numérique spécialisée dans la communication culturelle et pour les familles permet de renforcer le dispositif et la notoriété du service.

## BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

### Faits marquants

Au niveau de la politique d'accueil, la mise en place d'un nouveau statut a été créée : tout touriste de passage à Lausanne ou dans la région peut emprunter et bénéficier des Services des bibliothèques de la Ville en s'acquittant d'une caution de CHF 100.-. Cet abonnement est valable trois mois, renouvelable une fois. La fiche ainsi que la directive d'inscription ont également été mises à jour afin de tenir compte de ce nouveau statut.

### Gestion des collections et vie du réseau des bibliothèques

#### Nombre de documents par site

	Nombre de documents	Pourcentage
Chauderon	78'697	34%
Jeunesse	39'505	17%
Entre-Bois	22'143	10%
Montriond	27'050	12%
La Sallaz	25'438	11%
Bibliobus	4'905	2%
Chailly	8'282	4%
Réserve	24'994	11%
Total	231'486	100%

La bibliothèque possède 231'486 documents (-12% avec réserve; -4% sans la réserve). Cela représente 1.6 documents imprimés ou films par habitant·e.

Tous supports confondus, les recommandations de la communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) pour une bibliothèque de cette taille sont de 1.5 documents par habitant·e. En ajoutant ressources imprimées, ressources électroniques et DVD, ce nombre est largement atteint pour le public lausannois. En élargissant à Lausanne Région, la bibliothèque possède au moins un document par habitant·e, ce qui n'est pas négligeable en considérant que l'offre documentaire totale disponible à Lausanne est plus large (notamment grâce à l'offre de la BCU, accessible dès l'âge de 14 ans).

Les livres imprimés représentent la quasi-totalité des collections (93.4%).

La réserve représente 11% des collections en volume, mais un tri a réduit son volume de 50% (projet du dépôt à la réserve active).

Avec 23'012 nouveautés (91% de livres), le taux de renouvellement est de 11.4% pour l'ensemble des collections en libre accès (sauf périodiques). La recommandation CLP suggère 10%.

64'961 documents ont été supprimés (dont 40% à la réserve), dont 16% de revues et 82% de livres imprimés.

### Animations dans les bibliothèques

#### Animations transversales organisées dans tous les sites (liste non exhaustive) :

- les Bibliothèques de la Ville ont participé au projet C'est la base. L'animation retenue, Marques de respect, a bénéficié du soutien financier de la Ville. Elle a eu lieu dans les sites de Chauderon, Jeunesse, Entre-Bois, Chailly et à La Sallaz;
- Né pour lire : accueil de bébés à la bibliothèque. Il s'agit d'offrir la possibilité de partager un moment privilégié autour du livre, des histoires et ainsi, favoriser l'éveil à la lecture des tout-petits;

- JOJ 2020 : à travers un panel de jeux vidéo et d'expériences en réalité virtuelle, l'association Gaming Federation a proposé au public présent (principalement des jeunes) de participer aux Jeux Olympiques d'une manière ludique ;
- Clubs de lecture (pour adultes et enfants) : l'occasion d'échanger autour des livres en toute simplicité et convivialité est une animation très appréciée.

#### **Animations spécifiques à la bibliothèque jeune ;sse :**

- dans le cadre de l'animation Né pour lire, des rencontres ont été organisées au Musée de la main et au Centre de vie enfantine des Jardins de Prélaz afin d'offrir une animation multilingue avec les 1001 histoires (espagnol, arabe, portugais) ;
- Lis-moi une histoire : une animation intergénérationnelle qui ravit petit·e·s et grand·e·s une fois par mois ;
- dans le cadre des visites de groupes/classes : une offre d'animations particulières ciblées jeunesse est proposée les lundis matins, avec des visites de la bibliothèque et lectures les après-midis ;
- Journée des 13 ans : un rituel de passage entre la bibliothèque jeunesse et celle de Chauderon, pensé comme une transition entre l'enfance et l'adolescence. Les jeunes élargissent leurs univers de lectures ;
- A vos Bobines ! (Bobines de Valency) : un lien entre le cinéma et la littérature ;
- Hors les murs : des lectures de contes, comptines et albums au square de l'avenue d'Echallens ;
- Radio-biblio : une première, les jeunes ont réalisé, micro en main, une émission en direct depuis la bibliothèque sur le thème de la bibliothèque idéale.

#### **Animations spécifiques à La Sallaz :**

- un cycle d'animations a eu lieu autour de la recherche d'emplois. Les participant·e·s ont pu aborder de manière approfondie sur trois séances la rédaction d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, des conseils pour l'entretien d'embauche et finalement profiter d'un débriefing individuel ;
- les dimanches ont eu lieu différents ateliers, notamment Jardiner en pots et en bacs, Ma bibliothèque est en guimauve (fabrication de bonbons), fartage de skis et stopmotion qui ont rencontré un franc succès.

#### **Animations spécifiques à Entrebois :**

- A quoi tu joues ? : un après-midi de découverte du monde des jeux de société avec un goûter offert ;
- un atelier d'initiation à la risographie, technique d'impression mécanique.

#### **Animations spécifiques à Montriond :**

- Atelier brico-tricot. Pendant le deuxième semestre 2019, des tricots ont été réalisés en faveur de la Fondation Mère Sofia (couvertures pour les familles et accessoires d'hiver pour les personnes passant l'hiver dehors) ;
- Les mardis d'écriture. Ce sont des ateliers qui sont destinés à toute personne voulant expérimenter l'écriture créative ;
- 123 Albums. Il s'agit de rencontres entre des classes du secondaire, des EMS et une unité d'accueil temporaire, ainsi que des locataires d'appartements protégés. Une présentation des albums sous forme scénographiée et rencontres pour des lectures épicées en EMS sont organisées ;
- Livres-à-vous. Il s'agit d'une collaboration avec le Mouvement des aînés (MDA) qui propose la livraison d'ouvrages à des personnes qui ne peuvent plus se déplacer à la bibliothèque ;
- Lectures à haute voix. Une formation de bénévoles du MDA est proposée par les bibliothécaires de Montriond. Ces bénévoles interviennent ensuite pour lire à la Bibliothèque jeunesse et à La Sallaz ;
- Lire ça déchire. Un projet pilote soutenu par l'Office fédéral de la culture vise à inviter les jeunes en formation professionnelle à embarquer dans les plaisirs de la lecture et de l'écriture.

Plusieurs de ces activités se font en partenariat avec la Maison de quartier Sous-gare. Grâce à cette collaboration, quelques 2'500 flyers sont intégrés dans leurs envois trimestriels.

#### **Accueil de groupes dans les bibliothèques**

L'action des bibliothèques se traduit aussi par une offre destinée à des groupes, souvent des jeunes. Des classes, des centres de vie enfantine, des accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), des unités d'accueil pour écolier·ère·s (UAPE), des garderies, ou associations, écoles et centres de ressources agissant dans le domaine de la formation, de l'intégration ou de l'accompagnement, sont régulièrement reçus. Plus de 800 visites de groupes ont été dénombrées (2018 : 750), dont 326 à la bibliothèque jeunesse, 230 à Montriond, 181 à La Sallaz, 22 à la bibliothèque de Chauderon, une quarantaine à Chailly et à Entrebois. Il convient de relever que de nombreux petits groupes se présentent spontanément et ne figurent pas dans cette statistique.

#### **Reliure et entretien des livres**

En 2019, l'atelier de reliure a traité 14'539 livres neufs (2018 : 14'972) et effectué 416 réparations (2018 : 548) pour éviter d'éliminer des livres encore demandés par le public. A cela s'ajoutent 38'630 (2018 : 28'623) travaux spéciaux pour l'équipement des livres (étiquetage de radio-identification notamment). Le personnel de l'atelier de reliure participe toujours activement à la préparation matérielle des expositions et à l'élaboration d'agencements mobiliers pratiques et peu onéreux. En 2019, l'atelier de reliure a été impacté par des absences.

## **LE CENTRE BD DE LA VILLE (CBD)**

### **Collections et inventaires**

Les collections et les fonds de collectionneur·euse·s privé·e·s trouvent leur place au sein du centre sans qu'il ne soit toujours possible de les traiter au fur et à mesure. Cependant, grâce au soutien de stagiaires, le travail de classement et de conditionnement des périodiques a pu se poursuivre. Par ailleurs, 3'771 notices ont été créées dans le catalogue du Centre BD (2'792 notices en 2018). Le nombre total de notices BD s'élève à 10'729.

Des collaborations permettent de trouver des moyens pour assurer le traitement des collections. Aussi, le projet Sinergia, financé par le fonds national suisse de la recherche scientifique et piloté par l'EPFL et l'UNIL, visait à numériser 200'000 pages de périodiques BD du CBD.

La sélection des documents a été faite par l'UNIL en partenariat avec le CBD. La numérisation a été effectuée par l'entreprise 4digitalbooks. Les périodiques numérisés sont: Journal de Mickey (1952-1968), Tintin France (1949-1964; 1970-1972), Spirou (1955-1966; 1968-1971), Pilote (1959-1963; 1965-1968), Cœurs Vaillants (1953-1957), L'Intrépide (1949-1956), Vaillant (1954-1955; 1957). Les fichiers sont disponibles en formats pdf et jpeg. Un traitement de reconnaissance de texte a été effectué, permettant une recherche textuelle dans les fichiers pdf.

En complément des achats courants – nouveautés BD francophone, anglophone et alémanique – les collections du Centre BD se sont enrichies à travers notamment des achats et des dons suivants :

- une collection incomplète de la revue satirique Suisse Nebelspalter de la période 1942 à 1976 de la collection Thomas Schüller, Zurich ;
- sept planches de la dessinatrice suisse Frida Bünzli (Debrah Bühlmann) couvrant la période 1987 à 1993 ;
- collection des fanzines américains sur la BD des années 1960 et 1970, la collection Wolfgang J. Fuchs, Munich ;
- achat de deux planches de Jean Solé avec référence à la Ville de Lausanne ;
- collection des livres secondaires concernant le années 1960 et 1970, Etats-Unis, de la collection Karlheinz Borchert, Wuppertal ;
- collection des premières éditions des Tintin en langue allemande, publiées par Casterman. Des documents très rares de la collection Louis Marchand, Basel ;
- collection complète de 39 magazines Underground de la dessinatrice Simone Baumann, Zurich ;
- dernier versement des archives Achim Schnurrer, Nuremberg. Achim Schnurrer nous a déjà vendu ses documents de l'édition Volksverlag et Edition Kunst der Comics il y a quelques années ;
- collection importante des Astérix et Obélix, Lucky Luke et d'autres séries en différentes langues comme le suédois, finlandais, etc. La collection vient du traducteur BD Horst Berner, Altdorf ;
- dons de Laurent Kilchoer de 79 périodiques de la revue Tchô, Rolf Burger (589 BD en langues française, allemande et anglaise), Laurent Nussbaum (12 jeux liés à la BD), Alice Bavaud (76 BD en français), Daniel Thurre (quatre cartons de service de presses et articles sur la BD), Nicolas Favre (80 BD dont des collections presque complètes des publications en français de Matsumoto et Nihei), Alessio Charruau (lots de Cœurs Vaillant et Spirou), Pierre Tardy (46 BD en français), Matthias Schmid (plusieurs dons pendant l'année concernant surtout la production de la BD à Genève) ;
- toutes les planches originales du projet « Lausanne imaginée » deviennent la propriété du Centre BD.

### **BDFIL**

La traditionnelle rencontre suivie d'un repas entre grand·e·s collectionneur·euse·s suisses a été organisée par le Centre BD pendant la manifestation. Cette rencontre a réuni une trentaine de passionnés.

Le quatrième numéro de la revue Bédéphile est paru pour le festival. Cette revue abondamment illustrée se veut un miroir de l'événement et propose de nombreux articles liés aux expositions et rencontres du festival. A cette occasion, le Centre BD a fait paraître dans la revue l'article « Le bibliothécaire du Centre BD – On va marcher sur la lune : La conquête spatiale dans les journaux de Tintin et de Spirou (1957-1969) ».

Le Centre BD est intervenu pour soutenir des expositions, des publications ou des recherches, notamment :

- conseil à la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds pour l'équipement de sa collection historique ;
- divers conseils, scans, et prêts de documents pour des éditions, revues et expositions en Suisse, en Allemagne et en Autriche ;
- nombreuses recherches et mises à disposition de documents dans le cadre de colloques universitaires, rédactions d'articles spécialisés, travaux et formations académiques.

### **Délégation, conférences et communication**

Le bibliothécaire du Centre BD a continué à donner un cours, Bande dessinée : formes et usages, à la HES-SO de Genève dans le cadre de la formation en information et documentation (dix périodes de cours de trois heures durant le semestre d'hiver 2019-2020). Pour cette fonction de chargé de cours, qui n'entre pas dans le cadre du travail au Centre BD et constitue une activité professionnelle additionnelle, environ 150 bandes dessinées du centre sont utilisées durant le cours ainsi qu'une vingtaine de documents de littérature secondaire. Le bibliothécaire a également organisé une visite du Centre BD et de la section BD de Chauderon pour les étudiant·e·s.

Au cours de l'année, le bibliothécaire du Centre BD a accordé de nombreuses interviews à des journaux et revues, à la radio et à la télévision suisses et européennes.

Plusieurs visites du Centre BD sont à signaler, notamment :

- Dominique Bertail, dessinateur de BD, visite du dépôt pendant BDFIL pour faire un reportage BD sur le Centre BD. Le reportage va être publié dans la revue BDFIL 2020 ;
- neuf personnes de la Bibliothèque nationale suisse, visite du dépôt ;
- 14 étudiantes de l'UNIL, Faculté des lettres avec Evelyne Dueck, section d'allemand/traduction ;
- le 29 juin, 112 équipes de deux personnes (au total 224 personnes, uniquement des femmes), visite du dépôt du Centre BD dans le cadre de l'événement Pop in the City, qui se déroule dans toute la ville. Le Centre BD est présent avec des petites visites commentées et plusieurs jeux pour les participantes ;
- 15 participant·e·s à la Journée découverte organisée par la bibliothèque de Chauderon.

## **ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

### **Faits marquants**

Le projet de programme de gouvernance documentaire a été momentanément mis entre parenthèse suite au changement de chef·fe·s du Service d'organisation et d'informatique (SOI), du BAVL, et du gestionnaire du programme au SOI, ainsi qu'au congé maternité de l'archiviste adjointe. Le nouveau comité de pilotage s'est réuni deux fois pour revoir les objectifs et le périmètre du projet. Il a validé le lancement de plusieurs sous-projets qui débiteront dès janvier 2020.

L'apprentie a réussi sa troisième année et a obtenu son CFC d'agente en information documentaire.

L'archiviste adjoint a intégré le comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) ainsi que le groupe de travail de l'AVA Description et diffusion. Il a également participé à la consultation menée par la Centrale des autorisations en matière de construction en vue de la mise place d'un nouveau système informatisé de gestion des permis de construire. Dans le cadre de l'hommage rendu au journaliste Louis Polla, décédé le 4 mars, il a participé à l'organisation d'un débat sur les dénominations des rues et des places publiques, en hommage au journaliste, auteur des ouvrages « Rues de Lausanne » et « Places de Lausanne ».

Concernant la migration des données du logiciel documentaire des archives, un nouveau projet a été redéfini par la société Docuteam avec la dernière version du logiciel Atom sur un serveur de la Ville. En collaboration avec le SOI, une évaluation et une planification du projet a été menée en vue d'une mise en œuvre en 2020.

### **Animations – Exposition – Recherche – Valorisation**

Dans le cadre du programme culturel du service, les archives ont proposé une conférence sur les testaments des évêques de Lausanne et une autre sur les infrastructures sportives à Lausanne.

Les archives ont effectué des recherches documentaires pour les publications ou expositions suivantes : PLOT – Atlas d'une particularité lausannoise (Forum d'architecture Lausanne), Riponne/Tunnel : Lausanne entre deux places, exposition et ouvrage produits par le Service de l'urbanisme, Time off – L'usage des loisirs (MHL), Jean-Philippe Chenaux : Les cinq vies du « bon docteur Messerli ».

### **Archives historiques (versements et inventaires)**

En 2019, 47 versements (2018 : 42) ont été effectués dont dix de l'administration communale (2018 : six). On citera en particulier ceux effectués par le Parti socialiste lausannois, la styliste Geneviève Mathier, l'association de la Fête de la musique, la famille Rumpf-Nicole et la fille de l'architecte Gaston Mollet.

Les archives privées comptent désormais 779 fonds de provenances différentes (2018 : 767). 19 inventaires ont été réalisés (2018 : 19). Parmi ceux-ci, on peut relever le traitement des archives de la famille Creux (P 536), de la Télévision de la région lausannoise (P 241), de l'Association pour l'entraide familiale (P 325), de l'écrivain Benjamin Dolingher (P 771), du commerce de sellerie Lefort (P 683 et des éditions lausannoises Plaisir de Lire (P 740).

Huit services de l'administration et six institutions ou personnes privées ont sollicité les archives pour des préparer des versements d'archives.

La base de données des actes notariés passés par la Ville compte 1'664 références (2018 : 1556). La révision de l'inventaire Poncer relatifs aux parchemins de l'Abbaye de Montheron s'est poursuivie. Une série de retranscriptions des registres du Consistoire de Lausanne du 18<sup>e</sup> siècle est venue compléter les sources des archives mises en ligne, offrant aux chercheur·euse·s de nouvelles possibilités de recherche plein texte.

### **Consultation**

912 personnes (2017 : 790), dont 510 bénéficiant d'une nouvelle inscription (2017 : 446), ont eu recours aux services des archives. 1'524 prestations ont été dénombrées (2018 : 1556). 13 % des demandes proviennent de l'administration communale.

### **Restauration – Numérisation**

Le nombre de documents restaurés en 2019 s'est élevé à 32, ce qui porte le nombre total à 1'228 documents restaurés (2018 : 1'196). Grâce à un financement pris en charge par la section technique du Service du logement et des gérances, un imposant plan du domaine de Mon-Repos de 1843-1844 (220x165 cm), versé par le Service des parcs et domaines, a pu être restauré.

L'atelier de numérisation a pu renouveler son scanner de livres (format A2), améliorant ainsi sensiblement la qualité du travail fréquemment interrompu par des pannes incessantes de l'ancien appareil. La numérisation de documents originaux



a nécessité 7'144 prises de vue (2018 : 7'390), dont 2'496 pour les plans de la police des constructions (2018 : 3'764). La rétro-numérisation de microfilms a engendré la réalisation de 61'864 fichiers (2018 : 59'666). Une part significative de ces fichiers concernant les registres d'inscription des décès, qui remontent à 1821, en vue de leur future mise en ligne depuis le site internet des archives. Le travail de numérisation des parchemins anciens restaurés continue à être mené.

La collection numérique s'est vue enrichie de 38'313 éléments en 2019 pour un total de 2'535'995.

### **Web TV**

Au 31 décembre 2019, 7599 documents ont été téléchargés sur la plateforme web (2018 : 6794), dont 7360 sont disponibles au public (2018 : 6'596), soit un accroissement de 764 vidéos (2018 : 629). 87 autres documents téléchargés doivent être corrigés ou indexés.

En 2019, 26% des 8'835 utilisateur-trice-s de la plateforme étaient Lausannois-e-s, 11% Genevois-e-s, suivi de personnes provenant de Zurich (4%) et Paris (4%).

Autres prestations principales :

- numérisation de 34 films pour les Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- tournage, montage ou encodage vidéo pour le Prix des lecteur-trice-s, quatre conférences du Cercle Catholique, montage pour l'exposition Time Off au MHL, Interact Lausanne Telling stories, film transport Nobs, DVD Lausanne Cosandey.

### **Bibliothèque et documentation aux Archives de la Ville**

La réorganisation des ouvrages en salle de travail est terminée et une nouvelle signalétique a été installée pour la classification de la bibliothèque.

Une nouvelle politique documentaire a été rédigée et validée en début d'année. Celle-ci met désormais en avant l'acquisition de documents de tout type et de tout format, concernant en priorité Lausanne et sa région immédiate. Ces documents sont toujours de nature encyclopédique, couvrant des sujets variés sur la vie lausannoise et le développement de la ville. Suite à cette nouvelle politique, la sélection des livres a donc été plus restreinte et a eu pour effet une diminution du nombre de livres acquis à 210 ouvrages (2018 : 244), dont 92 achats, 88 dons, 30 tri d'archives.

### **Acquisitions particulières**

- Carte du canton de Vaud, avec indication des localités, dessinée par le cartographe Nicolas Sanson (1600-1667) ;
- « Les vérités et les devoirs de la religion chrétienne, ou catéchisme pour l'instruction de la jeunesse », Daniel de Superville (père, 1657-1728) ; Genève, pour la Société des libraires, 1707 ;
- « Les Confessions de Saint-Augustin : traduction nouvelle », Augustinus, saint ; Paris, 1741 ;
- « Procès de Jésus devant Caïphe et Pilate : Réfutation du Chapitre de M. Salvador intitulé : jugement et condamnation de Jésus » / par M. Dupin, aîné ; Paris, Paul Ledoux, librairie, 1828 (ce livre faisait partie de la bibliothèque d'Alexandre Vinet) ;
- « Histoire de la révolution religieuse ou de la réforme protestante dans la Suisse occidentale », Charles-Louis de Haller ; Paris : A. Vatou, 1838 ;
- « Théologie pastorale ou théorie du Ministère évangélique », Alexandre Vinet ; Paris : Chez les auteurs, 1850 ;
- « Nouvelles études évangéliques », Alexandre Vinet ; Paris : Chez les éditeurs, 1851 ;
- « Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle, tome 2 » Alexandre Vinet ; Paris : Chez les éditeurs, 1853.

### **Catalogage, indexation et prêts externes**

Plus de 3'000 articles de presse provenant de différents médias et concernant Lausanne ont été importés dans les bases de données documentaires. La base Documentation compte à ce jour 48'501 notices et la base Argus compte 29'342 notices. Le nombre d'ouvrages catalogués dans Renouvaud s'élève à 292.

La base de données du Bulletin du Conseil Communal compte 11'705 notices. Les différents objets traités lors des séances du Conseil communal sont indexés individuellement et disponibles en texte intégral jusqu'à la séance du 15 juin 2016.

En 2019, on compte 15 prêts entre bibliothèques et 2 prêts pour des expositions.

## **SERVICE DE L'URBANISME (URB)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

Mise en œuvre des compétences communales découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), de la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS), et de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), dans le but de :

- planifier le territoire communal en établissant des outils d'urbanisme et d'aménagement du territoire (Plan directeur, Plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier)
- contrôler la conformité des projets de construction aux outils précités et aux dispositions réglementaires de salubrité et d'hygiène de l'habitat



## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (Urbanisme)	4.60	4.20	4.50	4.20
Agglomération (Urbanisme)	1.80	1.80	1.80	0.00
Atelier maquettes & expositions	4.00	3.80	4.00	3.55
Bureau permis construire - urb	16.60	15.30	16.30	14.60
Patrimoine (Urbanisme)	2.20	2.50	2.20	2.50
Planification (Urbanisme)	8.90	8.80	9.30	6.70
<b>Total service</b>	<b>38.10</b>	<b>36.40</b>	<b>38.10</b>	<b>31.55</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration (Urbanisme)	5	4.20	5	4.20
Agglomération (Urbanisme)	2	1.80	0	0.00
Atelier maquettes & expositions	4	3.80	4	3.55
Bureau permis construire - urb	18	15.30	17	14.60
Patrimoine (Urbanisme)	3	2.50	3	2.50
Planification (Urbanisme)	10	8.80	8	6.70
<b>Total service</b>	<b>42</b>	<b>36.40</b>	<b>37</b>	<b>31.55</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	5	0
	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>5</b>

La conseillère en ressources humaines, outre le suivi des dossiers courants, a contribué à l'engagement de plusieurs nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs, au déploiement du projet Bien-être et santé au travail et à la gestion des absences.

## FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par le départ à la retraite du chef de service fin juin. Une période de transition a été menée à bien par deux collaborateurs du service (chef de service et adjoint au chef de service, ad interim). Fin novembre, un nouveau chef de service a pu être nommé; le poste d'adjoint.e sera remis au concours début 2020.

35 procédures de planification sont en cours d'étude, parmi lesquelles la révision du Plan général d'affectation (PGA) pour les territoires forains et urbains et le Plan directeur communal. 2 plans sont entrés en vigueur. 862 demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux ont été traitées par le Bureau des permis de construire. 256 enquêtes publiques ont généré 637 oppositions ou interventions. Enfin, plusieurs des quinze mesures préconisées par la Cour des comptes concernant le traitement des permis de construire ont d'ores et déjà été mises en œuvre en 2019 ou sont en voie de l'être.

## SECTION PLANIFICATION

Le nombre de procédures en cours découlant de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) suivies par le Service de l'urbanisme est toujours important; il s'élevait à 37 à fin décembre 2019 (33 en 2018, 38 en 2017), dont deux hors territoire communal.

A noter que la révision du PGA a mobilisé très fortement l'équipe de planification en 2019, tant sur le territoire urbain que sur les territoires forains. Les demandes d'ouverture de procédures, normalement traitées par plan spécial, sont de plus en plus souvent intégrées à la révision du PGA.

### Plans d'affectation et planification directrice sur territoire communal

Le nombre de procédures LATC en cours sur territoire communal s'élevait à 35 à fin décembre 2019, dont 33 plans d'affectation.

La Municipalité a ouvert quatre nouvelles procédures de plan en 2019 :

- élaboration d'un plan d'affectation (PA) pour l'extension de la Haute école des arts de la scène La Manufacture à la rue du Grand-Pré;
- élaboration d'un PA pour permettre la mutation des halles Nord du Palais de Beaulieu et du Front Jomini;
- révision du PA n°503 situé à l'avenue de la Chablière afin de protéger un ensemble de bâtiments et de réorganiser les droits à bâtir restant, en adéquation avec l'environnement bâti;
- révision du PA n°573 situé entre l'avenue de Rumine, le chemin de Lucinge, la rue Belle-Fontaine et l'avenue Georgette afin d'y développer une densification qualitative et une amélioration des espaces extérieurs.

Un plan a été mis à l'enquête publique :

- PA n°649 au lieu-dit Boissonnet afin de permettre la modernisation et l'extension de l'infrastructure médico-sociale de la Fondation Boissonnet.

Un plan a été soumis à consultation publique :

- Plan directeur communal (cf. ci-dessous).

Deux plans ont été approuvés par le Conseil communal et mis en vigueur par le Département du territoire et de l'environnement :

- PA au chemin de Rovéréaz concernant le développement des fondations La Rozavère et Eben-Hézer;
- PA permettant la réalisation d'un parc éolien EolJorat Sud.

Aucun plan n'a été abandonné.

### Statistiques sur les procédures en cours sur territoire communal

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Procédures en cours	20	42	41	47	47	39	36	36	35	31	35
dont plans d'affectation communaux	17	34	34	38	41	35	34	34	33	29	33
dont plan d'affectation cantonal (PAC)	3	5	5	7	5	2	0	0	0	0	0
dont Plan directeur localisé (PDL), Plan directeur communal (PDCOM)	0	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2
Mises à l'enquête publique / consultation publique	4	6	6	8	7	7	4	1	3	1	2
Approbations par le Conseil communal	4	3	5	2	8	3	6	3	2	1	2
Mises en vigueur par le département cantonal	3	2	3	4	7	6	5	3	5	1	2

### Plans d'affectation sur des communes voisines

Deux plans d'affectation portant sur des propriétés communales sises sur des communes voisines sont en cours :

- un plan sur le site de l'Arzillier (Epalinges), qui vise à réaliser sur foncier communal un nouveau quartier d'habitation;
- un plan sur le site de Malley (Prilly et Renens): « Malley Gazomètre ». Avec les PQ Malley-gare et le PPA Viaduc, ce plan d'affectation constitue la dernière pièce urbaine de la centralité de Malley. Il concerne les terrains compris entre le chemin de l'Usine à Gaz et les avenues de Longemalle et du Chablais.

### PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le PDCOM fixe les lignes directrices en matière d'aménagement du territoire communal pour les quinze prochaines années. Les intentions exprimées dans le PDCOM forment le socle de la révision du PGA en cours.

La consultation publique du PDCOM selon l'article 28 LATC a eu lieu du 21 février au 22 mars 2019, en lien étroit avec le lancement de la révision du PGA. Cette consultation s'est déroulée autour des événements suivants :

- une soirée d'information publique pour comprendre en détails les enjeux et les principaux objectifs de développement, en présence de représentants de la Municipalité ;
- une exposition publique sur la vision Lausanne 2030 au Service de l'urbanisme durant toute la durée de la consultation, avec la mise en place de permanences pour des échanges de qualité avec les citoyen·ne·s.

Le fruit de cette démarche sera recueilli dans un rapport de consultation synthétisant l'ensemble des contributions reçues.

### **PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (AUPARAVANT PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION – PGA)**

Le Plan d'affectation communal (PACOM) (nouvelle dénomination légale du PGA) est un document opposable aux tiers, qui fixe l'affectation, la constructibilité et l'utilisation du sol sur le territoire communal. Sa révision a été initiée en 2017 et intégrera les orientations du nouveau PDCOM.

Afin de tenir compte des spécificités du territoire communal, la révision est séparée en deux procédures, l'une portant sur le territoire urbain, l'autre sur les territoires forains. Les enjeux à traiter sont en effet différents :

- sur le territoire urbain, la révision a pour objectif principal une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs du développement urbain, à savoir des actions territoriales différenciées au centre-ville et dans les quartiers, par la préservation de leurs patrimoines bâti et naturel et par la valorisation de leurs potentialités (renforcement des centralités, espaces verts, etc.);
- dans les territoires forains, la révision devra mettre en conformité la planification avec les nouvelles bases légales, en réduisant la surface affectée en zone à bâtir (dézonages), en mettant à jour les dispositions réglementaires et en intégrant de nouvelles thématiques (zones de danger, patrimoine, nature, etc.). Pour rappel, dans l'attente du nouveau plan, une zone réservée communale a été mise en place en 2018 sur le secteur des Râpes.

Un premier diagnostic urbanistique et patrimonial, réalisé sur le terrain, quartier par quartier, a été entrepris par l'équipe de projet interne au service de 2018 à 2019. Pour les territoires forains, le diagnostic et les premières intentions municipales concernant les dézonages ont été présentés à la population et aux propriétaires en novembre-décembre 2019 (soirée d'information et exposition commentée).

En 2020, ce diagnostic sera complété par l'expertise des habitant·e·s lors d'une démarche participative ; des ateliers avec les associations professionnelles concernées sont également prévus.

### **DOSSIERS DE PLANIFICATION LIÉS À MÉTAMORPHOSE ET À PÔLE GARE**

En tant que service métier, le Service de l'urbanisme a accompagné le Bureau de développement & projet Métamorphose (BDM) et la cellule Pôle Gare dans le développement de grands projets territoriaux répondant aux ambitions communales.

Le Service de l'urbanisme travaille en étroite collaboration avec le BDM sur différents secteurs pour mener à bien les processus de planification :

- écoquartier des Plaines-du-Loup, étapes 2 et 3 : une première image directrice élaborée en 2018 a mis en évidence le besoin de préciser certains aspects par des études de faisabilité supplémentaires (localisation d'une centralité publique et commerciale, modération ou fermeture de l'avenue du vélodrome, etc.). En parallèle, l'évolution du contexte, notamment celui des planifications supérieures, ainsi que l'émergence de nouveaux enjeux (enjeux climatiques et de durabilité, conservation du patrimoine bâti et végétal) ont fait évoluer les réflexions. Afin d'intégrer ces différents éléments, un atelier thématique ouvert aux différents services de la Ville et accompagné par des expert·e·s externes a été organisé. Il a permis d'élaborer une nouvelle image directrice qui servira de base à la phase d'avant-projet des plans d'affectations ;
- secteurs des Prés-de-Vidy et de l'Etablissement horticole : faisant suite au mandat d'études parallèles (MEP), puis à un schéma directeur validé par la Municipalité, deux projets de PA ont été initiés sur les sites appelés à être densifiés. Ils ont fait l'objet d'un examen préliminaire auprès du Service du développement territorial de l'Etat de Vaud en 2019. En parallèle, le concept urbain qui va orienter les plans d'affectation est en cours de précision.

Le Service de l'urbanisme a secondé la cellule Pôle Gare dans ses missions relatives au développement de la gare et ses alentours, notamment dans le suivi du projet d'agrandissement de la gare, de la nouvelle place de la Gare et des espaces publics sous-gare.

De plus, le service est en charge du suivi de l'élaboration du PA La Rasude, secteur qui est actuellement au stade de la finalisation du projet et qui a fait l'objet d'une pré-consultation auprès des principaux services communaux concernés. Différentes coordinations avec les services cantonaux sont désormais à engager pour pouvoir transmettre le dossier à l'examen préalable.

### **AGGLOMÉRATION / RÉGION**

L'unité dédiée au projet d'agglomération et aux planifications régionales assure le suivi des études de planifications menées à l'échelle du PALM et des schémas directeurs. Elle assure également le pilotage du Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL). A ce titre, le délégué, responsable de l'unité, est membre permanent de la direction technique du PALM, regroupant les représentant·e·s du Canton et des schémas directeurs.

#### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

- PALM 2007 et PALM 2012 (PALM de 2<sup>e</sup> génération) : la réalisation des mesures A du PALM 2007 (période 2011-2014) et des mesures A du PALM 2012 (période 2015-2018) est en cours ;

- PALM 2016 (PALM de 3<sup>e</sup> génération : au terme des débats au Parlement fédéral, le PALM 2016 a bénéficié d'un cofinancement de CHF 135.26 millions pour les mesures à réaliser pendant la période 2019-2022. Les mesures lausannoises concernées sont notamment la seconde étape du métro m3 (tronçon Flon-Blécherette), des mesures d'amélioration du métro m2, ou encore de nouvelles mesures en faveur de la mobilité douce ;
- en 2018, les partenaires du PALM ont décidé de ne pas réaliser de projet de 4<sup>e</sup> génération, afin de se concentrer sur la mise en œuvre des mesures des projets précédents. Des études sont en cours concernant l'élaboration d'un système de gestion des zones d'activités à l'échelle régionale, la définition d'une planification énergétique à l'échelle du PALM et la mise en place d'un plan directeur intercommunal, tel qu'exigé par la nouvelle LATC.

### **Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)**

Les études suivies par l'unité dans le cadre de ce schéma portent en particulier sur :

- la planification du secteur de Vernand : après l'abandon des planifications visant au développement de nouveaux quartiers de logement sur le site de Vernand et sur la partie nord de la Commune de Romanel-sur-Lausanne, une nouvelle vision directrice est en cours d'élaboration, sous le pilotage du Canton et du SDNL. Elle vise à renforcer le site comme un pôle stratégique pour les activités industrielles et artisanales. Les propriétaires et entrepreneur·e·s sont associé·e·s aux réflexions ;
- la mise en œuvre du concept du parc d'agglomération de la Blécherette : des études sont menées afin d'affiner le concept de parc d'agglomération esquissé en 2012, de définir une vision d'ensemble partagée par les communes territoriales, les services cantonaux, les propriétaires et les exploitant·e·s agricoles et de proposer des mesures opérationnelles.

### **Schéma directeur Centre Lausanne (SDCL)**

Le SDCL est une plateforme de coordination facilitant les collaborations intercommunales entre les communes de Lausanne et d'Epalinges, et assurant la défense des intérêts des communes dans les structures du PALM.

### **Commission permanente de politique régionale (CPPR)**

L'unité agglomération / région gère le secrétariat de la CPPR. Aucune séance de commission ne s'est déroulée en 2019.

## **ESPACES PUBLICS**

Le Service de l'urbanisme participe aux réflexions concernant les espaces publics avec différents services communaux. Cette collaboration transversale permet de créer une étroite coordination entre les différents plans d'affectation (PA) et le réseau des espaces publics lausannois. Par ailleurs, la thématique des espaces publics est l'un des éléments de réflexion guidant la révision du PGA, car le lien entre bâti et espaces publics influe sur la valeur d'usage et l'identité des quartiers. Le Service de l'urbanisme a réalisé les objectifs, prévus et annoncés dans le rapport de gestion précédent, pour la préparation de l'aménagement des places de la Riponne et du Tunnel à l'horizon 2020-2024 :

- réalisation des nombreux moments participatifs avec les habitant·e·s, usager·ère·s, professionnel·le·s et le monde académique. Le résultat de cette démarche participative ambitieuse peut être consulté sur les sites internet conçus à cette fin : [www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/riponne-tunnel](http://www.lausanne.ch/officiel/grands-projets/riponne-tunnel) ou [www.riponne-tunnel.com/le-blog](http://www.riponne-tunnel.com/le-blog) ;
- suivi et réalisation des études préalables au lancement d'un concours d'idées : études urbanistiques, de mobilité et accessibilité, stratégie participative et historique. L'étude historique a été capitalisée sous la forme d'une exposition sur les espaces publics du secteur tenue au printemps 2019 ;
- mise en place d'un concours d'idées SIA 142. Sur la base des résultats de la démarche participative et des études préalables, les concurrent·e·s ont exposé leur vision d'aménagement des places du Tunnel et de la Riponne et de la rue des Deux-Marchés. Le jugement de ce concours, en novembre 2019, a été réalisé de manière très innovante, en associant au jury quatre représentant·e·s de la population et en ouvrant au public l'analyse, le jugement et le choix des projets primés. Les projets feront l'objet d'une exposition prospective en 2020. Une image directrice permettra de mettre en évidence les idées forces des projets primés.

### **Collaborations Ville – Université**

En 2019, le Service de l'urbanisme – associé à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL – a été sélectionné pour la deuxième année consécutive dans le cadre de l'appel à projet Interact. Le projet, dénommé Riponne-Tunnel 2026 – Acte II, a porté sur l'analyse et l'évaluation des dispositifs participatifs qui sont mis en place pour le réaménagement du secteur Riponne-Tunnel. Dans le cadre de cette collaboration, un second workshop réunissant urbanistes, chercheur·euse·s et étudiant·e·s a été organisé. Les étudiant·e·s en urbanisme de l'UNIL ont par ailleurs eu l'opportunité de présenter leurs diagnostics et propositions pour le développement du secteur dans le cadre d'un grand week-end participatif sur la place de la Riponne en mars 2019.

## **PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI**

### **Cellule patrimoine**

En application de l'article 73 du règlement du Plan général d'affectation, la cellule protection du patrimoine a traité plus de 700 dossiers d'envergure variable concernant des travaux sur des objets figurant au recensement, bâtiments, ensembles ou encore jardins historiques. De nombreux déplacements et visites ont permis de formuler des objectifs de conservation avant le dépôt d'un dossier auprès de l'administration et de répondre ainsi aux questions des architectes, gérant·e·s ou propriétaires. L'application de plusieurs lois (énergie, personnes handicapées) ou normes (prévention des risques de

chutes, prévention incendie) soulève régulièrement des difficultés pour assurer la conservation de la substance historique des bâtiments de valeur patrimoniale de même que la préservation des qualités et de l'identité des quartiers anciens. Elles nécessitent l'élaboration de solutions sur mesure avec les partenaires concernés.

Les contacts réguliers avec la Section monuments et sites de l'administration cantonale permettent de traiter les dossiers des objets bénéficiant d'une protection cantonale. Grâce à une participation financière de la Ville de Lausanne, la section a procédé à un complément du recensement architectural dans un périmètre défini par l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse qui fait l'objet de mutations sensibles.

Les rencontres bimestrielles avec des représentants de Patrimoine Suisse-Vaud offrent des opportunités de contact constructives à propos du patrimoine lausannois.

Plusieurs études historiques ont été réalisées, à la demande de la déléguée à la protection du patrimoine bâti, par des mandataires externes afin d'orienter les projets d'interventions à venir, notamment à propos du collège de la Barre, du bâtiment administratif de la station d'épuration des eaux de Lausanne (STEP), de l'église du Sacré-Cœur ainsi que d'un quartier situé à proximité de l'hôtel Beau-Rivage; cette dernière étude a été doublée d'une étude paysagère, en raison des jardins historiques du secteur.

Suite à la préoccupation des Lausannois·e·s et des élu·e·s portant sur l'avenir des vieux bistrotts de la Ville, l'étude concernant la révision du recensement des cafés-restaurants historiques a mis en évidence une quarantaine d'établissements historiques authentiques ainsi que de nouveaux établissements installés dans des bâtiments anciens. Leur mise en valeur et la révision des notes de recensement sont en cours.

Dans le cadre du projet Riponne-Tunnel, la déléguée a coordonné le montage d'une exposition historique tous publics qui a été inaugurée le 6 mars sur les sites concernés, réunissant une riche iconographie servant de support aux réflexions sur l'avenir de ce secteur. Afin de pérenniser ce travail, elle a réalisé ensuite un ouvrage publié par la Ville aux éditions Favre.

Plusieurs planifications à l'étude requièrent une participation de la déléguée en raison de leurs enjeux patrimoniaux. Dans le cadre de l'établissement du nouveau PACom (révision du PGA de 2006), la cellule patrimoine a établi un premier diagnostic patrimoine de l'ensemble du territoire communal. Fondé sur un important travail d'observation sur le terrain et complété d'informations historiques concernant le bâti et les aménagements lausannois historiques, il contribuera à une meilleure préservation de l'identité de notre cité et de ses quartiers. Ce travail est complété par l'élaboration de fiches concernant les ensembles bâtis identifiés.

La déléguée a participé à un mandat d'études parallèles portant sur le domaine de Riant-Pré, afin que les enjeux de conservation des bâtiments recensés et protégés soient pris en compte de manière adéquate. Elle a poursuivi son activité au sein de la commission spéciale pour l'évaluation du patrimoine bâti du XX<sup>e</sup> siècle qui a rendu son rapport à la Direction générale des immeubles et du patrimoine.

Les Journées européennes du patrimoine sur le thème national des couleurs ont attiré les 14 et 15 septembre près de 400 visiteur·euse·s pour apprécier les faux marbres et autres décors peints de la cage d'escaliers de l'immeuble route de Berne 7. Environ 250 personnes ont pu découvrir le décor monumental et l'orgue de l'église Saint-Jean de Cour.

La collaboration avec l'EPFL s'est poursuivie avec la participation de la déléguée à l'Unité d'enseignement Architecture et réhabilitation conduite par le Professeur Luca Ortelli.

## **BUREAU DES PERMIS DE CONSTRUIRE (BPC)**

La tâche du BPC découle principalement des articles 17, 103 et 104 de la LATC. Son rôle consiste à faire observer les prescriptions légales et réglementaires, ainsi que les plans en matière d'aménagement du territoire et de construction. Ainsi, le bureau assure la gestion des dossiers de demandes de permis de construire et les renseignements au public et aux professionnel·le·s de la branche concernant les droits à bâtir.

En 2019 :

- 629 séances de travail (contre 630 en 2018) avec des constructeur·trice·s, des administré·e·s et d'autres services de l'administration communale ou des audiences au tribunal, ont été menées;
- 256 enquêtes publiques (contre 267 en 2018) ont été ouvertes;
- 637 oppositions/interventions (contre 633 en 2018) dont 26 collectives (contre 13 en 2018) ont été déposées.

Il est à relever que le nombre de séances avec les requérant·e·s, leur durée, ainsi que le nombre de renseignements dispensés par téléphone ou courriel représentent une part importante de l'activité du bureau. Les collaborateur·trice·s ont aussi pris part, en collaboration avec les avocat·e·s de la place ou du premier conseiller juridique de la Municipalité, à l'instruction de 21 procédures de recours en matière de construction auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (dix en 2018) voire, dans certains cas, du Tribunal fédéral.

Le nombre de projets déposés par les constructeur·trice·s potentiel·le·s demeure important, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation ou d'annonces de travaux non soumis à autorisation mais nécessitant tout de même un examen (862 en 2019, contre 813 en 2018). Au surplus, les textes législatifs, toujours plus complexes, ne facilitent pas la préparation des dossiers de demande de permis de construire par les requérant·e·s, qu'ils soient professionnels ou non.

Plusieurs projets de lois ayant fait l'objet de consultation à l'échelle cantonale ont été préavisés par le BPC, tels que la LATC, pour sa partie police des constructions la loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites. A noter également que les nouvelles bases légales entrées en vigueur en 2018 (la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif et son règlement d'application; la partie générale de la LATC), introduisent de nouvelles dispositions réglementaires.



Le délai de traitement des dossiers complexes soumis à permis de construire (démolition/reconstruction avec oppositions) reste important. La qualité lacunaire des dossiers demeure un problème majeur souvent dû à la méconnaissance des exigences réglementaires locales.

Les résultats de l'audit de la Cour des comptes publiés en février 2019 amènent des perspectives intéressantes pour faire évoluer la pratique du BPC. Plusieurs des quinze mesures préconisées par la Cour des comptes ont d'ores et déjà été mises en œuvre en 2019 par le Service de l'urbanisme ou sont en voie de l'être.

Parmi les projets de constructions autorisés en 2019, on peut relever en particulier quelques dossiers importants :

- avenue de Valmont 30 : construction du bâtiment administratif de la Maison de l'environnement ;
- chemin de Bocharon 5 : construction, après démolition, d'un immeuble de 22 logements ;
- chemin Isabelle-de-Montolieu 83 : construction, après démolition, d'un bâtiment de 23 logements protégés ;
- chemin Guillaume-de-Pierrefleur 86 et 88 : construction d'un immeuble comprenant 70 logements, un centre de vie infantine et des surfaces administratives ;
- avenue de la Sallaz 76 : construction, après démolition, d'un immeuble comprenant 92 logements, commerces et café-restaurant ;
- chemin de Rovéréaz 23 : construction, après démolition, d'un EMS pour la fondation La Rozavère comprenant 66 lits ;
- chemin Jean-Philippe-Loys-de-Villardin 15 : construction, après démolition, d'un immeuble de 21 logements ;
- avenue de Béthusy 7 : construction d'un bâtiment scolaire de 16 classes ;
- chemin de la Colline 4, avenue de Provence 7 : construction de deux bâtiments comprenant 77 logements et des surfaces commerciales.

En marge de ce qui précède, le secrétariat du service assure la permanence du guichet des enquêtes publiques.

Les tableaux ci-après présentent une synthèse du traitement des dossiers :

#### Enquêtes publiques (ouvertes dans l'année) et oppositions / interventions

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Enquêtes publiques	312	358	319	267	256
Oppositions/interventions	303	713	398	633	637

#### Recours

##### Permis de construire, permis de construire complémentaires et déterminations pour travaux dispensés d'autorisation

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Constructions nouvelles (villas, immeubles d'habitation, administratifs et commerciaux, garages enterrés)	54	67	42	38	31
Petites constructions (garages- boîtes, couverts, pavillons, installations techniques, etc.)	66	62	58	65	72
Transformations	226	226	245	223	233
Aménagements extérieurs	55	62	54	47	54
Démolitions sans reconstruction	5	9	7	2	3
Permis de construire complémentaires	42	52	44	45	32
Déterminations pour travaux dispensés d'autorisation (rénovation, réfection, autres)	324	337	292	347	337
<b>Total</b>	<b>772</b>	<b>815</b>	<b>742</b>	<b>767</b>	<b>721</b>

#### Valeur des investissements selon leur coût annoncé

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Projets de (en CHF) :					
- moins de 0,2 million	257	316	277	222	216
- de 0,2 à 1 million	92	83	88	102	93
- de 1 à 5 millions	68	66	57	63	73
- de 5 à 10 millions	14	14	12	19	10
- plus de 10 millions	17	18	16	16	13
Total des projets	448	497	450	422	405
<b>Investissement total</b> (en millions pour les projets > CHF 200'000.-)	<b>815</b>	<b>903</b>	<b>972</b>	<b>748</b>	<b>880</b>

En général, les montants pour les projets inférieurs à CHF 200'000.- ne sont pas annoncés.

#### Stationnement : nombres de places autorisées

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Parkings souterrains	701	601	1311	456	356
Garages-boîtes et couverts extérieurs	20	16	43	16	23
Places de parc extérieures	64	209	546	254	163
<b>Total places réalisées</b>	<b>785</b>	<b>826</b>	<b>1900</b>	<b>726</b>	<b>533</b>
<b>Places supprimées</b>	<b>352</b>	<b>302</b>	<b>683</b>	<b>252</b>	<b>130</b>
<b>Différence</b>	<b>433</b>	<b>524</b>	<b>1217</b>	<b>474</b>	<b>403</b>



### Traitement des permis de construire

On dénombre 405 décisions municipales sur des demandes d'octroi d'un permis de construire en 2019 (contre 417 en 2018), dont cinq décisions négatives (trois en 2018).

Pour les 400 décisions municipales d'octroi d'un permis en 2019, il s'est écoulé en moyenne huit mois entre le dépôt de la demande et la décision d'octroi du permis.

Le nombre de demande de permis de construire soumises à l'enquête publique s'élève à 256 (265 en 2018, 285 en 2017, 340 en 2016). En moyenne, entre la fin de l'enquête publique et la décision, il s'est écoulé 3.2 mois.

Initiée en 2016, la tendance à la réduction de la durée de traitement des permis de construire ne s'est pas poursuivie en 2019. Hors dossiers particuliers qui faussent les statistiques en raison de leur traitement différé (délai demandé pour négocier avec les opposant-e-s, modification du projet initial qui induit un retour à la case départ, documents demandés pour compléter le dossier non produits dans un délai raisonnable et/ou des raisons financières), la statistique 2019 présente des durées moyennes de procédures légèrement plus longues de une à deux semaines.

### Projets soumis à enquête publique (sans les dossiers particuliers)

Année	2019	2018	2017
Nombre	178	217	240
	<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne	6.8	6.7	6.2
Médiane	6.5	6.5	5.8
Quartile Q1*	4.2	4.4	4.3
Quartile Q3**	9.1	8.4	7.5
Décile D1***	3.0	3.4	3.5
Décile D9****	10.8	10.3	9.8

\* au moins 25% des valeurs sont inférieures ou égales à Q1

\*\* au moins 75% des valeurs sont inférieures ou égales à Q3

\*\*\* au moins 10% des valeurs sont inférieures ou égales à D1

\*\*\*\* au moins 90% des valeurs sont inférieures ou égales à D9

### Projets non soumis à enquête publique (sans les dossiers particuliers)

Année	2019	2018	2017
Nombre	139	126	149
	<i>Durée des procédures en mois</i>		
Moyenne	4.3	4.1	3.7
Médiane	4.0	3.5	3.3
Quartile Q1	2.9	2.3	2.4
Quartile Q3	5.2	5.7	4.9
Décile D1	2.1	1.6	1.5
Décile D9	7.6	6.9	6.6

### Police des constructions – hygiène et salubrité

Les activités et responsabilités de cette unité s'articulent autour du suivi des conditions d'hygiène et de salubrité (habitabilité des logements), aussi bien dans le domaine des constructions, des habitations que des commerces, en particulier, des établissements soumis à licence, des locaux publics et des lieux de réunion (manifestations).

### Dossiers de mise à l'enquête : analyse du point de vue de la salubrité des constructions

2018	2019	Types
592	588	nombre de demandes de permis de construire examiné
320	331	nombre de dossiers présentant des lacunes
872	1040	nombre de remarques formulées sur des questions de salubrité

En 2019, 536 requêtes ou plaintes (500 en 2018) concernant la salubrité des logements et l'aménagement des commerces, locaux publics et lieux de réunion, y compris les établissements soumis à licence, ont été déposées relatives aux causes suivantes :

2018	2019	Causes
23	16	humidité, moisissure et température trop basse ou trop élevée
12	4	infiltrations d'eau, refoulements d'eaux usées, problèmes d'eau chaude ou froide
12	9	odeurs intérieures diverses et contrôle de gaz CO
23	26	présence d'animaux, d'insectes et de rongeurs
10	17	problème de ventilation
47	25	entretien de logements
1	6	ordures ménagères
8	6	entretien cages d'escaliers, locaux communs, parcelles et abords d'immeubles
281	307	examen de locaux commerciaux, publics, de réunions ou d'établissements soumis à licence
49	68	création ou transformation d'établissements publics
34	52	visites de fin de travaux ou de réouverture d'établissement soumis à licence

## Enquêtes publiques ne découlant pas de la LATC

Le Service de l'urbanisme assure le traitement et le suivi d'enquêtes publiques pour des projets relevant d'entités fédérales et cantonales, telles que par exemple l'Office fédéral des transports ou l'Office fédéral des routes. En 2019, cela a représenté quatre procédures fédérales et deux cantonales. Le service est également chargé de l'affichage des enquêtes portées par les autres services communaux (six enquêtes en 2019, dix enquêtes en 2018).

## SECTION ATELIER DES MAQUETTES

Les tâches de l'atelier des maquettes comprennent :

- la réalisation et la mise à jour de la maquette globale de l'ensemble du territoire urbain au 1/500<sup>e</sup>. Lorsqu'elle sera terminée, elle comptera 283 modules de 40x80 cm. A ce jour, environ 45% du territoire est réalisé, soit 127 modules ;
- la mise à jour de la maquette au 1/200<sup>e</sup> de la zone centrale ; elle couvre un périmètre allant du nord au sud de la place du Tunnel à celle de Saint-François, et d'est en ouest de l'avenue Benjamin Constant à la place Chauderon. Celle-ci est visible dans les sous-sols du bâtiment de la rue des Côtes-de-Montbenon 7 ;
- l'organisation d'expositions et le suivi photographique de la transformation de la ville.

L'élaboration de projets de maquettes pour des sites de projet, activité traditionnelle de l'atelier, a occupé la majorité du temps de ses collaborateur·trice·s ;

- réalisation d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour le projet Riponne-Tunnel (trois modules) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour le PA Roseneck (un module) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour le PA Bellefontaine (un module) ;
- réalisation d'une maquette au 1/500<sup>e</sup> pour les réflexions urbanistiques portant sur les secteurs Sévelin / Malley-Martinet (six modules) ;
- réalisation d'une maquette au 1/1000<sup>e</sup> pour les Plaines-du-Loup.

En 2019, l'atelier des maquettes a également participé à la mise en place d'expositions comme l'exposition Graines d'avenir portée par le Service des parcs et domaine (SPADOM), au Forum de l'Hôtel de Ville.

Enfin, l'atelier a effectué divers travaux de publication pour le Service de la jeunesse et des loisirs, le SPADOM, le Bureau de la communication, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers ou encore Lausanne à Table.

En ce qui concerne l'activité photographique de l'atelier, les collaborateur·trice·s ont entretenu, en relation avec les différents PA, la mise à jour des archives. L'atelier a continué le transfert des archives photographiques du service sur la base de données photographiques du Service d'organisation et d'informatique, permettant ainsi l'accès aux images.

## CONTRÔLE DES FINANCES DE LA VILLE DE LAUSANNE (CFL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Audit externe

Le CFL bénéficie de l'agrément en qualité d'expert-réviseur octroyé par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision, ce qui lui confère le droit de procéder à des missions en tant qu'organe de révision.

- révision des comptes annuels de la Ville de Lausanne, en application du règlement sur la comptabilité des communes, des directives de révision édictées par le Département des institutions et de la sécurité du Canton de Vaud, et de la recommandation d'audit suisse 6p (RA 60)
- contrôle restreint ou audit selon des procédures convenues de diverses sociétés anonymes, coopératives, fondations et associations subventionnées

#### Audit interne et missions spéciales

Le CFL est membre de l'association suisse d'audit interne. Son champ d'investigation comprend l'ensemble des directions et services de l'administration communale ainsi que les organismes qui leur sont rattachés, et les entités désignées dans la directive relative à l'octroi et au suivi des subventions accordées par la Ville de Lausanne et dans la directive relative au suivi des participations de la Ville de Lausanne. Les divers types de mission sont :

- audit financier et de gestion
- audit de gouvernance
- audit de performance
- audit de fraude
- audit de conformité
- missions spéciales

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Audit - CFL	7.70	7.50	7.50	6.60
Direction & Secrétariat - CFL	2.00	2.00	2.00	2.00
Total service	9.70	9.50	9.50	8.60

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	- 0.20

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Audit - CFL	8	7.50	7	6.60
Direction & Secrétariat - CFL	2	2.00	2	2.00
Total service	10	9.50	9	8.60

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
	0		0	
Total service	0		0	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
Total service	3	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement sup. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les entreprises de révision sont agréées pour cinq ans. L'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) a réexaminé les conditions d'agrément du CFL au cours du deuxième semestre 2019. L'ASR a renouvelé la durée de l'agrément du CFL en qualité d'expert-réviseur jusqu'au 23 décembre 2024.

La directive municipale sur le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne a fait l'objet d'une révision partielle et la nouvelle version est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, impliquant notamment de recentrer l'activité du CFL sur l'audit interne élargi aux entités subventionnées et aux entités dans lesquelles la Commune détient une part prépondérante.

## MISSIONS D'AUDIT

Le CFL a délivré en 2019 :

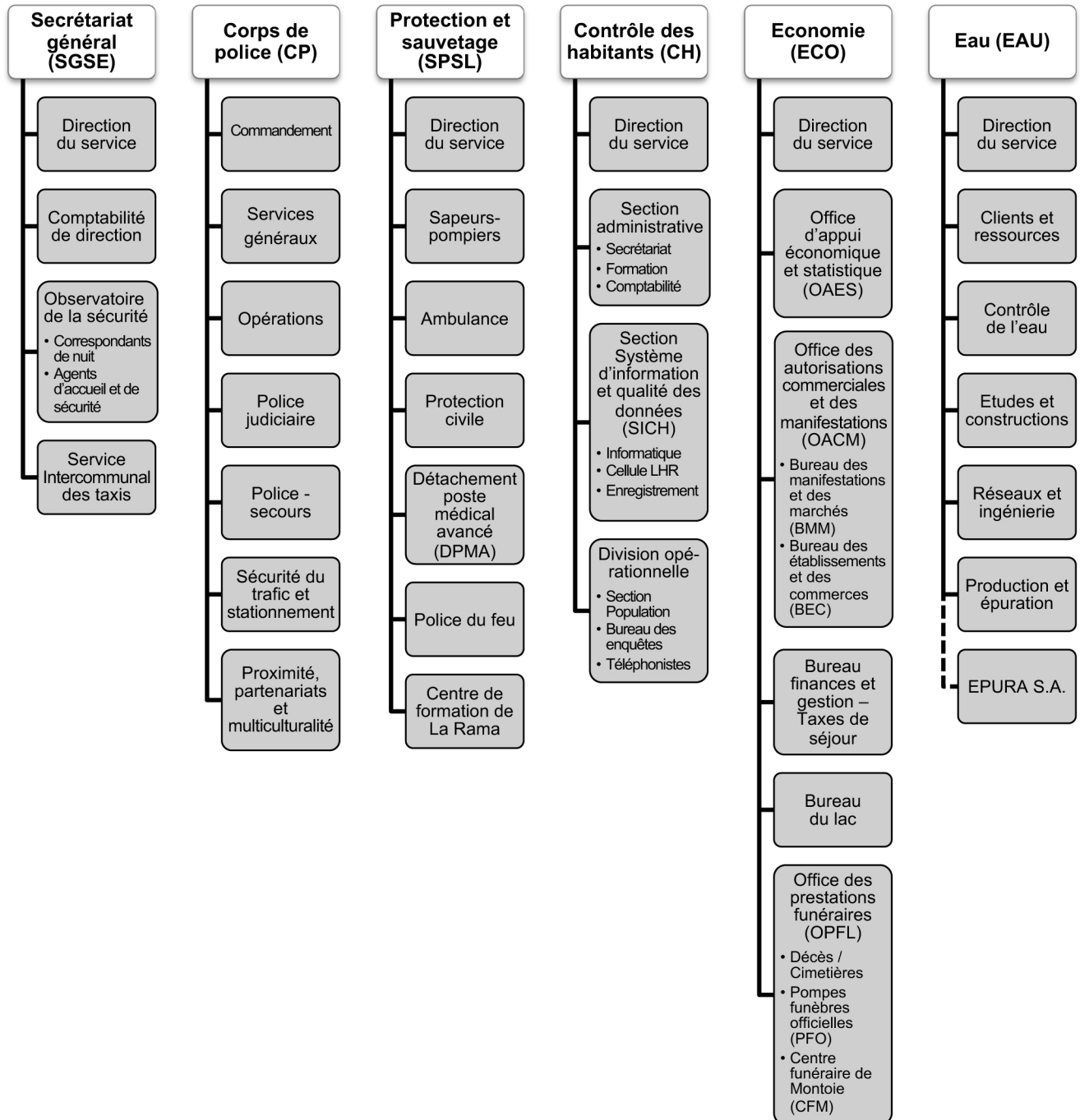
- 2 rapports relatifs à l'audit annuel des comptes communaux (opinion d'audit et rapport détaillé);
- 15 rapports en tant qu'organe de révision (contrôle restreint ou procédures convenues);
- 5 rapports d'homologation de billetteries;
- 3 rapports de contrôle de la subvention;
- 1 rapport de contrôle de conformité pour une entité immobilière;
- 12 rapports d'audit interne.

Le CFL se concentre sur ses principales missions à savoir l'audit des comptes communaux et l'audit interne.

La totalité des temps affectés sur ces diverses missions par les membres du CFL s'élève à 10'765 heures (contre 11'344 heures en 2018), le restant des heures travaillées étant réparti sur la formation et les divers projets internes d'amélioration de la qualité du service.

# Direction de la sécurité et de l'économie

## Directeur



# Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

L'année 2019 a vu sept nouvelles mesures du programme de législature placées sous la responsabilité de la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) être mises en œuvre. Ce sont désormais 21 mesures sur 32 qui déploient leurs effets. Les 11 dernières mesures ont pour leur part toutes été initiées ou marquées par de significatifs développements. Il est également à relever que la direction SE est à l'origine du dépôt de cinq préavis portant sur la politique de distribution et de traitement de l'eau, la vidéosurveillance et l'aménagement de zones de baignades.

## Secrétariat général

L'Observatoire de la sécurité a lancé, au mois de novembre, une nouvelle prestation permettant aux victimes et témoins d'actes ou de propos relevant du harcèlement de rue de les signaler via une application ou le site web de la Ville. Afin de garantir le suivi et l'étude de ces signalements, un poste de chargé·e de mission dédié a été créé.

Parallèlement, les Correspondant·e·s de nuits ont élargi leur public-cible en déployant désormais également leurs actions de sensibilisation et de responsabilisation auprès des personnes toxicomanes occupant l'espace public.

De plus, les bases d'une politique municipale de lutte contre les discriminations et d'inclusion des personnes LGBTIQ+, à mener sous l'égide de l'Observatoire, ont également été posées au travers du rapport-préavis N°2019/26.

En outre, un cadre légal et réglementaire cantonal fixe désormais les conditions d'exercice de l'activité des taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur·euse (VTC).

## Corps de police

Le nombre d'infractions relatives au Code pénal a diminué de 11% (12'524 contre 14'106 en 2018). L'année 2019 fut aussi marquée par un nombre important de manifestations en lien avec la thématique climatique.

L'action entreprise en 2018 afin de lutter contre le deal de rue par une présence policière accrue aux endroits les plus sensibles de la ville a non seulement été poursuivie mais pérennisée. Ce dispositif fait désormais partie intégrante des missions générales du Corps. Parallèlement, le déploiement de l'application Aedilis, laquelle permet un géoréférencement et un suivi des observations de terrain, offre un outil supplémentaire dans la mise en œuvre de la police de proximité.

## Service de protection et sauvetage

Toujours fortement impliqué dans l'organisation et la tenue des grands événements sportifs qui jalonnent le calendrier lausannois, le service a vu le nombre des interventions des sapeur·euse·s-pompier·ère·s légèrement régresser, alors que les missions de l'entité ambulances augmentaient de 4.7%. Du point de vue organisationnel, le Détachement poste médical avancé (DPMA) a pris possession des locaux anciennement occupés par les Pompes funèbres officielles à la rue de la Vigie 6, permettant ainsi un regroupement efficace des forces d'intervention.

## Service de l'économie

La qualité des espaces publics figure en bonne place dans le programme de législature. Dans cette optique, la Municipalité a notamment établi une directive, d'entente avec GastroLausanne, bannissant des terrasses lausannoises le mobilier publicitaire et celui en plastique, lui préférant le mobilier en bois et en métal. L'année 2019 a également été marquée par la publication de «*Lausanne: les nombres d'une ville*», cahier de 374 pages regroupant de très nombreuses données statistiques sur la ville. Cette somme témoigne de l'apport de l'Office d'appui économique et statistique dans la production de bases décisionnelles nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques au même titre que dans la mise à disposition d'indicateurs utiles au secteur privé, notamment lorsqu'il s'agit de décisions d'implantations ou de développement.

## Service de l'eau

Outre les premières adjudications en lien avec la construction de la nouvelle usine de production de Saint-Sulpice, le Service de l'eau a procédé à l'extension de son laboratoire de Lutry, ceci afin de garantir des analyses et un suivi encore plus performants, tant pour ce qui est de l'eau potable que des eaux usées. Cet investissement se révèle opportun afin d'anticiper et traiter avec la plus grande efficacité les problématiques liées à la présence de certains micro-polluants.

C'est ainsi que des traces de chlorothalonil, un pesticide, ont pu être détectées dans certains captages qui ont donc été détournés. Cette substance, pouvant représenter un danger pour la santé, existe dans de nombreuses ressources d'eau en Suisse. Ce double constat a amené la Confédération à décider son interdiction.

Ces efforts constants menés en vue de garantir une qualité maximale de l'eau distribuée aux habitant·e·s de la région lausannoise se déploient également dans un esprit de solidarité avec celles et ceux pour qui l'usage d'un robinet reste un geste qui n'a rien d'anodin. C'est ainsi que 2019 a été marquée par le 10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre Lausanne, soutenue par 23 communes partenaires, et la Ville de Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Le nouveau projet lancé à cette occasion se traduira par la pose de plus de 70 km de réseau de distribution d'eau potable et d'évacuation.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux
- participation aux groupes de travail interdirections
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chef·fe·s de service

#### Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.60	6.60	6.60	5.80
Direction SE	9.35	9.25	8.25	8.25
Observatoire de la sécurité	13.45	14.20	13.95	13.70
Total service	29.40	30.05	28.80	27.75

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	8	6.60	7	5.80
Direction SE	10	9.25	9	8.25
Observatoire de la sécurité	22	14.20	22	13.70
Total service	40	30.05	38	27.75



**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

Les principales tâches sont les suivantes :

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité ;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, LGBTIQ+, etc.) ;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité ;
- coordination de l'Unité des correspondant·e·s de nuit (CN) et des agent·e·s d'accueil et de sécurité.

En 2019, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité :

- la rédaction du préavis N°2019/07 (« *Politique municipale en matière de vidéosurveillance dissuasive " Rapport d'activité et révision du règlement communal sur la vidéosurveillance "* ») proposant un projet de révision du règlement communal sur la vidéosurveillance ;
- la rédaction de la réponse à l'interpellation de Mme Eliane Aubert du 29 janvier 2019 « *Homophobie et transphobie : que fait la Ville de Lausanne ?* » ainsi que du rapport-préavis N°2019/26 (« *Politique de lutte contre les discriminations visant les personnes LGBTIQ+ – Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts "Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network" – Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez "Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie"* ; »). Avec ce rapport-préavis, la Municipalité s'engage concrètement à mettre en place, en partenariat avec les associations, divers partenaires et les services de la Ville, une politique transversale de lutte contre les discriminations et d'inclusion des personnes LGBTIQ+ ;
- dans le domaine du harcèlement de rue, l'Observatoire de la sécurité a lancé, au mois de novembre, une nouvelle prestation permettant aux victimes et témoins de signaler des cas via l'application mobile de la Ville de Lausanne ou une page web dédiée sur son site internet. Pour traiter qualitativement ces signalements et répondre aux demandes de contact des victimes et témoins, l'Observatoire a créé, au mois de septembre, un nouveau poste de chargé·e de missions harcèlement et incivilités. Parallèlement, l'Observatoire a organisé avec l'Etat-major la première séance de sensibilisation du Corps de police à la problématique du harcèlement. Les années à venir, ce module sera déployé de manière échelonnée pour les agent·e·s. Les Correspondant·e·s de nuit et les Agent·s· d'accueil et de sécurité ont également bénéficié de cette sensibilisation.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a coordonné plusieurs rencontres permettant aux acteur·trice·s concerné·e·s d'adapter rapidement les mesures à prendre pour concilier au mieux cette activité avec le visage plus résidentiel de Sévelin.

Enfin, il a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine). Il a également donné des cours ou conférences sur des thèmes divers (politique nocturne, médiation sociale, prévention de la violence, réduction des risques en milieu festif, politique de lutte contre le harcèlement de rue notamment). Dans le domaine de la toxicomanie, en lien notamment avec les nouvelles activités de l'équipe des CN (voir ci-dessous), il a été intégré dans le travail de coordination y relatif.

### **Correspondant-e-s de nuit (CN) et Agent-e-s d'accueil et de sécurité (AAS)**

Pour sa quatrième année d'existence, l'unité des CN a vu ses tâches et objectifs une nouvelles fois étendus. Dès le 15 mai et pour une durée test initiale de quatre mois, l'équipe s'est approchée du public toxicomane présent dans l'espace public, ceci exceptionnellement en journée afin, notamment, de le sensibiliser à son comportement tout en l'encourageant à fréquenter l'Espace de consommation sécurisée (ECS). Dans un délai rapide, l'équipe s'est familiarisée avec les spécificités de ce nouveau public-cible. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, sur la base concluante de ce test, le travail auprès de ce public se poursuit dans le cadre des horaires nocturnes de l'équipe des CN.

L'équipe des AAS a, elle, vécu sa première année complète d'activité à l'ECS ouvert en octobre 2018. Leur travail permet à l'ECS de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires.

### **TAXIS**

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires ;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal ;
- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur-euse et/ou d'exploitant-e de taxis ;
- traiter les dossiers des candidat-e-s aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteur-trice-s de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc. ;
- surveiller et corriger les examens topographiques.

Six collaborateur-trice-s, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le Service intercommunal des taxis.

### **Conseil intercommunal**

Lors de sa séance du 28 janvier, le Conseil intercommunal a reconduit, pour une durée d'un an, la disposition octroyant au Comité de direction la compétence de prévoir des exceptions aux exigences d'octroi du carnet de conducteur-trice de taxis.

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la nouvelle loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application nécessitera une refonte du règlement intercommunal sur le service des taxis, étant entendu que les VTC seront dorénavant gérés par le Canton.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2019.

### **Comité de direction**

26 concessions ayant été déposées, le Comité de direction a décidé de lancer, le 8 février, un appel d'offres pour 16 concessions individuelles.

Le 1<sup>er</sup> avril est entrée en vigueur l'obligation d'apposer un signe distinctif permettant l'identification de tout véhicule affecté au transport professionnel de personnes, ainsi que la diminution de 230 à 180 du nombre minimal de concessions délivrées et de 280 à 240 de leur nombre maximal.

La consultation du règlement d'application de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et les échanges avec le Conseil d'Etat qui ont suivi ont abouti à l'ajout d'une disposition dans ledit règlement précisant la notion d'usage accru du domaine public, ce qui a permis, en décembre, de procéder au renouvellement des autorisations B.

Le Comité de direction a tenu trois séances.

## Commission administrative

A l'issue de ses 14 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis a rendu 32 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur·trice de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

## Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment 11 nocturnes (9 en 2018), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 95 (159 en 2018). Au total, on dénombre 138 dénonciations dressées (296 en 2018), tous corps de police confondus. La baisse du nombre de rapports de dénonciation s'explique par le fait que les VTC ont pu régulariser leur situation auprès du Service intercommunal des taxis (SIT).

## Concessions / Autorisations

### Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Compagnies	4	4		
Exploitant·e·s indépendant·e·s	142	146	142	146
Total	146	150	224	228

Suite à un appel d'offres lancé le 8 février pour 16 concessions individuelles, 14 ont été délivrées et 2 sont bloquées dans l'attente du traitement de 3 recours.

### Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Exploitant·e·s regroupé·e·s au sein de:				
Taxiphone	47	43	49	46
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	50	57	54	59
Total	99	102	106	108

### Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Entreprises	5	6	21	29
Exploitant·e·s indépendant·e·s	3	4	4	5
Total	8	10	25	34

## Conducteur·trice·s

Au nombre de 679 (2018 : 555), dont 230 détenteur·trice·s d'un carnet de conducteur·trice allégé (CCTA), les conducteur·trice·s de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2018	2019	2018	2019
Conducteur·trice·s « régulier·ère·s »	392	387	14	11
Conducteur·trice·s « auxiliaires »	145 <sup>1)</sup>	273 <sup>2)</sup>	4	8 <sup>3)</sup>
Total	537	660	18	19

<sup>1)</sup> dont 102 CCTA

<sup>2)</sup> dont 223 CCTA

<sup>3)</sup> dont 7 CCTA

Au cours de l'année, sur 245 demandes enregistrées (2018 : 128), 190 carnets de conducteur·trice ont été délivrés (2018 : 134) dont 172 CCTA.

## Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 976'520 courses, soit 542'380 distribuées et 434'140 au vol, contre 1'011'372 en 2018 (-3.44%).

Le nombre de courses effectuées en 2019 par les chauffeur·euse·s de Taxiphone est de 86'401, contre 95'030 en 2018 (-9.08%). Le nombre de courses effectuées par les sociétés Uber, Driven et Kapten n'est pas connu.

## Stations

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2018).

## CORPS DE POLICE (CP)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

### Commandement

- direction du service
- assurer la communication du Corps de police, ainsi que les actions de prévention

### Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

### Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

### Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

### Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

### Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

### Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usager·ère·s
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

### Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	18.80	18.55	16.45	15.45
Nouvelle volée assermentée	0.00	12.00	0.00	8.00
Opérations	84.80	81.65	89.15	85.15
Police Judiciaire	116.75	115.45	117.45	115.95
Police-Secours	171.35	172.25	168.30	168.00
Proximité, parten.et multicult.	52.65	48.75	51.10	51.10
Sécurité Trafic, Stationnement	140.15	136.20	139.85	136.95
Services généraux CP	71.55	69.15	76.95	75.15
Postes gelés - CP			5.05	0.00
<b>Total service</b>	<b>656.05</b>	<b>654.00</b>	<b>664.30</b>	<b>655.75</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+ 8.25</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction CP	21	18.55	18	15.45
Nouvelle volée assermentée	12	12.00	8	8.00
Opérations	86	81.65	90	85.15
Police Judiciaire	121	115.45	122	115.95
Police-Secours	176	172.25	171	168.00
Proximité, parten.et multicult.	55	48.75	57	51.10
Sécurité Trafic, Stationnement	141	136.20	141	136.95
Services généraux CP	78	69.15	85	75.15
<b>Total service</b>	<b>690</b>	<b>654.00</b>	<b>692</b>	<b>655.75</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s / aspirant·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Académie de police	26		25	
Direction CP	4		4	
Services généraux CP	3		3	
<b>Total service</b>	<b>33</b>		<b>32</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	39	20
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
<b>Total service</b>	<b>40</b>	<b>21</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	26
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>39</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une baisse du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de 11% (de 14'106 en 2018 à 12'524 en 2019). Cette diminution est constatée dans un contexte de hausse de la population (+544 habitant·e·s – pour la première fois Lausanne dépasse les 146'000 habitant·e·s au 31 décembre 2019). La Centrale d'engagement de la Police municipale de Lausanne (PML) observe une baisse de 7.4% des appels. Elle a reçu 73'146 appels en 2019. Logiquement, le nombre d'interventions est donc en baisse pour Police-secours qui comptabilise 28'330 interventions/sollicitations (-3.7% par rapport à 2018).

En juin, après une année de mise en œuvre, le Corps de police (CP) tire un bilan très positif des mesures de lutte contre le deal de rue par une présence renforcée du personnel policier en rue, notamment en six endroits connus pour être fréquentés par des trafiquant·e·s. Le dispositif déployé de 8h à 22h a été étendu de 7h à 23h en journée en janvier 2019. Les effets collatéraux positifs sur l'ensemble des délits et incivilités dans les secteurs concernés ont abouti à la décision d'inscrire cette action dans les missions générales du Corps. Cette présence a aussi permis de faire respecter l'interdiction cantonale de la mendicité.

De manière générale, 2019 a été une année intense en manifestations et a vu l'émergence du mouvement Grève du Climat. Est apparu ensuite le collectif Extinction Rebellion, prônant la désobéissance civile et compliquant singulièrement l'action de la police en refusant d'effectuer leurs actions dans la légalité. Ces mouvements ont générés à eux seuls pas

moins de 15 événements qui ont nécessité la mise en place de dispositifs policiers conséquents débouchant sur de nombreuses interpellations et dénonciations.

## **COMMANDEMENT**

### **Communication et prévention**

Le Bureau de la communication a répondu à 339 demandes des médias durant l'année et a diffusé 18 « 117 Express » ainsi que 23 communiqués de presse.

Les réseaux sociaux ont été très régulièrement utilisés en 2019 afin de renseigner la population et de mettre en avant les activités du CP et du Service de protection et de sauvetage. Un accent particulier a été porté sur la prévention et le recrutement. Plus de 17'000 personnes suivent le Corps de police sur Facebook.

### **Campagnes de prévention**

En plus des activités de prévention auprès des élèves dans les classes lausannoises, 11 campagnes ont été réalisées en 2019 (quatre nationales, six cantonales et une lausannoise). La Brigade de prévention routière a effectué des contrôles de circulation préventifs liés à plusieurs de ces campagnes. L'action des spécialistes lors de nombreux événements a permis de sensibiliser plusieurs milliers de personnes.

Les patrouilleuse-s scolaires sont toujours plus sollicités et attendus à différents endroits en ville, notamment à la suite d'un accident.

## **SERVICES GÉNÉRAUX (SG)**

Une nouvelle cheffe des Service généraux a pris ses fonctions en juillet 2019.

### **Finances et logistique**

De nombreux aménagements relatifs à l'exploitation de l'Hôtel de police (HP) ont été entrepris ou suivis, notamment l'extension du système de vidéosurveillance dans tous les boxes et cellules de l'HP (permettant une meilleure sécurité pour les détenu·e·s et le personnel) et la mise aux normes d'une partie des portes ainsi que des équipements sanitaires des cellules (afin de répondre aux recommandations pour l'accréditation des locaux).

La volonté de développer la mobilité douce se matérialise par la prise en charge par le garage de police de plus en plus de cycles acquis par les différentes unités du Corps. On en dénombre pas moins de 129 en 2019, contre seulement 16 en 2010.

Des projets techniques d'envergure ont également été suivis (remplacement du matériel radio Polycom, travaux de ventilation de l'HP notamment).

### **Ressources humaines (RH)**

L'année 2019 a été marquée par l'engagement de 49 personnes, à savoir 26 policier·ère·s (19 en 2018) ayant réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 3 policier·ère·s formé·e·s (2 en 2018), 3 assistant·e·s de sécurité publique (1 en 2018) et 17 civil·e·s (7 en 2018).

Dans un souci d'améliorer son efficacité, l'entité RH a introduit et développé de nouveaux outils de gestion tels que Sharepoint et un programme informatique visant à une formalisation de ses processus (Optimiso).

### **Unité juridique**

En plus des nombreuses analyses juridiques (avis de droit) et du suivi courant des divers dossiers, les juristes du CP ont dû, tout au long de l'année, fournir des déterminations sur les recours adressés à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI) contre la facturation des interventions de police et des mises en fourrière.

## **Formation et développement**

### **Déontologie et qualité**

Il est relevé une stabilisation dans le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policier·ère·s avec 24 cas en 2019 (25 en 2016, 25 en 2017 et 26 cas en 2018).

Il est à noter qu'environ 90% des situations ont été réglées à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant souvent de lever des malentendus. Seul un quart des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie ont révélé des manquements donnant lieu à des recommandations afin d'assurer un processus d'amélioration continue des pratiques contre près d'un tiers en 2018.

### **Mandats stratégiques**

Dans le cadre du Comité technique Comportement policier de Francopol, la formation sur les droits humains et la prévention de la torture destinée aux forces de défense et de sécurité du Burkina Faso a été poursuivie. Dans ce contexte, un cadre policier lausannois a été détaché sept jours dans la Ville de Leo avec un collègue du Service de police de la Ville de Montréal.

Deux autres mandats prioritaires ont été suivis, soit la mise en œuvre de formations à l'acquisition d'outils de base en management et à l'animation d'un retour d'expérience professionnel pour les cadres, de même que la finalisation de la planification opérative du secteur Safety Security des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020 pour le site de Lausanne.



## Centre de formation

Une formation particulière a été mise sur pied en 2019 sous l'égide de l'Etat-major DIAM (Directives d'intervention en cas d'accident majeur) dans le domaine Crime de masse. Les 11 sessions (qui ont mobilisé pas moins de 330 figurant·e·s) ont permis de former 193 policier·ère·s, 96 sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s et 68 ambulancier·ère·s.

Au total, 233 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle et 1'089 formations en lien avec le développement des compétences métier ont été suivies.

Des formations de l'Institut suisse de police (ISP) de type e-learning ont été effectuées par l'ensemble du personnel policier dans les domaines Cybercrime & Coopération policière internationale.

Le Centre de formation a organisé l'entrée en fonction de 26 nouveaux aspirant·e·s de la volée 2019. Une formation d'intégration de deux semaines a également été dispensée à la volée 2018 à l'occasion de son entrée en service. Il a en outre assuré la mise à disposition de 909 heures de formation au bénéfice de l'Académie de police de Savatan.

## Unité psychologique

L'Unité psychologique a engagé une psychologue à 30% pour l'appui au recrutement des aspirant·e·s de police.

Fortement impliquée dans de nombreux mandats institutionnels, elle a axé également son action sur la gestion de quatre équipes spécialisées (appui au recrutement, Cellule psychologique DIAM (CeIPsy), équipe de débriefing et cellule AVP-Police). Un rapprochement avec les autres structures romandes de soutien psychologique en cas de catastrophe a permis de mettre en place des solutions concrètes lors de demande d'appui intercantonal.

Les activités de formation de l'Unité psychologique ont touché de nombreux publics: formation de base romande de débriefeur·euse·s, formation continue de l'ensemble de la CeIPsy DIAM, sessions de sensibilisation au burnout, formation continue de la cellule de débriefing et formation à la communication opérationnelle au sein de l'ISP.

## OPÉRATIONS

### Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 73'146 (200/jour) appels d'urgences (79'009 en 2018).

172 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés.

Pas moins de 35 structures de conduite ont dû être mises sur pied, principalement dans le cadre des manifestations sportives et en lien avec le thème du climat.

Du 17 au 27 juin, la CAE a accueilli la structure de conduite conjointe de la Police municipale de Lausanne (PML) et la Police cantonale vaudoise (PCV) pour le 125<sup>e</sup> anniversaire du Comité International Olympique (CIO), l'inauguration de la Maison Olympique et la 134<sup>e</sup> Session du CIO.

### Cellule « Sentinelle »

Cette unité a établi 99 préavis pour des manifestations, traité 273 demandes pour des vols de drones et réalisé 12 enquêtes à l'endroit de personnes dites quérulentes. A ces chiffres s'ajoutent 32 enquêtes pour des permis d'acquisition ou de restitutions d'armes à feu (15 en 2018) et la présence en rue de cette unité pour des manifestations à 47 reprises (35 en 2018).

### Organisation DIAM

Le plan Canicule, comme chaque année, a été mis en œuvre du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. A cette occasion, plus de 11'000 lettres d'information ont été adressées aux personnes de plus de 75 ans, domiciliées sur le territoire lausannois. Les conditions météorologiques de cette année n'ont pas nécessité l'activation de ce plan.

### Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

La BVNPB a effectué 2'121 contrôles (+13.2% par rapport à 2018), se répartissant comme suit:

- 1'023 contrôles des établissements de jour ont donné lieu à 111 dénonciations, 53 avertissements et 4 rapports d'investigations;
- 223 contrôles des établissements de nuit ont donné lieu à 18 dénonciations, 17 avertissements et 18 rapports d'investigations;
- 486 contrôles des commerces et magasins ont donné lieu à 25 avertissements et 31 dénonciations (principalement pour le non-respect des horaires);
- 299 contrôles de manifestations ont donné lieu à 16 dénonciations, 30 avertissements et 3 rapports d'investigations. Les dénonciations ont principalement pour objet les niveaux sonores, les directives et les horaires non respectés;
- 90 contrôles divers (enquêtes, tapages, refuges, autres locaux, véhicules, etc.).

De jour, les policier·ère·s ont distribué 85 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules. A noter que pour la troisième année consécutive, une baisse de plus de 20% a été relevée dans tous les services délivrant lesdites fiches, ce qui semble démontrer que le parc automobile est bien entretenu.

La BVNPB a rédigé 610 préavis pour des manifestations, constructions ou diffusions de musique et 206 préavis ont été réglés par téléphone.

Pour terminer, la brigade a répondu à 19 sollicitations de citoyen·ne·s dérangé·e·s par des nuisances sonores émanant principalement des problématiques liées aux ventilations, climatisations, chauffages ou pour l'utilisation d'engins bruyants (souffleuses à feuilles ou tondeuses à gazon).

## **Planification et Engagement**

1'381 préavis ont été délivrés par le CP, que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 816 ont été traités par la BVNPB, 379 par la division Sécurité du trafic et stationnement, 87 par le chef Planification et Engagement et 99 par la cellule « Sentinelle ».

## **Appui opérations**

### **Brigade cycliste**

La Brigade cycliste a pu compter sur l'entrée en fonction d'un nouveau chef en début d'année.

La collaboration avec le Service des parcs et domaines se poursuit, à satisfaction. Le nombre d'heures passées dans les espaces verts a diminué à 460 en 2019, (748 en 2018), principalement en raison des nombreuses sollicitations de la brigade sur cette période.

On relèvera également la confirmation de la plus-value des vélos électriques, lesquels améliorent grandement la capacité de déplacement des cyclistes.

### **Brigade canine**

En 2019, le nombre d'engagements des chiens continue d'augmenter pour passer à 939 (812 en 2018).

Les recherches de produits stupéfiants, que ce soit au profit de la Police judiciaire municipale, de la Police de sûreté ou dans le cadre de la lutte contre le deal de rue, est toujours le travail le plus important effectué par les chiens lausannois. Sur les 686 recherches de stupéfiants, 299 ont donné lieu à un résultat positif. La marijuana (environ 12 kg) et le haschisch (environ 4 kg) sont les principaux produits découverts. A cela s'ajoute environ 2 kg de cocaïne.

Suite au départ d'un conducteur, la brigade ne compte actuellement plus qu'un chien spécialisé dans la recherche d'explosifs dans ses rangs contre six chiens « stups ».

### **Cellule de négociation**

La Cellule de négociation a été sollicitée à 11 reprises pour des interventions à hauts facteurs de risque. Elle a également été consultée à plusieurs reprises pour des appréciations de situations sensibles.

Une procédure a été mise en place pour simplifier les demandes d'appuis mutuels avec la Cellule de négociation de la Police cantonale (CNSC), en cas de situation dégradée.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année, en collaboration avec la CNSC et l'Unité psychologique, la cellule a participé à la formation des opérateur·trice·s des centrales d'alarme sur la communication d'urgence et la communication tactique (situation de tireurs actifs). Ce concept a été partagé au niveau des polices de Romandie, de Berne, du Tessin et de la Police fédérale. Toujours en collaboration avec la CNSC, une formation en lien avec la communication d'urgence à l'attention des primo-intervenant·e·s de terrain vaudois a été conçue.

### **Groupe d'intervention (GIPL)**

Au cours de l'année, un partenariat a été mis sur pied entre le GIPL et le Détachement d'action rapide et de dissuasion de la police cantonale (DARD). Le 33% des 148 interventions du GIPL ont été effectuées dans ce cadre.

Les interventions liées au monde des stupéfiants représentent environ un tiers des activités, mais de nouveaux phénomènes en lien avec la grande criminalité ont également occupé le GIPL de façon régulière.

## **POLICE JUDICIAIRE (PJ)**

Le volume global d'affaires traitées par la PJ est au plus bas depuis plusieurs années (-10.9% par rapport à 2018). Par contre, les enquêtes deviennent toujours plus longues et plus complexes, de par les moyens techniques à engager pour exploiter des données numériques (web, téléphones portables, tablettes, systèmes de surveillance, etc.).

Depuis octobre 2019, sur la base des articles 306 et suivants du Code de procédure pénale, le Ministère public central a transmis la mission de traiter toutes les plaintes nominatives aux organes de police. Pour la police de Lausanne, cette mission incombe exclusivement à sa police judiciaire, répartie entre ses différentes brigades.

Concernant la gestion des détenu·e·s dans la zone de rétention de l'HP à la rue Saint-Martin 33, le taux d'occupation a sensiblement diminué par rapport à 2018 (de 63% à 48%). Sur l'année, une minorité de personnes y ont passé plus de 48 heures (15%)

### **Brigade du patrimoine**

Cette brigade observe une nette progression des infractions ayant comme vecteur internet.

Au niveau des affaires particulières, relevons l'arrestation d'une dizaine d'individus ayant arraché des colliers en or dans des établissements nocturnes (une dizaine de cas à Lausanne et une vingtaine ailleurs en Suisse). Dans le domaine des escroqueries, à noter les plaintes de 118 personnes concernant des billets d'avion et des réservations de voyages non honorés pour un préjudice d'environ CHF 250'000.-. L'agence de voyage a été fermée.

### **Brigade criminelle**

Les rapports intermédiaires de situation, exigés par le Ministère public, sont en augmentation. Ceci est dû aux périodes toujours plus longues sur lesquelles s'étendent les enquêtes, les magistrat·e·s souhaitant disposer d'informations intermédiaires.

Au niveau des affaires particulières, une affaire qui a débuté fin 2012, relative à un homicide suivi d'un incendie intentionnel, a pu être jugée en première instance. Une peine de 20 ans d'emprisonnement a été prononcée contre l'un des protagonistes.

### **Brigade des stupéfiants**

Les criminel·le·s se tournent vers de nouveaux moyens technologiques et les écoutes téléphoniques ne permettent plus d'obtenir systématiquement de bons résultats. Ce bilan est partagé par toutes les entités de lutte contre le trafic de stupéfiants de notre pays. Ceci va faire évoluer la façon de collecter les informations et de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens techniques devront être recherchés et mis en œuvre.

Le travail des membres de cette brigade a permis de saisir plus de CHF 350'000.- pour l'année écoulée. Des trafiquants ont été déférés pour du trafic, notamment, de cocaïne (9 kg saisis), d'héroïne (0.6 kg saisis) et de produits cannabiques (237 kg saisis).

### **Brigade des mœurs**

Sur ces cinq dernières années, le volume d'affaires traitées est stable. Comme pour d'autres brigades, le temps dévolu aux affaires augmente.

Sur l'ensemble des auteur·e·s déféré·e·s par les membres de cette brigade, 17% l'ont été pour des actes d'ordre sexuel avec des enfants, 13% pour des viols et 7% pour des maltraitements sur des enfants.

Au niveau des affaires particulières, à relever une affaire internationale d'abus sexuels d'un homme de 85 ans sur les jeunes enfants de son cadre familial, depuis plusieurs années, en Suisse. Cet homme, domicilié à l'étranger, sera jugé par les instances suisses mais pourrait purger sa peine dans son pays de domiciliation.

### **Brigade de la jeunesse**

Par rapport à 2018, le nombre de mineur·e·es déféré·e·es au Tribunal des mineurs a particulièrement augmenté (+55%). Les plaintes ont concerné en premier lieu des voies de fait et des lésions corporelles. Le nombre de personnes mineures annoncées disparues (fugues) est en augmentation constante depuis 2013 (572 en 2013 et 1'513 en 2019).

Au niveau des affaires particulières, à relever la situation de trois jeunes, âgés de 12 à 14 ans, qui ont fait l'objet de plus de 100 interventions de police pour divers délits (LCR, dommage à la propriété, incendie, etc.).

### **Brigade des cambriolages**

La brigade a poursuivi sa stratégie sur deux axes: identification de cambrioleur·euse·s ayant commis un délit et mise en place d'opérations dissuasives (perquisitions auprès de receleur·euse·s, identification de logeur·euse·s, etc.). Ces stratégies semblent payantes puisque le taux de cambriolages a diminué de moitié en cinq ans.

En parallèle au travail de la brigade, la généralisation de systèmes d'alarme toujours plus accessibles par les particuliers ou des caméras de surveillance toujours plus présentes dans les commerces, sont également un facteur important de prévention. Les peines privatives de liberté prononcées par la justice à l'encontre d'auteur·e·s ayant commis des cambriolages en série contribuent également à décourager certain·e·s délinquant·e·s.

Au niveau des affaires particulières, relevons l'arrestation d'auteur·e·s de vols par effractions commis dans des chambres d'hôtels de luxe. Recherchés depuis 2014 pour des faits similaires commis en France, à Monaco, en Espagne ainsi que dans plusieurs cantons suisses, les auteur·e·s ont admis plus de 20 cas pour un butin dépassant CHF 150'000.-.

### **CERACO (cellule de renseignements et d'analyse criminelle opérationnelle)**

Les missions de cette cellule évoluent au gré des besoins des enquêteur·trice·s (analyses dans le cadre d'affaires complexes et de longue durée, exploitation de banques de données locales, romandes et nationales notamment).

### **POLICE-SECOURS (PS)**

Après la baisse conséquente de 5.8% du nombre d'interventions en 2018 (29'418), 2019 a confirmé cette tendance, puisqu'elle affiche à nouveau une baisse de 3.7%, (28'330 interventions). Il faut remonter à 2007 pour constater un niveau aussi faible, très loin des 37'323 de 2014. La présence policière très visible au centre-ville, notamment en lien avec les opérations de lutte contre le deal de rue, n'y est de toute évidence pas étrangère.

Si la visibilité du deal est atténuée en journée, elle est plus difficile à contrer en soirée. La mendicité, elle, n'est toujours que très peu visible et n'est plus du tout statique.

Le Centre de gestion administrative et d'accueil (CGAA), qui gère, entre autres activités, l'ensemble des saisies de stupéfiants (hormis celles faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée), a traité 2'456 saisies, dont 567 sans auteur·e·s. Les quantités, en baisse dans tous les domaines, sont les suivantes : 0.4 kg de cocaïne, 0.4 kg d'héroïne, 5.9 kg de marijuana et 5.1 kg de haschisch.

Les policier·ère·s de la réception, qui font partie du CGAA mais qui travaillent au profit de l'entier du personnel de l'HP, ont enregistré 587 plaintes et rédigé 1'006 rapports.

## SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

### Contrôles de la vitesse

Avec un nombre de contrôles à la hausse en 2019, une augmentation des dénonciations est aussi constatée par rapport à 2018. Au total, 58'692 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (+27.53% par rapport à 2018).

Les deux installations préventives d'indication instantanée de la vitesse (trois installations en 2018) ont sensibilisé quelque 1'281'507 conducteur·trice·s (3'006'274 en 2018).

Sur le réseau urbain, 29 conducteur·trice·s ont été sanctionnés à plus de 90 km/h (19 en 2018). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 120 km/h sur le Quai d'Ouchy. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 20'809 conducteur·trice·s ont été dénoncés (22'795 en 2018). Un conducteur a été photographié à la vitesse de 150 km/h sur la route de Berne et un autre à 177 km/h sur la route de la Blécherette.

### Contrôles à l'éthylomètre

L'année sous revue a connu une augmentation du nombre de personnes contrôlées (8'217 contre 6'424 en 2018). Une hausse du nombre d'ivresses est également à relever (+23% par rapport à 2018).

Dans le cadre des accidents, 1'678 personnes ont été contrôlées et 114 tests ont été positifs (-6%). Lors des contrôles systématiques réalisés, 448 personnes (+34%) se trouvaient en état d'ébriété sur les 6'531 testées.

### Contrôles automatiques aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteur·trice·s dénoncés par les appareils de contrôles feux/vitesse, ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes uniquement dédiés à la vitesse passe de 117'118 en 2018 à 96'296 en 2019, soit une baisse de 17.78%. Les passages enregistrés sur l'ensemble des 36 installations en service baissent de 11.9%.

### Infractions de circulation et de stationnement

Cette année, 360'809 infractions ont été dénoncées, soit une diminution de 1.45% par rapport à 2018.

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une augmentation de 0.46% est observée. Celles en soirée augmentent de 9.4% (24'176 cas en 2019 contre 22'100 en 2018).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en baisse de 21.02%. Le parage illicite sur les trottoirs est en diminution de 8.36% (3'102 cas contre 3'385 en 2018).

### Accidents de circulation

Malgré les multiples actions menées cette année, il est constaté une légère augmentation des accidents (constats) avec 1'151 rapports établis, contre 936 en 2018. Les fuites après accidents concernent toujours un tiers des cas. Par contre, 80% de ces usager·ère·s ont été identifiés et dénoncés.

Le nombre de victimes (piéton·ne·s) est en baisse avec 61 victimes, dont 16 enfants.

Le nombre d'accidents impliquant le LEB a augmenté à 10 cas (7 en 2018). Deux d'entre eux ont engendré des lésions corporelles et un autre cas des blessures mortelles.

### Evolution des accidents de la circulation

	2015	2016	2017	2018	2019
Accidents de circulation (constats)	759	903	918	936	1'151
Personnes blessées (légers + graves)	322	366	343	348	421
Personnes tuées	2	1	4	1	1
Fuites après accident	228	276	291	302	401
Piéton·ne·s victimes	66	77	45	63	61
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	11	21	9	15	16

## PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

Les activités de la division de proximité ont été marquées cette année par de nombreuses heures de présence en rue. De plus, plusieurs actions de résolution de problèmes et de prévention ont été mises en place auprès de divers publics (personnes âgées, jeunes, commerçant·e·s, etc.).

Le poste de police de la Pontaise a été définitivement fermé en 2019. Le personnel qui continue à œuvrer dans ce secteur de la ville, en se déplaçant à vélo, à pied, ou en transport public, a pris ses quartiers aux Escaliers du Marché. Un deuxième poste de police mobile a également été mis en service, permettant ainsi une meilleure proximité avec la population. De manière générale, la division améliore sa mobilité, en particulier avec la mise en circulation de vélos électriques.

Fortement impliqués dans le suivi des problématiques, les collaborateur·trice·s de la division sont des contributeur·trice·s important·e·s de l'application Aedilis. Celle-ci permet de suivre sur un seul support les différentes démarches de résolution de problèmes.

## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

Par rapport à 2018, le nombre total d'infractions relatives à différentes lois et traitées par la police municipale de Lausanne (Code pénal, loi sur les stupéfiants, loi sur les étrangers, etc.) a diminué de 12% (de 19'548 à 17'265).

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, la diminution est de 11% (de 14'106 à 12'524). En examinant plus en détail ces dernières infractions, on constate que celles contre le patrimoine ont baissé de 14% (de 9'743 à 8'416). La catégorie des vols (sans vols de véhicules) respecte la même diminution (-14%). Certains délits, faibles en nombre absolu, ont des variations non significatives (vols à l'arraché et brigandages par exemple).

### Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2018		2019		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal notamment	14'106	30.9%	12'524	35.4%	-11%
Total vie et intégrité corporelle	995	81.5%	1'026	79.7%	3%
Total patrimoine	9'743	17.9%	8'416	20.7%	-14%
Loi sur les stupéfiants	3'923	88.8%	3'393	87.1%	-14%
Loi sur les étrangers	1'402	100.0%	1'229	99.6%	-12%
Autres lois fédérales annexes	117	94.9%	119	95.0%	2%

© OFS, Neuchâtel 2020

## SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	40.20	38.75	44.92	40.80
Centre de formation de la RAMA	7.58	7.50	7.58	6.68
Direction SPSL	30.23	27.98	33.33	31.13
DPMA	3.00	3.00	3.00	3.00
Pompes funèbres officielles	11.00	10.00		
Protection civile	18.15	17.00	16.45	16.40
Sapeurs-pompiers	121.50	129.50	121.50	122.50
Total service	231.65	233.73	226.77	220.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-4.88

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Ambulances	43	38.75	47	40.80
Centre de formation de la RAMA	9	7.50	8	6.68
Direction SPSL	34	27.98	37	31.13
DPMA	5	3.00	5	3.00
Pompes funèbres officielles	10	10.00		
Protection civile	18	17.00	17	16.40
Sapeurs-pompiers	125	124.50	123	122.50
Total service	244	228.73	237	220.50

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s / aspirant·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Direction SPSL		1
Sapeurs-pompiers	5	7
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	15	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>12</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	5
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>15</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Service de protection et de sauvetage a rempli, en 2019, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitant·e·s. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités du service.

Le SPSL intervient, en outre, régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations ne se font jamais au détriment de la sécurité des citoyen·ne·s lausannois.

### Opérationnel

Les collaborateur·trice·s professionnel·le·s et milicien·ne·s du SPSL ont été sollicité·e·s, tant pour des engagements en situation d'urgence que pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif.

Durant l'année sous revue, le SPSL a été notamment impacté par le déclenchement du Plan canicule, la Fête des vigneron·s (du 18 juillet au 11 août) et la Grande finale des championnats du monde de Triathlon (du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre).

Il est à relever que la planification sécuritaire des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) a fortement impacté les entités feux bleus et la police du feu dès 2019.

Le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), notamment le Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO), ainsi qu'une ambulance dédiée au dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCup), ont pris possession, en novembre, des locaux anciennement dédiés aux Pompes funèbres officielles, à la rue de la Vigie 6. Cela permet, d'une part, de regrouper les moyens d'intervention et, d'autre part, de renforcer la réponse aux sollicitations préhospitalières lausannoises et cantonales.

### Projets et organisationnel

#### Bâtiment multi-usages Rama II

La pose de la première pierre du nouveau bâtiment multi-usages Rama II s'est déroulée le 2 octobre, en présence de représentants de la Municipalité et de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA), maîtres d'ouvrage communs de cette réalisation.

#### VIDIS 20-25

La Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25) mise en place par l'ECA est en cours de réalisation. Les sapeur·euse·s-pompier·le·s professionnel·le·s ont en



effet effectué les études relatives au futur fonctionnement interne (nombre de sections d'intervention, horaires de travail, contraintes liées aux spécialisations), ceci en tenant compte de la répartition jour-nuit.

### Ressources humaines

Le recrutement a principalement concerné la logistique, aux entités ambulance (réorganisation) et sapeur-euse-s-pompier-ère-s (départs à la retraite et aspirant-e-s). Une analyse des talents et des compétences a été entamée pour anticiper les prochains nombreux départs à la retraite. Plusieurs collaborateurs du service exercent des activités supplémentaires à leur fonction initiale comme le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, le Groupe d'appui tactique feu, le débriefing et l'instruction. Avec ces activités, leurs compétences se développent et un travail de reconnaissance a été initié. Enfin, le service a démarré l'application de la méthodologie du projet bien-être et santé au travail (BEST). Après la formation de tous les cadres du service, les ressources humaines ont accompagné ces derniers au quotidien pour les situations de santé et de motivation au travail et d'absence.

### Communication et technologies de l'information

En accord avec le Bureau de la communication, une page Facebook a été mise en ligne en juin. Cette dernière est suivie par plus de 4'400 personnes. Elle complète les réseaux sociaux communs avec le Corps de police (Instagram et Twitter). Au niveau des relations publiques, plusieurs événements ont été organisés, dont les rapports annuels et la réception des partenaires du service, les reportages des médias lors du déclenchement du plan canicule, la venue de 120 Minutes (RTS) et de Libre accès (La Télé VD-FR), les 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (portes ouvertes et cérémonie du souvenir).

### Services généraux

Le concept logistique est entré dans sa phase de mise en œuvre avec la création d'une organisation à vocation transversale. L'organigramme des tâches traite notamment de l'approvisionnement, de la gestion du parc véhicules et des infrastructures du service. A cet effet, deux responsables des infrastructures ont été nommés à l'interne, respectivement pour les sites Vigie-César-Roux et Borde-La Rama. Cette première étape permettra la mise en œuvre complète du concept logistique à l'horizon 2023.

Un nouveau système de facturation des interventions des ambulances a été mis en place au niveau cantonal. Ce dernier permet aux ambulancier-ère-s de saisir directement toutes les données sur des tablettes, dont celles permettant la facturation.

Basée sur la loi sur l'énergie et la Directive cantonale relative aux grands consommateurs d'énergie, une démarche de mise en conformité a été initiée pour les infrastructures de rue de la Vigie 4-6. Dans le cadre de la convention d'entreprise, signée en 2018, avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, le service poursuit ses efforts visant à effectuer des changements d'équipements devenus obsolètes. Le service a réduit sa consommation électrique à la caserne des sapeur-euse-s-pompier-ère-s (Vigie 2 et 4), respectivement de 2% et 6%, ainsi que de 14% à la rue de la Vigie 6. Cette baisse est réalisée notamment grâce à la mise en place de détecteurs de présence.

### SAPEURS-POMPIERS

Les principales tâches (sur les plans lausannois et cantonal) sont les suivantes :

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s (sans les aspirant-e-s, les sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s en formation et le personnel administratif)

2015	2016	2017	2018	2019
123	121	118	118	119

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeur-euse-s-pompier-ère-s )

2015	2016	2017	2018	2019
141	136	116	120	114

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site d'Epalinges

2015	2016	2017	2018	2019
46	51	54	52	59

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

## Interventions

Au nombre de 1'970, les interventions sont en diminution de 484 unités par rapport à l'année précédente. Elles sont effectuées à raison de 72% sur le territoire du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Lausanne-Epalinges. Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s, est intervenu à raison de 1'886 interventions (-363) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 84 interventions (-121).

Les interventions liées aux éléments naturels sont en nette diminution. En effet, la Ville de Lausanne et le canton ont été touchés à deux reprises par de fortes intempéries en janvier et juin 2018, nécessitant l'appui des sapeur·euse·s-pompier·ère·s. Ceci n'a pas été le cas pour l'année sous revue.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, et suite à la mise en place de la nouvelle organisation cantonale au 1<sup>er</sup> janvier, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s du DPS, site de Lausanne, sont intervenu·e·s dans toute l'agglomération lausannoise. Dès lors, ces interventions sont en nette augmentation.

Malgré la procédure de levée de doute sur la nécessité de mobiliser les sapeur·euse·s-pompier·ère·s, mise en place par l'ECA, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est à nouveau en légère augmentation (+32).

## Types d'interventions

	2018	2019
Déclenchements d'alarmes automatiques	298	330
Incendies	501	492
Sauvetages de personnes et d'animaux	299	255
Désincarcérations	33	16
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	20	5
Protection de l'environnement	324	411
Interventions techniques	308	393
Eléments naturels	671	68
Total	2'454	1'970

## Répartition géographique des interventions

	2018	2019
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'960	1'420
Sur le territoire d'autres communes	494	550
Hors canton de Vaud	–	–

## Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements de sapeur·euse·s-pompier·ère·s volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à sept reprises (+1).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 16 occasions (-6).

À 25 reprises, un second officier de service a dû être mobilisé pour garantir les missions opérationnelles, le premier étant déjà engagé sur une intervention.

## Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand, par le DPS de la Mèbre ;
- territoire forain de Montheron, par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SPSL.

## Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

Des travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'Association du personnel du poste permanent (A3P), avec pour mission d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges, ainsi que ses éventuels impacts. Deux variantes horaires ont été étudiées afin de répondre aux exigences du projet, mais également aux attentes du service et de l'A3P. Le personnel a retenu la variante de travail à deux sections avec des périodes de 24 heures.

Des démarches en lien avec la mise en place de standards opérationnels permettant d'appliquer la variante retenue par les autorités politiques sont déjà en cours avec deux SDIS de l'agglomération lausannoise.

## Nouveau système de mobilisation des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s (ProSDIS) par l'ECA et automatisation de la caserne

Depuis la mise en service du système de mobilisation ProSDIS par l'ECA, en juin 2018, c'est le Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully qui assure cette prestation pour l'ensemble des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s, y compris Lausanne. En parallèle au projet ProSDIS, la domotique a été mise en place, permettant l'automatisation de la caserne. Ce système doit permettre d'alermer les intervenant·e·s sur plusieurs secteurs, de s'assurer que l'alarme soit bien réceptionnée sur le site de la Vigie et desserve à distance les portes de la caserne, tout en respectant les standards en vigueur.

### **Développement du centre de formation de La Rama**

En parallèle au projet Rama II mentionné précédemment, le projet Rama 1.5 a été finalisé. Ce dernier avait pour objectif de fermer le pavillon existant par des portes coulissantes (mise de la partie centrale du pavillon à l'abri des intempéries) et d'agrandir le bûcher (plus grande capacité de stockage du combustible dédié aux caissons).

### **Concrétisation du projet First Responders**

En 2018, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SPSL ont participé au projet pilote instauré par la Fondation First Responders, à savoir répondre dans les plus brefs délais à une mobilisation dans un secteur proche de la caserne, lorsqu'une personne est victime d'un malaise grave et de mettre à disposition les compétences des collaborateur·trice·s formé·e·s aux manœuvres de réanimation (BLS/AED).

Après une période de test de plus de six mois fort concluante, le projet est devenu pérenne. Grâce à la rapidité d'intervention des sapeur·euse·s-pompier·ère·s, en service ou en congé, plusieurs personnes ont bénéficié de manœuvres de réanimation précoce.

### **Partenariat avec l'association MOD-ELLE**

Une collaboration a débuté avec l'association MOD-ELLE, qui a pour but de lutter contre les stéréotypes de genre qui influencent les aspirations et limitent les choix de carrière des jeunes. A cet effet, quatre sapeuses-pompières volontaires se sont rendues dans des classes d'école.

### **Prestations pour le Tribunal des mineurs du Canton de Vaud**

Les sapeur·euse·s-pompier·ère·s ont reçu au sein de la caserne cinq personnes mineures auteures de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Elles ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

### **Collaboration avec d'autres services communaux et divers partenaires**

Tout au long de l'année, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s ont mis leurs compétences au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- participer à l'exercice de conduite d'Etat-major de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District et à un exercice dans le Tunnel du Grand-St-Bernard en tant qu'arbitre ;
- garantir la capacité opérationnelle dans certains domaines, sur le secteur du SDIS Riviera, durant la Fête des Vignerons (FEVI) ;
- participer à l'exercice de l'école d'officiers des médecins de l'armée Suisse à Moudon/VD et à celui nommé CIMI, avec différents partenaires, sur le site de La Rama ;
- participer, dans le cadre des JOJ, au montage et à la préparation des installations du Vortex sur le site de l'UNIL, de la cérémonie des drapeaux au Stade de Coubertin et de la garde et l'entretien de la flamme olympique en caserne ;
- organiser les nuits des portes ouvertes de la caserne et la cérémonie du souvenir des sapeur·euse·s-pompier·ère·s, dans le cadre des 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers ;
- effectuer des services de prévention notamment dans le cadre des 20KM de Lausanne, de la Fête du Bois des écoles primaires et de la Fête du 1<sup>er</sup> août ;
- accompagner les partenaires à la mise en place et à l'enlèvement des pontons, au service de prévention, à la circulation et à l'engagement du bateau de sauvetage, lors de la grande finale des championnats du monde de Triathlon de Lausanne ;
- procéder aux essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2 ;
- former les sapeur·euse·s-pompier·ère·s du Canton de Soleure à la thématique des interventions sur les véhicules de nouvelles générations ;
- former les chefs de groupe de la police lausannoise à l'organisation et aux moyens sapeurs-pompiers ainsi qu'aux risques liés aux véhicules à courant alternatif ;
- instruire les milicien·ne·s de l'ORPC Lausanne-district sur les moyens à engager lors d'événements naturels ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence obligatoires dans le domaine de la lutte contre le feu aux employé·e·s de la Ville de Lausanne, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- dispenser à l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande des formations dans les domaines du secours-routier et chimique ;
- dispenser une formation aux médecins urgentistes sur la thématique de la désincarcération.

### **Matériel et équipement**

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2019, plusieurs véhicules du Détachement de premiers secours (DPS) de Lausanne ont été équipés de chargeurs de maintien pour pallier aux problèmes de consommation des différents accessoires.

Dans le cadre des autorisations d'achats 2018, deux nouveaux véhicules tout usage ont été livrés en remplacement des deux anciens (2002 et 2003). Un véhicule de transport de personnes a été acquis en remplacement de celui datant de 2004.

Dans le cadre de la collaboration qui lie le service avec le CHUV pour le transport d'organes, cet établissement a mis à disposition du service un nouveau véhicule.

L'ECA et la Direction générale de l'environnement ont fourni aux sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SDIS Lausanne-Epalinges, les véhicules et le matériel suivants :

- une nouvelle échelle 30 m, en remplacement de la Losa 111 (2002);
- un nouveau véhicule de poste de commandement, en remplacement du Losa 0 (2004);
- une berce chimique en remplacement du Losa 145 (1991);
- un container barrage équipé de déviateurs d'eau pour les éléments naturels;
- une berce EN pour lutter contre les éléments naturels;
- un nouvel appareil de mesure pour la détection du sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S);
- des radios portatives personnelles de la marque Tait, en remplacement des anciennes;
- huit nouvelles radios Polycom pour les interventions dans les tunnels autoroutiers.

### Formation du corps professionnel

Tous les cadres sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ont été intégré·e·s aux formations théoriques dédiées aux crimes de masse, tandis que l'ensemble des intervenant·e·s a participé aux formations pratiques, en collaboration avec les partenaires feux bleus lausannois. Dans ce cadre, deux officiers ont été intégrés à la direction d'exercice et ont participé à la mise en place de la formation.

Des exercices ou formations de sections se sont déroulés dans les installations du m2, dans les parties souterraines de la rivière du Flon et sur les bateaux de la CGN. Des journées de stage ont été effectuées au sein de l'entité Ambulance.

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures des CFF à la gare de triage de Denges s'est déroulée. Elle a eu pour objectif de maintenir à niveau les compétences techniques en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

Plusieurs sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France). Ils se sont également rendus en Suède, en collaboration avec l'ECA, pour approfondir leurs connaissances sur l'engagement des lances perforantes du système Cobra et ont suivi les journées techniques sur les problématiques liées aux véhicules de nouvelles générations à Poitiers et Paris (France).

Les officier·ère·s SDIS ont participé aux formations de l'Etat-major cantonal de conduite, module chef d'intervention général, au cours Evénements majeurs de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers et à un exercice d'Etat-major, en collaboration avec l'ORPC Lausanne-District.

Plusieurs cadres se sont également rendus à Châteauroux, en France, pour suivre, en collaboration avec le Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs de Genève, une formation spécifique sur les interventions en lien avec le domaine aéroportuaire.

### Académie latine des sapeurs-pompiers

La session 2019 de l'Académie latine a débuté le 3 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 24 mai 2020. La volée est composée de 19 aspirant·e·s romand·e·s, dont 7 lausannois·e·s. La formation permet à ces futur·e·s sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que huit instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 23 aspirant·e·s de la volée 2017, dont 2 lausannois·e·s, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral de sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s, le 28 juin à Meyrin.

### POLICE DU FEU

La principale tâche consiste à faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales.

La police du feu, équipe de cinq collaborateurs, conseille les architectes et ingénieur·e·s lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie imposées aux organisateur·trice·s (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.).

### Statistiques

	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers de construction ou de transformation	649	607	502	686	853
Séances diverses	502	378	395	381	385
Visites de fin de travaux	488	409	288	254	339
Visites sur site pour prise de décision	150	49	43	64	225
Examens de situation et visites pour des manifestations	551	594	450	679	965
Dossiers d'intervention Ecaplan	55	45	35	46	59
Modifications de dossiers d'intervention	385	394	342	350	503
Mises en service de détection	35	40	51	34	60
Exercices d'évacuation	14	16	16	14	14

La délivrance de permis de construire, d'habiter ou d'utiliser est une prestation facturée aux différent·e·s demandeur·eresse·s. En revanche, et dans certains cas, les manifestations culturelles ou sportives, dont la Ville de Lausanne est organisatrice ou partenaire, bénéficient de la gratuité des prestations de la police du feu, sur validation de la Municipalité. Le montant des émoluments facturés a atteint près de CHF 260'000.-.

## AMBULANCE / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patient·e·s en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport ;
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR) ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS).

### Evolution de l'effectif des ambulancier·ère·s en équivalents plein-temps

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	40.8	40.8	40.8	41.75	41.75	41.7	40.8

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 48 professionnel·le·s (diplômé·e·s d'écoles supérieures et technicien·ne·s ambulancier·ère·s, à temps partiel et temps plein). Les postes de responsable d'exploitation et de remplaçant du responsable d'exploitation, vacants en 2018, ont été repourvus. L'effectif permet de répondre aux exigences de la Direction générale de la santé. Il permet également d'effectuer des tâches en lien avec qualité, la logistique et la formation.

Au niveau des unités d'intervention, plusieurs absences pour raison de santé ou maladie sont à déplorer. Le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité afin d'y pallier. Au 31 décembre, ce pool était composé de 11 personnes.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR - conduite du véhicule et assistance du médecin) ;
- groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ;
- ambulancier chef des secours ;
- débriefing psychologique ;
- encadrement pour les étudiant·e·s ambulancier·ère·s en stage de formation professionnelle ;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination du Service sanitaire coordonné de la Confédération.

### Interventions

Le nombre de missions accuse une légère augmentation pour l'année sous revue et affiche 7'455 courses (+4.7% par rapport à 2018). Les cas de maladie représentent 76% (stable).

Le principe de proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 2'398 missions SMUR ;
- 11 engagements GRIMP.

Dès lors, ce sont 9'864 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel ambulancier. L'entité Ambulance demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

Il est encore à signaler que sur les 30 actes d'incivilité déclarés, deux plaintes pénales ont été déposées. Les incidents déclarés ne sont que partiellement représentatifs de la réalité, car les déclarations se font sur la base du volontariat et chaque intervenant·e développe une tolérance et un ressenti différent face aux incivilités.

### Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'interventions	6'835	7'610	7'337	7'194	7'119	7'455
Nombre de personnes transportées	5'643	6'393	6'237	6'064	5'816	5'823
Nombre d'interventions sans transport	1'192	1'217	1'100	1'130	1'303	1'632
Nombre de missions SMUR	2'086	2'002	2'045	1'987	1'924	2'398

La moyenne journalière a atteint 20.4 interventions, avec des pics aux alentours de 11h et 19h.

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulancier·ère·s sont autorisé·e·s, par délégation ad personam du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins pré-hospitaliers. Ce sont ainsi 715 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, dont 501 pour l'antalgie.

Parallèlement, l'entité ambulance accueille de nombreux·euses stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2019, ils ont été 240 à profiter de cette opportunité (contre 147 en 2018). La priorité est donnée aux



stagiaires qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier·ère en soins d'urgence (stage professionnel) ainsi qu'aux partenaires sapeur·euse·s-pompier·ère·s et policier·ère·s municipaux·ales de Lausanne. Le total cumulé des stages équivaut à 423 jours (contre 317 en 2018).

### **Collaborations (internes et externes)**

Les principaux partenaires externes de l'entité Ambulance sont la Direction générale de la santé (DGS), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). La DGS est l'interlocuteur incontournable de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations. Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage sont accessibles aux ambulancier·ère·s dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'enfance, etc.).

Les ambulancier·ère·s ont été intégré·e·s à plusieurs dispositifs médico-sanitaires, dont les 20KM de Lausanne, la Fête des vigneron·s, le Triathlon de Lausanne et Lausanne Marathon. Ils ont également participé à la journée dédiée à L'hôpital de nounours et à la Journée Osez tous les métiers.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec divers services hors direction SE de la Ville ou des institutions partenaires, tels que :

- Gardes-bain des piscines ;
- Equipe mobile d'urgence sociale ;
- Service des automobiles et de la navigation ;
- Service de la sécurité civile et militaire ;
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne ;
- ESAMB à Genève ;
- MEDI à Berne ;
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances ;
- Institut universitaire romand de santé au travail ;
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive ;
- Académie latine des sapeurs-pompier·s.

### **Véhicules**

Un nouveau véhicule d'intervention GRIMP a été mis en service en remplacement de l'ancien. Un nouveau véhicule SMUR a également été mis en service en remplacement d'un véhicule accidenté et hors d'usage. Ces deux véhicules sont entièrement financés par la DGS.

### **Formation**

Près de 2'550 heures de formation continue se sont déroulées sous forme de stages et exercices pratiques, de cours théoriques, de séminaires et de e-learning. Comme chaque année, quelques collaborateur·trice·s ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la gendarmerie vaudoise à Tourtemagne en Valais.

### **DÉTACHEMENT POSTE MEDICAL AVANCÉ (DPMA) & ÉVÉNEMENT SANITAIRE PARTICULIER**

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer la prise en charge sanitaire des patient·e·s en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire ;
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC) ;
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA.

### **Effectif professionnel**

Le DPMA et le secteur Événement sanitaire particulier sont constitués de quatre professionnels et de 75 personnes volontaires.

Afin de mener à bien les diverses missions confiées, son effectif professionnel se compose de la façon suivante :

- un chef DPMA (0.5 ept) et un remplaçant du chef DPMA (0.5 ept), financés conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etat Vaud, via la DGS ;
- deux responsables technique et administratif (2 x 0.5 ept), financés entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS ;
- un instructeur sanitaire (0.5 ept) financé entièrement par ECA.

Dans le cadre de l'événement sanitaire particulier :

- un adjoint opérationnel au médecin, financé entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS.

### **Evolution de l'effectif du personnel volontaire**

2014	2015	2016	2017	2018	2019
64	74	71	71	68	75



L'effectif autorisé des volontaires du DPMA est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes :

- médecins (15 personnes);
- professionnels de la santé (40 personnes);
- secouristes (20 personnes).

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenant·e·s, lors d'interventions des sapeur·euse·s-pompier·ère·s;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique;
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires lors de manifestations importantes;
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau Sanitaire des Manifestations;
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission Technique Opérationnelle Romande, du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe.

Dans le domaine de l'événement sanitaire particulier, la planification des services de piquet et la formation des ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours ont été effectuées, lesquelles proviennent principalement de l'entité Ambulance.

Les professionnels du DPMA ont été intégrés à la direction d'exercice des formations dédiées aux crimes de masse, pour les primo intervenant·e·s feux bleus lausannois. Ils ont procédé à la planification et à la conduite sanitaire des formations.

### Interventions – Engagements

Les missions menées dans le cadre du soutien sanitaire opérationnel constituent près de la moitié des interventions réalisées, avec 47% (53% en 2018).

#### Types d'interventions – Engagements

	2018	2019
Soutien sanitaire opérationnel	15	15
Poste médical avancé	2	3
Dispositif médico-sanitaire	6	6
Engagement	5	12
Premier répondant et missions particulières	5	8

Le DPMA a été fortement sollicité pour mettre en place et assurer les dispositions médico-sanitaires (DMS), notamment lors des 20KM de Lausanne, planifiés sur deux jours, le Lausanne Triathlon Grand Final, sur trois jours, ou encore la cérémonie des drapeaux organisée en amont des JOJ.

A la demande de l'organisateur, la planification du DMS des JOJ et de Lausanne en Jeux ! a été entièrement reprise, pour l'ensemble des sites du Canton de Vaud.

Les missions particulières et de premier répondant ont permis de répondre aux sollicitations de la centrale 144, comme primo intervenant, en assurant une réponse primaire de proximité et en garantissant des transports spéciaux exceptionnels, tels que ceux de l'équipage Rega (visibilité rendant le vol impossible).

### Collaborations externes

Les principaux partenaires externes du DPMA sont la DGS et l'ECA.

La DGS est l'interlocuteur privilégié de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel de celle-ci, mais également en termes de politique sanitaire, de demandes de prestations particulières et par une gouvernance conjointe entre la direction du SPSL et la DGS, via la cellule cantonale ORCA sanitaire.

L'ECA assure le développement du soutien sanitaire opérationnel, notamment en termes de prévention et de mise à disposition de cours et de matériel spécifique. L'instruction sanitaire des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s représente un défi conjoint entre l'ECA et le DPMA, visant à augmenter le niveau de compétence des intervenant·e·s.

Dans le cadre du projet des Eléments Sanitaires du Maintien de l'Ordre, la collaboration avec la gendarmerie vaudoise et la police municipale de Lausanne a permis la mise sur pied des premières formations communes. Ceci s'est concrétisé notamment par la participation de deux ambulanciers DPMA au stage de formation à St-Astier (France) au sein du Centre d'Excellence Européen de l'Ordre Public.

Dans le cadre de la Fête des vigneron·s (FEVI), les ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours et chef·fe·s d'engagement DPMA ont renforcé la cellule de conduite mise en place par l'Association Sécurité Riviera.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec diverses institutions telles que :

- Service de la sécurité civile et militaire;
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne;
- ESamb à Genève, HESAV;
- Institut et Haute école de santé La Source;
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances;
- Académie latine des sapeurs-pompier·s;
- Service sanitaire coordonné et Armée suisse.

La collaboration avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire romands (cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud) se poursuit, avec la mise sur pied des Journées Techniques Romandes. L'édition 2019, organisée par les partenaires fribourgeois, était dédiée à la pédiatrie.

Dans le domaine de la formation, le DPMA pilote le Groupe romand de formation, lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événements majeurs, pour l'ensemble des cantons romands. Le DPMA préside également la Commission technique opérationnelle du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe.

Les Groupes d'appui samaritain, affiliés à l'Association cantonale vaudoise des samaritains, sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs. A ce titre, le DPMA assure leurs formations spécifiques dans ce domaine.

### Matériel et équipement

Deux chariots spécialisés dans le soutien sanitaire opérationnel, équipés de deux tentes d'une capacité totale de 40 m<sup>2</sup>, ont été mis à disposition par l'ECA. Ceux-ci permettent le renfort en matériel et infrastructure lors de missions d'envergure. L'acquisition, par la DGS, d'un moniteur défibrillateur a permis de finaliser le parc de ces appareils, garantissant ainsi une réponse standardisée pour l'ensemble des moyens d'intervention.

### Formation

Près de 3'000 heures de formation continue ont eu lieu, au travers du programme réalisé par la Commission Formation et Domaine médical.

Le cours Trauma First Response a été dispensé au personnel infirmier et secouriste afin d'uniformiser les pratiques dans la prise en charge traumatique.

L'intégration des chef·fe·s d'engagement aux formations des officier·ère·s de permanence du service a permis de fructueux échanges et une meilleure connaissance des compétences des collègues d'autres entités.

La formation continue des ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours / médecins chef·fe·s des secours (ACS-MCS) a porté la conduite lors d'événements de type AMOK (crimes de masse), en collaboration avec les cadres feux bleus lausannois.

Une journée de formation médicale, de type simulation haute-fidélité, a été mise en place en collaboration avec l'école de la Source à Lausanne.

Les cours dispensés par l'Etat-major cantonal de conduite ont été suivis par les ACS-MCS ainsi que les chef·fe·s d'engagement, conformément au programme établi.

### Spécificités

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- la formation de différents SDIS aux kits AMOK, destinés à la prise en charge de patient·e·s victimes d'hémorragies importantes ;
- la participation au cours de formation destinés aux ACS-MCS ;
- la participation à de nombreux cours ECA, notamment dans le domaine de la décontamination et des secours techniques ;
- la présentation du véhicule de soutien sanitaire et des moyens d'intervention du détachement à de nombreuses reprises, au profit des partenaires ;
- la journée de formation sanitaire des Jeunes sapeur·euse·s-pompier·ère·s des SDIS de Lausanne-Epalinges et Mèbre ;
- la Journée technique romande.

### PROTECTION CIVILE (PCI)

Les principales tâches sont les suivantes :

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- organiser et diriger les cours de compétence communale ;
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement ;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

### Évolution de l'effectif des professionnel·le·s

2014	2015	2016	2017	2018	2019
18	17	18	19	18	17

### Évolution de l'effectif des milicien·ne·s et volontaires

2014	2015	2016	2017	2018	2019
1'188	1'270	1'250	1'393	1'254	1'196

### Interventions

Il y a lieu, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (article 27a de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile – LPPCI) et les interventions en situation d'urgence (article 27). Neuf services ont

été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives ou culturelles totalisant 1'869 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 243 jours de service pour les 20KM de Lausanne et de 853 jours pour la grande finale de coupe du monde du Triathlon.

L'ORPC a été engagée dans le cadre de la Fête des Vignerons pour la phase de mise en place des infrastructures, ainsi que durant l'entier de la manifestation, ceci avec 116 personnes, totalisant 456 jours de service.

L'entité a également été mise à contribution, afin d'apporter son soutien au bon déroulement de la cérémonie des drapeaux des JOJ.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à six reprises, notamment pour les engagements les plus importants à savoir la mise sur pied du plan canicule sur une durée de huit jours et l'activation du plan DELESTA. Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 63 personnes, se traduisant par 81 jours de service. Il faut ici relever une diminution par rapport à l'année 2018, laquelle avait notamment été marquée par les intempéries du mois de juin.

### Heures réalisées par les professionnel·le·s

	2018	2019
Engagements au profit des collectivités	723	2440
Engagements en situation d'urgence	882	227
Total	1605	2'667

1'185 heures ont été consacrées aux planifications et préparatifs des manifestations, représentant un demi ept.

### Collaborations (internes et externes)

Afin de tester les doctrines d'engagement et de renforcer les collaborations opérationnelles, un exercice d'état-major a été conduit sur deux jours, entre des cadres de la protection civile et les sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s. Une formation de l'ORPC a été intégrée à l'exercice annuel civil et militaire, associant les futur·e·s officier·ère·s médecins de l'armée.

La collaboration avec le CHUV s'est poursuivie dans le domaine d'un appui relatif au transfert de patient·e·s et au travail au sein d'un poste de commandement.

### Matériel, équipement et infrastructures

Le Service de la sécurité civile et militaire distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Des équipements supplémentaires sont distribués aux personnes astreintes incorporées dans la compagnie FIR (formation de premier échelon). Quelque 1'167 personnes incorporées disposent d'un équipement personnel. Le service cantonal procède au renouvellement des radios Polycom. L'ORPC dispose de 48 radios TPH 900 de dernière génération.

La construction de protection civile de la Rouvraie a subi une révision au niveau de son groupe électrogène, alors que trois abris publics situés à Beaulieu, à l'Ecole Hôtelière Lausanne et au Mont-sur-Lausanne ont été rénovés au niveau des portes blindées coulissantes.

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 2 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement à 13h45 par l'ORPC. Toutes les sirènes ont fonctionné lors du premier cycle. Cependant, trois d'entre elles ont présenté des défauts lors du déclenchement manuel. Actuellement, 13 véhicules sont équipés d'un dispositif d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les deux parcours prédéfinis.

### Véhicules

Fin 2019, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 15 véhicules et deux remorques.

La remorque du module de commandement a permis de remplacer un véhicule motorisé affecté initialement à cet usage.

### Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite au niveau de l'Etat-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officier·ère·s sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier DELESTA ;
- la formation des spécialistes dans le domaine sanitaire concernant l'approche des patient·e·s, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED) ;
- la formation par les cadres sanitaires dans tous les cours de répétition concernant l'application BLS-AED ;
- la formation dans les domaines de l'aide à la conduite et de l'assistance pour l'évacuation des patient·e·s, dispensée dans le cadre du plan catastrophe du CHUV ;
- le concept ANTICHUTE, thématique nouvellement introduite en 2019 ;
- l'élaboration de plans de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels pour six institutions ;
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.

## Jours de service

	2018	2019
Cours effectués dans le cadre communal	4'700	5'116

### Engagement des volontaires et milicien·ne·s

5'116 jours de service ont été accomplis en 2019. Cette hausse par rapport à l'année précédente est principalement due à l'importance du soutien réalisé au profit des grandes manifestations sportives. Ces dernières ont généré 1'869 jours de service alors que seuls 81 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1'196 incorporés pour 17 professionnel·le·s. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition, ainsi que des engagements, est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

### CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

Les principales tâches sont les suivantes :

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant);
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins);
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier;
- gérer le budget et organiser la facturation.

### Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- sapeur·euse·s-pompier·ère·s (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie;
- utilisateur·trice·s externes.

	2018	2019
Jours de location	313 (44 samedis et 29 dimanches)	301 (42 samedis et 27 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	19'884	19'655

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en légère diminution, tout comme le nombre d'utilisateur·trice·s. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette fréquentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

### Repas

	2018	2019
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'314	2'288
Livrés	5'587	5'518
Utilisateur·trice·s sans infrastructures	1'989	2'271
Utilisateur·trice·s avec infrastructures	4'920	4'320
ECA	3'867	3'956
Total	18'677	18'353

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère diminution par rapport à 2018 (-1.73%).

### Restauration collective durable

La restauration collective durable se poursuit au CFR. Pour rappel, les principes de base sont l'approvisionnement de proximité, la valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional, l'économie locale renforcée et les modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

### Développement et entretien du site

Les travaux du nouveau bâtiment multi-usages Rama II, dédié à la formation des sapeur·euse·s-pompier·ère·s lausannois·e·s et vaudois·e·s, construit en partenariat avec l'ECA, ont débutés en juin.

L'ancienne chaudière à plaquettes (2001) a été remplacée par une chaudière répondant aux normes OPair qui assurera également le chauffage et la production d'eau sanitaire du bâtiment Rama II.

Les salles de cours ont été équipées de systèmes de présentation sans fil. Du carrelage et un plafond tendu phonique ont été installés respectivement à la cafétéria et au restaurant.

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitant·e·s et d'harmonisation des registres
- accueillir le public et renseigner les usager·ère·s
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.)
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	15.90		
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	8.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	12.30	10.30
Direction CH			3.00	3.00
Div. opérationnelle CH			7.30	6.30
Sect. SICH et qualités données			4.00	4.00
Section administrative CH			4.00	4.00
<b>Total service</b>	<b>38.20</b>	<b>38.20</b>	<b>39.70</b>	<b>35.70</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés
<b>Total service</b>		<b>+1.50</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	15.90		
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	10	8.10
Bureau des étrangers	14	13.20	11	10.30
Direction CH			3	3.00
Div. opérationnelle CH			8	6.30
Sect. SICH et qualités données			4	4.00
Section administrative CH			4	4.00
<b>Total service</b>	<b>43</b>	<b>38.20</b>	<b>40</b>	<b>35.70</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration CH	1		0	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>0</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

## FAITS MARQUANTS

### Organisation du service

Afin de relever ses défis futurs, le CH a repensé son organisation. La mise en œuvre de cette dernière se fera en plusieurs étapes, au gré de l'avancement des projets.

En réponse aux préoccupations de la Cour des comptes (voir son rapport n°33 du 30 octobre 2015) ainsi qu'à l'interpellation du 13 février 2018 de M. Daniel Dubas et consorts, la Municipalité a chargé le CH de créer un poste d'agent·e recenseur·euse. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, une agente recenseuse a été engagée, sa mission consistant à localiser et identifier les personnes logeant dans des appartements considérés comme étant dénués d'habitant.

Par ailleurs, un poste de chargé·e de formation à plein temps, sans augmentation d'effectif pour la Ville, a également été créé. La complexification du travail des gestionnaires de dossiers appelés à répondre aux nombreuses sollicitations des administré·e·s lausannois·e·s oblige à développer la formation à destination du nouveau personnel, ainsi que la formation continue pour les personnes en place. L'évolution du droit migratoire étant particulièrement rapide, il est impératif de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un niveau de service au public optimal.

Afin de répondre également aux attentes des administré·e·s, il est souhaité, à terme, de supprimer l'accueil différencié aux guichets selon les différentes catégories de personnes en fonction de leur origine. Dans un premier temps, il convient de faire en sorte que le personnel du service soit formé afin que chaque gestionnaire de dossiers devienne polyvalent·e et, par conséquent, à même de répondre à toutes les sollicitations quelle que soit l'origine des administré·e·s.

En raison de ces changements futurs et afin de renforcer également les secteurs en lien avec des tâches transversales indispensables au fonctionnement du CH, le service dispose de quatre entités, à savoir :

- la direction du service ;
- la section administrative regroupant le secrétariat, la formation et la comptabilité ;
- la section Système d'information et qualité des données (SICH), dont les missions principales recouvrent l'informatique, l'application des dispositions de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR), ainsi que l'enregistrement, unité dédiée à la saisie et à la validation des données transmises par des tiers, notamment les mutations reçues électroniquement des offices de l'état civil ;
- la division opérationnelle comportant une section Population regroupant les deux secteurs dédiés à l'accueil du public (bureau des Suisse·sse·s et permis C, ainsi que le bureau des étranger·ère·s), le bureau des enquêtes et l'unité des téléphonistes. Cette division regroupe donc tous les services en prise directe avec les administré·e·s.

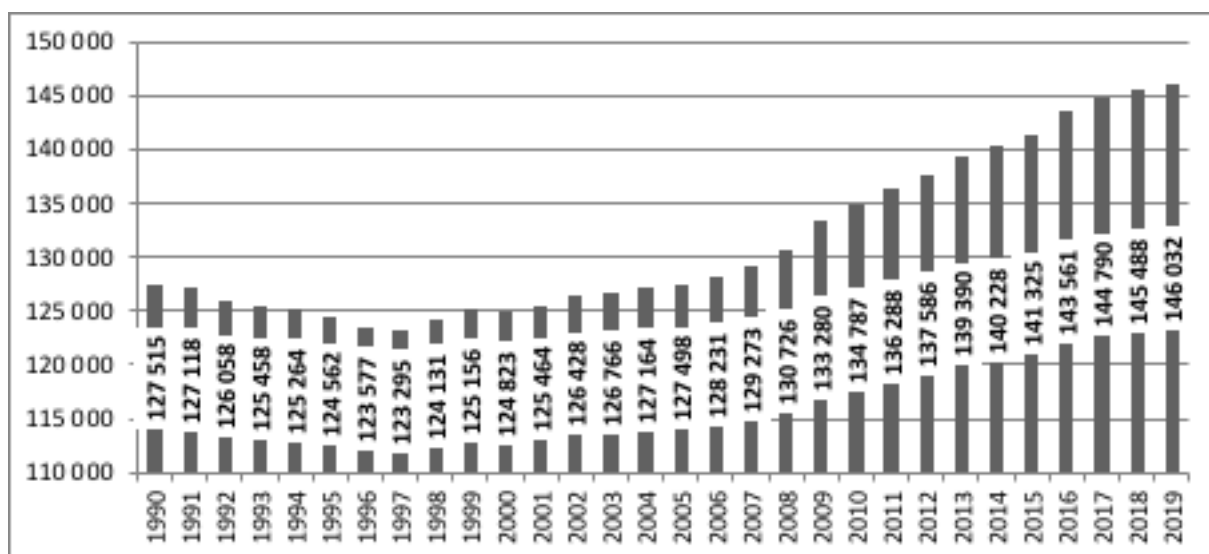
### Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 18<sup>e</sup> année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2019, la population lausannoise a augmenté de 20'024 personnes, soit 16'946 ressortissant·e·s étranger·ère·s et 3'078 nationaux·ales.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population est de 544 personnes. Cette variation se traduit, sur la totalité de la population, par une diminution de 65 ressortissant·e·s étranger·ère·s et une croissance de 609 ressortissant·e·s suisses. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'900 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'570. Quant au pic de la population, c'est au 29 novembre qu'il a été constaté avec 146'632 habitant·e·s.



## Evolution de la population lausannoise depuis 1990, au 31 décembre



### Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Déployée dès le 10 novembre 2016, l'ATI – imposée aux communes vaudoises par l'Etat – définit comment les mutations enregistrées par le CH doivent être traitées et/ou transférées au Registre cantonal des personnes.

Certains processus métier ont dû être adaptés et des mesures ont été prises, par anticipation, dès mai 2016. L'impact peut être évalué en comparant les chiffres 2019 avec ceux de 2015, dernier exercice vierge de l'influence de l'ATI.

Le traitement des annonces d'arrivées aux guichets du CH a nécessité, en 2019, d'y consacrer quatre minutes 22 secondes (4'22") supplémentaires en moyenne (-3" par rapport à 2018), pour 15'256 (+ 2'022) entretiens, ce qui représente 1'116 (+ 153) heures d'entretiens, soit 139.45 (+ 19.13) « jours/personne » ou l'équivalent de 0.53 ept (+ 0.07).

Au niveau technique, force est de reconnaître que les divergences entre les bases de données impactées ont nécessité d'y consacrer plus d'un ept environ, réparti principalement sur les deux personnes maîtrisant l'ensemble des processus, tant métier qu'informatiques.

### Journée de formation

Une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 19 mars. Dédiée principalement à une approche de la formation en matière de polyvalence des collaborateurs, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme. Cette quatrième édition a confirmé que cette formule présente des avantages non négligeables qu'il convient de pérenniser.

### Population de Lausanne

au 31 décembre	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
En résidence principale	140'745	141'345	142'000	+ 655
En résidence secondaire	4'045	4'143	4'032	- 111
<b>Total</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>146'032</b>	<b>+ 544</b>

### Répartition de la population

selon origines/nationalité	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Vaudois·e·s	46'049	46'688	47'377	+ 689
– dont Lausannois·e·s	18'941	19'793	20'640	+ 847
autres cantons	36'508	36'594	36'514	- 80
Total population suisse	82'557	83'282	83'891	+ 609
Total population étrangère	62'233	62'206	62'141	- 65
<b>Total</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>146'032</b>	<b>+ 544</b>

### Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2018	%*	2019	%*	Différence 2018/2019
France	12'356	8.49	12'647	8.66	+ 291
Portugal	9'249	6.36	8'776	6.01	- 473
Italie	6'649	4.57	6'648	4.55	- 1
Espagne	5'096	3.50	5'153	3.53	+ 57
Reste de l'Europe	13'212	9.08	13'198	9.04	- 14
<b>Population étrangère européenne</b>	<b>46'562</b>	<b>32.00</b>	<b>46'422</b>	<b>31.79</b>	<b>- 140</b>

Afrique	5'987	4.12	5'989	4.11	+	2
Asie	5'046	3.47	5'147	3.52	+	101
Amériques	4'428	3.04	4'394	3.01	-	34
Océanie	113	0.08	121	0.08	+	8
Apatrides	6	0.00	5	0.00	-	1
Non déterminés	64	0.04	63	0.04	-	1
<b>Population étrangère non européenne</b>	<b>15'644</b>	<b>10.75</b>	<b>15'719</b>	<b>10.76</b>	<b>+</b>	<b>75</b>
<b>Population étrangère totale</b>	<b>62'206</b>	<b>42.75</b>	<b>62'141</b>	<b>42.55</b>	<b>-</b>	<b>65</b>

\* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 145'488 et 146'032)

### Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Population en résidence principale:				
- Permis B	24'016	23'309	23'152	- 157
- Permis C	33'026	33'394	33'215	- 179
- Permis F	1'322	1'427	1'450	+ 23
- Permis L	1'579	1'435	1'107	- 328
- Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'197	1'655	2'271	+ 616
- Procédures de refus/recours	226	220	228	+ 8
<b>Total population résidente</b>	<b>61'366</b>	<b>61'440</b>	<b>61'423</b>	<b>- 17</b>
Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	95	100	144	+ 44
Permis Ci <sup>2</sup>	5	5	5	—
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>149</b>	<b>+ 44</b>
Requérant·e·s d'asile	341	231	164	- 67
<b>Total en résidence principale</b>	<b>61'807</b>	<b>61'776</b>	<b>61'736</b>	<b>- 40</b>
Population en résidence secondaire:				
- Permis B	110	106	96	- 10
- Permis C	230	246	230	- 16
- Permis F	0	0	1	+ 1
- Permis G (frontalier)	84	71	63	- 8
- Permis L	0	3	4	+ 1
- Demandes en cours	2	4	11	+ 7
- Dispensés par le DFAE	—	—	—	—
- Requérant·e·s d'asile	0	0	0	—
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>426</b>	<b>430</b>	<b>405</b>	<b>- 25</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>62'233</b>	<b>62'206</b>	<b>62'141</b>	<b>- 65</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

<sup>2</sup> Conjoint·e·s ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

### Requérant·e·s d'asile résidant à Lausanne

74 nouveaux·elles requérant·e·s ont été enregistré·e·s (122 en 2018). Au 31 décembre 2019, 164 dossiers lausannois (231 en 2018) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.



### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2019, 146'032 personnes, qui se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes		Enfants (moins de 16 ans)	
	60'085	65'211	10'534	10'202	Garçons	Filles
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus	
Hommes	15'144	44'975	10'116	379	5	
Femmes	14'861	45'180	14'213	1'127	32	
<b>Total</b>	<b>30'005</b>	<b>90'155</b>	<b>24'329</b>	<b>1'506</b>	<b>37</b>	

## Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2017	2018	2019
Naissances	1'767	1'721	1'646
Décès	1'024	1'031	978
<i>Solde naturel</i>	743	690	668

### Déclarations de garantie

470 déclarations de garantie (399 en 2018), permettant aux citoyen·ne·s lausannois·e·s d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits à visa, ont été délivrées cette année.

### Bureau des enquêtes

	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Enquêtes reçues	597	673	597	- 76
Enquêtes réglées	577	667	577	- 90
Enquêtes en cours	20	26	20	- 6
Dénonciations au Ministère public	2	1	0	- 1
Dénonciations à la Commission de police	35	27	31	+ 4

Le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (89 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 79 en 2018).

### Relations avec les administré·e·s

Entretiens aux guichets	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
En nombre	123'676	116'158	111'611	- 4'547
En heures	11'330	10'900	10'586	- 314

En termes de service au public, la journée du 3 janvier a été la plus chargée de l'année, avec 712 entretiens réalisés.

2019	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	03.01	712	31'30"	43.06%	12'56"	5'23"
Journée la moins chargée	24.12	213	11'56"	0%	0'51"	5'21"
Durant l'année		* 111'611	1h05'14"	11.22%	8'00"	5'41"

\* soit en moyenne 457 entretiens par jour

Il y a lieu de relever que la durée moyenne de l'attente des administré·e·s a pu être réduite de 27" en moyenne par rapport à 2018 pour s'établir à 8'00".

## SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale et analyse
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	3.80	3.80	5.25	4.45
Etablissements & Commerces	7.00	7.00	6.00	6.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6.20	6.20	6.20	6.20
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	8.00	8.00
Off. Commerces & manif.	3.00	1.00	2.90	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	16.00	17.00	22.00	22.00
Office appui économ. et stat.	4.20	4.20	4.30	3.50
<b>Total service</b>	<b>50.00</b>	<b>49.00</b>	<b>56.65</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+6.65</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction ECO	4	3.80	5	4.45
Etablissements & Commerces	7	7.00	6	6.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	7	6.20	7	6.20
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	10	8.00
Off. Commerces & manif.	1	1.00	2	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	19	17.00	24	22.00
Office appui économ. et stat.	5	4.20	4	3.50
<b>Total service</b>	<b>54</b>	<b>49.00</b>	<b>60</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés	1	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## FAITS MARQUANTS

Durant l'année sous revue, le Service de l'économie a poursuivi les différentes démarches entreprises dans le cadre du programme de législation, en particulier les objectifs en lien avec l'occupation et la qualité de l'espace public, Lausanne restant une ville très vivante.

Demeurant la porte d'entrée communale unique pour les annonces et la planification des manifestations, le service a poursuivi sa mission de facilitateur et d'appui auprès des organisateur-trice-s pour les accompagner dans leurs démarches administratives et sur le terrain, notamment en assurant la coordination interservices et avec les partenaires extérieurs, tels les Transports publics lausannois (tl). Une grande attention a été portée à ces aspects.

Pour leur part, les marchés restent indéniablement un atout économique fort pour assurer la fréquentation du centre-ville et des commerces en semaine et le samedi ; ils font l'objet d'un suivi soigné. A ce propos, une extension du marché central a été inaugurée à la place Saint-François au mois d'avril, afin de soutenir les commerces de ce quartier, ceux de la rue de Bourg en particulier.

Dans le cadre de la restauration mobile, le Service de l'économie a été sollicité pour encadrer des projets de food trucks. Après un projet qui s'est déroulé en 2018 au Centre administratif à la route de Chavannes, deux autres projets ont vu le jour en 2019, l'un en collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, destiné en particulier aux élèves du gymnase de Sévelin, l'autre en collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale, destiné en particulier au personnel du bâtiment administratif de la Pontaise.

Le nombre d'établissements de type cafés-restaurants reste constant à Lausanne, indépendamment du nombre de renouvellement de licences. Les petits magasins d'alimentation et de dépannage, souvent situés dans les quartiers, ont vu leur nombre augmenter.

Le Service de l'économie a également pris part aux démarches et ateliers menés par le Service des routes et de la mobilité avec le concours du bureau danois Gehl, afin d'y faire valoir certains aspects concernant les commerces, les manifestations et les marchés. De même, il a poursuivi le travail accompli avec le groupe de travail et de concertation, sous la présidence du directeur de la Sécurité et de l'économie et de la directrice des Finances et de la mobilité, afin de réunir les propriétaires et les commerçants du quartier de Saint-François, de la rue de Bourg et du Rôtillon, cette zone présentant une valeur patrimoniale prépondérante.

En parallèle, le Service de l'économie, avec le concours du Service de la culture, poursuit le projet visant à installer des reproductions d'œuvres d'art dans les vitrines laissées momentanément vides par leurs propriétaires lors de travaux ou en cas de changement de commerce.

L'avancement des projets relevant des ports de petite batellerie et de la création de zones de baignade n'a pas fléchi. La zone de baignade de la Jetée de la Compagnie a été inaugurée le 4 juin et a rencontré un vif succès durant toute la saison d'été. Le projet visant à aménager une plateforme de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy progresse favorablement et une ouverture est espérée pour l'été 2020.

De même, les travaux menés avec le concours du groupe de concertation en vue de la rénovation du port d'Ouchy se sont poursuivis et seront assortis d'une analyse des questions de grutage des bateaux, ceci afin de faciliter les usagers du port.

La fusion entre l'Office des inhumations et des incinérations et les Pompes funèbres officielles, en y incluant en outre la gestion administrative des cimetières (assurée jusqu'alors par le Service des parcs et domaines) a été concrètement mise en œuvre de manière positive et l'office ainsi composé a été rebaptisé Office des prestations funéraires de Lausanne (OPFL).

## OFFICE D'APPUI ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE (OAES)

En matière de statistique publique, cette année a vu le début de la diffusion des livraisons mensuelles des données sur le chômage et le revenu d'insertion, produites à l'intention du Service du travail et du Service social Lausanne et diffusées en ligne sur le portail statistique officiel de la Ville. L'Office a compilé de très nombreuses données dans l'important cahier « Lausanne : les nombres d'une ville » (mars 2019, 374 pages). L'année sous revue a aussi marqué le résultat de la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) visant à lui fournir les éléments statistiques nécessaires pour la programmation de ses actions. La collaboration a donné lieu au rapport « Déchiffrer la diversité démographique lausannoise », BLI, cahier n° 8, février 2019 (140 pages). A la demande du Musée Historique Lausanne, qui organisera au printemps 2020 une exposition dédiée à 150 ans d'immigration italienne à Lausanne, l'Office a compilé une série d'éléments statistiques pour illustrer l'évolution démographique de la présence italienne. Il a engagé des travaux préparatoires pour une statistique de la couverture végétale, d'entente avec les services compétents, afin de chercher à quantifier des paramètres utiles pour une mesure de la qualité de vie des quartiers. En interne, il a développé des outils de programmation sur le logiciel libre R qui lui permettent de s'affranchir de l'achat, très onéreux, du logiciel métier SAS. Il a aussi réalisé l'harmonisation des fichiers d'exploitation 1979-2019 de la base de données du Contrôle des habitants, ce qui permettra des extractions plus aisées des séries de données. L'Office a également assuré la représentation de Lausanne parmi les instances de la statistique officielle romande et fédérale.

En matière de statistique analytique, à l'intention du Service des écoles primaires et secondaires, l'Office a rédigé le rapport sur les projections démographiques de la population en âge scolaire, qui a donné les bases quantitatives pour les éléments figurant dans le rapport-préavis N°2019/18 consacré à la planification des rénovations et constructions scolaires. En partenariat avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les villes participant au projet fédéral City Statistics, l'Office a contribué à la rédaction du cahier « Travailler en ville » (OFS, City Statistics, Neuchâtel, 2019). En interne, pour les besoins de planification 2020-2040 du Centre funéraire de Montoie (CFM), il a produit les analyses démographiques nécessaires à

la rédaction du futur préavis sur la rénovation du CFM. L'Office a aussi assuré la rédaction du rapport annuel sur la situation économique de la place lausannoise, dans le cadre des analyses que le Service des finances élabore à l'intention de l'agence de notation financière Standard & Poor's.

Pour ses tâches d'appui économique, l'Office a réalisé la traduction et la diffusion du rapport que la Ville de Zurich a dédié à la problématique du commerce de détail (« Le commerce en mutation : scénarios de la Ville de Zurich », février 2019, traduction adaptée de « Handel im Wandel », Zurich, 2017). Avec ses partenaires d'Economie Région Lausanne, l'Office a amélioré les outils promotionnels de la 12<sup>e</sup> édition du Prix entreprises formatrices qui récompense des entreprises engagées en faveur de la formation duale. D'entente avec le Secrétariat municipal, il a organisé les rencontres de la Municipalité à la Villa Mon-Repos avec les représentants des entreprises importantes de la place lausannoise. Il a appuyé la direction du Service de l'économie en particulier :

- lors des démarches de coordination visant à mettre en œuvre les intentions municipales en matière d'amélioration de la qualité des espaces publics de l'hyper-centre commercial de la ville (périmètre à valeur patrimoniale prépondérante Saint-François – Bourg – Rôtillon), entre autres en ce qui concerne la valorisation des vitrines commerciales vacantes ;
- lors de ses suivis des milieux commerçants (Fondation lausannoise pour l'économie et le commerce, Marchés de Noël, Festival Lausanne Lumières) ;
- lors des envois des courriers aux entreprises concernées par le nouveau macaron de stationnement multizones pour les entreprises ;
- lors des soutiens ponctuels en faveur d'initiatives en faveur de l'animation commerciale de Lausanne.

Par ailleurs, l'Office a été associé à de nombreuses démarches de planification urbanistique afin d'y intégrer les aspects économiques, notamment Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy et projets particuliers (Pré-du-Marché, avenue d'Echallens, PAP3 Gare-Europe, ...).

## OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS (OACM)

### a) Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

#### Etablissements

	2018	2019
Demandes de préavis pour licence	220	235
Licences délivrées ou renouvelées	403	427
Changements d'enseigne	38	50
Manifestations	1'345	1'340
dont ouverture de billetterie	378	395
Autorisations de diffusion de musique	107	105
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	20	18
Dossiers de mise en conformité des locaux	155	153
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

<sup>1</sup> selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h

Durant l'année, quatre établissements ont été déclarés en faillite, soit trois cafés-restaurants et un bar à vins (licence particulière). De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), six établissements ont été fermés temporairement et trois magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

#### Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2018	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2019	Ecart
A	Hôtel avec restauration	28	1		1		1	29	1
	Hôtel sans restauration	7					1	6	-1
B	Café-restaurant	440	8	18	4	19	4	447	7
D	Café-bar	38		3		3	4	34	-4
E	Buvette	36				2		34	-2
F	Discothèque avec restauration	4			2	1	1	4	0
	Discothèque sans restauration	12		1			1	12	0
G	Night-club avec restauration	2					1	1	-1
	Night-club sans restauration	4						4	0
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3						3	0



	Salon de jeux sans boissons	0						0	0
	Salon de jeux avec restauration	2						2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2						2	0
J	Tea-room	53	3	3		4		55	2
K	Bar à café	7				1	2	4	-3
L	Café-restaurant (bateaux)	15						15	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1						1	0
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10			4			14	4
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	3						3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0						0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2						2	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1						1	0
M	Traiteur	6						6	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	246	22	12		16	6	258	12
	<b>Totaux</b>	<b>922</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>46</b>	<b>21</b>	<b>937</b>	<b>15</b>

### Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2018		2019	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	632	73'090	636	71'789
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	23	8'092	22	7'890
<b>Totaux</b>	<b>655</b>	<b>81'182</b>	<b>658</b>	<b>79'679</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Le Vinyl Club – Broadway Av. à la place du Tunnel 9 n'est plus exploité sous la forme d'une discothèque mais d'un café-restaurant et Les restaurants du Palais de Beaulieu ne sont plus au bénéfice d'une licence, la restauration étant désormais confiée à des traiteurs externes.

### Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2018	Avec alcool (2018)	2019	Avec alcool (2019)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	218	95	241	96
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	10	1	12	1
« Shops » de station-service	15		15	
Magasins de tabac et journaux	33	18	31	19
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	20		20	
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>114</b>	<b>323</b>	<b>116</b>

### Autorisations

	2018	2019
Tabacs	560	595
Jeux et appareils automatiques	973	1'061
Commerces d'occasions	152	132
Ventes aux enchères	4	5

### Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2019

	2018	2019
Permanent	439	484
De durée limitée	66	61
Décoration	3	2
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>547</b>

Au 31 décembre, 547 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'633 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 189'205.25. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 242'532.25.

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2018	2019
Terrasses d'établissements publics	196	203
Étalages	259	269

117 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 47 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 518 terrasses d'établissements, soit 207 installées sur le domaine public et 311 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 7'115 m<sup>2</sup>.

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 486'325.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 82'957.-.

## Cinémas

	2018	2019
Nombre de spectateur·trice·s	772'287	863'897
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2019. Les films projetés en première vision sont au nombre de 559 (576 en 2018).

Répartition selon les âges légaux	2018	2019
0 an	61	78
7 ans	43	37
10 ans	32	23
12 ans	85	74
14 ans	37	33
16 ans	161	157
18 ans	157	157
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>559</b>

## Activité et contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
1. Établissements									
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	180	217							
1.2 Promotion alcool fort	15	7							
1.3 Contrôle des âges									
1.4 Licences, mise en garde	31	32							
1.5 Impôt sur les divertissements	6	22							
1.6 Interdiction de fumer	2	1							
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	11	26							
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	12	41							
1.10 Capacités									
1.11 Issues de secours									
2. Commerces									
2.1 Ouvertures prolongées	72	87	83	85	51	46			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	30	19	40	47	28	26			
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	1	2	1	0					
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	2	2							
2.5 Vente de tabac à des personnes mineures									
2.6 Vente d'alcool à des personnes mineures		1							
2.7 Consommation sur place	5	1							
2.8 Camions de vente	8	7	8	11	2	4			
2.9 Horaires RHOM	22	15							
2.10 Commerces d'occasions	10	19							
2.11 OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	6	18							

3. Autres domaines									
3.1 Autorisation tabac (et/ou chanvre)	26	26							
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques	12	15							
3.4 Registre des entreprises	188	184							
<b>Total</b>	<b>639</b>	<b>742</b>	<b>132</b>	<b>143</b>	<b>81</b>	<b>76</b>			
Actions spécifiques	1	2							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation		2018	2019
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019		
1. Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés										
1.2 Promotion alcool fort										
1.3 Contrôle des âges										
1.4 Licences, mise en garde										
1.5 Impôt sur les divertissements	1									
1.6 Interdiction de fumer										
1.7 Exécution d'une décision de fermeture										
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs										
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)										
1.10 Capacités										
1.11 Issues de secours										
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées			1							
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)								26	19	
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)										1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation										
2.5 Vente de tabac à des personnes mineures										
2.6 Vente d'alcool à des personnes mineures				1						
2.7 Consommation sur place										
2.8 Camions de vente								1	3	
2.9 Horaires RHOM										
2.10 Commerces d'occasions										
2.11 OIP		1								
3. Autres domaines										
3.1 Autorisation tabac										
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques									3	1
3.4 Registre des entreprises										
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>					<b>30</b>	<b>24</b>
Actions spécifiques										

## B) Manifestations et marchés

### Manifestations

Catégories	2018							
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	298	472	6.6	7.0	273	378	6.2	5.7
Soirées/fêtes/repas de soutien	349	382	7.7	5.7	322	340	7.3	5.2
Manifestations sur le domaine public et assimilé	1'065	1'780	23.6	26.4	1'084	1'931	24.5	29.2
Bienfaisance/utilité publique	832	965	18.4	14.3	791	897	17.9	13.6
Spectacles/concerts	694	1'048	15.4	15.5	551	799	12.5	12.1
Conférences	214	285	4.7	4.2	286	362	6.5	5.5
Expositions	102	459	2.3	6.8	82	608	1.9	9.2
Stands d'information/récoltes de signatures	541	590	12.0	8.7	651	677	14.7	10.2
Centres socioculturels	103	409	2.3	6.0	85	287	1.9	4.3
Manifestations diverses	318	365	7.0	5.4	292	328	6.6	5.0
Total	4'516	6'755	100%	100%	4'417	6'607	100%	100%

En 2019, 428 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différent-e-s organisateur-trice-s (421 en 2018).

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2018	2019	2018	2019
Tombolas	41	42	40'087	—
Loteries	2	1	—	—
Roues	5	4	6'025	—

Dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les jeux d'argent, les taxes cantonales et communales relatives aux lotos, loteries et tombolas ont été abandonnées.

La Commune restant cependant en charge de la délivrance des autorisations et de la surveillance de ces jeux, de nouvelles procédures simplifiées ont été arrêtées. Les taxes n'étant plus perçues, les décomptes pour les tombolas et les roues ont été supprimés et le nombre de billets écoulés n'est plus connu.

### Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2017	2 <sup>e</sup> semestre 2018
	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Lotos fribourgeois organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	387	387
Valeur totale des cartons vendus	1'935.-	2'322.-
Lotos traditionnels organisés	8	8
Cartons vendus	60'589	53'741
Valeur totale des cartons vendus	156'589.-	135'159

Pour mémoire, la taxe communale sur les lotos avait déjà été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La taxe cantonale a également été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les jeux d'argent. Le système d'homologation des cartons de lotos, à l'instar de celui des billets de tombolas, a été abrogé, de même que la gestion du stock et la fourniture des cartons de lotos a été abandonnée.

### Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2018	2019
Maraîchers (y compris fleurs)	76	74
Charcutiers	12	12
Epiciers	49	52
Fromagers	11	13
Boulangers	12	12
Poissonniers	2	1
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	135	107
Artisans	20	17

Parallèlement aux 288 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 308 autorisations ont été délivrées en 2019 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à quatre reprises.

**Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)**

	Correspondances (communications ou demandes d'info)	Autorisations							
				Autorisations délivrées		Annulations		Retraits	
		2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	383	407	193	197	17	20	4	1	
1.2 Marché central (non alimentaire)	219	207	93	101	12	7	2		
1.3 Marché de Grancy	17	24	8	4		3			
1.4 Marché d'Ouchy	19	33	7	20	3	1		1	
1.5 Marché des artisan·e·s	55	59	10	7	6	9			
1.6. Marché de Chauderon	31	20	17	2	5	7			
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	71	58	7	3	3	9	6	2	
1.8 Marché de Noël	13	17	19	16					
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
1.10 Marché de la Sallaz	24	17	9	4	3	2			
1.11 Marché de la Madeleine	1	33	12	23		4			
1.12 Marché du Vallon	3		3		4				
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (food trucks)	155	82	87	104	7	7			
2.2 Ventes au sol	3	4							
2.3 Artistes de rue	4	2							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateur·trice·s	5	9							
2.7 Manifestations	8	18							
2.8 Chantiers et travaux	1	4							
2.9 Forain·e·s	11	4	3	4					
2.10 Autres utilisations du domaine public	16	3							
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers									
<b>Total</b>	<b>1'041</b>	<b>1'003</b>	<b>470</b>	<b>487</b>	<b>60</b>	<b>69</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	6	5	2	2	16	11				
1.2 Marché central (non alimentaire)		1		1	23	7				
1.3 Marché de Grancy						4				
1.4 Marché d'Ouchy		1			10	2				
1.5 Marché des artisan·e·s			1	1	1					
1.6 Marché de Chauderon										
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)			1	2	3	3				
1.8 Marché de Noël			2							
1.9 Marché des sapins										
1.10 Marché de la Sallaz				1	1					
1.11 Marché de la Madeleine					1	1				
1.12 Marché du Vallon										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (food trucks)	5	4	1	2	9	1	5			
2.2 Ventes au sol	14	12		1						
2.3 Artistes de rue	63	33	22	4	1		1			
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	1			7	2				
2.5 Collectes										
2.6 Démonstrateur·trice·s					2	1				

2.7 Manifestations	9	22	3	4	3	2			385	373
2.8 Chantiers et travaux						2			100	357
2.9 Forain·e·s										
2.10 Autres utilisations du domaine public	2		2						4	
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers			1							
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>79</b>	<b>35</b>	<b>18</b>	<b>77</b>	<b>36</b>	<b>6</b>		<b>489</b>	<b>733</b>

## Impôt sur les divertissements

### Encaissement net

	2018 CHF	2019 CHF
Cinémas	1'650'518.50	1'882'882.75
Dancings	915'708.80	891'688.10
Cafés-restaurants	16'859.50	14'282.25
Spectacles	1'890'797.45	1'763'888.60
Sports	71'042.70	78'884.45
Divers	1'619'735.95	1'316'560.60
<b>Total</b>	<b>6'164'662.90</b>	<b>5'948'186.75</b>

Une augmentation est à noter pour la catégorie Cinémas, qui avait baissé de CHF 200'000.- environ en 2018. Toutefois, d'autres catégories subissent des diminutions comme celle des spectacles de près de CHF 130'000.- et, surtout, la catégorie Divers, laquelle regroupe les expositions et les musées, avec une diminution de CHF 300'000.-.

### Taxes de séjour

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteur·euse·s en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2018 CHF	2019 CHF
Catégories 1 à 5*	3'251'792.40	3'352'910.00
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	206'302.00	910'274.52
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	929'508.79	307'543.50
<b>Total</b>	<b>4'387'603.19</b>	<b>4'570'728.02</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, bed & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne Tourisme.

### Ports

Au 31 décembre 2019, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteur·euse·s	22	8	16	46
Bouées	9*	—	28	37
Places à terre	191	121	—	312
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>745</b>	<b>44</b>	<b>1'733</b>

\* dont 5 bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron.

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'121 sont attribuées à des Lausannois·e·s et 434 à des personnes domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'434 nuitées (1'616 en 2018) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteur·euse·s.

3'218 personnes (2'945 en 2018) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.



Autorisations délivrées	2018	2019
Cabines / Vidy	20	18
Places à l'eau	106	99
Places à terre	27	17
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>134</b>
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2018	2019
Personnes domiciliées à Lausanne		
Places à l'eau	290	296
Places à terre	2	4
Recettes globales	2018 CHF	2019 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'609'661.35	1'594'962.20
Locations (cabines, locaux divers)	92'257.50	86'011.75
Engins de levage	19'000.50	27'619.90
<b>Total</b>	<b>1'720'919.35</b>	<b>1'708'593.85</b>

## OFFICE DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES LAUSANNOIS (OPFL)

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	141	43	184
Crémations	707	3'454	4'161
Transferts hors Lausanne	53	369	422
Corps légués aux instituts d'anatomie*	9	32	41
Corps en attente	0	1	1
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>910</b>	<b>3'899</b>	<b>4'809</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			765
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			145
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			750
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'149
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>4'809</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF).

### Autres dossiers enregistrés\*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	84	70
Corps exhumés et ossements	18	18
Corps légués incinérés	—	38
Cendres en provenance d'autres communes**	33	—
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>126</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 4'944 dossiers, soit 421 de moins qu'en 2018.

Les 4'287 crémations représentent donc le 86.7% de la totalité des décès enregistrés, soit 4'944 (5'365 dont 4'649 crémations en 2018, soit 86.6%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge (convoi) sont en baisse, soit 60 cas en 2019 contre 62 en 2018.

### Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2019	Bois-de-Vaux	Montioie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron
Tombes à la ligne corps adultes	7'783		161	27
Tombes à la ligne petits enfants	572		3	
Tombes à la ligne grands enfants	71			
Tombes à la ligne cinéraires	1'247	2'512	99	13
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	856	1'618		
Tombes à la ligne cinéraires enfants	4			
Petites concessions corps	2'704		21	
Grandes concessions corps	565			
Grandes concessions corps sylvestres	27			
Petites concessions cinéraires	356	399	10	
Petites concessions cinéraires (dalles)	10			
Grandes concessions cinéraires	132	123		

Niches en columbariums (petites)	678	237		
Niches en columbariums (grandes)	35	15		
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	
Total par cimetières	15'041	4'906	295	40
Total général des cimetières lausannois				20'282

### Etat des emplacements concessionnés et niches au 31 décembre 2019

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	994	2'704	644	1	4'343
Grandes concessions corps	153	383	94	1	631
Grandes concessions corps (sp)	31	182	11	4	228
Grandes concessions corps sylvestres		27	48		75
Petites concessions cinéraires	424	356	33		813
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31		119
Grandes concessions cinéraires	110	132	33		275
Niches en columbariums (petites)	738	678	1	1	1'418
Niches en columbariums (grandes)	5	35			40
Total	2'533	4'507	895	7	7'942

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	104	399	1		504
Grandes concessions cinéraires	109	123			232
Niches en columbariums (petites)	651	237			888
Niches en columbariums (grandes)	32	15		1	48
Total	896	774	1	1	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	19	21	2		42
Petites concessions cinéraires	10	10			20
Total	29	31	2	0	62

En 2019, il a été vendu 3'184 abonnements d'arrosage et 10'947 ordres de plantation.

### Pompes funèbres officielles

#### Activités réalisées au 31 décembre

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Police	24	65	89
Ambulance	0	1	1
Conventions (avant 31.7.2018)	57	32	89
Indigents	13	3	16
Total	94	101	195

### Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 523 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (630 en 2018), dont 476 l'ont été en présence de la famille, soit 91% des cas (557 en 2018, soit 88.4%).

Le nombre de cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire a subi une légère baisse (966 en 2019 contre 1'055 en 2018). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère baisse (1'277 en 2019 contre 1'425 en 2018).

### Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 618 dont 26 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 26 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

## SERVICE DE L'EAU (EAU)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitant·e·s. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevage et déversoir d'orage
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différent·e·s acteur·trice·s à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	25.50	21.50	25.50	23.60
Contrôle de l'eau	9.10	8.00	10.60	10.60
Direction (EAU)	7.20	7.20	8.10	8.10
Etudes et constructions	13.50	13.50	15.50	16.50
Production & Epuration	65.20	57.98	68.20	58.80
Réseaux & Ingénierie	71.10	64.90	71.20	68.90
STEPACT	7.00	7.00	8.00	7.00
<b>Total service</b>	<b>198.60</b>	<b>180.08</b>	<b>207.10</b>	<b>193.50</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+8.50</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	23	21.50	25	23.60
Contrôle de l'eau	9	8.00	12	10.60
Direction (EAU)	9	7.20	10	8.10
Etudes et constructions	14	13.50	17	16.50
Production & Epuration	59	57.98	60	58.80
Réseaux & Ingénierie	66	64.90	70	68.90
STEPACT	7	7.00	7	7.00
<b>Total service</b>	<b>187</b>	<b>180.08</b>	<b>201</b>	<b>193.50</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Contrôle de l'eau	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	22
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>23</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par une forte activité dans tous les domaines. Parmi les principaux événements, il faut citer :

- l'adjudication du processus pour la chaîne de traitement pour la reconstruction complète de l'usine Saint-Sulpice II ;
- l'extension du laboratoire du service ;
- l'émergence de la problématique du chlorothalonil et la décision de détourner quelques captages ;
- le début du chantier de reconstruction du réservoir des Dailles ;
- la signature de la concession pour la reprise au détail du réseau d'eau potable de Romanel-sur-Morges ;
- la signature d'une convention pour l'exploitation complète du réseau d'eau potable de Bussigny ;
- le démarrage de la rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut entre la chambre de Jor et l'usine de Sonzier ;
- la finalisation du transfert des bases de données géographiques des réseaux d'eau potable et d'évacuation vers une solution open source ;
- la finalisation des réparations des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses du 11 juin 2018 ;
- la mise en service des nouveaux prétraitements à la STEP ;
- les 10 ans du partenariat entre Lausanne et Nouakchott, capitale de la Mauritanie.

### DIRECTION

#### Ressources humaines (RH)

Avec un total de 207.10 ept, sans compter le personnel auxiliaire, il a été nécessaire de compléter la section ressources humaines. Pour ce faire, le Service de l'eau a choisi de créer un poste en job sharing avec la responsable RH (RRH) actuelle (0.8 ept) et l'arrivée d'une nouvelle RRH (0.9 ept). Les deux collaboratrices partagent ainsi ce poste à 1.7 ept. Elles ont des tâches indépendantes et une responsabilité commune. Ce job sharing a impliqué quelques changements dans l'organisation de la section. Les deux RRH se sont réparties la gestion des affaires courantes des divisions (y compris les recrutements). Pour ce qui est des tâches transversales, elles ont été réparties entre les deux RRH ; elles assument ensemble la responsabilité hiérarchique de la section RH.

Par ailleurs, afin de renforcer les compétences des cadres intermédiaires du service, une formation de management a été organisée durant l'année avec un mandataire externe et suivie par 11 personnes.

#### ISO 9001

L'audit de surveillance de deuxième année concernant la qualité (ISO 9'001) a été passé avec succès les 4 et 5 novembre avec une non-conformité mineure et quelques recommandations. La certification est maintenue.

En 2020 aura lieu la recertification des normes ISO 9'001 et 14'001.

#### ISO 14'000 – Management environnemental

Cette certification couvre l'ensemble des activités du service. L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux (ISO 14'001) a été passé en même temps que l'audit ISO 9'001, avec succès.

## ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Certifié depuis février 2015, l'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé avec succès le 12 novembre.

## Santé et sécurité – Bilan des accidents professionnels et non professionnels

### Accidents professionnels

Le nombre d'accidents professionnels (AP) a augmenté par rapport aux autres années puisque l'on déplore 17 accidents professionnels pour l'exercice sous revue (13 en 2018). Il y a eu 11 accidents bagatelles inférieurs à 3 jours d'absence et 6 accidents supérieurs à 3 jours d'absence.

Les 6 AP supérieurs à 3 jours d'absence ont engendré 93 jours d'arrêt de travail (69 jours d'absences en 2018). Parmi ceux-ci, à la STEP, un accident dû à une chute dans les escaliers du four 1 a engendré 61 jours d'arrêt de travail. Les 5 autres AP supérieurs à 3 jours d'absence ont engendré 32 jours d'arrêt de travail, soit 6 jours d'arrêt de travail par accident.

### Formations Santé et sécurité au travail (SST)

Dans le cadre de la sécurité et santé au travail, 39 formations ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 314 personnes y ont participé :

- 95 collaborateur·trice·s ont participé à la campagne d'une demi-journée santé au travail organisée par Unisanté qui consistait en une consultation de dépistage et de prévention des maladies cardiovasculaires ;
- 34 collaborateur·trice·s ont reçu une instruction sur le module 1 Aspect généraux de la sécurité au travail ;
- 14 collaborateur·trice·s ont reçu une instruction sur le module 2 Dangers spécifiques liés au poste de travail ;
- 10 collaborateurs ont reçu une instruction sur le dépotage des produits chimiques sur site ;
- 28 collaborateurs ont reçu une instruction sur les produits chimiques dans le cadre des mesures Sécurité, Hygiène, Environnement (protection), Premiers secours (SHEP) ;
- 30 collaborateurs·trice·s ont reçu une formation sur la signalétique des chantiers ;
- 10 collaborateurs ont reçu une instruction sur la convention chantier ;
- 9 collaborateurs ont reçu une sensibilisation à l'amiante en milieu du travail ;
- 9 collaborateurs ont passé leur certificat IAS niveau 1 (samaritain) ;
- 40 collaborateurs ont reçu une formation sur la canicule et les méfaits d'une surexposition au soleil ;
- 15 collaborateurs ont reçu une formation sous forme de rappel sur la conduite des chariots élévateurs à timon ;
- 18 collaborateurs ont reçu une formation de pontier élingueur avec délivrance d'un permis ;
- 2 délégués sécurité ont reçu une formation sur la sécurité et santé au travail de deux jours organisée par l'Unité santé et sécurité au travail.

Etat d'avancement des projets sécurité :

- chantiers en général : une convention chantier qui précise spécifiquement les modalités SST à mettre en place pour le chantier a été créée. Elle doit être signée et appliquée par les prestataires. Les divisions Production et épuration, Etudes et constructions et Clients et ressources travaillent déjà avec ce document. La convention pour Réseau et ingénierie et en cours de finalisation et sera utilisable dans le premier semestre 2020 ;
- STEP : en collaboration avec l'USST, les analyses de risques pour l'utilisation des nouveaux ouvrages ont commencé et se poursuivront durant l'année 2020 ;
- ouvrages liés aux eaux usées (partie hydraulique urbaine et évacuation/protection des eaux) : d'importantes améliorations de sécurité ont été réalisées dans les voûtages, notamment par la pose d'une ligne de vie sur plusieurs kilomètres. Cette nouvelle sécurité a permis d'améliorer et d'adapter le matériel de protection individuel utilisé pour le déplacement dans ces ouvrages ;
- portefeuille des dangers : le portefeuille des dangers des trois réseaux de la division Réseaux et ingénierie a été complété par des observations terrain sur plusieurs semaines ;
- contrôle de l'eau : une mise aux normes pour la défense/évacuation incendie des nouveaux locaux du laboratoire a été réalisée ;
- production et épuration : en collaboration avec le responsable des stations d'eau potable, un recensement des espaces confinés a été réalisé.

### Environnement

Plusieurs adaptations d'ordonnances fédérales ayant trait aux aspects environnementaux du service sont intervenues en 2019, sans impact sur la conformité des activités du service.

Au niveau organisationnel, le suivi environnemental des ouvrages, installations et usines a été répertorié et synthétisé dans des fiches de suivi.

Le Service de l'eau a rejoint un groupe de travail de l'Office fédéral de l'environnement sur les stratégies et mesures liées aux fortes précipitations et a participé activement aux réflexions menées dans ce cadre. Au niveau communal, ces réflexions ont été concrétisées par des propositions de mesures d'adaptations locales, discutées conjointement avec le Service des routes et de la mobilité et l'ECA.

Une évaluation des impacts des changements climatiques sur les installations et activités du service, ainsi que la détermination de mesures prioritaires ont été effectuées.

En outre, des mesures environnementales en lien avec la problématique de l'eau ont été intégrées dans le projet de plan directeur communal.

### **Communication**

L'année sous revue marque les dix ans du partenariat entre Nouakchott et Lausanne. Plusieurs événements ont permis de mettre en avant le projet.

La création d'une bouteille solidaire a été la première réalisation de l'année avec un visuel réalisé par une illustratrice lausannoise. Le soutien du site QoQa.ch a permis de récolter CHF 24'000.- pour le projet en l'espace de 12 heures.

L'exposition photographique L'eau nous réunit s'est tenue sur le Grand-Pont de Lausanne au mois de décembre. Elle a été organisée pour faire connaître le partenariat et mettre en avant les réalisations de ces dix ans de collaboration. Au travers de 18 photographies, les passant-e-s ont pu découvrir le travail accompli sur place au fil des ans pour faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un des quartiers défavorisés de la ville. Cette même exposition a aussi été présentée à Nouakchott en fin d'année.

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public, une information à l'ensemble des consommateur-trice-s de Lausanne et des communes alimentées au détail de la qualité de l'eau potable a été distribuée sous forme de tout-ménage (138'000 exemplaires). Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates et le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque année. Il a également donné l'occasion au service d'informer ses clients sur un sondage fait en septembre 2018 auprès de 1'500 client-e-s du réseau lausannois au sujet de la qualité de l'eau du robinet.

Un stand d'information a été monté sur la place Saint-François, le 23 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. L'accent a été mis sur les enfants en leur donnant l'occasion de participer à un atelier dessin et à une visite guidée des fontaines avec la responsable de l'association Fais le plein. Une autre animation organisée par les collaborateur-trice-s, qui a remporté un vif succès, était une dégustation d'eau avec des goûts à identifier. Plus de 300 bouteilles solidaires ont également été vendues ce jour-là.

Le 27 avril, le service a tenu un stand à Jouxens-Mézery, sur proposition de la commune, dans le cadre de l'animation de la déchèterie de la commune.

Le 18 mai, le service a participé à Festi'Jorat avec un stand d'information et un atelier de dessin qui a eu beaucoup de succès auprès des familles. Le service a également fait visiter l'installation de captage d'une source.

Du 8 au 10 juin a eu lieu le Miam Festival. Le service fournissait l'eau dans les bars et s'est associé à une restauratrice pour mettre en avant les 10 ans du partenariat avec Nouakchott.

Le 15 juin, le service a tenu un stand dans le cadre de la 110<sup>e</sup> journée de l'Union des communes vaudoises où il a vendu des bouteilles solidaires et fait connaître le partenariat avec Nouakchott.

En juillet a paru le rapport annuel, destiné aux partenaires commerciaux, aux client-e-s, aux institutions et à toute personne intéressée par les activités du Service de l'eau.

Le 25 septembre, a été inauguré l'agrandissement du laboratoire d'analyses situé à Lutry.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnel-le-s pour la STEP) se répartissent comme suit :

- Bret : 41 groupes (860 personnes) ;
- STEP : 46 groupes (739 personnes) ;
- installations du réseau d'évacuation des eaux : un groupe (38 personnes) ;
- Lutry : 14 groupes (294 personnes).

A celles-ci, il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 39 groupes (494 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit deux visites (84 personnes).

Concernant les sources, huit visites ont été réalisées par les collaborateur-trice-s du service pour un total de 75 visiteur-euse-s.

### **Solidarité internationale eau**

Sur le terrain, l'année 2019 a permis de clôturer le Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCA EA), qui avait débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le rapport d'évaluation a été rendu par SKAT Consulting, bureau de consultant-e-s suisses spécialisés dans les mandats de coopération dans le domaine de l'eau, et présenté au comité de pilotage en Suisse. Une seconde présentation du rapport a été faite en présence de deux représentants de Nouakchott en mission à Lausanne au mois de juin afin d'étudier les propositions d'amélioration du consultant. Il est à noter que le bureau SKAT Consulting a accepté de mobiliser son personnel pour le projet à ses frais.

Un audit financier a été réalisé en octobre par le bureau Ernst and Young de Tunis qui a fait le déplacement à Nouakchott durant dix jours afin de contrôler les comptes du projet et la totalité des dépenses. Le rapport a montré que la gestion du compte projet était correcte.



Le 1<sup>er</sup> septembre marque le début d'un nouveau projet: Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 2 (PCA EA2) entre la région de Nouakchott et la Ville de Lausanne, avec la participation de l'Association Internationale des Maires Francophones. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet précédent. Il est financé à hauteur de CHF 1.6 million et s'étend sur une durée de trois ans; il devra notamment permettre de poser 70 km de réseau dans le quartier de Tarhil. Le volet assainissement du projet portera principalement sur les écoles, les centres de santé et les marchés afin de les équiper en sanitaires. Une nouvelle extension du réseau d'eau potable longue de 36 km (18 km du projet PCA EA et 18 km du PCA EA2) a été inaugurée le 22 novembre et comprend plus de 2'000 raccordements.

L'année sous revue a aussi été marquée par le début du mandat de la Présidente de la région de Nouakchott, Mme Fatimetou Abdelmalick.

Ces différentes actions ne seraient pas possibles sans l'engagement des 23 communes solidaires, soit Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Ecublens (dès 2019), Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxte ns-Mézery, Jussy, La Chau x, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry (dès 2019), Montricher (dès 2019), Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz-St-Pierre, l'association intercommunale La Menthue et la Compagnie des eaux Worben.

## **CLIENTS ET RESSOURCES**

En 2019, les volumes d'eau livrés aux client·e·s alimenté·e·s au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'936'839 m<sup>3</sup>, soit environ 12'380'108 m<sup>3</sup> sur le territoire lausanno is et 9'556'731 m<sup>3</sup> sur les autres communes (43.6%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2018 pour s'élever à 5'082'975 m<sup>3</sup> (-11%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausanno is ont été de 11'904'266 m<sup>3</sup>. Les surfaces étanches soumises à la taxe ont été de 5'381'000 m<sup>2</sup>.

L'activité de taxation unique des volumes et des unités raccordées des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été très intense et a généré des recettes exceptionnelles de CHF 5'933'656.- pour l'eau potable. Le 58% a été prélevé sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont restées dans la ligne du budget, soit CHF 2'187'596.10.

## **Affaires juridiques**

Dans son arrêt du 10 juillet 2019, le Tribunal fédéral a donné raison à la Commune de Lausanne, respectivement au Service de l'eau. L'affaire concerne un réseau privé commun d'évacuation des eaux claires et des eaux usées qui s'est effondré et qu'il a fallu réparer. Les propriétaires avaient envoyé la facture au Service de l'eau qui avait refusé de payer. Le Tribunal fédéral a considéré que les frais de réparation et d'entretien des réseaux privés communs étaient à la charge des propriétaires privés.

## **Suivi des communes**

Le mandat d'exploitation du réseau de Bussigny s'est poursuivi en 2019. Pour 2020, un nouveau mandat a été validé. Il augmente la responsabilité lausanno ise.

Une convention a été étudiée avec la Commune de Morges afin qu'elle puisse participer au financement de l'investissement de la nouvelle usine de Saint-Sulpice. Cette participation lui permet de consolider sa sécurité d'approvisionnement.

Suite à une étude régionale pour l'approvisionnement en eau potable dans le secteur Venoge – Mèbre – Talent – Menthue, le service participe à une nouvelle étude qui intègre la problématique du chlorothalonil détecté dans les eaux de quelques captages sis dans la région du Nord lausanno is.

Un ajustement tarifaire concernant la finance de stockage pour les communes alimentées en gros a été décidé par la Municipalité. Il réduit l'exigence de stockage de moitié pour les communes ou associations de communes au-delà de 7'000 habitant·e·s. Cette modification a pour but de favoriser la réalisation de conduites de liaison plutôt que de construire des réservoirs.

L'association des eaux du Jorat a souhaité sécuriser son alimentation en abandonnant sa prise d'eau depuis l'usine de Bret au profit d'une nouvelle prise dans le réservoir des Echerins.

Dans le cadre de l'alimentation en eau du Burignon, sur le territoire communal de Chardonne, un accord a finalement été trouvé entre le Service de l'eau, le distributeur local (le Service Intercommunal de gestion) et les quelques client·e·s, pour qu'ils soient alimentés par ce distributeur.

La Commune de Puidoux a décidé de consolider son approvisionnement par une modernisation de la prise existante sur l'adduction lausanno ise du Pays-d'Enhaut. En cas de problème de fourniture d'eau par l'usine du lac de Bret, l'instruction AEC (approvisionnement en cas de crise) créée à cet effet sera mise en place, le cas échéant.

La dernière concession en cours auprès de la Commune de Renens a finalement été acceptée par son Conseil communal le 27 juin.

La Commune de Romanel-sur-Morges a décidé de céder son réseau d'eau. Un acte de concession a été signé et la reprise est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2020.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes alimentées a eu lieu le 6 juin à l'usine de Lutry.

## **Clients institutionnels**

A l'instar des communes alimentées en gros, les clients institutionnels privés peuvent être équipés d'un système de télé-mesure pour le suivi de leur consommation. Les nouveaux bâtiments du Vortex et de la Vaudoise aréna sont équipés de ce système.

### **Suivi clientèle (réception – secrétariat – finances)**

Durant l'année écoulée, 666 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été effectuées. Environ 9'829 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 9'739 courriers reçus et 2'785 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. 5'270 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

### **Postes de mesure**

1'437 compteurs neufs ont été posés, dont environ 310 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe Compteurs. Cette dernière a été renforcée durant six mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

### **Raccordements**

345 affaires Goéland Raccordement clients ont été ouvertes en 2019, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 983 le nombre d'affaires en cours, dont le 61% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne. Plus d'une centaine d'affaires sont en cours sur la Commune de Bussigny, pour laquelle le service assume le suivi des transformations et des nouvelles constructions.

267 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 57 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux : il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau que le service impose dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple lors de forages).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 126 annonces de travaux ont été signalées par des entreprises sanitaires.

### **Protection des eaux**

L'unité Evacuation & Protection des eaux a poursuivi ses tâches régulières de recherche de pollutions des cours d'eau par les eaux usées provenant de raccordements non conformes. En lui-même, le principe de recherche de mauvais raccordements est simple, mais l'étendue des bassins versants urbains concernés ainsi que le manque fréquent d'information sur les canalisations privées compliquent passablement ces recherches. Sept nouveaux cas de pollution ont été détectés en 2019, amenant le total des cas en cours de traitement à 28. Deux cas ont été résolus en 2019 et les investigations se poursuivent.

Les collecteurs intercommunaux des eaux usées construits dans le Flon, le Flon Morand, la Pétause, le ruisseau de Vennes, le Riolet, le ruisseau Martin et la Vuachère ont été curés et inspectés par caméra afin de relever leur état actuel et prioriser les tronçons nécessitant des travaux de remise en état. Une collaboration intercommunale a été engagée entre Lausanne et Epalinges pour la remise en conformité du collecteur du Flon Morand par gainage sur plus d'un kilomètre.

Des travaux en rivière ont aussi été entrepris pour le maintien du gabarit hydraulique, la protection contre les crues et l'érosion dans la Vuachère (secteur de Praz-Séchaud, Champ-Rond et Perraudettaz), de Pierre Ozair (Vers-chez-les-Blanc) et dans le Flon. Suite à la crue du 11 juin 2018, une étude de réaménagement est en cours pour la gestion des crues de la Vuachère dans le secteur de Champ-Rond. Toujours en lien avec la gestion des rivières, la migration de 1'365 fiches rassemblant les données Rivières dans la nouvelle base de données QGIS s'est achevée avec succès. Les relevés de l'écomorphologie des cours d'eau du Talent et du Flon ont été réalisés selon le programme établi en 2019, sur respectivement 6.9 km et 7.7 km.

Une action de nettoyage de la Vuachère organisée par l'unité a eu lieu dans d'excellentes conditions le samedi 21 septembre dans le cadre du World Cleanup Day avec l'aide d'une centaine de bénévoles encadré-e-s par les inspecteurs de l'unité. Près de deux tonnes et demie de déchets divers ont été retirées du lit et des berges de la Vuachère en moins de deux heures entre le chemin de la Gottettaz et l'embouchure au lac.

Près de 2'200 heures de travail ont été nécessaires pour achever la numérisation de quelque 5'450 dossiers de contrôle des citernes et des séparateurs à graisses et à hydrocarbures. Dans le cadre des activités de l'unité en lien avec la police des constructions, 985 dossiers de demande d'autorisation ont été traités pendant l'année. Le suivi des 49 chantiers en cours sur le territoire communal en 2019 a conduit à 115 inspections de la conformité des eaux de chantiers déversées dans le réseau public. 29 ont révélé une mauvaise gestion des eaux. La résolution de certaines non-conformités persistantes détectées par l'unité a nécessité l'intervention de l'autorité cantonale.

L'unité a poursuivi le pilotage des études et réflexions sur les cours d'eau de la Chamberonne et de la Vuachère.

## **CONTRÔLE DE L'EAU**

### **Agrandissement du laboratoire**

Grâce à un réaménagement des locaux existants ainsi qu'à une extension (2018-2019), le nouveau laboratoire du Service de l'eau situé à Lutry offre depuis juin un cadre de travail optimal pour mener à bien ses activités. Ces aménagements ont notamment été dictés par des raisons de sécurité et d'adaptation aux bonnes pratiques telles qu'édictées par l'organisme d'accréditation du laboratoire. Un des objectifs majeurs était d'assurer une séparation entre les analyses d'eau potable et celles d'eaux usées pour éviter les contaminations croisées. Du point de vue des techniques analytiques, le laboratoire pourra continuer à augmenter encore ses compétences dans le domaine des micropolluants en s'orientant vers d'autres familles de substances et, dans le domaine de la microbiologie, un développement de la méthode de cytométrie en flux, permettant la quantification du nombre exact de bactéries, va devenir une méthode à part entière pour l'évaluation sanitaire de l'eau potable.

## Chlorothalonil

Depuis fin juin 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) considère que certains métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable peuvent présenter un danger pour la santé du consommateur. Le seuil admis dans l'eau potable est donc de 0,1 microgramme par litre ( $\mu\text{g/l}$ ). Les captages présentant un dépassement de la valeur maximale du pesticide ont été détournés pour être exclus du réseau d'eau potable lausannois. En 2013 déjà, le laboratoire du service a pu identifier et quantifier certains métabolites du chlorothalonil. Il a averti l'Office cantonal de la consommation qui a, à son tour, informé l'OSAV. En 2016, deux captages situés dans les hauts de Lausanne (captages des Mossues) présentant des taux élevés d'un métabolite ont été détournés par principe de précaution. En août 2019, la Ville a décidé d'adopter des mesures supplémentaires en raison de dépassements ponctuels du seuil de 0,1  $\mu\text{g/l}$ :

- détournement de deux des quatre captages de Cheseaux;
- détournement du captage de la Fontaine à Basset (Chalet-à-Gobet);
- dilution avec l'eau du Léman des captages de Thierrens et de Montaubion permettant d'atteindre un seuil largement inférieur à 0,1  $\mu\text{g/l}$ .

En ce qui concerne les captages de Thierrens et Montaubion, des contacts avaient été pris depuis février 2015 avec le milieu agricole et la Station cantonale de protection des plantes pour renoncer à l'utilisation du chlorothalonil. Malgré cela, la concentration ne varie pas en raison de la persistance de la substance dans l'eau.

## Contrôles systématiques

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

6'133 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 66'863 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et 18'127 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

620 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 4'332 analyses pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP.

543 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 8'052 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire effectue aussi les analyses physico-chimiques et microbiologiques pour les client·e·s externes (prestations facturées) et internes (études internes ou client·e·s alimenté·e·s au détail):

- 984 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 8'969 paramètres (client·e·s externes);
- 1'866 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 34'067 paramètres (client·e·s internes).

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Dix non-conformités physico-chimiques et microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les Communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'association intercommunale d'amenée d'eau de La Menthuse.

Dans le courant de l'année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil de mesure par chromatographie en phase gazeuse avec un spectromètre de masse permettant d'analyser les micropolluants présents dans les eaux. Parmi les paramètres concernés se trouvent des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides, etc.) et les composés organiques volatils incluant les TriHaloMethane, produits de dégradation de la chloration.

Le jeudi 9 mai, le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17'025 : 2017 pour son nouveau système de management de la qualité (avec quelques nouvelles exigences orientées analyse des risques). Cette évaluation s'est passée avec succès.

## Qualité des cours d'eau

Afin d'optimiser l'activité du contrôle de la qualité de l'eau, le Service de l'eau a décidé de transférer à la division Contrôle de l'eau une partie des activités de l'unité Evacuation & Protection des eaux, attachée à la division Clients et Ressources. Le contrôle de la qualité (biologique et physico-chimique) de l'eau des cours d'eaux, qui permet d'identifier des contaminations et des pollutions, a été rattaché à la Division contrôle de l'eau.

Les missions de cette nouvelle entité sont :

- contrôler et suivre la qualité des cours d'eau et des zones de protection des ressources en eau souterraine dans le but d'identifier des contaminations et des pollutions afin de prendre les mesures adéquates;
- assurer la coordination de la gestion de tous les cas de contamination/pollution du milieu naturel ou du système d'approvisionnement en eau potable dans le but de coordonner les entités concernées.

## ÉTUDES ET CONSTRUCTION

### **Préavis N°2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »)**

L'organisation du projet s'est poursuivie avec le recrutement de plusieurs mandataires spécialisés (génie civil, géo-technique, environnement, sécurité, coordination technique, BIM, etc.). Les études relatives à la conduite au lac et aux contraintes environnementales se sont poursuivies.

La moitié de l'enveloppe financière du préavis (CHF 37.4 millions) a été adjudgée pour la mission de conception, la fourniture, la réalisation et la mise en service des équipements process.

### **Section Génie civil**

#### **Préavis N°2018/25 (« Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles »)**

La construction de la nouvelle cuve enterrée, d'une capacité de 2'500 m<sup>3</sup>, a débuté en avril, avec les travaux préparatoires suivis du terrassement et de la construction de la cuve en béton armé. Les travaux de 2019 se sont terminés par le coulage de la dalle de toiture le 18 décembre, tel que prévu dans la planification. Environ 1'000 m<sup>3</sup> de béton ont été coulés pour cette cuve. Des travaux de dévoisement de câbles électriques et de fibre optique ont également été entrepris, ainsi que la démolition de l'ancienne cuve circulaire. Les travaux se poursuivront et s'achèveront en 2020.

### **Entretien des immeubles d'exploitation du Service de l'eau**

Parmi les travaux réalisés durant l'année, les objets suivants peuvent être mis en évidence :

- travaux de démolition des ouvrages désaffectés autour du lac de Bret;
- rénovation de l'étanchéité des deux décanteurs lamellaires;
- création d'une place de dépôtage pour réactifs sur l'installation de Sonzier;
- diagnostic structurel du réservoir de Chailly 1900;
- démolition du réservoir désaffecté de Montblesson.

### **Projet Réservoir de Montalègre**

L'avant-projet de reconstruction du réservoir et de la station de pompage de Montalègre a été réalisé en 2019 par les équipes du Service de l'eau, incluant la conception de la future station de pompage en Building information modeling, via le logiciel Revit. Un diagnostic structurel d'une des deux cuves a été confié à un mandataire expert qui a réalisé plusieurs échantillonnages, essais de laboratoire et calculs afin de déterminer la durée de vie résiduelle de la cuve. Le préavis a été rédigé et adopté en Municipalité à la fin du mois de décembre (Préavis N°2019/55 « Reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre – Demande de crédit »).

### **Projet Chambre de Jongny**

La chambre d'interconnexion des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre a été conçue, construite et achevée en 2019, conformément au planning. Il s'agit d'une chambre en béton armé enterrée sous la route cantonale traversant la Commune de Jongny, d'environ 4 m x 2.5 m et de 2 m de hauteur.

### **Diagnosics des ouvrages**

Il a été procédé à l'établissement du diagnostic complet avec rédaction des rapports pour les réservoirs d'eau potable de Chablière, Chailly et Sauvabelin.

### **Section Plan directeur et Indicateurs**

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau ainsi que le rapport Chiffres du service ont été mis à jour.

La mise à jour du rapport Approvisionnement en cas de crise, lié aux procédures du système de management ISO, a été finalisée.

### **Section Electricité et automatisme**

Pour l'activité de télémesure, un premier compteur utilisant le protocole Modbus avec télérelève de l'index a été mis en service. Cette technologie pourrait être utilisée pour la facturation. La moitié des postes autonomes a été migrée de la 2G vers la 3G. La gestion de maintenance assistée par ordinateur concernant les chambres de télémesures (système de mesure, compteur, module de télémesure, cartes Sim) a été mise en place.

### **Section Génie des procédés et biologie**

- Cytométrie de flux en ligne

Des essais de cytométrie de flux en ligne (Bactosense) ont été menés sur les usines de Saint-Sulpice et Lutry. L'appareil de mesure employé permet de quantifier la population bactérienne sur les eaux brutes et traitées et de différencier les cellules vivantes des mortes. La qualification des espèces présentes reste effectuée uniquement par le laboratoire.

Cet appareil permet de suivre quasiment en direct les variations de qualité biologique de l'eau analysée. Le Service de l'eau devrait acquérir prochainement un appareil de ce type.

- Moules Quagga

La colonisation du Léman par les moules Quagga (*Dreissena rostriformis bugensis*) se poursuit. Les études visant à développer des moyens de lutte continuent. Les premiers résultats montrent qu'il est nécessaire de distinguer les actions à entreprendre à la prise d'eau et dans la conduite au lac d'une part, de celles à appliquer dans les usines de potabilisation de l'autre. Des mesures de densité de larves sont en cours dans le lac et dans les stations. Elles permettront de vérifier si l'usine de Lutry est bien protégée par l'ultrafiltration. Dans l'actuelle usine de Saint-Sulpice, les nettoyages seront intensifiés pour juguler la colonisation.

Au niveau national, un groupe de travail, auquel le Service de l'eau participe, a été mis en place par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux.

### Section hydraulique urbaine

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau d'évacuation, les plus importantes mesures de contrôle et d'amélioration ont été :

- la finalisation des réparations des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses du 11 juin 2018 – excepté le dégrilleur du Capelard dont le chantier est à venir ;
- l'amélioration de régulation complexe du turbinage de la dérivation de la Louve au Capelard s'est poursuivie, ce qui a abouti à la production électrique annuelle la plus élevée depuis la création de la turbine (701'000 kWh pour une production de projet de 466'000 kWh), malgré une pluviométrie annuelle plus faible qu'en 2018 (968 mm contre 989 mm) et à une réduction des déversements du barrage au réseau d'eaux mixtes de 37% ;
- le remplacement et l'harmonisation de certains coffrets de commande de station de pompage ; la révision de plusieurs groupes de pompes ;
- la rénovation des grappins des dessableurs du Capelard et de la Vuachère ;
- le curage des boues, le dégraissage et le nettoyage des stations de pompage et du bassin dans les stations d'eau potable d'Ouchy, de Bellerive, de Vidy château et dans le bassin sous le dessableur de la Vuachère ;
- l'enregistrement continu sur une période de la teneur en gaz H<sub>2</sub>S des stations d'eau potable de Flon Ouest et Est ;
- la finalisation et le déploiement du système de gestion de la maintenance par ordinateur qui est désormais effectif.

En matière de sécurisation des ouvrages, les réalisations notables ont été :

- la pose d'échelles fixes aux normes pour l'accès aux toits des stations de pompage de Flon Ouest et Flon Est avec accès sécurisés ;
- la pose d'une ligne de vie au viaduc de la Vuachère afin de permettre son entretien.

### Section Gestion des données

L'intranet continue son évolution au fur et à mesure des besoins internes du service. Cette année a été marquée par une adaptation forte du module de gestion des données du laboratoire afin de satisfaire aux nouvelles normes concernant les piscines, les plages ainsi que les douches. Il convient aussi de relever qu'une automatisation de l'importation des résultats obtenus pour les différents micropolluants est en cours de test. Le module permettant de tenir un journal de bord pour les événements annoncés au Centre d'Exploitation et de Gestion du service de l'eau Lausanne (CEGEL) a été étendu et permet maintenant de consigner les événements recensés à la STEP. Dans un souci de performance ainsi que de sécurité des données, l'architecture du serveur est adaptée et mise à jour en fonction de l'évolution des technologies. La stratégie de sauvegarde des données permet de reconstituer les données en tout temps avec une perte minimale (au maximum huit heures ouvrables).

Cette année a aussi vu la mise en œuvre d'une solution QGIS (logiciel de système d'information géographique open source) pour la gestion du réseau d'assainissement. Cette solution appelée QWaste permet, comme pour QWat (eau potable), une saisie et un accès aux données très aisés.

Des solutions de monitoring à distance d'installations industrielles sont en phase de test et permettront à terme de remplacer des solutions lourdes et propriétaires.

## RÉSEAUX ET INGÉNIERIE

Faits marquants :

- le démarrage de la rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut entre la chambre de Jor et la station de Sonzier a impliqué une dépense importante de près de CHF 630'000.- et une mobilisation de plusieurs collaborateurs pour le suivi régulier de ce chantier, les essais de pression des tronçons posés et la coordination avec les partenaires du Service Intercommunal de gestion (SIGE) et de Romande Energie (RE) ;
- la fin des travaux au boulevard de la Forêt, dont le chantier était à cheval entre les Communes de Pully et Lausanne, a permis la mise en service des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre sur ce tronçon en août. Ces installations étaient hors service depuis trois ans pour la conduite du Pays-d'Enhaut, et depuis plus de dix ans pour celle du Pont-de-Pierre. La gestion normale des flux dans ces conduites a pu ainsi être reprise ;
- une opération de curage, réhabilitation et mise en séparatif de la galerie du Vieux-Moulin (secteur Flon) a été menée à bien ;
- la division a participé et apporté son soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle gare, m3) ;



- on peut encore relever la planification et la coordination de chantiers de génie civil avec des contraintes de circulation particulières (Collonges-Bergières, Montétan, Belle-Fontaine);
- enfin, la mise en production de la solution QWaste pour la gestion spatiale et administrative des données du réseau d'évacuation des eaux a eu lieu en avril. L'utilisation du logiciel Topobase a pu être définitivement arrêtée.

### **Réseau distribution eau potable**

48 chantiers ont été réalisés en 2019, correspondant à un total d'environ 7'404 m de conduites principales traités, soit :

- 6'037 m remplacés ;
- 1'367 m d'extension ;
- 1'244 m de branchements communs remplacés ;
- 330 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs.

Aucune réhabilitation par gainage n'a été réalisée.

Il est à noter que 33 chantiers commencés dans l'année, et qui sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont pas entièrement comptabilisés dans les longueurs annoncées ci-dessus.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à CHF 6'181'328.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 598'015.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 14'585.-), on atteint la somme de CHF 6'793'928.-.

### **Contrat avec Bussigny**

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel du service, notamment deux interventions d'urgence (fuites ou ruptures), sept mises en service de conduites, cinq arrêts/remises en eau, le contrôle complet des bornes hydrantes du réseau, le nettoyage des deux cuves de 300 m<sup>3</sup> et 1'000 m<sup>3</sup> ainsi que deux tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

### **Interventions d'urgence**

Le service de piquet est en charge des interventions en dehors des heures de bureau sur le réseau de distribution, le réseau d'évacuation et en cas de pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 216 reprises (dans 113 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 31 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 1 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 10 des problèmes de qualité de l'eau, 41 des problèmes divers – robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc. – et 6 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux).

Du point de vue financier, CHF 620'240.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 114'901.- pour réparer les conduites de transport, CHF 138'576.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public et CHF 128'722.- pour les interventions sur les branchements communs. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts aux tiers dus à des fuites ou des ruptures de conduites s'élèvent à CHF 311'991.-.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 89 cas. L'indicateur de suivi de ces défaillances se situe désormais en-dessous de la barre des 100 pour la septième année consécutive.

### **Ecoute de réseau**

L'auscultation de 24 zones de pression, totalisant environ 909 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier 42 fuites sur des conduites principales et 4 fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, huit fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les collaborateurs spécialisés dans la recherche de fuite à l'aide d'appareils acoustiques se sont en outre déplacés à 116 reprises, dont 62 en urgence, pour positionner précisément les avaries et limiter autant que possible les dimensions des fouilles à réaliser pour les réparations.

Deux zones sont équipées d'un système d'écoute permanent depuis quelques années au centre-ville. La zone Est est maintenant complètement opérationnelle et le système est stable depuis le mois de juin. Trois fuites ont pu être détectées et réparées de manière planifiée, avant même qu'elles ne se révèlent sur la chaussée et sans causer de dégâts. La zone Ouest n'est pas encore entièrement stabilisée et les résultats ne sont pas encore fiables. Les fournisseurs de ce système ont planifié de livrer un système opérationnel pour mars 2020.

30 appareils d'écoute de type Ortomat sont installés dans le quartier Sous-Gare et ont fait l'objet d'une révision en janvier. Aucune fuite n'a été détectée durant l'année dans ce secteur.

42 appareils du même type sont également posés sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne et ils ont également été révisés en janvier. Une fuite a été détectée dans ce secteur.

### **Equipe Bornes Hydrantes (BH)**

Le service gère 4'290 BH dont 2'138 se situent sur le territoire lausannois et 2'152 sur des communes dont la concession définit que ces installations sont la propriété du Service de l'eau.

32 BH ont été remplacées, 27 nouvelles ont été posées, deux parties supérieures ont été changées. 775 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 83 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 17 reprises pour des BH accidentées.



## Sources

Les travaux en lien avec le préavis N°2018/07 (« Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut – Réalisation du potentiel hydroélectrique sur deux sites ») ont été reportés suite aux recours contre la décision d'adjudication des travaux de génie civil. D'entente avec Romande Energie (co-proprétaire), la décision a été révoquée et un nouveau marché sera lancé en 2020 en y incluant un tronçon supplémentaire entre la chambre du confluent et la chambre de mise en charge de Maulatreys.

Suite au remaniement parcellaire sur la Commune du Mont-sur-Lausanne, la Ville de Lausanne est devenue propriétaire des zones S1 des captages de Jorat et du captage des Buchilles et d'une partie des zones S2 et S3 de protection des eaux souterraines.

Deux vannes ont été posées sur l'adduction du Mont Inférieur, en amont de l'intersection entre l'arrivée des sources des Buchilles, des Richesses et de Praz Longet et l'arrivée des sources des Mossues. Une fuite a également été réparée sur cette adduction ainsi qu'une autre sur la conduite des Cases.

## Réseau d'évacuation

La réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur :

- le remplacement de 2'222 m de collecteurs ;
- l'extension du réseau de 1'552 m de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif) ;
- la réhabilitation de 80 m de galeries.

Aucune réhabilitation de canalisation par gainage n'a été effectuée.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 5.9 millions, dont environ CHF 0.3 million pour des interventions de réhabilitation urgentes non planifiées.

Une campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation a pu être entreprise, portant sur une longueur d'environ 40 km, et réalisée avec de nouvelles exigences imposées au mandataire en matière d'évaluation.

## Bases de données réseaux

842 mises à jour de la base de données QWat ont été réalisées.

Au total, 3'422 demandes de transmission de plans ont été traitées, en augmentation constante (+12% en 2019). 2'400 demandes concernaient les conduites d'eau potable et 648 le réseau d'évacuation.

La collaboration avec le Secrétariat général logement, environnement et architecture et cadastre s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ainsi, 616 plans du réseau de distribution ont été traités. La numérisation du réseau actuel est finalisée, hormis les conduites d'amenée pour lesquelles des repérages doivent encore être réalisés. La qualité du travail fourni a permis de renoncer au contrôle et à la validation de ces informations. Cette collaboration s'est étendue durant l'année dans le cadre du projet de migration de la base de données évacuation de Topobase vers QGIS qui s'est terminée avec succès en avril 2019. En parallèle, une démarche de développement d'un outil complet de gestion patrimoniale du système d'évacuation a été engagée. De même, la consolidation de la base de données du réseau de distribution et de son outil de consultation nomade a été réalisée.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 872 dossiers sur le territoire lausannois et de 516 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier sept conflits importants, nécessitant une intervention auprès des maîtres d'œuvre ou de leurs représentants et une négociation pour sauvegarder les intérêts du service. Une opposition a été formée pendant cette période.

La coordination entre les services constructeurs de la Ville passe désormais par l'outil GoChantier. Au total, 2'019 chantiers ont été passés en revue, dont 1'660 à Lausanne et 359 hors Lausanne.

Par ailleurs, 138 affaires Manifestations ont été traitées.

## PRODUCTION ET ÉPURATION

### Centre d'exploitation et de gestion (CEGEL)

La production annuelle 2019 est inférieure de 2.3% à celle de 2018 et de 0.1% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 30'955'237 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 25 juillet avec un volume de 134'379 m<sup>3</sup>.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Sonzier a été ralentie en fin d'année par des travaux sur la conduite en amont.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
6'831'901 m <sup>3</sup>	9'879'049 m <sup>3</sup>	4'831'540 m <sup>3</sup>	4'952'372 m <sup>3</sup>	4'480'691 m <sup>3</sup>
22%	32%	16%	16%	14%

### Préavis N°2006/15 (« Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CEGEL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »)

La nouvelle version du logiciel a été mise en service avec succès en fin d'année 2019. Toute l'infrastructure serveur est maintenant hébergée dans les datacenters de la Ville.

Un nouveau système de transmission des alarmes sur téléphones portables est en cours de mise en service. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique en utilisant un produit standard à la Ville. Ce nouveau système va permettre de remonter toutes les alarmes techniques, les alarmes liées au contrôle d'accès des sites, ainsi que la gestion de la PTI (Protection du Travailleur Isolé).

### **Préavis N°2010/27 (« Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »)**

Du 14 janvier au 15 mars, les modules d'ultrafiltration en acétate des 3 blocs de la série 260 ont été démontés ainsi que leurs châssis, afin d'installer les nouveaux châssis avec des modules en Polyethersulfones (PES). La mise en service s'est ensuite déroulée sans problème.

Du 27 au 29 novembre, les procédures de lessivage des blocs d'ultrafiltration ont été testées et mises au point en collaboration avec le fournisseur.

### **Préavis N°2013/13 (« Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »)**

Suite à l'obtention du permis de construire le 13 février, les travaux de réhabilitation du barrage du Grenet ont été réalisés de fin août à mi-novembre. Les nouveaux équipements mécaniques de gestion du barrage sont pleinement opérationnels.

#### **Travaux d'entretien/maintenance**

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

##### *Usine de production de Lutry*

- remplacement des deux surpresseurs de refroidissement des pompes de refoulement haute pression par un groupe de trois petits surpresseurs redondants à haut rendement énergétique ;
- remplacement des deux pompes de rétrolavage pour couvrir les plages de débit/pression des modules d'ultrafiltration en acétate et PES ;
- remplacement des convertisseurs de fréquence des pompes de gavage des blocs d'ultrafiltration 220 et 230 ;
- remplacement des bacs d'expansion des rejets de purge point haut sur le l'ensemble des blocs d'ultrafiltration ;
- mise en place des bacs de stockage acide et soude pour le lessivage de membranes UF ainsi que de pompes de dépôtage.

##### *Usine de production de Saint-Sulpice*

- suite à la modification de l'alimentation électrique au niveau des SIL (passage du réseau de 50kV à 11.5kV), remplacement des deux transformateurs 50-6.4kV par deux transformateurs 11.5-6.4kV dans la sous-station électrique ;
- révision moteur de la pompe de lavage n°2 des filtres à sable ;
- modification de quatre vannes Clayton en sortie des pompes de refoulement haute pression, ceci afin d'améliorer la sécurité des installations ;
- remplacement des 14 mesures de niveaux des filtres devenues peu fiables, par de nouvelles sondes radar.

##### *Usine de production de Bret*

- mise en service de la déshumidification centralisée du bâtiment 1 et début de la pose des conduites de déshumidification du bâtiment 2 ;
- installation de débitmètres électromagnétiques à l'entrée des filtres à sable ;
- changement des adresses IP de tous les équipements et remplacement de l'armoire de brassage informatique ;
- régénération des six filtres à charbon actif suite à la présence d'oligochètes dans les filtres ;
- inspection du plancher filtrant du filtre à charbon actif n°6.

##### *Usine de production de Sonzier*

- changement des adresses IP de tous les équipements ;
- première campagne de contrôle de l'intégrité des modules d'ultrafiltration et réparation des fibres cassées ;
- finalisation du marquage des conduites.

##### *Stations de pompage/désinfection*

- pose de nouveaux déshumidificateurs à la station de Saint-Hippolyte ;
- réfection de peinture aux stations de Crissier, Châtaignier et Losiardes ;
- révisions des pompes de refoulement 131 à Petite-Croix et 123 à Crissier ainsi que des pompes de recirculation à Montagne-du-Château et à l'Orme ;
- dimensionnement et mise en place des équipements électromécaniques de la chambre de Jongny (pompage des eaux du Pont-de-Pierre dans celles du Pays-d'Enhaut et vanne retour) ;
- remplacement des vannes et du clapet d'entrée du réservoir de Montalègre ;
- remplacement du débitmètre de la chambre de Clair-Soleil ;
- remplacement des vannes à la station de Thierrens ;
- construction et remplacement d'une barrière qui protège le captage de Pierre-Ozaire ;
- modification des escaliers ainsi que de l'entrée de la galerie de Thierrens ;
- installation d'un turbidimètre pour les sources de Lutry qui arrivent à la station de La Croix-sur-Lutry ;
- modification de la batterie et installation d'un compteur d'eau à la station de Marjolatte ;
- reprogrammation des serrures et des clés pour les autorisations d'accès dans les stations et réservoirs ;
- modifications dans divers réservoirs pour la prise d'échantillons pour le laboratoire ;
- remplacement du compresseur de l'atelier de Lutry.

#### **Station d'épuration des eaux usées**

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'110 mm en 2019, en augmentation de 12.6% par rapport à 2018. Le niveau des précipitations se trouve dans la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 30.5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (+0.7% par rapport à 2018). Le nombre d'habitant·e·s effectivement raccordé·e·s ne cesse d'augmenter, passant de 239'714 en 2018 à 241'575 en 2019.

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du service. Au total, 620 échantillons d'eaux usées ont été prélevés, correspondant à 4'332 analyses effectuées.

Le suivi analytique des boues de propre production (2'309 échantillons) et des boues extérieures (310 échantillons) a été assuré en interne. Ainsi, ce sont 2'619 prélèvements qui ont été réalisés, pour un total de 3'409 analyses effectuées.

La quantité de débris captés en entrée de STEP atteint 390 tonnes, soit une augmentation de +27.0% par rapport aux 307 tonnes retenues en 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par la mise en service de deux des trois nouvelles lignes de prétraitement (début octobre), équipées de dégrilleurs fins. De ce fait, la qualité des refus de dégrillage a sensiblement changé dans la mesure où tous les débris supérieurs à 6 mm sont captés afin d'être envoyés en incinération (> à 10 mm dans les anciennes installations).

Pour ce qui est du sable, 750 tonnes ont été captées en 2019, en diminution de 32.9% par rapport aux 1'117 tonnes de l'année précédente. Cette diminution s'explique en partie par le fait que les nouveaux dessableurs sont dotés de laveurs qui permettent d'enlever une grande partie de la charge organique du sable qui, elle, poursuit la filière de traitement des eaux usées. Une diminution des quantités de sable charriées par les eaux usées arrivant à la STEP a été constatée tout au long de l'année.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 2'052 tonnes de graisses de restaurant, en augmentation de 10,6% par rapport à l'année 2018 (1'856 tonnes).

En outre, 28'183 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, soit une diminution de 4.3% par rapport à 2018. Cette légère diminution du tonnage des boues s'explique par une diminution de la charge arrivée à la STEP suite à une pluviométrie plus importante.

Quant aux boues extérieures, 8'202 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une diminution de 12.5% par rapport à 2018.

Ainsi, et tenant compte des variations des stocks, la quantité de boues incinérées à Vidy est restée stable en 2019, soit 37'118 tonnes (37'038 en 2018). Le total des résidus d'incinération évacués en décharge contrôlée (Teufal à Berne) s'élève à 2'731 tonnes, pour 2'812 tonnes l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'490 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance de la ville (-0.9% par rapport aux 19'677 MWh fournis en 2018), représentant 3.8% de l'énergie totale.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2019, que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 95.9% du total des heures d'incinération, soit 1.1% en dessous de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Ceci dit, cette moyenne est à relativiser dans la mesure où l'équipement servant à analyser les fumées de sortie a été hors service quatre mois durant, et que les valeurs indiquées par l'analyseur de secours (prises en compte dans le calcul) sont, pour le CO, environ 30% au-dessus des valeurs réelles (décalage du point zéro). La Direction Générale de l'Environnement ayant constaté cet état de fait, a donné son accord pour que l'incinération puisse se poursuivre. Quant aux oxydes d'azote, le nombre de moyennes horaires respectant les normes s'élève à 99.6%, bien au-dessus de la limite minimale de 97% exigée.

## **EPURA S.A. ET CHANTIER DE LA NOUVELLE STEP**

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N°2015/21 (« *Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils* »).

Depuis lors, elle est chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle STEP de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitant·e·s. Un des défis de l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Le départ à la retraite, en 2019, du titulaire du poste de directeur des projets a conduit le chef de projet à reprendre le poste du premier. Le poste du second a été repourvu en cours d'année, simultanément au lancement du recrutement d'un responsable financier pour Epura S.A.

Le montage des équipements électromécaniques s'est achevé en 2019 dans les bâtiments des prétraitements, du traitement primaire, de la désodorisation et du traitement des boues (partiellement pour ce dernier). Deux lignes sur trois des nouveaux prétraitements sont en service depuis l'automne. Il en va de même de l'épaississement des boues. Les prétraitements provisoires, mis en place et en service dès 2016 pour permettre la construction des nouveaux bâtiments, ont été arrêtés en 2019. Les équipements électromécaniques y sont récupérés pour former la 3<sup>e</sup> ligne des nouveaux prétraitements. Cette dernière ligne entrera en service en 2020.

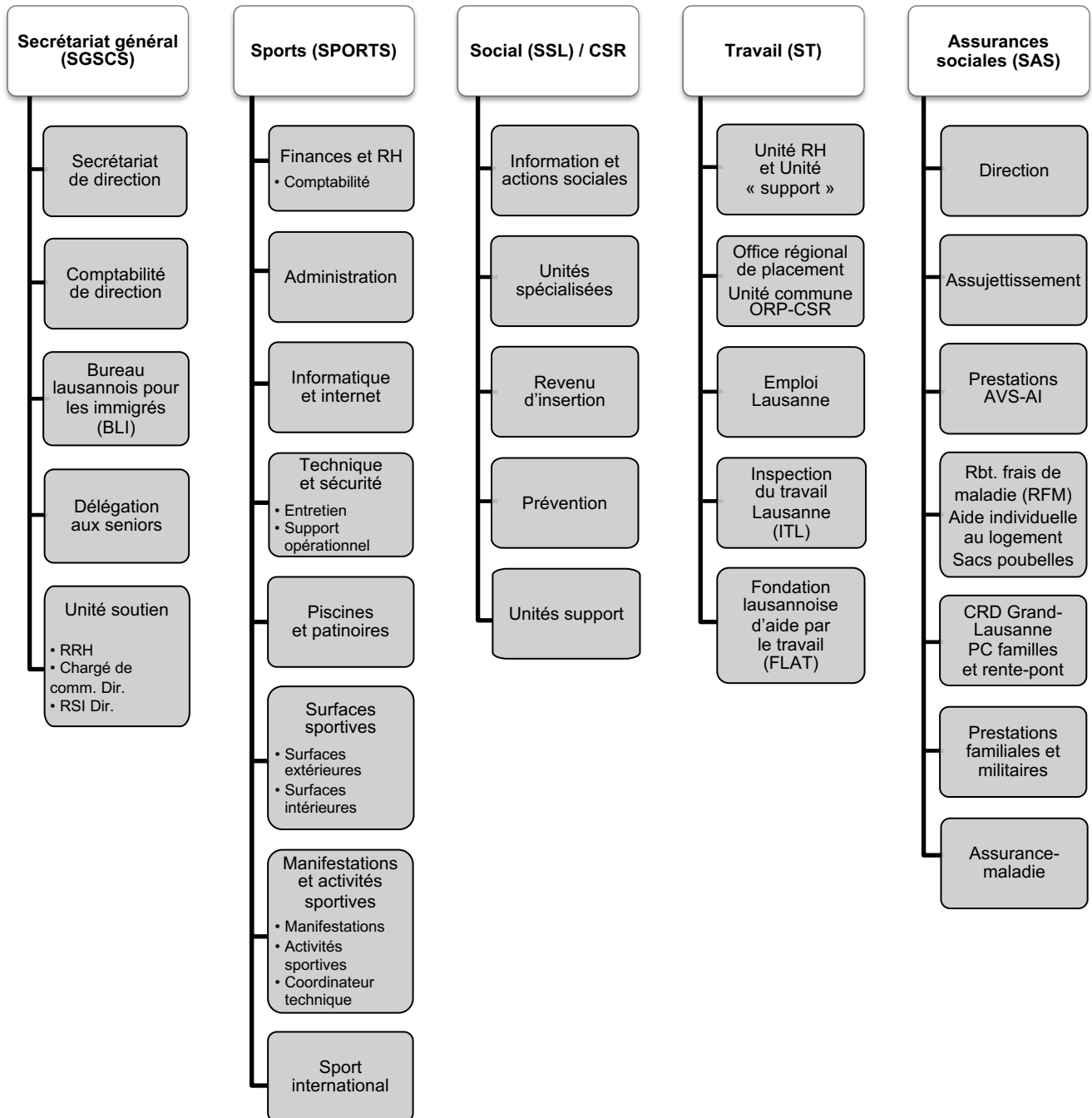
L'année sous revue a aussi été marquée par la préparation (projet d'ouvrage, préparation des appels d'offres) des travaux visant la réalisation du futur bâtiment du traitement biologique.

La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle STEP, y compris ceux dits de la phase 3 (traitement biologique et des micropolluants), est à présent envisagée pour 2023.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site [www.epura.ch](http://www.epura.ch).

# Direction des sports et de la cohésion sociale

## Directeur



# Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat général

- assurer la coordination de la direction ainsi que le suivi des décisions
- préparer et suivre les affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- assurer un appui au directeur spontanément et à sa demande
- assurer le secrétariat du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération
- assurer un service de secrétariat au directeur
- assurer le suivi administratif du Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

#### Unité soutien

- assurer un appui au directeur en matière RH
- assurer un appui au directeur en matière informatique
- assurer un appui au directeur en matière de communication

#### Comptabilité

- produire une comptabilité de direction conforme au recueil d'organisation comptable et financière (ROCF) et assurer le suivi des pièces comptables transmises par les services
- coordonner l'élaboration du budget et des comptes des services de la direction
- assurer la gestion comptable du personnel de la direction

#### Bureau lausannois pour les immigrés (BLI)

- être le pôle de compétence communal en matière d'intégration et de prévention du racisme tant pour le public que pour les interlocuteurs institutionnels, sur les plans communal, cantonal et fédéral
- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers
- conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socioadministratif lausannois et vaudois
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers
- assurer une permanence de conseil et d'information en matière de racisme pour les incidents ayant eu lieu sur le territoire communal
- assurer la primo-information aux personnes migrantes arrivant sur le territoire communal

#### Délégation aux séniors

- assurer la mise en œuvre et le développement du plan d'action municipal de la politique sociale communale de la vieillesse, conformément à la démarche Villes amies des aîné·e·s
- garantir le lien entre les différents partenaires internes et externes (associations, institutions, etc.) actifs envers la population des séniors
- assurer la promotion et la communication relatives aux projets

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.80	4.80	4.80	4.80
Direction SCS	5.00	4.50	5.70	5.70
Intégration	6.60	4.85	6.60	6.60
<b>Total service</b>	<b>16.40</b>	<b>14.15</b>	<b>17.10</b>	<b>17.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+0.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4.80	5	4.80
Direction SCS	5	4.50	7	5.70
Intégration	7	4.85	9	6.60
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>14.15</b>	<b>21</b>	<b>17.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Direction SCS	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le secrétariat général collabore avec l'unité Développement et apprentissage du SPEL. Ainsi, il accueille chaque année scolaire un·e apprenti·e au sein de la comptabilité de Direction.

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le 1<sup>er</sup> octobre, une nouvelle secrétaire-assistante a pris ses fonctions au sein du secrétariat. Elle remplace le départ de la titulaire qui a démissionné pour le 31 juillet 2019. Afin d'assurer la bonne marche du secrétariat durant la vacance du poste, un auxiliaire a été engagé. Il a œuvré sous la supervision de l'assistante du directeur SCS. Dès son arrivée, la nouvelle secrétaire-assistante a pris en charge les tâches de soutien au secrétaire général, de suivi du courrier et des dossiers, ainsi qu'en collaboration avec le responsable RH de la direction (RRHD), la gestion administrative du personnel.



A la même date du 1<sup>er</sup> octobre, le Secrétariat général a accueilli un nouveau RRHD. Le nouveau titulaire travaillait auparavant comme répondant en ressources humaines (RH) au sein du Service du travail. Il se charge également de ce domaine spécifique pour le Secrétariat général et le Service des assurances sociales.

Le responsable communication, outre ses tâches de soutien au directeur, a assuré la coordination de la migration, dans le nouveau site internet des pages des services de la direction.

Le responsable des systèmes d'information de direction a débuté l'identification et la priorisation des projets informatiques au sein des services de la direction. Il a piloté le développement d'une application, nommée Repère, améliorant l'accueil et la prise en charge des usager·ère·s de l'Office régional de placement et du Centre social régional, ainsi que l'organisation du travail des collaborateur·trice·s. Ce projet est cité à titre d'exemple de bonnes pratiques au sein de l'administration par le Service d'organisation et d'informatique.

Le secrétaire général a participé à huit séances du groupe de travail (GT) des affaires municipales réunissant, en principe, une fois par mois, les secrétaires généraux·ales, le secrétaire municipal, la cheffe du Service du personnel, le chef du Service d'organisation et d'informatique et le chef du Service des finances. Ce GT a pour but de coordonner le travail au sein de l'administration communale en ce qui concerne les affaires transverses.

Le secrétaire général a poursuivi la préparation et l'organisation, en tant que chef du site lausannois, des Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ), mais aussi comme membre du comité de l'association Lausanne Inspiration 2020. Cette dernière a pour objectif d'organiser une manifestation populaire, interculturelle et gratuite, pour animer la ville durant les JOJ, au moyen d'activités mettant en valeur le sport, la culture et la jeunesse. Cette manifestation a été nommée, en accord avec le CIO et le comité d'organisation, Lausanne en Jeux!

L'Unité comptabilité a accueilli un nouveau collaborateur auxiliaire à 100%, à la suite de l'absence pour maladie de longue durée d'une collaboratrice.

## **DÉLÉGATION AUX SÉNIORS**

A la suite de l'adoption du préavis N°2018/33 (« *Politique sociale communale de la vieillesse* »), le Secrétariat général a lancé le processus de recrutement pour le nouveau poste de délégué aux seniors, à 0.5 ept. C'est au mois de juillet que le choix s'est porté sur la personne du responsable communication SCS qui travaille déjà pour la direction à hauteur de 0.5 ept. En prenant en charge cette fonction de délégué, il a abandonné son autre 0.5 ept de responsable communication de la Direction des finances et de la mobilité (FIM).

Parmi les premières actions menées, on comptera de nombreuses rencontres avec les associations de la place et actives auprès des seniors, la participation aux séances du bureau du Réseau suisse des Villes amies des aîné·e·s et du groupe seniors de Lausanne Région. La Commission municipale consultative des seniors a également été mise sur pied et son règlement a été rédigé. Une première séance a eu lieu le 21 novembre sous la présidence du conseiller municipal SCS. Des représentant·e·s des groupes politiques du Conseil communal, d'associations (Pro Senectute Vaud, Connaissance 3, Le Mouvement des Aînés Vaud, l'AVIVO Lausanne et le Service d'entraide bénévole Lausanne) et d'institutions (Fondation Leenaards, Etat de Vaud – DSAS et EESP) y étaient présents.

## **BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)**

Le nouveau délégué à l'intégration et responsable du BLI a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> janvier. Il a été nommé membre du Comité de la Conférence suisse des délégués à l'intégration, président de la coordination lausannoise contre la radicalisation, et représentant de la Municipalité au sein de la plateforme cantonale vaudoise contre la radicalisation politique violente et du groupe opérationnel d'icelle.

Sur le plan des ressources humaines, le BLI a ouvert une place qui permet à une jeune migrante issue d'une famille réfugiée afghane d'avoir une approche en douceur du monde professionnel. Cette mesure, appelée Prolongation d'apprentissage pour l'intégration, se déroule durant une année sans note. La personne peut ensuite intégrer un apprentissage avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou un certificat fédéral de capacité (CFC).

## **Nouvelles publications**

En 2019, en plus des brochures traditionnelles Vivre à Lausanne et Apprendre à Lausanne, le BLI a publié trois nouveaux ouvrages en lien avec l'intégration des migrant·e·s.

Les conclusions de l'étude Déchiffrer la diversité démographique lausannoise ont suscité l'intérêt médiatique (première page du journal Le Temps). L'édition de la brochure Comment communiquer avec les médias? Un guide pour les associations avait pour objectif de fournir des conseils pratiques aux associations lausannoises. Enfin, en septembre, le BLI a publié une recherche intitulée Sentiments d'appartenance et d'exclusion dans les quartiers lausannois de la Borde, Bellevaux et Prélaz qui avait pour but de saisir les perceptions de discrimination réciproques entre personnes d'origines ou de profils différents. Les résultats de cette étude ont été par la suite partagés et discutés avec les habitant·e·s et les associations concernées, afin de réfléchir en commun à des solutions visant à répondre aux problématiques soulevées.

## **Trait d'union**

Les résultats de l'étude L'engagement associatif migrant lausannois, entre permanence et innovation, mandatée par le BLI, ont fait ressortir les besoins des milieux associatifs lausannois, notamment celui d'une plateforme permettant de partager leurs compétences, et de valoriser leur travail et leur expérience. En partant de ce constat, le BLI a réuni les associations, en vue de créer le cadre pour co-construire, cette plateforme. Un projet permettant le partage d'expériences

associatives migrantes, de symboliser la présence et les apports du mouvement associatif et de mettre en place un espace de délibération, permettant aux associations migrantes de remonter les préoccupations au niveau politique lausannois, prendra forme en 2020. Il a déjà reçu une réponse positive de financement de la Commission fédérale des migrations.

### **Sport et diversité**

« Que serait le sport sans couleurs ? » a été le thème du colloque organisé dans le cadre de la Semaine d'action contre le racisme 2019, dont la participation a été marquée par un public très varié. Le but de cette manifestation consistait notamment à relever, par des expert·e·s, et illustrer, par des témoignages de sportives et sportifs d'élite suisses issu·e·s de la diversité, que le sport s'avère un champ problématique sur le plan de l'intolérance raciale et de la discrimination, mais aussi un levier efficace favorisant le vivre ensemble et le respect. Dans cet esprit, le BLI a lancé un appel à projet auprès des associations migrantes pour enrichir, avec un volet diversité, le programme d'animation Lausanne en Jeux ! dans le cadre des JOJ.

### **Cycle de conférences**

Pôle de compétences de la Ville de Lausanne en matière d'intégration et de prévention contre le racisme, le BLI a lancé un cycle de conférences bisannuelles sur des thématiques d'actualité en lien avec la migration, l'intégration et le vivre ensemble. L'objectif de ces rendez-vous est d'outiller les professionnel·le·s de la migration avec des clés de lecture des phénomènes qu'ils peuvent rencontrer dans leur quotidien. La première conférence, qui a eu lieu le 18 septembre, a porté sur le thème du nationalisme et de ses dérives, avec comme intervenant le Professeur Pierre de Senarclens.

## **SERVICE DES SPORTS (SPORTS)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Administration**

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

#### **Informatique et Internet**

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet et internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques et de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

#### **Manifestations et activités sportives**

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

#### **Piscines et patinoires**

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

#### **Sport international**

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives, ou liées au sport, établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

#### **Surfaces sportives**

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures à la ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

#### **Unité technique**

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage/démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvrier·ère·s spécialisé·e·s

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.05	8.15	9.55	8.85
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	8.00	8.00
Piscines et patinoires	28.46	27.31	28.46	27.26
Sport international	1.70	1.70	1.70	1.70
Surfaces sportives	25.65	23.80	25.15	25.30
Unité technique	17.00	17.00	16.00	16.00
<b>Total service</b>	<b>89.86</b>	<b>85.96</b>	<b>88.86</b>	<b>87.11</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-1.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	9	8.15	10	8.85
Manif. et activités sportives	9	8.00	9	8.00
Piscines et patinoires	32	27.31	32	27.26
Sport international	2	1.70	2	1.70
Surfaces sportives	24	23.80	26	25.30
Unité technique	17	17.00	16	16.00
<b>Total service</b>	<b>93</b>	<b>85.96</b>	<b>95</b>	<b>87.11</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Administration (SPORTS)	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le service des sports collabore avec l'unité Développement et apprentissage du SPEL . Ainsi, il accueille chaque année scolaire deux apprenti·e·s au sein de ses unités (commerce et informatique). De plus, il engage chaque année un stagiaire médiamaticien·ne dans le cadre de sa troisième année de formation au Centre professionnel du Nord vaudois.

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	2	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	0
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>2</b>

## ADMINISTRATION

Le 24 septembre a été inaugurée la Vaudoise aréna, l'ensemble de glace du Centre sportif de Malley (CSM), remplaçant le Centre intercommunal de glace de Malley. Elément central des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020, la patinoire principale de 9'600 places (complétée par une seconde patinoire intérieure et une surface extérieure) sera aussi et surtout l'écrin du Lausanne Hockey Club. La Vaudoise aréna et ses patinoires sont l'un des éléments de ce fantastique et unique projet qu'est le CSM. Lorsqu'il sera achevé en 2021, il comprendra, outre les patinoires déjà mentionnées, une piscine couverte olympique (avec bassin de 50 m, bassin de 25 m et une fosse de plongeon avec plongeoir de 10 m) et les infrastructures nécessaires à l'accueil du tennis de table et de l'escrime.

En juin, le Comité International Olympique (CIO) inaugurerait son nouveau siège, la Maison Olympique. Elle abrite sous un même toit l'ensemble des services et des institutions du CIO qui, précédemment, avaient leurs bureaux répartis aux quatre coins de Lausanne. La Maison Olympique a été inaugurée en présence du président de la Confédération, du président du CIO et des autorités vaudoises et lausannoises. La traditionnelle Course Lausanne Capitale olympique aura permis à ses symboliques 2'020 participant·e·s, de parcourir ses nouveaux jardins et d'arriver au Musée Olympique.

Au niveau sportif, 2019 a accueilli les championnats du monde de triathlon, les ITU World Triathlon Grand Final du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre. La tenue de cet événement a été un véritable défi organisationnel pour le tout nouveau Comité d'organisation, qui l'a brillamment relevé. Dans des conditions météorologiques exceptionnelles, près de 5'800 athlètes du monde entier ont investi le sud de Lausanne, pour les entraînements. Un public nombreux et chaleureux, en particulier le week-end, a animé cet événement exceptionnel.

Un autre moment sportif particulier est l'entrée de Lausanne dans le club des tournois internationaux de la fédération des joueuses de tennis professionnelles (plus connue sous son acronyme anglais, la WTA – Women's Tennis Association).

Enfin, en décembre, après des mois de préparation au sein du Service des sports et de celui de la culture, la population a pu découvrir le programme d'animation de Lausanne durant les JOJ, Lausanne en Jeux ! Chaque jour, des centaines d'activités, d'événements et d'ateliers publics, ouverts à toutes et à tous et gratuits, seront organisés pour faire vibrer Lausanne au rythme des JOJ 2020.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué par le préavis N° 2010/22 (« Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre »), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2019 s'élèvent à CHF 96'300.- (contre CHF 142'500.-, en 2018). Elles ont permis d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication et de prendre en charge les frais engendrés par la présence d'une délégation au congrès SportAccord 2019, qui se tenait cette année en Australie. Elles ont également permis l'envoi d'une délégation lausannoise au sommet de l'Union mondiale des villes olympiques (UMVO) à Tokyo, ainsi que le financement du sixième volet d'une étude portant sur l'impact économique de la présence des fédérations et des organisations sportives internationales, dont le siège est à Lausanne et dans le canton de Vaud. Il convient également de rappeler que les dépenses, liées au projet Volontaires sportifs lausannois et à divers séminaires destinés aux collaborateur·trice·s et membres des fédérations et des organisations sportives internationales établies dans notre ville, sont également prises en charges par ce crédit-cadre.

## INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2019 a été marquée par un niveau élevé des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, en raison d'une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias conséquents, comme dans le cas de l'ITU World Triathlon Grand Final. Cette année, le parc informatique du service comprend, pour 120 utilisateur·trice·s : 108 postes de travail, 45 imprimantes (dont 18 MFP), 120 raccordements téléphoniques, ainsi que six écrans digital signage qui servent à l'information du public au Centre sportif de la Tuilière et à la piscine de Mon-Repos. A cela s'ajoutent 29 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à celui de la Tuilière, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporter·trice·s, lors des matches de football. Une webcam est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère douze sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, pour la majorité des cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité est également active dans la production et la réalisation de vidéos promotionnelles ou de présentation (par exemple, lors de la cérémonie annuelle de remise des Mérites sportifs lausannois).

Elle participe activement à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le service, en fournissant du matériel téléphonique et informatique, et soutient d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques. L'unité crée et fournit divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour les projets, les installations ou les manifestations du Service des sports.

Cette unité poursuit par ailleurs son implication dans la formation d'apprenti·e·s avec deux médiamaticiens, l'un effectuant des stages dans différents services au cours de son cursus, alors que l'autre accomplit l'intégralité de sa formation auprès du Service des sports.

## MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- les 20KM de Lausanne : cette 38<sup>e</sup> édition a été marquée par le lancement d'une nouvelle animation, sous la forme d'un parcours de 4 km, avec un stand de ravitaillement tous les kilomètres présentant des produits du terroir ou des plats préparés par des restaurateur·trice·s de la place. Cette initiative, réalisée en collaboration avec Gastro Lausanne et Lausanne à Table, remplace les 20 kils à table. Pour le comité des 20KM de Lausanne, cette stratégie doit favoriser la venue et doit permettre d'attirer vers des événements sportifs un public dont la pratique sportive n'est pas l'objectif premier. Au niveau de la participation, grâce à une météo favorable, les 20KM de Lausanne ont pu compter pour la quatrième année consécutive avec plus de 24'000 inscriptions. Si, une nouvelle fois, une importante baisse du nombre de participant·e·s sur la distance des 10KM (-10% par rapport à 2018) a été enregistrée, le record du nombre d'enfants de moins de 16 ans a été battu avec plus de 9'000 participant·e·s. Il en a été de même avec les courses parents – enfants, avec plus de 6'300 participant·e·s ;
- la Journée lausannoise du Vélo : organisée début mai, cette 38<sup>e</sup> édition n'a, en raison de conditions météorologiques épouvantables, réuni que 1'000 participant·e·s, soit la moitié moins que l'édition précédente ;
- le Panathlon Family Games : en partenariat avec Lausanne Région et le Panathlon Club Lausanne, cette manifestation permet, en famille, la découverte de plus d'une trentaine de sports. L'édition 2019, tenue pour la quatrième année consécutive sur l'Esplanade des Cantons à Vidy, a connu une forte affluence avec plus de 3'700 personnes présentes (80% de Lausanne ou de l'une des 27 Communes membres de Lausanne Région) ;
- la Course Lausanne, Capitale olympique : placée sous le signe de la célébration des futurs Jeux Olympiques de la jeunesse d'hiver et de l'inauguration de la Maison Olympique, le tout nouveau siège du CIO à Lausanne, l'édition 2019 a permis à ses participant·e·s, dont le nombre était symboliquement de 2'020, de parcourir les différents aménagements extérieurs du nouveau bâtiment (place de jeux, jardins avec 150 arbres et 40 arbustes, fontaine de granit), en partant depuis l'arche de granit blanc de l'ancien siège et en arrivant au Musée Olympique ;
- Longines Masters Lausanne : du 20 au 23 juin, la place Bellerive et ses abords ont accueilli une étape des Longines Masters Series, qui réunit le meilleur du saut d'obstacles, avec 100 cavalier·ère·s de 21 nations, dont Steve Guerdat, l'actuel champion du monde de la discipline. Plus de 18'000 spectateur·trice·s ont été conquis par les prestations des cavaliers. Parmi les concurrent·e·s, relevons la présence de la lausannoise Mathilde Cruchet, 20 ans, qui participait pour la première fois à une épreuve des Masters. Cet événement a généré 1'327 heures de retransmissions télévisées, reprises par 71 pays et a été suivi par plus de 200'000 personnes sur les réseaux sociaux ;
- le Ladies Open Lausanne : première édition de ce tournoi de catégorie WTA International qui remplace celui organisé précédemment à Gstaad. Seul tournoi WTA (principale association sportive organisant les compétitions tennistiques professionnelles féminines) organisé en Suisse, le Ladies Open Lausanne a réuni sur le site du Stade Lausanne Tennis Club plus d'une huitantaine de participantes (individuelle et/ou en double). L'ambiance et le public étaient au rendez-vous ;
- le Tournoi de volleyball interservices : l'édition 2019 a permis à 39 équipes issues de 25 services de l'administration communale, soit près de 220 personnes, de partager un moment de sport (équipes de 3X3 ou de 4X4), de fair-play et de convivialité sur les terrains aménagés à Bellerive-Plage ;
- le Triathlon de Lausanne : les championnats du monde, l'ITU World Triathlon Grand Final, ont accueilli du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre près de 5'800 athlètes du monde entier. Pour de nombreux participant·e·s ces championnats du monde étaient l'occasion de réussir les minimas nécessaires à une sélection pour les épreuves de triathlon des Jeux Olympiques d'été de 2020 qui se dérouleront à Tokyo. Les athlètes (souvent accompagnés de leur famille) et les officiel·le·s de l'ITU (la Fédération internationale de triathlon) ont été enchantés des conditions de course et de l'accueil qui leur a été fait. Un public nombreux et chaleureux, en particulier le weekend, a animé cet événement exceptionnel ;
- la Christmas Run : pour cette deuxième édition organisée à la Cité, toujours avec la collaboration et le soutien des restaurateur·trice·s et riverain·e·s du lieu, la Christmas Run a été rebaptisée 2020 Run et placée sous le signe des futurs JOJ. Malgré des conditions météorologiques capricieuses, 3'045 personnes ont pris le départ de l'une ou l'autre des courses ;
- les Mérites sportifs lausannois : le 25 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des Mérites sportifs lausannois. En tout, 152 médailles Sportif lausannois méritants ont été remises, 44 à titre individuel et 108 aux athlètes de 26 équipes récompensées pour leur performance collective. Neuf athlètes ont été honoré·e·s dans les deux catégories. Rappelons que les critères d'attribution de cette distinction exigent soit un titre national, soit un podium lors d'un championnat d'Europe, soit encore être dans les huit meilleurs d'un championnat du monde ou être sélectionné pour les Jeux Olympiques. La salle était comble et les participant·e·s ont été ravi·e·s et fier·ère·s de recevoir une médaille ;

Cette soirée aura aussi été marquée par l'attribution du Prix du Mérite Sportif Lausannois, la plus haute distinction sportive lausannoise, à Mme Diane Wild (escrime et billard) et à M. Randoald Dessarzin (basketball). Destinée à honorer une personne qui s'est illustrée par ses qualités sportives et morales, et qui a particulièrement marqué la vie sportive lausannoise, cette récompense n'a été remise qu'à vingt-deux reprises depuis sa création en 1989.

Le FC Stade Lausanne Ouchy (football) a reçu le prix spécial Lausanne Ville de sport pour ses promotions successives de la 2<sup>e</sup> ligue à la Challenge League du championnat national de football.

M. Marwan Maslard (boxe) a reçu le prix Fair-Play – Jean Passet du Panathlon Club de Lausanne, pour son comportement sportif exemplaire. Ce prix récompense un geste ou un acte de fair-play accompli par un·e sportif·ve ;

- le Défi Sportif Lausannois : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun·e peut s'inscrire dans une des six catégories de défis proposés, en fonction de l'âge (dès cinq ans) et de du niveau. En 2019, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 16<sup>e</sup> édition, 488 personnes se sont lancées dans l'aventure ;



- les Volontaires Sportifs Lausannois (VSL): durant cette année, pas moins de 22 événements sportifs ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateur·trice·s de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateur·trice·s s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2019, les VSL comptaient 975 bénévoles ;
- Sports Passion offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2018-2019, 44 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 1'959 heures d'enseignement, dispensées par 122 moniteur·trice·s (129 en 2017-2018). 3'863 élèves (3'970 en 2017-2018) ont pu en bénéficier ;
- Sport Bien-Etre a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2018-2019, 181 personnes (181 pour 2017-2018) ont pu découvrir une des huit activités proposées (aquagym, badminton, fitness, grimpe, kick boxing, objectif dos, tai-chi, yoga-relaxation). Pour la 19<sup>e</sup> édition, 155 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

L'unité a également largement soutenu dans les domaines administratifs, logistiques et techniques, les manifestations suivantes: Cross international de Lausanne, Tour du Pays de Vaud cycliste, Cyclotour du Léman, 3X3 Basket, Equissima, Semaine Olympique, Lausanne Marathon et Lausanne Billard Masters.

## **PISCINES ET PATINOIRES**

### **Piscines de plein air**

Bellerive-Plage a ouvert ses portes du 18 mai au 8 septembre, soit durant 114 jours. Durant cette période, 185'527 entrées ont été enregistrées, ce qui représente une augmentation de 0.9% par rapport à 2018 (183'909 entrées), soit l'une des meilleures saisons de ces vingt-trois dernières années (4<sup>e</sup> rang). A relever les 47'000 entrées durant la dernière semaine de juin 2019, chiffre record, dont 10'190 entrées pour le seul dimanche 30 juin. La vente des abonnements a connu un franc succès avec 665 unités vendues, contre 542 en 2018, ce qui correspond à une progression de 22.6% d'une année à l'autre. Quant aux cartes multi-entrées, avec 1'509 unités vendues en 2019 contre 1'565 en 2018 (-3.5%), elles semblent avoir légèrement souffert de l'engouement pour les abonnements.

L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements spa dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique, connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 20'889 personnes pendant la saison, un nouveau record de fréquentation avec une augmentation de 5.7% par rapport à 2018. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 177 plongeur·euse·s. Des ateliers de lecture et de contes, animés par le Service des bibliothèques et des archives de la Ville, ont été organisés du 8 juillet au 25 août et ont été très appréciés du jeune public. Enfin, Bellerive-Plage a non seulement accueilli la fête des écolier·ère·s des 6P, mais a aussi été le cadre des épreuves de natation (en lac) de l'ITU World Triathlon Grand Final.

La piscine de Montchoisi a ouvert du 18 mai au 8 septembre et a enregistré, en 114 jours d'exploitation, avec 63'826 entrées, soit une baisse de 5.2% par rapport à 2018 (67'305 entrées). Ce phénomène s'explique par un mois de mai maussade et des weekends pluvieux en août. Comme pour Bellerive-Plage, les ventes d'abonnements ont connu un franc succès avec une progression des ventes des 34.9% (1'151 unités en 2019, contre 853 en 2018) et celles de cartes multi-entrées, une baisse, passant de 926 unités en 2018 à 821 en 2019 (-11.3%). Outre les séances régulières d'entraînement de ses sections waterpolo et natation sportive, le Lausanne-Natation a dispensé 178 heures d'enseignement pour 582 enfants et 39 adultes.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 25 mai au 25 août, ont également connu une belle fréquentation grâce à la météo favorable de juillet et d'août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux·euses et divers·e·s utilisateur·trice·s, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction met en place, tout au long de la saison, un service de sécurité. Outre la poursuite de l'exploitation d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy, des cours de natation pour les enfants ont été mis en place dans les piscines de Boisy et de Montétan, ce qui a été très apprécié de la part des usager·ère·s.

### **Mon-Repos**

En 300 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 222'032 entrées (233'024 en 2018), soit une baisse de 4.7% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 740 personnes (777 en 2018). Cependant, malgré cette baisse, le manque de place suffisante dans les bassins continue de péjorer les conditions d'utilisation des différentes surfaces d'eau à certaines heures de la journée. Une dizaine de manifestations s'y déroulent, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation. La demande en cours dispensés par l'Ecole de natation de Mon-Repos a connu un léger tassement en 2019, par rapport à 2018, mais demeure forte: 1'280 personnes (1'305 en 2018) ont suivi 2'577 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (2'672 heures en 2018).

Du 12 au 14 décembre, Mon-Repos a été le cadre de la quatrième édition de la Swim Cup qui réunissait champion·ne·s olympiques, champion·ne·s du monde et d'Europe, pour diverses compétitions en petit bassin.

### **Patinoires**

En 127 jours d'exploitation (du 2 janvier au 3 mars et du 26 octobre au 31 décembre), tous·tes usager·ère·s confondu·es (patineur·euse individuel·le payant·e, écolier·ère ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), la patinoire de Montchoisi a enregistré 55'026 entrées, soit une augmentation de 23.5% par rapport à 2018 (44'559), ce qui représente une moyenne de 433 entrées/jour (348 en 2018). Cette forte hausse de la fréquentation s'explique par la fermeture au public des patinoires de Malley, faisant de Montchoisi l'une des rares patinoires de la région offrant la possibilité



de louer des patins. Durant les périodes d'ouverture, 175 matches et entraînements de hockey, un tournoi de hockey, 125 rencontres de championnat suisse de broomball et 209 heures de patinage artistique et de short track ont été organisés à Montchoisi. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux de 2018, la priorité ayant été donnée à l'utilisation de la glace par le public.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 138 jours d'exploitation (132 en 2018), 21'129 entrées (dont 9'013 élèves des écoles lausannoises), contre 21'766 en 2018 (9'211 élèves), soit une légère baisse (-2.9%) d'une année à l'autre. Cette stabilité s'explique par la couverture de la patinoire. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley, qui ont entraîné la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateur·trice·s de Malley. L'une d'elles consistait à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace, même par mauvais temps.

## **SPORT INTERNATIONAL**

En 2019, la Fédération internationale des échecs s'est installée à la Maison du Sport International (MSI), à Lausanne, et a ainsi rejoint le réseau de plus de 50 fédérations internationales établies dans notre ville. Après plus de dix ans d'activité, la MSI remplit plus que jamais un rôle primordial dans l'accueil des fédérations et des organisations sportives internationales et dans la promotion de Lausanne Capitale olympique.

Du 5 au 10 mai s'est tenue à Gold Coast (Australie) l'édition 2019 de SportAccord, un congrès réunissant, autour de conférences, débats et de présentations, l'entièreté des acteur·trice·s du sport international. En collaboration avec les autorités cantonales, l'Unité Sport international y a tenu un stand et organisé des rencontres avec différent·e·s dirigeant·e·s, afin de promouvoir Lausanne Capitale olympique.

L'unité est impliquée dans l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020, en particulier dans le programme d'animations sportives et culturelles Lausanne en Jeux!

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et des organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année. 2019 a de nouveau été une année record, avec près de 480 participant·e·s issu·e·s d'une cinquantaine de fédérations.

## **SURFACES SPORTIVES**

Après une année d'exploitation, le Centre sportif de la Tuilière (CST) répond entièrement aux attentes des clubs résidents et, avec ses six terrains synthétiques et trois terrains en gazon renforcé, celui-ci permet entraînements, matches et tournois. Ainsi, en 2019, ce sont 1'079 entraînements et 318 matches d'équipes adultes (dont 211 entraînements et 49 matches d'équipes féminines), ainsi que 2'690 entraînements et 583 matches d'équipes juniors, dont 178 entraînements et 18 matches de juniores féminines, qui ont été accueillis au CST. Des compétitions prévues au CST en 2019, seule la finale du tournoi Graines de foot a dû être annulée en raison de la canicule qui prévalait en juin. Reportée au 16 septembre (Lundi du Jeûne), elle s'est déroulée sur les terrains du Centre sportif de Vidy et sur celui du Stade Juan-Antonio-Samaranch. En août, le CST a été le cadre des festivités marquant le centenaire du FC Concordia, l'un de ses clubs résidents.

Les quatre centres omnisports de la Ville permettent, en dehors des horaires scolaires (dès 18h, en semaine et les week-ends), de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique, et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ont accueilli, entre autres, le championnat de basketball LNA, divers championnats suisses (dont ceux d'apnée et de kendo), romands (tel celui de boxe), ainsi que des tournois et des compétitions de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateur·trice·s du Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 m (tirs sportifs et obligatoires) augmenter de 0.4% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 136'110 (contre 135'517 en 2018). En 2019, le stand a été le cadre du concours de tir du centenaire de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes, lors duquel 60'811 cartouches ont été tirées à 300 m.

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de marche et de marche nordique. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société TéléLeysin-Les Mosses-La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remontepente. En 2019, le Chalet-à-Gobet a été, entre autres, le cadre d'Equissima.

A Vidy, à proximité immédiate du Stade Pierre-de-Coubertin, la place du Fair-Play permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le Stade Pierre-de-Coubertin a été le théâtre de la cérémonie des drapeaux organisée par les préfet·te·s dans le cadre des JOJ. La cérémonie a réuni 3'000 écolières et écoliers de tout le canton.

Le Stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli, outre le stage de préparation et d'entraînement de l'équipe suisse de football, la cérémonie de remise des prix des Swiss Football Awards, ainsi que la finale de la Coupe suisse de rugby et celle de la Coupe de la fédération suisse de rugby.

Enfin, en plus du Centre sportif de la Tuilière, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du Stade Juan-Antonio-Samaranch, ont été fortement mises à contribution tout au long de l'année écoulée. Il convient de rappeler que plus de 200 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

## UNITÉ TECHNIQUE

Dans le cadre de ses missions quotidiennes, l'unité a participé à des études et a œuvré à la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices, au travers de son expertise, et en représentant le maître d'ouvrage, notamment dans le cadre du futur Stade de la Tuilière ou encore du Centre sportif de Malley. Elle a aussi poursuivi sa participation au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup, dont le maintien de la capacité opérationnelle du Stade olympique de la Pontaise durant la période précédant la transformation du Stade Pierre-de-Coubertin.

A la Vallée de la Jeunesse, les travaux d'assainissement des façades et de la toiture, prévus dans le cadre du préavis N°2017/08 (« Vallée de la Jeunesse. Assainissement des façades et de la toiture, une demande de crédit d'ouvrage ») sont en cours de réalisation et doivent s'achever en 2020.

Expliqués dans le préavis N°2018/44 (« Piscine de Mon-Repos. Assainissement, transformation et modernisation des installations de traitement de l'eau. Demande de crédit d'ouvrage »), les importants travaux de transformation du système de filtration de l'eau de la piscine de Mon-Repos ont débuté en 2019. Prévus de manière à ne pas préjudicier l'exploitation de la piscine, ils seront achevés lors de la fermeture estivale de 2020.

Les études nécessaires à la rénovation du bassin plongeurs et de la fosse de plongeur de Bellerive-Plage, objets du préavis N°2019/05 (« Bellerive-Plage. Rénovation du bassin « nageurs » et de la fosse de plongeur. Demande de crédit d'ouvrage. »), ont été entreprises dès la fermeture de la piscine en septembre et les travaux seront réalisés d'ici mai 2020.

En 2019, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Dont, par exemple, le changement du tableau d'introduction électrique du bâtiment du Centre omnisports de la Vallée de la Jeunesse.

Au travers de son groupe support opérationnel, l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures, ainsi que de plus d'une centaine d'autres événements. Ces collaborateurs ont également assuré l'exploitation de la patinoire de la Pontaise durant ses 138 jours d'ouverture. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 400 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

Enfin, conformément aux engagements pris dans le cadre du préavis N°2013/31, (« Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre. »), d'informer le Conseil communal de l'exécution de travaux non prévus dans la demande de crédit-cadre, le préavis N°2018/58 (« Assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre 5e étape (2018-2021) ») ayant été adopté en mai 2019, seuls les travaux prévus ont été effectués durant cette année.

## SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Accueillir les Lausannois·e·s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

- information et action sociale / appui social généraliste
- unités spécialisées / appui social spécialisé

#### Garantir le minimum vital

- prestation financière du revenu d'insertion (RI)
- aides individuelles prélevées sur les fonds de la direction SCS

#### Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

- dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, Espace de consommation sécurisé)

#### Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

- aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, accueil de nuit, nourriture)

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	36.75	33.85	35.15	29.45
Aide sociale d'urgence	6.60	6.60	6.80	7.70
Direction domaine RI	1.90	1.70	2.00	2.00

Direction domaine social	4.85	4.80	3.85	3.80
Direction domaine spécialistes	2.70	2.75	2.80	2.35
Direction domaine support	1.60	1.50	1.50	1.50
Direction SSL	3.00	2.60	2.60	2.60
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.70	0.70
Enquêtes et contentieux	13.00	12.60	13.00	11.60
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	8.80	7.30	9.30	6.90
Info sociale - SSL	11.85	11.85	11.85	11.55
Informatique	0.50	0.50	0.60	0.60
Insertion	7.80	6.70	7.80	6.30
Institutions subventionnées	1.00	0.60	1.00	0.50
LAMal et permanence sociale	1.00	0.00	1.80	0.00
Organisation & documentation	1.70	1.70	1.70	1.70
Réception RI	13.70	13.10	13.70	12.20
Revenu insertion	72.40	67.90	71.80	61.70
RH - SSL	4.60	4.00	4.40	4.10
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.90	5.90	5.90	5.90
Unité commune	13.95	13.45	14.45	13.25
Unité de soutien	11.20	11.00	11.20	9.70
Unité Jad	8.90	8.20	8.90	8.20
Unité juridique	3.00	3.10	3.00	3.10
Unité logement	23.55	21.70	24.95	23.70
<b>Total service</b>	<b>264.05</b>	<b>247.20</b>	<b>264.05</b>	<b>234.40</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Unité administrative				
Action sociale	46	33.85	42	30.15
Aide sociale d'urgence	8	6.60	9	7.70
Direction domaine RI	2	1.70	2	2.00
Direction domaine social	5	4.80	4	3.80
Direction domaine spécialistes	4	2.75	3	2.35
Direction domaine support	2	1.50	2	1.50
Direction SSL	3	2.60	3	2.60
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.70
Enquêtes et contentieux	14	12.60	13	11.60
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	9	7.30	9	6.90
Info sociale - SSL	15	11.85	14	11.55
Informatique	1	0.50	1	0.60
Insertion	10	6.70	9	6.30
Institutions subventionnées	1	0.60	1	0.50
Organisation & documentation	3	1.70	3	1.70
Réception RI	17	13.10	16	12.20
Revenu insertion	75	67.90	69	61.70
RH - SSL	6	4.00	7	4.10
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	8	5.90	8	5.90
Unité commune	17	13.45	16	12.55
Unité de soutien	15	11.00	13	9.70
Unité Jad	10	8.20	10	8.20
Unité juridique	4	3.10	4	3.10
Unité logement	26	21.70	29	23.70
<b>Total service</b>	<b>306</b>	<b>247.20</b>	<b>292</b>	<b>234.40</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Unité administrative		
Direction domaine social	1	
Insertion	0	
Unité de soutien		1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

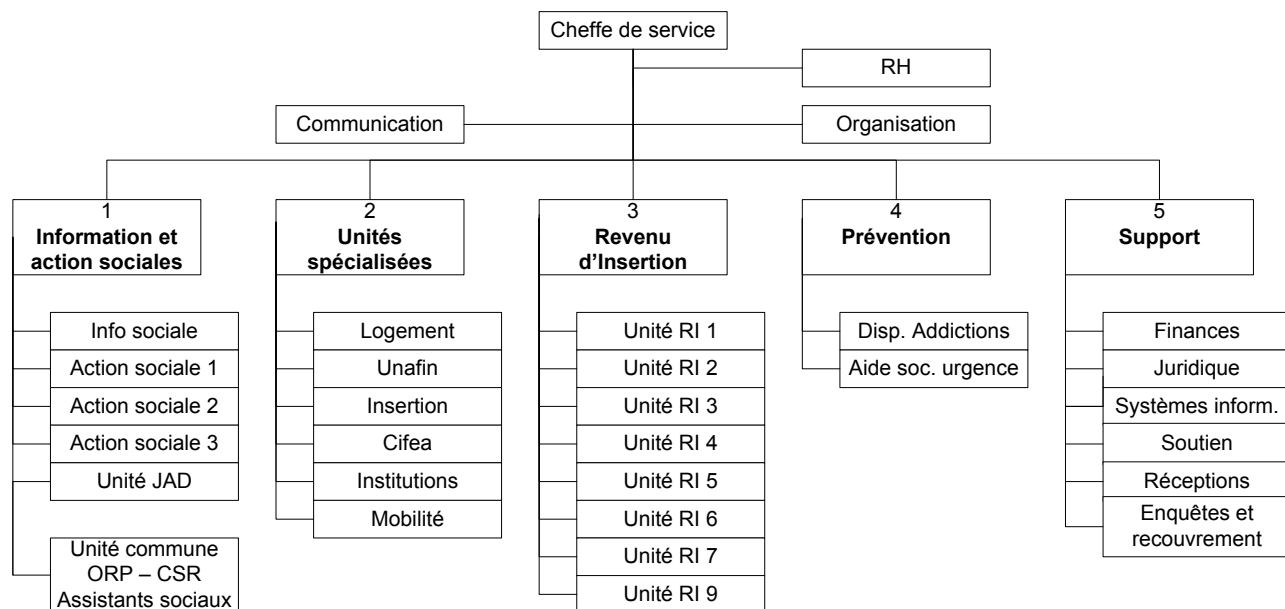
**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	34	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>34</b>	<b>24</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	24
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	3
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>34</b>

## ORGANISATION



Le Service social Lausanne (SSL) est le Centre social régional (CSR) pour la région d'action sociale de la Commune de Lausanne, selon la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) – il est à ce titre l'autorité d'application.

Les tâches qui lui sont attribuées dans ce cadre sont financées par une subvention cantonale, calculée en fonction du nombre de dossiers RI financés. Ces tâches concernent notamment, l'information, l'appui social et l'insertion pour les Lausannois·e·s en difficulté sociale, la garantie du minimum vital par la décision et le versement de la prestation financière du RI et l'insertion professionnelle en collaboration avec l'Office régional de placement (ORP).

Le SSL offre également des prestations sociales communales, en complément aux aides cantonales qui sont :

- l'aide au logement ;
- l'assainissement financier ;
- l'acquisition de compétences de base pour les adultes ;
- l'aide aux personnes à mobilité réduite ;
- la réduction des risques liés à la consommation de drogues ;
- l'aide sociale d'urgence pour les personnes en grande précarité.

## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

### En 2019, la baisse du nombre de dossiers RI continue

Le nombre de dossiers RI a effectivement diminué de 3.8% entre 2018 et 2019, passant de 4'461 dossiers en moyenne mensuelle en 2018 à 4'293 en 2019. Les dossiers des 18-25 ans (-11.7%) et ceux des 26-39 ans (-6.6%) représentent l'essentiel de cette diminution. La dépense du RI à Lausanne a également connu une baisse correspondant à 3.5% entre 2018 et 2019 pour la dépense brute et de 6.0% pour la dépense nette (voir ci-après tableau Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI). La dotation en personnel pour les prestations de l'action sociale vaudoise est financée par une subvention octroyée par le Canton et calculée sur la base du nombre de dossiers RI. La baisse du nombre de dossiers RI nécessite *de facto* une adaptation de la dotation en personnel. Cependant, en cas de diminution des effectifs, induite par la baisse du financement, le Canton garantit le principe de non licenciement ; l'ajustement se fait donc par le biais des départs naturels. Ainsi le SSL a diminué le nombre de postes en 2019 à raison de 8.3 ept.

### Le service a mis en œuvre Repère, une nouvelle solution informatique

Une nouvelle solution informatique a été mise en service au SSL, en mars 2019, permettant de remplacer les solutions Agenda SSL et Agenda ORP par une réponse commune et d'outiller l'Unité commune ORP-CSR. Cette solution permet de fixer automatiquement la séquence de rendez-vous dans les délais souhaités, tout en respectant l'équité d'attribution de nouvelles situations entre collaboratrices et collaborateurs, cela en tenant compte de leur charge de travail. Il s'agit d'une solution informatique d'envergure développée sur mesure pour le SSL et le Service du travail (ST), sous la responsabilité du responsable systèmes d'information de la direction, avec le concours du Service d'organisation et d'informatique de la Ville et avec une participation financière de l'Etat de Vaud. C'est une étape importante du développement des outils informatiques au service d'une organisation moderne et efficace en faveur des bénéficiaires et des collaboratrices et collaborateurs.

### Le service réorganise l'attribution de ses locaux

Avec la création de l'Unité commune ORP-CSR et l'intégration d'une partie des assistant·e·s sociaux·ales à cette dernière, située à la rue du Port-Franc 22, le SSL a été amené à réduire ses surfaces administratives. Il a ainsi remis les locaux de l'immeuble rue de la Tour 41, à fin 2018 déjà, et a libéré un étage dans le bâtiment situé à la rue de Genève 52. Le SSL a procédé à une réorganisation de l'attribution des locaux regroupant les unités de prestations de l'action sociale vaudoise à Chauderon 4 et 9. Ainsi sur deux semaines, 63 personnes ont changé de bureau pour permettre cette réorganisation, respectivement l'intégration de deux unités RI provenant de l'immeuble rue de Genève 52. Par ailleurs, la direction du SSL a décidé la mise en place d'une réception centralisée à Chauderon 4. Sa réalisation, courant 2020, permettra de faciliter l'accueil des bénéficiaires et répondra au besoin de sécurité des collaboratrices et des collaborateurs.

### Délégation de tâches cantonales aux CSR

La Direction générale de la cohésion sociale a décidé de transférer aux CSR la compétence d'octroyer le RI aux personnes libérées d'incarcération, y compris les personnes avec mandat de probation, suivies par la Fondation vaudoise de probation. Pour le CSR de Lausanne, cela a représenté 11 dossiers transférés en 2019 et, plus généralement, la prise en charge depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 de toute personne libérée d'incarcération.

## ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS·E·S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE DOMAINE 1 – UNITÉ D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

### Unité information sociale

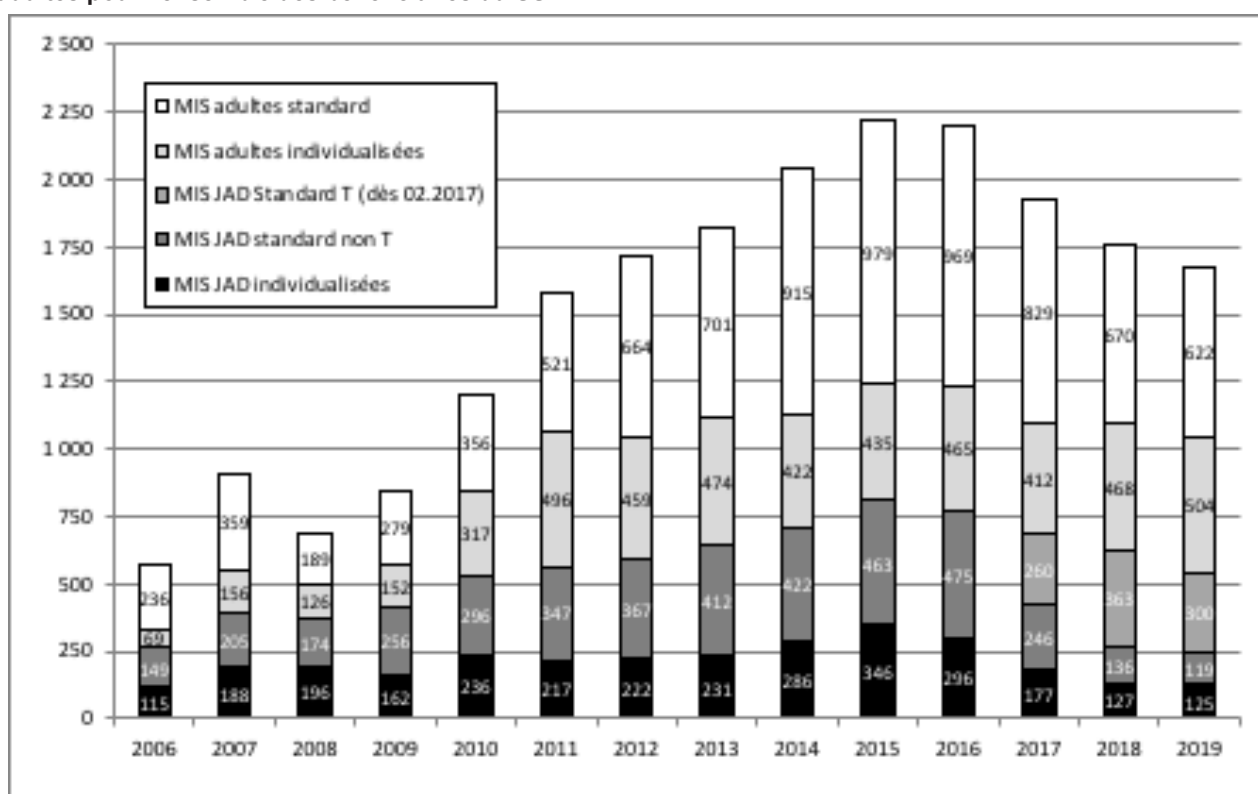
	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'785	5'791	5'523	5'297	5'138
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	807	730	854	734	666
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle	262	287	330	294	381
<i>dont montant en CHF</i>	<i>451'080</i>	<i>547'366</i>	<i>550'886</i>	<i>535'603</i>	<i>684'248</i>

L'aide casuelle permet d'aider à des personnes ou des ménages de faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

## Unités d'action sociale

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de bilans sociaux établis	6'504	4'862	5'203	4'826	4'775
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'143	3'877	4'086	3'843	3'821
Nombre de plans d'action personnalisés	3'475	3'786	3'849	3'459	3'350
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action	5'439	5'790	5'971	5'348	5'263
<b>Exemples de prestations</b>					
aide à la gestion budgétaire, conseils, dettes	295	245	253	190	149
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courrier)	881	965	1'055	868	784
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales, notamment)	298	299	326	495	512
élaboration d'un projet professionnel ou de formation	581	727	772	-	-
élaboration avec les bénéficiaires d'un projet d'insertion, le tester et le réaliser en assurant un suivi régulier	1'024	1'063	1'017	1'521	1'465
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé	1'023	1'221	1'238	1'202	1'269

## Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2019, 1'015 personnes auront bénéficié d'une ou de plusieurs mesures d'insertion socioprofessionnelle (cours, stages en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'068 personnes en 2018, 1'143 en 2017, 1'196 en 2016, 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010. Une même personne peut avoir effectué plus d'une mesure dans l'année. La baisse du nombre de mesures observée entre 2018 et 2019 est à mettre en relation avec la diminution concomitante du nombre de dossiers RI entre ces deux années.

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), le 1<sup>er</sup> janvier 2017, des mesures d'insertion sociale de transition (MIS-T), destinées aux JAD, ont été créées. En 2019, 217 bénéficiaires ont participé à 300 MIS-T, contre respectivement 276 bénéficiaires et 363 MIS-T en 2018.

## Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évolution en %
Nombre total de participant·e·s inscrit·e·s au programme	91	98	122	110	122	114	158	+39

Sont inscrit·e·s au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-24 ans) ou FORMAD (formation adultes 25-40 ans), les bénéficiaires de l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation AccEnt du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ).



Depuis 2017, le SSL recense également le nombre de bénéficiaires qui entrent en formation, sans demander le soutien des programmes FORJAD et FORMAD. Leur nombre s'élève à 28 entrées en formation pour 2019 (14 pour les 18-24 ans et quatre pour les 25-40 ans).

### Unité JAD

L'introduction au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la LASV révisée, notamment du nouvel article 31a, concerne les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans révolus sans formation achevée.

Ce dispositif valorise l'accès à la formation certifiée et évite le recours au revenu d'insertion.

### Evolution des demandes et prestations

	2017	2018	2019
Nombre de personnes reçues	639	687	614
Selon type de prestations			
entrées dans le dispositif, art. 31a LASV	269	229	251
non éligibles au dispositif, art. 31a LASV	370	458	363
jeunes ayant démarré une mesure d'insertion sociale de transition	169	236	233
jeunes ayant démarré une formation certifiée (CFC ou école).	115	115	130

### Unité commune ORP – CSR

Depuis le 7 octobre 2018, le dispositif est généralisé et pérennisé. L'Unité commune ORP-CSR compte désormais 12.4 ept d'assistant·e·s sociaux·ales. Elle est conçue pour prendre en charge 1'600 bénéficiaires RI.

Le développement d'autres Unités communes (UC) dans le canton est en cours de réalisation. Le 20 mars 2019, une décision du Conseil d'Etat a approuvé la création de six unités communes et l'orientation des bénéficiaires éligibles du CSR Est lausannois-Oron-Lavaux à l'UC de Lausanne.

## DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

### Unité logement (UL)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
Nouvelles demandes	741	1'098	1'362	1'390	1'145	1'226	+7
Selon type de problématique							
accès au logement	590	911	1'144	1'165	966	1'074	+11
maintien dans le logement	120	187	218	225	179	152	-14
Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	469	823	1'085	1'148	890	829	-7
collectives (ateliers de recherche de logement <i>Infolog</i> )	272	275	277	242	255	397	+56
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
	543	634	981	906	812	874	+8

Les nouvelles demandes recouvrent toutes celles adressées à l'UL, soit les demandes provenant de l'Unité info sociale et des unités d'action sociale du SSL (assistant·e·s sociaux·ales généralistes), les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'autres institutions sociales, ainsi que les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL. Sont également comptabilisées les demandes qui sont adressées à l'Unité logement et qui ne donnent pas lieu à la délivrance d'une prestation.

Après une année 2018 qui a connu une activité ralentie, l'année 2019 a été de nouveau confrontée à une demande très soutenue, dans la continuité des années 2016 et 2017. La grande majorité de ces demandes (88%) concerne l'accès au logement. La participation aux séances collectives *Infolog* est désormais un prérequis pour bénéficier des prestations logement et connaît de ce fait une nette augmentation (+56%).

### Evolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
Objets et gérances	464	499	526	537	600	596	574	-4
Selon types d'objets								
logements sociaux loués à des gérances	438	441	452	440	418	390	378	-3
chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16, Epinette 4-6)	22	51	51	60	51	59	47	-20
studios et 2p. meublés (Le Patio)				24	61	61	61	-
chambres d'hôtel conventionnées	4	7	23	13	70	86	88	+2
Nombre de gérances	45	50	50	51	55	56	57	+2

Les changements principaux du parc de logements durant 2019 ont été les suivants :

- la restitution au Service du logement et des gérances des baux sis à la rue de l'Industrie 13, dans le cadre de l'assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne et des baux de la rue de Berne 302 ;
- la résiliation des baux des appartements communautaires, dans la perspective de l'ouverture, en avril 2020, de l'immeuble de César-Roux 16 où des appartements communautaires seront à nouveau créés, ainsi que 44 logements sociaux ;
- la résiliation de baux à la rue de Genève 85, en application de la décision de la Commission de conciliation du 5 juillet 2016.

La baisse du nombre de logements sociaux et d'appartements communautaires par rapport à 2017 est donc temporaire et a été effectuée par anticipation de la livraison des projets immobiliers César-Roux 16, Industrie 13 et Saint-Martin 10-18 en 2021.

### Evolution des entrées et sorties du parc de logement

Parc de logement	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018- 2019 En %
Entrées	103	106	147	168	263	354	306	-14
dont hôtels conventionnés						127	114	-10
Sorties	93	104	98	126	276	274	317	+16
dont hôtels conventionnés					101	110	103	-6
dont sorties avec un bail en nom propre	63	58	63	88	135	147	115	-22

Avec 317 sorties enregistrées, 2019 est l'année qui a connu le plus de sorties. Tous dispositifs confondus, plus d'un tiers de ces sorties (36%) concerne une sortie avec un bail en nom propre.

### Evolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
Annoncées	63	117	109	111	115	113	108	128	101	-21
Exécutées	nd	87	68	83	62	66	70	91	71	-22

En 2019, les collaboratrices et les collaborateurs de l'unité ont traité 119 notifications de la Justice de paix (contre 148 en 2018), qui se sont traduites par 101 avis d'exécution forcée (contre 128, en 2018). De plus, 30 procédures d'expulsion ont été annulées (contre 37 en 2018), grâce notamment au travail d'aide au maintien du logement réalisé par l'Unité logement.

### Evolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
Lots stockés	54	44	43	30	23	23	31	70	62	-11
Entrées durant l'année	40	54	60	60	45	47	47	72	57	-21

La baisse du nombre d'entrées au garde-meubles communal, ainsi que du nombre de lots stockés, est à mettre au regard de la baisse des expulsions locatives qu'indique le tableau ci-dessus.

## UNITÉ D'ASSAINISSEMENT FINANCIER (UNAFIN)

### Evolution des demandes et prestations

Dossiers	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	165	203	241	215	211	193	278	+44
Demandes HoRlzon (nouvelle prestation dès 2014)		97	196	295	226	235	195	-17
Dossiers en cours au 31 décembre	150	206	249	271	233	233	290	+24

La forte augmentation du nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2019 (+44%) s'explique d'une part par l'augmentation du nombre d'orientations faites par l'Unité info sociale et, en amont, par l'augmentation du nombre d'appels à la ligne cantonale Parlons Cash. D'autre part, cette augmentation est également due à une harmonisation cantonale du comptage des nouvelles situations GBS (gestion de budget spécialisé), avec Caritas et le CSP comme partenaires. L'Unafin ne comptait pas jusqu'alors comme dossier ouvert les orientations donnant lieu à un rendez-vous unique, mais seulement les suivis d'au moins deux entretiens et plus. La hausse du nombre de dossiers en cours au 31 décembre est corrélée à l'augmentation du nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2019. Toutefois, malgré ces augmentations, le recentrage (y compris dans l'orientation) du travail sur les dossiers ayant un potentiel de désendettement reste une préoccupation constante pour l'unité.

La prestation HoRlzon, avec près de 200 dossiers cette année, répond aux besoins des unités d'action sociale et commune ORP-CSR, pour les bénéficiaires du RI ayant un appui social en cours. Les bénéficiaires du RI sont reçus en entretien pour leur présenter les possibilités de désendettement. Cette prestation est désormais bien connue des assistant·e·s sociaux·ales généralistes qui l'activent à bon escient.

## Dossiers fermés en 2019

	2014 (nbre/%)	2015 (nbre/%)	2016 (nbre/%)	2017 (nbre/%)	2018 (nbre/%)	2019 (nbre/%)	Variation 2018-2019 en %
Dossiers fermés durant l'année :	130/100	200/100	205/100	254/100	191/100	223/100	+17
Désendettement (total ou partiel)	15/12	19/10	24/12	32/13	23/12	46/21	+100
Stabilisation de l'endettement	9/7	24/12	25/12	32/13	45/23	23/10	-49
Bilan endettement et infos	37/28	97/49	124/60	145/57	95/50	103/46	+8
Réponse à des demandes spécifiques	35/27	20/10	11/5	18/7	13/7	15/7	+15
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)	34/26	40/20	21/10	27/11	15/8	36/16	+140

L'augmentation du nombre de dossiers fermés correspond pour grande partie aux dossiers nouvellement comptabilisés : fermeture après un premier rendez-vous (demande ponctuelle, besoin de renseignements spécialisés, réorientation, budget insuffisant, etc.); pour l'ensemble des autres dossiers ouverts, le travail est toujours en cours. Pour rappel, lorsque l'objectif de désendettement est visé, les dossiers restent actifs pendant trois à quatre ans en moyenne. Il s'agit d'une des conséquences du ciblage initié en 2017 où l'Unafin ouvre moins de dossiers, mais travaille plus longtemps sur les situations, en vue d'atteindre l'objectif d'assainissement. De ce fait, le nombre de dossiers fermés pour désendettement a doublé entre 2018 et 2019 passant de 23 à 46.

### Actions de prévention et de formation

Nbre séances totales/nbre de séances réalisées par l'Unafin/nbre participant·e·s	2015	2016	2017	2018	2019
Jeunes adultes au RI (participant·e·s à des mesures d'insertion)	7/2/396	6/6/356	6/6/361	9/9/637	7/7/479
Apprenti·e·s du canton et de l'ensemble des communes vaudoises	2/2/52	2/2/50	4/4/146	2/2/78	2/2/30
Permanence téléphonique Parlons Cash (nbre permanences/nbre appels)	66/338	66/379	67/520	67/530	65/720
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)	9/9/170	-	-	4/4/30	2/2/26
Apprenti·e·s Nestlé (1 <sup>ère</sup> et 3 <sup>e</sup> année)			5/5/115	7/7/190	5/5/109
Curateur·trice·s privé·e·s		2/2/89	3/3/92	4/4/133	3/3/51
Curateur·trice·s professionnel·le·s de l'OCTP					3/3/81

En 2019, l'Unafin a mis l'accent sur la création et l'animation d'une action de formation auprès de la centaine de curatrices et curateurs professionnels du Canton de Vaud sur mandat de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP). La formation portait sur les questions de gestion de budget spécialisé, gestion des dettes, actions de désendettement et prévention du surendettement. Elle sera pérennisée en 2020 pour toutes les curatrices et tous les curateurs professionnels nouvellement engagés dans l'année.

Par ailleurs, l'Unafin a poursuivi sa mission de prévention, durant l'année 2019, par la pérennisation d'actions déjà déployées : théâtre forum (sept séances), apprenti·e·s Nestlé et apprenti·e·s de l'administration publique (sept séances), curatrices et curateurs privés (trois séances), ainsi que la poursuite des interventions auprès des personnes migrantes.

L'Unafin assume également une mission de centre de compétences sur la gestion des dettes avec l'écriture d'un article, à paraître en juin 2020 dans un ouvrage coordonné par l'Université de Fribourg, sous la direction de Mme Caroline Henchoz, « Processus d'endettement et de surendettement. La Suisse en perspective ». Elle a également accueilli l'émission La ligne de cœur de la RTS dans ses bureaux, lors la semaine thématique sur le surendettement en janvier 2019. De plus, les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne, ainsi que des professionnels externes, ont sollicité l'Unafin à plus de 141 reprises (221 en 2018) pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

### UNITÉ INSERTION (UI)

En 2019, l'unité a suivi 410 personnes, dont 109 de 18-24 ans. Ce suivi a pris fin pour 247 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre/%)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Entrée en formation professionnelle	52/19	52/22	68/27	77/30	67/25	45/19	47/19
Prise d'emploi	20/7	30/13	32/13	17/7	17/6	29/12	29/12
Retour à l'AS avec bilan ou projet	48/17	17/7	29/11	28/11	29/11	26/11	49/20
Mesure d'insertion (MIS) ou stage en entreprise de longue durée	18/6	17/7	23/9	16/6	11/4	18/7	11/4
Mesure d'insertion sociale de transition (MIS-T) dès 2017					25/10	12/5	14/6
Transfert à l'ORP	13/5	16/7	18/7	16/6	35/13	24/10	8/3
Transfert à l'Unité commune ORP-CSR avec projet clarifié							41/17
Déménagement, service militaire, etc.	15/5	20/9	22/9	24/9	18/7	20/8	7/3
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40/14	48/20	34/13	41/16	34/13	38/16	28/11
Défaut de collaboration, absences	74/27	35/15	29/11	37/15	30/11	30/12	13/5
Total	280/100	235/100	255/100	256/100	266/100	245/100	247/100

En 2019 et à la suite de la pérennisation de l'Unité commune ORP-CSR pour Lausanne, 41 dossiers de bénéficiaires suivis par l'Unité insertion ont été transférés des unités d'action sociale généralistes vers l'Unité commune ORP-CSR. Ces suivis ont permis de clarifier un projet d'emploi. Ces transferts sont désormais intégrés dans le tableau.

## UNITÉ ACQUISITION COMPÉTENCES DE BASE (CIFEAF)

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des adultes (CIFEAF), afin de les offrir gratuitement aux Lausannois·e·s en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEAF est composée de cinq associations: Centre d'études, de formation et d'insertion par la langue (CEFIL), Le Relais – Espace femmes, Appartenances, Corref, Français en jeu – Lire et écrire. Tout comme les autres prestations sociales communales, celles de la CIFEAF sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI. En 2019, la diminution légère des heures et des places achetées s'explique essentiellement par la diminution des cours donnés désormais par des enseignant·e·s professionnel·le·s.

	2016	2017	2018	2019
Nombre de places de cours conventionnées	4'208	4'191	4'325	4'184
Nombre d'heures de cours conventionnées	141'196	145'024	151'637	146'280
<b>Financement conventionné avec institutions CIFEAF (en CHF)</b>	<b>3'554'866.89</b>	<b>3'649'250.70</b>	<b>3'773'329.45</b>	<b>3'787'135.56</b>
part Ville de Lausanne – SSL	3'129'999.92	3'145'400.18	3'152'747.61	3'153'549.81
part Etat de Vaud (DSAS, DFJC et DECS)	401'313.47	466'474.89	593'632.44	604'769.87
part Ville de Lausanne (BLI)	23'553.50	24'449.40	24'449.40	24'449.40
autres financements (écologies, fonds associations, etc.)		12'926.23	2'500.00	4'366.48
<b>Financement conventionné avec le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>20'000.00</b>
Financement exceptionnel du SAJE*				10'000.00
<b>Financement conventionné total du SSL (en CHF) **</b>	<b>3'149'999.92</b>	<b>3'165'400.18</b>	<b>3'172'747.61</b>	<b>3'173'549.81</b>
Solde subvention CIFEAF	0.08	-0.18	0.00	-0.01

\* Cofinancement de la place CIFEAF à l'institution pour l'enfance de Martigny destiné aux enfants dont les parents suivent des cours à la CIFEAF.

\*\* Ce financement inclut la subvention CIFEAF, le loyer du CEFIL (encaissé par un autre service) ainsi que des achats de prestations ponctuels financés avec le budget des casuels.

## UNITÉ MOBILITÉ

### Evolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			Transport Handicap Vaud (THV)			Total		
	Usager·ère·s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager·ère·s	Courses	Dépenses nette (CHF)	Usager·ère·s	Courses	Dépenses nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50
2017	704	24'020	394'422.20	646	9'361	347'470.65	1'350	33'381	741'892.85
2018	861	29'077	473'196.50	693	9'777	370'129.58	1'554	38'854	843'326.08
2019	1'023	33'361	550'673.40	682	10'460	384'176.75	1'705	43'821	934'850.15

Comme lors de l'exercice précédent, le nombre d'usager·ère·s de la prestation ainsi que la dépense totale ont fortement augmenté entre 2018 et 2019 (respectivement +9.7% et +10.9%). Entre 2017 et 2019, ces augmentations se montent respectivement à +26.3% et +26%. C'est à nouveau la forte croissance du nombre d'usager·ère·s transporté·e·s en taxi (+18.8% depuis 2018 et +45.3% depuis 2017) qui explique l'essentiel de cette augmentation, tandis que les valeurs de Transport Handicap Vaud (THV) ne varient que peu. Le nombre moyen de courses par usager·ère, quel que soit le transporteur, reste stable, ce qui confirme que c'est bel et bien le fort accroissement du nombre d'usager·ère·s chez les taxis qui est pour une très large part à l'origine de celui de la dépense totale.

Les trois raisons présidant à cette hausse évoquées lors de l'exercice précédent sont ici toujours à l'œuvre, à savoir:

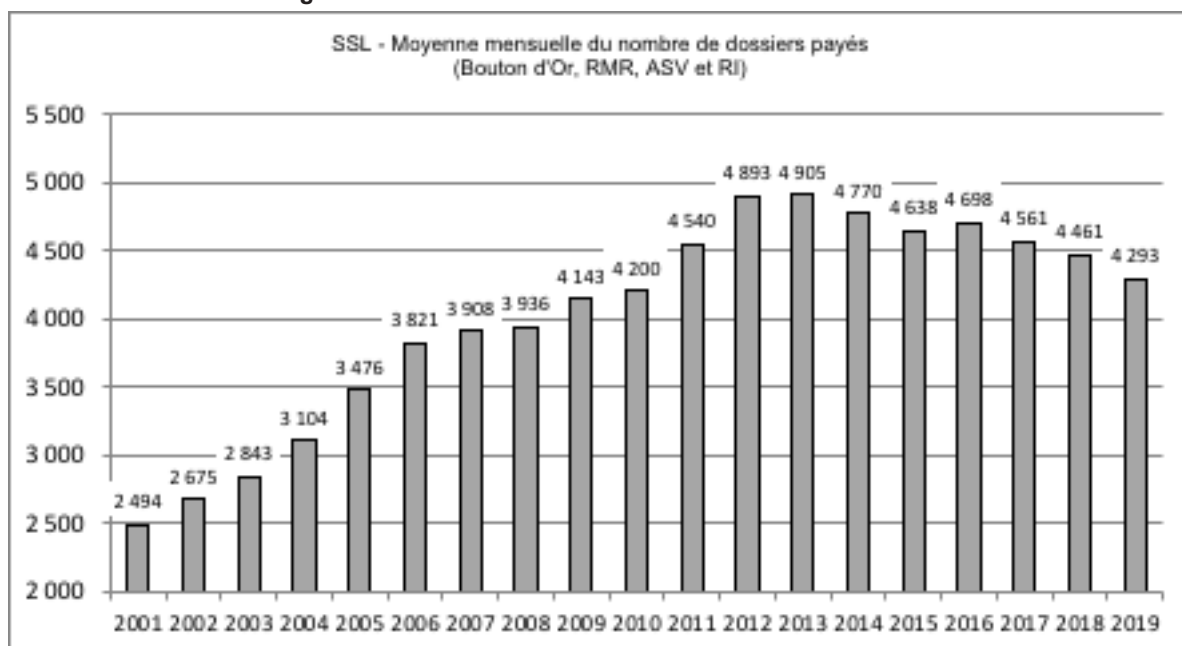
- la documentation remise aux bénéficiaires des Centres médicaux sociaux (CMS) mentionne, depuis l'automne 2017, l'existence de la prestation de transports pour personnes à mobilité réduite, ce qui a pour effet de largement faire connaître celle-ci, ce phénomène étant encore accentué par le bouche à oreille;
- l'autorité compétente dans la délivrance des accréditations d'accès à la prestation a assoupli ses critères sur intervention du SSL qui avait reçu des plaintes de la part de bénéficiaires;
- le vieillissement de la population, le cercle des bénéficiaires étant composé essentiellement de personnes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges.

## GARANTIR LE MINIMUM VITAL

### DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

#### Evolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

#### Evolution des dossiers des régimes cantonaux



La diminution du nombre de dossiers payés commencée voici plusieurs années se poursuit, et même s'accroît. De -2.2% entre 2017 et 2018, elle a passé à -3.8% entre 2018 et 2019, ce qui nous porte à -12.5% depuis 2013. Les dossiers des 18-25 ans (-11.7%) et ceux des 26-39 ans (-6.6%) représentent à eux seuls 92.4% de cette diminution. Si les dossiers de 40-49 ans accusent une diminution de 2%, représentant 9.6% de la diminution totale, le nombre de ceux des 50 ans et plus croît par contre légèrement de 0.4%, et ceux des 60 ans et plus de 10.6%. La diminution du nombre de dossiers de 18-25 ans est à mettre pour l'essentiel au compte du transfert d'une partie de ces dossiers à l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE).

74% des bénéficiaires RI du SSL sont majeur·e·s, ce qui implique qu'un quart sont mineur·e·s et à charge de leurs parents. Parmi les personnes majeures, 66% vivent seules et 44% sont dépourvues de formation professionnelle, ce dernier taux étant de 36.2% pour les bénéficiaires suisses et de 51.6% pour ceux d'origine étrangère, ce qui explique le plus haut taux d'aide sociale chez les résident·e·s d'origine étrangère.

#### Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

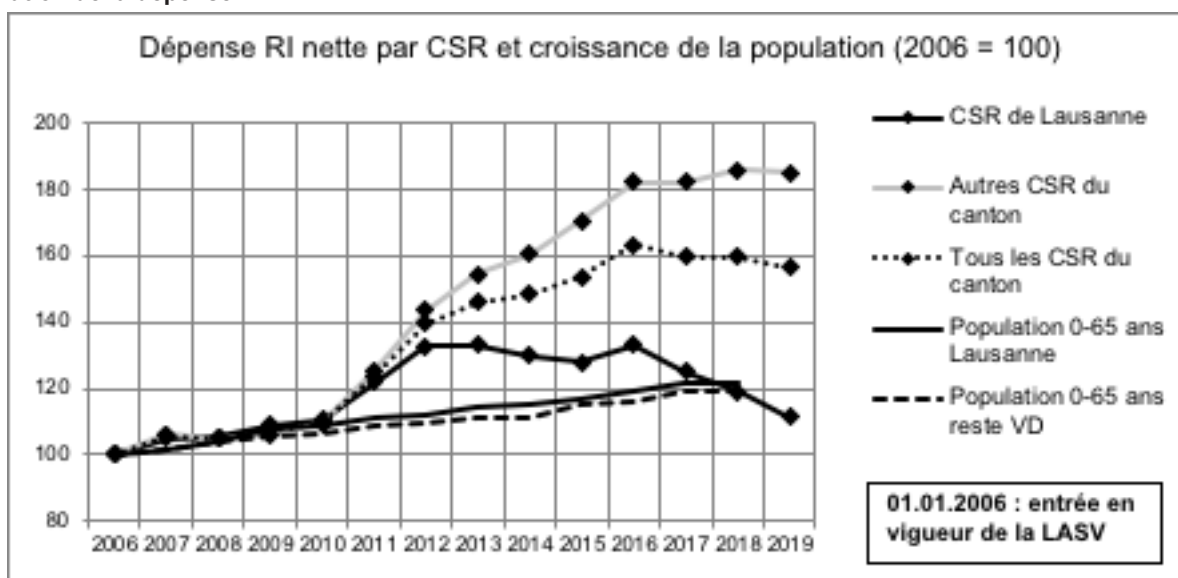
Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Encaissement (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2
2017	122'257'332.53	-1.9	18'976'359.72	+25.3	103'280'972.81	-5.6
2018	121'929'689.83	-0.3	23'144'507.43	+22.0	98'785'182.40	-4.4
2019	117'625'604.01	-3.5	24'750'044.74	+6.9	92'875'559.27	-6.0

La dépense brute totale du RI à Lausanne a chuté de 3.5% entre 2018 et 2019 (-8% depuis 2013). Concernant les dossiers des 18-25 ans, elle a diminué de 11% par rapport à 2018, ce qui représente 34.7% de la diminution totale dans cet intervalle. La dépense pour les dossiers des 35-44 ans diminue pour sa part de 5.8% et représente 46.3% de la diminu-

tion totale (dont respectivement 8.7% et 35% pour les seuls 35-39 ans). Enfin, les dossiers des 50 ans et plus voient leur dépense diminuer de 3.6%, ce qui représente 31.4% de la diminution totale, dont respectivement 5% et 4.9% pour les seuls dossiers des 60 ans et plus. Dans ce dernier cas, la diminution de la dépense associée à l'augmentation du nombre de dossiers de cette classe d'âge évoquée plus haut est à mettre en relation avec le fait qu'il s'agit essentiellement de dossiers de courte durée en avance RI sur Rente-pont.

La dépense nette diminue plus fortement que la dépense brute (-6% contre -3.5%). Ceci est dû à l'importance des encaissements, parmi lesquels les rétrocessions pour avance RI sur rente AI sont en première place avec un montant de CHF 8'411'000.- (+14.3% par rapport à 2018), suivies des rétrocessions pour avance RI sur prestations complémentaires (PC) d'un montant de CHF 5'068'000.-, soit une augmentation de 23.8% par rapport à l'année précédente. Les rétrocessions pour avance RI sur PC Familles se montent à CHF 533'000.- (+49.6%), tandis que celles pour avance sur Rente-pont, qui se montent à CHF 640'000.-, se sont accrues de 78.1%. À l'inverse, les encaissements pour avance RI sur bourse en provenance de l'OCBE se montent en 2019 à CHF 3'240'000.-, soit une diminution de 16.1%.

### Evolution de la dépense RI



De 2018 à 2019, la dépense RI nette au CSR de Lausanne diminue de 6%, tandis qu'elle ne décroît que de 0.4% dans les autres CSR du canton (dépense brute: -3.5% à Lausanne et +3.3% dans les autres CSR). A noter que la dépense nette lausannoise est quasiment redescendue à son niveau de 2010, alors que la dépense des autres CSR du canton se maintient dans des valeurs élevées. Ces variations sensiblement différentes entre Lausanne et le reste du canton s'expliquent d'une part par une situation conjoncturelle plus favorable à Lausanne que dans les régions périphériques et par la diminution du nombre de dossiers des 18-25 ans, en raison de leur transfert à l'OCBE. Plus largement, l'activation à Lausanne des bénéficiaires RI dans le cadre de mesures socioprofessionnelles, ainsi qu'au sein de l'Unité commune ORP-CSR, permet de faciliter la sortie du RI.

### ENQUÊTES ET PERCEPTIONS INDUES

#### Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Demandées	129	144	107	146	133	143	143	117
Menées	153	138	128	134	250	252	312	238
*dont enquêtes administratives					115	111	146	118

En 2019, les enquêteur-trice-s ont traité 120 enquêtes de terrain. Quant aux demandes d'enquêtes, elles ont diminué de 18%, par rapport à 2018. Cette diminution est à mettre en relation avec la baisse du nombre de dossiers RI (évoquée au chapitre consacré au Domaine 3 – revenu d'insertion). La baisse du nombre d'enquêtes menées s'explique quant à elle par l'absence pour raison de santé d'un enquêteur durant 4 mois et par la réduction de 1 ept des postes d'enquêteur-trice dès novembre 2019, en lien avec la diminution du nombre de dossiers RI.

#### Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR) en CHF	Montants restitués en CHF
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60



2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05
2017	2'187'059.11	-1'213'277.79
2018	2'380'531.17	-1'360'974.57
2019	2'111'812.97	-1'158'536.35

Les montants récupérés par le biais de retenues appliquées sur les prestations versées sont en légère baisse (CHF 500'000.- en 2019, contre CHF 527'000.- en 2018). La baisse du nombre de dossiers actifs offre effectivement moins de possibilités d'appliquer des retenues.

Les montants récupérés auprès de personnes n'étant plus au bénéfice du RI s'élèvent à CHF 658'000.- (CHF 834'000.- en 2018). Contrairement aux trois dernières années, il n'y a pas eu en 2019 de situation d'héritage ou de décision rétroactive AI ou PC permettant au CSR de récupérer des montants d'indus.

### Traitement des rétroactifs des prestations d'assurances sociales

Le travail relatif au traitement des rétroactifs a fortement augmenté depuis 2017 et est à mettre en rapport avec l'importance des rétrocessions pour avances RI sur rentes AI évoquées dans le chapitre sur l'évolution des dépenses RI. Alors que 300 demandes de compensation, avec rétroactifs, étaient traitées en moyenne entre 2012 et 2016, 417 demandes ont été traitées en 2017, 482 en 2018 et 468 en 2019, soit une hausse d'activité supérieure à 50% par rapport aux années antérieures à 2017.

### Évolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Plaintes pénales (148a CP, escroquerie, faux dans les titres)	18	53	94	25	30	56	91	84
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	216	144	173	255	167	92	-	-
Plaintes pénales à rédiger						180	184	202

Depuis l'introduction de l'article 148a du code pénal (CP) au 1er octobre 2016, les fraudes contre lesquelles le service est tenu d'engager des poursuites pénales restent très élevées.

### ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DIRECTION SCS

#### Évolution des demandes au Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

	Demandes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Reçues		298	244	267	242	272	191	196	161
Acceptées		276	228	245	228	261	174	178	145
Refusées		22	16	22	14	11	17	18	16

#### Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008 <sup>1</sup>	945'903.76	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012 <sup>2</sup>	191'230.86	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 <sup>3</sup>	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15
2017 <sup>4</sup>	34'913.15	107'936.10	460'505.20
2018 <sup>5</sup>	199'280.40	84'452.65	575'332.95
2019	236'151.33	244'909.16	566'575.12

<sup>1</sup> dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N°2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence

<sup>2</sup> dont CHF 149'000.- de succession en déshérence

<sup>3</sup> dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence, versés après l'envoi du dernier rapport

<sup>4</sup> dont CHF 13'057.65 de successions en déshérence

<sup>5</sup> dont CHF 172'239.60 de successions en déshérence

Depuis la création du Fonds, les successions en déshérences et les dons s'élèvent au total à CHF 6'612'370.15. À la même échéance, le Fonds a accordé des dons pour un total de CHF 5'925'151.70 et des prêts pour CHF 1'247'339.95, dont CHF 1'101'932.90 ont déjà été remboursés. Des pertes sur débiteurs ont été enregistrées pour un montant de 108'579.72. Le disponible en fin d'année se monte à CHF 566'575.12.

#### Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demands	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Reçues	48	42	26	14	11	19	25	15
Acceptées	41	37	25	12	11	18	25	14
Partiellement acceptées	3	3	-	-	-	-	-	1
Refusées	4	-	1	2	-	1	-	-

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 14'440.25, dont CHF 9'440.25 sous forme de dons et CHF 5'000.- sous forme de prêts.

#### Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33
2017	135'966.25	112'717.10	1'729'633.48
2018	65'342.95	192'216.95	1'602'759.48
2019	9'015.25	87'588.55	1'681'332.78

### RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

En 2019, le travail de coordination avec les autres services de la Ville, les partenaires du réseau et le Canton s'est accentué, bien qu'il ait toujours représenté une part importante des activités du dispositif. Les mesures du Corps de police contre le deal de rue, l'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé (ECS) et le programme de prescription d'héroïne, sont autant de paramètres qui ont une influence sur les dispositifs sociosanitaires, de sécurité et de propreté urbaine. Un important travail de coordination est nécessaire dans un tel contexte et le dispositif addictions a joué un rôle important en 2019 pour mettre les acteur·trice·s impliqué·e·s autour de la table et trouver des solutions pour améliorer la situation.

#### Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Distribus	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195	98'501	103'366	66'887
Passage	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626	32'218	38'166	47'596
Automates	0	0	0	8'808	34'872	18'965	14'921	15'391
Total	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693	149'684	156'453	129'874

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air en septembre 2015. Depuis novembre 2016, les boîtes ne contiennent plus qu'une seringue, ce qui explique la diminution.

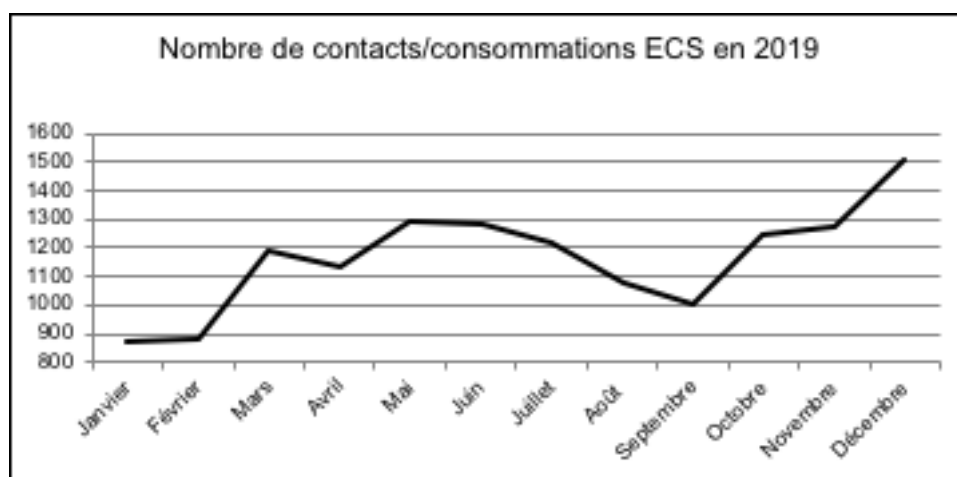
Les horaires de présence du Distribus à la Riponne ont été réduits en lien avec l'ouverture de l'Espace de consommation sécurisé, ce qui explique la diminution du nombre de seringues distribuées dans le bus.

#### Espace de consommation sécurisé (ECS)

Suite à l'adoption du préavis N°2016/41 (« *Politique communale en matière de drogues* »), le SSL a coordonné la mise en œuvre de l'ECS, incluant le mandat de la conduite du projet pilote pour une durée de trois ans qui a été confié à la Fondation ABS. L'ECS a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

	Dès 10.2018	2019
Contacts <sup>1</sup>	2'415	14'008
Contacts hommes	2'057	12'216
Contacts femmes	358	1'789
Selon types de consommation		
par injections	1'693	8'176
par inhalations	661	5'332
par sniffs	61	498

<sup>1</sup> Par contact est entendu le nombre de passages, une même personne pouvant donner lieu à plusieurs contacts.



Malgré des fluctuations importantes, le nombre de contacts (consommations) à l'ECS a progressivement augmenté pour passer de 28.1 contacts en moyenne par jour en janvier 2019 à 48.6 contacts par jour en décembre 2019.

Depuis le début de cette expérience pilote (octobre 2018), ce sont en tout 541 personnes différentes qui se sont inscrites à l'ECS. L'injection reste le mode de consommation privilégié (58.4%), devant l'inhalation (38%) et la cocaïne (59.3%) est de loin la substance la plus consommée devant l'héroïne (26.8%).

### Appui socio-éducatif

#### Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contacts	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521	20'400	17'283	17'327
Contacts hommes	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659	18'688	15'805	15'275
Contacts femmes	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859	1'712	1'478	2052
Entretiens	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049	4'031	3'075	2'749
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134	284/136	185/146	328/273
Soins médicaux	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855	2'766	2'525	2'228

#### Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016	2017	2018	2019
Contacts	13'661	12'862	15'322	13'297	11'574
Contacts hommes	12'535	11'915	14'201	12'210	10'121
Contacts femmes	1'126	1'098	1'121	1'087	1'453
Entretiens	2'891	2'181	1'849	1'586	1'042
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52	89/87	91/89	328/273
Soins médicaux	114	51	202	107	14

#### Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402	12'141	9'090	7'110
Contacts au bureau	736	643	934	949	651	972
Contacts dans les établissements	565	587	690	793	900	899

#### Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	16	16	17	28	34	28	34	40
Éveil – nombre total de personnes accueillies				190	184	192	233	264
Éveil – nombre total d'inscription aux ateliers				6'794	7'643	7'621	9'703	11'026
Sport'Ouverte – personnes accueillies dans le cadre des activités régulières (depuis 2015)	348	450	498	1'993	2'283	2'603	3'434	3'150
Sport'Ouverte – camps / nombre total de journées (séjours et sorties)	4	5	7	6/24	6/35	4/36	4/39	3/36

#### Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988	15'910	13'040	13'815
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582	678	812	649

## COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

### DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Le financement du dispositif d'hébergement d'urgence a été repris à 100% par le Canton, via la facture sociale, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le financement des hébergements est donc dorénavant assuré par le Canton, alors que la coordination et la gestion du dispositif restent entre les mains du SSL. Depuis janvier 2019, une convention entre le Canton et la Ville fixe les modalités de collaboration dans le domaine de l'hébergement d'urgence.

D'une manière générale, une part importante du temps de travail de la responsable du dispositif d'aide sociale d'urgence est dédiée à la coordination entre les partenaires actifs sur le terrain, à savoir les institutions du réseau, les services de la Ville impliqués (tels que le Corps de police et le Service de la propreté urbaine) et les entités cantonales concernées (équipe mobile d'urgences sociales, notamment).

#### Hébergement

##### Évolution des nuitées

Hébergement	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Abri PC / Hiver 2018-19 et 2019-20: Abri l'Etape	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145	10'604	9'729	10'069
Marmotte	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454	13'212	12'268	11'966
Sleep In	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529	12'710	12'784	12'419
Total	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128	36'526	34'781	34'454

En neuf ans, le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de 31%, passant ainsi de 26'287 à 34'454.

##### Évolution des personnes accueillies

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961	1'756	1'708	1'443

En 2019, 1'443 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 80% d'hommes, 14% de femmes et 6% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usager·ère·s est la nationalité roumaine, avec 28% d'usager·ère·s. Vient en deuxième position la nationalité nigériane, avec 24% d'usager·ère·s, puis 6% d'usager·ère·s suisses et 6% de français·e·s.

##### Nombre de refus enregistrés dans le dispositif

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774	12'445	8'492	4'890

Le nombre de refus représente le **cumul des refus annoncés** chaque jour dans les trois hébergements, ainsi qu'au Bureau des réservations. A noter qu'une personne peut se voir annoncer, dans la même journée, plusieurs refus, si elle s'est présentée à plusieurs endroits. Ainsi, et pour l'ensemble du dispositif, on compte, en 2019, 13 refus en moyenne par jour, contre 23 en 2018.

##### Durée de présence des usager·ère·s dans le dispositif d'hébergement d'urgence

Durée en %	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
De 1 à 3 jours	39	47	40	35	37	34	32
De 4 à 30 jours	35	31	34	37	32	33	34
De 1 à 3 mois	19	14	17	18	16	21	18
De 3 à 6 mois	3	5	5	7	9	7	9
De 6 à 9 mois	3	2	2	7	3	4	5
De 9 à 12 mois	1	1	2	1	3	1	2
Durée en nombre de jours							
Durée moyenne des présences	29	25	30	32	40	38	43

Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 9'629 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence. Deux tiers des usager·ère·s (68%) les ont fréquentés sur une durée totale de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2019.

#### Le Répit (Fondation Mère Sofia)

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Fondation Mère Sofia, le Répit a été ouvert du 14 janvier au 30 avril 2019. Offrant un lieu d'accueil de nuit, gratuit et sans inscription, aux personnes sans abri et en situation de vulnérabilité ou concernées par les addictions, le Répit a fonctionné de la même manière qu'un espace de jour et a proposé un lieu chauffé, la possibilité de se reposer sur des lits de camp ainsi que de petites collations entre 22h et 8h. Cette structure a permis de compléter le dispositif d'hébergement d'urgence hivernal lausannois. Le Répit a comptabilisé 7'369 entrées pendant ses trois mois et demi d'ouverture, composées de 97% d'hommes et 3% de femmes.

Le projet sera reconduit pour la saison d'hiver 2019-2020 pour une durée de cinq mois. Il a ouvert le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

## Accueil de jour

### Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836	30'968	26'280	24'418
Moyenne journalière	109	124	84	107	117	100	94

### Évolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de consignes à bagages occupées (au 31 décembre)	35	43	35	16	45	60
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665	1'044	1'379	1'616
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717	771	712	702
Nombre de contacts dans les permanences sociales	2'713	1'988	3'010	3'455	3'136	3'457

## Distribution de nourriture

### Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Kilos	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000	431'000	427'000	548'000

La nette augmentation entre le tonnage distribué en 2019 et en 2018 peut être expliquée par une réorganisation de la CARL et par l'action des Samedis du Partage qui a permis de récolter 45 tonnes de marchandises en 2019.

### Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Repas	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081	82'578	76'798	74'886

### Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Colis	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467	1'854	2'083	1'973

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

## SERVICE DU TRAVAIL (ST)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur·eresse d'emploi
- conseiller les demandeur·eresse·s sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

#### Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

#### Emploi Lausanne

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs·eresse·s d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

#### Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.80	11.80	11.80	10.80
Emploi Lausanne	48.55	46.30	48.85	44.30
FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Inspection du travail	7.30	6.50	7.30	7.30
Office régional de placement	104.80	66.00	104.80	61.30
Unité commune ORP-CSR	27.60	23.30	27.60	25.80
<b>Total service</b>	<b>201.55</b>	<b>155.40</b>	<b>201.85</b>	<b>151.00</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>0.3</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration ST	13	11.80	12	10.80
Emploi Lausanne	55	46.30	53	44.30
FLAT	2	1.50	2	1.50
Inspection du travail	8	6.50	9	7.30
Office régional de placement	72	66.00	66	61.30
Unité commune ORP-CSR	25	23.30	28	25.80
<b>Total service</b>	<b>175</b>	<b>155.40</b>	<b>170</b>	<b>151.00</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Administration ST	2	2
Emploi Lausanne	1	1
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	18	18
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	4	0
<b>Total service</b>	<b>22</b>	<b>18</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>18</b>



## UNITÉ SUPPORT

L'Unité support regroupe les entités Informatique et Télécoms (SSTLUit) et Administration – Comptabilité – Intendance (ACI). Elle compte également un collaborateur spécialisé dans le domaine de la documentation et de l'archivage.

L'année 2019 a vu le départ de la responsable de l'entité ACI. Cette situation a donné lieu à une réflexion menée autour de la gouvernance de cette entité et de son interaction avec les autres groupes de l'Unité support, ainsi que, plus généralement, avec les entités et groupes organisationnels de l'ensemble du ST.

A la suite de cette démarche, l'adjoint au chef de service, qui assume également la responsabilité de l'Unité support, a proposé de modifier la pyramide hiérarchique et de remplacer la personne démissionnaire par un spécialiste technique, sans responsabilité de management de personnel.

La personne engagée n'ayant pris ses fonctions qu'en novembre 2019, l'évaluation de la pertinence pratique de cette nouvelle organisation sera menée et poursuivie au courant de l'année 2020.

### Finance et gestion des locaux

L'activité du groupe ACI s'est poursuivie dans ses domaines de prédilection, à savoir la comptabilité et l'intendance.

Outre l'établissement et la gestion courante de toutes les pièces comptables du service, l'unité assure, à satisfaction des mandants du ST, son important travail d'établissement des décomptes et des budgets.

De son côté, le chef de l'Unité support, soutenu par les différent·e·s collaborateur·trice·s de l'unité, a mené à son terme le suivi de chantier, la coordination de projet et le montage financier de l'important déménagement de plusieurs unités du service dans les locaux de Sévelin 8.

Pour mémoire, cette surface de 3'000 m<sup>2</sup>, divisée en 2'600 m<sup>2</sup> de locaux administratifs et de formation et de 400 m<sup>2</sup> dédiés à un restaurant d'application, a été bâtie par la coopérative Logement idéal, sur une parcelle propriété de la Ville de Lausanne.

Cette fin de mandat a consisté en :

- l'organisation du déménagement proprement dit, ainsi que toutes les commandes de mobilier, de matériel informatique et d'installations nécessaires aux différentes unités du service, venant de quatre sites différents ;
- la remise en état des locaux libérés et toutes les démarches liées aux baux à loyer de ces surfaces ;
- l'organisation structurée de la prise en main des locaux de Sévelin 8, et leur mise en exploitation avec le programme spécifique d'Emploi Lausanne ;
- le suivi des livraisons, des montages et des mises en service de l'infrastructure des zones de stockage dédiées ou spécifiques, avec l'appui efficace du documentaliste du service ;
- le suivi du transfert, de l'adaptation du système informatique de IT4Net, programme spécifique d'Emploi Lausanne, dû à l'absence partielle du responsable dudit programme, dans les locaux de Sévelin 8. Cette tâche particulière, mais parfaitement indispensable au fonctionnement d'Emploi Lausanne, a été rendue possible grâce à l'appui du Service d'organisation et d'informatique (SOI) et à l'intervention d'un consultant extérieur ;
- le suivi des travaux complémentaires nécessaires au fonctionnement des entités domiciliées à Sévelin 8, ainsi que le suivi des nombreux réglages, corrections de défaut, adaptations de système (ventilation, fenêtres, incendie, eaux usées) dont l'existence obérait partiellement l'utilisation des locaux ;
- le suivi des travaux d'aménagement du restaurant d'application Quai 14, selon la variante proposée par l'architecte spécialisé mandaté et retenue par le ST ;
- les contacts, démarches administratives, visites et séances avec les représentant·e·s des autorités communales et cantonales, relatifs à la mise en exploitation d'un établissement ouvert au public ;
- l'ouverture dudit établissement, avec la mise en place d'outils de suivi et de gestion permettant notamment d'atteindre les buts financiers poursuivis ;
- le déménagement du programme d'emploi temporaire DiversCités de ses locaux de Meunière 10, sis sur la commune de Prilly, vers une surface louée dans le lot B du complexe de Sévelin – bâtiment Le Square construit par la Fondation Maisons pour étudiants Lausanne, au n°16 ;
- le déménagement de la cellule audiovisuelle du programme d'emploi temporaire 5D Multimédia, de ses locaux de Beau-lieu 20 vers les locaux de Sévelin 8.

Ainsi donc, à fin 2019, le projet de regroupement de la direction du service et de quasiment tous les programmes d'emploi temporaires d'Emploi Lausanne, dans le quartier de Sévelin, est terminé.

De plus, l'Unité support a initié, en collaboration avec le SOI, le Service achat et logistique Ville (SALV) et le Service des finances (SFIN), le travail d'identification et de paramétrage d'un logiciel d'inventaires. Ce projet devrait être terminé dans le premier semestre 2020. A noter que le ST est considéré, dans ce projet, comme service-pilote pour la Ville de Lausanne dans son entier.

### Informatique

Pour l'Unité Informatique et Télécoms (SSTLUit), 2019 fut une année stable en termes de personnel, puisqu'une seule personne démissionnaire a pu être remplacée dans des délais normaux.

Sous l'angle du support informatique, l'unité continue à fournir ses services dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux.

Au titre des travaux particuliers, on notera :

- les travaux de tests, d'identification de problèmes et de paramétrages des postes de travail de l'ORP liés à l'introduction de WINDOWS 10. Ces travaux ont été extrêmement chronophages du fait des spécificités de la configuration de ces postes dans les concepts de sécurité communaux et cantonaux réunis. A ce jour, la migration pour Emploi Lausanne n'est pas terminée et continue donc d'avoir des effets relativement importants sur le travail des collaborateur·trice·s, notamment en termes de portabilité qui a pris une part beaucoup plus importante depuis le déménagement à Sévelin 8 ;
- le travail d'identification et de paramétrage d'un logiciel d'inventaires, en collaboration avec la direction du service, le SOI, le SALV et le SFIN.

### Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, au bénéfice de toutes les unités métier ou transversales du service. En 2019, cette activité spécialisée a permis la poursuite de la mise en exploitation du logiciel de modélisation de l'organisation et de gestion documentaire Optimiso. En étroite collaboration avec un nombre important de collaborateur·trice·s du ST, le documentaliste-archiviste a complété la structuration et l'écriture des processus, procédures et autres documents, dans le respect de la cartographie établie pour notre service et ses différentes unités.

A fin 2019, le logiciel Optimiso constitue l'outil de référence pour l'Unité Emploi Lausanne et est un facteur de réussite des certifications spécifiques exigées par l'activité particulière de cette unité. Son suivi et son évolution resteront des tâches importantes, dans les années à venir, dévolues au titulaire de la fonction de documentaliste-archiviste.

De plus, le collaborateur a assuré une tâche particulière dans le cadre du déménagement vers Sévelin 8. Il a identifié et analysé les besoins des unités, entités et groupes en termes d'infrastructure et de surface de stockage. Il a ensuite assuré les démarches avec les différents fournisseurs possibles, ainsi que le suivi de leurs offres. Enfin, il a porté la responsabilité du contrôle du montage et de la livraison de ce matériel, dans le respect des délais et des prescriptions de sécurité.

### OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORP)

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur·eresse d'emploi toute personne inscrite à un Office régional de placement ;
- est un chômeur·euse tout demandeur·eresse d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi ;
- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeur·euse·s par rapport à la population active, selon le recensement fédéral de 2010.

### Données significatives en 2019

Le nombre de demandeur·eresse·s d'emploi a varié en 2019, passant de 6'419 en janvier pour baisser à 5'683 à la fin juin, puis remonter durant le second semestre pour s'établir à 6'308 à la fin décembre 2019. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi lausannois·e·s s'établit en 2019 à 6'027, ce qui représente une baisse de 1.6% par rapport à la moyenne annuelle de 2018, établie à 6'122.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit sur une moyenne annuelle à 4.8%, soit en baisse de -0.5 points de pourcent par rapport à l'exercice précédent. Le taux moyen de demandeur·eresse·s d'emploi en 2019 s'élevait pour sa part à 8.0% contre 8.1% en 2018, soit une baisse de -0.1 point de pourcent.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi par genre

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 (en %)
Hommes	3'580	3'499	3'556	3'727	3'569	3'290	3'180	-3.3
Femmes	2'820	2'747	2'835	2'979	2'910	2'831	2'847	0.6
Total	6'400	6'246	6'391	6'706	6'478	6'122	6'027	-1.6

**Demandeur·eresse·s d'emploi** : en 2019, en moyenne, 746 annulations de dossiers par mois, contre 751 en 2018, soit une variation de -0.67%.

Parmi les 746 annulations moyennes par mois, 405 sont en raison de retour à l'emploi, soit une variation de +0.2% par rapport à 2018.

**Chômeur·euse·s** : en 2019, en moyenne 480 annulations de dossiers par mois, contre 510 en 2018, soit une variation de -5.9%.

Parmi les 480 annulations de dossiers par mois, 268 sont en raison de retour à l'emploi, soit une variation de -1.8% par rapport à 2018.

Le nombre de demandeur·eresse·s d'emploi inscrit·e·s à l'ORPL depuis une longue période enregistre une baisse, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi selon les jours d'inscription

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 (en %)
100 j et moins	1'845	1'890	1'980	2'026	1'956	1'972	1'995	1.2
101 à 200 jours	1'254	1'174	1'246	1'333	1'276	1'184	1'234	4.2
201 à 300 jours	857	817	848	914	865	792	796	0.5
301 à 400 jours	635	599	619	662	633	566	563	-0.5
401 à 500 jours	439	448	430	456	459	393	377	-4.1
501 à 600 jours	315	335	315	340	343	309	264	-14.6
601 à 700 jours	223	238	221	235	226	216	174	-19.4
701 à 800 jours	151	146	147	155	149	139	117	-15.8
801 à 900 jours	98	89	98	94	100	86	75	-12.8
901 à 1000 jours	70	66	72	73	72	63	59	-6.3
1001 jours et plus	513	445	416	418	399	402	372	-7.5
<b>Total</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>6'027</b>	<b>-1.6</b>

Pour cette période, ce sont les tranches d'âges des 21 à 25 ans et des 51 à 55 ans qui ont enregistré les plus fortes baisses avec respectivement -8.2% et -7.6%.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi par tranches d'âges

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 (en %)
moins de 21 ans	197	176	180	172	152	132	134	1.5
21 à 25 ans	575	544	531	548	503	453	416	-8.2
26 à 30 ans	1'033	993	1'024	1'095	1'065	1'003	971	-3.2
31 à 35 ans	1'130	1'083	1'105	1'159	1'141	1'051	1'067	1.5
36 à 40 ans	889	919	957	975	936	892	907	1.7
41 à 45 ans	784	764	772	849	811	774	761	-1.7
46 à 50 ans	664	662	680	711	673	671	657	-2.1
51 à 55 ans	561	540	544	577	598	582	538	-7.6
56 à 60 ans	405	405	438	456	446	414	416	0.5
61 à 65 ans	163	160	161	164	153	151	161	6.6
<b>Total</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>6'027</b>	<b>-1.6</b>

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les sept dernières années, en fonction de l'origine des demandeur·eresse·s d'emploi.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi par origine

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 (en %)
Suisse	2'835	2'693	2'757	2'893	2'878	2'742	2'724	-0.7
UE27/AELE	1'848	1'932	2'039	2'131	2'073	1'956	1'854	-5.2
Afrique	669	611	587	621	536	518	555	7.1
Reste Europe	405	358	359	391	352	326	391	19.9
Asie	335	334	333	342	316	285	223	-21.8
Amériques	308	317	314	328	324	295	276	-6.4
Autres/n.c.	2	2	3	1	2	1	4	
<b>Total</b>	<b>6'400</b>	<b>6'246</b>	<b>6'391</b>	<b>6'706</b>	<b>6'478</b>	<b>6'122</b>	<b>6'027</b>	<b>-1.6</b>

Dans un contexte de légère baisse du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi, seuls les personnes enregistrées comme recherchant une profession d'ingénieur·e diminuent significativement.

### Moyenne mensuelle du nombre de demandeur·eresse·s d'emploi par professions recherchées

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Variation 2018-2019 (en %)
Professions commerciales et administratives	649	643	673	668	641	648	1.1
Professions de la restauration et de l'hôtellerie	686	722	776	752	699	646	-7.6
Professions de l'achat et de la vente	589	583	607	591	564	558	-1.1
Professions du nettoyage et de l'entretien	380	381	399	381	367	385	4.9

Entrepreneur·e·s, directeur·trice·s et fonctionnaires supérieur·e·s	195	212	217	199	242	265	9.5
Autres professions du façonnage et de la manufacture	270	248	261	246	231	231	0.0
Professions de l'aménagement et du parachèvement	308	319	340	301	238	229	-3.8
Auxiliaires soignant·e·s	182	186	198	202	196	195	-0.5
Professions de la publicité et du marketing	149	160	174	177	156	180	15.4
Professions de l'assistance sociale et de l'éducation	117	122	139	142	155	163	5.2
Professions de l'informatique	146	159	157	168	147	158	7.5
Ingénieur·e·s	166	183	203	185	169	138	-18.3
Autres	2'410	2'474	2'568	2'463	2'319	2'234	-3.7
Total	6'247	6'392	6'712	6'475	6'124	6'030	-1.6

L'une des caractéristiques du dispositif est de conserver sa plasticité, afin de permettre à l'office de s'adapter en continu à l'évolution de son environnement. Ainsi, si les années se suivent, elles ne sont jamais identiques. L'année 2019 fût, elle aussi, unique à bien des égards.

Sous le prisme de l'évolution du taux chômage, elle a été une année exceptionnelle. Sa baisse pendant toute cette période s'est poursuivie à un rythme soutenu et a atteint un niveau moyen annuel qui n'avait plus été observé depuis 2008. Cette réduction réjouissante du nombre de personnes en recherche d'emploi ne doit pas occulter qu'il s'agit d'une moyenne annuelle. Ainsi ce pourcentage ne renseigne pas sur le niveau des flux des demandeur·eresse·s d'emploi s'adressant à l'office, car celui-ci reste stable, et c'est ce dernier qui est déterminant pour évaluer le volume de travail accompli.

L'autre phénomène corollaire à une situation de baisse du taux de chômage est l'évolution de la typologie des demandeur·eresse·s d'emploi qui sont pris en charge par le dispositif. Quand le taux est bas, une plus grande proportion présentant un profil éloigné du marché du travail ordinaire est recensée. L'accompagnement nécessaire pour aboutir à leur réinsertion professionnelle est alors souvent plus conséquent et plus complexe.

Au premier semestre de cette année, l'office a notamment été mobilisé pour absorber différentes opérations initiées à la fin de l'exercice précédent. Ainsi les transferts des bénéficiaires au sein de l'Unité commune, ceux-ci n'étant pas répartis de manière homogène au sein du dispositif, ont engendré passablement de transferts de dossiers entre les conseiller·ère·s en personnel et entre les secteurs également. L'évolution des périmètres des professions accueillies par chacun des quatre secteurs spécialisés a également nécessité des capacités soutenues d'adaptation des collaborateur·trice·s.

Dans cette même période, l'Unité commune a continué d'absorber les bénéficiaires du RI, précédemment suivis à l'ORP. C'est à la fin mai que l'ensemble des dossiers a été repris. Depuis son ouverture en octobre 2018, c'est plus de 1'100 dossiers qui auront donc été transférés. Il en a été de même jusqu'à la fin de l'été 2019, avec la reprise des dossiers du SSL, évalués comme éligibles à l'Unité commune, et qui n'étaient pas suivis à l'ORP auparavant. Ceci a amené l'Unité commune à approcher, dans le dernier trimestre 2019, sa pleine capacité de prise en charge maximale (1'600 dossiers), avec un total de 1'550 dossiers suivis au 16 décembre 2019.

Pour cette première année de fonctionnement, l'Unité commune peut se prévaloir d'un bilan très encourageant. En effet, 50% des sorties du dispositif sont en lien avec une prise d'emploi. Un résultat qui démontre un investissement marqué des collaborateur·trice·s dans l'accompagnement des bénéficiaires du RI, la pertinence des stratégies d'insertion socioprofessionnelles élaborées et un contexte économique favorable. En ce qui concerne l'ORP, il est également réjouissant de constater qu'en dépit d'effectifs très serrés, le dispositif de l'ORP de Lausanne a été en mesure de délivrer une nouvelle fois, selon les indicateurs du SECO, les meilleures performances du canton.

### Service employeur et article 121a de la Constitution fédérale

L'année 2019 était la première année complète depuis la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer certains postes vacants à l'ORP. Cette obligation d'annoncer concernait toutes les catégories de professions avec un taux de chômage supérieur à 8%. La définition et la mise en œuvre des procédures administratives entre demandeur·eresse·s d'emploi, employeurs, agences de placement et l'ORP, se sont déroulées avec succès. Les postes proposés par les employeurs ont rapidement été traités et, dans la majorité des cas, l'ORP a pu soumettre, au minimum, une proposition de dossier.

Concernant la deuxième phase de la mise en œuvre de l'obligation d'annoncer, l'office a dû se préparer en 2019 à deux changements majeurs : le premier, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le taux de chômage des professions concernées par l'obligation d'annoncer est passé de 8 à 5%. Le second, la refonte par le SECO des catégories professionnelles. Cette redéfinition a établi une nouvelle nomenclature des métiers intégrant les nouveaux domaines (le domaine digital notamment). Cette démarche a également permis de différencier les professions impactées en fonction du niveau de formation dans les branches professionnelles concernées. A titre d'exemple, le taux de chômage élevé pour les aides de cuisine versus les cuisinier·ère·s pour lequel celui-ci est bas.

Ainsi et contrairement à ce qui était attendu, compte tenu des catégories professionnelles concernées par l'obligation d'annoncer au 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec le nouveau seuil abaissé à 5%, force est de constater qu'avec la nouvelle nomenclature des métiers couplée à la baisse du chômage en 2019, il n'a pas été relevé d'incidence significative, le volume des postes annoncés étant resté stable.

### Digital first – priorité au numérique

Le principe de priorité au numérique est l'orientation donnée par le SECO. Ce courant incontournable impacte l'ensemble des activités de l'office, que ce soit dans le domaine administratif ou dans l'accompagnement. Pour cet exercice, on relè-

vera l'achèvement de plusieurs projets. Sur le volet administratif, l'un des développements, attendus et délivrés par la Ville de Lausanne avec succès, fût notre le nouvel agenda ORP-CSR baptisé Repères. Celui-ci permet de planifier, réguler, équilibrer, contrôler, en tenant compte de la charge de travail et des taux d'activité des collaborateur·trice·s. La mise en œuvre d'un système de *ticketing* à la réception de l'ORP ainsi qu'à l'Unité commune a également été achevée. Ce dispositif permet de gérer efficacement les files d'attente et d'améliorer le service aux usager·ère·s. Sur le volet métier, l'office vit une transition dans laquelle les demandeur·eresse·s d'emploi rentreront de plus en plus fréquemment en contact avec les employeurs potentiels sur internet et en particulier au travers de la plateforme travail.swiss sur laquelle les compétences, recensées par les conseiller·ère·s en personnel, permettront aux employeurs d'identifier la personnel recherchée sans intervention direct d'un·e conseiller·ère.

2020 verra les évolutions digitales se poursuivre à un rythme élevé, les demandeur·eresse·s d'emploi accéderont de plus en plus fréquemment au marché de l'emploi avec internet, les preuves de recherches d'emploi ou les inscriptions seront progressivement dématérialisées. Conscient que ces évolutions ne sont pas à la portée de tout le monde, des solutions alternatives seront toujours proposées. Les évolutions du paradigme de placement de sont profondes. Elles nécessitent de renouveler le sens de l'accompagnement et d'identifier des éléments de motivation propres à se substituer aux remerciements qui sont, dans le modèle actuel, le plus souvent adressés directement aux conseiller·ère·s en personnel par les entreprises et les demandeur·eresse·s d'emploi.

### FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (F.L.A.T.)

Après 15 ans passés dans les locaux situés à la place de la Riponne, le secrétariat de la Fondation a dû déménager à l'avenue de Sévelin. Cette délocalisation s'est faite rapidement, de façon à garder l'activité de la Fondation en exercice. Les membres de la Fondation ont donc pu se réunir, comme d'ordinaire, afin de traiter des questionnements inhérents au fonctionnement de la Fondation, mais également des demandes des bénéficiaires.

Les membres ont chaleureusement accueilli au sein du Conseil Mme Dominique Fovanna, succédant ainsi à M. Maurizio Colella du Syndicat Unia. Ils ont été par la suite particulièrement sollicités concernant le placement du capital de la Fondation. En effet, originellement placée auprès de la Commune de Lausanne depuis sa création en 1978, il a été demandé par le SFIN, que la fortune de la Fondation trouve refuge ailleurs. Afin d'éviter à une fondation à but non lucratif de perdre une précieuse somme en intérêts négatifs ou en placements risqués, un grand travail de recherche de solutions a été entrepris par le secrétariat. Une décision a finalement été trouvée en fin d'année et des démarches fastidieuses liées à l'ouverture de deux comptes bancaires ont été initiées, ainsi qu'une modification des statuts en conséquence.

Quant aux demandes des bénéficiaires, une diminution des dépôts de dossier est à constater, en comparaison de l'année dernière. Toutefois, le nombre de projets professionnels soutenus reste plus ou moins équivalent aux années précédentes, puisque plus de 60% des demandes ont abouti. Le montant des aides allouées reste également stable par rapport à 2018, avec une légère augmentation des aides sous forme de dons. En conclusion, bien que les dépôts de dossier aient baissé en 2019, le nombre de personnes aidées, ainsi que le montant des aides octroyées demeurent dans la moyenne des années précédentes.

	2018	2019*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la F.L.A.T. (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	184	174
Nombre de demandes déposées	76	43
Nombre de projets soutenus	31	26
Montant alloué sous forme de dons	CHF 18'882.50	CHF 27'108.50
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 96'621.40	CHF 90'306.50
Nombre de projets refusés	42	17
Nombre de projets en suspens	3	0

\*Sous réserve de modifications de l'organe de révision

Le capital de la F.L.A.T. s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts censés être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Pour rappel, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre Rapport d'activité qui contient davantage d'informations.

### EMPLOI LAUSANNE

En décembre 2019, Emploi Lausanne a intégré la dernière entité dont l'emménagement était prévu dans le complexe de Sévelin 8-16. Ceci terminait une année intense de réorganisation de locaux et d'intégration des entités. Au fil des mois, la direction d'Emploi Lausanne, le nouveau secteur administratif, les secteurs Syni et soutien et prestation spécialisées (SPS), les programmes IT4Net, 5D Multimédia, DiversCités, Au Goût du Jour, les salles de formation ont investi ces nouveaux locaux. Au Goût du Jour a alors changé de nom et d'ampleur, en devenant Quai 14, restaurant d'application ouvert sur et pour le quartier.

La modernité des locaux et des équipements professionnels, conçus pour exercer les pratiques dans des conditions d'entreprise, ont démontré aux mandants et aux prescripteurs la capacité d'Emploi Lausanne à ancrer l'insertion professionnelle dans le futur. Les visiteur·euse·s apprécient unanimement ce nouvel environnement.

Pour les collaborateur·trice·s, ce regroupement signifie de nombreux changements, positifs pour la facilité des échanges de travail, la qualité des équipements, la connaissance réciproque. Le vivre ensemble professionnel demande à chacun·e une forte capacité d'adaptation, avec des bureaux partagés à la place de bureaux individuels, des changements d'habi-



tudes, de fonctionnements, de visibilité. L'année 2019 a été marquée par des mouvements dans le personnel, avec de nombreux départs et arrivées, une dizaine de nouveaux-elles venu-e-s.

Les déménagements de 2019 ont eu un impact fort sur le système du management de qualité (SMQ), avec des mises à jour documentaires. Le logo d'Emploi Lausanne a été changé et modernisé, dans le respect de la charte graphique de la Ville. Une nouvelle ligne graphique se développe depuis.

Si l'énergie d'Emploi Lausanne s'est concentrée sur ce regroupement, d'autres projets ou réalisations ont marqué l'année : l'intégration de ReStart dans IT4Net, la création d'un secteur vente à l'emporter à Quai 14, l'implantation d'une réception gérée en partie par des participant-e-s à Sévelin 8, la valorisation des productions de biens et de services par des facturations, comme le mandat du Service des parcs et domaines à DiversCités, pour l'entretien vert de Sévelin. Une décision difficile a dû être prise : la fermeture, à la fin 2019, de l'atelier de nettoyage des textiles, qui ne répondait plus aux besoins des mandants.

Question réalisation des prestations d'insertion, l'année 2019 est en demi-teinte : baisse des prestations en nombre de mesures-année, 1'289, soit 6% de mesures en moins, et baisse des jours d'occupation, avec de nombreuses interruptions. Cette baisse est très inégale selon les secteurs ou programmes : les modernisations 2019 ont atténué, voire parfois inversé, cette tendance.

La baisse du taux de chômage a nettement contribué à cette diminution. Le Service de l'emploi (SDE) a d'ailleurs baissé de 5% la commande 2020 pour tous les organisateurs de mesures du marché du travail. A cela s'est ajoutée la perte d'une mesure pour l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud. Cependant, au vu des nouveautés 2019 à Emploi Lausanne, la Direction générale de la cohésion sociale (DIRIS) a maintenu les conventions pour 2020, avec en plus un pilote, la mesure Travailler! Le recrutement d'une spécialiste du placement direct et de la gestion de réseaux d'entreprises a été très apprécié de la DIRIS. Le SECO a renouvelé à la fois sa confiance et sa commande pour 2020.

### Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure\*

Régime	Type de mesure	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	178	181	202	169	158	177	168
	PET SDE	714	733	721	679	674	601	590
	Formation Coopération internationale Syni*				153	159	165	163
	Labmultimédia**				41	42	42	44
	Transition emploi							8
<b>Total</b>		<b>892</b>	<b>914</b>	<b>923</b>	<b>1'042</b>	<b>1'033</b>	<b>985</b>	<b>973</b>
RI Vaudois professionnel	PI SDE (PPS et PIA)	224	189	157	147	182	175	156
	Transition emploi	13	14	9	4	4	7	
	Labmultimédia**				6	6	1	3
	PI Formation Coopération internationale Syni*				11	5	4	2
	PI VD Syni				16	17	18	23
<b>Total</b>		<b>237</b>	<b>203</b>	<b>166</b>	<b>184</b>	<b>214</b>	<b>205</b>	<b>184</b>
RI Vaudois social	MIS DiversCités	35	41	39	39	41	51	46
	MIS Mesure emploi (fin à fin juin 2017)	58	59	55	32	12	0	
	MIS individualisée***				23	11	6	5
	MIS stages Mode d'emploi (fini depuis fin 2015)	24	5	17			0	
	Mesure TRI (Travailler ici) pour les migrants SPAS CSIR					6	18	21
<b>Total</b>		<b>117</b>	<b>105</b>	<b>111</b>	<b>94</b>	<b>70</b>	<b>75</b>	<b>72</b>
RI genevois	PETF Syni Lausanne		4	6	4	10	10	9
	Formation Coopération internationale Syni****				7	11	6	14
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>23</b>
AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	17	13	9	40	67	82	32
<b>Total</b>		<b>17</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>40</b>	<b>67</b>	<b>82</b>	<b>32</b>
Demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants				3	0		1
	Mesure Laboro pour Insertion Vaud					2	5	3
<b>Total</b>					<b>3</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Autres						1	1	1
<b>Total</b>						<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Total</b>		<b>1'263</b>	<b>1'239</b>	<b>1'215</b>	<b>1'374</b>	<b>1'408</b>	<b>1'369</b>	<b>1'289</b>

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées à ETSL, selon la nomenclature détaillée, adoptée en 2016.

\* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

\*\* Inclusive dans d'autres groupes avant 2016

\*\*\* Mesure créée en 2016

\*\*\*\* Non différenciée en 2016



## Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total	Variation 2013-2019 (2013 = 100)
Administration communale	145	140	94	84	86	76	67	692	46.2
Institution d'accueil	107	85	95	89	96	91	77	640	72
5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	96	117	100	101	114	119	121	768	126.0
Ateliers 36	157	157	147	147	160	136	121	1'025	77.1
Quai 14****	75	64	61	61	65	56	97	479	129.3
Secteur administratif*****	83	86	97	83	57	45	35	486	42.2
DiversCités	35	41	39	39	41	51	47	293	134.3
Esquisse	55	50	48	47	53	40	44	337	80.0
ETSL Direction	1								
GRAAP	32	48	41	53	60	59	67	360	209.4
Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012									
IT4Net	19	17	19	16	20	20	18	129	94.7
ReStart	23	28	26	33	36	26	22	194	95.7
SIC	134	124	106	118	104	95	80	761	59.7
Solidarité Jouets	115	97	112	91	87	92	89	683	77.4
<b>Total programme spécifique</b>	<b>825</b>	<b>829</b>	<b>796</b>	<b>789</b>	<b>797</b>	<b>739</b>	<b>741</b>	<b>5'516</b>	<b>89.8</b>
Soutien et prestations spécialisées, coaching avec places variables*				51	69	83	25	228	
Syni Formation Coopération internationale **				160	175	172	179	686	
Syni 21								0	
Syni Lausanne ***	186	185	230	201	185	208	200	1'395	107.5
<b>Total</b>	<b>1'263</b>	<b>1'239</b>	<b>1'215</b>	<b>1'374</b>	<b>1'408</b>	<b>1'369</b>	<b>1'289</b>	<b>9'157</b>	<b>102.1</b>

\* Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

\*\* Prise en compte de la mesure de formation dans la Coopération internationale qui n'entrait pas précédemment dans ces statistiques

\*\*\* Mesures Syni en Institution d'accueil

\*\*\*\* 2000-2010 : Cafétéria 36 ; 2010-2018, Au Goût du Jour ; dès avril 2019, nouveau nom du restaurant Quai 14

\*\*\*\*\* Le programme CAPTA a été fermé fin 2018. Les postes d'insertion ont été transférés dans le nouveau Secteur administratif d'Emploi Lausanne

Les caractéristiques des participant·e·s d'Emploi Lausanne restent stables, avec peu de variations au niveau du genre (hommes: 54%, femmes: 46%) et de l'âge (6% de moins de 25 ans et 11% de plus de 55 ans). Une tendance s'affirme depuis quelques années: la lente augmentation du taux des Suisse·esse·s, de 40.7% en 2016 à 46.4% en 2019. Les statuts restent assez stables, 75% loi sur l'assurance chômage (LACI), 22% loi sur l'emploi (LEmp), loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) ou loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI), 3% autres, AI y compris.

Le dernier audit de suivi des normes AOMAS et EduQua a été passé et réussi le 30 octobre 2019, sans aucune non-conformité majeure, ni mineure, et suivi de très peu de recommandations. La norme AOMAS devient la norme IN-Qualis, pour laquelle Emploi Lausanne devra chercher un nouvel organisme de certification pour la re-certification 2020. La documentation est transférée de l'Intranet à Optimiso, à mesure des mises à jour et des contrôles de pertinence. Optimiso est maintenant régulièrement utilisé par tous les collaborateur·trice·s, formé·e·s sur l'outil. Enfin, la satisfaction de la qualité à Emploi Lausanne reste excellente, avec une satisfaction globale des participant·e·s et prescripteurs se situant au-dessus de 90% d'avis positifs.

En 2020, Emploi Lausanne continuera sa mue opérationnelle et organisationnelle, pour des prestations modernisées, efficaces et ancrées dans les besoins futurs de l'emploi.

## INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

### Entreprise industrielles

Conformément aux prescriptions, l'ITL a procédé au recensement des entreprises industrielles établies sur le territoire communal. Dans ce cadre, elle a rendu neuf décisions d'assujettissement ainsi que quatre décisions d'abrogation d'assujettissement. Ces quatre abrogations ont été rendues, car les entreprises concernées comptaient désormais moins de six travailleur·euse·s occupé·e·s à des activités industrielles.

### Contrôle travail de nuit

Afin de vérifier le respect des dispositions concernant le travail de nuit (entre 23h et 6h), l'ITL a procédé à des contrôles, de nuit, dans douze commerces. Des infractions ont été constatées à cinq reprises. Des contrôles ont également été réalisés durant deux manifestations sportives lors desquelles aucune infraction n'a été constatée ; toutes les entreprises présentes (restauration, sponsoring, sécurité, etc.) disposaient soit d'un permis dérogeant à l'interdiction du travail de nuit soit d'une dérogation par voie d'ordonnance (OLT2).

### Campagne – produits dangereux dans les salons de coiffure

La campagne de prévention et sensibilisation à l'utilisation des produits dangereux dans les salons de coiffure a été clôturée. Au total plus de 70 salons ont été contrôlés. Des manquements dans la mise à disposition ou l'utilisation des équipements de protection ont été constatés dans une majorité des cas. De manière générale, les travailleur·euse·s sont peu formé·e·s aux risques potentiels induits par l'utilisation de produits chimiques. Les dispositions spécifiques visant à la protection de la maternité ne sont pas mises en place.

La campagne de prévention 2020 de l'ITL portera sur le travail de nuit dans les restaurants, bars et discothèques, tous concernés par les dispositions prévues par l'article 23 OLT2.

### Nouveaux secteurs d'activité

Durant l'année 2019, l'ITL a porté une attention particulière aux nouveaux secteurs ou activités occupant des travailleur·euse·s. Elle a notamment procédé à une veille légale, de comparaison et suivi des pratiques d'autres inspections dans les domaines de la livraison de repas et des espaces de bureau partagés. Ces travaux continueront sur l'année 2020. Elle a également mené une campagne de contrôle dans les salles dédiées aux jeux d'évasion. Sur les cinq sociétés recensées et contrôlées, plusieurs carences en matière de sécurité ont été relevées et aucune d'entre elles ne respectait la loi sur le travail.

### Données chiffrées

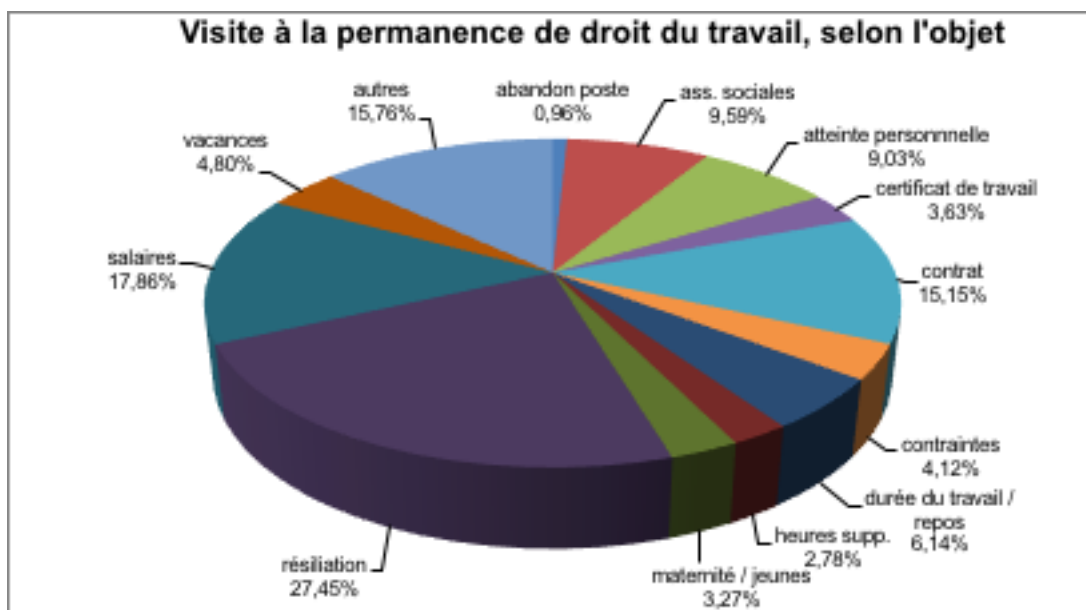
L'inspection du travail a procédé à 355 contrôles d'entreprises dont 40% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés) ; 44 contrôles ont été déclenchés à la suite de dénonciations formelles de la part de travailleur·euse·s.

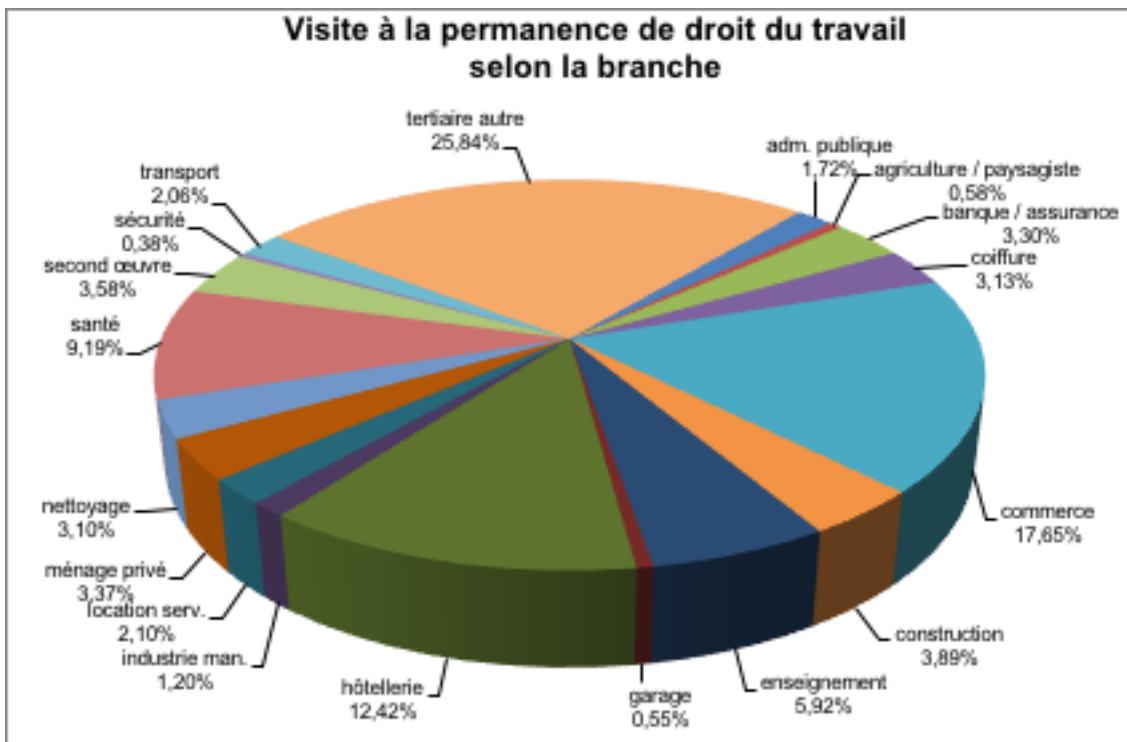
Lors des contrôles, 21% des entreprises présentaient des défauts mineurs et 38% des défauts importants. L'ITL a rendu six décisions envers des entreprises en infractions envers la loi fédérale sur le travail (LTr) ou la loi fédérale sur l'assurance-accidents et a transmis deux dénonciations pénales au Ministère public.

Le Service de permanence de l'ITL a reçu 2'910 sollicitations, parmi lesquelles 1'397 usager·ère·s se sont présenté·e·s directement dans les locaux de l'ITL. Plus de 90% des demandes émanent de travailleur·euse·s et près d'un tiers des sollicitations concernent le secteur des commerces et de la restauration. La fin des rapports de travail (licenciement, démission) est la thématique la plus abordée (plus d'un quart des cas).

Un total de 275 demandes de permis de travail de nuit ou du dimanche a été reçu. Dans la majorité des cas, l'ITL a dû requérir des renseignements supplémentaires, afin de vérifier l'indispensabilité du travail de nuit. Parmi ces demandes, trois ont été refusées par la remise d'une décision. En définitive, 272 permis dérogatoires ont été délivrés (CHF 13'320.- d'émoluments).

Le nombre de plans soumis à l'ITL pour examen est en hausse avec un total de 50 préavis remis (CHF 9'940.- d'émoluments). Ces examens permettent de vérifier la conformité des locaux avec les dispositions prévues par la LTr et l'ordonnance sur la prévention des accidents.





## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales (SAS) accomplit des tâches d'une agence d'assurances sociales pour le compte de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey, à savoir notamment :

- le contrôle de l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- le contrôle de l'affiliation des sociétés sur la base des publications dans la Feuille officielle suisse de commerce (FOSC)
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG des étudiant·e·s pour tout le canton de Vaud
- le paiement des allocations en cas de service militaire, service civil ou de protection civile (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont
- la fourniture des renseignements sur les différents domaines d'assurance sociale qui ne sont pas placés sous la responsabilité du service

Dans le domaine de l'assurance-maladie, le SAS contrôle que l'ensemble des Lausannois·e·s soient couvert·e·s par l'assurance de base et enregistre les demandes de subsides aux primes. Depuis 2018, le service dispose d'une antenne de l'Office vaudois de l'assurance maladie dévolue aux Lausannois·e·s.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	3.80	3.30	4.30	4.10
Assujettissement AVS	9.60	9.60	8.40	8.10
AMAL	12.40	11.70	13.60	13.60
PFM	8.00	7.80	8.80	7.80
Prest.compl.famil.& Rentes	16.10	15.30	19.80	16.60
Prestations AVS / AI	9.10	8.10	8.60	7.60
RFM et AIL	11.00	9.70	8.20	7.20
<b>Total service</b>	<b>70.00</b>	<b>65.50</b>	<b>71.70</b>	<b>65.00</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+1.70

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration	5	3.30	5	4.10
Assujettissement AVS	11	9.60	9	8.10
AMAL	13	11.70	15	13.60
PFM	8	7.80	8	7.80
Prest.compl.famil.& Rentes	19	15.30	20	16.60
Prestations AVS / AI	9	8.10	9	7.60
RFM et AIL	13	9.70	10	7.20
Total service	78	65.50	76	65.00

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Administration	0	0
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
Total service	7	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplo (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	7

**LES FAITS MARQUANT DE L'ANNÉE****Optimisation des relations entre l'Agence AVS de Lausanne et ses partenaires**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'Agence AVS de Lausanne a complètement terminé son évolution, après la reprise par le siège de la Caisse cantonale vaudoise de compensation des remboursements de frais de maladie aux bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI. Le secteur des prestations complémentaires pour familles et rente-pont, ainsi que l'antenne lausannoise de l'Office vaudois de l'assurance-maladie, ont continué de se développer, permettant ainsi une stabilité au niveau des emplois.

**DIRECTION****Statistiques générales**

	Total
• nombre de personnes qui se sont présentées	<b>71'215</b>
• nombre de personnes reçues par un·e gestionnaire	<b>29'838</b>
• nombre d'appels téléphoniques reçus	64'817
• nombre d'appels téléphoniques donnés	11'736
• nombre de courriels reçus	38'442
• nombre de courriels reçus envoyés	20'900
• nombre de courriers reçus	92'875
• nombre de courriers envoyés	117'303
	<b>210'178</b>

## OPPOSITIONS – RECOURS – CONTENTIEUX

### Activités du secteur juridique

Les oppositions concernent principalement le régime cantonal des prestations complémentaires pour familles et rente-pont, dans le cadre desquelles les juristes de l'Agence d'assurances sociales collaborent avec les six centres régionaux de décision du Canton. Le nombre de réclamations déposées a augmenté de 35% en 2019.

Si la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS a repris l'essentiel des tâches fédérales, les oppositions en matière d'APG pour les étudiant·e·s demeurent néanmoins traitées par les juristes de l'agence.

Aucun recours n'a été déposé auprès de la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal en matière d'APG. En revanche, trois recours ont été déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, en matière de prestations cantonales complémentaires pour familles.

### Oppositions déposées auprès de l'agence et de la Municipalité

	PC Familles	APG	Aide individuelle au logement (AIL)	Allocation communale de naissance (ACN)	Total
En suspens au 31.12.2018	63	2	1	2	68
Déposées en 2019	176	9	8	1	194
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>262</b>
• admises	30	4		1	35
• admises partiellement	22				22
• rejetées	61	5	2		68
• retirées	6		1		7
• écartées	11			1	12
<b>En suspens au 31.12.2019</b>	<b>109</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>118</b>

### Recours déposés devant la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal

	PC Familles	APG	AIL	ACN	Total
En suspens au 31.12.2018	1				1
Déposés en 2019	3				3
<b>Total</b>	<b>4</b>				<b>4</b>
• admis					
• admis part.	1				1
• rejetés	1				1
• retirés					
• écartés	1				1
<b>En suspens au 31.12.2019</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## BUREAU DE L'ASSUJETTISSEMENT

### Accueil et assujettissement

Les différentes missions du secteur consistent à :

- renseigner, orienter et accompagner la population lausannoise en matière d'obligations d'assurance AVS ;
- analyser et régulariser la situation à l'égard de l'AVS des assuré·e·s qui ont fait l'objet de prestations d'aide sociale ou d'un régime d'assurance sociale. Transmettre les dossiers constitués à la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Vevey (CCVD) ;
- veiller à l'affiliation de toutes les sociétés figurant au registre du commerce vaudois, effectuer le contrôle d'affiliation à l'AVS des nouvelles sociétés (tâches déléguées par la CCVD) ;
- facturer la cotisation annuelle AVS aux étudiant·e·s inscrit·e·s dans un établissement d'enseignement vaudois (tâche déléguée par la CCVD) ;
- appuyer l'Unité LAMal de l'Agence d'assurances sociales (AAS), dans le cadre du renouvellement des subsides à l'assurance-maladie ;
- collaborer avec l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage à Lausanne (OCBE) dans la gestion administrative liée à la constitution des dossiers (jusqu'au 30 juin 2019).

Le secteur occupe neuf collaborateur·trice·s, représentant 8.1 ept (onze collaborateur·trice·s pour 9.6 ept en 2018), répartis entre un chef de bureau (1 ept), un assistant administratif (1 ept) et sept gestionnaires (6.1 ept).

Cinq guichets sont à la disposition des gestionnaires pour accueillir les assuré·e·s.

La gestion administrative des dossiers est assurée par le logiciel ACCESS. Les gestionnaires ont accès à de nombreuses bases de données officielles leur permettant d'effectuer leurs tâches.

### Assurance et obligation de payer des cotisations AVS

L'AVS constitue une partie importante du système de sécurité sociale obligatoire. Les personnes domiciliées en Suisse ou exerçant en Suisse une activité lucrative sont assurées et doivent payer des cotisations à l'AVS, à l'AI et aux APG.

Le guichet virtuel du site internet de la Ville informe les utilisateur·trice·s en matière de cotisation à l'AVS. Des mémentos AVS sont à la disposition des assuré·e·s qui se présentent à l'agence d'assurances sociales (AAS).

6'876 contrôles d'affiliation à l'AVS ont été initiés en 2019 (8'558 en 2018), dont 5'643 (5'177) pour des sociétés enregistrées auprès du registre du commerce, tâche déléguée par la CCVD pour l'ensemble du canton. 6'154 (5'274) lettres d'information en matière d'obligation d'assurance AVS ont été envoyées aux habitant·e·s de la commune de Lausanne, sur la base de critères prédéfinis, tels que les divorces, les veuvages, les arrivées de l'étranger ou encore l'octroi de permis d'établissement.

2'357 dossiers ont été transmis à la CCVD (2'123 en 2018) pour la suite à donner au traitement des demandes d'affiliation des sociétés nouvellement inscrites au registre du commerce. A noter que les sociétés qui n'occupent pas de personnel sont également affiliées. 2'385 (2'315) entreprises ont adhéré aux caisses AVS d'associations professionnelles. Enfin, 1'243 (1'125) dossiers étaient ouverts, en cours de contrôle à la fin décembre 2019.

### **Activités du secteur Etudiant·e·s**

Par mandat de la CCVD, l'AAS se charge de facturer les cotisations AVS dues par les étudiant·e·s, considéré·e·s comme des personnes sans activité lucrative au sens de la loi sur l'AVS. Pour ce faire, les établissements d'enseignement vaudois doivent annoncer à l'AAS tous les étudiant·e·s qui ont eu 21 ans révolus au cours de l'année civile précédente. Ont la qualité d'étudiant·e·s, les élèves des établissements d'enseignement moyen ou supérieur qui se consacrent principalement et régulièrement à leurs études. 85 établissements d'enseignement vaudois ont communiqué les données des étudiant·e·s soumis à l'obligation de verser une cotisation à l'AVS. 19'582 étudiant·e·s (18'2017 en 2018) ont reçu une facture au verso de laquelle figurent des informations quant à leur statut en matière AVS et la procédure à suivre, afin d'obtenir une dispense partielle ou totale de la cotisation AVS, pour celles et ceux ayant exercé une activité lucrative. Par ailleurs, la page Cotisations du guichet virtuel du site internet de la Ville dévolue aux étudiant·e·s transmet toutes informations nécessaires en matière AVS. Une foire aux questions, ainsi que des mémentos cotisations AVS pour étudiant·e·s, à télécharger dans les trois langues nationales, sont disponibles sur le site précité.

54.6% des étudiant·e·s qui ont reçu une facture ont exercé une activité lucrative soumise à cotisation AVS et ont été dispensé·e·s partiellement, voire totalement, des cotisations AVS dues en qualité de personnes sans activité lucrative.

### **Appui à l'Unité LAMaI**

Dans le cadre du renouvellement des subsides à l'assurance maladie octroyés par l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM), l'Unité accueil et assujettissement a participé à l'organisation mise en place au sein de l'AAS, afin d'apporter conseil et appui administratif à la population lausannoise. Quatre collaborateur·trice·s ont apporté leur soutien aux assuré·e·s durant la période comprise entre le 14 octobre et le 13 décembre 2019, à raison de cinq demi-journées par semaine.

### **Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE)**

Le projet pilote initié par le Canton en 2017 a pris fin le 30 juin 2019. Pour mémoire, l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) a fait face à des difficultés importantes, liées notamment à l'entrée en vigueur d'un nouveau dispositif légal et à l'intégration dans le revenu déterminant unifié. Ainsi, l'OCBE ne parvenait pas à respecter le délai de traitement de 90 jours annoncés aux étudiant·e·s et apprenti·e·s qui demandaient une bourse. En outre, plus de la moitié des premières demandes reçues étant incomplètes, les pièces complémentaires étaient parfois demandées après 90 jours de dépôt, ce qui rendait le délai de traitement de la demande trop long. Afin de remédier à cette situation, le Canton avait pris un certain nombre de mesures, parmi lesquelles la mise en place d'une collaboration avec l'AAS.

Le projet pilote consistait à externaliser à l'AAS la constitution des dossiers papier des requérant·e·s vaudois·e·s, afin d'accélérer le processus d'octroi des premières demandes de bourses et ainsi d'augmenter l'efficacité du traitement (1.5 ept étaient financés par le Canton).

La mise en production du portail E-Bourse le 1<sup>er</sup> avril 2019, a nécessité une redéfinition importante du processus de travail interne à l'OCBE et par voie de conséquence sur l'AAS. L'évolution favorable de la demande de bourses en ligne et le souhait de gérer l'entier du dispositif au sein de l'OCBE, sans accès possible pour l'AAS aux données informatiques, une délégation des tâches telle qu'initiée au début de la collaboration n'était dès lors plus d'actualité.

### **BUREAU DES PRESTATIONS AVS/AI**

Les différentes missions traitées par les généralistes en assurances sociales actif·ve·s au sein de ce secteur sont les suivantes :

- gestion des demandes de prestations complémentaires (PC) AVS/AI et suivi des révisions quadriennales ;
- gestion des demandes de prestations AVS/AI ;
- recrutement des curateur·trice·s volontaires ;
- soutien administratif à la population fragilisée.

Pour rappel, ce secteur a subi une grosse réorganisation durant ces dernières années et s'est vu attribuer de nouvelles missions telles que le recrutement des curateur·trice·s et le soutien administratif à la population fragilisée. La comparaison des données 2018 avec celles de 2019 permet maintenant d'avoir une bonne vision et de se projeter pour la suite.

Les chiffres de ce rapport démontrent une certaine stabilité, toutefois, c'est au chapitre du personnel que la situation a passablement évolué durant cette année avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de bureau, son prédécesseur ayant été promu adjoint au chef de service, et avec le remplacement de trois collaborateur·trice·s.



A ce jour, ce secteur est composé d'une cheffe de bureau (1 ept) et huit collaborateur-trice-s (6.6 ept) soit un total de neuf personnes pour 7.6 ept.

### **Domaine des prestations complémentaires AVS/AI**

La mission première d'une agence d'assurances sociales est de renseigner, soutenir et orienter les usager-ère-s. Cette mission a particulièrement été bien menée dans ce secteur où les collaborateur-trice-s ont été sollicité-e-s à 5'114 reprises pour aider les assuré-e-s dans le cadre des demandes ou de suivis de dossiers de prestations complémentaires.

En ce qui concerne les dossiers traités, 979 demandes de PC ont été déposées à l'agence (1'135 en 2018) et 1'027 à Vevey (878 en 2018), ainsi que 640 révisions quadriennales (711 en 2018).

Afin d'assurer une qualité de traitement optimale, chaque dossier est contrôlé par la commission d'enquête avant d'être transmis à la Caisse cantonale vaudoise de compensation pour traitement. Au vu du temps nécessaire pour effectuer ce contrôle, 213 demandes PC déposées en 2018 ont été transmises en 2019.

Malgré la légère baisse du nombre de dossiers à traiter, le domaine des prestations complémentaires AVS/AI reste le plus conséquent du secteur. La gestion administrative, le suivi des dossiers ainsi que la quantité de réceptions effectuées, que ce soit pour des nouvelles demandes, la mise à jour de dossiers ou des renseignements divers, nécessitent d'y consacrer un temps considérable.

### **Domaine des rentes**

Les collaborateur-trice-s du bureau des prestations AVS/AI sont également à disposition des personnes atteignant l'âge légal permettant de bénéficier d'une rente de vieillesse. Afin d'informer celles-ci de la nécessité de déposer une demande et leur rappeler que ces démarches peuvent s'effectuer auprès de l'Agence d'assurances sociales, 1'182 courriers ont été expédiés (1'086 en 2018).

Dans ce domaine, l'activité ne s'arrête toutefois pas au traitement des demandes précitées. Le sujet est vaste et les généralistes sont sollicité-e-s pour divers renseignements en lien avec les départs à l'étranger, les prestations de l'assurance-invalidité, le partage des revenus en cas de divorce, les moyens auxiliaires et bien d'autres encore.

Par pure coïncidence, c'est également à 1'182 reprises que les collaborateur-trice-s ont été sollicité-e-s au guichet durant l'année, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente (1'123).

Au total, 975 demandes ont été transmises aux caisses de compensations compétentes ou à l'Office de l'assurance-invalidité pour le canton de Vaud.

### **Accueil des curateur-trice-s volontaires**

Une nouvelle campagne publicitaire durant le printemps 2019 n'a pas manqué de stimuler cette activité qui est plutôt calme tout au long de l'année. Malgré le pic du mois de mai, avec 71 formulaires de contact reçus, les sept personnes formées au recrutement des curateur-trice-s ont pu faire face à cette situation dans un délai raisonnable.

Rappelons que la durée moyenne d'un entretien est d'environ quarante minutes, durant lequel le rôle de la collaboratrice ou du collaborateur consiste à dresser le profil du volontaire, afin que l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) soit en mesure de proposer le candidat le plus adéquat possible, en fonction des besoins de la personne concernée, à la Justice de paix. Les volontaires transmettent dorénavant leurs coordonnées directement à l'Agence d'assurances sociales de leur choix et non plus au Bureau d'aide aux curateurs privés de l'Etat de Vaud.

### **Soutien administratif à la population vieillissante**

Malgré l'intérêt certain d'ouvrir ce soutien à un plus large public, il a été jugé plus sage, au vu des mouvements de personnel survenus dans le bureau des prestations AVS/AI durant l'année, de patienter afin que l'équipe soit bien en place et au bénéfice de bonnes connaissances métiers. De plus, en référence aux difficultés connues et toujours présentes concernant la transmission des situations entre partenaires, un groupe de travail constitué d'intervenant-e-s des différentes structures s'est réuni plusieurs fois dans l'année, dans le but de créer un guide des bonnes pratiques et de fixer un cadre de collaboration plus précis. La présentation officielle de celui-ci est actuellement en attente.

Toutefois, ce projet n'est pas au point mort et la collaboration avec les divers partenaires a permis à trente personnes de bénéficier d'un soutien dans différentes démarches, telles que des demandes de prestations diverses, des bilans en assurances sociales ou du soutien administratif régulier.

A ce jour, six personnes sont suivies de façon régulière, dont quatre à domicile, afin d'être soutenues dans leur gestion administrative telle que le tri du courrier, la préparation des paiements, l'établissement de diverses correspondances, etc.

## **BUREAU DES REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE MALADIE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT**

### **Remboursements de frais de maladie (RFM)**

Ce secteur a fonctionné pour la première fois toute l'année en effectuant un travail d'agence qui consiste à :

- accueillir et renseigner le public lausannois qui se présente à l'agence ;
- renseigner les personnes par téléphone ou courriel ;
- examiner les justificatifs remis par courrier postal, courriel ou lors des réceptions ;
- renvoyer aux bénéficiaires des justificatifs incomplets ou dont les prestations ne peuvent pas être remboursées par les RFM ;
- transmettre à la CCVD des justificatifs qui donnent droit à un remboursement RFM et des demandes spécifiques telles que des demandes d'évaluation d'aide au ménage, de remboursement de frais de régime, contestations, etc.

L'agence ne verse plus de prestations et ne rend plus de décisions. Néanmoins, le travail effectué par les collaborateurs·trices des RFM continue de demander des connaissances métiers pointues, afin que les renseignements donnés aux usager·ère·s soient pertinents et les documents transmis à la CCVD justifiés.

### Aide individuelle au logement (AIL)

	2018	2019	Variation en unités	Variation en %
Nombre de bénéficiaires par mois	358	<b>304</b>	-54	- 15.08
Nombre de bénéficiaires au 31 décembre	331	<b>297</b>	-34	- 10.27
Nombre de bénéficiaires sur l'année	476	<b>453</b>	-23	- 4.83
Montant total versé (part. Canton + Commune)	CHF 1'008'199.-	<b>CHF 857'081.-</b>	- CHF 151'118.-	- 14.98

L'Aide individuelle au logement (AIL) est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée aux loyers. L'AIL est entrée en production dans le Système d'information du Revenu déterminant unifié au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

### CENTRE RÉGIONAL DE DÉCISION (CRD) – PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR FAMILLES DU GRAND-LAUSANNE ET RENTE-PONT AVS

Les prestations complémentaires cantonales pour familles (PC Familles) ont pour but de garantir la sécurité matérielle des familles de condition modeste qui travaillent.

La rente-pont a pour but de couvrir, dans une mesure appropriée, les besoins vitaux des personnes ayant atteint l'âge de 62 ans révolus pour une femme et 63 ans révolus pour un homme, n'ayant pas droit ou ayant épuisé leur droit aux indemnités de chômage et évite ainsi l'anticipation de la rente AVS et LPP.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le droit aux prestations cantonales de la rente-pont est également ouvert aux personnes qui relèvent du RI – ou en remplissent les conditions d'accès – et sont au plus à deux ans d'atteindre l'âge ouvrant le droit à la rente anticipée au sens de la LAVS (60 ans révolus pour une femme ; 61 ans révolus pour un homme).

A la fin 2018, le processus d'anticipation de la rente de vieillesse en faveur des bénéficiaires rente-pont pour lesquels un droit aux prestations complémentaires à l'AVS/AI peut-être présumé une fois l'âge ordinaire de la retraite atteint a été amorcé. Ne sont examinées dans un premier temps que les situations des assuré·e·s domicilié·e·s à Lausanne.

Durant l'année 2019, l'extension du CRD Grand-Lausanne s'est poursuivie. Au 31 décembre 2019, le bureau se compose d'une cheffe de section (1 ept), de quatre adjoint·e·s (3.2 ept), de huit gestionnaires taxation (7.2 ept), de six gestionnaires RFM (4.7 ept) et d'un·e gestionnaire de mesures de coaching famille (0.5 ept).

1'325 demandes ont été enregistrées pour bénéficier de PC Familles, dont 952 ont reçu une décision d'octroi, et 572 pour la rente-pont, dont 482 octrois. Il s'agit d'une seule demande par famille ; ce chiffre peut ainsi différer du nombre de décisions notifiées, lorsque plusieurs décisions par famille sont émises au cours de la même année.

La moyenne du montant des prestations de PC Familles mensuelles versées pour l'ensemble du canton au 31 décembre 2019 est de CHF 1'056.40. La prestation la moins élevée est égale à CHF 50.- et la prestation la plus élevée atteint CHF 4'539.-. La prestation médiane représente CHF 877.-, pour un montant total de CHF 80'767'936.75. Le montant des prestations de rente-pont versées pour l'ensemble du canton s'élève à CHF 36'739'837.15.

### BUREAU DES PRESTATIONS FAMILIALES ET MILITAIRES

#### Allocation communale de naissance (ACN)

Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010 : de CHF 1'000.- à CHF 1'440.- par paliers de CHF 110.-, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne, depuis au moins trois mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au Contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresser une notice expliquant les conditions d'octroi et un formulaire de demande d'allocation.

Les statistiques relatives à cette aide sont les suivantes :

Nombre de naissances et d'accueils en vue d'adoption : 1'597

Revenu déterminant	Allocation	Octrois	Montants
< CHF 36'000.-	CHF 1'440.-	231	CHF 332'640.-
de CHF 36'001.- à CHF 42'000.-	CHF 1'330.-	42	CHF 55'860.-
de CHF 42'001.- à CHF 48'000.-	CHF 1'220.-	24	CHF 29'280.-
de CHF 48'001.- à CHF 54'000.-	CHF 1'110.-	19	CHF 21'090.-
de CHF 54'001.- à CHF 60'000.-	CHF 1'000.-	8	CHF 8'000.-
<b>Total :</b>		<b>324</b>	<b>CHF 446'870.-</b>

En 2018, sur 1'690 naissances, 345 allocations avaient été octroyées pour un total de CHF 472'820.-.

### Causes de refus d'allocation

	2018	2019
Condition de domicile non remplie <sup>1</sup>	9	9
Mères ayant une activité lucrative	90	66
Mères au bénéfice d'indemnités journalières <sup>2</sup>	17	19
Limite de revenu dépassée (plus de CHF 60'000.00)	21	10
Aucune réponse <sup>3</sup>	1'205	1'169
<b>Total</b>	<b>1'342</b>	<b>1'273</b>

<sup>1</sup> La condition de domicile n'est pas remplie dans les cas où la personne qui revendique l'aide n'a pas son domicile principal à Lausanne depuis au moins trois mois.

<sup>2</sup> Les indemnités journalières sont celles de différentes assurances sociales.

<sup>3</sup> Les personnes qui ne donnent pas de réponse ont vraisemblablement un revenu déterminant supérieur aux normes fixées ou la mère exerce une activité lucrative. Ce chiffre comprend également les dossiers incomplets reçus pour lesquels aucun complément n'est apporté par les demandeurs.

Une information relative à l'allocation cantonale de maternité est adressée aux nouveaux parents en même temps que celle relative à l'allocation communale de naissance.

### Allocations pour perte de gain en cas de service (APG)

Sur délégation de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, l'agence gère les allocations pour perte de gain (APG) en cas de service pour l'intégralité des étudiant·e·s du canton, dès l'année de leur 21<sup>e</sup> anniversaire, ainsi que pour les non-actif·ve·s lausannois·e·s. Pour l'année 2019, 5'530 questionnaires APG (5'697 en 2018) ont été adressés à l'agence.

Aucune modification de montants n'est intervenue depuis 2009. L'allocation minimale s'élève à CHF 62.- et le montant maximal à CHF 196.-. L'allocation pour enfant est de CHF 20.-. L'allocation d'exploitation, quant à elle, s'élève à CHF 67.-. Un Registre des APG a pour buts de prévenir les doubles paiements, d'établir une transparence sur les APG versées et avoir à disposition une base de données pour effectuer des statistiques.

### Caisse cantonale d'allocations familiales (CCAF)

Sur délégation de la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, l'agence gère les allocations familiales (AF) en faveur des personnes sans activité lucrative pour l'ensemble du canton de Vaud.

Le nombre d'allocations\* en faveur des personnes sans activité lucrative par année et par typologie est le suivant :

	2018	2019
Allocations pour enfants	7'089	7'549
Allocations de formation	1'762	1'900
Allocations de naissance	185	466
<b>Total</b>	<b>9'036</b>	<b>9'915</b>

\* Source : statistiques OFAS

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, une modification des tarifs d'allocations familiales est intervenue. Le montant de l'allocation pour enfant et de l'allocation de formation a augmenté, alors que le montant du supplément dès le troisième enfant a diminué. L'allocation de naissance s'élève à CHF 1'500.- et ne sera pas modifiée au cours des prochaines années.

### BUREAU DE L'ASSURANCE-MALADIE (AMAL)

Le bureau de l'assurance-maladie (AMAL) est composé de 13.6 ept, qui se répartissent les tâches inhérentes aux quatre secteurs détaillés ci-après. Les gestionnaires de cette unité ont reçu un total de 8'914 usagers·ère·s en 2019, soit une augmentation de 11% par rapport à 2018. Le bureau AMAL a été considérablement renforcé depuis 2018, en raison de la création de l'antenne lausannoise de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) et de la délégation de plusieurs activités du Service social de Lausanne (SSL) en lien avec l'assurance-maladie.

### Subside à l'assurance-maladie

L'Agence d'assurances sociales (AAS) a pour mission de compléter les demandes de subsides, d'enregistrer les modifications concernant des demandes de subsides existantes et d'envoyer ces informations à l'OVAM, via le Système d'information du Revenu déterminant unifié (SI-RDU). L'OVAM (ou son antenne lausannoise rattachée au bureau AMAL) rend ensuite les décisions sur la base des informations transmises par l'agence.

### Subsides accordés à la population lausannoise (source : OVAM)

Type de subside	2018	2019	Variation en unités	Variation en %
RI	9'995	10'216	+ 221	+ 2.2
PC	12'370	10'336	- 2'034	- 1.8
Ordinaire	36'642	41'575	+ 4'933	+ 13.4
Spécifique	10'659	24'532	+ 13'873	+ 130.1
<b>Total</b>	<b>54'355</b>			

Le total ne correspond pas à la somme des colonnes, car un bénéficiaire a pu obtenir différents subsides sur tout l'exercice, en fonction de ses changements de statuts (par exemple, passage d'un subside RI à un subside ordinaire et/ou spécifique).

Le portail internet permettant de déposer des demandes en ligne depuis le mois d'août 2018 n'a pas connu le succès escompté en 2019. La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) s'attendait à ce que 30% des demandes déposées passent par ce canal, mais les chiffres montrent plutôt un tassement des demandes en ligne. Les usager·ère·s préfèrent se rendre à l'AAS pour déposer leur demande.

La seconde phase du subside spécifique est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Après son introduction au 1<sup>er</sup> septembre 2018, avec un taux d'effort maximum fixé à 12% du revenu net pour le paiement des primes LAMal, ce taux est désormais fixé à 10%. Ce nouveau subside a occasionné une grosse surcharge de travail durant le premier semestre 2019 au niveau de l'augmentation des demandes et a considérablement compliqué la tâche des gestionnaires du bureau AMAL, en raison de décisions multiples et successives adressées aux usager·ère·s par l'OVAM, lesquelles ont suscité beaucoup d'incompréhension et de nombreuses questions.

La version du système informatique SAP-SAMOA, déployé au sein des AAS du Canton pour la consultation du suivi des dossiers gérés par l'OVAM, n'a pas bénéficié des évolutions faites sur le programme de production utilisé par les gestionnaires de l'OVAM. Cette situation est très pénalisante pour les gestionnaires, qui peinent à trouver des informations fiables pour orienter les usager·ère·s.

L'AAS de Lausanne est par ailleurs défavorisée par le fait de ne pas être connectée au réseau informatique du Canton. Cette indépendance contraint les utilisateurs du SI-RDU et de SAP-SAMOA à des manipulations chronophages entre ces applicatifs, alors que sur le réseau informatique cantonal, les programmes sont liés avec possibilité de passer de l'un à l'autre par un simple clic. Des tests ont été effectués par le Canton au printemps 2019 pour pallier ces problèmes, mais ils n'ont pas été suivis d'effets.

### **Contrôle de l'obligation d'assurance**

L'AAS a pour mission de vérifier que les personnes domiciliées à Lausanne disposent d'une couverture d'assurance-maladie conforme à la législation en vigueur. La situation des travailleur·euse·s frontalier·ère·s, des nouveau-né·e·s et des personnes qui arrivent de l'étranger est ainsi systématiquement contrôlée. Les dossiers des personnes qui ne remplissent pas les exigences ou les délais sont transmis à l'OVAM, qui reprend la main et procède, en dernier recours, à une affiliation d'Office pour l'assurance obligatoire des soins (AOS) auprès d'un assureur LAMal agréé.

En raison du coût élevé supporté par les régions d'action sociale du canton dans le cadre de ce contrôle, des propositions ont été faites durant l'été 2019 à l'OVAM, par l'intermédiaire des agents régionaux, dans le but de simplifier ou de supprimer cette procédure de contrôle. Bien que l'OVAM ne puisse déroger à ce contrôle, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), des discussions sont toujours en cours à la fin 2019 pour tenter d'optimiser le processus.

### **Antenne OVAM lausannoise (AOL)**

Créée en juin 2018 au sein de l'AAS, l'Antenne OVAM lausannoise octroie les subsides à l'assurance-maladie, conjointement avec l'OVAM qui fait face à un contexte de retard important et à une hausse des demandeurs de prestations. La baisse du taux d'effort de 12% à 10% pour le calcul du subside spécifique au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a généré une nouvelle hausse du nombre de bénéficiaires et des demandes à traiter.

L'AOL suit le cadre légal et les directives de l'OVAM concernant le calcul des prestations; un point de situation hebdomadaire permet d'assurer la synchronisation, de dynamiser le partenariat AAS-OVAM et d'améliorer les processus. De plus, l'AOL travaille directement avec le Bureau de l'assurance-maladie et celui de l'aide individuelle au logement de l'AAS. Cette particularité permet d'optimiser l'échange et le suivi des dossiers, afin de mieux répondre aux besoins de la population lausannoise.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, L'AOL est composée de six collaborateur·trice·s; l'effectif est complet avec sept personnes le 1<sup>er</sup> juin 2019. Le processus de formation est long, l'autonomie partielle nécessite quatre à six mois d'apprentissage et d'expérience.

Au total, L'AOL a rendu 16'784 décisions sur l'exercice 2019.

### **Prestations LAMal RI**

Sur délégation du Service Social de Lausanne à l'AAS, le bureau AMAL s'occupe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 de diverses tâches en faveur des bénéficiaires du revenu d'insertion à savoir:

- le remboursement des frais de santé compris dans la part de franchise LAMal excédant CHF 300.-, pour les personnes sorties du RI en cours d'année (remboursements casuels);
- le règlement de la problématique liée à une double-affiliation des bénéficiaires RI auprès d'un assureur LAMal;
- Le soutien et le conseil des bénéficiaires RI dans le choix d'une couverture LAMal appropriée (caisse, franchise et modèle d'assurance);
- la prise en charge du dispositif LAMal mis en place par le Canton et l'OVAM en fin d'année, dans le but d'opérer les changements adéquats en faveur des bénéficiaires RI, pour leur éviter dans la mesure du possible d'avoir une part à charge (changement de caisse, modification de franchise, de modèle, déplafonnement du subside pour cas de rigueur et demandes de garantie de libération en cas de contentieux). Le SSL prend en charge des bénéficiaires les plus précarisés.

La stabilité des primes d'assurance-maladie pour l'année 2020 a permis de diminuer l'affluence des bénéficiaires RI et la quantité des changements à effectuer.

L'AAS étend depuis fin 2017 le conseil et le soutien à toute la population lausannoise, en ce qui concerne le choix d'une couverture LAMal avantageuse et appropriée à chacune et chacun. Tous les documents utiles sont à disposition des usager·ère·s, lesquels peuvent demander à s'entretenir avec un·e gestionnaire qualifié·e, en cas de besoin.

### DISTRIBUTION DE SACS A ORDURES

La distribution aux personnes concernées étant effectuée sous forme de rouleaux (contenant 10 sacs), c'est cette unité de mesure qui est retenue ci-après.

Pour rappel, le règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, stipule que chaque naissance d'un enfant donne droit à une distribution unique et gratuite de sacs poubelles (soit 8 rouleaux de 35 litres, soit 16 rouleaux de 17 litres).

Sur les 1'572 parents d'enfants nés en 2019, 1'555 sont venus chercher les sacs après avoir été contactés. Le pourcentage de personnes n'ayant pas donné suite n'est donc que de 1% (4.6% en 2018). En comparaison aux 1'690 parents contactés durant l'année 2018, une diminution de 7% du nombre de bénéficiaires est constatée.

Le règlement indique également que chaque personne souffrant d'incontinence (au sens LAMal) est à même de recevoir, chaque année soit 5 rouleaux de 35 litres, soit 10 rouleaux de 17 litres.

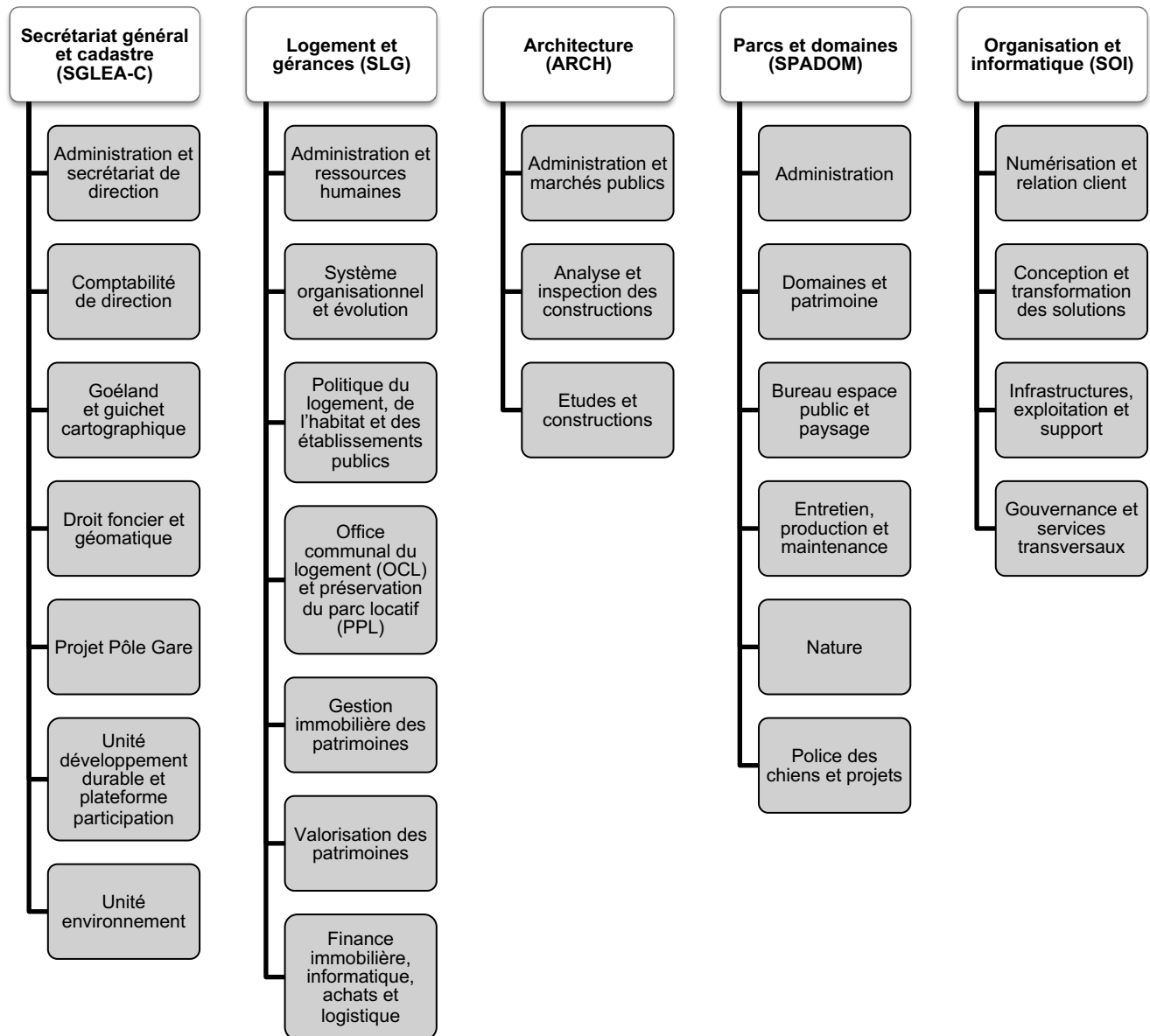
Le nombre de distributions s'est élevé à 698 bénéficiaires contre 712 en 2018, soit une diminution de 2%.

Pour les deux catégories de bénéficiaires, le détail de la distribution se présente comme suit :

<b>2019</b> <i>(Comparaison 2018)</i>	<b>Nombre de réceptions</b>	<b>Contenance des sacs</b>	<b>Nombres de rouleaux</b>	<b>Coût en CHF</b>
	<b>410</b>		<b>6'560</b>	<b>65'600</b>
Distribution aux <b>parents</b>	<i>(381)</i>	17 litres	<i>(6'096)</i>	<i>(60'960)</i>
	<b>1'145</b>		<b>9'160</b>	<b>183'200</b>
	<i>(1'230)</i>	35 litres	<i>(9'840)</i>	<i>(196'800)</i>
Distribution aux personnes souffrant d' <b>incontinence</b>	<b>221</b>	17 litres	<b>2'210</b>	<b>22'100</b>
	<i>(204)</i>		<i>(2'040)</i>	<i>(20'400)</i>
	<b>477</b>		<b>2'385</b>	<b>47'700</b>
	<i>(508)</i>	35 litres	<i>(2'540)</i>	<i>(50'800)</i>
<b>Totaux 2019</b>	<b>2'253</b>			<b>318'600</b>
<i>(Totaux 2018)</i>	<i>(2'323)</i>	Dim. - 3%		<i>(328'960)</i>

# Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture

Directrice





## **Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)**

L'année 2019 est une étape significative dans la mise en œuvre des projets de Pôle Gare avec, en particulier, la définition des conditions cadre de l'évolution des concepts d'aménagement et de mobilité de la place de la Gare, la finalisation des principaux accords pour l'agrandissement de la gare entre l'ensemble des partenaires du projet, soumis à l'approbation du Conseil communal par le préavis N°2019/51 début 2020, et l'ouverture du Musée cantonal des beaux-arts qui rencontre un magnifique succès. Dans cette dynamique et dans le cadre de la poursuite des développements des projets du Pôle Gare, le rôle de la direction de coordination et de défense des intérêts de la population et des activités lausannoises prend toute son importance.

Cette année a également vu la formalisation de la stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois qui fixe, en quatre axes, des objectifs et un cadre pour une meilleure prise en compte des arbres et de la forêt à Lausanne. Le but est d'offrir une vision globale et à long terme, de renforcer le droit de l'arbre face aux droits à bâtir et de diriger les pratiques vers des mécanismes de compensation systématique du un pour un. Cette stratégie se décline par : des normes et des outils pour cadrer ; une volonté de qualité et de quantité ; des projets emblématiques pour passer de la parole aux actes ; de la sensibilisation et des incitations pour motiver l'ensemble des actrices et des acteurs ; et des moyens alloués pour nos ambitions. Elle pose les bases pour : mieux intégrer l'arbre dans le Plan général d'affectation, actualiser le plan de gestion forestier, adopter un règlement pour la protection des arbres, faire l'inventaire de la pleine terre, adopter un règlement pour le Fonds des arbres et mieux protéger les arbres fruitiers. Un axe important est également la valorisation des produits de la forêt en donnant un coup d'accélérateur à la construction bois, et par le biais du Parc périurbain lausannois, dont la création devrait être adoptée par le Conseil communal au premier trimestre 2020. C'est par ce biais que la création d'une plateforme régionale favorisera la rencontre de l'offre et de la demande pour le bois de service et pour le bois d'énergie.

Afin de rendre publiquement compte de la gestion des arbres, le Service des parcs et domaines et le Secrétariat général et cadastre ont développé de nouveaux outils numériques à l'attention de la population. Aussi, un compteur du nombre d'arbres plantés et coupés ainsi que les compensations exigées dans l'année est désormais consultable en ligne.

Concernant la politique d'agriculture urbaine, le Chalet Boverat a été acheté par la Ville. L'ensemble des terres a été confié à un des fermier de la Ville qui convertira la moitié de l'exploitation des terres en culture sans intrants (équivalent de la culture biologique ; mais le bio est donné par exploitation), l'autre moitié étant considérée comme des terres de compensation face à la perte de terres. Le projet de la ferme de Rovéréaz se poursuit. La partie agricole de 33 hectares se développe bien et le plan d'affectation sera soumis à l'examen préalable au Canton en février 2020 (rénovation des bâtiments, accès aux bâtiments et préservation du paysage). Pour la partie de la coopérative l'Autre temps, de bons résultats ont été obtenus. Un soutien supplémentaire a été accordé au Jardin aux mille mains qui fonctionne à merveille.

L'année aura également été marquée par l'édition 2019 de Lausanne Jardins : de terre à terre, qui s'est déroulée du 15 juin au 9 octobre le long de la ligne 9 des bus tl. Une fois de plus Lausanne Jardins a servi de laboratoire grandeur nature pour tester des aménagements dans l'espace public. Environ 30% des jardins seront pérennisés. Une exposition de Gilles Clément est venue, en synergie de Lausanne Jardins, appuyer la nécessité absolue de végétaliser les villes. Cette manifestation a aussi été l'occasion d'échanges avec la Ville d'Annecy dans le cadre du projet Naturopolis, soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France – Suisse.

Le Secrétariat général et cadastre, par sa division Goéland et guichets cartographiques, a mis en ligne SmartMap, un guichet accessible au public et dédié aux smartphones. Le lancement officiel est prévu début 2020. Elle a également mis en œuvre un guichet cartographique technique spécialisé dédié pour le Service de la propreté urbaine. Durant l'année, ont également été mis en exploitation la solution métier dédiée à la gestion des canalisations des eaux usées QWASTE, la solution métier dédiée à la gestion du réseau de gaz QGAZ et la mise en ligne de quatre guichets cartographiques techniques pour la consultation des données des réseaux souterrains sur poste fixe et sur tablette.

La direction LEA a maintenu des liens serrés entre l'environnement et la santé, notamment à travers les projets pilotés par l'Unité développement durable et l'Unité environnement. Ainsi, un programme de sensibilisation et d'actions visant à limiter l'exposition des enfants aux perturbateurs endocriniens a été lancé avec les 53 Centres de vie enfantine (CVE) du réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L). Pierre angulaire du programme, un guide a été édité et fournit aux CVE des conseils pratiques et détaillés.

En parallèle du cadre légal, le suivi des mesures du protocole d'accord signé entre l'aéroport de la Blécherette et la Ville se poursuit dans le but de limiter les nuisances pour les riverain·e·s. Des résultats sont déjà perceptibles concernant un rééquilibrage des vols nord-sud.

Par son rapport-préavis relatif à l'amiante, la Municipalité montre une volonté claire de protéger la population et les travailleur·euse·s notamment en contribuant à améliorer la prise en compte de l'amiante dans ses procédures internes, dans l'application des procédures légales et dans le renforcement des contrôles. Pour ce faire, des mesures pour améliorer le suivi et la gestion des diagnostics amiante lors de travaux dans les bâtiments propriétés de la Commune ont été mises en place.

La Ville de Lausanne, par l'Unité développement durable a poursuivi sa politique de mise en valeur des édifices avec la réaffectation ou le renouvellement d'exploitation de quatre édifices. Elle réaffirme sa volonté de durabilité avec l'implémentation d'actions telles que KITmanif (de concert avec le Canton) et lausanne-réutilise.ch (en partenariat avec la Fédération romande des consommateurs). Elle entend favoriser l'organisation d'événements garantis responsables et durables et œuvrer à la transition vers une économie circulaire. La plateforme KITmanif apporte à la fois solutions et ressources aux comités d'organisation afin de les accompagner sur toutes les étapes de leur manifestation et lausanne-réutilise.ch propose des conseils pour acheter durable et économique et promeut les commerces de la réutilisation et de la seconde main.

La politique du logement est au cœur des préoccupations de la direction. Afin de clarifier et d'établir, de manière plus spécifique, les orientations municipales en matière d'habitation, une étude intitulée Lausanne objectif logement a été réalisée par un mandataire externe. La Ville de Lausanne a engagé une démarche qui vise à élaborer une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre d'une politique de l'habitat proactive pour les prochaines années. Durant l'année écoulée, les nouveaux immeubles d'habitation des falaises et le lot n° 11 des Fiches Nord ont été mis en location, la première pierre a été posée pour les immeubles à la rue Saint-Martin 16-19 et à l'avenue des Boveresses 31a et b. De nouvelles typologies de logements, adaptées aux différents cycles de vie des ménages, y ont été développées avec différents partenaires de la Ville. En parallèle, la Commune a obtenu le soutien de la Confédération pour le développement d'un projet modèle – Concevoir l'habitat de demain – qui se déroulera sur quatre ans. La nouvelle politique des établissements appartenant à la Commune a commencé à se déployer. L'Auberge de Beaulieu a été inaugurée au printemps. A l'automne, ont été choisis par une commission ad hoc, les nouveaux exploitants de l'ancien Mövenpick place de la Riponne 10 et du café Le Barbare, la rénovation de cet immeuble ayant fait l'objet d'un préavis qui sera soumis au Conseil communal en tout début d'année 2020.

Le Service du logement et des gérances a également poursuivi les travaux d'assainissement énergétique des immeubles d'habitation propriété de la Ville de Lausanne. L'immeuble rue Dr César-Roux 16, mis en chantier en 2018, verra l'entrée des locataires en mars 2020. L'immeuble rue de la Madeleine 1 a subi des transformations intérieures et extérieures, cette rénovation a permis la création d'un nouveau logement et le chantier s'achèvera en février 2020. A la rue de la Pontaise 15, le bâtiment a été entièrement rénové et transformé pour la création de nouveaux logements qui seront mis en location au premier trimestre 2020.

En mai 2019, la Municipalité, via son Service d'architecture, a mis en demeure la société propriétaire des parcelles sises à la Place Bel-Air 4, rue Mauborget 5, 7 et 9. En effet, ladite société ne démontrait pas la capacité à poursuivre régulièrement les travaux et à les achever dans les délais usuels. Aussi, pour lui signifier fermement l'opposition à une situation persistante et dommageable, il lui a été notifié la décision de retirer les permis de construire et l'ordre de remise en état.

Afin d'anticiper les besoins futurs des Lausannoises et Lausannois, la direction LEA, par son Service d'organisation et d'informatique, a créé le comité INNOV afin d'initier la transformation digitale de la Ville. Elle a également poursuivi ses efforts pour renforcer la sécurité du système d'information par l'adoption d'un règlement informatique de la Ville. La mission de support aux différents services de l'administration s'est encore renforcée. Le Service pilote les démarches pour le renouvellement des différents systèmes d'information. Deux grands projets essentiels pour la bonne marche de la Ville sont en voie d'implémentation : SIF 2020 pour le Service des finances et GIMMO pour le Service du logement et des gérances. Plusieurs schémas directeurs de services ont été établis ; ils sont destinés à poser une vision stratégique et à planifier les évolutions informatiques nécessaires à l'administration communale. La cyberadministration est en marche : prémisses de guichet universel et projet emblématique au Contrôle des habitants.

## DÉCISIONS SOUMISES PAR LA DIRECTION EN 2019 ET ADOPTÉES PAR LA MUNICIPALITÉ

Année	2019
Affaires courantes	108
Adjudications et mandats	176
Permis d'abattage/élagage	369
<b>Total</b>	<b>653</b>

## SECRETARIAT GÉNÉRAL ET CADASTRE (SGLEA-C)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SGLEA-C est constitué des sept unités suivantes :

- administration
- comptabilité de direction
- Goéland et guichets cartographiques
- droit foncier et géomatique
- projet Pôle Gare
- unité développement durable et plateforme participation
- unité environnement

Les prestations du service couvrent un large spectre de tâches dans les domaines de la conduite de la direction, du soutien administratif, de la comptabilité, de la gestion documentaire et du savoir d'entreprise, des références territoriales et du droit foncier, des mensurations officielles et techniques, du cadastre des conduites et canalisations souterraines, ainsi qu'en matière de traitement et de publication de géodonnées informatiques. De plus, les unités Pôle Gare, Développement durable et Plateforme participation, ainsi qu'Environnement, ayant des prestations complémentaires et largement transversales au sein de la Commune de Lausanne, complètent les prestations du service fortement axées sur la coordination et le territoire communal.

Même si la diversité des missions est importante, les activités sont largement complémentaires entre les unités du service. Elles permettent de mettre en place des synergies entre les unités en travaillant transversalement, et d'optimiser de manière constante l'engagement des collaboratrices et collaborateurs ainsi que les processus de travail, tant au sein de la direction que dans le service. L'outil Goéland, solution de gestion du savoir de l'entreprise axée sur le territoire, joue un rôle fédérateur au sein de la direction car il permet de conduire et de documenter les processus administratifs et techniques en bénéficiant d'un système de classement numérique efficient et constant dans le temps.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration SGLEA-C	9.60	8.90	9.10	8.50
Comptabilité Dir. LEA	7.50	7.50	7.50	7.50
Droit foncier et géomatique	22.80	21.65	22.70	22.05
Environnement	1.70	1.70	1.70	1.80
Goéland et guichets cartogr.	8.50	8.50	8.50	8.50
Plateforme participation	1.00	0.80	1.00	0.80
Projet Pôle Gare	2.40	2.30	2.40	2.10
Unité développement durable	2.80	2.80	2.80	2.80
<b>Total service</b>	<b>56.30</b>	<b>54.15</b>	<b>55.70</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-0.60

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration SGLEA-C	10	8.90	10	8.50
Comptabilité Dir. LEA	9	7.50	9	7.50
Droit foncier et géomatique	24	21.65	24	22.05
Environnement	2	1.70	2	1.80
Goéland et guichets cartogr.	9	8.50	9	8.50
Plateforme participation	1	0.80	1	0.80
Projet Pôle Gare	3	2.30	3	2.10
Unité développement durable	3	2.80	3	2.80
<b>Total service</b>	<b>61</b>	<b>54.15</b>	<b>61</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Droit foncier et géomatique	4	3
Total service	4	3

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
Total service	5	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

## ADMINISTRATION

Les missions de cette unité comprennent le soutien à la conduite de la direction, l'accueil, la réception, la réponse téléphonique, le soutien administratif, d'importants travaux de secrétariat, la prise de notes de séances, certaines prestations logistiques transversales à la directrice ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de la direction (gestion du courrier entrant et sortant, numérisation, organisation et préparation de séances), ainsi que la coordination générale des procédures, des ordres du jour, des activités et des communications (internes et externes) au niveau de la direction. De plus, cette unité traite tous les événements particuliers; ainsi elle est en charge de la coordination administrative interne et externe à la direction.

Un objectif constant de cette unité est sur l'amélioration, l'optimisation et la simplification des procédures administratives.

### Séances des chef·fe·s de service

Le service a établi les ordres du jour, rédigé les procès-verbaux et assuré la diffusion des décisions prises au cours des 20 séances tenues en 2019 (17 en 2018).

### Ressources humaines (RH)

La responsable RH de direction (RRHD) a assuré plusieurs missions en parallèle jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2019: d'une part la gestion des ressources humaines pour les services Secrétariat général et cadastre (SGLEA-C) et architecture (ARCH) et d'autre part, la coordination et le soutien RH avec les autres services de la direction. Dès le 1<sup>er</sup> septembre 2019, une cellule RH-LEA a été créée au sein de SGLEA-C, sous la responsabilité de la RRHD, et une nouvelle responsable RH de services a été engagée à 60% pour reprendre la gestion des ressources humaines de SGLEA-C et de ARCH et permettre ainsi de recentrer les missions de la RRHD sur la direction LEA, les relations avec le Service du personnel et les autres directions.

En dehors de la gestion courante du personnel, la RRHD et la nouvelle RH ont contribué notamment aux résultats suivants:

- plusieurs recrutements pour ARCH et SGLEA-C dont un urbaniste espaces publics et une chargée de projet afin de renforcer et de finaliser l'équipe de l'unité du projet Pôle Gare;
- soutien des cadres dans la gestion de leurs divisions organisationnelles et les changements y relatifs;
- révision en cours de toutes les descriptions de poste des architectes chef·fe·s de projet et des dessinateur·trice·s de ARCH avec pour objectif, une réévaluation de leur collocation dans le système de rémunération;
- accompagnement et gestion des dossiers RH sensibles dont des licenciements, des mises en demeures ou des recharges.

Dans ses tâches de coordination et de soutien RH de la direction LEA, en lien direct avec sa directrice, la RRHD a contribué aux résultats suivants:

- participation et gestion active des ressources humaines du Service du logement et des gérances (SLG), suite à l'absence longue durée pour maladie de la cheffe de service et du responsable RH, avec l'engagement d'un chef de service ad interim et le pilotage des RH;
- accompagnement dans la réorganisation du SLG;
- gestion des ressources humaines ad interim du Service des parcs et domaines (SPADOM) suite à la démission de la responsable RH et en vue de l'engagement d'une nouvelle RH au 1<sup>er</sup> décembre 2019;
- participation active à différents groupes de travail pilotés par le Service du personnel sur la réorganisation du réseau RH Ville, sur les thématiques de l'égalité et du harcèlement au travail;
- animation d'un réseau RH de direction en coordonnant les responsables RH des services, avec des rencontres mensuelles;
- reprise de plusieurs missions RH autrefois assumées par le Service du personnel comme, par exemple la gestion des certificats de travail pour la direction LEA et les fixations de salaire des nouveaux·elles engagé·e·s;
- soutien et suivi des RH des services dans leurs affaires courantes de gestion du personnel, systématiquement sur les dossiers sensibles.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

Principales tâches :

- établissement, pour l'ensemble de la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes;
- passation des écritures et enregistrement des factures dans différents logiciels comptables, ceci dans le respect des règles administratives et de leur évolution;
- établissement des décomptes TVA;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction;
- gestion financière et comptable du Fonds du développement durable et du suivi financier dans l'application Goéland.

En 2019, la comptabilité de direction a également :

- poursuivi le développement d'outils permettant d'améliorer le suivi du contrôle budgétaire (fonctionnement et investissement);
- soutenu de manière significative les services de la direction dans la rédaction de la partie financière des différents préavis et des notes à la Municipalité;
- participé au suivi financier et comptable du projet Naturopolis;
- participé à différents ateliers de travail en vue du remplacement de différents logiciels comptables;
- collaboré activement à la mise en place d'un logiciel spécifique pour la gestion et la vente des vins de Lausanne;
- organisé des séances de formation aux unités comptables des services de la direction.

## GOÉLAND, GUICHETS CARTOGRAPHIQUES

Goéland est une solution web largement utilisée au sein de l'administration communale, qui peut être employée par n'importe quel collaborateur·trice communal·e sans coût de licence. Elle est intégralement développée au sein du service, qui s'occupe aussi de la maintenance de l'application et des serveurs pour l'Extranet du Conseil communal, ainsi que des guichets cartographiques externe et interne. L'interaction entre ces derniers et Goéland assure une disponibilité et une mise à jour continue de l'information administrative et géographique acquise au sein de l'administration.

Goéland fonctionne grâce à une infrastructure d'une dizaine de serveurs physiques qui a été migrée sur une plateforme libre de virtualisation. Tous les nouveaux composants serveurs s'appuient sur des briques logicielles standard éprouvées sous licence libre telles que Linux, Apache, Php et Postgresql/PostGis.

Durant l'année 2019, plus de 2'300 employé·e·s de l'administration communale ont utilisé cette application. A fin 2019, 302'795 affaires (277'111 en 2018) sont traitées par plus de 45 services communaux, qui ont collaboré pour plus de 1'428'057 prises de positions documentées (1'295'956 en 2018). Fin 2019, 1'477'365 documents électroniques sont indexés dans Goéland (1'345'219 en 2018). Ces documents ont été consultés en ligne 8'953'352 fois. L'atelier de numérisation a digitalisé et indexé 10'402 courriers en 2019 contenant 26'231 documents. De plus, 3'629 acteurs ont été créés en base de données.

Les réalisations marquantes de cette unité pour 2019 sont les suivantes :

- développement et mise en production d'une solution Open Source modulable de guichet cartographique dédiée aux mobiles, accessible au public (SmartMap);
- réalisation et mise en production d'un guichet cartographique technique spécialisé pour le Service de la propreté urbaine (basé sur les solutions Open Source QGIS serveur & LIZMAP);
- mise à jour de l'interface pour les utilisateur·trice·s de gestion des toitures végétalisées et assistance au SPADOM pour l'importation des données;
- mise à jour et amélioration de l'interface de gestion des arbres lausannois pour le SPADOM;
- développement de composants web frontend UI avec les bibliothèques Open Source Vue.js & Vuetify pour la gestion des utilisateurs Goéland;
- développement de 11 nouveaux types d'affaires Goéland, dont cinq complexes;

- mise en production de la plateforme de coordination des chantiers pour les partenaires externes tels que le SDOL et Swisscom ;
- mise à jour et amélioration de l'interface de gestion des documents dans Goéland avec l'ajout du glisser-déposer pour l'indexation de documents ;
- développement et mise en production de la validation électronique pour les affaires facturation interne afin d'honorer une demande du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne ;
- mise à jour de la gestion des acteurs de type Club Sportif afin de permettre la gestion des subventions ;
- migration du serveur physique principal de base de données Goéland SqlServer et migration du système d'exploitation ;
- changement du cadre de référence MN03-MN95 (système de coordonnées suisse) des données de la mensuration cadastrale. Mise à disposition des géodonnées dans l'ancien système (MN03) et dans le nouveau système de coordonnées (MN95) à tous les utilisateur·rice·s internes. Il s'agit là du premier jalon vers le changement de système de coordonnées de toutes les géodonnées de la Ville ;
- migration des données du réseau d'assainissement et mise en production de QWASTE : solution SIG métier développée en interne basée sur des solutions Open Source QGIS (côté client) et POSTGIS (côté serveur) ;
- début de la migration des données du réseau de GAZ et mise en production de QGAZ : solution SIG métier développée en interne basée sur des solutions Open Source QGIS (côté client) et POSTGIS (côté serveur) ;
- réalisation et mise en ligne de quatre guichets cartographiques techniques pour la consultation des données des réseaux souterrains au bureau et sur le terrain via des tablettes mobiles (eau potable, eaux usées, gaz et cadastre des conduites), basés sur les solutions Open Source PostgreSQL/PostGIS, QGIS serveur & LIZMAP) ;
- mise en production de l'application EXTRACT pour automatiser l'extraction de données géographiques numériques sur Lausanne pour répondre aux commandes en ligne de client·e·s internes et externes passées au travers de la plateforme ASIT-VD. Ce développement a été mutualisé avec d'autres partenaires communaux du Canton. La configuration des extractions est terminée pour les données LIDAR 2012 et est en cours pour les données des réseaux souterrains.

## **DROIT FONCIER ET GÉOMATIQUE**

Le SGLEA-C a participé à plusieurs démarches foncières liées aux parcelles et infrastructures communales, permettant généralement de trouver des solutions à l'amiable. Ces interventions concernent, notamment, les dossiers suivants :

- Léman 2030 – finalisation du dispositif conventionnel présenté dans le préavis N°2019/51 relatif à la situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare et au financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme Léman 2030 ;
- Village de l'innovation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne – finalisation du dispositif conventionnel en vue de la réalisation d'un centre de compétence dans les métiers de l'hospitalité en Europe ;
- Malley-Gazomètre – poursuite des négociations et études complémentaires de pollution pour permettre à terme le développement du site ;
- développement des métros m2 et m3 – poursuite de l'élaboration des conventions cadres et de détails traitant les aspects fonciers du développement des métros m2 et m3 sur le tronçon Boulevard de Grancy – Place de l'Europe, respectivement sur l'ensemble de la ligne ;
- quartier de la Rasude – finalisation du dispositif conventionnel accompagnant le futur plan de quartier de la Rasude, en coordination avec le projet Léman 2030.

De plus, le service assure le suivi d'une centaine de conventions signées en relation avec des projets en cours de réalisation.

### **Permis de construire, contrôles des constructions et des mutations foncières, le traitement des mentions de droit public au Registre foncier**

Le service analyse toutes les demandes d'autorisation de construire, de rénover et de démolir principalement pour les différents aspects géométriques, de propriété et de droit foncier (servitudes et autres).

Conformément à la loi et au règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC et RLATC), le service contrôle l'implantation planimétrique et altimétrique des constructions autorisées et valide l'ensemble des mutations foncières sur la commune de Lausanne, de manière à ce qu'elles ne provoquent pas de dérogations au Plan général d'affectation (PGA) et aux différents plans d'affectation cantonaux et communaux.

De plus, le service traite les différentes mentions de droit public au Registre foncier pour la Commune de Lausanne.

### **Mensuration officielle**

Par sa structure et les qualifications de ses collaborateur·trice·s, le service a la compétence d'exécuter les travaux liés à la mensuration officielle et à sa mise à jour (article 950 du Code civil suisse), ainsi que ceux liés aux données de référence des systèmes d'information sur le territoire.

Le territoire de la commune comporte actuellement deux types de mensurations cadastrales, à savoir 250 hectares (ha) de mensuration semi-numérique numérisée, et 3'930 ha de mensuration numérique entièrement sous forme informatique, couvrant au total 4'180 ha.

Le service est adjudicataire de la mensuration officielle de la zone Saint-François – Bel-Air – Vieille Ville (32 ha), qui est le dernier lot de mensuration officielle à réaliser sur la commune de Lausanne. Cette opération s'est poursuivie en 2019



avec les dernières modifications techniques. La mise à l'enquête publique de cette importante zone se fera en 2020, ainsi que les dernières opérations administratives, en collaboration avec l'Office cantonal de l'information sur le territoire et le Registre foncier.

Finalement, depuis 2015, le service est chargé par le Canton de vérifier la mise à jour permanente des constructions dans la mensuration officielle et au Registre foncier. En effet, de nombreuses informations sont rattachées aux bâtiments en termes d'informations, de prestations communales et de taxation (estimations fiscales), et il y a lieu que les constructions soient mises à jour sans tarder dans les différentes bases de données.

### **Mensuration technique**

Le service réalise des relevés techniques particuliers pour les projets communaux ou pour des ouvrages existants : implantations de constructions, levés de détails, acquisitions photogrammétriques, abornements et contrôles de stabilité d'ouvrages les plus divers, modèles altimétriques de terrain et de surface, détermination de cubature, etc. Pour l'année sous revue, on peut signaler à titre d'exemples quelques opérations particulières :

- suivi du chantier de la STEP de Vidy (contrôles de stabilité, implantations d'ouvrage, contrôles d'exécution) ;
- suivi photogrammétrique par drone du chantier du stade de la Tuilière, ainsi que divers contrôles de stabilité, implantations et relevés ;
- mesures de déformation du tunnel Tridel et des galeries techniques adjacentes ;
- contrôles de stabilité dans le cadre des chantiers communaux ;
- contrôles de stabilité d'ouvrages et bâtiments communaux ayant une instabilité connue.

Le service dispose aussi d'un scanner laser permettant de modéliser en 3D les ouvrages les plus complexes. Cette technologie est utilisée afin de contrôler la stabilité de certains ouvrages ou pour les modéliser à des fins de documentation (plan d'ouvrage, contrôle d'exécution). Il permet aussi, en appui au Service de l'eau, de déterminer des volumes de sédiments dans le lit de certaines rivières, notamment derrière la retenue d'eau de la Louve situé à la Borde.

Le service dispose également de deux drones photogrammétriques permettant de réaliser des orthophotos ainsi que des modèles numériques de terrain sur de grandes étendues. Ces drones ont permis le suivi de l'évolution de certains chantiers, par exemple l'écoquartier des Plaines-du-Loup, le centre sportif de la Tuilière, le stade de la Tuilière et la construction de la nouvelle STEP à Vidy.

### **Cadastre des conduites**

Dans le cadre du suivi des chantiers et à la demande des services gestionnaires, l'Unité cadastre souterrain relève en fouille ouverte toutes les conduites et canalisations visibles (nouvelles et en service) de la Commune et des opérateurs de télécommunications sur le domaine public, dans les parcs et les propriétés communales, ainsi que sur les parcelles privées. Depuis 2019, ces relevés s'étendent aussi sur les communes d'Epalinges, Renens et Prilly.

A ce titre, ce sont 3'550 interventions des équipes de terrain (3'120 en 2018) qui ont permis de déterminer 29'900 points en planimétrie et en altimétrie (29'700 en 2018). Ces relevés ont fait l'objet d'une mise à jour dans un délai inférieur à une semaine.

De manière identique à ce qui a été réalisé pour le réseau d'assainissement, le service est proche de l'achèvement de la numérisation dans le référentiel national des conduites d'eau d'alimentation du Service de l'eau (commune de Lausanne et communes environnantes). Ainsi, en 2019, 616 plans ont été numérisés (612 en 2018). Il reste encore 42 plans en attente de compléments sur les communes extérieures. Au total, ce sont 2'979 plans qui ont été numérisés dans le cadre de ce mandat.

En fin d'année, le service a aussi initialisé la numérisation des plans graphiques du réseau du gaz. Il s'agit de 88 plans qui ont été numérisés cette année, soit le 3% des 3'276 qui seront numérisés ces trois à quatre prochaines années.

De plus, le service travaille en continu à l'amélioration des bases de données du Service de l'eau.

### **Géodonnées informatiques de référence sur l'agglomération lausannoise**

Les différentes bases de données sont continuellement mises à jour, au gré des mutations, actes notariés, levés des constructions et aménagements nouveaux, mise en service des nouvelles mensurations, des nouveaux plans d'affectation et autres.

Ces informations sont à disposition de tous les services communaux sous forme analogique ou numérique, notamment au travers des systèmes d'informations SISOL, AutoCad, QGIS et Goéland. Elles sont également diffusées sur support informatique et sur papier aux particuliers et aux bureaux d'ingénieur·e·s, d'architectes, d'urbanistes et d'aménagistes menant des études ou des projets sur le territoire de la Commune. L'EPFL, l'UNIL ainsi que différentes écoles professionnelles et internationales utilisent également ces géodonnées pour leurs exercices pratiques et des études spécifiques.

### **UNITÉ PÔLE GARE**

L'année 2019 a notamment été consacrée à la rédaction, puis l'adoption par la Municipalité, du préavis N°2019/51 (« Situation du développement des projets dans le périmètre Pôle Gare – Financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la gare de Lausanne du programme "Léman 2030" »), à l'élaboration du dossier de l'examen préalable du projet de la place de la Gare et à sa présentation aux parties prenantes ainsi qu'à la mise à l'enquête du projet des espaces publics du quartier des Fleurettes.

Cette année a aussi été l'occasion de collaborer avec les CFF pour faire évoluer le projet de la Gare, notamment de son front sud et sur l'intégration d'escaliers mécaniques dans le système gare, en collaboration avec le Canton afin d'optimiser les espaces publics de Plateforme 10 et avec la Société de valorisation de la Rasude, dans le cadre de l'élaboration du plan d'affectation. L'Unité Pôle Gare a poursuivi l'étude sur le stationnement sur l'ensemble du périmètre Pôle Gare cofinancée par le Canton, les CFF et la SVRasude et mis sur pied un groupe d'accompagnement des chantiers avec les mêmes partenaires.

### **Organisation de projet**

Passant graduellement de la phase de planification à celle de réalisation, les besoins des ressources affectées au projet ont été optimisés. Un chef de projet responsable des espaces publics et de l'animation des chantiers ainsi qu'une chargée de projet responsable de l'administration et de l'appui à l'animation des chantiers ont été désignés en cours d'année.

Afin de suivre l'évolution du projet, la Commission n° 49 du Conseil communal s'est réunie deux fois et la Délégation municipale Pôle Gare quatre fois.

### **Coordination avec le projet Léman 2030**

Des échanges d'information sur l'avancement général et sur le reporting global et financier du projet ont eu lieu. Des discussions nourries sur le projet de la gare et les projets connexes ont permis à chacun des acteur·trice·s d'être informé·e·s. Le comité de pilotage Léman 2030 s'est réuni trois fois et le comité de direction six fois. Ceci a été l'occasion de construire une vision globale des différents projets conduits sur le périmètre du Pôle Gare, de discuter plus largement des projets et d'échanger sur les situations propres à chaque maître d'ouvrage que sont les CFF, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, et ce en collaboration étroite avec l'Office fédéral des transports.

Le suivi des demandes d'information des riverain·e·s par Léman 2030, en étroite collaboration avec Pôle Gare, a permis de répondre dans des délais courts aux différentes requêtes.

### **Décision d'approbation des plans par l'Office fédéral des transports et communication**

Munis d'une autorisation de construire en juillet 2019 pour le projet de l'agrandissement de la gare, en septembre, les CFF ont organisé une conférence de presse à laquelle a participé la Ville de Lausanne, ainsi qu'une exposition, en collaboration avec Pôle Gare, située dans le hall de la gare. Pendant une semaine, la maquette de l'interface multimodale de la place de la Gare et des animations interactives ont permis aux visiteur·euse·s de prendre connaissance du projet et de poser des questions aux collaborateur·trice·s des CFF et à celles et ceux de Pôle Gare.

### **Préavis N°2019/51 pour le financement de la part communale à l'interface multimodale de la place de la Gare**

Dans la foulée de la ratification des conventions par les partenaires permettant la réalisation de l'interface multimodale de la place de la Gare, le préavis pour le financement de la part communale à l'infrastructure multimodale de la place de la Gare dans le contexte du projet CFF de l'agrandissement de la Gare de Lausanne du programme Léman 2030 a été adopté par la Municipalité le 5 décembre 2019.

### **Escaliers mécaniques**

Le projet d'agrandissement de la gare de Lausanne, soumis à l'enquête publique en 2015, était muni d'escaliers fixes sur l'ensemble du système gare. A la demande de la Ville de Lausanne, les CFF ont étudié la faisabilité d'intégrer des escaliers mécaniques à la montée ou à la descente disposés sur les parcours piétons entre les transports publics (trains, bus) et sur les axes nord – sud des passages inférieurs de la gare. L'implémentation des escaliers mécaniques a été validée par les partenaires du projet.

### **Coordination avec le projet SVRasude**

En collaboration avec le Service d'urbanisme, la rédaction du plan d'affectation de la Rasude s'est poursuivie, ainsi que les négociations concernant la convention d'équipement du quartier. Une étude de faisabilité concernant le tracé de la Voie verte au travers du futur quartier a été menée.

### **Coordination avec Plateforme 10**

L'inauguration du Musée cantonal des beaux-arts et l'ouverture des espaces publics attenants ont eu lieu le 5 octobre 2019. Le Canton poursuit le développement de Plateforme 10, en collaboration avec la Ville de Lausanne, pour ce qui est de la rampe de mobilité douce et l'arborisation des espaces publics.

### **Projet de la place de la Gare**

Le projet d'aménagement de la place de la Gare a poursuivi son développement en partenariat étroit avec les CFF. Le projet a été soumis à l'examen préalable auprès du Canton en juillet puis a été présenté aux parties prenantes au mois d'août. Munie des questionnements sur la place dédiée au transport individuel motorisé émis à cette occasion, la Municipalité a décidé de poursuivre l'optimisation de la partie mobilité du projet dans la zone de circulation qui lui est dédiée au nord de la place. L'objectif étant de développer un espace partagé de mobilités.

### **Projet d'aménagement des espaces publics sous-gare**

En collaboration étroite avec les CFF, Pôle Gare a contribué aux évolutions du front sud, notamment sur l'entrée de la gare sur la future place des Saugettes, au niveau de la rue du Simplon et du chemin des Epinettes. L'objectif est de développer

une façade et une entrée de gare au sud qui soient en cohérence avec le projet d'espace public sous la responsabilité de la Ville de Lausanne.

### **Etude conjointe sur le stationnement dans le périmètre Pôle Gare**

Une étude, commandée par les CFF, le Canton de Vaud, la SVRasude et la Ville de Lausanne, fournit des réponses sur la planification spatiale et quantitative des différents besoins en termes de stationnement pour tous les modes liés (le stationnement des vélos, des deux-roues motorisés, des véhicules privés et des cars, de la dépose minute et des taxis) au périmètre Pôle Gare. Les propositions émanant du rapport sont en cours de validation auprès des partenaires. Elles seront les lignes directrices pour planifier et aménager les fonctions essentielles en termes notamment d'emplacement et de dimensionnement dans les différents projets en cours de développement.

### **Projet d'aménagement des espaces publics du quartier des Fleurettes**

Suite à une présentation publique le 1<sup>er</sup> avril, le projet a été mis à l'enquête du 1<sup>er</sup> novembre au 2 décembre. Pôle Gare a initié le traitement des 23 oppositions déposées.

### **Accompagnement des chantiers**

Depuis le début du projet d'agrandissement de la Gare de Lausanne, la Ville a été attentive au maintien de la qualité de vie dans le périmètre Pôle Gare. Elle a notamment demandé, dans le cadre des différentes oppositions et conventions de levée d'opposition correspondantes, l'engagement formel des CFF sur différents points tels que la limitation des nuisances des chantiers et l'information à la population. En effet, la période des chantiers d'agrandissement de la gare de Lausanne s'étalera sur plus de huit ans selon le planning prévisionnel des CFF. Ils auront donc un impact conséquent sur la population lausannoise, les riverain·e·s, les usager·ère·s et les commerçant·e·s et vont induire des modifications d'usage des espaces publics et de comportements en matière de mobilité, éléments qui nécessiteront des mesures correctives et susciteront diverses réclamations au cours des travaux.

C'est dans ce cadre que Pôle Gare a mis sur pied, en collaboration avec les CFF, la SVRasude et le Canton de Vaud, un groupe d'accompagnement des chantiers ayant pour objectif de minimiser leurs nuisances et de maintenir l'attractivité des différents quartiers touchés. Les synergies en termes de ressources (financières, humaines, savoir-faire, etc.) et la volonté d'agir ensemble selon des objectifs partagés, doivent permettre d'assurer un accompagnement des différents chantiers en mettant sur pieds des actions communes. Cette organisation devra monter en puissance en 2020.

### **UNITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE (UDD)**

Les principales missions de l'Unité développement durable sont :

- le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie développement durable de la Ville ;
- la conception et le pilotage de projets de durabilité, en lien avec les objectifs du programme de législature ;
- le conseil, l'appui et la formation auprès des services de la Ville et de diverses parties prenantes externes (population, associations, entreprises) ;
- la gestion du Fonds communal pour le développement durable (Fdd).

Le travail de l'Udd se concentre sur les axes prioritaires définis pour la législature, à savoir : stratégie développement durable Ville 2015–2019, politique alimentaire, promotion de la santé, production et consommation responsables, changements climatiques, administration durable, convivialité et espace public, ainsi qu'une économie responsable.

### **Politique alimentaire Ville**

La politique alimentaire menée par l'Udd est également réalisée avec de nombreux partenaires internes et externes.

### **Restauration collective durable**

Le Plan restauration collective durable (RCD), conjointement mené avec la direction Enfance, jeunesse et quartiers, est issu de l'adoption du rapport-préavis N°2014/36 (*« Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale »*). Durant l'année 2019, les actions suivantes ont été menées :

- audit de 34 cuisines sur la performance d'achats de proximité et labellisés ;
- audit de la qualité nutritionnelle ;
- actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- communication du plan RCD : Fédération des hôpitaux Vaudois, Ville de Zürich, Paris, Besançon, etc.

En parallèle, le préavis RCD 2 est en cours d'élaboration, comprenant l'analyse des résultats et enseignements issus du RCD et la poursuite de la politique alimentaire durable Ville avec l'amélioration continue des objectifs de durabilité à atteindre durant la période de 2020 à 2022.

### **Journée nationale de l'alimentation durable**

La journée nationale de l'alimentation durable a été co-créée en partenariat avec l'Union des villes suisses, les Villes de Zurich et de Bâle. Le 5 novembre 2019, cette journée destinée aux collectivités publiques a réuni environ 80 entités, afin de travailler sur les objectifs prioritaires, les outils et les possibles synergies. Le succès rencontré lors de cette manifestation nationale permet, sous l'égide de l'Union des villes suisses, de mettre sur pied un groupe national de travail sur ladite thématique pour 2020.

## Save food

Dans le cadre de la campagne nationale Save food visant la réduction du gaspillage alimentaire, l'Udd, en partenariat avec GastroLausanne, le Canton de Vaud, l'Ecole Hôtelière de Lausanne, la Fédération romande des consommateurs et la Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets, a élaboré un plan d'actions pour la restauration et les consommateur·trice·s, pour l'ensemble des structures cuisines de la Ville de Lausanne, ainsi que des synergies d'événements avec les maisons de quartier. Ce programme d'action est prévu pour être déployé de 2020 à 2022.

## APEMS bon goût

L'action vise des collations durables pour plus de 2'500 petits déjeuners et 4'900 goûters hebdomadaires dans les 24 structures d'accueil périscolaires lausannoises, en partenariat avec Prométerre/Terre Vaudoise. Le bilan 2019 s'inscrit dans la continuité des résultats très positifs enregistrés depuis le lancement de l'initiative. La viabilité économique de l'action permet également de poursuivre la convention de travail établie avec Terre Vaudoise.

Durant l'année 2019, un travail d'élargissement de l'initiative au Service des écoles primaires et secondaires pour les devoirs accompagnés a été amorcé en vue d'intégrer cette prestation à la rentrée scolaire 2020-2021.

## Apéritifs et réceptions durables au sein de l'administration

L'initiative concerne, entre autres objectifs, la valorisation des produits du terroir, des commerces et des prestations de proximité. Une évolution et une mise à jour des outils liés à l'action ont été effectuées, ainsi qu'une mesure de communication à l'intention des services. Par ailleurs, plusieurs d'entre eux sont passés à l'usage de la vaisselle réutilisable pour leurs manifestations.

## Développement de filières d'approvisionnement de proximité et du bio

L'Udd et le Service des parcs et domaines collaborent étroitement afin d'intégrer dans l'approvisionnement RCD la politique agricole urbaine de la Ville, adoptée dans le préavis N°2018/09 (« *Politique agricole urbaine, des balcons aux champs* »). La Municipalité y a défini un axe de travail spécifique pour répondre à cette problématique, en consolidant le développement du RCD par l'émergence des filières de proximité et/ou biologiques. Dans ce cadre, et parmi d'autres exemples, la Ville s'est engagée à soutenir activement le lait équitable lancé en octobre 2019. Il s'agit en effet de soutenir, tant en termes d'études de faisabilité que de contributions aux investissements, les projets visant à développer cette offre, valorisant ainsi les produits issus des fermiers et locataires de la Ville mais aussi des producteur·trice·s de la région.

## Promotion de la santé

Afin de coordonner davantage son action en matière de promotion de la santé et d'en améliorer l'accès auprès des publics vulnérables, la Ville souhaite proposer des outils efficaces à la population pour qu'elle puisse améliorer et prendre en charge sa santé et son bien-être physique et psychique. Pour y parvenir efficacement, elle a décidé de mettre en œuvre une politique publique communale de promotion de la santé.

Afin de s'assurer de la pertinence de la démarche, la Ville s'appuie sur deux références principales :

- le label Commune en santé pour le diagnostic terrain : ce dernier a été finalisé et transmis à l'équipe de labellisation en février 2018. Il compte plus de 200 mesures en faveur de la santé. Le processus de labellisation géré par Unisanté est en cours et devrait aboutir dans le courant du premier semestre 2020 ;
- le concept Ville-Santé de l'OMS pour les éléments stratégiques : en novembre 2018, un mandat a été attribué à un spécialiste du domaine afin d'accompagner la Ville dans ces processus et de garantir les démarches méthodologiques et la qualité. Le mandat a permis d'établir une revue des enjeux sanitaires pour Lausanne et d'analyser le dispositif communal actuel. Le bilan préliminaire semble plutôt positif et indique une couverture assez large des enjeux dans l'action communale et partant de bases solides pour la future stratégie de promotion de la santé à développer.

Les résultats des deux démarches combinées permettront d'obtenir une analyse complète de l'action communale et de définir les priorités de la stratégie de promotion de la santé.

## Perturbateurs endocriniens

La Ville de Lausanne, en partenariat avec comment-dire.ch et ToxicFree Suisse, a développé un programme de sensibilisation et d'actions spécifiques destiné aux collaboratrices et collaborateurs des centres de vie infantine (CVE), qui vise à limiter la présence des perturbateurs endocriniens. Applicable sur base volontaire, il se veut pragmatique et ancré dans le quotidien des CVE grâce à des recommandations concrètes.

Il se décline en trois volets :

- un guide qui contextualise la problématique des perturbateurs endocriniens (localisation, effets, réglementation, etc.) et fournit des recommandations détaillées à appliquer en présence des enfants et lors des achats et des conseils clé en main visant à faciliter le dialogue avec les parents ;
- un set de six affiches récapitulant in situ les principales recommandations du guide en fonction des différents espaces d'activités des CVE, comme la salle de jeux, la cuisine ou encore la salle de repos ;
- des ateliers de réalisation de produits d'hygiène naturels afin d'aborder de manière ludique la thématique et d'initier la démarche.

Lancé en octobre 2019, le programme a reçu un accueil très positif.

## **Production et consommation responsables**

Trois thématiques composent cet axe : les achats durables dans l'administration, les manifestations et la consommation responsable.

### **lausanne-réutilise.ch**

Dans la prolongation de lausanne-répare.ch et en collaboration avec le partenaire de projet, la Fédération romande des consommateurs, la plateforme lausanne-réutilise.ch a été publiquement lancée en avril 2019. Les deux outils visent la consommation responsable et les commerces promouvant l'économie de ressources.

### **RestoBox Lausanne – Emporter futé**

En contribution aux problématiques liées aux plastiques à usage unique, et en partenariat avec GastroLausanne, le projet porte sur le périmètre des contenants réutilisables pour la restauration rapide et à l'emporter, en vue de la réduction de la vaisselle jetable à usage unique sur le domaine public lausannois. L'objectif central est de développer de nouvelles pratiques accompagnant la restauration rapide et l'offre alimentaire à l'emporter en introduisant de manière systématique le recours à la vaisselle réutilisable. Le lancement public de l'initiative RestoBox Lausanne est prévu le 26 février 2020. Ce projet vise à :

- contribuer aux objectifs mondiaux du développement durable 2030, notamment aux objectifs n° 12 Consommation et production durables, n° 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, n° 9 Industrie, innovation et infrastructure et n° 11 Villes et communautés durables ;
- préserver les ressources naturelles et le climat en limitant significativement l'utilisation de matériaux et d'énergie pour des objets jetables à usage unique ;
- réduire de manière significative la production de déchets et le littering liés aux emballages jetables à usage unique et les coûts y afférant ;
- favoriser des contenants réutilisables exempts de particules nocives pour la santé ;
- susciter une priorité de bonne pratique chez les professionnel·le·s de la restauration rapide, afin qu'ils soient partie prenante de la solution et non des problèmes, en leur proposant un dispositif prêt-à-l'emploi et économique ;
- sensibiliser les consommateur·trice·s quotidien·ne·s à une adaptation de leur comportement en faveur de la nature, du climat, des économies et de la santé ;
- définir une stratégie de soutien et de communication aux acteur·trice·s concerné·e·s, en s'appuyant sur des outils ayant déjà fait leurs preuves dans d'autres villes et institutions.

### **Achats durables dans l'administration**

L'intégration des critères de durabilité se poursuit dans les appels d'offres pilotés par les groupes de travail du Service achat et logistique Ville, du Service d'architecture et du Service des routes et de la mobilité.

Des critères tels que l'adéquation ou le caractère durable de l'offre doivent aussi être pris en compte pour l'adjudication. La révision des bases juridiques du droit des marchés publics introduit ainsi un changement de paradigme dans le sens d'un accroissement de la concurrence pour la qualité.

Les appels d'offres des villes et des communes doivent s'aligner sur l'accord intercantonal sur les marchés publics approuvé en novembre 2019. Celui-ci comporte des nouveautés importantes et, aspect non négligeable, une harmonisation avec le droit fédéral.

Par ailleurs, un travail spécifique sur les achats en matière de produits de nettoyage et dans le domaine de la petite enfance est en cours afin d'intégrer les recommandations du programme sur les perturbateurs endocriniens.

### **Manifestations**

- Promotion des bonnes pratiques par le guide pour les manifestations responsables, KITmanif, développé en collaboration avec le Canton. Cette plateforme a été inaugurée en février. Depuis lors, les statistiques de fréquentation ont montré un vif intérêt des utilisateur·trice·s, puisque le site a enregistré plus de 15'000 visites en 2019, et la création d'une centaine de KIT. Un travail avec deux manifestations ambassadrices lausannoises a été amorcé pour la période 2020-2021, afin de renforcer la promotion de la plateforme et de bénéficier d'expériences concrètes d'utilisation ;
- conseils et accompagnement de manifestations par l'Udd, destinés aux organisateur·trice·s d'événements culturels et sportifs, parmi lesquels :
  - les Jeux Olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ 2020) ;
  - les manifestations organisées par le Service des Sports (20KM de Lausanne, Journée lausannoise du vélo) ;
  - la 5<sup>e</sup> édition des Marchés aux jouets pour et par les enfants, dédiée aux familles. Plus de 600 personnes ont été accueillies avec succès autour des enjeux de la consommation durable et solidaire. L'arbre aux papillons, une activité particulière a été organisée à l'occasion de cette édition anniversaire.

### **Naturopolis (projet Interreg France-Suisse)**

Naturopolis est un projet de collaboration et d'échanges entre la Ville de Lausanne et celle d'Annecy qui se déroule sur quatre ans (2018-2022). Il a pour objectif la valorisation des espaces naturels en milieux urbains similaires entre les deux villes à travers l'art et la culture. Les thématiques de l'agriculture urbaine et de la nature en ville font partie intégrante du projet.



En 2019, le programme Naturopolis a été présenté au public au printemps et comprenait, notamment, les œuvres des manifestations Lausanne Jardins et Annecy Paysages. À Lausanne, d'autres activités ont complété le programme comme des journées de sensibilisation, des visites à la ferme ainsi que des repas partagés.

### **Convivialité et espace public : politique publique des édicules**

De manière générale, la saison 2019 peut être qualifiée de bonne pour les édicules. La mise en œuvre de la politique des édicules s'est poursuivie avec la réaffectation ou le renouvellement d'exploitation de plusieurs édicules :

- la réouverture de l'édicule de Chailly par Mme Malou Zryd et ses glaces du Labo Gelateria, en avril ;
- la réaffectation de l'édicule de la Promenade-du-Bois-de-Beaulieu en kiosque-vente à l'emporter, sous l enseigne Le Café perché de Mme Delphine Veillon et M. Johans Valdivia, inauguré en septembre ;
- la reprise de la Cabane des cygnes près des Pyramides de Vidy, rebaptisée Le casse-croûte de Vidy par M. André König, kiosque de vente à l'emporter inauguré en octobre ;
- la réaffectation, en partenariat avec la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. et la Société Coopérative Immobilière La Maison Ouvrière, de l'édicule des Falaises en lieu communautaire, avec la revalorisation des espaces alentours en potagers urbains et espaces de verdure, à destination de la future association des habitant·e·s des Falaises.

Par ailleurs, un appel à candidatures pour l'exploitation culturelle en 2020 de l'édicule de la Maladière a été conduit en partenariat avec le Service de la culture. Les résultats, ainsi que le projet retenu, seront annoncés au premier trimestre 2020.

### **Fonds communal pour le développement durable (Fdd)**

Les activités relatives au Fdd sont : la réception et l'analyse des demandes, la préparation des quatre séances annuelles du comité de pilotage, les réponses aux porteur·euse·s de projets, le suivi des projets et des finances.

En 2019, 22 projets ont obtenu un soutien financier, contre 23 en 2018. Le Fdd a financé un montant de CHF 699'600.- pour l'ensemble des projets validés durant l'année. Ce montant ne tient pas compte des préavis adoptés par la Municipalité et le Conseil communal.

### **Divers**

Depuis cinq ans, l'Udd collabore avec la Fondation Eben-Hézer Lausanne pour l'élaboration de l'événement annuel Tous Citoyens ! Ce mouvement est né à la Fondation en 2014, peu après la ratification par la Confédération de la Convention de l'Organisation des nations unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ses actions visent à mettre en œuvre la CDPH afin de faire reconnaître les personnes en situation de handicap comme des citoyennes et citoyens à part entière en développant des projets qui renforcent leur participation sociale et politique.

Le 18 septembre 2019, la Fondation Eben-Hézer Lausanne a organisé la 5<sup>e</sup> journée de la citoyenneté ayant pour thème l'égalité entre les femmes et les hommes. Afin de déjouer certains stéréotypes entre des métiers vus comme typiquement masculins ou typiquement féminins, un atelier interactif a été élaboré en collaboration entre l'Udd et la déléguée à l'égalité. Le thème de l'égalité homme-femme présentait une réflexion interactive de cinq métiers typiquement masculins ou féminins par une personne de l'autre sexe qui l'exerce à la Ville de Lausanne.

### **PLATEFORME PARTICIPATION DE LA VILLE DE LAUSANNE**

De nombreuses démarches participatives ont été menées, ou sont en cours de réalisation, dans le cadre de projets de la Ville. Elles permettent d'intégrer les habitant·e·s, usager·ère·s et associations concernés par ces réalisations et leurs impacts, afin de valoriser leur expertise d'usage et de la croiser avec l'expertise professionnelle pluridisciplinaire dans une logique d'enrichissement mutuel.

La Plateforme participation pour les démarches lancées par la Ville, dont la coordination est assurée par une collaboratrice spécialisée dans ce domaine, a pour mission de :

- poser les bases d'une stratégie de la participation pour la Commune de Lausanne ;
- partager les expériences de démarches participatives déjà menées ;
- développer des méthodes participatives ;
- offrir aux différents services des outils et soutiens adaptés ;
- assurer la coordination des démarches participatives (de leur conception à leur mise en œuvre et évaluation) ;
- mutualiser les forces pour mener les démarches ;
- assurer une veille scientifique de la participation.

Les tâches de la coordinatrice de la Plateforme participation ont pu être assumées en partie celle-ci était en congé maternité d'avril à décembre 2019, sans remplacement du poste.

### **Participation pour les projets de la Ville**

#### **Culture et développement urbain**

- Plaines-du-Loup : accompagnement stratégique, appui pour la conception du processus participatif et suivi des étapes de la démarche participative, participation à la commission participation, aide à la rédaction en cours du rapport-préavis en réponse au postulat de M. Valéry Beaud et consorts (« *Une gouvernance participative pour l'écoquartier des Plaines-du-loup* ») ;



- Riponne-Tunnel : accompagnement stratégique, appui pour la conception du processus participatif et suivi des étapes de la démarche participative, participation au groupe de travail, participation à des séances de coordination avec les mandataires participation, appui pour la vulgarisation du processus et la mobilisation de la population, ainsi que pour l'organisation du concours d'urbanisme ouvert à la population et la mise en place d'un groupe de suivi de la démarche et du projet ;
- Plan général d'affectation (PGA) : accompagnement stratégique du processus et conception des étapes de la démarche participative, participation à la conception d'une carte participative, appui pour l'accompagnement des mandataires participation.

### **Logement, environnement et architecture**

- Animation des séances de la Plateforme participation afin de poser les bases d'une stratégie participation pour la Ville, partager les expériences des démarches menées et des difficultés rencontrées, partage des outils et des méthodes, mise en commun d'un listing de mandataires avec références et expériences réalisées, coordination des différentes démarches et mutualisation des moyens, rédaction d'une base de réflexion sur une politique de l'éphémère et des chantiers participatifs pour la Ville de Lausanne ;
- gestion du Kit Cubes (développé en collaboration avec l'Atelier OLGa, Label Vert, Emploi Lausanne et avec le soutien du Fdd) et des réservations (signature de la convention, remise des clés, état des lieux d'entrée et de sortie) – mise à disposition auprès des associations lausannoises et des services de la Ville afin d'expérimenter, de façon créative et participative, des usages souhaités dans l'espace public grâce à ces cubes en bois modulables pouvant être déplacés et transformés en aménagements éphémères (bancs, tables, bacs à plantes, jeux, gradins, boîte d'échange ou à idées, tableau noir, totem communication, etc.) ;
- gestion de l'inventaire du matériel existant à la Ville pour les démarches participatives et aménagements éphémères ;
- accompagnement de la réflexion autour de l'animation de chantiers et la participation pour l'unité Pôle Gare ;
- pour le Service des parcs et domaines, accompagnement à la conception de démarches participatives et suivi des étapes pour divers projets tels que le parc des Fiches, la plantation d'un verger dans le parc des Vignes d'Argent, interventions paysagères aux Faverges et à la Cassinette dans le cadre de Lausanne Jardins 2019, plantages dans divers quartiers, réaménagement des pieds d'immeubles, etc.

### **Enfance, jeunesse et quartiers**

- Politique des quartiers : participation à la Délégation municipale pour la politique des quartiers, accompagnement du budget participatif et son développement futur ;
- participation au groupe de référence pour l'enfance.

### **Finances et mobilité**

- accompagnement à la conception et concrétisation de démarches participatives (aménagement des rues Pré-du-Marché et du Clos-de-Bulle) pour le Service des routes et de la mobilité.

### **Participation pour les services**

Suivi des résultats de la démarche participative interne réalisée avec tous les collaborateurs·trices du Service d'architecture au sujet de l'intégration et de la qualité architecturale à Lausanne, afin d'alimenter la révision du PGA avec une vision commune et partagée au sein du service.

## **COMMUNICATION DE LA DIRECTION LEA**

La cellule de communication au sein de la direction LEA définit les stratégies et les plans de communication des projets des différents services afin d'en assurer une visibilité optimale. Elle coordonne et soutient le déploiement des diverses actions de communication des services. La cellule est également en charge des relations avec les médias, organise des conférences de presse et gère les diverses sollicitations des journalistes. Elle rédige différents supports (argumentaires, communiqués de presse, éléments de discours, articles pour le journal communal, actualités municipales, etc.) et effectue des relectures pour le compte des services. Enfin, la cellule communication LEA assure le lien avec le Bureau de la communication et participe au réseau des responsables et chargé·e·s de communication des directions.

## **UNITÉ ENVIRONNEMENT (ENV)**

L'Unité environnement (ENV), a pour objectif de créer un centre de compétences et un observatoire de l'environnement, en coordination et en complémentarité des services métiers communaux. Ses missions générales sont :

- contribuer à augmenter l'efficacité des études d'impact sur l'environnement et des évaluations environnementales stratégiques pour la planification du territoire ;
- mettre en place des indicateurs objectifs et pluridisciplinaires afin de suivre régulièrement et sur de longues périodes l'évolution environnementale et durable de la Commune ;
- définir des stratégies environnementales en étroite collaboration avec la Municipalité et les services spécialisés de la Ville ;
- contribuer, pour les aspects en relation directe ou indirecte avec l'environnement, à une politique globale de promotion de la santé par la Ville de Lausanne ;

- soutenir les services de l'administration et leur donner des outils d'aide à la décision dans les procédures en lien avec des problématiques environnementales et des aides financières possibles de la Confédération et du Canton ;
- assurer une information au public et une communication, avec l'appui du Bureau de la communication de la Ville de Lausanne, sur les actions en cours ou projetées.

L'année 2019 a donné lieu à différents projets spécifiques selon les domaines de compétence ci-après.

### **Planification territoriale**

En lien avec le développement futur du quartier de Malley-Gazomètre, l'Unité environnement conduit les investigations techniques complémentaires nécessaires sur les sites pollués in situ afin de déterminer, notamment, les contraintes urbanistiques et/ou constructives pour les futurs projets immobiliers.

Dans une volonté de concrétiser la valorisation des ressources souterraines à l'échelle d'un quartier, ENV accompagne un mandat spécifique pour la prise en compte des enjeux liés aux ressources du sous-sol dans le cadre du plan d'affectation à l'avenue de Cour.

L'Unité ENV a participé en tant que spécialiste-conseil pour l'évaluation des 34 projets déposés dans le cadre de concours d'idées pour le secteur Riponne-Tunnel.

A l'échelle plus locale, ENV a analysé les notices ou rapports d'impact sur l'environnement en relation avec l'élaboration des plans d'affectation de la Rasude ou les demandes de permis de construire liées au PPA 1 des Plaines-du-Loup notamment. ENV a également poursuivi sa collaboration avec le Service de l'urbanisme, par exemple dans le cadre du projet de couverture des Boveresses, principalement pour les questions de protection contre le bruit.

De plus, l'Unité ENV fait partie de plusieurs instances du projet Pôle-Gare (Bureau, coordination des chantiers) et a pu suivre la mise en place des mesures environnementales dans les différents chantiers du projet.

### **Suivi de l'évolution environnementale**

Dans le domaine de la protection de l'air, la mise à jour récente du site internet de la Ville de Lausanne permet de rendre accessible facilement les données sur les mesures de qualité de l'air à Lausanne, ainsi que d'informer la population sur les effets sur la santé de la pollution atmosphérique et sur les bonnes pratiques.

La station cantonale mobile de mesure de la qualité de l'air de la Direction générale de l'environnement a été posée durant l'année 2019 dans le quartier sous-gare, proche de la station Délices du métro m2 afin de renseigner l'état de l'air dans un quartier densément habité ; les valeurs mesurées sont rendues publiques également sur le site internet de la Ville de Lausanne.

Dans le cadre de la réponse au postulat de M. Vincent Rossi sur le monitoring environnemental de la ville, ENV a suivi l'étude mandatée à l'EPFL pour étudier la faisabilité d'un réseau de mesure à faible coût de paramètres environnementaux distribué sur le territoire communal. Les conclusions de l'étude seront présentées dans le rapport-préavis sur la qualité de l'air en cours de rédaction.

### **Stratégies environnementales**

Dans le domaine de la protection contre le bruit, ENV a participé à la définition de la stratégie d'intervention communale pour l'assainissement du bruit routier pilotée par le Service des routes et de la mobilité, en particulier pour la mise en place de la réduction des vitesses à 30 km/h de nuit sur une grande partie du réseau routier lausannois. Cette mesure, efficace en termes de réduction des immissions sonores pour les riverain-e-s, est intégrée au processus d'assainissement du bruit routier de Lausanne. Dans ce cadre, ENV a participé à un projet pilote de l'Office fédéral de l'environnement pour la définition d'une méthode officielle. Les derniers rapports d'assainissement du bruit routier ont été finalisés par les mandataires spécialisés et transmis par l'Unité ENV pour validation au Canton. Elle a rassemblé dans une base de données l'ensemble des informations des 12 secteurs d'assainissement du bruit définis sur la commune dans le but de préparer la prochaine mise à l'enquête des demandes d'allègements validées par le Canton.

Concernant l'exploitation de l'aéroport, suite à la signature du protocole d'accord le 2 octobre 2018 entre l'Aéroport de la région Lausanne-Blécherette S.A. et la Commune de Lausanne, un rapport-préavis N°2019/15 (« *Aéroport régional Lausanne-La Blécherette – Réponse à la pétition de l'Association de défense des riverains de la Blécherette "Pour une réduction des nuisances de l'aérodrome de la Blécherette" – Réponse au postulat de M. Hadrien Buclin et consorts "Pour une réduction conséquente des nuisances sonores provoquées par l'aéroport de la Blécherette et des dangers relatifs au trafic en zone urbaine"* ») a été adopté par le Conseil communal en novembre 2019, il met en exergue les mesures concertées dans le but de limiter les nuisances pour les riverain-e-s et d'augmenter leur sécurité. Le but est de pouvoir suivre l'efficacité de ces mesures dès 2020.

Le développement de la nouvelle technologie (cinquième génération, 5G) liée à la téléphonie mobile suscite passablement de questionnements de la part du monde civil et politique. ENV a apporté son expertise, se référant aux retours juridiques internes et techniques cantonaux notamment, pour expliciter les responsabilités aux différents échelons politiques et aider la Municipalité à se positionner dans ce cadre en intervenant auprès des instances fédérales et cantonales pour un maintien des dispositifs actuels de protection de la population.

La Délégation municipale aux risques environnementaux s'est réunie à deux reprises en 2019 abordant les thèmes liés à la protection de l'air, au bruit, aux rayonnements non ionisant ou aux sites pollués, en réponse à des sollicitations politiques et le besoin d'orientations stratégiques.

### **Promotion de la santé et environnement**

L'Unité ENV a terminé la rédaction du rapport-préavis N°2019/10 (« *Organisation, compétences et actions communales relatives à la problématique de l'amiante – Réponse au postulat de M. Guy Gaudard « Amiante – danger mortel* ») approuvé par le Conseil communal le 11 juin 2019.

En collaboration avec l'Unité de santé et sécurité au travail, ENV a organisé deux formations de base sur l'amiante, en premier lieu à destination des délégués amiante des services communaux, mais également ouvertes à tout collaborateur·trice potentiellement en contact avec de l'amiante dans le cadre de son travail, 40 participant·e·s ont suivi cette formation.

Elle est également intervenue lors d'un séminaire de la Société suisse d'acoustique pour aborder la qualité des espaces publics d'un point de vue de la recherche du calme et de la détente avec des exemples urbains lausannois.

### **Soutien aux services de l'administration**

ENV a été sollicitée par les services communaux pour des expertises dans ses domaines de compétences pour des problématiques de rayonnements non ionisant, de nuisances dues aux chantiers, de bruit de comportement, de pollutions des sols (sols urbains) ou pour la réalisation de modélisation du bruit routier ou ferroviaire ainsi que pour des séances d'informations et de sensibilisation sur la protection des sols en lien avec le climat notamment.

ENV a également participé, en tant qu'expert, à des interventions auprès des services spécialisés cantonaux et fédéraux pour des questions de bruit ou de qualité de l'air et également pour des formations auprès des étudiant·e·s de l'EPFL dans le domaine des sols.

### **Information au public et communication**

Avec l'appui des services cantonaux et communaux concernés, ENV a répondu à plus d'une quinzaine de plaintes ou questionnements d'habitant·e·s lausannois·e·s relatives aux nuisances dues au bruit, à la pollution de l'air et aux rayonnements non ionisants essentiellement.

Enfin, l'Unité ENV a organisé une balade acoustique dans le cadre de la journée internationale contre le bruit le 24 avril 2019. Une trentaine de participant·e·s ont traversé la ville depuis la gare de Lausanne jusqu'à Ouchy sous la conduite d'un acousticien les rendant attentifs aux différents bruits et sons urbains.

## **SERVICE DU LOGEMENT ET DES GÉRANCES**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Direction et ressources humaines**

- ressources humaines : assurer les prestations liées à la gestion du personnel administratif et d'exploitation
- poursuivre la mise en place du système de contrôle interne pour l'ensemble des processus du service

#### **Système organisationnel et évolution**

- partager les bonnes pratiques, améliorer les activités du service, développer une culture projet
- identifier, protocoler et améliorer les procédures et indicateurs du service ; suite à une réorganisation du service en octobre 2019, ces responsabilités ont été rattachées au chef de service ad interim
- assurer la communication interne et externe du SLG

#### **Politique du logement, de l'habitat et des établissements publics**

- promouvoir, planifier, assurer le suivi et contrôler les logements d'utilité publique
- initier et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie
- administrer et réindexer les droits de superficie distincts et permanents (DDP) ainsi que suivre l'évolution des contrats
- gérer et administrer les aides à la pierre
- représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières
- participer à l'élaboration de certains plans de quartier
- assumer la gestion et l'entretien des édicules ayant fait l'objet de conventions (nouvelle politique des édicules)
- élaborer une démarche de valorisation des établissements publics appartenant à la Ville et gérés par le SLG (nouvelle politique des établissements publics)
- élaborer les statistiques nécessaires au suivi régulier de l'évolution du marché du logement
- assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB) et l'application de la loi sur l'harmonisation des registres (LHR)
- répondre aux obligations fédérales et cantonales en matière de statistiques de la construction

#### **Office communal du logement**

- gérer l'inscription aux logements subventionnés et contrôlés conformément à la législation en vigueur
- réviser les conditions d'occupation des locataires des logements subventionnés ou contrôlés conformément à la législation en vigueur
- offrir les prestations d'assistance à la recherche d'un logement subventionné aux candidat·e·s locataires éprouvant des difficultés à obtenir un logement adapté à leur situation
- préserver le parc de logements locatifs existants par le biais de la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

### Gestion immobilière des patrimoines

- gérer le parc immobilier de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), comprenant des immeubles du marché libre et des immeubles subventionnés, y compris les immeubles ex-COLOSA, et en assurer la comptabilité
- gérer les immeubles de la Société Immobilière Lausannoise pour le Logement S.A. (SILL S.A.).
- gérer les immeubles du patrimoine financier de la Ville
- gérer les places de parc du domaine privé communal et appliquer le plan de mobilité de l'administration communale lausannoise (PML)
- gérer les immeubles et locaux faisant partie du patrimoine administratif occupés par les différents services communaux ou entités soutenues par la Ville
- assurer l'exploitation technique et le nettoyage des locaux de l'administration communale
- assister les services dans la recherche de solutions de location

### Valorisation des patrimoines

- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction pour le compte de la CPCL
- conduire les projets de rénovation, transformation et nouvelle construction du patrimoine financier de la Ville
- réaliser les études de faisabilité des projets de la CPCL et du patrimoine financier de la Ville
- contrôler la compatibilité des projets sur les terrains de la Ville avec le réavis N°2013/20 (« Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale »)

### Finance immobilière, informatique, achats et logistique

- assurer un support technique et logistique des applications informatiques métiers, mais aussi superviser l'informatique du service dans sa globalité
- assurer le suivi et la maintenance du logiciel de gestion immobilière et son remplacement
- enregistrer toutes les écritures comptables du service ainsi que celles liées aux activités de gérance immobilière dans le cadre de la gestion de ses bâtiments et de ceux de services tiers
- enregistrer toutes les écritures liées aux activités de gérance immobilière ainsi que gérer la trésorerie des parcs immobiliers de la CPCL, de la SILL S.A. et du Fonds Edouard et Hortense Pache dans le cadre de ses mandats de gestion immobilière
- établir les budgets, le plan des investissements, et réaliser le bouclage annuel des comptes de fonctionnement
- contrôler les incidences financières des notes à la Municipalité, des préavis et des rapports-préavis

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments administratifs (BAD)	41.31	37.96		
Gérances	42.58	38.92		
Logement	15.50	14.50		
Direction SLG			3.70	2.90
Fin. informat. achats, logist.			10.80	9.40
Gestion immob. des Patrimoines			29.68	27.30
Nettoyage et Exploitation			30.11	26.65
OCL et préserv. parcs locatifs			8.60	8.60
Pol. Logement - Habitat SLG			7.10	6.30
Syst. organ. et évol. SLG			1.70	1.70
Valorisation patrimoines SLG			6.60	6.60
Total service	99.39	91.38	98.29	89.45

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-1.10

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bâtiments administratifs (BAD)	80	37.96		
Gérances	64	38.92		
Logement	17	14.50		
Direction SLG			3	2.90
Fin. informat. achats, logist.			12	9.40
Gestion immob. des Patrimoines			47	27.30
Nettoyage et Exploitation			67	26.65
OCL et préserv. parcs locatifs			10	8.60
Pol. Logement - Habitat SLG			7	6.30
Syst. organ. et évol. SLG			2	1.70
Valorisation patrimoines SLG			7	6.60
<b>Total service</b>	<b>161</b>	<b>91.38</b>	<b>155</b>	<b>89.45</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Bâtiments administratifs (BAD)	2			
Gérances	5			
Direction SLG			5	
Nettoyage et Exploitation			2	
<b>Total service</b>	<b>7</b>		<b>7</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>11</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2019, le service a mis en œuvre le projet d'évolution du service dénommé (R)évolution ce qui a conduit à des changements d'organisation importants :

- absence de longue durée de la cheffe de service (depuis le 21 juin 2019) et arrivée d'un nouveau chef de service ad interim (depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2019);
- création du domaine Organisation et évolution et engagement de sa responsable ;
- création du domaine Politique du logement, de l'habitat et des établissements publics, avec l'engagement de deux collaboratrices ;
- engagement de la nouvelle responsable de l'Office communal du logement ;
- création du domaine Gestion immobilière des patrimoines et engagement de l'adjoint du domaine ;

- création du domaine Valorisation, issu de la fusion de la section technique et d'une partie du bureau du développement immobilier;
  - création du domaine Finance immobilière, informatique, achats et logistique.
- Par ailleurs, le service a rédigé ou participé à la rédaction de différents préavis.

## **SYSTÈME ORGANISATIONNEL ET ÉVOLUTION**

### **Communication**

En matière de communication, les principales réalisations de l'année 2019 ont été :

- refonte et mise en ligne des nouvelles pages du SLG sur le site internet de la Ville ;
- refonte du site intranet (mise en ligne prévue en 2020) ;
- définition et établissement d'outils de suivi et monitoring : plans de communication externe et interne ;
- communication externe sur les projets du SLG selon le public cible et au travers de divers outils (réseaux sociaux, communiqués de presse, publications sur les sites internet et/ou intranet de la Ville, panneaux d'information, organisation de séances publiques d'information, etc. ;
- assainissement énergétique des bâtiments de la Ville : point de situation ;
- diverses communications internes (post intranet, emails, séances par équipe, séances d'information aux collaborateurs) ont été organisées pour accompagner la démarche (R)évolution et le déménagement du service.

## **SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE**

En plus de ses activités courantes, l'Unité a procédé à la refonte complète de son outil Optimiso afin que celui-ci reflète la nouvelle organisation du service mise en place au début de l'année. Par ailleurs, elle a poursuivi et terminé la récolte des rapports EPIQR+ sur le patrimoine financier immobilier géré par le SLG commencée en 2018. Ainsi, au total, 53 immeubles ont fait l'objet d'un rapport détaillé sur leur état de vétusté et les travaux de rénovation à entreprendre durant les prochaines années. Ces expertises complètent celles déjà réalisées en 2011 et serviront de base à l'établissement, dans le courant 2020, d'une stratégie de rénovation et d'utilisation du patrimoine financier du SLG.

## **POLITIQUE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS**

### **Promouvoir, planifier, accompagner et contrôler les logements d'utilité publique**

Un accent important a été mis sur les logements d'utilité publique (LUP). Ils ont d'abord été identifiés et recensés par catégorie (cartographie) sur le territoire de la commune et représentent 10'013 logements, y compris les projets à venir. Deux d'entre eux méritent d'être relevés : la pièce urbaine C aux Plaines-du-Loup, pour laquelle le SLG a proposé un travail sur de nouvelles typologies de logements adaptées aux différents cycles de vie des ménages et Saint-Martin 16-18, qui a bénéficié d'une représentation et d'un accompagnement du service. Des collaborations se sont également réalisées, notamment avec la Commune de Morges, lors d'un partage d'expertise pour un projet d'utilité publique, le quartier Eglantine.

Enfin, toujours dans le cadre des LUP, les immeubles subventionnés ne bénéficiant plus d'aides actives sont en cours de régularisation administrative avec le Canton, notamment par le biais de conventions.

Afin de clarifier et établir, de manière plus spécifique, les orientations municipales en matière d'habitation, une étude intitulée Lausanne objectif logement a été réalisée par un mandataire externe. Une ville telle que Lausanne est en constante évolution, la planification et les outils pour mettre en œuvre une politique du logement doivent être constamment révisés et mis à jour. Pour ce faire, la Ville de Lausanne a engagé une démarche qui vise à élaborer une nouvelle feuille de route pour la mise en œuvre d'une politique de l'habitat proactive pour les prochaines années. Cette démarche est constituée de trois étapes :

- la première étape « diagnostic » permet de dégager une image de la situation du marché résidentiel lausannois en mettant en relation l'offre, soit la structure du parc de logement et la demande, soit un état des lieux des caractéristiques des ménages lausannois et de leurs aspirations. Cette étape permet d'apprécier comparativement les évolutions de la commune et des quartiers ;
- la deuxième étape « prospective » permet de comparer différents scénarios de développement résidentiel en mettant en exergue les impacts résidentiels, sociodémographiques et fiscaux possibles ;
- la troisième étape « mise en œuvre » permettra de formaliser une politique du logement et de l'habitat communale proactive et ciblée en s'appuyant sur les deux premières étapes.

### **Promouvoir et mettre en œuvre des projets sur l'habitat et le cadre de vie**

Avec une approche toujours plus durable, la 15<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins s'est déroulée le 24 mai 2019 sur le thème du zéro plastique. Les traditionnels kits apéritif et matériel ne comprenaient que des contenants en verre et des produits en vrac, obtenus grâce à la généreuse collaboration du Service de l'eau avec son programme eaux solidaires en Mauritanie ainsi que la participation du magasin de vente en vrac Chez Mamie à Lausanne. Cette année, plus de 350 kits ont été distribués, permettant à plus de 10'000 voisins de vivre ce moment convivial.

Par ailleurs, en collaboration avec le Service des parcs et domaines, le service a contribué à plusieurs démarches participatives concourant à la vie de quartier des Plaines-du-Loup ou encore à l'aménagement du parc de la Solitude. De plus, le service a continué à contribuer à la promotion d'une meilleure qualité de vie dans le quartier des Fiches Nord en accompagnant l'association des habitant·e·s dans leurs objectifs de mieux vivre-ensemble.



## Gérer et administrer les aides à la pierre

Pour l'année 2019, les aides à la pierre versées se sont élevées à CHF 2'097'200.-. Les suppléments ont quant à eux totalisé CHF 716'318.-. Au contrôle des loyers pratiqué annuellement s'ajoute le calcul ponctuel des loyers faisant suite à des travaux sur des logements isolés ou des immeubles entiers.

## Représenter la Commune dans différentes sociétés immobilières

La représentation du SLG auprès des différentes sociétés immobilières revêt de nombreux avantages. Elle permet d'inciter les sociétés partenaires à planifier les rénovations des logements d'utilité publique (LUP) et également d'accompagner les nouveaux projets de LUP. De façon générale, la présence du service permet de maintenir un lien et assure ainsi un rôle de courroie de transmission entre la Ville et les différents partenaires.

## STATISTIQUES

### Logements vacants

L'enquête annuelle sur les logements à Lausanne menée par le SLG à l'attention de Statistique Vaud donne un indicateur de tendances en matière de pénurie de logements. En juin 2019, à Lausanne, le taux de vacance a fléchi à 0.36% (0.67% en 2018). Au niveau cantonal, malgré un rythme de construction soutenu, la situation de pénurie persiste car le taux de vacance se maintient comme l'année précédente à 1.1%, soit en deçà du 1.5% de logements libres, seuil généralement admis comme reflétant une situation équilibrée.

### Registre cantonal des bâtiments (RCB) et statistique de la construction (BauStat)

Le parc de logements lausannois totalisait, en décembre 2019, 79'338 logements compris dans 8'582 bâtiments dûment recensés et mis à jour dans le RCB par le SLG, ce qui représente une progression annuelle globale de 762 logements, soit environ 1%, en comparaison avec 2018. Les mises à jour sont effectuées en flux continu, avec une clôture trimestrielle exigée par l'Office fédéral de la statistique, dans le cadre de la statistique fédérale de la construction.

En regard des résultats pour l'ensemble du parc immobilier sur territoire lausannois, le parc de logements subventionnés à Lausanne s'élève, à fin 2019, à 7'699 logements (en progression de 70 unités si on tient compte de la disparition de 88 logements sis route du Pavement 41 à 55), ce qui représente 9.7% du parc total. Le parc géré par le SLG (Ville, CPCL et SILL S.A.) correspond quant à lui 6.4% du parc avec ses 5'113 logements (en progression de 210 unités).

A fin décembre 2019, la statistique de la construction a révélé une augmentation nette de 1'616 logements livrés ou en chantier, le nombre effectif brut atteignant 1'957 logements si l'on fait abstraction des 341 qui ont été démolis sur la même période. Sur ce total, la part de nouveaux logements construits ou en chantier, sur des parcelles publiques ou en partenariat public-privé et relevant du programme 3'000 logements, correspond à 30% représentant 592 nouveaux logements (184 subventionnés, 211 contrôlés et 197 en marché libre), auxquels s'ajoutent encore 840 chambres d'étudiant-e-s, répartis sur huit réalisations. La statistique de la construction permet également de distinguer le nombre de logements construits dans des nouveaux bâtiments (1'601 ou 82%) de ceux créés dans des bâtiments déjà existants (356 ou 18%). Dans le même intervalle et suite à des changements d'affectation réalisés et dûment autorisés, 20 nouveaux logements ont par ailleurs été aménagés.

A titre de comparaison, en 2019, 1'957 logements ont été construits ou étaient en chantier, contre 2'179 en 2018, ce qui révèle un fléchissement sur le plan quantitatif d'environ 10%.

## ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ÉDICULES

Inscrits dans le programme de législature, les établissements publics, tout comme les édicules, font l'objet d'une attention particulière car ils sont au bénéfice chacun d'une politique spécifique.

### Etablissements publics appartenant à la Ville

Des appels d'offres ont été lancés en 2018 pour permettre de réorienter ou de ré-ouvrir certains établissements fermés comme l'Auberge de Beaulieu, Le Barbare et l'ancien Mövenpick de la Riponne.

Résultats et réflexions encore ouvertes à fin 2019 :

- l'Auberge de Beaulieu a ouvert ses portes en mars 2019, après que des travaux de rénovation et d'aménagement aient été entrepris par la Ville et les nouveaux exploitants, lauréats de l'appel d'offres ;
- Le Barbare a également trouvé en 2019 la nouvelle équipe qui l'exploitera ; le projet retenu a été intégré dans le projet de rénovation de l'ensemble de l'immeuble qui devrait être mis en œuvre en 2020. Dans l'intervalle, pour animer la terrasse de l'établissement, les Rencards Barbares ont programmé en 2019 une douzaine de petits événements proposés par le Service des parcs et domaines, la délégation à l'enfance ainsi que par l'Association des Amis de la Cité, l'EJMA, la Fête du Slip, la Fête de la Musique, la Ferme de Rovéréaz, le Festival de la Cité, BD-FIL ou encore la Fondation Mère Sofia ;
- à la place de la Riponne 10, le projet d'un candidat issu de l'appel d'offres est pressenti pour faire revivre les lieux tout en devant s'inscrire dans le futur réaménagement des places de la Riponne et du Tunnel ; cette articulation, relativement compliquée quand il s'agit de surcroît d'investissements public et privé, a demandé toute l'année 2019 pour être formalisée ;
- l'Hostellerie Les Chevreuils, réaffectée provisoirement à de l'hébergement social, a été confiée à la Coopérative Démarches qui travaille avec des personnes en réinsertion professionnelle ; à terme, cet ancien hôtel-restaurant nécessitera d'importants investissements à mettre en adéquation avec le concept et/ou les affectations les plus appropriées pour le site ;

- l'Auberge du Chalet-à-Gobet a été mise à disposition de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) pour lui permettre de concrétiser un projet de Village de l'innovation dans les métiers de l'hospitalité ; le dossier de mise à l'enquête a été signé en décembre 2019 ;
- l'avenir de l'Auberge de Sauvabelin a fait réagir les Lausannois·e·s suite au projet mis à l'enquête par la Commune ; s'agissant de la déconstruction de l'auberge et de la création d'un espace aménagé pour accueillir des animations et des propositions culinaires complémentaires à la Pinte, ce projet a soulevé des oppositions et une pétition. Un rapport-préavis sera soumis au Conseil communal en réponse à la pétition durant le premier trimestre 2020 afin de proposer d'autres alternatives à la déconstruction.

### **Edicules**

Le SGLEA-C, responsable des édicules, se charge de l'établissement des conventions avec les exploitant·e·s, du suivi des rénovations. La gestion est ensuite assurée par le SLG. Certains édicules sont convertis progressivement notamment en petits établissements publics ou en espaces culturels. Ces attributions font l'objet à chaque fois d'un appel d'offres. En 2019, les édicules de Chailly, de la promenade du Bois-de-Beaulieu et de la promenade de Vidy ont été inaugurés, tandis que les édicules des Falaises et de la Maladière pourront être accessibles au public en 2020. Aux Arches 17-18 du Grand-Pont, les expositions et activités mises sur pied ou autorisées par la Ville ont été partiellement suspendues en raison de la réfection de la dalle du Lumen qui s'est prolongée jusqu'à fin 2019.

## **OFFICE COMMUNAL DU LOGEMENT (OCL)**

### **Inscriptions aux logements subventionnés**

En 2019, 2'847 dossiers ont été réceptionnés, dont 65% de nouvelles inscriptions, soit un chiffre relativement stable par rapport à l'année passée (2872 dossiers). Le nombre de baux passés est resté stable pour s'établir à 630, soit une augmentation de 2 par rapport à 2018. Il faut ajouter les 186 mises en location des nouveaux immeubles subventionnés.

La réception de l'OCL a accueilli 12'578 visiteur·euse·s, soit une hausse de 1'885 par rapport à 2018, venu·e·s afin de se renseigner ou de déposer leur dossier d'inscription ou de mise à jour. Il est à noter qu'une majorité de dossiers continue d'être réceptionnés directement au guichet, plutôt que par poste ou par courriel.

On peut relever que les demandes d'inscriptions et de baux ont été particulièrement importantes durant les périodes de mises en location au printemps des nouveaux immeubles subventionnés à l'avenue de la Sallaz 5-7-9 et 11-13-15 (Falaises) et du dernier lot 11 au chemin de Bérée 28A à 32A (Fiches Nord).

### **Révision des conditions d'occupation**

Le bureau de la révision a contrôlé la situation de 2'015 locataires (dossiers finalisés). Sur les 2'015 dossiers finalisés, 1'647 remplissent les conditions pour conserver leur logement, 188 ont donné lieu à une suppression des aides des pouvoirs publics ou occasionné un supplément de loyer et finalement 180 ont abouti à une résiliation de bail.

Sur les 180 résiliations, 85 l'ont été pour un dépassement du revenu déterminant, 28 en raison d'une sous-occupation notoire des locaux et 67 pour un autre motif (non-respect des normes en matière de logements subventionnés).

En fin d'année, le nombre de résiliations en cours s'élève à 314. Sur ce total, 248 résiliations ont abouti à une convention en prolongation de bail devant la Préfecture, dont 179 pour une 1<sup>re</sup> prolongation, 48 pour une 2<sup>e</sup> prolongation et enfin 21 pour une 3<sup>e</sup> prolongation, et ce à titre exceptionnel.

### **Médiation**

L'activité peut être considérée comme stable, avec 106 nouvelles demandes de soutien soumises à la cellule logement et 35 ménages au bénéfice d'un suivi actif. La mise en location de nouveaux logements subventionnés à la Sallaz 5-7-9 et 11-13-15 (Falaises) et du lot 11 au chemin de Bérée 28A à 32A (Fiches Nord) ont permis de détendre le marché.

### **Cas d'urgence**

Pour répondre à plusieurs demandes particulières et urgentes, l'Office communal du logement s'est chargé du relogement et du soutien, voire de la défense de locataires expulsés par des bailleur·euse·s indélicat·e·s, notamment dans les immeubles de l'avenue Druey 22-32, du Parc-de-la-Rouvraie 4 et à la route Aloys-Fauquez 26.

### **Préservation du parc locatif**

Rattachée à l'OCL depuis 2019, l'Unité communale de préservation du parc locatif assure le suivi des dossiers et le respect des procédures en matière de préservation du parc locatif selon la loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL).

Pour lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché des logements loués qui correspondent aux besoins de la population (article 1 alinéa 1 lettre a LPPPL), c'est-à-dire afin de maintenir une proportion d'appartements à loyer abordable dans les communes où sévit une pénurie de logements, la LPPPL prévoit deux instruments dans son volet préservation du parc :

- la soumission à autorisation des travaux de rénovation, de transformation et de démolition, ainsi que l'affectation totale ou partielle de logements loués à d'autres fins que l'habitation (articles 6 à 18 LPPPL) ;
- la soumission à autorisation d'aliénation de logements loués (articles 19 à 24 LPPPL).

En 2019, 1'032 dossiers (englobant la partie travaux et aliénations) ont été soumis à l'unité. Après examen, les dossiers ont été transmis au Canton pour décision, cas échéant accompagnés d'un préavis communal dans les cas prévus par la loi. Compte tenu de la forte pénurie sévissant à Lausanne depuis plusieurs années, un contrôle des loyers après travaux a été systématiquement demandé au Canton en cas de préavis positif.

On note que le nombre de dossiers est depuis plusieurs années en forte augmentation, qui plus est depuis l'entrée en vigueur de la LPPPL, d'où une charge de travail en hausse pour les collaborateurs.

Dans les détails, 920 dossiers de demandes de travaux ont été examinés. Après analyse, 46 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal et ont abouti à des décisions touchant 709 appartements, totalisant 40'491 m<sup>2</sup> pour un montant total de travaux de CHF 61'903'635.-. Le prix de location moyen (m<sup>2</sup>/an) des objets soumis à la LPPPL avant travaux se situait à CHF 208.-/m<sup>2</sup>/an et à CHF 307.-/m<sup>2</sup>/an après travaux (hausse de 47%).

Concernant les demandes d'aliénations, 112 dossiers ont été examinés. Après analyse, 105 dossiers ont fait l'objet d'un préavis communal.

## **GESTION IMMOBILIERE DES PATRIMOINES (GIP)**

En 2019, les sous-domaines Gérances immobilières et Patrimoine administratif ont été regroupés en un seul sous-domaine GIP.

### **Gestion des patrimoines immobiliers de tiers (GIT) – CPCL / ex-COLOSA / SILL S.A.**

Le patrimoine de la CPCL, qui compte 3'787 logements, a enregistré 279 mutations de locataires.

Le patrimoine de la SILL S.A., qui compte 533 logements, a enregistré 40 mutations de locataires et 185 entrées pour les Fiches Nord lot 11.

Des mises en valeur ont été effectuées sur les immeubles des Falaises, avenue de la Sallaz 5-7-9 et les immeubles des Fiches Nord lot 11.

### **Gestion du patrimoine immobilier financier Ville (GIF)**

Le patrimoine financier qui compte 738 logements, a enregistré 64 mutations de locataires.

L'unité GIF a activement soutenu la politique des établissements publics et des édicules notamment dans le cadre de l'ouverture du labo Gelateria à Chailly 1B.

En termes de transformation, la chaufferie de l'immeuble de la place de la Palud 7 a été rénovée. Cette installation distribue les bâtiments place de la Palud 2-3-5-7-8, place de la Louve 1 et rue de la Louve 9.

L'unité a repris de la gérance de l'Auberge de Montheron et de celle du Chalet des Enfants (précédemment gérés par le Service des parcs et domaines).

### **Gestion du patrimoine immobilier administratif Ville – GIA**

#### **Gestion technique**

La mission d'entretien courant et les travaux spéciaux se sont poursuivis, tout en absorbant les divers et imprévus.

Parmi les importants projets et travaux réalisés, il convient de citer les objets suivants :

- école à la montagne de la Barboleuse – travaux de mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées, travaux d'étanchéité et d'isolation des soubassements côté nord, remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz, démantèlement des deux citernes à mazout enterrées, introduction dans le bâtiment des conduites de gaz et de fibre optique, rénovation partielle de la cuisine avec remplacement du piano et du sol ;
- Centre pour adolescents de Valmont – remplacement complet du système d'interphonie et d'éclairage de toutes les chambres ;
- Théâtre de Vidy – avant-projet et préavis pour les travaux de mise aux normes, rénovation et d'extension du théâtre ;
- centre de vie infantine des Bergières – remplacement complet des introductions des conduites de gaz et d'eau extérieurs et intérieurs avec reprise d'étanchéité du soubassement nord ;
- Signal 2 Hermitage – création de deux places de parc pour personnes à mobilité réduite ;
- Villa Mon-Repos – projet de transformation et d'assainissement des bureaux de la Solidarité olympique, rapport intermédiaire d'étude de portance des planchers ;
- place de la Louve 1, annexe de l'Hôtel de Ville – mise en route étude d'honoraire, mandat prestation d'architecte, résolution du problème de surchauffe dans le bâtiment durant la période estivale ;
- Opéra de Lausanne, avenue du Théâtre 12 – projet d'étude de convention, planification avec SIREN S.A. (Opéra photovoltaïque 2020) ;
- place Chauderon 9 E1 et E2 – relance des travaux d'aménagement du SLG, études, demandes d'offres, direction des travaux, déménagements ;
- centre de vie infantine La Chenille – agrandissement du Pavillon des écoliers ;
- rue de la Vigie 6 – réaménagement des locaux en faveur de l'unité Détachement poste médical avancé et Ambulance, ce qui a permis la réaffectation des locaux dans cet immeuble ;
- centre socioculturel des Boveresses – démolition et réfection à neuf du plancher du 1<sup>er</sup> étage.

## Projets réalisés en 2019 sans impact financier pour le SLG

- avenue des Figuiers 28 – réaménagement du 2<sup>e</sup> étage permettant le regroupement des activités du CREDE, ce qui a permis la relocation des locaux résiliés par les Pompes funèbres officielles ;
- avenue de Sévelin 8-14 – emménagement du Service du travail et du restaurant Quai 14 dans leurs nouveaux locaux ;
- participation aux ateliers et campagnes des tests du logiciel ABAIMMO ;
- cinéma Le Capitole – le bâtiment est maintenu en état afin de préserver au maximum la substance architecturale ; l'état de la production de chauffage a été formalisé auprès des utilisateur·trice·s de la Cinémathèque suisse ;
- place Chauderon 16 – remise des locaux définitive au propriétaire / dépôt de la Collection de l'art brut ;
- place Chauderon 4 – sortie commerciale de la boutique LOULOUE ;
- Casino de Montbenon – projet WC public, projet de ventilation et projet de rénovation de la régie de projection de la salle Paderewski ;
- rue du Port-Franc 18 – modulation des nouveaux espaces communs interservices, suivis des travaux bâtiment de l'administration et MOBIMO (Lidl, Hôtel Moxy) ;
- Côtes-de-Montbenon – projet de transformations au 1<sup>er</sup> étage ;
- Camping de Vidy – végétalisation des toitures nord, mise en valeur, dépose des barbelés, remplacement de l'enseigne, projet de végétalisation et suppression des places de parc ;
- escaliers Arlaud – rue Haldimand 1B – végétalisation de la toiture nord, rehausse muret (problème d'intrusions de toxicomanes) ;
- rue de l'Ale 43 – remplacement de l'ascenseur ;
- avenue des Bergières 7-9-11 – création d'un ascenseur, remplacement, optimisation de la production de chauffage/ventilation, rénovation du hall d'entrée, mise en conformité norme 358/garde-corps et accessibilité.

## Gestion de l'intendance – GIN

L'unité a fourni un appui précieux et efficace dans la réalisation, entre autres, des projets :

- place Chauderon 9 – nettoyage des parois, des plafonds et des moquettes suite aux travaux de transformation de l'étage E1, nettoyage et remise en état des bureaux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étage, nettoyage et lustrage du sol en Pirelli avec monobrosse (hall d'entrées), nettoyage des escaliers de la sortie de secours côté ouest du bâtiment de Chauderon 9 ;
- place Chauderon 7 et 7A – nettoyage après travaux de transformation des 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 1<sup>er</sup> étage, nettoyage de l'entrée (façade et signalisation), nettoyage des vitres niveau terrasse ;
- place Chauderon 4 – nettoyage à fond des ex-bureaux FOCUS, nettoyage des stores au rez, nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des grilles (sauts-de-loup), suppression régulière des graffitis, nettoyage après inondations ;
- rue du Port-Franc 18 – nettoyage des fenêtres et vitres rez, nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des grilles (sauts-de-loup), suppression régulière des graffitis, nettoyage après inondations ;
- Escaliers du Marché – nettoyage de la porte d'entrée et traitement du bois, nettoyage de la cave ;
- route de Genève 52 – nettoyage et lustrage des couloirs en lino avec monobrosse, nettoyage des vitres 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étage, nettoyage à fond (moquettes et mobiliers) des bureaux du 1<sup>er</sup> étage ;
- Côtes-de-Montbenon 7 / rez et 1<sup>er</sup> étage – nettoyage des vitres, nettoyage de fin de chantier du 1<sup>er</sup> étage, nettoyage à fond de la cage d'escaliers ;
- Musée de design et d'arts appliqués contemporains (Mudac) – renouvellement des sols de la salle d'expositions et de l'entrée (décapage et pose d'une couche de protection) ;
- bibliothèque jeunesse – nettoyage des vitres, nettoyage de la moquette ;
- bibliothèque La Sallaz – nettoyage des sols avec autolaveuse, lustrage du sol avec monobrosse, nettoyage des vitres deux fois par année ;
- rue du Maupas 47 – nettoyage des vitres des Archives de la Ville de Lausanne, nettoyage des archives ;
- place de la Riponne 10 – nettoyage de fin de bail du Service du travail, nettoyage des vitres ;
- Plaines-du-Loup – nettoyage des locaux d'archives trois fois par année ;
- avenue Villamont 4 – nettoyage complet de l'aula, de la cafétéria et des sanitaires, nettoyage des vitres, débarras des sacs poubelles suite à divers événements ;
- place de la palud 21 – restauration de la plaque commémorative du 24 janvier 1798.

## Administration et secrétariat

Outre les prestations courantes, l'unité a mené à terme les actions suivantes :

- gestion immobilière – analyse de baux, conventions et établissement d'avenant pour plusieurs services ; recherches de locaux pour les services ; analyse et conclusion de baux pour les services ou reconduction de baux ; examen des notifications de hausse de loyer, contestation auprès des régies et saisie de la Préfecture ; soutien des services dans les démarches administratives avec les régies ;
- GIMMO – participation active aux séances de mise en place du nouveau programme métier (controlling, mapping) de gestion immobilière ;
- migration sur le nouveau logiciel EXOS de gestion des accès aux bâtiments de l'administration publique ;

- gestion de la location de la cantine de Sauvabelin avec 17 locations en 2019;
- soutien administratif du responsable sécurité au travail de l'Unité santé et sécurité au travail, mise à jour de la liste du personnel et des participant-e-s à la formation de La RAMA (cours de sensibilisation incendie).

## VALORISATION DES PATRIMOINES

### Patrimoine de la Ville de Lausanne

Le domaine valorisation a poursuivi, grâce au crédit-cadre 4<sup>e</sup> étape et au budget d'entretien du patrimoine financier, les travaux de rénovation des bâtiments suivants :

- route de la Blécherette 2 – fin du chantier pour l'aménagement d'un WC accessible pour les personnes handicapées ;
- restaurant Le Lacustre – achèvement des travaux de rénovation des terrasses autour du restaurant ;
- rue Jean-Jacques Mercier 3 – appel d'offres aux mandataires et début des études en vue de la mise aux normes AEA1 et SIA 358 du bâtiment incluant les adaptations pour les personnes à mobilité réduite ;
- route de Berne 302, Chalet-à-Gobet – suite et fin du chantier de reconstruction après incendie de la ferme des anciennes écuries avec valorisation de la filière bois en collaboration avec le Service des parcs et domaines ; une négociation a été menée avec succès pour la prise en charge desdits travaux par l'ECA.

### Projets de rénovation

Le domaine valorisation, en collaboration avec le Service d'architecture, a ouvert un compte d'attente et procédé aux études en vue de la rénovation globale du bâtiment Escaliers du Marché 27 – Pierre-Viret 5 incluant l'appui au responsable des établissements publics en vue de l'adjudication de l'exploitant du restaurant Le Barbare. Le préavis N°2019/49 (« Immeuble Escaliers-du-Marché 27 – rue Pierre-Viret 5 à Lausanne – Rénovation complète de l'immeuble et de l'ancien établissement public "Le Barbare" – Octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine financier ») a été adopté par la Municipalité le 7 novembre 2019 et sera soumis au Conseil communal en janvier 2020.

### Grands projets

Le domaine a suivi le projet de Malley-Gazomètre en représentant le SLG auprès de la Fabrique de Malley, coordinateur du site en appui au SGLEA-C.

### Assainissement du patrimoine financier

Dans le cadre de l'assainissement du patrimoine financier de la Ville et du rapport-préavis N°2015/50 (« Vente à l'Etat de Vaud du Palais de Justice de Montbenon – avenue Ernest-Ansermet 2, d'une partie du bâtiment administratif et commercial place de la Riponne 10, et promesse de vente à l'Etat de Vaud de la parcelle agricole n° 222 à Romanel-sur-Lausanne – Réponse au postulat de Mme Florence Germond : "Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales" »), le domaine valorisation est en charge de la planification, du suivi financier et de la réalisation pour CHF 40'000'000.- de 11 objets dont les suivants :

- rue Dr César-Roux 16 – pilotage, suivi du chantier démarré en 2018 ; entrée des locataires en mars 2020 ;
- route de Praz-Gilliard 7 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble et création de deux nouveaux logements ; suivi et organisation des rocades du chantier avec locataires ;
- chemin de la Vuachère 6 et 6 bis – obtention du permis, réalisation de 90% des appels d'offres et des adjudications ; lancement du chantier au premier trimestre 2020 ;
- rue de la Pontaise 15 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble pour la création de nouveaux logements ; collaboration avec le Service des parcs et domaines pour les aménagements extérieurs, le chantier a démarré en 2018 et se terminera en février 2020 ;
- rue de la Madeleine 1 – transformations intérieures et extérieures, rénovation de l'immeuble avec la création d'un nouveau logement ; finalisation du chantier en février 2020 ;
- rue de l'Industrie 13 – adaptation du projet aux exigences du Bureau des permis de construire et réponses aux demandes du Patrimoine ; enquête publique terminée en juin 2019 ; appels d'offres en préparation ;
- route Aloys-Fauquez 1 – étude technique et financière des concepts de rénovation et simulation LPPPL ; suivi des objectifs financiers avec le Service d'architecture : phase étude, sondages, validation des choix d'isolation extérieure, pré-chiffrage de l'intervention, séance avec le bureau d'architectes et avec divers mandataires techniques, relevé de l'immeuble ; présentation des projets de façades ;
- rue Dr César-Roux 5 – avec le Service d'architecture, détermination des grands choix, estimation générale des coûts ; mise à jour du plan financier du projet ;
- place de la Palud 10-11 – finalisation du cahier des charges et de l'estimation des coûts avec le Service d'architecture.

### Expérience test sur la signalisation de l'amiante sur les chantiers

Dans le cadre de ses chantiers, le domaine Valorisation des patrimoines mène des expériences sur la communication et la signalisation de l'amiante en testant plusieurs solutions sur quatre projets différents (Dr César Roux 16 – Praz Gilliard 7 – Madeleine 1 – Pontaise 15).



## **Suivi du préavis N°2013/20**

Le domaine valorisation est sollicité pour effectuer l'analyse technique et économique des projets sur les aspects développement durable et le respect des critères du préavis N°2013/20 (« *Construire Minergie à Lausanne est une pratique normale* »).

Dans ce cadre, il a analysé et suivi les projets EHL VINO (concept équivalent à la société 2000 Watts), Malley-Gazomètre (re-certification provisoire site 2000 watts) et chemin de la Cassinette 17 – concept Minergie P-ECO.

## **Développement de projets sur terrains de la Ville**

Dans le cadre du projet 3'000 logements développé sur les terrains de la Ville par un investisseur privé (DDP), le domaine valorisation a piloté le projet du chemin de la Cassinette 17 et rédigé le préavis N°2019/40 relatif à l'immeuble « Cité-joie » adopté par la Municipalité le 11 octobre 2019, établissant les conditions techniques et financières (niveau de loyer et prix du terrain du projet). Ledit préavis sera soumis au Conseil communal en début d'année 2020.

Le domaine a représenté la Ville de Lausanne auprès de l'Ecole Hôtelière de Lausanne (EHL) dans le cadre de leur avant-projet et du dossier de demande de permis pour le village de l'innovation (VINO).

## **Etude de faisabilité technique et économique**

Le domaine valorisation a été sollicité par les autres domaines du service pour effectuer l'analyse technique et économique des projets suivants: avenue Robert-de-Menthon 8, place de la Riponne 10, route du Jorat 80 et Escaliers-du-Marché 27-Pierre Viret 5.

## **Patrimoine de la CPCL**

Plusieurs chantiers de rénovations lourdes ont été menés ou sont en cours :

- place Chauderon 7-9-11 (5<sup>e</sup> étape phase C) – mise en conformité incendie du parking public, étude pour la réfection des sols et des joints du parking public;
- place Chauderon 7-9-11 (5<sup>e</sup> étape phase D);
- place Chauderon 7-9 (7<sup>e</sup> étape) – étude phase 1 pour la réfection des installations sanitaires;
- place Chauderon 9 (8<sup>e</sup> étape) – étude phase 2 pour le remplacement du groupe de secours;
- place Centrale 30 – suivi de la 2<sup>e</sup> phase d'étude et dépôt du dossier de demande de permis en vue d'une rénovation complète de l'immeuble;
- rue de Genève 52 – travaux de réfection des toitures et des aménagements extérieurs;
- rue Saint-Martin 33 – fin des études pour le remplacement de la ventilation et demande de crédit d'ouvrage;
- avenue de Chailly 10-12 – suivi des garanties et pose de climatisation avec panneaux photovoltaïques en toiture;
- Fiche Nord (lot 7) – suivi des travaux de garanties des huit immeubles des Fiches Nord (133 logements).

## **Patrimoine CPCL – ex-COLOSA**

Plusieurs dossiers ont été suspendus, en attente de décision de la part de la CPCL :

- appui à la CPCL pour la vente du projet route du Pavement 41 à 63 suite à la suspension du projet;
- appui à la CPCL pour les négociations en vue de la future vente des projets de rénovation des immeubles rue de la Borde 45-47-49-49 bis et rue des Crêtes 26-28 ainsi que du projet de densification de l'immeuble de logements Minergie de 65 appartements sur la parcelle n° 2052.

Etablissement du plan des investissements 2020-2030 de la CPCL avec nouvelle priorisation des futurs projets.

## **FINANCE IMMOBILIERE, INFORMATIQUE, ACHATS ET LOGISTIQUE (FIAL)**

L'année 2019 a été marquée par une réorganisation spatiale des zones comptabilité et informatique qui a abouti à une réunification dans un même espace de l'ensemble du domaine FIAL.

### **Comptabilité**

Outre les traitements courants pour le service, l'année 2019 a été marquée par :

- la reprise de la gestion des factures débiteurs et fournisseurs ainsi que la trésorerie du Fonds Edouard et Hortense Pache, tâches anciennement réalisées par la comptabilité générale du Service des finances;
- sur demande et en collaboration avec le Service des finances, la reprise des divers plans de comptes afin d'intégrer la notion de prestations internes Ville.

Il est à relever par ailleurs que l'impact de l'augmentation du périmètre des immeubles de la SILL S.A. a été géré sans augmentation de l'effectif.

### **Informatique**

Hormis les tâches courantes liées aux applications métiers du service, les activités suivantes ont été développées en 2019 :

- mise en place du logiciel CareOffice pour la gestion du personnel d'entretien et des surfaces nettoyées;
- dans le cadre du projet GIMMO et en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique, engagement d'un gestionnaire qualité et risques pour le projet et sa sécurisation; redéfinition du périmètre fonctionnel et mise en place d'ateliers de recadrage avec le fournisseur informatique;



- participation au projet Hackathon, Ville de Lausanne, Smart City Boost en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique pour la présentation d'un défi Smart Reception – Transformons l'accueil du Service du logement et des gérances pour fluidifier les démarches citoyennes.

## SERVICE D'ARCHITECTURE (ARCH)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- direction d'opérations de construction
- études diverses
- contrôle de mandats
- gestion de procédures d'appels d'offres et de concours
- conseils techniques et juridiques aux services communaux maîtres d'ouvrages
- inspection des constructions
- prestations de conseil en matière du droit des marchés publics dans le domaine de la construction

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
	0.50	0.00		
Administration architecture	6.20	6.10	6.60	6.60
Section analyses et inspection	8.20	9.20	9.20	8.50
Section études et construction	15.00	14.80	15.00	13.80
<b>Total service</b>	<b>29.90</b>	<b>30.10</b>	<b>30.80</b>	<b>28.90</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+0.90</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration architecture	7	6.10	8	6.60
Section analyses et inspection	10	9.20	9	8.50
Section études et construction	16	14.80	15	13.80
<b>Total service</b>	<b>33</b>	<b>30.10</b>	<b>32</b>	<b>28.90</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Section études et construction	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	4
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

En 2019, le service a accueilli sept stagiaires dessinateur·trice·s en bâtiment pour des durées de trois à cinq jours, et quatre stagiaires pour une journée. Ces jeunes ont été accompagné·e·s dans la découverte du métier par un collaborateur directeur de travaux.

## ORGANISATION

Durant l'année 2019, le système de management de la qualité du Service d'architecture a été principalement développé au niveau des processus de support et d'amélioration et également au niveau opérationnel, notamment au travers de la revue de documents et outils de gestion de projet.

Début mai, le service a passé avec succès son premier audit de surveillance selon la dernière version de la norme ISO 9001. Aucune déviation n'a été identifiée lors de cet audit, qui a confirmé la bonne mise en œuvre d'un système de gestion et d'amélioration continue pour le service.

## Concours

La cheffe de service et l'architecte de la Ville adjointe ont participé en tant que membres professionnelles du jury aux opérations citées ci-après. Il faut souligner que la cheffe du service est la troisième femme en Suisse à participer à des jurys de concours selon le ranking de Hochparterre. Une attention particulière est donc portée à l'équilibre des genres dans la composition des jurys.

### Maître d'ouvrages (MO) : Ville de Lausanne

- concours d'idées ouvert aux urbanistes, architectes-paysagistes et architectes et aux étudiant·e·s en urbanisme, paysage et architecture pour le secteur Riponne Tunnel;
- concours de projets pour une œuvre artistique du stade de football sur le site de la Tuilière;
- concours de projets pour une œuvre artistique du collège de Riant-Pré dans le quartier des Fiches.

### Conseils de fondation et groupes de travail

La cheffe de service a participé au conseil de fondation suivant :

- Fondation Recherche concours d'étude (Forschung Planungswettbewerbe).

La cheffe de service a participé aux groupes de travail suivants :

- Commission paritaire pour le personnel communal;
- Comité de pilotage Métamorphose;
- Cellule de coordination Pôle Gare.

## Amiante

La conduite du groupe amiante continue à être assurée par ARCH, en étroite collaboration avec l'Unité environnement. Aucune intervention liée à un assainissement d'urgence n'a été nécessaire.

Cette année, l'accent a été mis sur la mise à jour de l'état de la situation des bâtiments communaux susceptibles de contenir de l'amiante.

Ainsi, le groupe amiante, sous la responsabilité de la cheffe du Service d'architecture, a rencontré les délégués amiante de chaque service maître d'ouvrage (MO) lors d'une séance le 27 août 2019. A cette occasion, il leur a été rappelé les objectifs de remise à jour des dossiers amiante ou leur questionnement quant à leur validité, ainsi que sur la demande de mieux les répertorier dans la base de données. Cette mise à jour se poursuit et devra être réalisée d'ici la fin 2020.

Le groupe amiante poursuit le pilotage de gestion des dossiers amiante. Les mesures liées aux nouveaux objectifs fixés suite au préavis n°2019/10 (« *Amiante – danger mortel* ») seront déployées durant l'année 2020.

A noter que la mise à jour des affaires amiante dans Goéland constitue une première phase et, qu'en parallèle de celle-ci, doit se faire/poursuivre l'actualisation des rapports amiante pour les bâtiments en utilisation normale. Cette deuxième phase va s'échelonner dans le temps en fonction des degrés d'urgence définis dans le document 2891.f, édition juillet 2008, édité par le Forum Amiante Suisse.

En 2019, le responsable de la prévention des accidents dus aux chantiers a suivi la formation de diagnostiqueur amiante.

### **Développement durable**

Le Service d'architecture est sensible au thème de la construction durable. L'adjoint de la cheffe de service, chef de la Section études et constructions, est membre en tant que représentant d'un service constructeur d'un maître d'ouvrage public :

- du comité de l'association Eco-Bau ;
- du groupe de travail développement durable (GTDC) de la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton de Vaud. C'est dans ce cadre que le service a accueilli dans le bâtiment de l'administration communale, rue du Port-Franc 18, l'exposition consacrée au Jalon 13 – Habiter demain ;
- du comité de révision de la norme SIA 430 Gestion des déchets de chantier.

### **MARCHÉS PUBLICS**

Dans le cadre de ses activités de répondant des marchés publics dans le domaine de la construction, le Service d'architecture renseigne, conseille et accompagne les services communaux maîtres de l'ouvrage pour les questions juridiques et administratives. Il assure également, au sein de la Ville, la gestion interne de la plateforme électronique de publication des appels d'offres (simap.ch). Le service a également participé au workshop organisé par la Confédération qui traitait de la mise sur pied future d'une plateforme de connaissances sur les marchés publics durables. Une deuxième séance de travail aura lieu début 2020.

Durant l'année 2019, le service n'a enregistré aucun recours en matière d'attribution de marchés.

Le contenu de la page internet du Guide du mandataire, regroupant les données et la documentation mises à disposition des services maîtres de l'ouvrage, mandataires et prestataires externes dans le cadre de la gestion d'un projet de construction, a également été développé en 2019.

### **ÉTUDES ET CONSTRUCTIONS**

La Section études et constructions met ses compétences à disposition des services communaux maîtres de l'ouvrage (MO). Les prestations fournies comprennent pour l'essentiel :

- le conseil et l'accompagnement stratégique des services communaux maîtres de l'ouvrage ;
- les études de faisabilité et de potentiel ;
- l'organisation de concours d'architecture, d'œuvres d'art ou d'investisseurs ;
- la mise en place d'appels d'offres pour différents marchés (prestations, services) ;
- la représentation du maître de l'ouvrage, le suivi de mandats externes, la coordination et la gestion de projets de construction (pilotage) ;
- la planification, l'étude de projets, la réalisation et la direction de travaux pour les mandats internes ;
- des expertises ;
- le suivi des travaux de garantie.

La Section études et constructions possède une grande compétence dans la gestion de projets et dans la direction de projets de construction. L'ensemble de ses processus et documents de travail sont tenus à jour régulièrement par les collaborateurs et font partie du système qualité du service, certifié ISO 9001.

Les affaires traitées sont de natures extrêmement variées dans le type de programme et l'échelle des projets. Il peut s'agir de la construction d'un nouveau stade, de la transformation d'un bâtiment à haute valeur patrimoniale ou de la mise en conformité d'une école. Les collaborateurs sont appelés à déployer toutes leurs compétences pour diriger et accompagner les projets dans le respect des coûts, de la qualité et des délais.

La section est consultée par les maîtres d'ouvrages des services communaux en amont du lancement d'un projet, pour les conseiller dans la détermination de leurs objectifs et étudier la faisabilité de leurs intentions. Ces prestations représentent 60% des affaires traitées en interne et ne sont financées par aucun crédit. Il est clairement démontré que sollicitée à temps, la section peut ainsi apporter une réelle valeur ajoutée aux réflexions autour du projet pour garantir sa réussite.

Deux bouquets de chantier, marquant l'achèvement du gros-œuvre, ont eu lieu cette année ; l'un pour le stade de football de la Tuilière et l'autre pour le collège de Riant-Pré dans le quartier des Fiches.

La section a mis en place la démarche concernant le développement et l'utilisation du bois de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Service des parcs et domaines, dans la construction des collèges de Béthusy, Eglantine et Plaines-du-Loup.

Quatre concours pour une œuvre artistique ont été lancés en 2019 dans le cadre du pourcent culturel. Ce dernier correspond à un pourcentage du coût de la construction d'un édifice communal destiné à la réalisation d'une œuvre artistique conçue pour le bâtiment ou ses abords. Il s'agit des projets suivants :

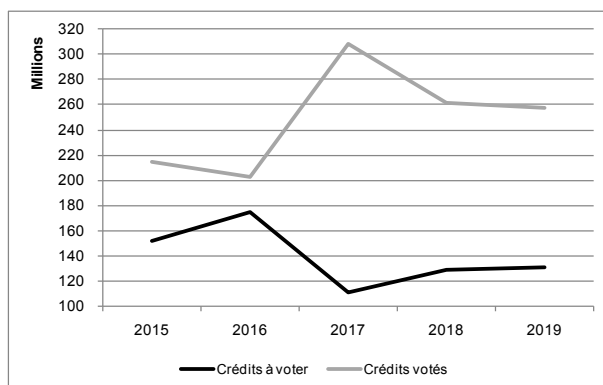
- stade de la Tuilière ;
- collège de Riant-Pré ;
- école et salle de gym des Plaines-du-Loup, pièce urbaine D ;
- collège de Béthusy.

## Etat du financement des affaires traitées

A la fin de l'année, la Section études et constructions gérait un portefeuille de CHF 388'531'000.-. Elle suit 83 affaires dont 78 en activité et 5 en suspens. Les mandats actifs sont les projets en cours avant boucllement des comptes.

	2019	2018
Affaires en portefeuille	CHF	CHF
Crédits à voter	130'864'000.-	129'209'000.-
Crédits votés (travaux en cours)	257'667'000.-	261'344'000.-
<b>Total</b>	<b>388'531'000.-</b>	<b>390'553'000.-</b>

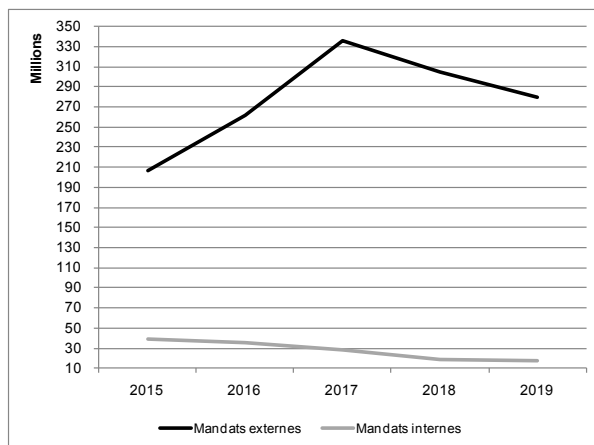
## Progression du financement des affaires traitées ces cinq dernières années



## Répartition de l'ensemble des mandats

	Nb	2019	Nb	2018
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés)	35	279'234'000.-	43	304'792'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	48	17'633'000.-	52	19'202'000.-
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>296'867'000.-</b>	<b>95</b>	<b>323'994'000</b>

## Progression de l'ensemble des mandats ces cinq dernières années



## Mandats actifs

	Nb	2019	Nb	2018
		CHF		CHF
Mandats externes (bureaux privés)	31	240'634'000.-	38	245'592'000.-
Mandats internes (Service d'architecture)	47	17'033'000.-	50	15'752'000.-
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>257'667'000.-</b>	<b>88</b>	<b>261'344'000.-</b>

Le nombre d'affaires traitées par la section a légèrement diminué en 2019. Le volume financier des crédits votés gérés par les responsables de projet a diminué, en raison du boucllement de 12 affaires d'un montant de CHF 17'900'000.-.

Les affaires suivies comprennent des projets de diverses importances financières.

De manière générale, les affaires de grande importance financière sont confiées à des mandataires externes, qui nécessitent toutefois un pilotage et une coordination par les architectes chef-fe-s de projet de la section. La charge de travail varie en fonction de la complexité du mandat et des compétences des mandataires.

La situation des projets les plus importants au 31 décembre 2019 se présente comme suit :

### **Concours**

- Voir sous « Organisation ».

### **Projets à l'étude**

#### **Mandats externes**

- route Aloys-Fauquez 1 – assainissement énergétique ;
- centre funéraire de Montoie – étude préalable ;
- rue Dr César-Roux 5 – assainissement énergétique ;
- cinéma Capitole – rénovation ;
- collège de l'Eglantine – extension ;
- collège de Saint-Roch – assainissement du bâtiment ;
- collège du Belvédère – construction nouvelle ;
- collège des Plaines-du-Loup (PPA1) – construction nouvelle ;
- place de la Palud 5 – assainissement énergétique ;
- place de la Palud 10-11 – assainissement énergétique ;
- stade de la Pontaise – Athletissima ;
- Théâtre de Vidy – rénovation et extension.

#### **Mandats internes**

- route du Camping 5 vestiaires – transformation pour locaux pêcheurs ;
- collège de Montoie – assainissement ;
- maison des pêcheurs – construction nouvelle ;
- Escaliers du Marché 27 – rénovation du bâtiment et de l'ancien café Le Barbare ;
- ferme de Rovéréaz – conseils, mise à l'enquête ;
- rue du Chablais 46 – serre, transformation bureaux ;
- collège de la Barre – étude préalable.

### **Projets d'exécution, en chantier, en fin de travaux et en exploitation**

#### **Mandats externes**

- centre sportif de la Vallée de la Jeunesse – assainissement ;
- collège de Béthusy – construction nouvelle ;
- les Fiches, collège de Riant-Pré – construction nouvelle ;
- Rama II – construction d'un bâtiment de service multi-usages ;
- stade de football de la Tuilière – construction.

#### **Mandats internes**

- Bureau d'information aux parents (BIP) – transformation halte-garderie-bureaux ;
- centre de vie enfantine La Chenille – projet d'agrandissement ;
- édicule de l'esplanade de Beaulieu – transformation ;
- local du Service des parcs et domaines de la Maladière – transformation des vestiaires.

### **Projets terminés (phase suivi des garanties)**

#### **Mandats externes**

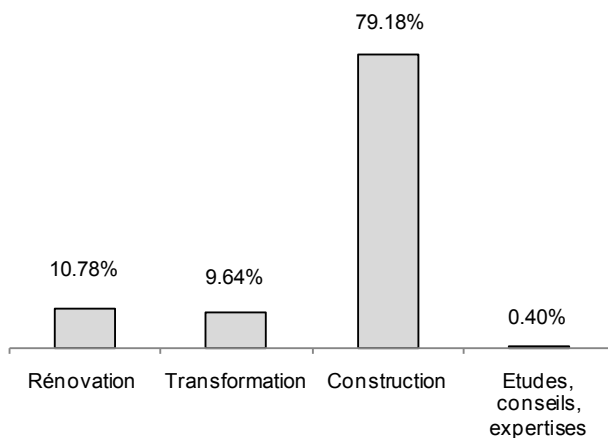
- centre sportif de la Tuilière, neuf terrains de football – construction ;
- collège de Petit-Vennes – transformation en centre de vie enfantine ;
- Musée Historique Lausanne – rénovation de la muséographie et création d'une buvette ;
- terrain d'aventures de Malley – construction nouvelle.

#### **Mandats internes**

- Boscal – assainissement et transformation du hangar et des dépôts ;
- camping de Vidy – toiture végétalisée ;
- Château Rochefort, cave et magasin – transformation et création ;
- Clos des Abbayes, accueil, vente – avant-projet ;
- Collection de l'art brut – ascenseur (étape 1) ;
- collèges de Chandieu, de Béthusy, de La Sallaz et de l'Eglantine – création de classes provisoires ;
- pavillon de l'esplanade de Beaulieu ;
- Service de protection et sauvetage caserne – réorganisation des locaux.

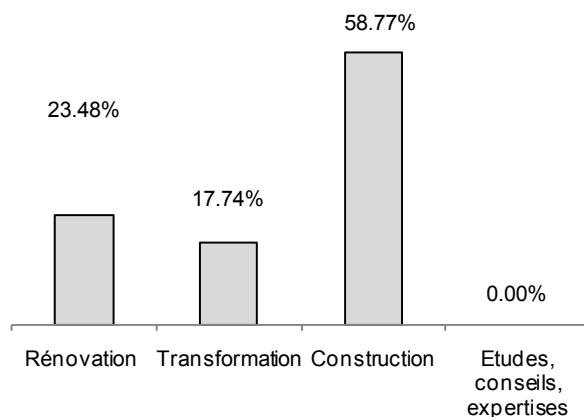
### Nature des mandats actifs : mandats externes (bureaux privés)

	2019		2018	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	9	25'950'000.-	9	29'950'000.-
Transformations	6	23'195'000.-	7	27'725'000.-
Constructions	11	190'534'000.-	16	186'445'000.-
Etudes, conseils, expertises	5	955'000.-	6	1'472'000.-
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>240'634'000.-</b>	<b>38</b>	<b>245'592'000.-</b>



### Nature des mandats actifs : mandats internes (ARCH)

	2019		2018	
	Nb	CHF	Nb	CHF
Rénovations	8	4'000'000.-	6	6'535'000.-
Transformations	9	3'022'000.-	7	2'222'000.-
Constructions	5	10'011'000.-	8	6'995'000.-
Etudes, conseils, expertises	21	0.-	29	0.-
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>17'033'000.-</b>	<b>50</b>	<b>15'752'000.-</b>



### Répartition des dépenses

Affaires suivies par	2019		2018	
	CHF		CHF	
Mandats externes (bureaux privés)	24'893'180.-		47'981'026.-	
Mandats internes (Service d'architecture)	10'888'515.-		521'895.-	
<b>Total</b>	<b>35'781'695.-</b>		<b>48'502'921.-</b>	



## **Aménagement des espaces publics**

Le Service d'architecture, par son architecte espaces publics, participe à la structure des espaces publics comprenant notamment le bureau des espaces publics. Cette structure de coordination et de concertation inter-services existe depuis 1996 suite à une décision municipale, mais n'est plus que partiellement mise en œuvre.

Le service participe au Groupe accessibilité piétonne, organe de consultation et de relais entre protagonistes privés et publics sur les projets comportant des enjeux piétonniers.

Le service a pris part à plusieurs grands projets d'espace public, notamment le projet Pôle Gare et le début du développement des métros m2 et m3.

Dans le cadre des espaces publics, le Service d'architecture offre des prestations de conseils, expertises voire conception, en matière de mobilier urbain, garde-corps, d'ouvrages de récolte de déchets, d'implantation d'armoires techniques.

Il a participé plus particulièrement aux aménagements suivants :

- belvédère du Languedoc ;
- chemin des Falaises ;
- escaliers Arlaud ;
- escaliers des Deux-Marchés ;
- groupe de travail sur la zone à valeur patrimoniale prépondérante du périmètre Saint-François – Bourg – Rôtillon ;
- Lausanne Jardins 2019 ;
- rénovation du port d'Ouchy ;
- toitures des Escaliers du Marché et de l'annexe du Musée Arlaud.

Au vu de l'évolution de la gestion des projets liés à l'espace public au sein de la Ville, le Service d'architecture a cessé d'occuper une place active dans la structure des espaces publics dès la fin 2019.

## **ANALYSE ET INSPECTION DES CONSTRUCTIONS**

### **Analyse des projets et suivi de l'exécution**

Tous les projets déposés au bureau des permis de construire (BPC) pour une demande d'autorisation au sens de l'article 103 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) sont analysés par la Section analyse et inspection des constructions.

L'analyse est faite sous l'angle de l'accessibilité aux personnes handicapées au sens des articles 36 du règlement d'application de la loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), la prévention des accidents (article 23 RLATC), la sécurité (article 24 RLATC) ainsi que l'esthétique et l'intégration (article 86 LATC).

Après l'obtention d'une autorisation, les architectes inspecteurs·trice·s organisent et coordonnent divers contrôles en cours de chantier. Le respect de l'ensemble des conditions et charges fixées dans le permis de construire aboutit à l'octroi d'un permis d'habiter/d'utiliser en vertu de l'article 128 LATC.

La gestion des bâtiments recensés est assurée spécifiquement compte tenu des compétences particulières que ce travail requiert et pour assurer une approche cohérente et sensible sur l'ensemble du territoire communal.

Depuis la mise en application des mesures de protections recommandées par l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS), un suivi similaire aux bâtiments recensés est appliqué pour tous les bâtiments inclus dans un périmètre ISOS A. Au total, plus de 60% des affaires sont traitées avec une approche plus patrimoniale, nécessitant de nombreuses coordinations avec les spécialistes.

Une collaboration active et proactive est souvent sollicitée pour conseiller et orienter les maîtres de l'ouvrage et leurs mandataires dans le choix de matérialisation, de mise en couleurs des bâtiments et de divers détails constructifs ainsi que pour les mises aux normes sécuritaires et d'accessibilités.

Instauré en octobre 2014 afin d'utiliser au mieux les compétences des architectes de la section dans le processus d'octroi des permis de construire, un nombre important de dossiers font l'objet d'une analyse préalable avant dépôt d'un dossier de demande d'autorisation auprès du BPC. Ces analyses, le plus souvent sous forme de séances avec les mandataires, facilitent et améliorent le traitement du dossier d'enquête.

La cheffe de section et l'architecte coordinatrice établissent régulièrement des préavis détaillés du point de vue de l'esthétique et de l'intégration des projets, destinés à la Municipalité, ou lors de procédures à la Cour de droit administratif et public (CDAP).

Depuis mars 2019, la Commune a mis en place des mesures pour accompagner la mise en œuvre de la nouvelle technologie de téléphonie mobile 5G. Dans ce cadre, une cellule agile et consultative interne à l'administration (réunissant le Services d'architecture, le Service de l'urbanisme et l'Unité environnement du SGLA-C) a été créée pour examiner avec les opérateurs et leurs mandataires, l'intégration paysagère des sites d'antennes modifiées ou nouvelles et s'assurer, avec le soutien du Canton, que la coordination entre les opérateurs de téléphonie mobile a bien été effectuée avant chaque demande de permis de construire. La cellule a examiné 21 dossiers en 2019, dont quatre ont été refusés.

### Nature des chantiers en cours (soumis à permis de construire)

	2019	2018
Aménagements extérieurs	78	130
Annexes	14	23
Changements d'affectation	27	51
Constructions nouvelles	50	72
Démolitions	10	20
Démolitions et constructions nouvelles	83	109
Démolitions et transformations	3	5
Divers	3	5
Garages-box et couverts extérieurs	2	2
Installations techniques	65	91
Transformations	438	542
Transformations (avec isolation périphérique)	75	85
<b>Total</b>	<b>848</b>	<b>1'135</b>

### Nombres d'analyses et préavis esthétiques

	2019	2018
Analyses préalables	119	81
Préavis esthétiques	563	580
Préavis pour réponses aux opposants (y compris tribunal CDAP)	108	94
<b>Total</b>	<b>790</b>	<b>755</b>

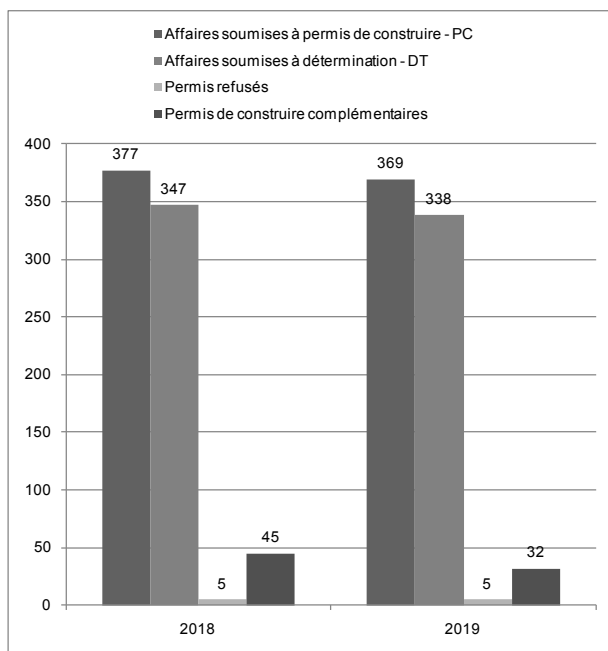
### Nature des chantiers en cours (soumis à déterminations)

	2019	2018
Travaux non soumis à autorisation (DT, y compris réfections de façades) *	380	591
<b>Total</b>	<b>380</b>	<b>591</b>

\* Depuis 2019, le Bureau des permis de construire regroupe les réfections de façade dans les travaux non-soumis sans distinction.

### Autorisations délivrées ou refusées

	2019	2018
Soumises à permis de construire	369	377
Soumises à détermination	338	347
Permis refusés	5	5
Permis de construire complémentaire	32	45
<b>Total des affaires créées</b>	<b>744</b>	<b>774</b>



Pour toutes les demandes de travaux, une autorisation est délivrée par le BPC, soit un permis de construire, soit une détermination. Pour les deux procédures, une affaire et un suivi de l'exécution sont créés. Quelle que soit la procédure, légalement les mêmes tâches sont effectuées : vérification des aspects réglementaires, insertions des charges ou condi-

tions, planification et contrôles des travaux, et enfin délivrance d'un permis d'habiter/utiliser ou d'un contrôle d'exécution. A la différence des permis, les déterminations ne génèrent aucun émolument. Un processus de suppression des déterminations est à l'étude.

### Phases de contrôles de chantiers réalisées

	2019	2018
Début démolition contrôlé	20	25
Début des travaux contrôlé	514	528
Etapes contrôlées (sauf début et fin)	825	829
Fin de travaux contrôlée	597	579
<b>Total</b>	<b>1'956</b>	<b>1'961</b>

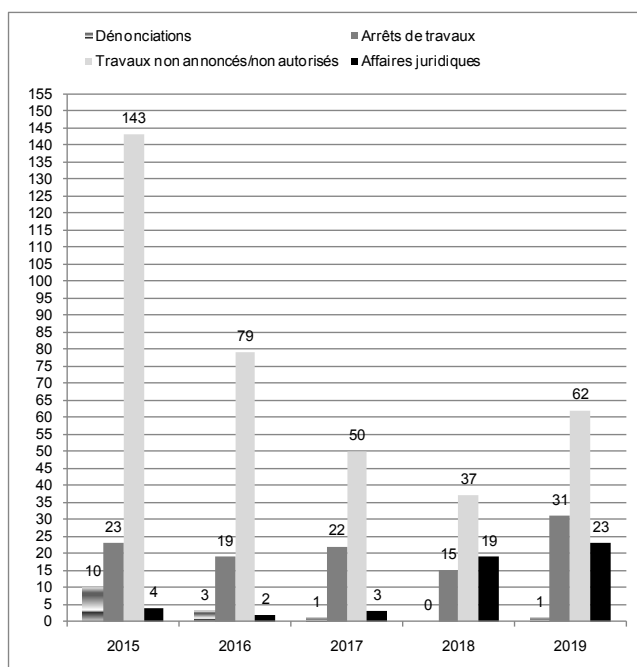
Les phases de contrôle des chantiers en cours sont une partie très importante du travail effectué par la section. Elles s'effectuent selon la nature des chantiers (transformations, constructions nouvelles, réfections de façades, installations techniques, etc.) à divers moments, de la démolition à la fin des travaux. Les contrôles réalisés durant l'année correspondent à plus de 1'100 chantiers ouverts.

Malgré une légère baisse du nombre de chantiers, le nombre de phases de contrôle effectué augmente. Ceci provient de la complexité de plus en plus grande des chantiers, de la difficulté à obtenir la réalisation de toutes les conditions exigées par le permis de construire, qui demande un nombre accru de visites et de contrôles.

	2019	2018
Permis d'habiter/ d'utiliser envoyés	340	410
Contrôles d'exécution effectués (DT)	241	221
<b>Total</b>	<b>581</b>	<b>631</b>

### Dénonciations, arrêts de travaux et travaux non annoncés/non autorisés, affaires juridiques (restitutions, etc.) ces cinq dernières années

Année	Dénonciations	Arrêts de travaux	Travaux non annoncés – non autorisés	Affaires juridiques
2015	10	23	143	4
2016	3	19	79	2
2017	1	22	50	3
2018	0	15	37	19
<b>2019</b>	<b>1</b>	<b>31</b>	<b>62</b>	<b>23</b>



### Travaux non annoncés – non autorisés

Depuis 2014, pour chaque cas de travaux non annoncés ou non autorisés constaté, un important travail d'information aux propriétaires et régies concernés a été réalisé sous forme d'un courrier rappelant la base légale, et les renvoyant au site internet de la Ville pour trouver les renseignements utiles pour déposer un dossier conforme.

Les dénonciations sont rares car elles sont réservées aux cas les plus répréhensibles. Les affaires juridiques, recours et autres sont toutefois en augmentation. L'Unité conseil juridique, la juriste du Bureau des permis de construire ainsi que le juriste du service accompagnent le Service d'architecture pour le suivi de ces dossiers délicats. A noter que la procédure de retrait du permis de construire LATC 118 pour l'immeuble à la Place Bel-Air 4, rue Mauborget 5, 7 et 9 est un fait marquant qui a fortement sollicité la section en 2019.

### **Statistique trimestrielle de la construction (STC)**

Le Service d'architecture participe activement à la mise à jour du Registre fédéral des bâtiments et des logements. La mise à jour de celui-ci est garantie par la statistique trimestrielle de la construction et des logements qui enregistre le nombre de bâtiments d'habitation, de logements et de maisons individuelles construits, transformés, et pour lesquels un permis de construire a été délivré.

### **Archivage des plans**

Les plans des projets de construction et de transformation sont régulièrement consultés par les services communaux. Ils sont accessibles durant une période de cinq ans sous forme papier (pour les dossiers actifs) ou informatique aux archives communales. Le service effectue régulièrement des recherches d'archives permettant d'illustrer les transformations qui ont pu altérer la substance architecturale des bâtiments recensés. Il gère également la circulation des dossiers de plans au sein des services techniques de l'administration communale, et prépare les dossiers à archiver pour les archives communales.

### **Prévention des accidents dus aux chantiers**

Le règlement cantonal de la prévention des accidents dus aux chantiers impose notamment à la Municipalité de prévenir toutes menaces et atteintes à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité ; les accidents dus aux chantiers pour éviter la mise en danger du public, en conciliant également la sécurité des travailleurs.

Afin de pallier à la surcharge chronique du responsable de la sécurité des chantiers, un nouveau collaborateur spécialiste dans le domaine de la sécurité de chantier a été engagé en renfort. Leurs tâches consistent principalement à :

- examiner toutes les demandes d'autorisation de construire et d'y formuler les directives relatives à la sécurité qui deviendront des charges au permis de construire ;
- examiner les installations de chantier les plus sensibles ; cette opération se fait généralement en parallèle avec les services concernés par les travaux : Corps de police, Route et mobilité, Parcs et domaines, Economie, et les TI ;
- contrôler toutes les grues dès le montage terminé ;
- contrôler les échafaudages (par pointage) ;
- faire une analyse des accidents de chantier en corrélation avec police de Lausanne et la SUVA et au besoin le procureur.

En 2019, les chantiers marquants suivants ont nécessité plusieurs fois des interventions pour la sécurité publique et celle des ouvriers :

- coordination chantier Pôle Gare (Paleires, Treyblanc, Jurigoz, Plateforme 10) ;
- construction du stade de la Tuilière ;
- coordination des chantiers CIO-STEP ;
- coordination des travaux entre le tunnel LEB, les puits d'accès au parc de la Brouette et la ligne sur l'avenue d'Echallens ;
- coordination des travaux pour le chantier de renouvellement et d'adaptation du pont de Jurigoz ;
- construction de l'Hôpital de l'Enfance et agrandissement de la maternité (CHUV) ;
- suite des travaux dans le quartier des Fiches Nord (268 logements) et construction d'un collège primaire, d'un APEMS et d'une salle de gym ;
- travaux préparatoires des Plainnes-du-Loup (1<sup>re</sup> pièce urbaine avec 340 logements et les pistes de chantier) ;
- construction des musées Plateforme 10 et Musée cantonal des beaux-arts ;
- rénovation de la Coop de Saint-Laurent ;
- transformation du Théâtre de Beaulieu ;
- surélévation et transformations de l'aile Sud du Palais de Beaulieu pour le Tribunal Arbitral du Sport ;
- construction de 99 appartements à la route du Pavement 43 à 59 ;
- démolition et nouvelle construction d'un immeuble de logements, bureaux et commerces à la rue de Bourg 17 et à la rue du Rôtillon 8 ;
- construction nouvelle – nouveau campus de l'Ecole Hôtelière de Lausanne ;
- démolition et construction aux rues Saint-Martin et Louis Curtat.

Ces chantiers importants, avec de gros volumes dans les transports de matériaux, nécessitent une coordination avec les autres services (TI, Corps de police et Service des routes et de la mobilité).

Les inspecteurs à la sécurité des chantiers sont souvent les premiers interlocuteurs entre le constructeur et les services de la Ville pour le début des travaux. Ils assurent une liaison transversale entre les services.

De nombreux conseils et formations sur la sécurité de chantier sont régulièrement donnés à des entités tierces telles les chargés de sécurité du CHUV et l'école vaudoise de la Fédération des entrepreneurs.

## Nombre de grues installées et contrôlées dans l'année

Année	Nombre
2010	40
2011	51
2012	36
2013	41
2014	38
2015	35
2016	53
2017	51
2018	31
<b>2019</b>	<b>35</b>

Ce nombre correspond aux nouvelles grues installées et contrôlées en 2019, sans tenir compte de celles déjà en place qui nécessitent des contrôles réguliers.

## Nombre d'accidents sur les chantiers nécessitant l'intervention de Police Secours

Année	Nombre
2010	3
2011	9
2012	12
2013	9
2014	10
2015	12
2016	12
2017	14
2018	11
<b>2019</b>	<b>6</b>

Le nombre d'accidents reste stable malgré la quantité de chantiers en cours. Les 6 accidents répertoriés cette année concernent des blessures sans pronostic vital engagé, principalement des chutes d'échelle ou de plain-pied.

## Nombre d'accidents connus sur le domaine public

Depuis 2010, le nombre d'accidents connus sur le domaine public varie entre zéro et un. En 2019, il n'y a pas eu d'accident.

## SERVICE DES PARCS ET DOMAINES (SPADOM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre d'une politique d'agriculture urbaine, de nature, de paysages et d'aménagement de l'espace public
- entretien du patrimoine vert (360 ha de parcs, 1'900 ha de forêts, 770 ha de terres exploitées par l'agriculture, 35 ha de vignes et 5 cimetières) dans une recherche de cohérence et de consensus entre les besoins des usager·ère·s et les aspects écologiques, esthétiques et économiques
- application des règlements de protection des arbres sur l'ensemble du territoire communal
- préservation de l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts
- mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail internes à la Ville

### Administration

- gestion du secrétariat de l'ensemble du service
- gestion financière
- gestion des ressources humaines et formation des apprenti·e·s
- application des directives MSST sur la sécurité et la santé au travail
- identification des dangers sur l'espace public et sur les emplacements de travail
- communication
- coordination des projets du service
- logistique des manifestations
- application des dispositions fédérales, cantonales et communales inhérentes à la police des chiens

### Bureau espaces publics et paysage

- garantie de la bonne intégration des aspects paysagers et qualité des espaces publics dans les planifications urbaines
- réalisation d'études et projets dans les espaces publics
- gestion et aménagements des plantages
- organisation d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique
- coordination de la manifestation Lausanne Jardins 2019

### Domaines et patrimoine

- gestion et entretien des vignobles
- commercialisation des Vins de Lausanne
- mise en œuvre de la stratégie et des projets d'agriculture urbaine, gestion des domaines agricoles
- gestion et entretien des forêts
- participation à la création d'un parc naturel périurbain dans le Jorat
- constructions et réparations du parc immobilier, des ouvrages et infrastructures gérés par le service

### Entretien, production et maintenance

- gestion et entretien des parcs
- gestion et entretien des cimetières
- gestion et entretien des établissements horticoles et fourniture de décorations florales officielles
- exploitation des ateliers du service

### Nature

- mise en œuvre de la stratégie et des projets Nature en ville
- garantie de la bonne intégration des aspects nature dans les planifications urbaines
- accompagnement, formation et conseil à l'interne et à l'externe (autres services de la Ville, privés, associations)
- gestion du patrimoine arboré
- traitement des requêtes en abattage d'arbre comprenant les analyses et rapports pour les autorisations municipales d'abattage sur domaine public et privé
- traitement des demandes de permis de construire touchant aux espaces verts et aux arbres sur parcelles privées.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Agriculture & Gest. Territoire	1.80	1.80	1.80	2.00
Ateliers	26.80	26.80	27.80	27.80
Bureau Esp. Public & Paysage	8.55	8.55	9.55	9.25
Cimetières	37.95	38.15	36.95	36.35
Conduite des Parcs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction - RH - Admin	18.60	16.60	18.50	18.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	3.00	3.00	3.00	3.00
Etablissement horticole	20.50	20.50	19.60	19.40
Forêts	19.85	19.70	19.75	19.50
Nature	4.90	4.90	4.90	4.90
Parcs - sect. Ouest	43.90	40.60	39.10	39.10
Parcs - sect. Est	47.30	43.90	47.50	45.10
Parcs - sect. Sud	53.20	52.20	54.20	52.70
Police des chiens & Projets	1.50	1.50	2.50	2.50
Vignobles	13.30	13.30	13.30	13.30
Total service	303.15	293.50	300.45	295.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés
Total service		-2.70



**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Agriculture & Gest. Territoire	2	1.80	2	2.00
Ateliers	27	26.80	28	27.80
Bureau Esp. Public & Paysage	9	8.55	10	9.25
Cimetières	40	38.15	38	36.35
Conduite des Parcs	2	2.00	2	2.00
Direction - RH - Admin	20	16.60	21	18.20
Entretien bâtiments & Infrastructure	3	3.00	3	3.00
Etablissement horticole	21	20.50	20	19.40
Forêts	21	19.70	21	19.50
Nature	6	4.90	6	4.90
Parcs - sect. Ouest	41	40.60	40	39.10
Parcs - sect. Est	45	43.90	46	45.10
Parcs - sect. Sud	54	52.20	54	52.70
Police des chiens & Projets	2	1.50	3	2.50
Vignobles	14	13.30	14	13.30
<b>Total service</b>	<b>307</b>	<b>293.50</b>	<b>308</b>	<b>295.10</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales.

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Ateliers			1	
Bureau Esp. Public & Paysage	1		1	
Cimetières	1		2	
Direction - RH - Admin	3		3	
Etablissement horticole	3		3	
Forêts	4		5	
Parcs - sect. OUEST	2		1	
Parcs - secteur EST	4		3	
Parcs - secteur SUD	3		2	
Vignobles	1			
<b>Total service</b>	<b>22</b>		<b>21</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	11	15
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	2
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>17</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement reconversion ext.	
<b>Total service</b>	<b>11</b>

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

5 février	Conférence de presse Lausanne s'engage pour ses arbres et ses forêts! et présentation de la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier lausannois
16 mars	Naissance d'un verger aux Vignes d'argent. Première action Naturopolis (collaboration entre les villes d'Annecy et de Lausanne, soutenue par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France – Suisse)
20 mars	Mise de bois feuillus
23 mars	9 <sup>e</sup> édition d'Arbracadabra, Fête de la forêt à Sauvabelin
23 mars	stand Plantons local au salon Habitat-Jardin réalisé en collaboration avec des pépiniéristes et des producteurs de végétaux régionaux pour la mise en valeur des plantes cultivées localement
3 et 4 mai	Caves ouvertes en Ville avec les Vins de Lausanne
8 mai	Présentation publique du Parc des Fiches
10 mai	Cérémonie d'inauguration des drapeaux d'Ouchy peints par des enfants sur la thématique Lausanne Jardins – terre à terre
11 mai	Inauguration des promenades Beaulieu – Jomini
15 mai	Inauguration de la place du Nord
17 mai	Plantation de l'arbre à rêves dans le verger de l'Hermitage, à la suite du projet du Collectif de la grève du Climat Vaud et de la manifestation pour le climat du 6 avril à Lausanne
18 mai	Inauguration du magasin et du bar à vin de Château Rochefort
18 mai	Collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du Léman: action à la Vuachère Halte aux Renouées!
18 mai	2 <sup>e</sup> édition #LausannePlogging. Du parc Mon-Repos au terrain de beach Volley à Vidy
18 mai	3 <sup>e</sup> édition de Festi Jorat, thème eau et forêt, organisé par l'association JUTAVAQ (Jorat, une terre à vivre au quotidien)
20 mai	3 <sup>e</sup> édition de la Fête de la nature en ville: les mains dans la terre
4 juin	Inauguration du grill et de la place Dentan – Valency
8 juin	Caves ouvertes au Clos des Abbayes et au Château Rochefort
14 juin	Grève des femmes, action symbolique à la place Saint-François, arbres mauves
15 juin	Inauguration de la 6 <sup>e</sup> édition Lausanne Jardins. Exposition du 15 juin au 12 octobre
16 juin	Inauguration de l'exposition Gilles Clément: toujours la vie invente dans l'Orangerie à la Bourdonnette
19 juin	Inauguration du parc archéologique Lousonna et vernissage de la sculpture Horizons Lousonna de l'artiste vaudois Etienne Krähenbühl et son fils Fabien
23 juin	Inauguration du nouveau siège du Comité international olympique (CIO), des aménagements aux abords du CIO, de la place de jeux, de la Fontaine de granit et des aménagements autour du camping
9 au 14 juillet	Les Vins de Lausanne partenaires du Festival de la Cité et lancement du Préambule
18 juillet	Couronnement argent du vigneron de la Ville M. Luc Dubouloz dans le cadre de la Fête des Vignerons
10 août	Réception d'une délégation du comité de Great Wine Capitals au Clos des Abbayes
11 août	Spectacle de la Fête des Vignerons avec une délégation du comité de Great Wine Capitals
23 août	23 <sup>e</sup> Nuit des chauves-souris à Sauvabelin
29 août	Assemblée annuelle de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP) au Casino de Montbenon et repas de gala au TOM Café, restaurant du Musée Olympique
3 septembre	Les Plaines-du-Loup en chantier: information publique et inauguration de la maison du projet
6 septembre	Inauguration des massifs fleuris des Quais d'Ouchy et de l'horloge fleurie
8 septembre	7 <sup>e</sup> édition du marché d'automne Lausanne ProSpecieRara
21 septembre	Inauguration place de jeux des Boveresses
28 septembre	Atelier participatif pour le parc de la Solitude et Saint-Martin 10-18
28 septembre	Inauguration du plantage du Levant
5 octobre	19 <sup>e</sup> édition de Un arbre, un enfant
9 octobre	Clôture de Lausanne Jardins 2019
25 octobre	Intronisation de Mme Natacha Litzistorf à la Confrérie du Guillon
19 novembre	Vernissage de l'exposition Graines d'avenir, Coup d'œil dans les serres de la Ville, au Forum de l'Hôtel de Ville
11 décembre	Vente de bois feuillus par adjudication
11 décembre	Dégustation VIP des Vins de Lausanne au Caveau de la Municipalité
12 et 13 décembre	Dégustations publiques des Vins de Lausanne au Caveau de la Municipalité
14 décembre	217 <sup>e</sup> Mise aux enchères des Vins de Lausanne
16 décembre	Conférence de presse Le premier Parc naturel périurbain de Suisse romande sera-t-il lausannois? et présentation du préavis N°2019/52 (« Pour un Parc naturel périurbain lausannois ») adopté par la Municipalité le 12 décembre 2019

En 2019, le service a aussi terminé sa réorganisation en confiant la responsabilité de l'administration à l'adjointe au chef de service et en nommant un deuxième adjoint au chef de service à 20% en la personne du chef de la division Entretien, production et maintenance. Le chef de service peut ainsi compter sur l'appui de deux adjoint·e·s, pour les aspects terrain et coordination.

## **ADMINISTRATION**

L'Unité administrative a géré les tâches administratives, de comptabilité et de coordination pour la direction et les divisions du service.

L'Unité communication a mis en valeur les activités du service : les manifestations grand public, les expositions, les diverses inaugurations liées à l'espace public et les activités offertes à la population, ainsi que de nombreuses autres actualités qui ont été relayées via des communiqués de presse, des conférences de presse, sur le site internet [www.lausanne.ch/nature](http://www.lausanne.ch/nature) et via les réseaux sociaux. Elle a en outre développé et mis à disposition de la direction et des divisions une nouvelle signalétique pour le service.

Le chargé de projets et répondant qualité a géré de nombreux projets transversaux et a aussi permis la mise en œuvre de la culture projet au sein du service. La culture projet du SPADOM donne la possibilité à l'ensemble des collaborateur·trice·s de devenir ponctuellement chef·fe de projet. Elle permet également de fournir à la direction du service une liste de tous les projets en cours.

L'Unité ressources humaines a géré les affaires du personnel du service, incluant les suivis de situations problématiques de santé, tout en assurant l'encadrement des 21 apprenti·e·s, des 51 stagiaires et des 17 auxiliaires. L'unité RH a géré 25 engagements, dont 7 apprenti·e·s, en 2019.

## **Santé et sécurité au travail**

Le responsable santé et sécurité au travail a accompagné, en tant que spécialiste sécurité, divers projets tels que, la mise en place d'un concept de sécurité des ouvrages d'art et de suivi des bâtiments du service, des analyses de terrain en lien avec la sécurité générale de l'espace public avec les services concernés ou les diverses unités du service, des audits sur les domaines agricoles notamment celui du Chalet-de-la-Ville qui accueille également des classes d'école, divers rapports de sécurité pour la direction relatives à des mesures d'amélioration possibles sur des lieux d'accidents de personnes et participation à l'élaboration de procédures d'urgence pour les collaborateur·trice·s impacté·e·s. Le responsable a également géré la formation continue des employé·e·s en matière de sécurité et de santé au travail, effectué des audits avec l'appui de l'ergonome de la Ville ainsi que les analyses de postes de travail avec l'ingénieur communal.

## **Police des chiens et projets**

L'activité générale 2019 du Bureau d'intégration canine et de la police des chiens (BICan) a principalement été marquée par les sphères d'influence suivantes :

- une équivalence des affaires traitées en regard de l'exercice précédent ;
- une diminution des signalements relatifs à la protection des animaux ;
- une augmentation de 28.5% des cas de morsures, particulièrement au détriment des enfants et des congénères est à relever ;
- une diminution des annonces de chiens listés ;
- les décès de deux des trois chiens « collaborateurs » du BICan.

## **BUREAU ESPACE PUBLIC ET PAYSAGE (BEPP)**

Le BEPP a participé activement, au sein de groupes d'études pluridisciplinaires de la Ville de Lausanne, aux développements de projets en matière de planification générale (par exemple, la révision du plan général d'affectation communal et son volet nature et paysage, les plans d'affectation de Montolivet et de la Gottettaz), et de suivi des grands projets, via le coordinateur grands projets pour Métamorphose (par exemple, les projets du stade de la Tuilière et des écoquartiers des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy, ainsi que pour les axes forts de transports publics tels que le tramway t1, le m3 et l'enterrement du LEB ou encore pour l'Unité Pôle Gare, comme les projets de la place de la gare, de la Rasude, de Plateforme 10 et du quartier des Fleurettes).

Concernant les projets plus particulièrement liés à l'espace public, le BEPP a participé à divers groupes de travail chargés d'étudier des projets d'aménagement comme le quartier de Sévelin, dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) 2012, la liaison de mobilité douce dans le coteau de Cour et celle entre Bellevaux et Sauvabelin, la voie verte d'agglomération, le concours Riponne-Tunnel, les avenues de Montoie et de Victor-Ruffly. Il a développé les principes d'arborisation des rues de la ville dans le cadre de la Stratégie municipale pour le patrimoine arboré et forestier, adoptée par la Municipalité le 17 janvier 2019, et plus spécifiquement étudié des projets des avenues du Grey et de Provence. Il a effectué diverses réalisations, aménagements et plantations, notamment à la route du Pavement, au chemin des Falaises, le long de la ligne de bus olympique n° 24, à la route de Prilly et au carrefour de Béthusy.

En ce qui concerne les parcs, plusieurs projets ont été à l'étude durant l'année, comme la rédaction :

- du projet de rapport-préavis « *Stratégie de développement des espaces verts publics dans les quartiers Nord-Est* » qui sera soumis à la Municipalité au premier trimestre 2020 ;
- du rapport-préavis N°2019/57 (« *L'eau dans les parcs de la Ville : bon pour l'environnement et la santé* ») adopté par la Municipalité le 19 décembre 2019 ;

- la mise à l'enquête du jardin de plaisance du Désert, du parc des Fiches et de l'entrée du camping de Vidy ;
- l'avant-projet du jardin des Toises 14, du parc de la Brouette et du futur parc de Victor-Ruffy, la promenade de Montalègre ;
- le plan de gestion de la campagne des Cèdres et du parc de Mon-Repos.

Parmi les principaux projets réalisés ou en cours de réalisation figurent : le verger des Vignes d'Argent, le suivi de l'aménagement du siège du CIO à Vidy, la Fontaine de granit à Vidy, la promenade archéologique des ruines romaines, le parc de Béthusy, l'entrée sud de la promenade de la Sallaz, le parc de la Légende, la placette Dentan au parc de Valency, la section 27 du cimetière du Bois-de-Vaux, le réaménagement de l'entrée ouest du parc du Denantou, le petit parc de Pontaise 15 et divers travaux de sécurisation, notamment au parc Mon-Repos. A cela s'ajoutent encore le développement d'un document précisant la politique du fleurissement en Ville de Lausanne et la conduite de plusieurs actions spécifiques de renouvellement du fleurissement, notamment le long des quais d'Ouchy et l'Horloge fleurie.

Quant aux places de jeux (transférées à la direction Finances et mobilité au 1<sup>er</sup> juillet 2016), on relève la création de nouvelles grandes places de jeux aux parcs de Béthusy et des Boveresses, à Vidy – Vaudaire, à Bellevaux-dessous et au Château de Beaulieu, ainsi que l'étude en cours de projets, notamment à l'Esplanade de Montbenon, aux Bossons, à La Sallaz, au Champ du Grand-Chêne.

En ce qui concerne les plantages, les plantages du Vallon B et du Levant ont été réalisés et mis à la disposition des riverain·e·s intéressé·e·s au printemps 2019, ce qui porte à 17 le nombre de plantages gérés par la Ville. Le plantage du coteau de Cour, le potager des Falaises et le potager des Vanils sont en cours d'étude. Le BEPP assure également la conduite d'ateliers de sensibilisation au jardinage biologique dans les plantages.

Les prestations suivantes ont été fournies dans le cadre de la manifestation phare de l'année, Lausanne Jardins 2019 :

- suivi de la réalisation des jardins en collaboration avec la commissaire ;
- organisation de l'inauguration de la manifestation le 15 juin 2019 et sa clôture dans le cadre du Forum Bâtir et planifier, organisé dans l'Orangerie du SPADOM, le 9 octobre 2019 ;
- aménagement de cinq jardins, issus du concours interne au SPADOM, le Réveil du peuplier, le Vert de terre, 9 m<sup>3</sup>, le Verger de la paix et Lasagne potagère ;
- visites guidées à l'attention des employé·e·s de la Ville et de services d'autres villes, suisses et françaises ;
- participation à Naturopolis ;
- coordination et suivi du montage de l'exposition Toujours la vie invente de et sur Gilles Clément dans l'Orangerie, inaugurée le 16 juin et ouverte au public jusqu'au 14 septembre 2019.

## DOMAINES ET PATRIMOINE

### Agriculture et gestion du territoire

L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre des axes de la Politique agricole urbaine définie dans le préavis N°2018/09 (« *Politique agricole urbaine* »). Deux ateliers publics ont été organisés sur le thème Lausanne : ville comestible, qui ont chacun réuni près d'une cinquantaine de personnes. Ces ateliers ont permis d'identifier les attentes du public, les actions à développer et à co-construire avec les personnes et autres groupes d'acteur·trice·s intéressés, telles que, par exemple, la mise à disposition d'un kit de transformation de produits agricoles, le développement de permis de végétaliser, la mise en évidence de lieux emblématiques de l'agriculture urbaine, l'accompagnement du Service des écoles primaires et secondaires pour la mise en place de jardins potagers scolaires, la création d'une plateforme qui valorise et référence les projets déjà réalisés, etc.

Dans le cadre de cette politique, l'Unité agriculture et gestion du territoire a accompagné la réalisation de trois nouveaux potagers, à savoir deux potagers pédagogiques (école de Montchoisi et centre de vie enfantine de la Cité) et un potager de quartier à Entrebois.

Pour ce qui est du développement de filières agricoles, les modalités de promotion de l'achat du Lait équitable (développé par la Coopérative du même nom) ont été définies dans le cadre du 2<sup>e</sup> volet du plan de restauration collective durable (RCD).

L'unité a étroitement collaboré au lancement, sous l'égide du Schéma directeur du Nord lausannois, d'une étude sur l'Espace Blécherette, visant notamment à définir les axes de développement de projets agricoles autour des fermes de la Blécherette, du Solitaire et du Châtelard, propriétés de la Ville de Lausanne.

Quant aux domaines agricoles, l'unité a déterminé avec les fermiers les conditions de réalisation d'un nouvel hangar à la ferme de la Villaire à Echallens. La construction de ce nouveau bâtiment, en 2020, permettra de libérer des volumes à la Blécherette.

Les domaines agricoles ont bénéficié de travaux d'entretien courant dont, en particulier, le remplacement et la rénovation du chauffage à bois à la ferme de la Blécherette et au Chalet-de-la-Ville. Sur le domaine de Rovéréaz, l'offre d'accueil pédagogique en forêt a été mise en œuvre en collaboration avec l'association du Jardin aux 1000 mains et le Service des écoles primaires et secondaires. Les travaux de réaménagement des espaces extérieurs et d'assainissement de l'écoulement des eaux ont démarré à l'automne. En outre, des études de projet ont été menées pour le réaménagement et la rénovation du rural principal, dans l'optique de soutenir le développement des activités des exploitants du jardin pédagogique et du projet d'agriculture biologique de proximité.

Au Chalet-de-la-Ville, un projet de pose de panneaux solaires photovoltaïques a été lancé en collaboration avec SI-REN S.A. Le chauffage à bois dans la ferme a été remplacé.

A la ferme des Cases, les fondements et la structure d'un hangar situé sur une zone de glissement de terrain ont été renforcés en vue de pérenniser cette bâtisse.

Après sa mise en arrêt provisoire en 2018, la Municipalité a finalement décidé l'arrêt définitif de l'installation de biogaz du domaine des Saugealles, en juin 2019, après 11 ans d'exploitation. Cette décision a été prise après une analyse de la situation. Elle a mis en évidence l'inadéquation entre les investissements permettant de continuer l'exploitation de cette installation en toute conformité et sécurité et son rendement ne pouvant pas réellement être augmenté. Son démantèlement a été entrepris en automne. Les équipements les plus importants ont pu être revendus. Un chauffage à bois sera installé pour la production de chauffage.

Toujours aux Saugealles, les sous-sols de la ferme ont fait l'objet d'un assainissement en profondeur à la suite de la découverte, dans une cave, de mэрule, redoutable champignon des maisons, ayant la propriété de faire pourrir tout élément ligneux dans les constructions.

### **Entretien des bâtiments et infrastructures**

Durant l'année 2019, l'unité a été marquée par le développement et le début du déploiement d'une stratégie globale d'entretien des bâtiments du service. Cette mesure aura l'avantage d'optimiser les contrôles, de cibler les interventions d'entretien de manière idéale et de définir, avec une approche proactive, les besoins d'investissements futurs en vue de maintenir la valeur du patrimoine bâti.

Au sein des parcs, les collaborateurs de l'unité ont conduit divers projets d'entretien courant, de rénovation de canalisations et de récoltes des eaux, notamment sur les sites de Vidy, de la Colline de Montriond et de Milan. Au chemin du Trabandan, un mur de soutènement a dû être provisoirement sécurisé compte tenu de son état de dégradation avancé, découvert durant des travaux d'entretien de la végétation. La conque du kiosque à musique de la Colline de Montriond a subi une intervention afin de pérenniser sa structure.

Dans les cimetières, l'unité a conduit des études pour la rénovation et le réaménagement du bâtiment de la route de Chavannes 4 au Bois-de-Vaux I, dans le but de mettre en conformité les locaux et de regrouper des équipes de jardinier-ère-s. Les travaux d'entretien se sont concentrés sur la remise en état de diverses surfaces et organes de récoltes des eaux météoriques.

L'Unité entretien des bâtiments et infrastructures a mené les nombreux travaux d'entretien courant dans les domaines agricoles décrits ci-dessus.

Pour l'Unité vignobles, de nombreux projets ont été réalisés afin de développer la commercialisation et de réaménager les bâtiments anciens.

Pour les besoins de l'Unité forêts, elle a conduit les travaux de construction du couvert pour l'entreposage des plaquettes de bois déchiqueté à la route des Corbessières.

### **Forêts**

Les épisodes caniculaires de mars à juin ont influé sur les forêts. Les années 2017 et 2018 avaient déjà fortement stressé les arbres les plus sensibles et les pluies de juillet et août n'ont pas suffi à combler le manque hydrique. En ville, les vieux hêtres ont très mal supporté ces épisodes et les épicéas du Jorat ont légèrement souffert des attaques du bostryche typographe.

Une part importante du bois de service coupé en 2019 est destinée à la construction – rénovation du collège de Béthusy. La construction du couvert à plaquettes du Bois-Clos s'est achevée à la fin de l'année 2019.

L'unité a continué à travailler au développement du projet de Parc naturel du Jorat. Pour faire suite aux décisions des communes voisines, le périmètre du parc a été entièrement repositionné sur le territoire et les propriétés forestières communales. Le Service s'est attelé à rédiger le préavis N°2019/52 « *Pour un Parc naturel périurbain lausannois* », qui a été adopté par la Municipalité le 12 décembre 2019 et sera soumis au Conseil communal en début d'année 2020.

L'unité a participé à de nombreux projets en relation avec l'accueil du public, la rénovation d'infrastructures et la gestion forestière. Elle a continué à développer le plan de gestion des forêts.

En matière de biodiversité, un îlot de sénescence a été officialisé aux Amburnex.

### **Vignobles**

En 2019, la récolte a été généreuse et équilibrée. La météo changeante au cours de la saison annonçait une récolte tardive. L'automne, finalement radieux, a fini la maturation du raisin, conférant aux vins du millésime les arômes typiques d'un millésime très solaire.

A la Côte, 2'000 m<sup>2</sup> de Pinot gris supplémentaires ont été plantés ainsi que 2'000 m<sup>2</sup> de Pinot noir issu d'une sélection masale. Les vinifications ont été empruntées de l'utilisation d'oxygène qui a permis l'obtention de caractères fruités et épanouis tout en respectant le cahier des charges biodynamique.

A Lavaux, des essais d'engrais verts dans les vignes ont été effectués avec succès, permettant la réduction d'utilisation d'herbicides. Le quota pour le Chasselas a été atteint. Les vinifications des Chasselas se sont très bien déroulées.

Au niveau des infrastructures, le réaménagement du magasin de promotion et de vente de vins du Château Rochefort a été géré par l'Unité entretien des bâtiments et infrastructures ainsi que la transformation de locaux pour un nouveau chai



à barriques à l'Abbaye-de-Mont. Le domaine du Clos des Abbayes a fait l'objet d'études de faisabilité pour le réaménagement des bâtiments. Un examen a également été mené afin de résoudre les problèmes récurrents d'évacuation des eaux usées du Clos des Moines et du Clos des Abbayes.

En matière de commercialisation, les ventes sont en baisse dans un contexte de marché difficile, en particulier les vins de la gamme classique dévolue au négoce traditionnel et à la grande distribution. Les ventes de la sélection L sont hauses, celles de la gamme historique sont stables grâce au succès de la mise aux enchères. Pour inverser la tendance une nouvelle stratégie est à l'étude.

## **ENTRETIEN, PRODUCTION ET MAINTENANCE**

### **Ateliers**

Les ateliers sont à disposition des autres unités du service. Les entretiens des véhicules et des machines sont effectués par les mécaniciens de l'unité et le suivi des réparations est assuré par le nouveau système global de gestion AS-TECH. Ils participent techniquement à la mise en œuvre de tous les projets, les places de jeux et les plantages, ainsi que les manifestations, notamment Lausanne Jardins 2019 et l'exposition Gilles Clément.

### **Cimetières**

Cette unité est en charge de l'entretien des cimetières et, sur demande, des tombes privées.

Elle continue à œuvrer dans le respect de l'environnement et elle est un laboratoire important de lutte mécanique et manuelle contre la végétation indésirable.

En 2019, une nouvelle organisation de l'administration a eu lieu, le chef du bureau administratif ayant rejoint l'office des prestations funéraires. Pour tous les travaux liés aux tombes privées, le SPADOM est désormais prestataire de services pour le Service de l'économie.

Dans le cadre d'une simplification de l'entretien et de la suppression des plantes horticoles dont la valeur biologique est moindre, l'unité a retiré 700 m linéaires de haie de thuyas, qui seront progressivement remplacés par des arbustes indigènes. Des chèvrefeuilles à cupule présents dans les intersections des cimetières de Bois-de-Vaux ont également été retirés.

### **Établissement horticole (EH)**

L'Unité établissement horticole continue à développer son projet zérophyto. La cible à atteindre est de se passer intégralement de produits phytosanitaires de synthèse d'ici à 2022. En 2019, elle a présenté son travail dans une exposition au Forum de l'Hôtel de Ville dont le thème était Graines d'avenir, coup d'œil dans les serres de la Ville. Cette exposition expliquait la phase de transition écologique en cours dans l'établissement horticole de la Bourdonnette et a rencontré un franc succès auprès de la population.

Un nouveau concept de pépinière provisoire a vu le jour à la Blécherette. Cette pépinière a été créée dans la perspective des futures plantations du quartier des Plaines-du-Loup. L'établissement s'engage à les cultiver jusqu'à leur plantation définitive.

### **Parcs**

L'Unité parcs a engagé un surveillant des espaces verts en charge de veiller au bon respect des dispositions réglementaires des espaces verts en collaboration avec le personnel assermenté. Dans le cadre du préavis N°2015/32 (« *Qualité de vie dans les parcs lausannois* »), l'unité se charge de mettre à l'enquête l'installation de poubelles dont la mécanisation du ramassage est possible dans les parcs et promenades lausannois. Un essai de zone de tri avec benne compactante a été effectué dans le parc situé à côté du théâtre de Vidy. Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation conduisant à poursuivre selon le même concept sur l'entier du parc du Bourget en 2020.

L'exploitation agricole de Sauvabelin est en phase de reconversion dans le but d'être reconnue exploitation agricole biologique.

L'unité a repris la charge d'entretien de la campagne des Cèdres, propriété de l'Etat de Vaud. La volonté de l'Etat était de trouver un repreneur à même d'assurer l'entretien d'une surface d'une telle ampleur (environ 8 ha d'espaces verts), tout en y garantissant la sécurité et un entretien écologique adéquat.

Après deux ans de mise hors service, l'Horloge fleurie d'Ouchy a été transformée et fonctionne à nouveau pour le plus grand plaisir du public. Les équipes d'entretien ont modernisé les massifs de fleurs des quais d'Ouchy. En outre, 150 arbres ont été plantés le long de la nouvelle ligne olympique de bus.

L'unité collabore avec la division Nature pour répondre aux objectifs de la charte d'entretien des espaces verts, par exemple l'entretien d'un tiers des terrains de sport de façon intégralement biologique, la construction de structures visant à améliorer la biodiversité et la nature en ville, tels que des étangs et des murgiers, la plantation de 30 arbres fruitiers par année, le semis de fleurs de foin pour favoriser les prairies avec des écotypes lausannois et l'arrachage des plantes horticoles, ainsi que leur remplacement par des plantes indigènes.

## **NATURE**

Le Fonds de subvention pour les toitures végétalisées est venu en soutien à sept toitures privées et à trois bâtiments de la Ville : l'annexe du Musée Espace Arlaud, le Camping de Vidy et le bâtiment du Service achat et logistique Ville au chemin de l'Usine à gaz 19.



Un espace test de toiture végétalisée et panneaux solaires a été mis en place sur le site de l'établissement horticole afin de trouver le meilleur ajustement possible entre la présence d'une végétation couvrante, sous et autour des panneaux, et un entretien minimal.

La création de biotopes par les équipes du SPADOM s'est poursuivie dans les zones relais du réseau écologique des parcs lausannois, augmentant ainsi la part d'interventions ciblées en faveur de la biodiversité.

Dans le cadre du projet Interact (collaborations entre la Ville et l'Université de Lausanne), un recensement des chauves-souris dans le cimetière du Bois-de-Vaux a été réalisé.

L'instrument consistant en un permis de végétaliser a été développé pour permettre aux citoyen·ne·s de végétaliser des espaces publics. La démarche a été initiée par l'accompagnement d'un projet pilote dans le quartier des Echelettes.

Une directive municipale concernant l'attribution de subventions pour la réalisation d'aménagements favorables à la nature chez les privé·e·s a été élaborée et validée par la Municipalité. Cette subvention permettra de soutenir la réalisation de structures favorables à la nature au pied d'immeubles sur le territoire communal et d'encourager leur entretien écologique.

### **Conseil nature**

Des formations à l'attention des gérant·e·s et concierges du Service du logement et des gérances ont été menées au début de l'année 2019. Un cours théorique a été élaboré pour les gérances et un cours pratique sur le terrain pour les concierges.

La 3<sup>e</sup> édition de la Fête de la Nature en ville s'est tenue le 25 mai 2019 à la place Centrale. De nombreuses associations sont venues animer la place, sur la base du thème choisi pour cette édition Les mains dans la terre et faire découvrir le sol sous toutes ses facettes. La Maison de quartier de Chailly et l'Espace récréatif de la Grenette ont également participé à cette édition.

Un nouveau projet pédagogique a démarré en partenariat avec la Maison de la Rivière. Durant l'année scolaire 2019-2020, 30 classes pourront bénéficier d'une sortie pédagogique de découverte de la nature à Sauvabelin. Dix sorties de classe ont déjà eu lieu en automne 2019.

Le projet Sauvageons en ville a été renouvelé en partenariat avec les Musées et Jardins botaniques et l'Université de Lausanne. Dix balades insolites ont été menées sur des thématiques de nature en ville.

Une campagne de sensibilisation sur le nourrissage des pigeons a été déployée afin de limiter la population de pigeons urbains. Le message de cette campagne était : Nourrir les pigeons ? Une fausse bonne action.

### **Patrimoine arboré**

Les épisodes caniculaires et de sécheresse survenus en 2019 ont à nouveau mis à mal l'arborisation des parcs et des avenues. De nombreux arbres ont séché, subitement, sans signe de dépérissement préalable. Les années consécutives caractérisées par le manque d'eau et des températures caniculaires questionnent la viabilité de certaines essences telles que les hêtres, les charmes, certains tilleuls et érables, traditionnellement présentes dans l'arborisation lausannoise.

La stratégie pour le patrimoine arboré et forestier de la Ville de Lausanne a été adoptée par la Municipalité le 17 janvier 2019. Elle fixe des objectifs et un cadre pour mieux considérer les arbres et la forêt à Lausanne. Il s'agit de prendre en compte la juste valeur des arbres dans le développement urbain, de préserver la qualité de vie en ville et de renforcer leur rôle et leur place.

En dehors des zones forestières, 948 arbres ont été plantés en 2019 dans les espaces verts sous gestion du SPADOM, contre 338 en 2018, et 287 arbres ont été abattus, contre 265 en 2018.

Le guichet cartographique des arbres publics lausannois a été mis en ligne. Il est accompagné d'un compteur des arbres, comptabilisant les autorisations d'abattage délivrées, les compensations annoncées et les plantations effectuées.

En 2019, 258 affaires en lien avec les demandes en abattage ou élagage sur des parcelles privées ont été traitées, contre 245 en 2018. Elles ont concerné 354 arbres contre 448 en 2018. La plupart de ces demandes étaient fondées et leur analyse minutieuse a conduit à 310 autorisations d'abattage, contre 245 en 2018.

Un inventaire des arbres remarquables a été réalisé, dans les espaces publics et privés. A ce jour, 209 arbres ont été identifiés comme tels.

Dans le cadre du projet Métamorphose, 18 des 21 arbres transplantés aux Plaines-du-Loup, ont été plantés à leur emplacement définitif.

### **PRÉAVIS**

Le SPADOM a rédigé les préavis et rapport-préavis et suivants :

- préavis N°2019/41 (« *Travaux de rénovation et de réhabilitation des parcs et domaines – Crédit-cadre annuel 2020* »);
- rapport-préavis N°2019/47 (« *Une certification "VilleVerte Suisse" pour la Commune de Lausanne* »);
- préavis N°2019/52 (« *Pour un Parc naturel périurbain lausannois* »);
- rapport-préavis N°2019/57 (« *L'eau dans les parcs de la Ville : bon pour l'environnement et la santé* »).

Le SPADOM a collaboré à la rédaction des préavis suivant :

- préavis N°2019/36 (« *Plaines-du-Loup – premier plan partiel d'affectation – pièce urbaine E – projet de construction de cinq immeubles conformes au concept de société à 2'000 watts et de réalisation des aménagements extérieurs communs à la pièce urbaine* »);
- rapport-préavis N°2019/30 (« *Stratégie municipale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques* »).

## SERVICE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE (SOI)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Rechercher des solutions de rationalisation de l'administration communale et formuler des propositions visant à :

- faciliter l'exécution de ses missions et de son fonctionnement
- contribuer à l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux usager·ère·s
- favoriser la productivité des services par une meilleure absorption de l'accroissement des tâches communales, en limitant l'augmentation globale des effectifs
- promouvoir une politique globale des technologies de l'information dans l'administration communale par la mise en place et la gestion d'une infrastructure commune, la définition de standards, le développement de projets coordonnés, en assurant la maîtrise des technologies et des coûts
- fournir au personnel des outils de travail et de communication efficaces, en assurant une évolution à long terme des technologies de l'information et en rentabilisant les investissements (équipements techniques et solutions logicielles)
- soutenir les processus de décision
- administrer les bases de données, en assurer la mise à jour, la disponibilité ainsi que la cohérence, et sécuriser les données et documents
- conduire tous projets impliquant un échange de données ou une collaboration par des moyens informatiques avec les instances cantonales ou fédérales

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Concept. - Transform. Solution	25.50	24.30	20.40	19.60
Direction SOI	2.00	1.00	4.80	4.80
Gouvernance-Serv.Transversaux			9.65	7.55
Numérisation - Relation Client	7.85	7.85	9.80	8.80
Infra., exploitation, support	39.70	37.00	38.80	36.00
Qualité, architect., sécurité	4.70	4.70		
<b>Total service</b>	<b>79.75</b>	<b>74.85</b>	<b>83.45</b>	<b>76.75</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+3.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Concept. - Transform. Solution	25	24.30	20	19.60
Direction SOI	1	1.00	5	4.80
Gouvernance-Serv.Transversaux			9	7.55
Numérisation - Relation Client	9	7.85	10	8.80
Infra., exploitation, support	39	37.00	37	36.00
Qualité, architect., sécurité	5	4.70		
<b>Total service</b>	<b>79</b>	<b>74.85</b>	<b>81</b>	<b>76.75</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Conseil et solutions	1		1	
Infra., exploitation, support	3		4	
Numérisation - Relation Client	4		3	
<b>Total service</b>	<b>8</b>		<b>8</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	4	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>4</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### Organisation et ressources humaines

Après le départ du chef de service du SOI à la fin de l'année 2018, l'intérim a été assuré par l'un des chefs de division en tout début d'année 2019. Le nouveau chef de service a pris ses fonctions en mars.

Entamée en 2018, la réorganisation du SOI s'est consolidée durant l'année 2019. Les divisions du service ont été remaniées afin de répondre plus efficacement aux défis du programme de législature 2016-2021, notamment en matière de gestion des projets informatiques ainsi que de transformation numérique. La réorganisation en cours s'achèvera en 2020.

### Charte utilisateur

La Municipalité ayant validé en 2018 les lignes directrices relatives à la sécurité de l'information, le SOI a élaboré en 2019 les documents piliers de la mise en œuvre concrète de la stratégie de sécurité du système d'information de la Ville.

La Charte utilisateur relative à l'usage des moyens de traitement de l'information est l'un des éléments clés de cette stratégie et fait désormais partie intégrante du règlement du personnel de la Ville (RPAC). Elle précise en toute transparence les usages autorisés, les pratiques interdites, les droits et les devoirs du personnel de la Ville dans ce domaine. L'ensemble des responsables des ressources humaines des services de la Ville seront sensibilisé·e·s à la Charte, en collaboration avec le Service du personnel.

Approuvé par la Municipalité, ce document a été communiqué à tout le personnel de la Ville.

### Téléphonie fixe et mobile

Le SOI a lancé une étude pour revoir et diminuer les coûts de téléphonie mobile et fixe.

Elle s'est concrétisée par :

- une attribution de la prestation de téléphonie fixe (infrastructure et communication) à la société Sunrise Communication S.A. en lieu et place d'une infrastructure de Swisscom et des coûts de communications facturés par UPC Cablecom ;
- un changement de contrat chez l'opérateur actuel de téléphonie mobile, à savoir Swisscom, avec de meilleures conditions financières, un risque moindre de dépassement de coûts et des possibilités accrues de gestion des abonnements, y compris par les utilisatrices et les utilisateurs.

Dès 2020, au niveau financier, les gains annuels estimés sont de l'ordre de CHF 139'900.- pour la téléphonie fixe et de CHF 284'900.- pour la téléphonie mobile. Ils contribueront à la maîtrise du budget opérationnel, sachant qu'il faut prendre en compte, de manière régulière, de nouveaux besoins métier.

En complément, les modalités de gestion de la téléphonie mobile ont été revues et quelques règles seront précisées dès le début de l'année 2020 :

- l'uniformisation des abonnements professionnels et professionnels-privés en termes de coût pour la Ville ;
- l'identification de catégories de financement des smartphones en fonction des besoins métier ;
- l'externalisation de la gestion des abonnements et du parc d'appareils de téléphonie mobile ;
- les conditions d'attribution des téléphones mobiles professionnels.

## PROCESSUS NUMÉRISATION ET RELATION CLIENT

La division Numérisation et relation client (NRC) est responsable des processus relatifs à l'accompagnement des services de la Ville dans l'évolution de leur système d'information (SI), en lien avec la transformation numérique des modèles d'affaires usuels et la sauvegarde du patrimoine culturel par la dématérialisation des œuvres des musées communaux.

### Schémas directeurs informatiques sectoriels (SDIS)

<b>Nombre total des SDIS</b>	<b>40</b>
Nombre de SDIS effectués	15
Nombre de SDIS effectués en 2019	5

Les schémas directeurs informatiques sectoriels établissent les objectifs de la transformation numérique des services, les étapes principales et les projets nécessaires à cette évolution.

### Transformation numérique

Créé en 2018, le comité Innov! réunit des représentant·e·s de chacune des directions de la Ville et est présidé par le SOI. En 2019, il a décidé deux actions afin de stimuler la transformation digitale de la Ville et faire connaître son action.

Convaincu que la transformation numérique trouve sa source dans les collaborations, ce comité a organisé une manifestation conjointe avec la Ville de Genève et nombre de partenaires sponsors, comme l'Office fédéral de l'énergie ou la société Innobridge S.A. La manifestation nommée Smart City Boost a eu lieu, pour la partie lausannoise, à l'Université de Lausanne et a réuni près de 100 personnes autour de projets novateurs tels qu'un placement intelligent (assisté) des élèves, la transformation des données pour les mettre à disposition du public ou l'utilisation de la plateforme d'un bus des tl pour la capture d'informations sur l'environnement.

La Ville a également rejoint l'association DigitalSwitzerland et a organisé une double manifestation le jour du Digital Day le 3 septembre 2019.

A Lausanne, comme dans 19 autres lieux du pays, la population a été invitée à échanger sur la question du digital pour une meilleure qualité de vie. Plus particulièrement, la Ville a soumis le sujet de la présence du digital au sein de l'espace public.

Enfin, une manifestation réservée aux cadres de l'administration a réuni près de 100 collaborateur·trice·s pour un échange sur l'évolution des modèles d'affaires face à l'arrivée du numérique.

### Programmes transverses

En 2019, trois programmes adressant des problématiques touchant plusieurs services ont été initiés ou poursuivis pas la division NRC.

Dans le domaine des finances, le programme de grande ampleur de modernisation du système d'information financier SIF 2020 s'est structuré en s'assurant l'appui contractuel d'un fournisseur de la solution Abacus. La société BDO S.A. a été choisie pour l'excellence de ses références et pour son offre de qualité. Les travaux préparatoires nécessaires au démarrage de la réalisation en 2020, à savoir l'attribution d'un marché public et la description des processus existants en vue de leur optimisation, ont été conduits par la division, en partenariat avec le Service des finances. Il en va de même avec la nouvelle application GIMMO de gestion immobilière pour le Service du logement et des gérances.

Un second programme a été initié dans le domaine des données. La première étape du programme a été d'établir la stratégie Data de la Ville et d'ouvrir un marché public pour le recrutement de spécialistes externes. La seconde priorité a été d'initier un projet de modernisation de la plateforme de gestion des données de référence devenue obsolète.

Le troisième des programmes gérés par la division NRC concerne la gouvernance documentaire. Avec le concours du Service des bibliothèques et archives de la Ville (BAVL), la division a précisé le programme après le départ des chefs de services du SOI et du BAVL et clarifié les objectifs clés.

### Gestion de la relation avec les services et les clients externes

<b>Pré-études et projets pilotes</b>	<b>2019</b>
Pré-études terminées	21
Pré-études en cours	33
<b>Total</b>	<b>54</b>

La division organise avec les directions des services des séances au moins semestrielles de gouvernance informatique de services (GIS), occasion de mettre à jour les portefeuilles issus des SDIS.

Les pré-études sont de durée et d'ambition très variées. Des projets pilotes valident si nécessaire les conclusions des études. On mettra en évidence une étude d'accueil intelligent pour le Service du logement et des gérances, une étude de gestion assistée par la technologie (Smart City) des jardins publics, ou encore une étude concernant le remplacement de l'application de gestion des trois ports de la Ville.

Les principaux clients externes sont TRIDEL S.A., l'Opéra de Lausanne, neo technologies S.A., l'Université Populaire de Lausanne, la CPCL, EOS Holding S.A., EPURA S.A., LFO S.A. et le Centre sportif de Malley. Toutes ces entités publiques ou parapubliques reçoivent contre facturation des prestations informatiques analogues à celles dont bénéficient les services de l'administration communale en matière d'infrastructure et de bureautique.

Le SOI donne également des accès et/ou l'hébergement d'applications informatiques diverses, comme suit :

<b>Hébergement ou mutualisation d'applications informatiques</b>	
Ville de Pully	Contrôle d'entrée et abonnements dans les piscines
Ville de Lancy	Gestion d'une collection muséale
Villes de Renens, Bussigny, Ecublens Communes de Crissier, Chavannes, Saint-Sulpice, tl, CFF, Bureau du SDOL	Utilisation commune avec la Ville de Lausanne de la coordination de chantiers : outil SISOL
Commune d'Epalinges	Gestion des accès aux déchetteries
Ville de Sion	Reprise et traitement des données de pesage des déchets
LFO S.A.	Hébergement des applications : PWM (exécution de processus métier, base SharePoint) GIVRINE (inventaires du réseau Citycable)

### Gestion des données

Le groupe de gestion de la donnée a poursuivi son travail de réalisation de solutions d'analyse sur les données métier, la production d'indicateurs et la gestion de la plateforme Data actuelle.

Par exemple, des analyses sur les données d'amarrage, le référentiel de données des personnes morales et physiques ainsi que le portefeuille des logements gérés par le Service du logement et des gérances ont été réalisés.

### Sécurisation du patrimoine culturel muséal

<b>Dématérialisation d'œuvres</b>	<b>2019</b>
Musée Historique Lausanne	45%
Collection de l'Art Brut	35%
Musée d'art contemporain	10%
Collection d'art de la Ville de Lausanne	5%
Musée romain de Lausanne-Vidy	5%
<b>Nombre total</b>	<b>6'000</b>

L'Atelier de numérisation a livré près de 90'000 images aux différents musées de la Ville en 19 ans d'existence. Un nouveau banc de reproduction a remplacé les scanners existants et devenus obsolètes. L'atelier dispose ainsi d'un outil de travail très performant.

On notera que les musées détiennent dans leurs collections 100'000 pièces qui n'ont pas encore été numérisées.

### PROCESSUS CONCEVOIR LES SOLUTIONS

La Division conception et transformation des solutions (CTS) porte ce processus et délivre les solutions informatiques en suivant la méthodologie de gestion de projet de la Confédération HERMES 5.1.

<b>Nombre de projets</b>	<b>2019</b>
<b>Projets clôturés dans l'année</b>	<b>57</b>
dont projets de rénovation	12
Projets en cours simultanément en moyenne	<b>42</b>
<b>Ressources affectées à la gestion de projet</b>	
	<b>2019</b>
Personnel SOI en jours	2'440 = 11.0 ept
Personnel externe en jours	1'470 = 6.7 ept

### Développement de la cyberadministration

En 2019, le projet pour la mise en place d'une nouvelle prestation pour le service du Contrôle des habitants (CH) a été réalisé. Les demandes de déclaration de résidence, d'attestations de départ et autres documents font désormais partie des prestations en ligne de la Ville. Leur traitement est automatisé et la prestation délivrée est payée directement en ligne. Pour le CH, il en résulte un gain de productivité et une baisse de consommation des ressources dédiées. Depuis la mise en ligne en juin 2019, 2'000 demandes de déclaration de résidence ont été traitées.

Dès fin novembre 2019, la Ville de Lausanne permet aux victimes et témoins de harcèlement de rue, via son application mobile ou une page web spécifique, de signaler des cas survenus à Lausanne. La division CTS a mené le projet de réalisation du formulaire en ligne. Entre le 25 novembre et le 19 décembre 2019, 103 signalements ont été comptabilisés. Grâce à cet outil, la Ville, en partenariat avec l'observatoire de la sécurité et, selon les cas, le Corps de police, peut proposer des mesures concrètes pour lutter contre ce phénomène.

<b>Développement de la cyberadministration</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Comptes utilisateur·trice·s actifs	28'000	40'000	49'000	57'000	66'000
Nombre de domaines de prestations	10	11	12	12	17

## **Préavis Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne**

Le système d'information (SI) de la Ville de Lausanne et les applications afférentes sont stratégiques et doivent être entretenues et modernisées pour faire face aux impératifs métiers, techniques et de sécurité. Le crédit d'investissement accordé en mai 2019 par le préavis N°2018/43 (« *Modernisation du système d'information de la Ville de Lausanne* ») a permis de réaliser 12 projets de rénovation en 2019. En priorité, le SOI a rénové des applications critiques basées sur des technologies obsolètes qui datent de 10 ans et plus.

Quatre solutions sur les 12 rénovées ont été réalisées avec la plateforme LowCode Simplicité, une solution de développement rapide pour répondre à des besoins personnalisés des métiers tout en garantissant que l'effort soit limité. En 2020, le SOI va continuer ses efforts grâce au préavis cité afin de réduire le nombre de solutions obsolètes.

## **Migration SharePoint 2010 à 2016**

Développée par Microsoft, SharePoint 2010 est largement répandu au sein de l'administration communale, notamment pour les sites web, la gestion de contenu, la gestion documentaire, la gestion de dossiers, l'intranet de la Ville et l'extranet pour l'échange des documents avec des partenaires externes. Certaines applications métier sont également basées sur SharePoint 2010, comme la gestion des dossiers des usager·ère·s du Service social Lausanne.

Les raisons d'une migration de SharePoint 2010 vers SharePoint 2016 sont multiples : Microsoft a annoncé la fin du support de SharePoint 2010 pour l'année 2020. En outre, la nouvelle version 2016 répond aux besoins de mobilité et permet de s'adapter aux navigateurs internet modernes, comme ceux utilisés sur les nouveaux postes Windows 10 de la Ville. De ce fait, le projet de migration vers SharePoint 2016 a démarré en 2018 et durera jusqu'en 2020. Au total, 2'700 sites doivent être migrés. Actuellement, un taux de migration de 75% a été atteint. Le projet se terminera en 2020 et concernera également la migration de l'extranet et de l'intranet.

## **PROCESSUS « EXPLOITER LES SYSTÈMES D'INFORMATION »**

### **Optimisation du soutien informatique**

Le soutien informatique de base aide directement les utilisateurs. L'année 2019 a permis de consolider la qualité de service délivrée, notamment au travers du changement de partenaire pour le Centre de services du SOI et de l'internalisation de sa responsable.

### **Optimisation et Rationalisation des Accès au Système d'Information (ORASI)**

L'ambitieux projet ORASI rend caduc le remplacement systématique des postes de travail informatiques tel qu'il était mené précédemment. Ce ne sont en effet pas seulement les ordinateurs qui permettent d'accéder aux services disponibles, mais plutôt tout un environnement de travail. Celui-ci est une association de matériel, de logiciels et de communications. En 2019, la phase de réalisation est en place afin de couvrir 60% du parc de la Ville.

### **Automatisation de l'exploitation des centres de calcul**

En 2019, le principal objectif était de continuer à améliorer la qualité de service aux utilisateur·trice·s, notamment pour les périmètres applicatifs fortement obsolètes.

Pour ce faire, le travail sur la réactivité des équipes et des processus lors de la survenance d'incidents a été approfondi. Dans le but d'atteindre une vitesse de réaction qui soit fiable et prévisible, le taux d'automatisation des processus et du pilotage des systèmes a progressé grâce aux actions suivantes :

- les mises à jour continues des infrastructures ;
- la diminution continue du nombre de versions des différents logiciels utilisés ;
- l'abandon de phases manuelles en faveur de processus automatisés de pilotage de la production.

### **Evolution des prestations informatiques – projets majeurs pour délivrer de nouvelles prestations**

- consolidation de la mise en place des infrastructures techniques – réseau, sécurité et serveurs – pour permettre l'hébergement de l'informatique industrielle ;
- mise en production du projet CRM des SIL, notamment pour la partie impression de masse et intégration ;
- nouveau partenariat avec le Centre Sportif de Malley. La nouvelle infrastructure sportive de Lausanne, qui s'inscrit dans le projet Métamorphose, a été mise en service en 2019 et a bénéficié du support du SOI pour l'ensemble du périmètre informatique (gestion des accès, vidéosurveillance, pilotage domotique, support pour les événements majeurs du Lausanne Hockey Club et la préparation des JOJ 2020) ;
- étude et analyse pour l'évolution de la protection antivirales des postes travail informatiques ;
- extension et remplacement des plateformes de stockage de données fichiers et de sauvegardes ;
- lutte contre l'obsolescence applicative, car celle-ci est pour partie liée aux infrastructures des serveurs et des bases de données. Cette tâche comprend de multiples mini-projets et nécessite environ 20% des ressources de l'équipe exploitation ;
- nouvelle phase de mise en place de l'automatisation, de l'industrialisation et du monitoring de l'exploitation informatique ;
- continuation de l'optimisation des contrats de support et de maintenance avec nos partenaires majeurs.



## **PROCESSUS « GOUVERNANCE ET SERVICES TRANSVERSAUX »**

La division Gouvernance et services transversaux accompagne les unités opérationnelles du SOI et les services de la Ville. Elle conseille la direction du SOI sur les risques informatiques et les mesures de sécurité à mettre en œuvre et sur les autres thématiques dont elle a la charge (architecture d'entreprise, qualité, gestion de portefeuilles de projets, développement durable, etc.).

### **Gestion de projets**

Parallèlement à la démarche pilote de priorisation du portefeuille de projets informatiques, menée depuis 2018 conjointement avec les directions Logement, environnement et architecture et Sports et cohésion sociale, le SOI a jugé indispensable de repenser et d'optimiser son processus de gestion de la demande. Il consiste à anticiper et canaliser les besoins, les valoriser et les prioriser, préparer et définir les moyens de financement, et enfin vérifier la nécessité de réaliser certaines pré-études et/ou d'analyser les besoins de protection de l'information. Ce processus, en amont de la gestion de projets, permet de répondre efficacement à la problématique de faire le bon projet au bon moment, soit ceux qui apporteront le plus de valeur à l'utilisateur, tout en garantissant la capacité à les réaliser, financièrement et humainement. Plusieurs services de l'administration communale ont exprimé le besoin d'une solution de gestion de projets capable de répondre à des besoins similaires, dans leurs domaines d'activités respectifs.

Dans cette optique, le SOI a retenu en fin d'année une solution qui sera déployée au premier semestre 2020. Ce remplacement, sous la conduite du Project Management Officer, permettra également de réduire les coûts liés à la solution actuelle tout en offrant des outils de pilotage plus performants.

### **Renforcement de la gouvernance sécurité du système d'information**

Depuis début 2018, la Ville renforce ses capacités de gouvernance en matière de sécurité de l'information à travers un programme intitulé « SMSI » (système de management de la sécurité de l'information). Ce programme vise à mettre en œuvre et à pérenniser les organes, les règles et les activités permettant d'évaluer la situation de la Ville dans ce domaine, de définir une politique de sécurité appropriée et de contrôler son application et son efficacité, le tout dans le cadre d'une approche par amélioration continue.

A la fin de l'année 2019, les éléments suivants sont opérationnels :

- une stratégie en matière de sécurité de l'information a été validée par la Municipalité et décrite dans le document intitulé « Politique générale de sécurité de l'information » ;
- une Charte informatique est rattachée au RPAC ;
- un registre des risques de sécurité de l'information consistant en une liste de mesures et de contrôles à mettre en place afin de traiter ces risques. Sur une base annuelle, ces éléments seront mis à jour et présentés à la Municipalité ;
- des politiques de sécurité sont mises à jour dans plusieurs domaines, dont la classification des informations, la gestion des vulnérabilités et la sécurisation des réseaux informatiques.

### **Sécurisation des systèmes informatiques industriels et techniques**

Une collaboration particulière a été mise en œuvre avec les services techniques de la Ville pour sensibiliser, concevoir une politique de sécurité spécifique (en cours de validation) et mettre en œuvre, à l'occasion, des projets de renouvellement d'infrastructures. Les activités techniques sont en effet de plus en plus outillées d'équipements techniques (automatismes) qui s'apparentent à l'informatique de gestion et présentent au moins les mêmes risques.

Des analyses de risques sont déjà menées avec l'identification des mesures correctrices dans un plan de traitement compatible avec les contraintes opérationnelles des services concernés.

## **PROCESSUS « GÉRER LES RESSOURCES ET LES MOYENS »**

### **Ressources humaines**

L'activité de recrutement s'est poursuivie en 2019. Selon les profils recherchés, le recrutement d'informaticiens s'avère difficile et les annonces doivent souvent paraître à plusieurs reprises. Certaines démarches de recrutement n'aboutissent malheureusement pas et cela oblige encore le SOI à faire appel à des « chasseurs de têtes ».

Quatre maîtres d'apprentissage encadrent les apprentis du SOI. En 2019, les apprentis de dernière année ont toutes et tous obtenu leur CFC.

Sous l'impulsion de son nouveau chef de service, le SOI souhaite renforcer la collaboration avec les différents services de la Ville. Une formation en orientation client a été mise en œuvre pour tous les collaborateurs du service. Cette formation se veut pragmatique et immédiatement.

### **Locaux**

La nouvelle organisation du service entamée en 2018 a débouché en 2019 sur des aménagements de locaux afin de regrouper certaines équipes.

En 2019, l'une des divisions du service a mis en place un espace collaboratif de travail, avec des postes nomades qui sont laissés libres en fin de journée (selon le principe du « clean desk »). Ce nouvel espace consiste en un grand espace pour une organisation plus agile au sein des groupes et il pourrait être déployé à l'avenir dans d'autres divisions du service.

## PROCESSUS « PILOTER LE SOI ET ASSURER LA GOUVERNANCE »

La Délégation municipale aux affaires informatiques (DMAI) s'est réunie à trois reprises. Elle a notamment validé l'avancement de la gouvernance des projets informatiques et du projet ORASI, la modernisation en cours du système d'information et l'organisation d'un Hackathon et d'une Journée du digital.

La DMAI a également validé la notion de valeur ajoutée projet (VAP) qui sera généralisée aux projets informatiques dans les différentes directions et la dénomination proposée pour l'organe de vérification de l'application des directives informatiques : COSI (contrôle et optimisation du système d'information).

## PROCESSUS « GÉRER LES BUDGETS ET LES FINANCES »

### Gestion budgétaire et financière

Le groupe responsable a géré 54 processus d'adjudications municipales.

De plus, en application des recommandations du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et du juriste de la Ville en charge de l'application de la loi sur les marchés publics, le SOI a conduit dix processus d'attribution de marchés sur 2019, en procédures « marché ouvert » et « gré à gré exceptionnel ».

## COMMISSIONS, REPRÉSENTATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Le SOI participe depuis de nombreuses années aux activités et travaux de la Conférence suisse de l'informatique (CSI). Auparavant, le Canton de Vaud représentait officiellement la Ville de Lausanne au sein de la CSI. Ce n'est plus le cas depuis 2019 car la Ville de Lausanne est devenue membre à part entière de la CSI et un siège est réservé à son délégué en la personne du chef de service du SOI.

Le SOI a en outre participé aux travaux des associations suivantes :

- Association vaudoise des responsables informatiques communaux (AVRIC), lors des quatre séances annuelles ;
- Partenariat des achats informatiques romands (PAIR), qui permet à la Ville de profiter des tarifs de masse négociés pour plus de CHF 18 millions d'achats. Le PAIR met en place tous les bancs techniques nécessaires pour valider les matériels ainsi qu'une entité juridique pour défendre les intérêts de ses membres. A travers le PAIR, le SOI fait également partie d'ElectronicsWatch qui permet de contrôler les aspects sociétal et environnemental des fournisseurs ;
- Association suisse de la sécurité informatique CLUSIS ;
- Association suisse d'organisation et de management ASO, qui s'engage dans la formation et la certification dans le domaine de la gestion de projet et de l'organisation d'entreprise ;
- Société suisse de management de projet SMP ;
- Consortium Télécoms, regroupant les administrations publiques vaudoises et genevoises ;
- Association DigitalSwitzerland, dont le but est de faire de la Suisse un centre d'innovation digitale ;
- première Assemblée générale des actionnaires de la société eOperations Suisse SA en 2019. Cette société a pour but de fédérer les efforts en matière de cyberadministration et de mutualiser les solutions de ses actionnaires, parmi lesquelles figurent les principales administrations publiques.

La division Numérisation et relation client entretient de nombreux liens avec plusieurs écoles, notamment l'Université de Lausanne, la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et l'Institut de hautes études en administration publique.

Cinq collaborateur·trice·s du SOI interviennent au Centre d'éducation permanente (CEP) au bénéfice des apprenti·e·s dans le cadre des cours inter-entreprises.

## CHIFFRES CLÉS DU SOI À FIN 2019

	2016	2017	2018	2019
<b>Postes de travail</b>	<b>5'222</b>	<b>5'407</b>	<b>5'752</b>	<b>5'966</b>
PC	3'815	3'922	4'051	4'085
PC portables et tablettes	1'407	1'485	1'701	1'881
<b>Serveurs d'entreprises</b>				
Serveurs physiques	45	45	45	61
Serveurs virtuels	510	609	660	743
<b>Volume de données</b>				
Données bureautiques (approximativement)	75 TB <sup>1</sup>	91 TB	114 TB	166 TB
Nombre de fichiers bureautiques	93 millions	122 millions	122 millions	145 millions
<b>Transformation numérique</b>				
Schémas directeurs informatiques sectoriels				15/40
Pré-études et projets pilotes				54
Prestations informatiques et technologiques ajoutées au catalogue				4

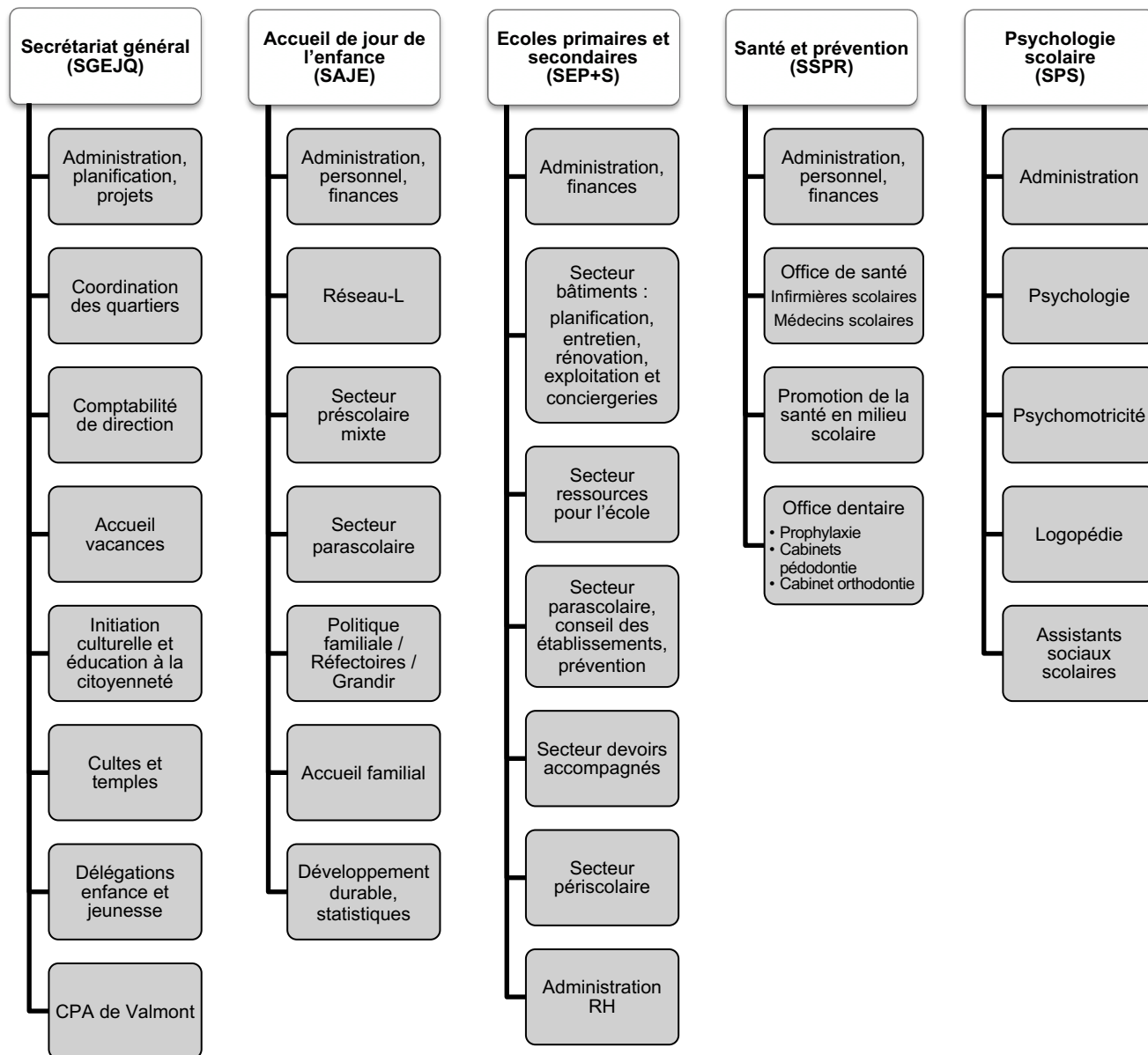
<b>Solutions métier</b>				
Solutions applicatives	388	406	428	461
Solutions transverses		36	31	31
Solutions d'infrastructure		36	41	41
Solutions « Métier »		294	299	323
Solutions « Grand public »		22	35	35
Projets menés en parallèle	134	123	144	165
Utilisateurs de la cyberadministration	40'000	49'000	57'000	66'000
<b>Infrastructure réseau informatique</b>				
Prises réseau	22'152	22'807	24'147	27'243
Bornes Wifi en service	887	909	995	1'023
Adresses réseau IP délivrées	14'500	18'000	19'433	19'907
Fibres optiques (km)	36'000	36'000	36'200	36'800
<b>Téléphonie</b>				
Nombre moyen d'appels par jour ouvrable (entrants-sortants-internes)	< 30'000	30'000	< 30'000	< 25'000
Appareils de mobilité professionnelle	2'231	2'337	2'322	2'263
Nombre de téléphones installés	4'316	4'308	4'531	4'639
<b>Activité du help desk</b>				
Nombre moyen d'incidents par mois	645	780	1'250	1'592
Nombre moyen de demandes de service par mois	964	1'119	1'270	1'366
<b>Messagerie Internet</b>				
Messages envoyés	6'645'100	7'988'091	3'082'906 <sup>2</sup>	9'517'484
Messages reçus	7'821'791	6'916'470	4'882'000 <sup>2</sup>	8'240'692
Messages rejetés (spams, virus) :	14'361'698	14'301'304	4'218'934 <sup>2</sup>	16'048'984

<sup>1</sup> sans les données en transit sur espace temporaire (disque V:)

<sup>2</sup> données partielles en raison d'un changement d'équipement de filtrage en 2018

# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

## Directeur



# Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (EJQ)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGEJQ)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- appuyer le conseiller municipal
  - comme membre du collège municipal
  - dans les relations avec ses services et la coordination stratégique de ceux-ci
- appuyer les services de la direction en matière de finances et de communication
  - coordonner et évaluer la mise en œuvre des grands projets transversaux de la direction
  - conduire et développer une organisation, un fonctionnement optimal et efficient
- accueillir des enfants et des jeunes de 4-25 ans hors scolarité et durant le temps des loisirs
  - proposer, conduire et développer la politique de l'enfance et de la jeunesse de notre ville hors base légale cantonale
- développer la citoyenneté et la participation des enfants, des jeunes et des habitant·e·s lausannois·e·s
- développer la politique des quartiers décidée par les autorités et ses outils
  - assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers
  - promouvoir l'intégration sociale
  - développer la démocratie participative
  - développer et déployer les principaux outils de la politique des quartiers comme l'animation socioculturelle, le budget participatif, le contrat de quartier, la caravane des quartiers

Le SGEJQ offre des prestations internes à la direction et des prestations externes dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers. Ainsi, il exécute les tâches dévolues à un secrétariat général et à un état-major de direction. Dans ce sens, il soutient le directeur dans sa réflexion d'organisation de l'administration, dans la mise en œuvre de projets transversaux de sa direction et dans ses décisions politiques.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	5.86	5.71	6.56	5.75
Centre adolescents de Valmont	24.80	21.70	25.80	23.90
Comptabilité EJQ	8.10	8.10	8.30	8.30
Coordination des quartiers	1.10	1.10	4.10	4.30
Cultes et temples	9.40	8.12	9.09	8.46
Direction EJQ	20.30	20.50	18.20	18.05
Domaine vacances	25.48	24.47	25.48	26.04
<b>Total service</b>	<b>95.04</b>	<b>89.70</b>	<b>97.53</b>	<b>94.80</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	variation
<b>Total service</b>	<b>97.53</b>	<b>+2.49</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Admin. Délég. Enfance & Jeunesse	8	5.71	8	5.75
Centre adolescents de Valmont	24	21.70	26	23.90
Comptabilité EJQ	10	8.10	11	8.30
Coordination des quartiers	2	1.10	7	4.30
Cultes et temples	28	8.12	29	8.46
Direction EJQ	28	20.50	25	18.05
Domaine vacances	32	24.47	34	26.04
<b>Total service</b>	<b>132</b>	<b>89.70</b>	<b>140</b>	<b>94.80</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Direction EJQ	1		1	
Domaine vacances	1		1	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	12	23
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>12</b>	<b>24</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	3
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>12</b>

**Personnel fixe**

Le SGEJQ a repourvu 24 postes fixes. Le nombre d'engagements a augmenté de 18% par rapport à l'année 2018. Ce volume, particulièrement important, est notamment lié au domaine de la Coordination des quartiers qui est entré dans sa pleine dimension et a pris sa vitesse de croisière après une période de conceptualisation. Par des transferts internes et la création de postes prévus au budget, ce domaine compte en effet maintenant sept collaborateur·trice·s pour 4.4 ept. Ces engagements mobilisent le domaine des ressources humaines non seulement pour l'application du processus d'engagement, mais également pour celui de l'intégration du nouveau personnel et celui du suivi du temps de travail.

**Apprenti·e·s**

Un apprenti de commerce a débuté sa 3<sup>e</sup> année au domaine Accueil vacances et une apprentie assistante socioéducative a commencé sa 3<sup>e</sup> année au centre à la montagne du Planemard.

**Répartition hommes/femmes**

Au 31 décembre, le SGEJQ comptait 60% de femmes et 40% d'hommes.

**Fonctions encadrantes**

La proportion d'hommes/femmes occupant des postes de cadre était la suivante : 50% de femmes (9) et 50% d'hommes (9).

**Formation continue et formation en emploi**

En 2019, 73 personnes ont suivi des cours de formation continue, représentant 147.5 jours de formation. Dix-sept collaborateur·trice·s étaient engagé·e·s dans une formation en emploi en tant qu'éducateur·trice, praticien·ne



formateur·trice, ou en gestion d'équipe et conduite de projets, éducation expérientielle, intervention systémique, gestion et direction d'institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires, gestion du personnel, assurances sociales, comptabilité, santé sexuelle, conduite opérationnelle d'équipe sanitaire et sociale.

Dans la mesure du possible, le SGEJQ soutient les collaborateur·trice·s dans leur demande de développement de compétences professionnelles et personnelles.

### **Stagiaires, civilistes et personnel auxiliaire engagé**

Le SGEJQ a accueilli 13 stagiaires s'intéressant aux professions socio-éducatives : 5 au Centre pour adolescent·e·s de Valmont (CPA), 2 au Centre à la montagne du Planemard, 2 au Centre à la montagne de la Barboleusaz, 2 au Centre à la montagne des Chevalleyres et 2 à la Délégation à l'enfance. Les filières suivies se déclinaient comme suit : 7 stagiaires en cours de formation HES, 3 stagiaires préalables HES et 3 stagiaires universitaires.

En outre, 8 stagiaires non rémunéré·e·s ont pu découvrir le monde du travail durant quelques jours au sein de l'administration du SGEJQ, qui leur a offert au total 43 jours de stage.

Quatre civilistes ont bénéficié de cette mesure au sein du SGEJQ : 3 dans le domaine de l'éducation et 1 dans l'administration.

En 2019, le SGEJQ a fait appel à 323 personnes avec le statut d'auxiliaire dans les domaines Administration (8%), Coordination des quartiers (4%), Accueil vacances (46%), Cultes et temples (11%), Délégation à la jeunesse (25%) et CPA de Valmont (6%).

## **ADMINISTRATION – PLANIFICATION – PROJETS**

### **Conférence des chefs de service (CCS)**

La CCS, composé du directeur EJQ, de l'adjointe administrative en charge de l'état-major de la direction et des chef·fe·s de service de la direction, est le principal instrument de coordination de la direction. Tous les sujets d'importance générale y sont abordés, notamment ceux qui impliquent l'intervention de deux ou plusieurs services, ou des relations transversales avec d'autres directions. Elle s'est réunie au cours de 20 séances (2018 : 17) et par deux fois (août et novembre) en journée au vert pour définir une organisation des services de la direction qui soit cohérente en termes de prestations aux usager·ère·s, et au plus proche de leurs besoins.

L'adjointe administrative ayant fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2019, elle a été remplacée, en tant que secrétaire de séance, par le nouvel assistant du directeur entré en fonction le 1<sup>er</sup> décembre 2019.

### **Institutions subventionnées**

#### **Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)**

L'animation socioculturelle en ville de Lausanne est confiée par convention de subventionnement à la FASL. La convention de subventionnement – qui avait été reconduite en 2019 et prenait fin au 31 décembre – a été à nouveau reconduite jusqu'au 30 juin 2020.

L'année 2019 a permis de clarifier le cadre de la politique d'animation socioculturelle sur la base des besoins analysés des acteur·trice·s, de définir les objectifs visés, les résultats concrets attendus et les principales prestations souhaitées. La direction EJQ a ainsi présenté ses lignes directrices en avril 2019 au prestataire actuel, soit la FASL, de la future politique d'animation socioculturelle, notamment dans la perspective de la rédaction d'un rapport-préavis en réponse au postulat déposé par Mme Eliane Aubert et consorts (renvoyé pour rapport à la Municipalité par le Conseil communal le 25 juin 2019). Sur la base de ces lignes directrices, la Municipalité a chargé la direction EJQ de présenter un cahier des charges pour la mise en œuvre de la politique d'animation socioculturelle et de privilégier la négociation d'une nouvelle convention avec la FASL.

Le cahier des charges relatif à la mise en œuvre de l'animation socioculturelle prend ainsi la forme d'un projet de convention de subventionnement. Celui-ci a été présenté le 8 octobre 2019 dans le cadre de la délégation municipale en matière de politique des quartiers, qui a également déterminé la composition d'une délégation chargée de négocier ladite convention. Il a aussi fait l'objet de discussions avec la FASL dans le cadre de séances préparatoires de négociation.

En parallèle, la FASL s'est interrogée sur sa gouvernance et sa structure conformément à l'audit du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et à l'évaluation de l'Institut de hautes études en administration publique. Elle a ainsi demandé à la Municipalité, fondatrice, d'entériner ses propositions de réorganisation. La Municipalité a proposé à la FASL deux modes de gouvernance devant offrir à la Ville les possibilités de pilotage nécessaires au bon déroulement de sa politique d'animation socioculturelle. Ces deux propositions ont été rejetées par le conseil de fondation de la FASL qui s'est réuni le 28 novembre 2019. Le conseiller municipal en charge de la politique d'animation socioculturelle confirmait, le 29 novembre 2019, aux associations de quartier ainsi qu'au personnel, la garantie de la reprise des activités d'animation socioculturelle par la Ville de Lausanne en cas de rejet des deux variantes. Le syndic, par courrier du 13 décembre 2019, confirmait au conseil de fondation de la FASL la prolongation de la convention de subventionnement jusqu'au 30 juin 2020 et la poursuite des discussions entamées entre la Ville, la direction de la FASL, ainsi que les autres acteur·trice·s de l'animation socioculturelle, afin de mettre en place une nouvelle organisation sous la responsabilité de la Ville.

Par ailleurs, lors de la rencontre en décembre de la délégation municipale aux affaires du personnel avec les représentant·e·s des syndicats, cette dernière a rappelé l'ouverture de la Municipalité à étudier une solution du mode de gouvernance de l'animation socioculturelle acceptée par les parties.

## Conseil des jeunes (CDJ)

La Délégation à la jeunesse a accompagné les jeunes du conseil dans leurs différentes activités, lors des assemblées générales mensuelles à la salle du Conseil communal ou dans les différentes commissions qui ont réalisé de nombreux projets.

Les principaux projets traités sont les suivants :

- la commission politique a organisé deux débats : le 21 janvier au Gymnase de la Cité, avant la votation fédérale du 10 février sur le thème : Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage). Un autre débat a été organisé avant les élections fédérales du 20 octobre, pour inciter les jeunes à y participer. Ainsi le CDJ, en collaboration avec la Fédération suisse des parlements de jeunes et la Délégation à la jeunesse, a invité quatre jeunes candidat·e·s au Conseil national, le 8 octobre dans le Salon du Casino de Montbenon, pour débattre de différents thèmes de société ;
- le CDJ a un savoir-faire en matière de *speed debating* qui est une nouvelle forme de débat rapide où les participant·e·s passent de table en table. Le 3 octobre, il en a organisé un dans le cadre du festival La belle nuit au D! Club sur trois thèmes : le harcèlement, le sexisme et la position de la femme dans les milieux festifs. Parmi les expert·e·s invités on comptait Éléonore Porchet, politicienne, Caroline Dayer, chercheuse spécialiste des genres, Yann Marguet, humoriste et Sara Blaser de l'association Vogay ;
- le CDJ a participé à un 2<sup>e</sup> *speed debating* avec Lausanne Région dans le cadre du Salon des métiers et de la formation à Beaulieu, le 23 novembre, sur la thématique du réseautage ;
- la Silent Party, zéro bruit zéro déchet, s'est déroulée pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Elle a dû être reportée du 7 juin au 30 août, au vu des conditions météo. Cet événement a pour but de sensibiliser la population et les jeunes aux nuisances sonores et aux déchets. Dans l'amphithéâtre du parc Mon-Repos, cette soirée a connu un grand succès avec plus de 600 jeunes qui ont dansé sous les étoiles ;
- le CDJ a organisé une Marche de l'espoir en collaboration avec Terre des Hommes, le 7 septembre à Vidy, afin de récolter des fonds pour cet organisme humanitaire ;
- le Gala des 18 ans a accueilli, le 4 octobre au Capitole, plus de 550 jeunes Lausannois·e·s qui ont atteint leur majorité dans l'année. Outre le discours officiel, ils ont pu assister à des performances de stand up de jeunes comédiennes de la région réunies dans le Caustic Comedy Club, et du célèbre humoriste français Panayotis Pascot ;
- la commission JOJ 2020, en collaboration avec le comité d'organisation, a continué à mettre en place des actions pour informer les jeunes sur cet événement mondial qui se tient à Lausanne en 2020 ;
- l'exposition Jeunes versus Homophobie, créée par une commission du CDJ, a toujours beaucoup de succès et continue de tourner dans toute la Suisse romande.

## Autres institutions

Le SGEJQ subventionne plusieurs institutions dans le domaine de la jeunesse, de l'animation socioculturelle et des sports urbains. La liste des institutions subventionnées est disponible dans les budgets et comptes de la Commune. De plus, chaque institution publie un rapport annuel de ses activités. Aussi, nous renonçons à publier un extrait exhaustif de ces rapports.

## Campagne d'éducation : Le respect, c'est la base !

Promouvoir, maintenir et renforcer le lien social et l'intégration des 12-25 ans dans la société, tels ont été les objectifs des 49 projets de la campagne d'éducation. Ils se sont déroulés tout au long de l'année et ont traité de sujets tels que la mixité, la différence culturelle, la migration, le handicap, la précarité, etc. Pièces de théâtre, expositions, concerts, clips, démonstrations sportives, ateliers, quizz, autant de formes que de publics différents. Environ 6'000 jeunes ont été impactés par la campagne, qu'ils ou elles aient été spectateur·trice·s et/ou acteur·trice·s. Parents et corps enseignant ont également été touchés par la campagne de près ou de loin. Certains projets sont poursuivis et reconduits en 2020, grâce à d'autres financements.

Une évaluation concomitante a été menée pendant les 12 mois de la campagne et sera distribuée début février 2020. Elle a rassemblé le groupe d'expert·e·s qui a accompagné cette campagne, ainsi que les porteur·euse·s de projets.

## Campagne de prévention des addictions (alcool, tabac et cannabis) : 13-17.ch

La campagne s'adressant aux 13-17 ans s'est déroulée du 16 au 26 mai 2019. Des rencontres avec une trentaine de jeunes (collégien·ne·s, membres du Conseil des jeunes et apprenti·e·s) ont été menées en amont afin de connaître leurs préoccupations, leurs habitudes en matière de (non) consommation et surtout leurs attentes face à une campagne de prévention ciblée. Suite à ces entretiens, et en collaboration avec un comité de pilotage composé d'expert·e·s en prévention et en éducation, plusieurs actions ont été imaginées, tant de communication, que de terrain : des affiches en ville qui renvoient à des clips vidéo relatifs aux substances, une soirée pour les familles, une formation pour les professionnel·le·s de l'éducation, des actions dans l'espace public avec les correspondant·e·s de nuit, un flyer général d'informations envoyé à tous les parents des 13-17 ans. La presse orale et écrite a largement relayé la campagne. Interviews, articles de journaux, reportages, ont permis à la campagne de vivre pendant les 10 jours. Quant aux clips, ils ont été largement diffusés par les jeunes eux-mêmes en utilisant les réseaux sociaux et sur le site de ciao.ch. Plusieurs demandes de présentation de la campagne ont été faites par la suite (Haute école de santé Vaud et 15<sup>e</sup> conférence des policiers spécialistes mineurs).

## **Campagne de prévention sur les écrans**

Les bases de la prochaine campagne sur les écrans ont été définies. Un comité de pilotage a été constitué et une réflexion posée en vue d'une première rencontre en janvier 2020.

## **Fonds de soutien aux ludothèques lausannoises**

Comme chaque année, les ludothèques ont renouvelé leurs jeux (à hauteur du 10% de la valeur totale du stock des jeux par année civile) et offert à leurs bénévoles des formations spécifiques.

La responsable de la ludothèque La Cigale et la Fourmi est partie à la retraite, et une nouvelle ludothécaire certifiée a été engagée à hauteur de 40% dès le 1<sup>er</sup> juin, grâce à une subvention de la Ville.

- **Lausanne joue**

Le week-end des 23 et 24 février 2019 a réuni plus de 2'700 joueur·euse·s et curieux·euses qui ont pu construire des Lego géants et s'initier à des jeux de stratégie et de construction. Une chasse aux trésors a également été proposée. Les stands ont rassemblé petit·e·s et grand·e·s;

- **Postulats de M. Vincent Brayer**

Deux postulats ont été déposés par Vincent Brayer «Vers une politique municipale spécifique pour les ludothèques lausannoises» et «Pour chaque nouveau quartier, une ludothèque!». Une réponse sous forme de rapport-préavis sera donnée en 2020.

## **Formation professionnelle**

### **Fonds d'aide à la formation post-obligatoire**

Créé en 2006, à la suite du regroupement d'anciens fonds d'apprentissage (Fiaux, Bippert et Dussieur), ce fonds permet d'intervenir de manière complémentaire à la prise en charge d'une formation post-obligatoire : financement de l'écolage, achat de livres, frais d'hébergement lors de stages pratiques, etc. Le montant annuel de l'aide est de CHF 10'000.- et un maximum de CHF 2'000.- peut être accordé par personne.

En 2019, le comité du fonds a accédé à six demandes pour un montant total de CHF 6'000.-.

### **Lausanne Région, commission Formation et emploi des jeunes**

La commission Formation et emploi des jeunes de Lausanne Région s'engage pour améliorer l'accès à la formation, en suivant ces objectifs : promouvoir les places d'apprentissage offertes par les communes, assurer la promotion de certaines professions auprès des communes, mettre les acteur·trice·s de la formation en réseau, soutenir et développer des mesures d'accompagnement à la formation.

La Ville de Lausanne y est représentée par le conseiller municipal en charge de la direction EJQ et une cheffe de projet du SGEJQ.

Les actions vont de la création d'un site internet ([www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch)), des appuis scolaires pour les apprenti·e·s (App-App), de la promotion et du suivi de la mise en place du projet LIFT, à la participation au Salon des métiers et de la formation de Lausanne, en collaboration avec la Ville de Lausanne.

En 2019, pour le Salon des métiers et de la formation, la commission a développé un outil sous forme de passeport réseau que les jeunes ont pu remplir accompagnés par des coaches durant toute la semaine. Pour ponctuer l'événement, une conférence a été organisée sur la thématique du réseautage suivie de tables rondes pour favoriser les échanges entre les jeunes et les représentant·e·s du monde économique.

### **Paysage éducatif Grand-Vennes**

Le quartier de Grand-Vennes a été retenu en vue de servir de quartier pilote pour une recherche action sur les transitions scolaires. L'objectif du programme Paysage éducatif est de renforcer l'intégration scolaire et professionnelle des adolescent·e·s et jeunes adultes par la mise en place d'un réseau des différents acteur·trice·s, en particulier l'école et les acteur·trice·s économiques dans le quartier.

Cette année marque la fin du Paysage éducatif dans le quartier de Grand-Vennes, néanmoins certains projets se pérennisent dans l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu :

- **Les élèves à la rencontre des entreprises formatrices du quartier**

une fois par année, l'ensemble des élèves de 10<sup>e</sup> année en voies générale et pré-gymnasiale se rendent dans une entreprise formatrice du quartier. En petit groupe, pendant 60 minutes, les élèves découvrent le monde professionnel;

- **Mentorat**

l'objectif de ce programme d'appui entre élèves est d'améliorer les résultats scolaires des pupilles ainsi que de créer du lien et des contacts entre les élèves des différents niveaux et des différentes voies.

Au printemps 2019 a eu lieu l'événement de fin des 22 Paysages éducatifs en Suisse organisés par la Fondation Jacobs à Berne. Cette conférence a réuni plus de 200 spécialistes et professionnel·le·s actifs dans les domaines de l'éducation, de la recherche et de la politique.

Le SGEJQ y a tenu un stand et a participé à une table ronde avec le Canton de Lucerne et la Ville de Gelsenkirchen (Allemagne).

## Transition école-métier

La direction EJQ soutient, par diverses actions, cette transition et développe des projets. Les bonnes pratiques en la matière sont déployées avec les établissements scolaires. Les principaux projets sont les suivants :

- *LIFT – projet d'intégration professionnelle*  
La Ville de Lausanne devient une entreprise partenaire du projet LIFT en créant 50 places au sein de l'administration communale pour la rentrée scolaire 2019. Ce projet national vise à favoriser l'entrée des jeunes en fin de scolarité obligatoire (9S-11S) dans le monde professionnel. Les élèves qui participent se rendent dans une entreprise de leur région, quelques heures par semaine en étant défrayés, en dehors de leur temps scolaire ;
- *JOM - Journée « Osez tous les métiers »*  
Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, sur l'initiative du conseiller municipal en charge de la direction EJQ, une journée est mise en place pour faire découvrir les métiers de la direction. L'objectif principal de la journée est d'encourager la mixité et l'égalité au travail en mettant en avant le croisement des genres avec les métiers.

## Accessibilité universelle

Suite à l'engagement du coordinateur en matière d'accessibilité universelle dès le mois de mars 2019 à 40%, la politique du handicap de la Ville de Lausanne se concrétise conformément au préavis N°2018/03 « *Politique d'accessibilité universelle* ». Nous dépeignons, ci-dessous, les actions entreprises afin de favoriser et propager une culture de l'accessibilité universelle au sein de l'administration.

Comme mentionné dans le préavis sur l'accessibilité universelle, chaque direction a désigné une référente ou un référent à l'accessibilité faisant partie d'un groupe de travail. Ce groupe de travail s'est rencontré à plusieurs reprises afin de centraliser et discuter les enjeux et projets autour des problématiques liées au handicap.

Une formation sur l'accueil des personnes en situation de handicap visuel a été mise sur pied en collaboration avec les bibliothèques de la Ville afin de former le personnel à l'accueil de ce public-cible. De plus, un télé-agrandisseur permettant de faciliter la lecture par des agrandissements de caractères et par le changement des contrastes a été mis en prêt pour une durée indéterminée à la bibliothèque de Chauderon.

Un guide d'autoévaluation de l'accessibilité a été mis à disposition des chargé·e·s de projets et rédacteur·trice·s de politiques publiques, ceci afin de compléter de manière adéquate le paragraphe sur l'accessibilité dans tous les préavis et rapports-préavis de la Municipalité. Ce guide contient les définitions des différents publics-cibles, un recueil d'exemples de bonnes pratiques, ainsi qu'une liste des organisations et contacts qui peuvent venir en soutien aux différents projets de la Ville en matière d'accessibilité.

Finalement, la création d'une formation à l'attention du personnel de la Ville a été initiée en collaboration avec l'administration cantonale vaudoise et le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées. Au cours de l'année 2020, les objectifs pédagogiques seront affinés et la formation pourra alors être disponible.

## COORDINATION DES QUARTIERS

Les principales missions de l'unité sont :

- assurer et développer le vivre ensemble au sein des quartiers, promouvoir l'intégration sociale et le développement de projets urbains concertés ;
- développer la citoyenneté et la participation au sein des quartiers ;
- définir et mettre en œuvre une politique publique des quartiers comprenant celles de l'animation socioculturelle et le développement des espaces citoyens ;
- initier, mettre en œuvre et pérenniser des outils de politique des quartiers qui participent avec les habitant·e·s à l'amélioration durable de la qualité et du cadre de vie du quartier, dont les centres socioculturels et maisons de quartier, la caravane des quartiers, les contrats de quartiers et le budget participatif ;
- favoriser le lien entre les habitant·e·s des quartiers et l'administration communale.

## Caravane des quartiers

Après l'évaluation de ses activités débutées en 2010, la caravane des quartiers a été intégrée à la nouvelle politique des quartiers. La Municipalité a ainsi proposé un rapport-préavis au Conseil communal, adopté le 26 novembre 2019. Le Conseil communal s'est prononcé en y ajoutant une démarche d'évaluation. La nouvelle mouture de la caravane des quartiers propose un espace citoyen itinérant, permettant de stimuler les échanges au sein d'un quartier. Ainsi, en parallèle de la programmation interculturelle, des plateformes de rencontres sont créées et animées par les habitant·e·s afin d'améliorer la qualité de vie dans le quartier en lançant des débats ou des projets utiles.

La nouvelle caravane des quartiers a lancé sa première édition à la Sallaz du 4 au 8 septembre 2019 sur le thème du vivre ensemble. La motivation initiale du quartier d'accueillir la caravane était de se réapproprier celui-ci après des années de travaux sur la place centrale. Ainsi, occupant les espaces communs au quartier, les habitant·e·s ont eu l'occasion de tisser des liens avec leur quartier, tout en favorisant les moments d'échanges entre voisin·e·s. Les points clés du programme ont été les repas intergénérationnels organisés chaque midi, ainsi que la diversité culturelle représentée à travers les soirées à thème et l'offre culinaire proposée. De plus, la caravane des quartiers a permis à la Sallaz de créer un espace citoyen de

discussion grâce à une table-ronde pour débattre de la problématique du vivre ensemble. La première édition de la nouvelle caravane, installée à la Sallaz, a connu une forte affluence et a été marquée par la présence régulière d'habitant·e·s tout au long de la manifestation ainsi que par une forte mobilisation des associations du quartier et des jeunes. Début 2020, un groupe de discussion aura lieu pour tirer un bilan qualitatif de cette édition et apporter les améliorations nécessaires.

### **Contrat de quartier de Prélaz-Valency**

Le contrat de quartier de Prélaz-Valency, initié en automne 2016, a pris fin le 12 octobre 2019 avec une balade safari organisée conjointement avec l'association Droit de cité, comme pour le lancement du projet.

Comme les années précédentes, c'est la commission de quartier – forte de 18 personnes qui habitent ou utilisent le quartier et représentent des associations importantes dans ce périmètre – qui a mené à bien les dernières réalisations de la feuille de route. Pour ce faire, neuf réunions ont été nécessaires, avec l'aide de l'équipe du SGEJQ (0.8 ept de responsable de projet et 0.3 ept d'assistante) pour l'animation, les notes de séance et le lien avec les forces de l'administration.

La rénovation de la place du grill, au sein du parc de Valency, menée en étroite collaboration avec le Service des parcs et domaines, a débouché sur une inauguration officielle, le 4 juin, en présence des autorités et avec un public intergénérationnel nombreux.

Autre moment public, la fête du quartier a été organisée et financée conjointement par le contrat de quartier et l'association du quartier de Prélaz-Valency. Le soleil a accompagné la journée du 28 septembre, avec diverses activités musicales sur la scène devant la Coop, des stands divers au chemin de Renens, et en fin de journée l'inauguration officielle des fresques d'art urbain, réalisées par les artistes d'Art en boîtes et financées par la Loterie Romande et le contrat de quartier. Ces sept fresques monumentales illustrent l'ouverture du quartier sur les cultures à travers des tissus colorés provenant de tous les continents. Pour la Municipalité, M. David Payot et Mme Florence Germond ont souhaité bon vent à ces réalisations.

Le plan de mobilité scolaire (PMS) de Prélaz s'est concrétisé en juin par le journal du PMS, distribué à tous les parents de l'école qui avaient répondu au questionnaire de l'Association transport et environnement, mandatée par le contrat de quartier. Les éléments positifs mis en avant, 90% des élèves se rendent à pied à l'école, sont contrebalancés par quelques points noirs, les parents taxis sont encore trop nombreux. Il faut noter que dans les mesures annoncées par le Service des routes et de la mobilité pour sécuriser les abords des écoles en août 2019, huit concernent Prélaz. De plus, une zone de rencontre au chemin de Renens sera étudiée en 2020 et c'était l'un des points noirs les plus importants mis en lumière par le PMS.

En terme de bilan quantitatif, on peut relever que sur les 28 projets annoncés dans la feuille de route, trois ont été abandonnés et les 25 autres ont été réalisés, ou le seront dans un délai raisonnable. Ces trois ans ont donc permis réellement à des projets de se concrétiser, mais également à un groupe de personnes du quartier de s'impliquer et de se rapprocher des autorités ou des services de l'administration. Pour s'en convaincre, le projet le plus concret fut la réalisation du Journal de Prélaz-Valency né du contrat de quartier, qui s'est pérennisé à travers la naissance d'une association ad hoc, élargie à divers partenaires institutionnels du quartier (petite enfance et seniors). Un nouveau site internet révèle tant les événements du quartier par un agenda, que les exemplaires du journal, qui se poursuivra à raison de trois numéros par an ([www.journaldeprelaz-valency.com](http://www.journaldeprelaz-valency.com)).

Enfin, le groupe d'accompagnement des contrats de quartier a siégé quatre fois et se prépare à élargir sa réflexion et son aide à d'autres projets issus du domaine de la Coordination des quartiers. Le prochain contrat de quartier aura lieu à Entre-Bois à partir de janvier 2020.

### **Budget participatif**

Le budget participatif est inscrit au programme de législature 2016-2021 en ayant pour but d'encourager la participation citoyenne et de développer la démocratie locale à Lausanne.

La première édition a été lancée en 2019 et s'est déroulée durant quatre phases successives : dépôt de projet, étude de faisabilité technique et légale, promotion et vote puis mise en œuvre. Pour la phase de dépôt de projets, la Ville a établi un partenariat avec l'association Reliefs et l'atelier OLGa. Ceux-ci ont organisé des permanences et des ateliers d'idéation tout au long de cette phase afin de faciliter le dépôt de projet et de permettre au plus grand nombre de participer à cette étape. Suite à cela, 34 projets ont été déposés par des collectifs d'habitant·e·s en provenance de tous les quartiers de Lausanne. Après analyse de leur faisabilité technique et légale en collaboration avec les différents services de la Ville, 19 projets ont pu être validés. Une brochure a été créée pour présenter les différents projets retenus et permettre aux Lausannoises et aux Lausannois de se prononcer sur leurs projets préférés. Du 27 août au 13 octobre, les habitant·e·s ont donc pu se rendre dans différentes centralités de quartier pour glisser leur bulletin dans les urnes. Deux cabines téléphoniques de la place Centrale ont également été transformées en urne de vote. Sur toute cette période, des stands ont été organisés les mercredis matins et samedis matins de marché pour informer les citoyen·ne·s sur les projets à voter. Les Lausannois·e·s avaient également la possibilité de voter de manière électronique via le site internet du budget participatif. Ils devaient voter pour minimum cinq projets. Au terme de cette campagne de votation, 2'482 bulletins ont été recueillis et, le 29 octobre, les projets lauréats ont été annoncés. Conformément au règlement du budget participatif, ils ont été classés selon le nombre de voix obtenues. Le premier de la liste s'est vu attribuer le montant estimé pour sa réalisation, puis le solde a permis de financer le deuxième sur la liste et ainsi de suite jusqu'à épuisement du budget disponible.

Huit projets ont été plébiscités : la Manivelle, Transformons ensemble, l'Autre midi, Tricot Graffiti, Rafrâchissons notre quartier, Quartier Libre, le Léman vert et Jardins Montchoisi. Ce sont surtout des projets de développement durable et de cohésion sociale qui ont remporté le cœur des habitant·e·s.



## Délégation municipale en matière de politique des quartiers

La délégation s'est réunie en janvier, juillet et octobre 2019. Les thèmes abordés ont été en lien avec la mise en œuvre, la gouvernance et la structure de l'animation socioculturelle en Ville de Lausanne. La délégation a aussi abordé les objectifs, la mise en œuvre et le fonctionnement administratif du contrat de quartier et de la caravane des quartiers. Elle a aussi préparé les décisions à l'intention de l'exécutif et du législatif dans les thématiques citées ci-dessus.

## COMPTABILITÉ DE DIRECTION

La mission principale de l'unité est d'assurer les prestations traditionnelles d'une comptabilité de direction :

- budget d'exploitation, plan des investissements, crédits supplémentaires, subventions ;
- traitements du personnel ;
- factures fournisseurs et débiteurs ;
- saisie des pièces comptables des établissements scolaires ;
- relations avec les autorités des communes voisines et celles du Canton pour les répartitions des charges imputées à chaque échelon.

L'activité de la comptabilité nécessite une collaboration suivie tant avec les autres services de la direction qu'avec les instances cantonales (Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, Département de la santé et de l'action sociale, Département de l'économie, de l'innovation et du sport, Département des infrastructures et des ressources humaines, Département des finances et des relations extérieures, Ordre judiciaire).

Au terme de la redistribution des tâches entre Canton et communes, la Ville de Lausanne s'est vue déléguer par convention un certain nombre de compétences, aux plans notamment de l'organisation scolaire ou des prestations de psychologie scolaire. La comptabilité en assure tout le calcul et le suivi du volet financier. En ce qui concerne les établissements scolaires lausannois rattachés au Service des écoles primaires et secondaires, elle comptabilise leurs pièces comptables directement dans l'application de l'Etat.

## Organisation

Le groupe Traitements assure le service des salaires du personnel fixe et temporaire (début et fin d'activité, modifications du taux d'engagement ou de la situation familiale, heures de remplacement, etc.).

Pour l'ensemble de la direction, le nombre de dossiers traités pour le personnel fixe s'élève à 1'536 et 1'943 pour le personnel temporaire, pour des engagements s'échelonnant de 0.1% à 100% de taux d'activité.

Le groupe Factures a procédé à l'enregistrement et au contrôle de 25'936 factures fournisseurs et a émis 75'505 factures débiteurs.

C'est à ce niveau également qu'est réglé le versement (en principe par acomptes échelonnés) des subventions aux diverses institutions soutenues par la direction.

## ACCUEIL VACANCES

La mission principale de l'unité est d'organiser, mettre en œuvre et développer des prestations d'accueil collectif d'enfants pendant les 14 semaines de vacances scolaires.

Les parents d'élèves lausannois·e·s qui exercent une activité professionnelle trouvent dans les offres conjuguées du Service d'accueil de jour de l'enfance et du domaine Accueil vacances des solutions d'accueil et d'activités disponibles sur toute l'année, toujours dans l'optique d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Les associations subventionnées, telles que la FASL, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et l'Espace des inventions (EDI), sont mandatées par le SGEJQ pour la mise en œuvre de prestations d'accueil complémentaires sous la forme de centres aérés, de camps et d'activités à la journée.

Le domaine assure aussi les prestations de l'école à la montagne pour ses camps scolaires et de vacances.

## Bureau lausannois d'accueil vacances pour les 5-15 ans

Le bureau, situé à Chauderon 7A, a répondu directement à quelque 2'400 visiteur·euse·s : 89% des demandes concernaient le domaine Accueil vacances, 6% d'entre elles l'administration communale en général (SSL, SAS, ORP, objets trouvés, etc.) et 5% concernaient des questions externes aux services de la Ville (orientation géographique, transports publics, commerces, etc.).

Outre l'information au public, le domaine Accueil vacances assure l'exploitation des structures d'accueil du SGEJQ et les travaux administratifs qui y sont liés, soit :

- 11 centres aérés urbains ;
- le centre aéré d'été de Béthusy ;
- les camps scolaires et camps de vacances des trois centres à la montagne de la Ville ;
- la part lausannoise des activités du Passeport et le bureau de l'Association du passeport vacances de la région lausannoise (APVRL).

En 2019, la demande des familles pour les structures d'accueil vacances est stable.



## Groupe de travail et projets

Le groupe de coordination des offres vacances à l'échelon lausannois, conduit par le SGEJQ, réunit les associations subventionnées, dont la FASL, le CVAJ et l'EDI. Il a pour mission d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande en termes d'activités de vacances, tant au niveau qualitatif que quantitatif. En 2019, l'intérêt croissant des familles pour les activités de vacances à la journée est confirmé.

Le représentant du SGEJQ au sein du groupe de travail prend également part aux séances de travail organisées par le Service de protection de la jeunesse de l'Etat de Vaud (SPJ), notamment concernant la formation des moniteur·trice·s ainsi que la mise en œuvre des directives pour les camps de vacances. Le Groupe de liaison des activités de jeunesse du Canton de Vaud, sur mandat du SPJ, assure la formation des moniteur·trice·s dans le domaine des activités extrascolaires. Le SGEJQ offre cette possibilité de formation à l'ensemble des auxiliaires engagé·e·s. Une vingtaine de collaborateur·trice·s en ont bénéficié avec un effet direct sur la qualité d'accueil. Ils disposent ainsi d'outils acquis dans les modules tels que Développement et besoins des enfants et des jeunes, Planification, Animation et évaluation d'une activité, et Sécurité physique et affective.

Le représentant du domaine Accueil vacances participe également aux travaux du groupe de Projet passerelles loisirs, initié et conduit à l'échelon cantonal par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Ce projet fait partie des mesures de soutien visant à favoriser l'inclusion de jeunes avec une déficience dans les structures de loisirs. La Fondation Coup d'Pouce, mandatée par la DGCS, élabore et met en œuvre les prestations de soutien en collaboration avec les communes.

L'accueil d'enfants ayant des besoins particuliers est donc possible pour les activités de vacances dans la limite des possibilités fonctionnelles. Les équipes reçoivent une formation leur donnant des outils facilitant l'inclusion. Une préparation en amont de ces accueils a lieu avec l'enfant et les parents, un appui d'encadrement est mis en place s'il se révèle nécessaire.

## Passeport vacances

Le domaine Accueil vacances est mandaté par l'APVRL pour assurer l'infrastructure administrative du passeport vacances. L'édition 2019 s'est déroulée avec un plein succès sur les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été, périodes où la demande est la plus forte. Les 38 communes membres de l'APVRL ont mis à disposition plus de 9'800 places au travers de 300 activités. Ainsi, 9'350 places ont été utilisées par 1'654 jeunes de 9 à 15 ans, des chiffres stables par rapport à 2018.

Le coût unitaire d'un passeport traditionnel est de CHF 115.28 (CHF 94.07 avec le soutien de la Loterie Romande), soit CHF 9.46 de plus que l'année dernière en raison de l'événement organisé pour marquer la 40<sup>e</sup> édition du passeport vacances. La participation financière des parents pour deux semaines d'activités est de CHF 45.-, ce qui couvre environ un tiers du coût réel.

Le passeport farniente voit ses ventes augmenter avec 640 passeports (630 en 2018). Celui-ci s'autofinance au prix de CHF 25.-. Les chiffres pour la seule Ville de Lausanne sont stables par rapport à 2018. Ce sésame, donnant accès aux transports publics, aux piscines, aux musées, ainsi qu'à trois séances de cinéma, est proposé aux 13-15 ans sans activités encadrées.

L'APVRL a poursuivi sa collaboration avec la Fondation Coup d'Pouce pour faciliter l'accueil dans certaines activités du passeport vacances d'enfants présentant une déficience intellectuelle, des troubles du spectre de l'autisme ou d'autres déficiences limitant leur indépendance. Cette fructueuse collaboration va continuer et se développer lors des prochaines éditions.

En 2019, le Passeport vacances de la région lausannoise a fêté son 40<sup>e</sup> anniversaire, avec un spectacle d'improvisation théâtrale offert aux jeunes participant·e·s, à leurs familles ainsi qu'aux acteur·trice·s du passeport vacances et communes membres. Un grand goûter ainsi qu'une réception officielle au collège de l'Elysée ont ponctué l'événement.

## Centres aérés urbains (CAU)

Les 11 CAU sont ouverts durant les relâches de février, les vacances de Pâques et d'automne. Cet accueil à la journée, de 8h à 18h, est destiné aux enfants de 6 à 11 ans révolus.

Une priorité est donnée aux activités de plein air, de découverte et de détente par lesquelles l'enfant est acteur de ses vacances. Des ateliers d'éveil scientifique sont également proposés, cette année une activité robotique a été mise en œuvre en CAU par l'Espace des inventions à titre expérimental. Les enfants sont encadrés par un responsable disposant d'une formation dans le domaine de l'enfance et d'un moniteur. La demande est stable avec 2'832 journées/enfants en 2019. Après une expérience pilote, le CAU de Vers-chez-les-Blanc a maintenu un accueil aux enfants de 4 à 11 ans durant les vacances de Pâques et d'automne. A la demande du Service d'accueil de jour de l'enfance, un accueil 4-6 ans se poursuit dans le quartier de la Sallaz, compte tenu de sa forte densité.

Une collaboration avec le domaine de Rovéréaz a permis aux groupes des CAU d'octobre et de Pâques de passer une journée à la ferme. D'autres activités thématiques sont introduites ponctuellement sous forme d'événements festifs ou culturels pouvant regrouper plusieurs CAU. Par exemple, deux sorties théâtre à Evian et Thonon ont ainsi été mises sur pied avec le concours du Petit Théâtre.

## Centre aéré d'été

Le centre aéré de Béthusy offre un accueil à la semaine pour 60 à 70 enfants de 6 à 12 ans pendant les six premières semaines des vacances d'été. Ainsi, 384 enfants ont été accueillis, totalisant 1'900 journées/enfants. Chaque jour, des activités en plein air ainsi que des ateliers d'expression sont organisés. Pour l'encadrement des enfants, deux responsables qualifiés et une dizaine de moniteur-trice-s sont engagés chaque semaine. Un accueil 4-6 ans a été mis en place sur deux semaines à titre expérimental. En 2019, le centre aéré a pu bénéficier du réfectoire scolaire de Béthusy, optimisant ainsi l'utilisation des espaces pour les activités des groupes.

## Centres à la montagne de la Barboleusaz, des Chevalleyres et de Château-d'Oex

En 2019, 2'859 élèves ont pu bénéficier d'un camp d'école à la montagne, 814 enfants et jeunes de 6 à 15 ans ont été accueillis en camp de vacances. Les trois centres totalisent 18'365 journées/enfants.

Les équipes accueillant chaque semaine de nouveaux groupes actualisent en continu leurs projets pédagogiques, qui sont intégrés au concept d'accueil des écoles à la montagne. Les activités proposées aux jeunes usager·ère·s se diversifient, notamment pour offrir des alternatives à la fermeture des remontées mécaniques de Château-d'Oex pour l'hiver 2018-19 et à l'augmentation des tarifs des remontées mécaniques de Villars pour la Barboleusaz.

La directrice de la Barboleusaz et des Chevalleyres, qui dirige les deux sites simultanément, a poursuivi la réorganisation interne des sites en collaboration avec les équipes. La qualité et le volume des prestations sont stables. Le travail consistant à évaluer et renouveler les pratiques éducatives et d'animation dans les trois centres est également réalisé en continu.

D'importants travaux ont nécessité la fermeture du chalet de la Barboleusaz de mai à juillet 2019. La direction et l'équipe d'accueil se sont mobilisées pour organiser des camps itinérants afin de maintenir les prestations. Les groupes ont ainsi découvert une plus large partie des Préalpes vaudoises en logeant dans des refuges et cabanes.

## INITIATION CULTURELLE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

La principale mission de l'unité est de gérer les activités culturelles, de sensibilisation à l'environnement et de prévention proposées aux classes lausannoises de la scolarité obligatoire: théâtre, musique, danse ou toute autre traduction de l'expression artistique sous forme d'initiations et de spectacles; découverte de l'environnement et de ses interactions avec les contraintes et les attentes de la société, ainsi qu'une action de prévention sous forme d'animation.

L'ensemble des données retranscrites dans ce chapitre concerne les activités offertes aux classes primaires et secondaires pour l'année scolaire 2018-2019. Trois programmes sont élaborés sous forme de brochures à l'attention du corps enseignant. Elles sont consultables sur le web ou sous format papier. Les enseignant·e·s titulaires de classe s'inscrivent via des formulaires sur le site internet de la Ville.

Durant l'été 2019, des réflexions ont été conduites sur les nouvelles normes induites par la mise en œuvre de l'arrêté du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école.

### Activités culturelles

Une commission, où sont représentés les milieux pédagogique, culturel et administratif, étudie et choisit les activités qui seront offertes aux classes lausannoises.

Le programme d'activités culturelles 2018-2019 a proposé 20 spectacles de théâtre, 7 spectacles musicaux – dont 3 concerts découvertes de l'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), 2 concerts médiation de la Haute Ecole de Musique (HEMU), 1 opéra et 1 récital d'initiation à l'art lyrique, 17 animations et 6 découvertes lausannoises.

Statistiques de l'inscription des classes : 98% des 1-2P, 90% des 3-8P et 39% des 9S-11S.

Sur les 13'800 enfants scolarisés à Lausanne :

- 9'193 sont allés voir un spectacle;
- 9'421 ont pris part à une animation théâtrale;
- 4'035 ont participé à une découverte lausannoise;
- 3'817 sont allés écouter les concerts de l'OCL et de la HEMU;
- 1'113 ont reçu une initiation musicale du Sinfonietta.

En marge de ce programme, deux offres culturelles supplémentaires ont été offertes par le SGEJQ :

- Alice au pays des merveilles: spectacle de danse créé et proposé par l'Association pour la formation des jeunes danseur·euse·s (300 élèves de 7P à 11<sup>e</sup>);
- La Classe: spectacle de cirque créé et proposé par l'Ecole de cirque de Lausanne Renens à l'occasion de ses 25 ans d'existence (300 élèves de 5P à 10S).

### Abonnement culturel

Visant à faire bénéficier les élèves de 9S-11S de l'offre théâtrale et musicale lausannoise, l'Abonnement culturel leur permet d'assister à des représentations publiques en payant le billet au prix unique de CHF 8.-. Pour la troisième fois, le billet combiné un enfant-un parent a été proposé, celui-ci permet à l'enfant d'inviter un parent à l'accompagner au spectacle à un tarif préférentiel de CHF 16.-. Le SGEJQ compense la différence financière qui en résulte pour les théâtres.

Au total, 2'437 billets ont été vendus pour 24 spectacles. 382 billets combinés ont été achetés. De plus, l'Opéra de Lausanne a permis à 200 élèves lausannois·e·s d'assister gratuitement aux répétitions générales de quatre opéras.

### **Sensibilisation à l'environnement**

Animations en classe et visites de sites stratégiques constituent les activités de sensibilisation à l'environnement offertes par différents services de la Ville aux élèves de la scolarité obligatoire de Lausanne. Elles sont regroupées dans une brochure éditée chaque année. La coordination et l'organisation de ces activités sont assurées par le SGEJQ.

786 animations/visites ont été offertes aux classes lausannoises.

### **Découverte de l'environnement construit**

Cette activité vise à sensibiliser les enfants à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Ces programmes sont menés par l'association Ville en tête qui propose quatre activités découpées en modules.

33 classes de 1 à 8P ont bénéficié de cette prestation.

### **Prévention des accidents par morsures**

Très pragmatiquement destiné à apprendre aux enfants comment il faut se comporter (ou ne pas se comporter) en présence d'un animal, le programme est proposé en alternance aux classes 1-2P et 3-6P.

96 classes de 1-2P ont reçu un cours de prévention des accidents par morsures.

### **CULTES ET TEMPLES**

La mission principale de l'unité est d'assurer les engagements dus aux églises reconnues de droit public et aux communautés confessionnelles reconnues d'intérêt public et développer aux différents niveaux les relations entre les autorités cantonales, communales et religieuses concernées par les obligations légales.

### **Événement marquant**

La cession de l'église des Croisettes par la Ville de Lausanne à la Commune d'Epalinges a constitué l'événement marquant de l'année.

La décision de cession a été prise par le Conseil communal de Lausanne le 8 octobre 2019, deux semaines après celle du Conseil communal d'Epalinges, soit le 24 septembre. Elle a été actée devant notaire à la Maison de commune d'Epalinges. La Ville de Lausanne, en cédant l'église à un franc symbolique, permet à la Commune d'Epalinges d'acquérir un édifice devenu emblématique de son territoire, de surcroît classé monument historique. La transaction s'est déroulée dans un cadre plus large d'opérations immobilières. En contrepartie, la Commune d'Epalinges assumera désormais seule les frais d'entretien et d'exploitation. Il est à noter que le personnel garantissant le fonctionnement des lieux, à savoir l'organiste et la concierge-sacristaine, sera réengagé par la Commune d'Epalinges, à des conditions d'emploi équivalentes à celles de la Ville de Lausanne. Les fidèles lausannois·e·s de Vennes ainsi que des hameaux des Râpes pourront aussi continuer à utiliser gracieusement l'église. Pour rappel, l'église des Croisettes est le premier édifice d'église bâti sur territoire palinzaard en 1601 par Leurs Excellences de Berne. Elle a été ensuite rachetée une année plus tard par la Ville de Lausanne, devenue propriétaire depuis.

### **Entretien du patrimoine**

Un crédit d'investissement de CHF 200'000.- a été accordé par le Conseil communal pour financer les travaux de relevage et les transformations sonores du grand orgue de l'église Saint-François. Les derniers travaux de démontage et de montage complets de l'orgue remontent en effet à la période de 1990 à 1995. La réalisation du programme de chantier s'est échelonnée sur cinq mois, tout en assurant l'ouverture de l'église au public. La fin des travaux a été marquée par des concerts du 31 octobre au 9 novembre 2019 avec une partie officielle le 3 novembre en présence du conseiller municipal M. David Payot.

Des travaux d'entretien lourds et courants ont aussi été exécutés dans le cadre du budget ordinaire. Parmi les travaux importants, il convient d'indiquer :

- à Saint-Matthieu, la réfection de la cuisine et les agencements complémentaires ont été effectués pour un montant de CHF 52'000.-;
- à Saint-François, l'expertise de la statique et la réfection des joints de pierre et des escaliers ont coûté CHF 20'000.-, le remplacement des deux humidificateurs de l'orgue s'est élevé à CHF 16'000.-, soit un total de CHF 36'000.-;
- aux Râpes, la restauration des cadrans de l'horloge, l'engrenage et la mécanique des aiguilles ainsi que le remplacement des battants des cloches ont coûté CHF 30'000.-;
- à La Croix-d'Ouchy, la réfection de la toiture de l'entrée latérale côté nord s'est élevée à CHF 27'000.-;
- à Chailly, la réfection complète de la peinture de la cage d'escalier sous le clocher a entraîné des dépenses de l'ordre de CHF 17'000.-;
- à Bellevaux, la participation aux travaux de refonte complète de l'éclairage de la salle paroissiale s'est élevée à CHF 12'000.-;
- à Malley, la peinture des murs et du plafond de la nef a coûté CHF 15'000.-;
- à Saint-Laurent, le nettoyage des souillures de l'escalier extérieur, la réfection des joints en maçonnerie et le curage de la molasse ont généré des frais évalués à CHF 10'000.-.

S'agissant de l'entretien des lieux de culte des paroisses catholiques, il y a lieu de souligner :

- à Notre-Dame, le versement de CHF 419'436.- au titre de la rétrocession de la subvention cantonale pour les monuments historiques est toujours en attente ;
- à Notre-Dame toujours, le système électrique, vétuste, continue d'entraîner des frais importants d'entretien. Le remplacement d'ampoules s'est établi à CHF 45'000.- ;
- à Sainte-Thérèse, les travaux de peinture intérieure de l'église ont été préfinancés par le conseil paroissial pour un montant de CHF 46'290.- ;
- à Saint-Joseph, un dernier montant de CHF 17'700.- a été remboursé à la paroisse pour avoir préfinancé les travaux de remplacement du système électrique défectueux.

### **Les églises : des espaces de lien social**

Les centres paroissiaux restent un acteur de poids dans la vie des quartiers. Lieux de vie et facilitateurs de lien social, les centres paroissiaux mettent à disposition des associations et des habitant·e·s du quartier des locaux et des espaces pour leurs activités diverses. Certaines paroisses, à l'instar de La Sallaz-Les Croisettes et de Bellevaux ont commencé à développer des activités socioculturelles tout public, sans distinction confessionnelle. Le partenariat avec les services communaux de l'accueil de jour des enfants et des écoliers se poursuit. Il permet à 12 Accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS) de conduire quotidiennement des projets éducatifs auprès de 560 enfants et de contribuer à la conciliation des vies professionnelle et familiale.

### **Le guet de la cathédrale**

Le guet de la cathédrale veille toujours sur la Ville de Lausanne de 22 heures à 2 heures du matin. Il continue de susciter l'engouement aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Au cours de cette année, dix agences d'information, dont cinq extérieures, ont réalisé des reportages sur le guet. 1'163 visiteur·euse·s ont été reçu·e·s la nuit à la loge, soit presque le double de l'année passée. Cela sans compter les 30'873 montées diurnes au beffroi.

D'autre part, la rencontre magique des enfants avec le guet n'arrête pas d'enthousiasmer le tout jeune public lausannois ainsi que leurs parents. La sixième édition a été organisée les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 2019 en partenariat avec Mme Floriane Nikles, animatrice du programme J'explore ma Ville. Compte tenu du succès rencontré par l'événement les années passées et afin de tenir compte des nombreux enfants qui n'ont pas pu s'y inscrire la dernière fois, la sixième édition a été remaniée et étendue sur deux soirées. S'agissant d'un événement exceptionnel, la criée a été avancée à 18 heures. Dans le but de mettre en valeur le patrimoine immatériel du guet et de relier les enfants à l'histoire de leur ville, la visite a été précédée par une promenade dans les ruelles étroites de la Cité. Pour mémoire, l'événement est fixé au samedi le plus proche du 4 novembre, date depuis laquelle le guet crie l'heure sans discontinuer voici 614 ans passés.

### **La dissolution de l'association du Centre de rencontre œcuménique de la Grangette (CROG)**

Ayant constaté que les deux églises (La Sallaz-Les Croisettes et Saint-Etienne) n'utilisaient plus les locaux du centre et que les activités œcuméniques étaient très peu développées, l'assemblée générale a, en date du 28 novembre 2019, voté à l'unanimité la dissolution de l'association du CROG. Elle a chargé le comité de procéder à sa liquidation. Cependant, au vu de la fréquentation importante par les associations et les habitant·e·s du quartier, la Ville continuera à mettre les locaux à la disposition du public jusqu'au terme du bail. Pour rappel, le CROG a été créé le 2 octobre 1990 et la Ville y était représentée par deux personnes à l'assemblée générale et une personne au comité.

### **DÉLÉGATION À L'ENFANCE**

Les principales missions de l'unité sont les suivantes :

- développer une politique de l'enfance de la Ville de Lausanne en faisant reconnaître les enfants comme des habitant·e·s à part entière et aux besoins spécifiques ;
- susciter des projets qui mettent les enfants dans une position d'acteur·trice ;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnel·le·s de l'enfance.

### **Pousses Urbaines**

En 2019, la Convention internationale relative aux droits de l'enfant a fêté ses 30 ans. Pousses Urbaines a décidé d'y consacrer son édition et d'ainsi se pencher sur la perception de ces droits par les enfants. Des ateliers avec des enfants ont donné naissance au livre illustré « J'ai un mot à dire ». Un vernissage de celui-ci a eu lieu en juin dans la salle du Conseil communal. Le 20 novembre, une émission de radio en direct donnait largement la parole aux enfants suivi d'un Rencard Barbare autour des bruits. La thématique de ces droits a fait l'objet d'un numéro du bulletin d'information Grandir à Lausanne édité par la direction EJQ.

### **Groupe de référence**

Le groupe s'est réuni cinq fois avec comme fil conducteur les 30 ans des droits de l'enfant. Un calendrier de projets a été mis en place. Un petit-déjeuner Interact, initiative commune de la Ville et de l'UNIL, sur le thème de la place des enfants et des jeunes a été organisé en mai à la Bibliothèque jeunesse.

### **Les conseils des enfants**

Six conseils ont eu lieu durant cette année. Comme l'année passée, le Conseil de la Bourdonnette s'est déroulé à deux reprises sur une semaine continue plutôt que dans la forme habituelle. Le Conseil de Chailly a vécu un printemps intense

afin de réaliser un projet d'envergure : création et réalisation d'une pièce de théâtre. Le Conseil des Bossons a participé à la démarche Pousses Urbaines dans le cadre de la réalisation du livre « J'ai un mot à dire » et le Conseil des grand·e·s a participé à l'émission radio célébrant les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant. A cette occasion, un clip vidéo présentant les conseils des enfants a été réalisé (disponible sur le site du Conseil des enfants). Le Conseil du Vallon a été suspendu pour des raisons de force de travail et reprendra en 2020.

### **Subventions casuelles**

Les subventions casuelles de la délégation ont permis de soutenir les projets suivants: honoraires dans le cadre d'un projet commun Radio-Biblio/Conseil des grand·e·s; rétribution à la Compagnie de l'Ansible dans le cadre de la pièce de théâtre du Conseil des enfants de Chailly; honoraires à l'artiste Delphine Passaquay pour sa consultation dans le projet Palissage à Saint-Martin; soutien à Lil'Step Battle (First Move) spectacle de danse; soutien à l'Association des familles du Quart Monde (rencontres Parenthèses); soutien à l'association vaudoise ASNOVA d'aide pour les familles en deuil; soutien à ParticiMedia (projet C'est quoi ta BD préférée?).

### **Interventions ponctuelles et implication de la déléguée à l'enfance**

- 4<sup>e</sup> journée cantonale Je participe ! sur les droits de l'enfant dans la petite enfance, le 20 septembre à Fribourg;
- 36<sup>e</sup> journée Rue de l'avenir, Vers un espace public conçu pour et avec les enfants, le 27 septembre à Sion;
- rencontre des partenaires de la petite enfance de la Ville de Renens sur le thème L'enfant dans la cité, le 6 novembre à Renens;
- participation au comité de la Conférence romande des délégué·e·s à l'enfance et à la jeunesse et la co-animation de la journée consacrée aux droits de l'enfant.

### **DÉLÉGATION À LA JEUNESSE**

Les principales missions de l'unité sont les suivantes:

- développer une politique de la jeunesse en favorisant l'intégration des jeunes dans la cité et leur participation;
- assurer une transversalité entre les services et les directions de la Ville sur les questions liées à la jeunesse;
- établir des contacts avec le monde associatif et les professionnel·le·s de la jeunesse;
- participer et appuyer les projets des 13-25 ans;
- coordonner l'activité des travailleur·euse·s sociaux·ales hors murs (TSHM), des animateur·trice·s de la Permanence Jeunes Borde et du médiateur sportif;
- assurer le suivi et le bon fonctionnement du Conseil des jeunes (voir sous « *Institutions subventionnées* »);
- gérer le fonds de soutien aux projets d'adolescent·e·s et de jeunes adultes.

Quelques participations du délégué à la jeunesse:

- Direction de la Commission interservices adolescent·e·s qui s'est réunie deux fois. Ces rencontres entre différents services et unités – dont la Délégation à la jeunesse, l'Observatoire de la sécurité (correspondant·e·s de nuits), les services des écoles primaires et secondaires, des parcs et domaines, des sports et la Brigade jeunesse de la Police municipale – permettent d'harmoniser les actions à mener sur des questions liées à la jeunesse;
- Plateforme incivilités;
- Chambre consultative de la jeunesse du Canton de Vaud;
- Conférence romande des Délégués jeunesse et enfance;
- comité opérationnel des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020;
- Lausanne Région, commission dépendances et prévention;
- Conseil des transports lausannois;
- comité d'organisation de la Fête de la Musique;
- cours pour la police de proximité du Canton avec une TSHM;
- divers groupes de travail de la Ville.

### **Subventions casuelles**

Des subventions ponctuelles ont été attribuées à 29 projets, événements et associations, touchant à différents domaines, pour un montant total de CHF 78'909.-.

### **Locaux de musique**

Quatre abris de la protection civile dans des écoles lausannoises, un espace à la Borde 49bis et une ancienne école à la Blécherette, permettent de bénéficier de 31 locaux de musique qui sont gérés par la Délégation à la jeunesse pour une soixantaine de groupes de musiques actuelles (rock, métal, reggae, funk, world-music, etc.). Cette année, six nouveaux groupes ou collectifs sont rentrés dans les locaux. Les conditions d'attribution sont d'être domicilié à Lausanne et d'avoir moins de 25 ans. Le nombre de jeunes pratiquant des musiques actuelles dans les différentes écoles lausannoises (EJMA, HEMU, etc.) ayant augmenté, la Délégation à la jeunesse est à la recherche de nouveaux locaux. On peut retrouver un certain nombre de groupes utilisant ces locaux, dans différents événements organisés par la Ville, comme le budget participatif ou les JOJ 2020.



## **Travailleur·euse·s sociaux·ales hors murs (TSHM)**

L'équipe des TSHM est constituée de quatre collaborateur·trice·s représentant 3.3 ept. Présent·e·s dans les différents quartiers lausannois auprès des 13 à 25 ans, les TSHM vont à la rencontre des jeunes là où ils se trouvent et tentent de répondre à leurs demandes et besoins. Ils effectuent un travail de médiation et d'accompagnement pour les jeunes Lausannois·e·s.

Un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

En plus de nombreux suivis individuels, l'année 2019 a vu la mise en place de projets collectifs, en collaboration avec des services de la Ville et des acteur·trice·s du réseau lausannois :

- 2<sup>e</sup> édition du projet l'Eté des parcs, visant la création de jobs d'été pour les jeunes Lausannois·e·s de 14 à 17 ans. Les parcs de Bourget, Vidy et Valency ont été investis durant les vacances scolaires d'été afin de permettre à 27 jeunes (220 inscrit·e·s), de se créer une première expérience dans le monde du travail en prêtant des chaises longues. Par ces actions, il s'agit également de prévenir les éventuelles ruptures sociales tout en permettant aux jeunes d'étayer un curriculum vitae et de se faire de l'argent de poche. Une prévention est également mise en œuvre tant auprès des jeunes qu'auprès de la population au sens large du terme, en abordant la question du tri des déchets et du littering, mais aussi des risques liés à l'exposition au soleil. Cette action sera reconduite l'année prochaine et le souhait est de pouvoir la rendre pérenne ;
- organisation d'un atelier d'art urbain d'une semaine durant les relâches de Pâques qui a permis à des jeunes Lausannois·e·s de s'exercer à l'art du graffiti, encadrés par des professionnel·le·s, et d'être sensibilisés à cette pratique. Des ateliers ont également été organisés en collaboration avec le passeport vacances durant quatre jours en été ;
- en plus des projets présentés, l'équipe des TSHM continue d'effectuer des présences dans les quartiers suivants : Belle-vaux, Bergières, Bourdonnette, Bossons, Chailly, Elysée, Entre-Bois, Faverges, Fiches-Nord, Gare/Sous-Gare, Grand-Vennes, Malley, Pontaise/Ancien-Stand/Vieux-Moulin, Praz-Séchaud et Prélaz, où ils ont collaboré en réseau avec les différent·e·s acteur·trice·s et intervenant·e·s sociaux·ales. D'autre part, ils ont collaboré sur des projets, notamment avec Métamorphose, la ludothèque de Chailly et la campagne de prévention du SGEJQ.

## **Permanence Jeunes Borde (PJB)**

La PJB est un centre de rencontres et d'animations du quartier de la Borde ne dépendant pas de la FASL, mais directement de la Délégation à la jeunesse. Elle est gérée par deux éducatrices et un éducateur (1.75 ept), aidés par une équipe d'une dizaine de jeunes moniteur·trice·s en grande partie issus du quartier.

Tout au long de l'année, la PJB accueille les jeunes de la Borde trois jours par semaine : le mercredi de 14h à 21h, le jeudi de 17h à 21h et le vendredi de 16h à 22h. L'accueil est ouvert aux jeunes dès 8 ans qui souhaitent jouer, discuter, bricoler, cuisiner ou juste se retrouver avec leurs ami·e·s.

Durant la belle saison, l'équipe organise des activités extérieures sur un espace vert du quartier, le Pré-des-Druides, où un container pour le matériel a été installé. En outre, les dimanches d'octobre à février, la salle de sport de la Barre est ouverte de 14h à 18h et des parties de football y sont organisées avec les jeunes. Durant les vacances scolaires, la PJB accueille les jeunes du mardi au vendredi de 14h à 20h, et trois semaines en juillet de 16h à 21h, au Pré-des-Druides.

De plus, la PJB a organisé les activités suivantes :

- deux sorties à ski, tous âges confondus, pour donner suite aux demandes de plusieurs jeunes. Elles ont permis à 39 jeunes de skier aux Mosses et à 41 jeunes de profiter du ski à Leysin, accompagné·e·s par des éducateur·trice·s et des moniteur·trice·s ;
- un atelier-exposition Expose-toi, en mars. Dans le cadre d'une collaboration avec des artistes lausannois·e·s, une dizaine d'enfants de 8 à 13 ans ont pu mener avec un photographe et un graphiste des ateliers photos, découpage et collage au sein de la PJB. La deuxième étape a été de leur permettre de découvrir l'Ecole cantonale d'art de Lausanne et de participer à un atelier de lithographie. Enfin, une exposition a été organisée à la PJB, durant six semaines, entre avril et mai, avec tous les travaux réalisés par les enfants ;
- une rencontre entre les jeunes du quartier et six joueurs professionnels, dans le cadre de la campagne de communication Un club, un quartier du club de football du Lausanne-Sport. Le 1<sup>er</sup> mai, des matchs de six contre six ont eu lieu sur le terrain du Pré-des-Druides. L'après-midi a été rythmé par les DJs et rappeurs du quartier. Toujours dans le cadre de cette collaboration, les jeunes de la PJB et leurs familles ont été invités au stade de la Pontaise à deux reprises. Deux éducateurs et deux moniteurs ont encadré une vingtaine de jeunes mineurs pour le match contre le FC Servette en avril. En mai, c'est contre le FC Schaffhouse qu'une quinzaine de jeunes ont été accompagnés au stade par l'équipe éducative ;
- deux sorties durant les vacances d'été, en plus de l'ouverture au Pré-des-Druides. La première, au lac de la Gruyère, où 13 enfants entre 8 et 15 ans ont pu découvrir les joies du paddle et du kayak, encadrés par deux éducateurs et deux moniteurs ; la deuxième au Signal de Bougy, où 13 enfants, entre 6 et 17 ans, ont pu tester leur agilité sur les différents parcours d'accrobranche, soutenus par une éducatrice, un éducateur et un moniteur.

Cette année, la PJB a également participé à trois rendez-vous de quartier : la fête des voisins, la fête de quartier et la fête de Noël.



## Médiateur sportif

Le médiateur sportif a renforcé son rôle en termes de soutien aux pratiques sportives pour toutes et tous afin de couvrir les besoins de pratiques sportives récréatives au sein de la population lausannoise.

Des partenariats avec des associations se sont encore renforcés, ainsi qu'un soutien à la création de nouvelles associations essentiellement féminines. Les collaborations avec différents services communaux ou externes ont permis de voir émerger de nouveaux projets. Les réalisations 2019 sont les suivantes :

- coordination des ouvertures des salles de gymnastique hivernales, 26 semaines ;
- soutien aux pratiques spécifiques féminines ;
- mise en lien des sports urbains lors de la préparation du spectacle BodyCity dans le cadre des JOJ ;
- travail de collaboration sur le projet de parcours VTT dans le cadre du projet de parc naturel périurbain ;
- participation aux groupes de travail parcours santé de la ville, Global active city et Ville en santé.

## Fonds de soutien pour les projets d'adolescent·e·s et de jeunes adultes

Douze projets différents, organisés pour et par des jeunes Lausannois·e·s, ont été présentés à la commission d'attribution composée de six jeunes, du directeur et de la secrétaire générale EJQ. Ces projets ont reçu une aide de CHF 20'646.-, pour des expositions de photos, des festivals de musique et de cinéma, et l'organisation du sommet du climat, entre autres.

## CENTRE COMMUNAL POUR ADOLESCENT·E·S DE VALMONT (CPA)

La mission principale du centre est d'accueillir à tout moment, en vue d'une prise en charge éducative, des jeunes âgé·e·s de 14 à 18 ans, en milieu semi-fermé, dans le cadre des mesures protectionnelles ordonnées par l'autorité pénale (Tribunal des mineurs vaudois et d'autres cantons) ou par l'autorité civile (SPJ et services similaires d'autres cantons).

### Fréquentation

Le taux d'occupation du CPA est en forte baisse par rapport à la moyenne des trois dernières années, ce qui confirme l'impact de l'augmentation spectaculaire des prises en charge de long terme pour des situations particulièrement complexes. Par ailleurs, l'incendie d'une chambre a provoqué la mise hors service durant de longs mois de tout un secteur d'hébergement.

#### Nombre de journées

	2016	2017	2018	2019
Total	4'561	4'593	4'190	3'183

Le CPA continue de développer son offre de prise en charge individuelle (sur mandat civil ou pénal) pour des jeunes très désaffilié·e·s socialement et pour lesquels le réseau institutionnel romand n'est pas nécessairement adapté. Des analyses et des réflexions sont en cours, conjointement avec l'Unité de pilotage des prestations éducatives contractualisées, pour redéfinir les priorités d'accueil.

Le contrat de prestation avec le SPJ a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2020.

Sur le plan des relations extérieures, le CPA continue de participer à différentes recherches socio-éducatives et collabore activement aux prestations pédagogiques des écoles sociales.

## SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE (SAJE)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- proposer et développer à Lausanne la politique d'accueil de jour de l'enfance dans le cadre d'une politique familiale urbaine
- garantir en tout temps la qualité des prestations fournies et en évaluer l'efficacité
- conduire, diriger et contrôler opérationnellement le réseau d'accueil de jour de Lausanne (Réseau-L) composé d'institutions pour l'enfance (IPE) qui comprend au 31 décembre 2019 :
  - 17 IPE municipales (16 centres de vie enfantine et un espace récréatif) pour 1'226 places (643 en 2000)
  - 36 IPE privées subventionnées pour 2'248 places (708 en 2000)
  - 3 structures privées non subventionnées pour 230 places
  - 25 IPE parascolaires Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) pour 2'320 places (800 en 2000)
  - 1 IPE d'accueil familial pour 85 accueillantes en milieu familial (AMF) et 280 places offertes
  - 10 halte-jeux pour 130 places
  - 11 centres aérés urbains pour 132 places
  - 1 accueil mixte de la Vallée de la jeunesse – 34 places
  - 8'500 enfants accueillis et plus de 1'800 collaborateur·trice·s

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
APEMS	140.17	137.78		
APEMS Beaulieu / Prélaz			34.70	31.78
APEMS Entrebois / Pierrefleur			26.98	26.65
APEMS Mont-Repos / Floréal			50.13	47.09
APEMS Sallaz / Côteau Fleuri			43.49	40.81
CVE Ancien-Stand	25.82	25.73	25.82	25.23
CVE Bellevaux	22.55	20.96	22.35	21.78
CVE Bergières	31.29	30.66	31.29	31.26
CVE Borde	16.95	16.10	16.95	15.75
CVE Bourdonnette	26.23	25.14	26.23	22.63
CVE Cité	20.05	20.25	20.05	19.10
CVE Colline	7.65	7.55	7.65	7.55
CVE des Diablerets	9.85	9.65	9.85	9.85
CVE Grangette	27.50	27.29	27.50	23.69
CVE Jardins de Prélaz	19.65	18.71	19.65	19.09
CVE Montelly	30.04	28.96	30.04	29.64
CVE Montoie	10.00	10.14	10.00	10.19
CVE Petit-Vennes	12.45	12.25	12.45	11.35
CVE Pool remplacement fixe	5.60	4.50	5.70	4.30
CVE Sallaz	6.30	6.00	6.30	6.15
CVE Valency	19.38	19.18	19.38	19.25
ER Grenette			3.42	2.53
Parascolaire - Chauderon			9.80	9.90
Pré-scolaire - Chauderon	9.92	10.15	14.78	8.70
Réfectoires scolaires - SAJE	2.44	2.18	2.29	2.17
SPE Chauderon	31.14	23.55	16.16	14.75
<b>Total service</b>	<b>474.96</b>	<b>456.72</b>	<b>492.94</b>	<b>461.18</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+17.98

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
APEMS	240	137.78		
APEMS Beaulieu / Prélaz			56	31.78
APEMS Entrebois / Pierrefleur			47	26.65
APEMS Mont-Repos / Floréal			84	47.09
APEMS Sallaz / Côteau Fleuri			69	40.81
CVE Ancien-Stand	36	25.73	35	25.23
CVE Bellevaux	29	20.96	29	21.78
CVE Bergières	44	30.66	45	31.26
CVE Borde	23	16.10	22	15.75
CVE Bourdonnette	34	25.14	29	22.63
CVE Cité	27	20.25	25	19.10
CVE Colline	10	7.55	10	7.55
CVE des Diablerets	14	9.65	14	9.85
CVE Grangette	38	27.29	32	23.69
CVE Jardins de Prélaz	27	18.71	28	19.09
CVE Montelly	37	28.96	39	29.64
CVE Montoie	14	10.14	14	10.19
CVE Petit-Vennes	17	12.25	16	11.35
CVE Pool remplacement fixe	6	4.50	6	4.30
CVE Sallaz	9	6.00	9	6.15
CVE Valency	25	19.18	26	19.25

ER Grenette			4	2.53
Parascolaire - Chauderon			13	9.90
Pré-scolaire - Chauderon	14	10.15	11	8.70
Réfectoires scolaires - SAJE	5	2.18	5	2.17
SPE Chauderon	29	23.55	18	14.75
<b>Total service</b>	<b>678</b>	<b>456.72</b>	<b>686</b>	<b>461.18</b>

Note: les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
APEMS	5	5
CVE Ancien-Stand	1	1
CVE Bellevaux	3	3
CVE Bergières	6	6
CVE Borde	1	2
CVE Bourdonnette	1	0
CVE Cité	2	2
CVE des Diablerets	1	2
CVE Grangette	2	1
CVE Jardins de Prélaz	3	2
CVE Montelly	2	2
CVE Petit-Vennes	1	1
CVE Sallaz	2	2
CVE Valency	1	2
SPE Chauderon	2	2*
<b>Total service</b>	<b>33</b>	<b>33</b>

\* dont 1 stagiaire MPC

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	52	71
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>52</b>	<b>71</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	34
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	1
Licenciement fin droit trait. 24 mois	4
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>52</b>

### Personnel auxiliaire

En plus des 680 collaborateur·trice·s fixes, le SAJE gère plus de 500 auxiliaires.

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La demande en prestations ayant considérablement évolué ces dernières années et le soutien aux familles étant clairement affiché politiquement à la Ville de Lausanne, le SAJE a vu ses prestations, son personnel et ses missions se développer ces dix dernières années.

2019 c'est :

- l'ouverture de l'IPE de Bérée (44 places) par la fondation La Crèche de Lausanne ;
- l'ouverture de l'IPE des Falaises (41 places) par la Fondation La Pouponnière et l'Abri en collaboration avec le CHUV ;
- la municipalisation de l'IPE privée subventionnée de Minibulles (46 places) qui devient au 1<sup>er</sup> janvier 2020 l'IPE de Grancy ;
- l'ouverture de 12 places supplémentaires par l'association Les Collonges ;
- l'ouverture de l'APEMS des Falaises (72 places) ;
- l'engagement de quatre directeur·trice·s parascolaires qui consolident l'état-major du secteur parascolaire ;
- l'ouverture de l'IPE de Marterey (41 places) par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) en collaboration avec le Tribunal fédéral, l'entreprise Frontiers et l'Etat de Vaud ;
- les manifestations qui ont marqué les 20 ans des APEMS ;
- un appel d'offres pour la gestion des réfectoires secondaires (2'000 repas/jour et CHF 2'400'000.- par an) ;
- l'occasion pour la direction EJQ de redéfinir l'accueil de jour afin de le placer dans un avenir à long terme ;
- l'absence de l'adjoint au chef de service durant toute l'année.

## RÉSEAU D'ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE DE LAUSANNE (RÉSEAU-L)

### Tableau de bord au 31 décembre 2019

Pour rappel, il existe deux types de taux de couverture :

- taux de couverture I : nombre de places offertes (financées) rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population ;
- taux de couverture II (parfois appelé taux de recours) : nombre d'enfants accueillis rapporté au nombre d'enfants du même âge dans la population.

Les objectifs de la Municipalité pour cette législature sont :

- d'atteindre ou maintenir un taux de couverture II à plus de 50% pour l'accueil préscolaire dans les catégories d'accueil Nursery (4 mois à 30-36 mois) et Garderie (30-36 mois à 4 ans) ;
- de garantir un droit facultatif pendant toute la scolarité pour l'accueil parascolaire (article 63a de la Constitution du Canton de Vaud). Cet accueil est divisé en deux catégories : Parascolaire I (1-2P) et Parascolaire II (3-6P).

### Taux de couverture en %

Taux de couverture I	2019	2018
Nursery	37	38
Garderie	48	48
Parascolaire I (1-2P)	39	39
Parascolaire II (3-6P)	47	47
Taux de couverture II	2019	2018
Nursery	54	55
Garderie	69	69
Parascolaire I (1-2P)	54	55
Parascolaire II (3-6P)	61	62

### Entreprises partenaires

La tendance observée depuis 2017 d'un lent désengagement des entreprises partenaires au financement des places d'accueil conventionnées s'est inversée en 2019. La garderie du Valentin (22 places) a déménagé en août à la rue Marterey et offre 12 nouvelles places. A cette occasion, un double partenariat a été conclu avec une priorité d'accueil des enfants du personnel de l'entreprise Frontiers et du personnel et membres du Tribunal fédéral.

Enfin, le renouvellement des mandats de prestations (anciennement convention de subventionnement) et de financement des places d'accueil au sein des structures privées subventionnées a été l'occasion d'affermir les liens avec les entreprises partenaires.

### Santé, sécurité au travail

Les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux (RPS) constituent un défi important pour la protection de la santé en entreprise. Pourtant, le secteur de l'enfance, de manière générale, a longtemps été négligé par les démarches de prévention des TMS et RPS.

Le programme de préservation de la santé des professionnel·le·s de l'enfance de la Ville de Lausanne, en vigueur depuis 2013, est fondé sur une approche *bottom up* (de la base vers le haut), visant à construire les pistes de solutions en réflexion participative, dans une perspective d'augmentation de la marge de manœuvre des déterminants de la santé. Suite à l'identification des problématiques de santé des TMS et RPS, les professionnel·le·s de l'enfance, par l'intermédiaire des référent·e·s santé et de la direction de chaque IPE, peuvent agir sur leurs pratiques professionnelles et ainsi réduire les contraintes de santé au travail.

L'année 2019 a poursuivi sa réflexion sur les RPS qui peuvent être décrits comme : fatigue excessive de fin de journée, stress, burnout, état dépressif.

L'origine d'une atteinte RPS découle de difficultés qui peuvent être présentes au niveau de l'organisation du travail, de la cognition voire de l'aspect physique lié au travail. A ce stade, le management doit aussi être analysé pour permettre de dénouer certaines situations. Les référent·e·s santé et les directions des lieux d'accueil, accompagnés de la cheffe du secteur préscolaire et de l'ergonome en charge du programme, ont ainsi décortiqué des situations à risques RPS de bas en haut et vice-versa.

La traditionnelle Semaine santé instaurée dans les centres de vie infantine (CVE) a pris de nouveaux contours en 2019 puisqu'elle a travaillé sur la notion Bô travail qui sera alors approchée de manière différente dans chaque CVE en 2020.

De plus, le programme existant a été ouvert aux institutions privées subventionnées car des professionnel·le·s de l'enfance s'y investissent avec intérêt de manière volontaire.

### **3° reconnaissance du Réseau-L par la Fondation pour l'accueil de jours des enfants (FAJE)**

Le processus de reconnaissance permet d'établir, en principe tous les cinq ans, que les réseaux d'accueil remplissent les exigences minimales fixées par la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et les critères de fonctionnement de la FAJE. Chaque nouveau processus de reconnaissance fait l'objet d'une définition des objectifs impartis aux réseaux et des critères de subventionnement. Les six points suivants ont fait l'objet d'une analyse par la FAJE :

- types d'accueil, au minimum préscolaire – parascolaire – accueil familial et lieux en temps d'ouverture restreint ;
- plan de développement en regard des recommandations de la FAJE sur l'atteinte de taux de couverture et de taux d'occupation ;
- politique tarifaire (définition, coût moyen par prestation, accessibilité financière) ;
- critères en cas d'insuffisance de places d'accueil ;
- tenue d'une liste d'attente centralisée ;
- personnel en formation (nouveau dispositif de subvention pour personnel en formation certifiante).

Le processus de renouvellement de reconnaissance a été l'occasion d'élaborer et de mettre à jour divers documents communs aux membres du Réseau-L comme la charte, la procédure d'attribution des places d'accueil et les directives aux parents, les missions des structures, etc. Suite à la mise à jour de la charte du Réseau-L en début d'année, tous les membres ont renouvelé leur adhésion en janvier 2019 puis signé, durant l'année, les mandats de prestations spécifiques à leur institution pour la mise en œuvre de la charte du Réseau-L.

Le 4 décembre 2019, la FAJE et le Réseau-L ont signé une nouvelle convention de subventionnement pour la période 2020 à 2025.

### **Au niveau politique**

- la Municipalité a adopté le rapport-préavis N°2019/42 « *Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective (RCD) municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale (plan RCD)* » ;
- en mai 2019, le Conseil communal renvoyait pour étude et rapport le postulat de Mme Paola Richard-De Paolis « *20 ans d'APEMS, nous avons la quantité, quid de la qualité ?* » ;
- en janvier 2019, le Conseil communal renvoyait à une commission le postulat de M. Benoît Gaillard « *Objectif 100% pour un plan d'investissement et de développement de l'accueil de jour des enfants à Lausanne en vue d'atteindre la couverture complète des besoins* » ;
- au 1<sup>er</sup> août 2019, l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP) rendait opérationnel un nouveau cadre de référence et référentiel de compétences pour l'accueil parascolaire.

### **Commission consultative extra-parlementaire de la petite enfance**

La commission ne s'est pas réunie en 2019.

### **Domaine support**

- iCare.mobile

La phase pilote de la mise à disposition d'appareils mobiles au sein des APEMS a abouti. La gestion numérique et mobile des présences des enfants permet une meilleure efficacité administrative de la saisie des contrats jusqu'à la facturation. Le déploiement sur l'ensemble des APEMS se fera au cours de l'année 2020.

- Publimentu II

Une nouvelle mouture de l'application de publication des menus des enfants du Réseau-L a été développée afin de mieux s'accorder avec les outils informatiques récents, notamment par une interface web réactive.

- Projets en cours

Plusieurs projets ont été lancés et devraient améliorer à l'avenir la gestion du service, notamment une application pour le suivi des budgets et comptes des structures d'accueil. Il permettra à terme une simplification des échanges de documents ainsi qu'un meilleur suivi et pilotage du réseau.

## SECTEURS MIXTE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE COLLECTIF (1 ET 2P)

### Ressources humaines (RH)

Au sein du domaine RH, un important travail de cohérence et d'harmonisation a été effectué afin de répondre aux attentes liées à l'audit du SAJE par le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne et pour garantir des réponses coordonnées auprès des IPE.

L'équipe qui compose le domaine s'investit pour répondre aux attentes du Service du personnel, de l'Unité santé et sécurité au travail et pour soutenir les directions des CVE dans leurs responsabilités. Malgré son effectif restreint au vu du nombre d'ept concerné, la qualité du travail effectué est à relever.

Le travail a porté sur :

- la gestion des heures du personnel des CVE (directions, administration, équipes éducatives et logistiques);
- l'instauration de rencontres RH afin de partager sur les pratiques des un·e·s et des autres pour les rendre transparentes et explicites;
- la mise en place de procédures diverses afin d'en rendre les processus explicites;
- une gestion coordonnée des personnes en formation certifiante (apprenti·e·s et étudiant·e·s).

### Principales causes d'absences du personnel

Causes	Ancien-Stand	Belleveaux	Berrières	Bourdonnette	Borde
Maladie avec certificat	2'462.09	5'084.31	4'366.55	2'894.93	3'938.60
Maladie sans certificat	312.35	659.23	403.00	397.64	396.51
Enfant malade	134.90	96.49	155.90	72.19	97.04
Accident	576.86	790.49	603.76	604.00	404.52
Formation	605.45	285.44	227.24	694.00	528.85
Maternité	707.60	0	1'804.08	652.42	0
Congé non payé	0	0	903.12	84.00	1'036.48
Total en heures	4'799.25	6'915.96	8'463.65	5'399.18	6'402.00
Total en ept	2.30	3.32	4.06	2.59	3.07

Causes	Cité	Colline	Diablerets	Grangette	J. Prélaz
Maladie avec certificat	3'173.64	1'612.98	2'119.77	6'455.01	2'025.83
Maladie sans certificat	269.80	30.24	246.29	352.54	625.14
Enfant malade	152.33	129.38	89.78	237.52	156.54
Accident	172.48	128.00	288.00	703.89	250.06
Formation	249.20	28.00	176.40	674.88	232.03
Maternité	1'556.56	931.12	646.24	1'145.48	300.48
Congé non payé	251.60	408.00	121.36	363.42	421.36
Total en heures	5'825.61	3'267.72	3'687.84	9'932.74	4'011.44
Total en ept	2.80	1.57	1.77	4.77	1.92

Causes	Montelly	Montoie	Sallaz	Petit-Vennes	Valency
Maladie avec certificat	1'944.35	898.74	259.44	2'627.63	1'904.06
Maladie sans certificat	415.01	209.07	65.59	161.60	411.85
Enfant malade	293.14	14.34	33.36	109.21	45.50
Accident	384.96	227.68	38.24	225.36	122.74
Formation	178.07	206.73	86.32	76.00	385.56
Maternité	441.84	21.05	0	2'475.28	0
Congé non payé	576.48	0	0	1'296.96	0
Total en heures	4'233.85	1'577.61	482.95	6'972.04	2'869.71
Total en ept	2.03	0.75	0.23	3.35	1.37

Causes	Pool de remplacement
Maladie avec certificat	428.35
Maladie sans certificat	133.40
Enfant malade	4.48
Accident	0
Formation	0
Maternité	0
Congé non payé	0
Total en heures	566.23
Total en ept	0.27

### Recrutement

	Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
	296	7	506	802



Le SAJE a accueilli 95 stagiaires au sein de ses structures, dont 38 en préalable, 18 en 1<sup>re</sup> année de formation, 21 en 2<sup>e</sup> année de formation et 18 en 3<sup>e</sup> année de formation. Le service a également accueilli 33 apprenti·e·s, dont 28 apprenti·e·s assistant·e·s socio-éducatifs (ASE), 3 apprentis cuisiniers et 2 apprenti·e·s employé·e de commerce.

En termes de développement des compétences, le personnel du secteur préscolaire a participé à 17 formations de plus de jours (2018 : 28) et 269 formations de 0 à 5 jours (2018 : 266).

### **Les enfants dessinent l'avenir – journée d'actions du 16 novembre 2019**

La journée du 16 novembre a symbolisé la campagne nationale Les enfants dessinent l'avenir, lancée par Pro Enfance et soutenue par les fondations Pro Juventute, a:primo, Pro Familia suisse et Kibe Suisse. Son but est d'inciter la rédaction d'un article constitutionnel sur l'accueil des enfants de 0-12 ans, demandant plus d'investissements dans l'encouragement et l'accueil des enfants dès la naissance, avec des politiques publiques efficaces et cohérentes.

Il s'agirait de mieux planifier l'offre d'accueil (crèches, parascolaire, accueil familial de jour, etc.) et les programmes d'encouragement (offres éducatives pour les enfants, soutien aux familles sur le plan de la santé, de l'éducation et du social, consultations parents-enfants, etc.).

C'est en collaboration avec Pro Enfance, plusieurs organisations et le secteur préscolaire que l'organisation de la mobilisation du 16 novembre a été coordonnée.

Le 16 novembre a eu lieu le colloque Pour une politique publique cohérente en matière d'encouragement et d'accueil de l'enfance, une manifestation sur l'esplanade de Montbenon, un cortège menant à une urne prête à recevoir les réponses des personnes intéressées par la question L'enfant est une ressource pour notre société ! Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics ?

Lausanne étant la ville hôte de cette manifestation, le SAJE s'est investi pour y participer et solliciter les professionnel·le·s des secteurs pré et parascolaire à la promouvoir auprès des parents.

Grâce à l'engagement de toutes et tous, cette journée a été couronnée de succès.

### **Vie Institutionnelle**

Les IPE préscolaires du Réseau-L accueillent les enfants avec respect et bienveillance, tout en relevant les nouveaux défis sociétaux qui se présentent, comme par exemple :

- une instabilité, mobilité dans les contrats convenus par les familles avec les IPE car de fréquents changements sont demandés, ce qui occasionne une organisation fine de la dotation de l'IPE ;
- l'accueil d'enfants évoluant dans des nouveaux modèles familiaux (homoparentalité, recompositions multiples, etc.) ;
- une augmentation significative de procédures judiciaires pour lesquelles les IPE sont sollicités ;
- une précarité grandissante mettant en péril la protection de l'enfant ;
- une insécurité éducative déstabilisant certaines familles plus fragiles et moins outillées ;
- un accroissement marqué du nombre d'enfants nécessitant un accompagnement singulier pour cause de besoins spéciaux, et cela dans tous les groupes d'âge.

### **Cellule socio-éducative**

La reconnaissance, par les professionnel·le·s des IPE, du sens et de l'utilité de la cellule socio-éducative ne faiblit pas. Les collaboratrices sont appelées à travailler avec les équipes et les directions sur de multiples situations rencontrées au sein des structures. Il s'agit, entre autres, de problématiques familiales, sociales, pédagogiques, managériales pour lesquelles des accompagnements individuels et/ou d'équipe sont proposés.

Afin de renforcer les compétences et connaissances des personnes, les collaboratrices de la cellule socio-éducative ont également à cœur de mettre en place divers moments de réflexion et d'échanges sur des thématiques rencontrées au sein des IPE.

De plus, la cellule socio-éducative mène à bien les trois projets spécifiques, soit :

- le Ticket découverte : une démarche de formation continue, permettant à toute personne intéressée de préparer, passer une journée d'observation dans une autre IPE préscolaire, puis d'en faire le bilan ;
- le Renfort cellule, qui permet l'octroi ponctuel de personnel supplémentaire en cas d'accueil d'enfants aux prises avec diverses difficultés de comportement et/ou d'intégration. Au service des équipes éducatives et des missions, cette prestation offre un filet de sécurité à tous les enfants accueillis simultanément ;
- les Après-midis de la navigation, des moments spécifiques, considérés comme de la formation continue et proposés aux personnes intéressées pour échanger et partager leurs expériences et pratiques sur un sujet précis en lien avec le travail dans une IPE.

### **Pool remplacement**

En 2016, la Municipalité acceptait de créer un 14<sup>e</sup> CVE municipal fictif équipé de 10 ept afin de pallier le lancinant problème des remplacements du personnel éducatif dans les CVE municipaux et de répondre aux exigences légales en termes de ratio personnel – enfants (normes édictées dans les Directives pour l'accueil collectif de jour des enfants, en respect de la loi sur l'accueil de jour des enfants du 20 juin 2006).

Le pool s'est donc mis en place, à titre expérimental, dès le 2<sup>e</sup> semestre 2017. Actuellement le pool répond à un trop faible pourcentage de demandes et des questionnements se posent quant à sa pertinence et à sa viabilité dans ces conditions.

## Une déontologie des professionnel-le-s de l'enfance du Réseau-L

La brochure dont il est question est la deuxième édition d'un document élaboré en 2001 par des professionnel-le-s de l'enfance et le SAJE.

Avec la création du Réseau-L, cette déontologie fait aujourd'hui partie, à son article VIII /18, de la charte qui relie les institutions pour l'enfance avec la Commune de Lausanne.

Pour sa deuxième édition, un groupe de travail – composé de directrices, d'adjointes de direction, d'éducatrices et d'assistantes socio-éducatives – s'est réuni afin de proposer un nouvel élan à cette démarche de recherche de qualité pour les IPE du Réseau-L.

La brochure clarifie les droits, devoirs et limites des professionnel-le-s de l'enfance. Elle a été conçue comme un outil de référence balisant les responsabilités des professionnel-le-s, tout en leur permettant de questionner leur pratique.

Pour que la thématique déontologie reste vive et vivante au sein des équipes éducatives, elle est proposée sous forme d'une mallette contenant la brochure, une bibliographie, une liste de citations choisies et le jeu « Chaussethic », inventé à cette occasion. Le 3 décembre, une cinquantaine de collaborateur-trice-s, dont le chef de service et le conseiller municipal en charge de la direction EJQ, se sont osés à jouer une partie, dans le cadre de la journée de lancement organisée à cette occasion.

## Espace récréatif (ER) de la Grenette

L'ER de la Grenette a pris ses quartiers dans ses nouveaux locaux, pensés et organisés selon le projet prévu pour ses missions. Cette installation lui assure une pérennité lui permettant d'envisager un futur stable et de construire des projets. La fréquentation du lieu ne désemplit pas puisqu'en 2019, 22'626 présences d'enfants ont été enregistrées.

En plus d'y être parfois confiés pour quelques heures, les enfants y viennent soit accompagnés de leurs parents, soit d'un proche ou avec le personnel éducatif de l'IPE qu'ils fréquentent.

Avant son ouverture annualisée, des inquiétudes se posaient quant à la fréquentation de l'ER de la Grenette durant les mois d'hiver. Celles-ci ont rapidement été abandonnées puisque, par exemple, le mois de novembre 2019 a enregistré le passage de 2'147 enfants.

Au-delà de ces considérations chiffrées, l'ER de la Grenette apporte un souffle aux familles qui apprécient s'y retrouver, se rencontrer, échanger et voir leurs enfants évoluer dans un environnement adapté qui leur propose des activités ajustées, porteuses de valeurs liées au développement durable.

Généralisant des liens sociaux multiples, l'ER de la Grenette, par son succès grandissant, démontre combien son identité ouverte, accessible et généreuse répond aux aspirations des petit-e-s et des grand-e-s.

## Statistiques annuelles – 2019

Mois	Nbre enfants	Mois	Nbre enfants
Janvier (14 au 31)	1'131	Juillet	2'247
Février	1'722	Août	2'649
Mars	1'657	Septembre (fermeture d'une semaine pour BD-FIL)	1'896
Avril	1'789	Octobre	2'543
Mai	1'953	Novembre	2'147
Juin	1'841	Décembre (1 <sup>er</sup> au 24)	1'051

## Perturbateurs endocriniens

Sous l'impulsion de la direction du Logement, de l'environnement et de l'architecture, le SAJE a collaboré activement pour le développement du projet Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action.

Les CVE municipaux de la Borde et de Valency se sont engagés comme lieux pilotes.

Une présentation de la démarche auprès des IPE préscolaires a été proposée. La brochure et les affiches réalisées à cette occasion sont très appréciées des IPE qui n'hésitent pas à les promouvoir auprès des familles.

L'action sur ce sujet rencontre un intérêt marqué pour cheminer dans cette réflexion indispensable à la santé des enfants d'aujourd'hui.

## Liens avec les IPE préscolaires privées subventionnées

Comme chaque année, les IPE préscolaires privées subventionnées et municipales sont conviées à des rencontres mensuelles, appelées équIPEe. Ces séances, coordonnées et animées par la cheffe du secteur préscolaire abordent diverses problématiques liées à l'activité professionnelle.

## Projets de socialisation et prévention

On le sait aujourd'hui, le critère de conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle est déterminant pour l'octroi d'une place d'accueil. Ainsi, bon nombre d'enfants dont les parents souhaitent les placer pour des raisons de socialisation ou prévention sont actuellement sur la liste d'attente centralisée (LAC). Ces demandes sont également souvent corrélées avec le soutien d'un travailleur social ou du milieu médical.

Soucieux de prendre en compte les indéniables avantages d'une éducation précoce, plusieurs lieux d'accueil ont développé des prestations spécifiques, répondant à ces besoins :

- au CVE de Bellevaux: le jardin de Bellevaux accueille 10 enfants âgés entre 2 ans et demi et 4 à 5 ans. Des places sont accordées à des enfants en situation de handicaps ou nécessitant des besoins spéciaux;
- au CVE de la Bourdonnette: une prestation de type jardin d'enfants est offerte les matins afin d'y accueillir des enfants allophones;
- au CVE de Montoie: un accueil parents-enfants est organisé afin de soutenir les familles dans leur cheminement éducatif;
- au CVE de la Grangette: un accueil ouvert du type de l'ER de la Grenette a vu le jour.

En espérant que la prochaine migration progressive des écoliers 1 et 2 P actuellement accueillis au sein du secteur préscolaire vers le secteur parascolaire, permettra l'essor de divers projets singuliers, portant ces missions d'inclusions et d'éducation.

### **A propos des CVE municipaux**

Après quelques années tourmentées suite à plusieurs absences de longue durée de directeur·trice·s de CVE municipaux, une forme de stabilité est de retour.

Certains lieux nécessitent toutefois, pour différentes raisons, une présence et un soutien accrus:

- le CVE de Bellevaux fonctionne depuis plusieurs mois avec une direction ad interim pour cause d'absence de longue durée de sa directrice;
- le CVE de Valency est en passe de subir une rénovation d'envergure qui nécessitera l'installation des enfants dans un autre endroit pour une durée de deux ans environ;
- les CVE de Montelly, des Bergières et de Bellevaux devront également envisager de lourds travaux d'entretien de leurs bâtiments;
- un secteur du CVE des Jardins de Prélaz a subi une inondation et a déménagé durant trois mois dans les locaux de l'Etoile, dépendant de la Fondation Clémence et accueillant une unité d'accueil temporaire pour les personnes âgées du quartier. De jolies collaborations intergénérationnelles ont ainsi pu être mises en place;
- l'intégration pour 2020 du CVE de Grancy puisque lors de son assemblée générale ordinaire, l'association Minibulles a voté, puis demandé la municipalisation de cette structure. Si l'année 2020 voit sa concrétisation, 2019 a été consacrée à sa préparation;
- le CVE de la Grangette a mis en place une réorganisation conséquente afin de répondre aux besoins spécifiques de la population du quartier.

Outre de proposer un soutien à ces IPE actrices d'un tissage social au sein des quartiers, ces rencontres favorisent une coordination bienvenue entre chacune d'elles.

Ainsi, l'invitation des responsables de l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) du Canton de Vaud, a permis une mise à plat des questions et préoccupations rencontrées par ces institutions sur le terrain, et notamment en ce qui concerne l'application et le respect du cadre de référence.

### **Haltes-jeux subventionnées**

Les dix haltes-jeux privées subventionnées du Réseau-L totalisent une offre de 127 places à temps d'ouverture restreint (TOR). Ce sont près de 250 familles qui fréquentent chaque semaine durant les périodes scolaires de manière régulière et/ou occasionnelle une halte-jeux de quartier. Fonctionnant sur un mode associatif, les membres des comités et les éducatrices responsables de ces lieux s'investissent remarquablement pour faire perdurer ce type d'accueil qui ne pourrait fonctionner sans une forte implication bénévole des parents.

Le nouveau dispositif de subventionnement de la FAJE, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019, reconnaît pleinement la complémentarité des lieux TOR avec les garderies. Le subventionnement est intensifié avec la prise en compte du nombre d'heures, de semaines d'ouverture, de la taille de la structure et enfin par le versement d'un montant forfaitaire par accueil d'urgence.

L'OAJE a édicté de nouvelles directives et un cadre de référence spécifiques aux haltes-jeux et aux jardins d'enfants. Entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> août 2019, ils précisent les normes et le statut du personnel en charge d'enfants et renforcent le taux de direction pédagogique. Ces directives sont cependant incompatibles avec le fonctionnement actuel de certaines haltes-jeux dont l'équipe éducative comprend des parents de tournus et/ou des membres du comité bénévole. Un groupe de travail s'est réuni, sous la houlette de la cellule socio-éducative, afin de clarifier les rôles et fonctions des parents de tournus en vue de maintenir le mode de fonctionnement actuel avec un fort engagement parental.

Durant l'année 2019, le tiers des 10 haltes-jeux de quartier a changé de direction avec deux départs à la retraite et une réorientation vers les lieux d'ouverture élargie, après 20 années au sein de la même halte-jeux.

### **Grève des femmes – journée du 14 juin 2019**

Cette journée de mobilisation féminine et féministe a bien évidemment pris sa place au sein du secteur préscolaire, compte tenu de la majorité de femmes qui y travaillent d'une part, et par ses missions de lutte contre toute forme de discrimination d'autre part. Une bonne partie des IPE préscolaires s'y sont donc engagées, proposant diverses actions au sein de leur structure.

Ensuite, de nombreuses collaboratrices ont alors pris part à la manifestation qui a suivi alors que des éducateurs ont assuré les permanences organisées.

## Culture en herbe

Un projet est conçu et mené en collaboration avec le secteur préscolaire du SAJE, le Musée de design et des arts appliqués contemporains (MUDAC), ANIMATOU – festival international des films d’animation et le Centre de ressources en éducation de l’enfance (CREDE).

Les semaines précédant Noël, le MUDAC a proposé des projections d’un programme, élaboré par ANIMATOU, de courts métrages, abordant diverses questions de société et grands thèmes de la vie, à l’attention des enfants des CVE, âgés entre 3 et 7 ans.

Un après-midi d’échange a été proposé par le CREDE aux professionnel·le·s des CVE qui se sont engagé·e·s dans ce projet, afin d’accompagner les enfants dans une dimension pédagogique liée au thème mais également au support médiatique.

En 2019, 400 enfants ont profité de cette aventure.

## SECTEUR PARASCOLAIRE COLLECTIF (1P À 6P)

### Ressources humaines

#### Principales causes d’absences du personnel

	APEMS des sites de Mon-Repos et Floréal	APEMS des sites d’Entre-Bois et Pierrefleur	APEMS des sites de Beaulieu et Prélaz	APEMS des sites de la Sallaz et CoteauFleuri
Maladie avec certificat	6’111	2’835	4’384	2’931
Maladie sans certificat	384	260	246	435
Enfant malade	99	115	54	144
Accident	435	380	802	27
Maternité	1’781	331	0	731
Total en heures	8’810	3’921	5’486	4’268
Total en ept	4.23	1.88	2.64	2.05

#### Recrutement

	Offres spontanées	Mises au concours Annonces	Mises au concours Dossiers reçus	Total dossiers reçus
	564	5	103	667

Le secteur APEMS a soutenu la formation pratique de :

- 3 apprentis CFC ASE ;
- 1 apprenti cuisinier dual ;
- 2 responsables en formation post-grade de gestion d’équipe niveau Certificate of Advanced Studies (CAS) ;
- 2 responsables en formation post-grade du Brevet fédéral de responsable d’équipe ;
- 1 responsable en formation Diplomas of Advanced Studies (DAS) en gestion d’institutions sociales ;
- 8 auxiliaires formation au Centre d’entraînement aux méthodes d’éducation active (CEMEA) ;
- 1 civiliste.

### Parascolaire

Une année importante pour le secteur parascolaire qui fêtait ses 20 ans d’existence ; deux décennies au service des enfants scolarisés sur le territoire lausannois. Si, en 1998-1999 le secteur comptait 450 enfants inscrits, on peut avancer le chiffre de 3’000 enfants inscrits en 2019 dans les différentes structures lausannoises.

L’évolution de notre société ainsi que la volonté politique de la Ville de Lausanne de garantir une place d’accueil à chaque enfant ont été les moteurs d’une perpétuelle adaptation conceptuelle de ce secteur éducatif. Un secteur qui s’est professionnalisé tout au long de ces 20 ans et qui compte actuellement deux tiers de gens formés.

Le secteur cette volonté de formation en permettant une meilleure accessibilité aux différentes formations autant à l’interne du service qu’à l’externe.

Un autre grand tournant dans la gestion du secteur est l’engagement de quatre directions qui se sont réparties les APEMS par établissements scolaires.

Quatre sites ont ainsi été créés, à savoir :

- Sallaz et Coteau-Fleuri ;
- Mon-Repos et Floréal ;
- Entre-Bois et Pierrefleur ;
- Beaulieu et Prélaz.

Ayant atteint les limites d’une direction de proximité avec pas moins de 30 responsables à gérer, il était temps d’offrir au secteur des ressources managériales et pédagogiques. Un travail de longue haleine a été mené par le chef de service et la cheffe du secteur parascolaire dans le but de mener à terme cette demande novatrice qui a permis de créer un nouveau statut de directeur·trice parascolaire, et qui n’existait pas jusqu’alors.

Une fois obtenu l’accord de la Municipalité, le SAJE a engagé deux directrices et deux directeurs qui sont entrés en fonction en avril et mai.

## Événements marquants

Comme déjà relevé, 2019 a été marquée par les célébrations des 20 ans d'existence du secteur parascolaire lausannois. De multiples événements ont été organisés par, pour et en collaboration avec les enfants, les professionnel·le·s et les divers partenaires et nous pouvons affirmer que le succès et la joie ont été au rendez-vous. En dehors des prestations courantes d'accueil, près de 3'000 enfants et les équipes des 25 APEMS ont imaginé, construit et partagé :

- Lipdub (clip vidéo) sous le signe de la musique et la joie de vivre ensemble, à l'APEMS du Centre pluriculturel et social d'Ouchy ;
- Les sirops du jardin, concoctés et savourés par l'APEMS de Montriond pour le quartier ;
- Les ateliers de dialogue philosophique, dans le cadre du projet Dialoguer, c'est la base, avec la fondation SEVE (11 APEMS et 160 enfants participants) ;
- le tournoi de foot APEMSSISSIMA sous le signe de la promotion de cette discipline auprès des filles ;
- la course Courir pour le plaisir, dans le cadre des 20KM de Lausanne, avec 120 enfants de 6 APEMS ;
- les deux Apemstival, des fêtes géantes avec les enfants, les familles et les représentant·e·s des quartiers, organisés par 6 APEMS ;
- les deux concerts des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois pour plus de 600 enfants et les adultes accompagnants.

Les professionnel·le·s et leurs responsables ont également bénéficié d'événements de formation et réflexion extraordinaires, en signe de reconnaissance du service pour la qualité du travail accompli tout au long de ces 20 ans :

- trois jours sous le signe de la pédagogie, animés par des personnalités marquantes du domaine social tels Laurent Ott, Yves Loetscher et Guy Hardy ;
- la journée d'études Inclusion et accueil parascolaire en APEMS, qui a réuni pour la première fois autour de cette thématique l'EESP et la HEP-VD et accueilli plus de 200 personnes ;
- le voyage d'études en banlieue parisienne d'un groupe de neuf vaillant·e·s responsables d'APEMS, pour une expérience d'immersion en pédagogie sociale, dans l'association Intermèdes-Robinson fondée par Laurent Ott.

## Chantiers en cours

En collaboration avec divers bureaux d'architecture, le secteur parascolaire gère l'avancée de six nouveaux chantiers. Les ouvertures de ces nouveaux espaces pour les enfants s'échelonnent entre les prochaines rentrées scolaires 2020 et 2023. Ces nouvelles structures permettront de répondre aux besoins toujours croissants des familles et du futur accueil des 1-2P dans les structures parascolaires.

Le dernier né des APEMS est l'APEMS des Falaises. L'année 2019 a vu fleurir la nouvelle structure parascolaire ouverte à la rentrée d'août. Ce magnifique espace est dédié aux enfants scolarisés dans le quartier de la Sallaz. Il a été conçu pour accueillir jusqu'à 72 enfants et s'inscrit dans un tout nouvel espace d'habitation qui a vu s'installer de multiples familles tout au long de l'année. C'est une richesse pour elles de pouvoir concilier vie familiale et professionnelle, en ayant au pied des bâtiments cette structure d'accueil, qui favorise l'autonomie des enfants et leurs déplacements aisés au sein de leur quartier, entre école, maison et lieu de vie extra-scolaire.

## Formation à l'interne du secteur parascolaire

La formation des équipes éducatives des APEMS a été à l'honneur. Un premier véritable dispositif de formation interne a vu le jour, proposant une offre de formation continue accessible gratuitement dont l'objectif majeur était de stimuler le renforcement des compétences professionnelles de l'ensemble du personnel éducatif fixe. Les formules proposées visent la création de communautés de pratique, favorisant ainsi le transfert et la mutualisation des savoirs entre pairs pour une qualité de l'accueil des enfants en développement constant.

## Plan de développement du secteur APEMS

La rentrée scolaire a vu une très légère baisse globale de 0.36% soit 3'054 enfants inscrits.

## Penser autrement la prestation de midi – pour offrir une réelle pause aux enfants

Une démarche nouvelle pédagogique a été menée par l'équipe éducative de l'APEMS de Béthusy, guidée par leur responsable et soutenue par l'unité de ressource pédagogique du secteur parascolaire, afin de repenser la pause de midi. Durant celle-ci, les enfants ont la possibilité de choisir s'ils souhaitent manger immédiatement après la sortie de l'école ou de prendre d'abord le temps de jouer dans les salles, dans la cour, avec ou sans les camarades, sous la supervision d'un adulte.

Oser changer de posture, se dégager de certaines représentations, changer de système, sortir de sa zone de confort, repenser l'autorité, les relations entre enfants et adultes et oser revoir son propre positionnement en lien avec la nourriture et le rythme des enfants. La convivialité est le maître mot où manger redevient un plaisir, un plus, non une obligation.

Depuis la mise en place du dispositif, d'autres professionnel·le·s des APEMS se sont vivement intéressés à cette pédagogie grâce à de multiples échanges entre gens du terrain. Les visites entre APEMS se sont multipliées et des changements sont intervenus dans d'autres APEMS de la Ville et des alentours. Ces nouvelles perspectives d'offrir une prestation de midi à la mesure des enfants ne peuvent qu'ouvrir l'appétit et mettre l'eau à la bouche pour s'adapter continuellement aux besoins des enfants.



### **Concept 360° en milieu scolaire : lien étroit avec le secteur parascolaire**

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture invite les établissements scolaires du canton de Vaud, à la mise en œuvre d'un Concept 360°. Ce projet implique la collaboration étroite entre les différents professionnel-le-s qui contribuent à enrichir les pratiques et favorise ainsi une recherche de mesures adéquates en lien avec la diversité des enfants accueillis conjointement dans les écoles et les structures d'accueil.

La collaboration entre le SAJE et le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire est souhaitée en poursuivant l'objectif d'une vision à 360° élargie, pour une éducation inclusive. C'est la garantie d'une bonne coordination du projet menée entre les établissements scolaires et les structures parascolaires de la Ville de Lausanne.

L'APEMS des Aubépines a accueilli pendant de nombreuses années les enfants issus de classes d'enseignement spécialisé (COES) de l'Etablissement de Beaulieu. Une recherche-action d'une durée d'un an effectuée à l'APEMS des Aubépines par deux chercheurs à la HEP de Lausanne a mis l'accent sur la nécessité de revisiter régulièrement les pratiques pédagogiques favorables à l'accueil bienveillant de l'enfant qui a des besoins spécifiques, pour qu'il puisse bien vivre son inclusion en collectivité.

Depuis la rentrée d'août, les COES ont été déplacées dans deux nouveaux établissements primaires : Prélaz et Coteau-Fleuri.

C'est l'occasion de poursuivre l'accueil des enfants qui ont des besoins spécifiques à l'APEMS de Prélaz et à l'APEMS de Coteau-Fleuri et de continuer sans cesse d'impliquer les professionnel-le-s à l'adaptation des dispositifs, de pratiques pédagogiques au service de la diversité des enfants.

### **POLITIQUE FAMILIALE – RÉFECTOIRES – GRANDIR**

#### **Bureau lausannois pour les familles (BLF)**

La Journée internationale des familles, fixée par l'ONU en 1993, donne l'occasion chaque 15 mai de mieux faire connaître le rôle des familles, leurs besoins et leur contribution à la vie en société. C'est l'occasion pour le BLF de soutenir et d'accompagner des projets en faveur des familles. A cette occasion, deux événements se sont déroulés :

- **Je pimpe mon vélo** : le quartier de Bellevaux a été animé par un défilé de trottinettes, poussettes et vélos customisés. Un défilé avec des musicien-ne-s s'est organisé et des prix ont été décernés par un groupe d'enfants aux plus créatifs ;
- **Circuit urbain** : la place du Tunnel a été partiellement fermée aux voitures. Un circuit urbain et forestier mettait en pratique des activités d'agilité et d'équilibre en utilisant les aménagements existants (bancs, chemin forestier, trottoirs, bacs à fleurs, etc.). En collaboration avec Planète Bleue, garderie d'intégration, un parcours outdoor de psychomotricité a été organisé pour encourager les déplacements en ville avec les jeunes.

Le BLF a été invité et a tenu un stand à l'occasion des événements suivants :

- un arbre, un enfant – Service des parcs et domaines ;
- accueil des nouveaux habitants – Secrétariat municipal ;
- soirée d'informations destinée aux parents des futur-e-s élèves 1P – Service des écoles primaires et secondaires.

#### **Les rencontres du BLF**

Les associations et institutions publiques et parapubliques ainsi que les répondant-e-s familles de l'administration communale, réunis sous le vocable Plateformes Familles, se sont rencontrés à deux reprises :

- la visite de la Centrale alimentaire de la région lausannoise a intéressé près de 50 personnes. A la suite de la présentation de cette offre, une table ronde était organisée pour échanger sur les enjeux d'une alimentation de proximité et équilibrée ainsi que son accès ;
- la 2<sup>e</sup> rencontre intitulée Compositions familiales et coparentalité a permis la présentation d'un travail de thèse par Gloria Repond, doctorante en psychologie. Puis, le Centre Périnatal & Famille, la Chambre de médiation de l'ordre des avocats vaudois, la Fondation As'trame et le Centre social protestant ont présenté leurs prestations.

#### **Appel à projets**

L'appel à projets a permis de récompenser six nouvelles offres de prestations destinées aux familles lausannoises. Pour mémoire, CHF 10'000.- au total sont disponibles et CHF 3'000.- maximum par projet.

- *Exposition Les langues familiales à l'école primaire d'Entre-Bois*

Valoriser et amener la culture et la langue de l'élève au sein de son école.

Une exposition imaginée en classe avec et par les collégien-ne-s, pour mettre en avant la richesse et la diversité de leur culture et promouvoir l'intégration.

- *La Limonade littéraire*

L'accès à la culture est un enjeu majeur.

Des lectures théâtralisées dans des cafés-restaurants de Lausanne sont régulièrement organisées pour permettre aux familles, y compris celles qui vont plus volontiers au café qu'à la bibliothèque, d'écouter des histoires.

- *La fabuleuse promenade des familles*

Depuis plusieurs années, Floriane Nikles emmène les petit-e-s Lausannois-e-s et leurs parents à la découverte de leur ville. Ce projet vise à faire la promotion de ces promenades ludiques et interactives auprès des familles lausannoises qui ne les connaissent pas encore.

- *Rencontres Parenthèses : être parents pauvres en Suisse aujourd'hui*

Les familles en grande précarité sont souvent isolées de la société : les parents, déconnectés, peuvent avoir de la peine à coacher leur enfant. Des rencontres mensuelles sont organisées afin de soutenir et valoriser les parents dans leur rôle ainsi que de renforcer les liens au sein de la famille.



- *Chasse aux déchets à Valency*

Le rallye des déchets, organisé par le contrat de quartier de Valency a connu un grand succès auprès des enfants. Un second projet de sensibilisation pourrait se mettre en place. Au programme: animations, élaboration d'un totem et moment convivial.

- *Améliorer les services aux familles d'enfant ayant un trouble neurodéveloppemental*

De plus en plus d'enfants présentent des troubles neurodéveloppementaux. Afin de mieux identifier les besoins spécifiques de ces enfants et de leurs parents, le projet vise à réaliser une enquête par sondage en ligne auprès des familles concernées.

### Projet Interact

En collaboration avec le Centre de recherche sur la famille et le développement de l'Institut de psychologie, le projet intitulé Les parents d'adolescent·e·s à Lausanne : quels besoins de soutien à la parentalité? s'est concrétisé. Un courrier a été envoyé à tous les parents d'adolescent·e·s en classés en 9,10 et 11<sup>e</sup> années, les incitant à répondre à un sondage en ligne. Il s'agit d'identifier dans quelle mesure les parents d'adolescent·e·s lausannois·e·s connaissent et utilisent les ressources disponibles pour les accompagner dans leur posture de parents, ressentent le besoin d'être accompagnés dans ce rôle et caractériser ce que ces figures parentales souhaiteraient en matière de soutien. Les résultats seront publiés durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020.

### Projet d'éducation alimentaire à l'intention des familles et des résident·e·s du Bois-de-Vaux avec un plantage urbain et la préparation de repas en commun

Le projet Graine solidaire repose sur une mise en œuvre à plusieurs échelles du concept d'éducation alimentaire. Porté par le BLF, en collaboration avec le Service social Lausanne, le Bureau lausannois pour les immigrés et par le Département de promotion de la santé et préventions d'Unisanté du Canton de Vaud, les dimensions sociales, de santé et d'insertion y sont intégrées. Ce projet bénéficie d'un soutien financier de CHF 20'000.- par l'Office fédéral du développement territorial; cette somme permettra l'engagement à 20% d'une chargée de projet.

### BUREAU D'INFORMATION AUX PARENTS (BIP)

En 2019, le BIP a poursuivi la mise en place de la nouvelle procédure d'attribution des places créées en été 2018. Le motif de la demande pour une place d'accueil est validé par des attestations et la priorité est donnée aux familles en conciliation (emploi, formation certifiante ou chômage). Une commission de la procédure d'attribution des places a été créée permettant une vision transversale et une prise de décision conjointe entre le SAJE et les directions du Réseau-L.

Depuis le mois de juin, la réception du BIP a déménagé à Chauderon 4 pendant la durée des travaux d'isolation des locaux du BIP.

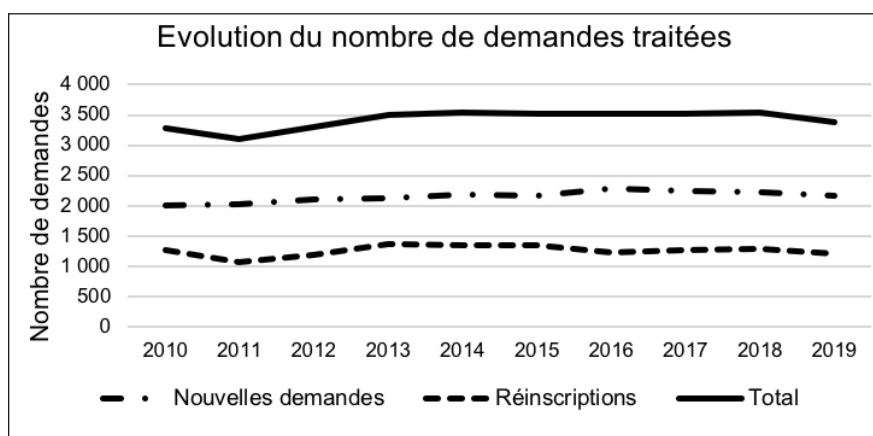
### Motifs des passages à la réception du BIP-BLF

Le BIP-BLF a répondu à 3'754 personnes à son guichet unique. Le déménagement provisoire de la réception a généré une diminution d'environ 10% des passages, principalement pour les demandes de type orientation.

	BIP Inscription, actualisation	BLF Information, conseil	BLF Orientation	Total
Nombre de passages	3'041	218	495	3'754
%	81	6	13	100

Concernant la liste d'attente centralisée (LAC), le nombre d'interactions avec les parents est relativement stable depuis 2014. La hausse de 2018 était due à l'introduction de la nouvelle procédure d'attribution des places. En 2019, 10'511 contacts ont eu lieu en lien avec la mission d'information et de centralisation des demandes pour une place d'accueil. Les échanges de courriels continuent d'être le moyen le plus plébiscité, utilisé par 51% des familles.

Le nombre de demandes pour une place d'accueil concernant les enfants de 0-6 ans reste stable depuis 6 ans avec environ 3'400 inscriptions sur la liste d'attente centralisée chaque année.



Le nombre de demandes déposées pour les bébés avant leur naissance est stable depuis 6 ans. En 2019, 67% des enfants lausannois ont été inscrits sur la LAC avant leur naissance.

### Pourcentage des enfants lausannois inscrits sur la LAC avant leur naissance

Année scolaire	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Enfants lausannois nés dans l'année	1'391	1'441	1'471	1'452	1'418
Inscrits sur LAC avant naissance	924	1'024	1'047	1'017	955
<b>% inscrits avant naissance</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>67</b>

Malgré l'augmentation continue des places offertes, la liste d'attente reste importante.

Ainsi, il y a un peu moins de 800 enfants d'âge préscolaire inscrits sur la LAC à fin décembre qui n'ont pas eu de place en temps voulu, principalement pour le groupe des bébés. Et plus de 700 enfants sont inscrits par anticipation pour 2020.

### Enfants lausannois d'âge préscolaire inscrits sur la LAC, à fin décembre 2019

Groupe d'âge de l'enfant	Population infantine	LAC date d'accueil souhaitée dépassée	% de la population infantine sans place en temps voulu	LAC date d'accueil souhaitée après le 31.12.2019	Tous les enfants sur LAC
Pas nés				325	325
Congé maternité	339			237	237
Bébés	1'831	<b>442</b>	24.1	177	619
Trotteurs	1'559	<b>172</b>	11.0	10	182
Grands	2'950	<b>168</b>	5.7	38	206
<b>Total</b>	<b>6'679</b>	<b>782</b>	<b>11.7</b>	<b>787</b>	<b>1'569</b>

Au total, cela représente 25% de moins qu'il y a quatre ans. Cette diminution est due, d'une part, à l'augmentation du nombre de places offertes mais également aux améliorations mises en place dans la gestion de la LAC.

### Grandir à Lausanne

Le bulletin de la direction destiné aux familles lausannoises est édité deux fois l'an. Les thèmes de ces deux publications ont été :

- au printemps : Vivre ensemble – une campagne d'éducation ;
- en automne : Des paroles aux actes – 30 ans de droits de l'enfant.

Distribué à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire et des enfants inscrits dans un lieu d'accueil de jour, le tirage est de 22'000 exemplaires par édition.

### Réfectoires

#### Évolution, projet pilote

La clientèle des réfectoires est majoritairement issue des classes de 7 et 8P. Pour tenter d'enrayer la propension de certain·e·s à se nourrir d'un régime alimentaire peu équilibré (trop de gras, de salé, de sucré) sur le plan diététique, en collaboration avec le Service des écoles primaires et secondaires et deux directions d'établissement, une nouvelle offre – destinée aux élèves adolescent·e·s (9S-11S) de l'Elysée depuis janvier 2019 et d'Entre-Bois depuis septembre 2019 – est proposée. Un bilan de ces deux expériences sera effectué à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

Rappelons que l'ensemble des cuisines de production internes ou externes ont fait l'objet d'un suivi budgétaire, de qualité des produits et de quantités livrées et facturées. Chaque lieu de production de repas a été sollicité dans le cadre du plan de restauration collective durable.

### Statistiques

Pour mémoire, les réfectoires s'adressent aux élèves dès la 7P. Ils sont situés dans les locaux scolaires ou à proximité. Ils sont équipés d'une cuisine de production (cuisinier·ère sur place) ou de régénération (repas livrés). Au total 42'334 repas ont été vendus et consommés par les élèves des établissements primaires et secondaires lausannois.

Nombre de repas consommés par lieu

	Nombre de repas
Belvédère	2'952
Bergières	4'811
Béthusy	7'323
Coteau-Fleuri	1'438
CPO 7-8P	6'324
Elysée 9-11S (nouvelle prestation)	2'186
Entre-Bois 9-11S (nouvelle prestation dès sept. 2019)	531
Grand-Vennes	4'568
Rouvraie	2'433
St-Roch	3'667
Villamont	6'101
<b>Total</b>	<b>42'334</b>

## Appel d'offres

Le SAJE a réalisé un appel d'offres de type concession en un seul lot pour l'exploitation, la production et la livraison de repas destinés aux enfants des CVE, des APEMS et des réfectoires scolaires lausannois.

Il s'agit des cuisines de production situées dans les établissements scolaires, sis à Béthusy, Boissonnet, Grand-Vennes et Villamont, qui produisent en moyenne 1'900 repas journaliers livrés dans plus de 35 structures d'accueil de jour du Réseau-L.

Le but de la démarche étant de poursuivre l'augmentation qualitative des repas confectionnés, soit de :

- répondre aux exigences des marchés publics ;
- équiper les lieux d'accueil en liaison froide pour augmenter la qualité des repas livrés ;
- réaliser des économies en réduisant le déficit à la charge du SAJE par le transfert des risques financiers au prestataire, augmentant ainsi progressivement la marge de manœuvre du SAJE.

L'adjudication sera publiée dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

## Restauration collective durable (RCD)

Rappelons que le SAJE pilote depuis janvier 2016 l'ensemble de la restauration collective de tous les CVE, APEMS et réfectoires scolaires. Plus de 6'000 repas par jour sont confectionnés dans l'une des 45 cuisines de production et sont consommés dans l'un des 150 lieux d'accueil collectif de jour.

Avec son plan de restauration collective durable (RCD) qui a débuté en 2015, Lausanne favorise une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement et promeut l'approvisionnement de proximité et labellisé, ainsi qu'un haut standard de qualité nutritionnelle. Après trois ans de travail, les résultats ont permis d'atteindre 68% d'achats suisses, dont 55% d'achats de proximité et 52% d'achats labellisés. Le score de 87% de conformité aux recommandations nutritionnelles de la Société suisse de nutrition et le respect d'une journée végétarienne par semaine ont également été salués.

Pour poursuivre cette première période pilote, le préavis N° 2014/36 intitulé « *Plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale* » a été adopté par la Municipalité. Les objectifs doivent être validés par le Conseil communal prochainement, la séance de commission a eu lieu en décembre 2019.

## ACCUEIL FAMILIAL

Pour accomplir l'obligation faite aux communes de garantir le respect des dispositions légales d'autorisation et de surveillance de l'accueil familial, le SAJE emploie trois coordinatrices à temps partiel (2.2 ept), déléguées à collaborer avec L'accueil en milieu familial (L'AMIFA). Leur mission consiste à évaluer les conditions d'accueil en milieu familial et surveiller la qualité de la prise en charge des enfants pour L'AMIFA. Pour assurer le suivi, le soutien et la surveillance des accueillantes en milieu familial (AMF), les coordinatrices effectuent des visites régulières à leurs domiciles. Elles se chargent d'établir des rapports d'enquêtes et d'évaluations. De plus, l'établissement de la convention de placement au domicile des AMF, en présence des parents et de la coordinatrice de référence, renforce le suivi concernant les conditions d'accueil offertes.

Les coordinatrices, employées directes du SAJE, ont leur bureau à Saint-Martin 25 dans les locaux de L'AMIFA. Cette proximité leur permet de travailler en collaboration avec la direction, le secteur administratif, l'équipe éducative du jardin d'enfants et la responsable de formation. Elles ont ainsi la possibilité d'avoir d'autres contacts avec les AMF qui viennent à quinzaine pour la formation continue et un regard complémentaire sur les enfants accueillis à l'Espace Enfants.

Les coordinatrices ont aussi comme mission de répondre aux candidates intéressées par le travail d'AMF. Elles participent avec la direction à un entretien préalable et font une première sélection selon les critères définis par L'AMIFA. L'enquête socio-éducative permet ensuite d'évaluer les conditions d'accueil et les compétences des candidates en vue de l'obtention d'une éventuelle autorisation provisoire. Durant l'année 2019, une supervision de la coordination a été organisée visant à travailler sur les analyses de pratiques et l'organisation de travail des coordinatrices. Par ailleurs, une analyse institutionnelle de L'AMIFA a été entreprise afin d'optimiser son fonctionnement, les résultats seront connus en 2020.

## Candidatures et activités des AMF

Durant l'année, L'AMIFA a reçu 20 dossiers de candidature. 4 enquêtes ont commencé :

- 2 candidates ont été autorisées ;
- 2 dossiers sont en cours d'analyse.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, 92 AMF autorisées accueillait 325 enfants et le 31 décembre 2019, 82 AMF autorisées accueillait 315 enfants. Durant l'année, 12 AMF ont cessé leur activité.

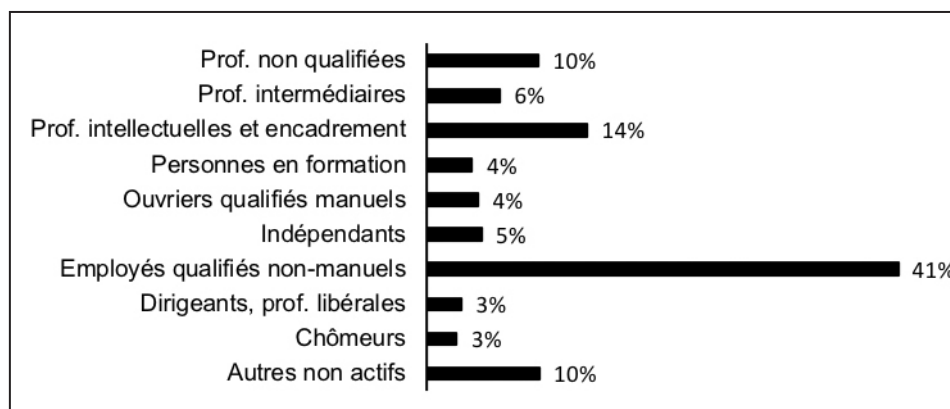
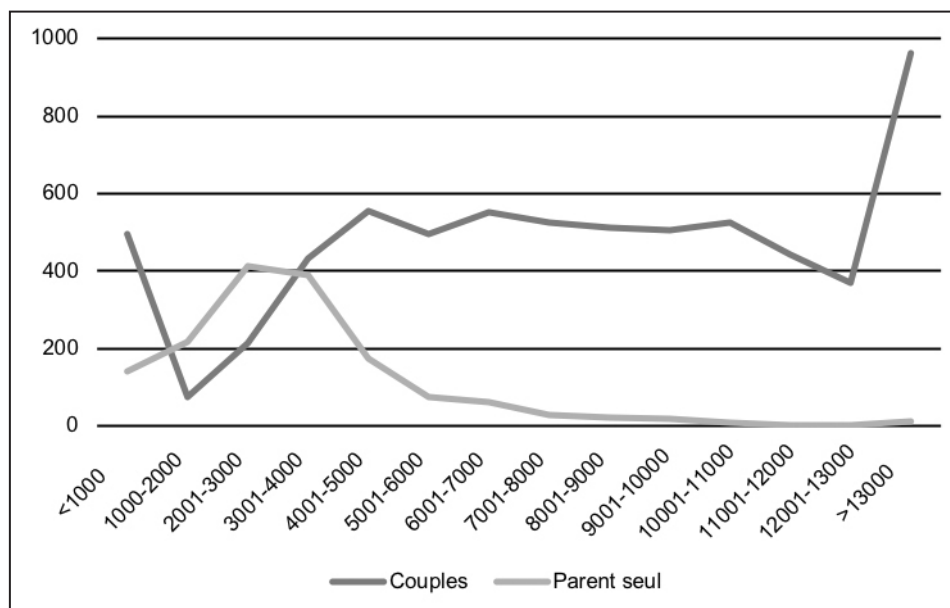
## Visites – entretiens

Un total de 192 visites ont eu lieu au domicile des AMF dont :

- 162 visites annuelles et/ou conventions de placement ;
- 18 visites pour des renouvellements d'autorisation ou l'établissement d'autorisations fixes (valables 5 ans) ;
- 12 entretiens d'enquêtes ;
- 66 entretiens pour mise à jour/conflits à L'AMIFA ;
- 379 remplacements/dépannages.

## STATISTIQUES RÉSEAU-L

### Revenus et catégories socio-professionnelles



### Taux d'occupation

L'objectif de fréquentation des CVE du Réseau-L est de 90% du total des places offertes. Cette contrainte est exigible dès la troisième année de fonctionnement de la structure. Elle est calculée sur onze mois de fréquentation.

### Catégorie A – Centres de vie infantine municipaux

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
CVE Ancien-Stand	89.8%	114.0
CVE Bellevaux	88.7%	102.0
CVE Bergières	85.9%	118.0
CVE Borde	86.4%	80.0
CVE Bourdonnette	88.5%	110.2
CVE Cité	87.8%	90.0
CVE Colline	75.6%	27.0
CVE Diablerets	89.2%	34.0
CVE Grangette	97.9%	96.8
CVE Jardins de Prélaz	92.4%	92.0
CVE La Sallaz	93.3%	22.0
CVE Montelly	89.3%	112.0
CVE Montoie	87.0%	46.0
CVE Petit Vennes	87.7%	44.0
CVE Valency	91.3%	85.2
<b>Moyenne / Total des places offertes</b>	<b>88.7%</b>	<b>1'173.2</b>

## Catégorie B – Garderie et centres de vie infantine de quartier privés conventionnés

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
APEF Entre-Bois	87.9%	68.0
APEF Madeleine	96.0%	49.0
Centre de la Petite Enfance	96.4%	128.0
Chenille	98.9%	86.0
Clos-de-Bulle	96.7%	67.2
Collonges	88.8%	73.0
Crèche de Bérée	71.0%	25.5
CVE de Cour	97.8%	67.2
Grattapaille	93.9%	62.7
Grattapaille-Lucioles	93.6%	39.0
Les Koalas	84.5%	22.0
Maillefer	92.1%	27.0
Malley-Prairie	90.7%	105.0
Piccolo Mondo	94.0%	65.6
Planète Bleue	82.0%	22.0
Servan	90.4%	115.6
Tournesols	97.0%	49.0
Zig Zag Zoug	94.2%	89.0
<b>Moyenne / Total des places offertes</b>	<b>88.9%</b>	<b>1'160.8</b>

## Catégorie C – Garderies et crèches d'entreprises en partenariat privées conventionnées (sans les IPE de l'Etat de Vaud, ni fondation Myosotis)

Mandant	Occupation moy. / 11 mois	Nombre de places offertes
Béthanie	92.7%	22.0
Bois-Gentil	93.9%	22.0
Crèche de Montchoisi	92.4%	22.0
Crèche du Centenaire	87.4%	34.0
Croq'cinelle	88.4%	44.0
Croquignole	95.2%	37.0
CVE de Beaumont I	89.6%	71.0
CVE de Beaumont II	90.9%	113.0
CVE La Forêt	86.6%	38.0
CVE Minibulles	87.2%	46.0
Espace Enfance Vinet	87.8%	44.0
Garderie de Sébeillon	87.0%	44.0
IPE de Marterey	87.3%	27.0
IPE du Valentin	89.0%	98.0
La Case	104.8%	21.2
Mandarine	77.8%	44.0
MiniWatts - Alpiq	86.9%	149.0
Polychinelle	97.9%	126.0
Pouponnière Chailly	91.2%	44.0
Tivoli	92.7%	22.0
<b>Moyenne / Total des places offertes</b>	<b>90.2%</b>	<b>1'046.2</b>

## SERVICE DES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES (SEP+S)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer l'organisation générale des écoles lausannoises de la scolarité obligatoire et la planification scolaire, en étroite coordination avec les directions des établissements scolaires, en application de la convention Vaud – Lausanne
- assurer le rôle de guichet unique pour les parents, gérer les tâches administratives relatives aux élèves et aux classes primaires et secondaires : base de données des élèves, inscriptions, transferts entre communes
- assurer le soutien logistique et administratif aux directions des établissements scolaires : personnel administratif, bibliothécaires, gestion fiduciaire et gestion informatique
- assurer l'organisation et le soutien logistique au conseil et aux commissions d'établissements, ainsi que le suivi de leurs activités

- organiser et gérer l'accueil parascolaire des 7P – 11S (encadrement de la pause de midi et offre d'animations, en lien avec les directions d'établissements scolaires)
- organiser et gérer les devoirs accompagnés des 3P – 11S
- organiser les activités périscolaires : manifestations et fêtes scolaires, appui à des activités pédagogiques (prêt d'équipement, orchestre et corps de musique, etc.), gestion des fermes pédagogiques
- gérer administrativement les transports scolaires (abonnements tl)
- organiser le Pédibus et participer à la coordination pour la sécurité sur le chemin de l'école
- assurer la mise à disposition des infrastructures scolaires : planification générale, constructions, transformations, rénovations et assainissements
- assurer l'entretien, l'équipement et l'utilisation des bâtiments scolaires : travaux courants, conciergeries, logistique, gestion du stock et livraisons du matériel
- contribuer subsidiairement aux prestations cantonales à la scolarisation des élèves en difficultés : centre de ressources pour élèves allophones, subvention Appart'
- promouvoir le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel : coordination régionale des acteurs de l'école, ressources pédago-socio-éducatives

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration établis. scol.	33.36	32.80	33.36	32.80
Administration SEPS	27.55	26.04	26.85	26.84
Conciergeries	102.59	91.68	102.44	98.55
Devoirs surveillés	18.85	13.31	18.91	15.17
Devoirs surveillés - Resp.	5.72	7.01	5.33	6.98
Réfectoires	0.34	0.00	0.34	0.00
<b>Total service</b>	<b>188.41</b>	<b>170.84</b>	<b>187.23</b>	<b>180.35</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018	
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-1.18</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration établis. scol.	44	32.80	44	32.80
Administration SEPS	37	26.04	37	26.84
Conciergeries	160	91.68	172	98.55
Devoirs surveillés	102	13.31	115	15.17
Devoirs surveillés - Resp.	41	7.00	40	6.98
<b>Total service</b>	<b>384</b>	<b>170.84</b>	<b>408</b>	<b>180.35</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Administration SEPS		1
Conciergeries	2	5
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	32	62
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>32</b>	<b>62</b>



**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	9
Départ à la retraite	17
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	2
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	2
Total service	32

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2019 a permis de belles avancées dans chacun des secteurs SEP+S, au bénéfice des établissements scolaires et de la population.

En effet, grâce à l'engagement du secteur bâtiments, un vaste état des lieux des travaux à prévoir sur les quinze prochaines années a pu être établi et, grâce au concours du Service de l'économie et à l'Office d'appui économique et statistique, les prévisions relatives à l'évolution des effectifs scolaires ont été mises à jour, facilitant ainsi la planification des futures constructions. Ces constats ont permis de dégager des lignes directrices, transmises au Conseil communal dans le rapport-préavis N°2019/18 « *Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030* » qui se concrétise par une planification à moyen et long terme des chantiers d'assainissement et de construction de bâtiments scolaires avec les financements y relatifs. Afin de faire face à ces défis, le secteur est en restructuration et devrait bénéficier de forces supplémentaires en 2020.

Le service est par ailleurs en première ligne pour mettre en œuvre les orientations définies par la Municipalité dans sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, que ce soit par des mesures d'assainissement et d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments scolaires ou par la végétalisation des préaux scolaires. Ceux-ci font d'ailleurs également l'objet d'une attention particulière, en lien avec le vivre ensemble dans les quartiers, en collaboration avec d'autres services de la Ville (Observatoire de la sécurité, Service d'architecture et Service des parcs et domaines).

L'autre défi de taille auquel a dû faire face le SEP+S est lié à la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal fédéral relatif à la gratuité de l'école. Après avoir effectué un état des lieux des activités organisées par les établissements scolaires et requérant une contribution des parents, le service a proposé aux directions d'établissement, à titre exploratoire pour l'année 2019-2020, des conditions cadres qui visaient à davantage d'équité dans l'offre, sans porter préjudice aux élèves et tout en maîtrisant l'impact financier de ces mesures. Elles ont été transmises aux enseignant·e·s par le biais des directions d'établissement et la diversité des réactions qu'elles ont suscité sont sans doute le reflet des disparités originelles. Des adaptations seront sans doute encore nécessaires.

Du côté des prestations, le Pédibus était à l'honneur en 2019, année de ses 20 ans. Ce fut l'occasion de faire le point sur un dispositif qui repose à la fois sur l'engagement bénévole des parents d'élèves et sur la coordination du service, et qui n'a rien perdu de sa pertinence : bon pour la santé des enfants et de leurs parents, créateur de lien social, formateur et écologique.

Relevons enfin le travail considérable effectué cette année encore par les secrétaires d'établissement et les bibliothécaires, ambassadrices du service au sein des établissements et véritables chevilles ouvrières de l'organisation des écoles lausannoises.

## ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

Pour que les prestations soient efficaces et de qualité, le SEP+S doit pouvoir s'appuyer sur du personnel compétent et engagé. L'équipe RH est désormais organisée pour répondre aux besoins des lignes métiers du service. En soutien à celles-ci, elle accompagne les processus de recrutement, assure le suivi administratif du personnel, le monitoring (absences, maladies, gestion des horaires) ainsi que la gestion prévisionnelle des ressources des différents secteurs (conciergerie, périscolaire, parascolaire, devoirs accompagnés, bibliothécaires scolaires, technique et administratif). Durant cette année un accent particulier a été mis sur l'amélioration des processus internes, notamment sur la gestion des heures optionnelles et divers soldes ainsi que l'optimisation du plan des postes.

### Recrutement / personnel auxiliaire

Le SEP+S engage chaque année des auxiliaires pour compléter ses effectifs, composés de 430 collaborateur·trice·s fixes, et répondre ainsi à des besoins saisonniers (grands nettoyages) ou pour faire des remplacements (devoirs accompagnés, parascolaire et conciergerie). En 2019, le SEP+S a engagé 768 auxiliaires, dont 278 jeunes pour les grands nettoyages d'été des bâtiments scolaires et 97 interprètes. Le personnel fixe des devoirs accompagnés a pu être augmenté de 21 collaborateur·trice·s (soit au total 1.86 ept), diminuant parallèlement les employé·e·s auxiliaires. En vue d'anticiper la réa-

lisation du rapport-préavis N°2019/18, des réflexions sur l'organisation du secteur bâtiments ont également été menées et vont être réalisées en 2020.

### **Apprenti·e·s**

Le service soutient et encourage la formation des jeunes auquel·le·s il peut offrir, grâce à sa polyvalence et à la diversité des métiers qui le composent, une formation riche et variée. Six futur·e·s employé·e·s de commerce sont en formation dans les secrétariats d'établissements et une apprentie dans l'administration du service. Le secteur conciergerie compte également trois nouveaux·elles apprenti·e·s engagé·e·s dans des collèges pour entreprendre une formation d'agent·e d'exploitation CFC.

## **ADMINISTRATION ET FINANCES**

### **Finances**

Le budget de fonctionnement a été correctement tenu, sans différences significatives entre le budget et les comptes. Toutefois, l'écart résiduel a tendance à diminuer d'année en année et les marges de manœuvres sont étroites. Le récent arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des camps scolaires obligatoires a nécessité la mise en place de nouveaux processus d'octroi et d'un outil de pilotage financier par type d'activités et par établissement scolaire afin, d'une part, de suivre le budget du service et, d'autre part, d'anticiper les besoins financiers pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Un prélèvement de CHF 943'378.- sur les réserves a été utilisé pour les dépenses du DIPA (dépenses d'investissement du patrimoine administratif) 5073 (bâtiments scolaires), ce qui signifie que l'enveloppe constituée en 2014 pour financer des travaux supplémentaires est bien utilisée.

### **Octroi de bons Mobilis**

L'attribution des bons Mobilis pour les abonnements des élèves et jeunes Lausannois·e·s rencontre toujours un vif succès. Ainsi, on recense quelques 14'553 bons Mobilis (+114 par rapport l'année 2018-2019) établis pour l'année scolaire 2019-2020, qui se répartissent en trois groupes :

- 3'981 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à titre gratuit (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), soit un taux d'utilisation de 91% ;
- 3'098 bons émis pour les élèves bénéficiant d'un abonnement Mobilis à un tarif réduit de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 20.-), soit un taux d'utilisation de 63% ;
- 7'474 bons émis à destination des jeunes Lausannois·e·s de 11 à 20 ans pour leur permettre de bénéficier d'un abonnement Mobilis offrant une réduction de 50% (sous réserve de l'émolument administratif de CHF 40.-), soit un taux d'utilisation de 63%.

Au total, ce sont donc 10'255 élèves ou jeunes qui ont profité de l'offre communale, soit une hausse de 2.7% par rapport à 2018. Le coût annuel de cette prestation communale est de l'ordre de CHF trois millions, montant stable par rapport aux années antérieures.

### **Informatique et système d'information**

L'année écoulée a été une période de transition dans l'attente d'un nouveau responsable du système d'information suite au départ à la retraite en 2018 du correspondant micro-informatique du service. Ces démarches, qui devraient aboutir à un engagement au 1<sup>er</sup> semestre 2020, sont menées conjointement avec le Service d'organisation et d'informatique. En tant que service transversal, ce dernier a pu accompagner le SEP+S dans l'amélioration des processus de gestion et de développement des processus internes.

Les divers outils de gestion du service ont été adaptés et mis à jour selon les besoins :

- le logiciel LAGAPERL qui, interfacé chaque semaine avec le logiciel cantonal de gestion des élèves LAGAPEO, reste la référence lausannoise en matière de gestion des élèves pour les prestations communales (inscription et facturation des devoirs accompagnés, transports scolaires, accueil de jour, santé et prévention, etc.), notamment grâce à son module de géolocalisation du domicile des élèves ;
- le logiciel GELORE qui permet la gestion et la location des locaux spécifiques des bâtiments scolaires (salles de rythmique, gymnastique ou de classe), pour un total d'environ 16'000 locations par an sur tous les sites scolaires ;
- une autre application de ce même logiciel GELORE qui permet la facturation par le SEP+S des camps de l'école à la montagne, évitant ainsi aux enseignant·e·s de devoir récolter de l'argent liquide (quelque 2'700 factures envoyées en 2019) ;
- FAST, outil efficace de recherche de données au sein du service ;
- enfin, le logiciel PSeps qui permet la gestion des auxiliaires et des intervenant·e·s des devoirs accompagnés et la génération des fiches de salaires correspondantes.

Quelques 220 postes informatiques ont fait l'objet d'une importante mise à jour avec l'installation de Windows 10 et d'Office 2013 (163 postes ont été complètement remplacés).

## **SECTEUR RESSOURCES POUR L'ÉCOLE**

### **Secrétariat centralisé et guichet unique pour les parents**

Le SEP+S accueille, conseille et oriente les parents d'élèves des quinze établissements scolaires lausannois lors de l'inscription à l'école ou pour toute autre démarche administrative. Par ailleurs, le sous-secteur Elèves du SEP+S est chargé notamment du contrôle de la scolarité obligatoire, de la gestion des élèves (par le biais des logiciels LAGAPERL et

LAGAPEO), de coordonner les mises en classes et de gérer les demandes de dérogation aux zones de recrutement scolaire intercommunales et intercantionales, ceci en partenariat avec les directions d'établissement, le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL), la Direction générale de l'enseignement obligatoire et le Contrôle des habitants. Il assure également la facturation et le suivi des écolages (dérogations accordées, élèves non lausannois·e·s intégré·e·s dans une structure sport-art-études), ainsi que le traitement des aides individuelles. Ce sous-secteur a par ailleurs assuré la permanence d'été des établissements scolaires, permettant ainsi de répondre sans interruption aux nombreuses questions des parents en période estivale.

Les aides individuelles octroyées par le SEP+S, en fonction de la situation familiale, consistent en une prise en charge partielle des frais de repas dans les réfectoires, de certains frais de transports, des frais d'inscription aux devoirs accompagnés, ainsi que des frais de participation aux camps et sorties.

### **Conférence régionale des directions d'établissements lausannois (CRL)**

La cheffe du SEP+S participe aux séances bimensuelles de la CRL afin de coordonner les projets et les dossiers dont la portée est à la fois cantonale et communale. Ces séances permettent notamment d'aborder les cas d'intérêt général, de coordonner les actions à destination des élèves allophones ou ayant des besoins particuliers, d'harmoniser certaines pratiques entre les établissements et d'initier des collaborations entre ceux-ci et les services de la Ville sur des thèmes particuliers (campagnes de prévention des addictions, projets pour les JOJ, etc.).

En 2019, outre l'importante réflexion liée à la mise en œuvre de l'arrêt du Tribunal fédéral sur la gratuité de l'école et de ses modalités d'application, la CRL a abordé les questions liées aux infrastructures, au virage numérique de l'école et aux besoins qui en découlent (affichage numérique ou puissance du réseau wifi), aux mesures socio-éducatives ainsi qu'aux bibliothèques scolaires et à la gestion des secrétariats. La CRL a de fait accompagné la cheffe de service dans les travaux liés à la planification scolaire, en particulier pour le programme à prévoir aux Plaines-du-Loup et pour l'organisation qui s'ensuit.

### **Organisation des établissements et des classes**

En août 2019, 13'905 élèves ont fait leur rentrée dans les classes lausannoises (+8 par rapport à la rentrée 2018), répartis dans 742 classes (+8). La gestion du plan de rentrée s'est donc déroulée sans encombre grâce à l'appui du secteur Elèves du service.

### **Accueil des élèves allophones**

Le Centre de ressources pour élèves allophones (CREAL) permet de coordonner, à l'échelle lausannoise, l'accueil de l'ensemble des élèves allophones selon une procédure identique et cohérente – en prenant en compte l'âge et les besoins particuliers de chaque enfant primo-arrivant à Lausanne. Le CREAL accueille des enfants de pays et de parcours scolaires de plus en plus divers, allant de l'analphabétisme fonctionnel à un niveau social parfois très élevé, obligeant les professionnel·le·s à prendre en compte toute la singularité de chaque situation.

Bien que dépendante des établissements scolaires lausannois, cette instance est gouvernée par un conseil de direction qui réunit deux directeurs représentant·s de la CRL, les doyen·ne·s spécialisé·e·s et les chef·fe·s des services de psychologie scolaire et des écoles primaires et secondaires.

Alors que les cycles II et III sont coordonnés par des doyen·ne·s spécialisé·e·s, le cycle I (1 à 4P) est sous la houlette des doyen·ne·s des établissements primaires qui accueillent les enfants directement dans l'établissement scolaire qui leur correspond, une pratique qui permet à ceux-ci d'entrer directement en contact avec les familles au moment de leur arrivée.

### **Soutien à la mesure socio-éducative Appart'**

Le SEP+S subventionne, conjointement avec le Service de protection de la jeunesse, la structure socio-éducative de jour Appart' comme mesure de soutien éducatif aux adolescent·e·s lausannois·e·s présentant des difficultés comportementales. Avec le soutien des établissements scolaires et grâce à une collaboration constructive avec les parents concernés, les deux structures sises aux Epinettes et à la rue du Midi permettent d'accueillir quotidiennement une quinzaine de jeunes chacune, à midi et l'après-midi, ainsi que pour des activités le week-end et pendant les vacances. La prise en charge s'inscrit dans la durée (trois à six mois) pour permettre progressivement aux parents de prendre ou reprendre la gestion de l'éducation de leur enfant. Ce dispositif bénéficie ainsi à une cinquantaine d'enfants chaque année.

La cheffe de service participe avec voix consultative au comité de l'Association de la Maison des Jeunes (instance de tutelle des Appart') ainsi qu'à la commission Appart', qui lui a permis de rencontrer à plusieurs reprises les acteur·trice·s du dispositif socio-éducatif lausannois et de promouvoir ainsi des synergies sur des thématiques partagées.

### **Conseil d'établissements et commissions d'établissement**

Le conseil d'établissements lausannois a tenu deux séances, les 23 mai et 31 octobre 2019. Comme de coutume, ses représentant·e·s ont reçu diverses informations générales: plans et situations de rentrée, rénovations et constructions, enjeux scolaires et parascolaires, projets de la direction EJQ. De riches échanges ont porté sur les travaux des un·e·s et des autres. Le conseil a décidé de ne pas solliciter la commission des élèves lausannois·e·s en 2019. Par ailleurs, la question de la mutualisation des budgets respectifs des commissions a été soulevée, soutenue par un postulat déposé au Conseil communal par plusieurs membres des milieux politiques.

Toute l'année, les quinze commissions d'établissement ont continué à œuvrer à l'ancrage de l'école dans les quartiers, contribuant à leur manière à renforcer les liens entre les familles et le monde scolaire. Certaines thématiques ont particulièrement fait l'objet des préoccupations des commissions: harcèlement, dangers liés aux écrans et aux réseaux sociaux,

sécurité et aménagements aux abords de l'école, développement durable, intégration des élèves et communication avec les parents. Des rencontres avec les services communaux ont été mises sur pied, mais ce sont surtout de nombreux projets qui ont vu le jour : conférences, soirées de présentation des métiers, concours de talents pour les élèves, matchs de football ou courses à pied mixtes (professeur·e·s – élèves – parents), cafés-parents, balades intercollèges, ou encore élaboration de publications, participations aux réflexions sur l'aménagement scolaire ou sur l'offre parascolaire.

Plusieurs manifestations ont rassemblé des centaines de familles, avec pour certaines une contribution importante des professionnel·le·s de l'école. De plus, la semaine précédant la rentrée scolaire, six commissions d'établissements mixtes (7P à 11S) ont organisé, à l'intention des familles des élèves commençant la 7P, des visites de collèges comprenant la présentation de l'offre parascolaire. Ces visites ont à nouveau rencontré un grand succès.

### **Information aux parents**

Pour la cinquième année consécutive, une soirée d'information commune a été organisée à l'intention des parents des futurs élèves 1P lausannois. Le 29 avril, près de 700 parents se sont rendus au Casino de Montbenon, où étaient présents le conseiller municipal, des chef·fe·s des services de la direction EJQ et les directrices et directeurs des établissements primaires. En plus d'une conférence plénière, déclinée en deux sessions, 16 stands de présentation animés par près de 60 professionnel·le·s ont permis aux parents de découvrir l'école lausannoise et les prestations liées au monde scolaire. Des interprètes étaient à disposition des parents allophones pour les accompagner durant la soirée.

Le SEP+S a coordonné, dans chacun des établissements mixtes lausannois, une conférence relative à l'accompagnement et à l'éducation des adolescent·e·s, sur la base du portail internet Reste cool, sois prudent réalisé sous l'égide du Bureau des conseils régionaux de prévention et de sécurité du Canton. Ainsi, les premières parties des conférences des parents des élèves de 8P ont été menées conjointement par les préfet·e·s lausannois·e·s, la Brigade jeunesse et la direction de chacun des sept établissements scolaires concernés. La brochure homonyme a également été distribuée aux parents.

D'autre part, l'effort de traduction des courriers les plus importants s'est poursuivi, tout comme la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, notamment pour former les relais communautaires sur l'organisation scolaire ou renforcer les liens avec les nouveaux·elles habitant·e·s.

### **Site internet : portail Scolarité à Lausanne**

Le portail internet à disposition continue de rencontrer un vif succès. En 2019, ce sont plus 428'000 internautes qui ont visité cette plateforme dédiée à la scolarité à Lausanne.

### **Prévention des incivilités et du vandalisme**

Le SEP+S a participé à neuf séances de la Plateforme incivilités, organisées par la délégation à l'Observatoire de la sécurité. En regard des nombreuses problématiques rencontrées sur les sites scolaires, il s'agit d'un lieu d'échange essentiel pour relayer les informations et coordonner les moyens d'intervention, notamment en soirée, durant les fins de semaines et les vacances scolaires. Différentes situations ont été discutées et évaluées dans le cadre de ces rencontres. Des ressources ont pu être mobilisées sur certains sites scolaires. Ces rencontres ont également amené le SEP+S à approfondir sa réflexion sur l'accessibilité des sites scolaires en dehors des heures scolaires. De plus, le service a également assisté à une séance de la Commission Interservices Adolescents.

## **SECTEUR PARASCOLAIRE**

### **Mise en œuvre de l'article 63a de la Constitution vaudoise**

La mise en œuvre du programme de législation de la Municipalité en termes d'école à journée continue s'est poursuivie en 2019. Rappelons qu'il s'agit d'offrir, aux familles qui le désirent, des prestations d'accueil de jour différenciées selon l'âge des enfants : le SAJE gère l'essentiel des prestations jusqu'en 6P (10 ans) ainsi que, depuis la rentrée scolaire 2015, la restauration collective pour les élèves des établissements primaires et secondaires, en partenariat avec les prestataires mandatés, comme le montre son rapport d'activités. Le SEP+S reste en outre en charge des décisions d'octroi des rabais aux familles faisant face à des difficultés financières.

Quant au SEP+S, il organise l'accueil parascolaire pour les enfants et les adolescent·e·s dès le degré 7P, avec un accent particulier pour les élèves de 7-8P, en poursuivant des objectifs de socialisation et d'intégration via des offres d'animation et des activités durant la pause de midi. Une attention particulière est portée sur l'adéquation de l'offre et la coordination avec les directions des établissements scolaires, notamment via des doyen·ne·s. De plus, des rencontres sont organisées régulièrement avec les professionnel·le·s concerné·e·s dans les différents sites scolaires (séances de coordination à différents moments de l'année, réunions de résolution de situations problématiques, participation aux conférences des maîtres, etc.) pour répondre à l'évolution des besoins et aux enjeux éducatifs communs.

L'équipe en charge de ce secteur s'est particulièrement engagée pour assurer la continuité des prestations. Elle a reconduit avec succès plusieurs expériences pour décloisonner les différentes prestations liées à la journée continue de l'écolier et a entamé une évaluation globale des prestations actuellement mises en œuvre en faveur des familles et des élèves de ces degrés.

Enfin, dans le contexte de la mise en œuvre de l'article 63a de la Constitution vaudoise, de l'approbation de la nouvelle loi sur l'accueil de jour (LAJE) par le Grand Conseil vaudois en 2017 et du cadre de référence relatif adopté par l'Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire primaire (EIAP) en mars 2019, le SEP+S a poursuivi ses réflexions afin de pouvoir intégrer les nouvelles exigences légales et anticiper leurs conséquences de manière optimale dans les

prestations existantes. Pour ce faire, le service s'est basé sur l'évaluation globale du dispositif actuel d'accueil parascolaire des élèves de 7-8P dans le but de proposer au Conseil communal un nouveau concept cadre.

### Organisation de la pause de midi

Pour les élèves dès la 7P, l'offre d'accueil parascolaire fondée sur le principe de l'accueil libre continue de s'étoffer et de se consolider, en étroite collaboration avec les professionnel·le·s concerné·e·s dans chaque établissement scolaire (doyen·ne·s, bibliothécaires, personnel de cuisine et de nettoyage, éventuellement centres socioculturels). Cette formule, qui s'adapte à l'âge des élèves et aux caractéristiques de chaque lieu, rencontre un vif succès.

Dans tous les collèges, les élèves peuvent accéder librement et gratuitement aux espaces dédiés, sous la surveillance générale d'animatrices et d'animateurs parascolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis et, parfois, si les besoins sont avérés, les mercredis. Le secteur parascolaire propose tout au long de l'année des prestations complémentaires à l'offre de restauration collective : les élèves ont la possibilité de pique-niquer ou de réchauffer leur repas, de travailler pour l'école, jouer, bricoler, lire, se réunir, discuter ou tout simplement passer un moment agréable. Dans ce cadre propice, très fréquenté par les élèves, un certain nombre d'actions ou d'initiatives de sensibilisation et de prévention sont mises en place au quotidien. A noter que les bibliothèques scolaires sont ouvertes pendant une partie de la pause de midi et qu'une coordination est mise en place en conséquence par le secteur parascolaire.

Eléments clés :

- jusqu'au mois de décembre, un contrôle personnalisé des présences a été effectué durant l'accueil de midi pour les nouveaux élèves de 7P dont les parents en avaient fait la demande. Cette offre, pour le moment gratuite, rassure certaines familles et permet une transition en douceur de l'APEMS vers le concept d'accueil libre mis en place dans les collèges des plus grand·e·s élèves ;
- dans tous les sites, les initiatives se sont poursuivies pour consolider l'organisation d'activités et d'animations, mais aussi pour acquérir du matériel sportif et optimiser les espaces dévolus à ce type d'activités ;
- Belvédère : en attendant le nouveau réfectoire dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2022 avec la reconstruction de l'annexe, les élèves sont accueillis dans le réfectoire actuel. De nombreuses activités ont été proposées par un duo motivé d'animateurs parascolaires. L'accueil du mercredi midi a été maintenu, afin de répondre aux besoins des élèves qui ont ensuite des cours facultatifs ou qui sont inscrits en classe de raccordement ;
- Elysée : la coordination entre le CPO, qui fait office de réfectoire pour le collège, la bibliothèque scolaire et l'Atrium, ont permis de pallier partiellement le manque d'espaces dévolus à l'accueil parascolaire des élèves de l'établissement. L'organisation a été renforcée avec la mise en place d'une deuxième offre de restauration collective pour les élèves dès la 9<sup>e</sup> année les mardis et jeudis à l'Atrium et dans le bâtiment cantonal voisin ;
- Rouvraie : l'organisation de la pause de midi est adaptée aux horaires particuliers de ce collège, puisqu'une grande partie des élèves, selon les jours de la semaine, n'a qu'une pause restreinte. L'accueil du mercredi après-midi et du vendredi après-midi après les cours a été reconduit. A noter que de nombreux enfants fréquentant les classes d'accueil du collège bénéficient de cette prestation, particulièrement adaptée à leurs besoins et s'inscrivant dans une collaboration étroite avec les enseignant·e·s concerné·e·s ;
- Béthusy : deux animatrices parascolaires sont présentes dans le réfectoire et dans la bibliothèque scolaire. L'équipe de devoirs accompagnés de midi est en renfort de 12h à 12h30, permettant une prise en charge plus conséquente et plus personnalisée des nombreux élèves venant se sustenter au réfectoire dès la fin des cours du matin ;
- Entre-Bois : une attention particulière a été portée à cet accueil destiné aux élèves dès la 9<sup>e</sup> année, très nombreux à le fréquenter. Ainsi, un duo d'animatrices a pris en main avec succès et créativité la gestion de l'accueil de ces élèves durant la pause de midi, avec le soutien engagé de la direction de l'établissement. Des animations ciblées ont été menées dans différents domaines (sportif, alimentaire) ou en lien avec l'orientation professionnelle ;
- Coteau-Fleuri : l'accueil parascolaire pour les élèves de 7-8P est assuré dans les locaux du Centre de rencontre œcuménique de la Grangette (CROG), y compris le mercredi après-midi. La restauration collective est proposée dans un local annexe ;
- Saint-Roch : un duo d'animateurs parascolaires accueille dans l'annexe les jeunes qui amènent leur propre repas à midi, la restauration collective étant proposée dans le collège principal. Les élèves profitent en particulier de propositions d'activités créatrices originales qui rencontrent un franc succès ;
- Villamont : outre l'accueil durant la pause de midi, un animateur parascolaire est présent à la sortie des classes l'après-midi. Celui-ci participe activement à la pacification de ces moments, tout en développant des collaborations avec les devoirs accompagnés et certain·e·s enseignant·e·s. Dans ce contexte, des projets novateurs ont pu être reconduits ou créés, avec le soutien actif et enthousiaste de la direction de l'établissement ;
- Grand-Vennes : l'accueil parascolaire se déroule dans le centre d'animation Le Grand V', avec une collaboration étroite entre l'équipe d'animation socioculturelle et l'animateur parascolaire engagé par le SEP+S. Ce dernier s'occupe en particulier du contrôle des présences des 7P jusqu'en décembre et des élèves consommant le repas acheté au réfectoire attenant ;
- Bergières : la collaboration formalisée avec le centre d'animation sis sur le site scolaire, l'Espace 44, a été reconduite sous forme d'un mandat de prestations. Ainsi, un moniteur du centre d'animation accueille les élèves au réfectoire et est présent à la sortie des classes l'après-midi. L'Espace 44 propose aux familles un concept de contrat tripartite (élève – parents – centre d'animation) qui remplace le contrôle des présences existant dans les autres sites scolaires.



## SECTEUR DEVOIRS ACCOMPAGNÉS (DAC)

Dans le cadre de l'article 73 du règlement de la loi sur l'enseignement obligatoire, le SEP+S organise des devoirs accompagnés pour l'ensemble des élèves lausannois·e·s inscrit·e·s par leurs parents. Au total, la prestation a profité à 2'855 élèves de 3P à 11S pour l'année 2019-2020, intégrés dans 265 groupes.

Chaque groupe d'élèves a été pris en charge par l'un·e des 265 accompagnant·e·s de devoirs réguliers (dans certains cas par un binôme). Quarante-deux responsables de site sont en charge d'équipes composées de un à 16 groupes d'élèves.

La direction du secteur a été fortement mobilisée par la gestion administrative des accompagnant·e·s de devoirs (recrutement, suivi RH, organisation de formations de base et de formations continues), ainsi que par les situations problématiques d'enfants nécessitant une coordination avec les différents partenaires (corps enseignant, doyen·ne·s, APEMS, réseau scolaire, parents, assistant·e social·e scolaire, SESAF, etc.).

Le système des inscriptions aux devoirs accompagnés pour les élèves de 3-6P est désormais bien rôdé. Les bulletins d'inscriptions ont été distribués par les enseignant·e·s aux élèves le jour de la rentrée scolaire. Les parents des élèves de 7-8P ont, quant à eux, reçu les bulletins d'inscription à leur domicile, début août. Pour les élèves des degrés supérieurs (9S-11S), les bulletins d'inscription ont été transmis aux secrétariats des établissements, puis distribués aux élèves par leur maître·sse de classe. Le SEP+S traite ensuite ces bulletins d'inscription pour former des groupes homogènes.

### Devoirs accompagnés destinés aux 3-6P en chiffres

Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, 1'837 élèves de 3-6P étaient inscrits aux devoirs accompagnés dans l'un des huit établissements primaires de la Ville. Sur l'ensemble des 4'923 élèves de ces quatre degrés scolaires, 37.3 % étaient inscrits aux devoirs accompagnés.

Établissements primaires	Nbre d'élèves scolarisés (3-6P)	Nbre d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière LUNDI	Fréquentation journalière MARDI	Fréquentation journalière JEUDI	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Beaulieu	592	237	201	207	204	40.0
Coteau-Fleuri	594	187	157	138	152	31.5
Entre-Bois	577	259	240	251	257	44.9
Floréal	728	260	238	227	230	35.7
La Sallaz	610	183	145	154	152	30.0
Mon-Repos	794	295	225	247	225	37.2
Pierrefleur	445	131	110	107	98	29.4
Prélaz	583	285	219	223	223	48.9
<b>Total</b>	<b>4'923</b>	<b>1'837</b>	<b>1'535</b>	<b>1'554</b>	<b>1'541</b>	<b>37.3</b>

### Devoirs accompagnés destinés aux 7-8P en chiffres

Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, 806 élèves de 7-8P des sept établissements mixtes lausannois avaient recours à cette prestation, organisée généralement au terme des périodes de l'après-midi, pour une durée maximale de 75 minutes. L'offre de devoirs accompagnés durant la pause de midi s'est maintenue dans les collèges de Béthusy et de la Rouvraie.

Établissements mixtes	Nbre d'élèves scolarisés (7-8P)	Nbre d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière LUNDI	Fréquentation journalière MARDI	Fréquentation journalière JEUDI	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Belvédère	351	116	104	97	93	33.10
Bergières	329	106	102	96	92	32.22
Béthusy	373	152	108	108	108	40.75
Elysée	319	77	71	67	67	24.14
Villamont	363	146	123	117	113	40.20
C.F. Ramuz	312	127	106	118	111	40.70
Isabelle-de-Montolieu	348	82	63	71	66	23.60
<b>Total</b>	<b>2'395</b>	<b>806</b>	<b>677</b>	<b>674</b>	<b>650</b>	<b>33.70</b>

### Devoirs accompagnés destinés aux 9S-11S en chiffres

Au 1<sup>er</sup> novembre 2019, 212 élèves de 9S-11S étaient inscrits aux devoirs accompagnés. Les prestations de devoirs accompagnés pour les élèves de 9S-11S et de classes de raccordement se sont poursuivies dans les établissements de C.-F. Ramuz (collège d'Entre-Bois), de Villamont (collèges de Villamont et de Saint-Roch) et des Bergières. Les devoirs accompagnés sont aussi fréquentés par les élèves de classes d'accueil dans les collèges des Bergières et de Villamont, et par des élèves fréquentant les classes de raccordement au collège d'Entre-Bois. La prestation a aussi été reconduite au collège du Belvédère, les mardis et jeudis. La participation des élèves varie de un à trois jours en fonction des besoins de chacun. Dans l'établissement des Bergières, un tournus de trois enseignant·e·s permet d'apporter un soutien supplémentaire aux élèves durant les devoirs accompagnés.

Par ailleurs, les autres établissements scolaires – en collaboration avec le SEP+S – mettent en place une offre complémentaire variable sous forme de mentorat, de devoirs assistés, d'aide aux devoirs ou encore d'appuis.



Établissements secondaires	Nbre d'élèves scolarisés (9-11S)	Nbre d'élèves inscrits aux DAC	Fréquentation journalière LUNDI	Fréquentation journalière MARDI	Fréquentation journalière JEUDI	% d'élèves inscrits aux DAC par établissement
Belvédère	522	30	pas de prestation	28	24	5.7
Bergières	523	58	39	42	41	11.1
Villamont	629	88	55	49	55	14.0
C.F. Ramuz	429	36	22	23	25	8.4
<b>Total</b>	<b>2'103</b>	<b>212</b>	<b>116</b>	<b>142</b>	<b>145</b>	<b>10.1</b>

## SECTEUR PÉRISCOLAIRE

### Fêtes scolaires

La fête des classes enfantines (1-2P) s'est déroulée le mercredi 26 juin. En raison de la canicule, le cortège a été annulé. Les enfants ont néanmoins pu se rendre au parc de Milan, sous la responsabilité de leurs parents, afin de profiter des métiers forains.

La fête des classes primaires (3-5P) s'est déroulée le 3 juillet et a réuni plus de 3'600 élèves qui ont fait le parcours de la place de la Riponne jusqu'au parc de Milan.

Pour la troisième année consécutive, les élèves de 6P se sont retrouvés à la piscine de Bellerive le 21 juin où une fête spécifique était organisée. Après des activités ludiques et sportives organisées le matin sur les terrains de la piscine de Bellerive, les 1'430 élèves de 6P ont participé l'après-midi à une chorégraphie dansante. Cette manifestation rencontre toujours un vif succès auprès des enseignant-e-s et des élèves concerné-e-s.

### Fermes pédagogiques

Le nombre de visites dans les deux fermes pédagogiques se maintient à raison de deux journées (ou 24 heures complètes) par classe. Ce sont ainsi plus de 1'200 enfants qui ont découvert en 2019 un milieu de vie et un métier en pleine mutation. Deux fermes en activité assurent cette prestation pédagogique : le Chalet de la Ville au Mont-sur-Lausanne et la ferme des Cases aux Monts-de-Pully. Les activités conduites avec les élèves, en coordination avec l'enseignant-e, les fermier-ère-s de l'exploitation visitée et l'animateur-trice responsable, enrichissent la vie de la classe, que ce soit pour les contenus ou pour le développement des liens conviviaux entre les enfants. Ils viennent à deux reprises, à deux saisons différentes pour affiner leurs observations et mieux comprendre les liens entre l'homme et son environnement.

### Le Jardin aux 1000 mains et les trésors de la forêt

Cette nouvelle offre pédagogique proposée par l'Association de Rovéréaz, le Service des parcs et domaines et le service permet d'accueillir, depuis la rentrée scolaire 2019, des classes 1-2P dans le jardin et la forêt voisine du site de Rovéréaz. L'exploration de ces deux milieux naturels se fait au travers d'activités et d'ateliers plein air, permettant aux élèves une sensibilisation à l'environnement et à sa préservation. Les classes viennent à deux reprises y passer une journée.

### Prêt d'équipements et coordination des activités sportives

Au dépôt de Valency, les élèves ayant besoin de matériel pour partir en camp de ski sont équipé-e-s par la Ville. Pour l'hiver 2018-2019, ce sont plus de 2'400 enfants soit 133 classes qui ont bénéficié de ce service, dont 60 classes pour les semaines de vacances de la Barboleusaz, des Chevalleyres et du Planemard. La demande de prêt de matériel reste constante.

### Piscines

Cinq piscines lausannoises (publiques, scolaires ou privées) permettent d'accueillir les élèves de 3-6P, qui bénéficient tous de 12 cours de natation annuels. Le passage du test de contrôle de sécurité aquatique qui consiste à se sauver soi-même permet aux élèves de 6P de mesurer les progrès accomplis au terme de ces années d'enseignement. Toutes les classes ont pu être placées dans les créneaux-horaires dévolus.

### Patinoires

La fréquentation des patinoires par les classes lausannoises permet de mesurer l'enthousiasme pour cette activité en plein air. Grâce aux JOJ, la patinoire de la Pontaise est couverte cette année encore, permettant ainsi aux classes inscrites de s'y rendre par n'importe quel temps.

### Corps de musique et autres manifestations scolaires

Le SEP+S soutient l'orchestre La Banda des écoles lausannoises qui a présenté son concert de Noël le 9 décembre. Chaque année, cette manifestation rassemble les parents et ami-e-s des jeunes musicien-ne-s pour un moment musical très apprécié. Comme chaque année, La Banda des écoles a participé aux cortèges des fêtes scolaires et a donné quelques concerts publics. Le directeur de La Banda ayant fait valoir son droit à la retraite en mai 2019, le poste a été repourvu à l'interne. Autre formation soutenue par le SEP+S, le Corps des fifres et tambours s'est également produit en public à plusieurs reprises.

### Sécurité sur le chemin de l'école

La collaboration intensifiée avec le Service des routes et de la mobilité, secteur des espaces publics, et la Brigade de la prévention routière de la police a permis de renforcer et de sécuriser les sites problématiques par diverses mesures d'aménagement, d'information, de prévention et de répression. Un suivi interservices des doléances de la population ou

des directions d'établissements permet de répondre à ces diverses préoccupations en lien avec la sécurité sur le chemin de l'école. Dans le cadre du préavis N°2018/11 « *Rues vivantes* » – *Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic - Demande de crédits de réalisation* », ce sont plus de 30 mesures qui ont été réalisées aux abords des écoles.

### **Pédibus**

En 2019, 21 lignes Pédibus étaient actives à Lausanne. Les Pédibus constituent une aide précieuse pour l'organisation de l'accompagnement des enfants sur le chemin de l'école. A la rentrée scolaire, 14 séances d'information dans les établissements scolaires ont été organisées à l'attention des parents. Durant l'année, différentes opérations de sensibilisation et d'information ont eu lieu: Journée à pied à l'école, campagne de prévention à la rentrée scolaire et participation aux séances d'information pour les parents des futurs élèves 1P et aux réunions de classes, stands d'information à l'entrée des bâtiments scolaires et lors de différentes manifestations. Toutes ces opérations de sensibilisation ont pu être organisées grâce à la collaboration des parents-référents Pédibus. Ces derniers favorisent les contacts entre les parents, le corps enseignant et les différents partenaires de l'école et du SEP+S.

A l'occasion des 20 ans du Pédibus, une exposition anniversaire s'est tenue au Forum de l'Hôtel de Ville, du 18 au 28 septembre 2019. Divers événements ont été organisés autour de ce jubilaire: balade Pédibus au centre de Lausanne, accueil des classes, jeu-concours, etc. Les questions de la mobilité douce et de la sécurité sur le chemin de l'école ont été au cœur de cet événement qui a eu lieu pendant la Semaine de la mobilité et la Journée internationale à pied à l'école.

## **SECTEUR BÂTIMENTS : PLANIFICATION, ENTRETIEN, RÉNOVATION, EXPLOITATION ET CONCIERGERIES**

### **Planification des constructions scolaires**

Un état des lieux sur les infrastructures scolaires et les besoins d'assainissement et de rénovation a abouti au printemps 2019 au dépôt du rapport-préavis N° 2019/18 « *Intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire à l'horizon 2030* ». Ce document très attendu répond au postulat déposé le 14 février 2014 par M. Julien Eggenberger et consorts « *Planification des rénovations et des constructions scolaires* » et celui déposé par M. Manuel Donzé le 21 novembre 2017 « *Leçons de rythmique : des infrastructures inadaptées* » avec la demande d'un cinquième crédit-cadre de CHF 18'000'000.-. La commission chargée d'étudier le rapport-préavis a siégé durant quatre séances, échelonnées jusqu'en fin 2019 pour une adoption au Conseil communal au début 2020. Elle a pris connaissance de l'ampleur des enjeux stratégiques dans le domaine démographique par l'augmentation des besoins en classes. Elle a également confirmé la nécessité d'engager des moyens financiers pour rénover et améliorer l'efficacité énergétique d'un parc scolaire accusant une moyenne d'âge de plus de 40 ans.

### **Projets de nouvelles constructions dans les nouveaux quartiers**

- Riant-Pré: le chantier de cette nouvelle école comprenant 12 classes et une salle de gymnastique et structure APEMS, est entré dans sa phase de second œuvre. L'engagement des travaux intérieurs permet de visualiser la générosité des locaux. Cette étape a été marquée par la cérémonie du bouquet qui a eu lieu le 12 septembre 2019. Les travaux progressent dans le respect du calendrier pour accueillir, dans le quartier des Fiches, les élèves à la rentrée scolaire de l'été 2020;
- Plaines-du-Loup PPA 1: le développement du projet par les architectes lauréats du concours, s'est vu complété par un concours d'ingénierie civile en début d'année, avec 28 projets déposés. Cette démarche a ouvert des possibilités statiques novatrices par la combinaison d'une ossature en acier avec des dalles mixtes bois-béton, favorisant ainsi l'usage de la filière bois ainsi qu'une construction préfabriquée. La complexité du programme de la pièce urbaine D et la simultanéité des chantiers a imposé d'adapter le calendrier de la mise en service de cette nouvelle école en reportant d'une année sa mise en service, soit en 2023. Ce décalage permet d'assurer des accès sécurisés aux élèves dans un contexte de quartier en création. Le dossier de mise à l'enquête du programme scolaire de 16 classes et une double salle de gymnastique en toiture a été déposé en fin d'année. Le début du chantier est prévu au printemps 2021;
- les premiers besoins du deuxième groupe scolaire prévu dans les PPA 2-3 des Plaines-du-Loup ont été esquissés de longue date (depuis 2010). Ils supposent la création de 32 classes au minimum avec des salles omnisports et des terrains de sport. Une analyse globale est menée conjointement avec la direction de l'enseignement obligatoire cantonal afin de consolider l'organisation des établissements scolaires et de cibler le degré scolaire le plus adéquat pour ce périmètre scolaire. Ces analyses permettront de définir plus précisément le programme et le dimensionnement des locaux;
- Prés-de-Vidy: depuis la présentation d'un plan directeur déposé en automne 2018, le programme scolaire prévu doit encore faire l'objet d'un ajustement calqué sur la configuration de ce quartier et le potentiel d'habitant·e·s. La reprise d'ateliers participatifs révélera les besoins des services de la Ville et les attentes des habitant·e·s du quartier.

### **Agrandissement des sites existants**

- extension du collège de l'Eglantine: l'autorisation de construire a été obtenue dans le courant de l'année 2019. Elle fait suite à la deuxième mise à l'enquête imposée par des oppositions de riverain·e·s. Le réajustement des plans et le cahier des charges nécessaires à un deuxième appel d'offre en marché public ont désigné une entreprise totale proposant une construction mixte bois et béton. Le début des travaux est envisagé au printemps 2020, pour une livraison des cinq classes et de l'APEMS au printemps 2021. Les quatre modules préfabriqués installés sur le préau supérieur seront évacués en fin de construction pendant les vacances scolaires;
- site secondaire de Béthusy: le crédit d'ouvrage de CHF 11'500'000.- (préavis N°2019/27), adopté le 25 juin par le Conseil communal, a permis de concrétiser l'engagement du chantier qui a débuté en novembre 2019. Les 16 nouvelles classes, érigées à l'est du terrain de sport, seront réalisées en ossatures composées avec du bois local. La mise en service est prévue pour le printemps 2021;

- site scolaire du Belvédère : le crédit d'étude accordé (préavis N°2018/28) a permis le développement du projet durant toute l'année 2019. Le dépôt des dossiers d'enquête et la rédaction du préavis d'ouvrage ont été finalisés et la demande du crédit d'ouvrage sera transmise au Conseil communal en 2020. La déconstruction de l'annexe du Belvédère laissera place à un nouveau bâtiment contenant une cinquième salle de gymnastique, 11 salles spéciales actuelles, des nouvelles classes et quatre salles de dégagement. Le début du chantier est prévu en été 2020 avec la construction des modules transitoires de remplacement pour la durée du chantier ;
- étude Sous-Gare : deux études de faisabilité ont été mandatées auprès d'architectes pour évaluer la potentialité des sites de Floréal et de la Croix-d'Ouchy. Parallèlement, une analyse par un géographe a permis de mieux cerner l'évolution et la migration du nombre d'élèves recruté·e·s dans ce secteur. Le site de la Croix- d'Ouchy démontre une capacité d'accueil favorable pour inscrire deux salles de gymnastique et plusieurs salles de classe ainsi que les fonctions parascolaires inhérentes. Le site de Floréal offre une possible extension à conjuguer avec les disponibilités du collège de Cour et l'optimisation du collège de Montriond. Une étroite collaboration avec le Service d'accueil de jour de l'enfance évalue les adaptations et créations de nouveaux lieux d'accueil.

### Assainissement des sites existants

- collège de Saint-Roch : les études liées à la rénovation du bâtiment historique ont dégagé plusieurs opportunités d'optimisation des surfaces. Au-delà de la rénovation des salles de classe et de l'enveloppe du bâtiment, la commission d'étude a retenu une solution financièrement supportable en confirmant la restructuration du sous-sol pour créer un lieu d'accueil ouvert sur la cour du préau sud. Le bâtiment fait l'objet d'une attention particulière pour respecter les aspects patrimoniaux et les critères énergétiques aux enjeux antinomiques ;
- collèges de la Barre et de Montoie : ils s'inscrivent dans le crédit-cadre 5 rattaché au rapport-préavis N°2019/18 cité plus haut. Font également partie de ce crédit-cadre la rénovation des salles de rythmique de Chailly, de Malley et les classes du Vieux-Moulin. Les études sur ces divers objets sont partiellement engagées, pour permettre le lancement d'une partie des chantiers en été 2020.

### Travaux d'entretien réalisés en 2019

Les dépenses engagées sur le budget d'entretien, complété par le solde d'un préavis d'assainissement, s'élèvent à environ CHF 4'696'000.-, selon la répartition ci-après.

Budget d'entretien pour l'année 2019 (CHF 3'292'000.-):

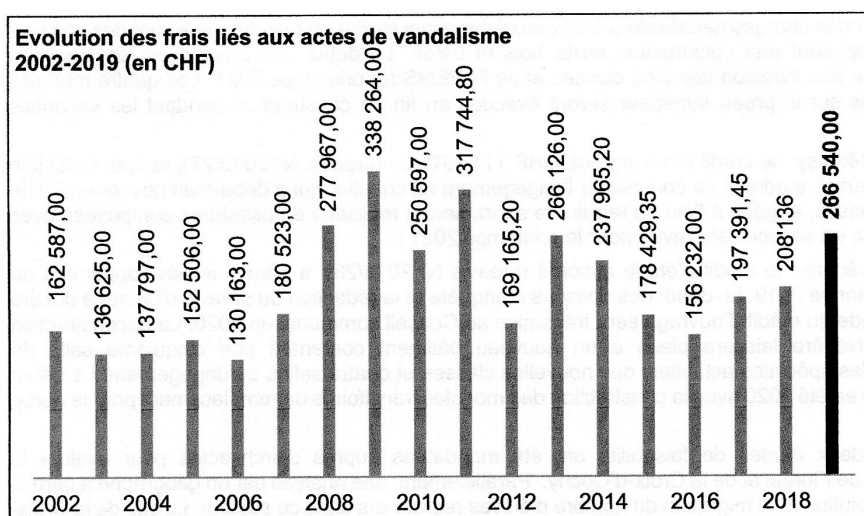
- CHF 1'580'000.- (soit 48%) comprenant entre autres travaux : la rénovation d'une vingtaine de classes réparties entre Bergières (dix), Floréal (six) et Cour (deux) ainsi que la rénovation d'appartements de fonction ;
- CHF 1'330'000.- (soit 40%) pour l'entretien courant et imprévisible, y compris les actes de vandalisme (CHF 266'540.-);
- CHF 404'000.- (soit 13%) destinés aux contrats et contrôles périodiques annuels des équipements techniques et de sécurité.

Montants d'entretien et d'assainissement financés par divers comptes de fonctionnement et crédits complémentaires :

- CHF 280'000.- pour l'amélioration et la sécurisation des espaces extérieurs préaux et parkings (DIPA) ;
- CHF 240'000.- pour l'achat de mobilier scolaire (compte d'exploitation 311) ;
- CHF 195'000.- pour l'achat et le contrôle de sécurité des engins de sports (compte d'exploitation 315) ;
- CHF 632'000.- pour les dépenses dévolues à l'assainissement du réseau séparatif de la rénovation de classes, (crédit-cadre spécial CCs) ;
- CHF 57'000.- pour le mobilier scolaire en lien avec le CCs.

### Vandalisme

Le vandalisme reste problématique sur les sites scolaires malgré des rondes et surveillances. Cette année n'a pas épargné les bâtiments scolaires et les concierges sont régulièrement impactés. Ces incivilités chronophages ont atteint plus de CHF 266'540.-, montant dépassant largement la moyenne annuelle de CHF 205'000.- pour la période 2002-2019. Le montant total engagé depuis 2002 s'élève à CHF 3'765'000.- (l'équivalent de 75 classes non rénovées).



## Préaux scolaires

Les préaux scolaires jouent un rôle fondamental dans la journée des écolier·ère·s et, en dehors du temps scolaire, dans la vie des quartiers. Cependant, leur accessibilité, leur convivialité et leurs aménagements varient suivant leur situation dans la ville ou l'historique de leur construction et il peut arriver que le partage des usages s'avère problématique. Dans ces cas, les agent·e·s de la Ville appelé·e·s à intervenir (Corps de police, concierges, correspondants de nuit, TSHM), tout comme les usager·ère·s, relèvent un manque de clarté dans le statut des préaux scolaires. Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, la majorité des sols sont non perméables et les arbres sont rares, ce qui est en décalage avec la politique climatique de la Ville ainsi qu'avec les demandes des associations de quartier.

C'est pourquoi le SEP+S a lancé deux axes de réflexion : l'un avec l'Observatoire de la sécurité au sujet de la gestion des incivilités et du vandalisme dans les préaux, et l'autre avec les services techniques qui peuvent venir en appui pour l'aménagement des préaux scolaires. Un groupe de travail a ainsi été lancé avec des représentant·e·s des directions d'établissement ainsi que les services d'architecture, des parcs et domaines et des routes et de la mobilité, afin de proposer à la Municipalité les grands principes d'une politique d'aménagement des préaux scolaires.

## Entretien des infrastructures

Pour l'entretien des infrastructures, le SEP+S compte 34 concierges répartis sur une soixantaine de sites scolaires et environ 150 nettoyeuses et aides-concierges, auxquels il faut encore ajouter quelque 300 auxiliaires d'été pour les grands nettoyages.

L'année 2019 a été une année de transition concernant le fonctionnement des conciergeries qui ont été rattachées au secteur bâtiments. Comme chaque année, un accent est mis sur la gestion des techniques et produits de nettoyage visant une approche plus écologique de l'entretien des surfaces. Une utilisation plus économe et une optimisation du catalogue de la centrale d'achats LausaShop contribuent à réduire leur consommation.

La rationalisation de l'organisation du travail a aussi permis de stabiliser le nombre de postes, alors que les heures d'utilisation et les surfaces à entretenir ont augmenté, parallèlement aux locations de salles.

## Mise à disposition et location des infrastructures scolaires

La mise à disposition des salles de classe aux associations organisant des cours de langue et culture d'origine et des salles de gymnastique et rythmique aux sociétés sportives reste soutenue pour répondre à une demande de plus en plus forte de la part des citoyen·ne·s. En 2019, le constat suivant est dressé :

- une centaine de classes ont été utilisées chaque semaine par environ 20 communautés étrangères pour des cours de langue et de culture d'origine ;
- 60 infrastructures sportives (gymnastique, rythmique et piscines) ont été mises à la disposition de plus de 600 différentes associations privées chaque semaine ;
- le SEP+S gère également les cinq aulas (Belvédère – Bergières – Béthusy – Elysée – Villamont) et les trois grandes salles (Entre-Bois – Grand-Vennes – Vers-chez-les-Blanc) pour lesquelles la demande est très importante tant en semaine (journée et soirée) que le week-end. En dehors des utilisations scolaires, cela représente 463 jours de location pour ces huit infrastructures.

Pour assurer une prestation de qualité et préserver le matériel et les infrastructures, une présence physique des concierges sur place est souvent nécessaire, tout comme une bonne logistique interne.

Pour les parkings, il existe actuellement 698 places balisées dans les établissements scolaires, dont 629 sont utilisées par le corps enseignant et le personnel communal. Le taux d'occupation est important, de l'ordre de 90%.

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

### Répartition des élèves 1-6P et classes spéciales\* (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2019)

Etablissement	1P	2P	3P	4P	5P	6P	ACC5-6	OESP16	OESP36	Total
Entre-Bois	142	172	131	148	150	142	6			891
Floréal	204	195	193	196	181	158				1'127
Mon-Repos	181	201	169	189	203	208	9			1'160
Prélaz	165	152	138	148	139	127	9		22	900
La Sallaz	177	191	140	153	163	144				968
Beaulieu	156	162	151	145	138	151	7			910
Coteau-Fleuri	141	166	131	152	136	137	4	26		893
Pierrefleur	133	116	120	105	104	116				694
<b>Totaux</b>	<b>1'299</b>	<b>1'355</b>	<b>1'173</b>	<b>1'236</b>	<b>1'214</b>	<b>1'183</b>	<b>35</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>7'543</b>

\*La codification des classes de développement (DEP/DES) a été supprimée à la rentrée 2019

## Répartition des élèves 7P-11S - et classes spéciales\* (situation au 1<sup>er</sup> octobre 2019)

Etablissement	9			10		11		ACC7-8 ACC S	OESP78 OESS	RAC	Total	
	7P	8P	VP	VG	VP	VG	VP					VG
Belvédère	157	193	128	60	138	48	127	42	27	107	1'027	
Bergières	157	183	120	62	90	74	91	54	21		852	
Béthusy	180	193	100	86	85	86	89	94	33		946	
Elysée	148	171	72	88	82	80	94	80	33	15	910	
Villamont	176	188	126	102	84	85	106	91	35		993	
C.F. Ramuz	156	168	89	56	95	40	79	41	17	43	784	
Montolieu	201	185	113	68	105	58	84	35	12		861	
Total/voie	1'175	1'281	748	522	679	471	670	437	178	15	197	6'373
<b>Totaux</b>	<b>1'175</b>	<b>1'281</b>	<b>1'270</b>		<b>1'150</b>		<b>1'107</b>		<b>178</b>	<b>15</b>	<b>197</b>	<b>6'373</b>

\*La codification des classes de développement (DEP/DES) a été supprimée à la rentrée 2019

### Classes régulières

Degré(s)	élèves	classes	moyenne
1P, 2P	2'620	135	19.41
2P, 3P	69	4	17.25
3P	1'039	54	19.24
3P, 4P	207	12	17.25
4P	1'127	59	19.10
5P	1'168	62	18.84
5P, 6P	112	6	18.67
6P	1'109	57	19.46
7P	1'164	62	18.77
8P	1'269	64	19.83
9VG	732	38	19.26
9VP	522	25	20.88
10VG	650	37	17.57
10VP	471	22	21.41
11VG	667	36	18.53
11VP	437	22	19.86
RAC1	150	7	21.43
RAC2	47	2	23.50
<b>Total</b>	<b>13'560</b>	<b>704</b>	<b>19.26</b>

### Classes spéciales

Degré(s)	élèves	classes	moyenne
ACC5-6	35	5	7.00
ACC S	131	12	10.92
ACC7-8	47	6	7.83
OESP1-6	26	3	8.67
OESP3-6	22	3	7.33
OESP7-8	6	1	6.00
OESS	9	1	9.00
MO3-6	9	1	9.00
MO7-8	23	2	11.50
MO9-10	24	2	12.00
MO9-11	11	1	11.00
MO10-11	13	1	13.00
<b>Total</b>	<b>356</b>	<b>38</b>	<b>9.37</b>

### Légende

ACC	classe d'accueil primaire / secondaire
MO	classe à effectif réduit (MO: mesures ordinaire de pédagogie spécialisée)
OESP	classe d'enseignement spécialisé primaire
OESS	classe d'enseignement spécialisé secondaire
RAC	classe de raccordement (12 <sup>e</sup> année)
VG	voie générale
VP	voie prégyrnasiale

## SERVICE DE SANTÉ ET PRÉVENTION (SSPR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le SSPR compte deux offices : l'Office de santé et l'Office dentaire. Il témoigne de la forte volonté de coordination des programmes, projets et actions de promotion de la santé et prévention, destinés aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Ses missions sont les suivantes :

- assurer la mise en œuvre des programmes cantonaux et communaux de prévention et de santé
- développer et participer à l'élaboration des programmes/projets et à leur priorisation
- assurer la coordination avec les autres acteurs cantonaux, communaux et institutionnels
- offrir ses services aux établissements scolaires et aux structures de garde des enfants (comprises et soutenues dans la loi sur l'accueil de jour des enfants)
- décider des offres de prestations et de leur priorisation dans le domaine de la promotion de la santé physique en lien avec le développement de l'enfant et de l'adolescent·e, ainsi que de la prévention dans le milieu de la santé scolaire



## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistant-e-s dentaires	6.90	6.30	6.30	6.30
Direction et secrétariat	7.50	7.25	7.50	6.25
Infirmières scolaires	15.40	15.20	15.40	14.85
Médecins scolaires	0.78	0.35	0.78	0.27
Orthodontistes	6.85	6.15	7.45	6.75
Pédodontistes	6.60	6.30	6.60	5.30
Prophylaxistes dentaires	1.20	1.10	1.20	1.10
<b>Total service</b>	<b>45.23</b>	<b>42.65</b>	<b>45.23</b>	<b>40.82</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>0.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Assistant-e-s dentaires	8	6.30	8	6.30
Direction et secrétariat	9	7.25	8	6.25
Infirmières scolaires	22	15.20	22	14.85
Médecins scolaires	2	0.35	3	0.27
Orthodontistes	9	6.15	9	6.75
Pédodontistes	8	6.30	7	5.30
Prophylaxistes dentaires	2	1.10	2	1.10
<b>Total service</b>	<b>60.00</b>	<b>42.65</b>	<b>59</b>	<b>40.82</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	5	4
	sortant(s)	entrant(s)
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	5	4

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>5</b>



## PERSONNEL

L'unité administrative du SSPR, commune aux deux offices, fonctionne grâce à la qualité d'engagement professionnel des collaborateur·trice·s. Une partie de l'équipe, composée de l'adjoint administratif – responsable RH et de l'assistante de la cheffe de service, également en charge de l'administration du personnel, connaît une situation particulièrement difficile en termes de ressources, qui devrait encore perdurer en 2020. Le SSPR recourt, dans l'intervalle, à l'appui prêté par le responsable RH du Service de psychologie scolaire pour le volet RH de l'activité du service et à celui d'un collaborateur du Service d'accueil de jour de l'enfance détaché à 80% au SSPR pour le volet finance, situation qui ne saurait raisonnablement se prolonger.

Au sein de l'Office de santé, les infirmières scolaires travaillent en tandem avec les médecins scolaires. Au nombre de six, ils sont engagés soit en tant qu'employés (3), soit comme médecins indépendants (3).

Depuis 2018, un arrêt maladie a pour conséquence un report de charge sur les équipes de l'Office et de l'unité administrative.

Les six médecins scolaires de l'Office de santé, quel que soit leur statut, couvrent les mêmes missions. Leurs conditions d'exercice sont identiques au sein du service. Au total, leur taux d'activité cumulé représente l'équivalent d'environ un ept, en fonction des besoins en santé scolaire. Ce taux reste relativement stable.

L'augmentation progressive du nombre de situations médico-sociales complexes identifiées dans les établissements scolaires, pour lesquelles leur expertise est sollicitée, est en augmentation. Du fait de leur disponibilité relative, la médecin cheffe de service intervient également en tant que médecin scolaire pour combler les périodes de non disponibilité des médecins scolaires, en particulier pour les situations problématiques ou complexes. Elle pallie ces indisponibilités quotidiennement en répondant aux sollicitations téléphoniques des collaborateur·trice·s de l'équipe infirmière et des directions d'établissements, et en moyenne une fois par semaine en se rendant dans les infirmeries des établissements scolaires.

Des supervisions sont organisées à raison d'une fois toutes les quatre à six semaines pour les infirmières scolaires réparties. Elles sont assurées par deux superviseurs. Si nécessaire, des supervisions individuelles sont organisées. Il est alors fait appel à un prestataire externe au service.

A l'Office dentaire, un poste de médecin-dentiste n'était plus assuré depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2018 avec pour conséquence la fermeture du cabinet dentaire concerné, ce jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2019. Le cabinet a pu être réouvert à temps partiel, puis à temps complet dès fin avril. Pendant la période de fermeture et fermeture partielle du cabinet, l'assistante dentaire a satisfait à diverses tâches et suppléé aux absences inopinées de ses collègues dans les autres cabinets de l'Office dentaire.

Depuis 2017, le SSPR s'attache à renforcer la formation professionnelle continue des collaborateur·trice·s, aussi avec le soutien de partenaires externes régulièrement invités à intervenir dans le cadre des colloques métiers.

### Personnel auxiliaire – stagiaires – apprenti·e·s

En sus du personnel fixe, le SSPR fait appel à du personnel auxiliaire. Il compte ainsi :

- 11 infirmier·ère·s remplaçant·e·s dits poolistes ;
- 8 personnes pour dispenser le programme alimentation et exercice ALEX (professeur·e·s et assistant·e·s d'aquagym) ;
- 20 interprètes médiateur·trice·s culturel·le·s.

Trois médecins-dentistes et une assistante dentaire ont été engagé·e·s comme auxiliaires sur des périodes déterminées de quelques semaines à quelques mois pour pallier des périodes d'absences.

Au total, le SSPR a dénombré, en tant que personnel auxiliaire, 43 personnes travaillant pour la plupart à des taux d'activités faibles.

Trois infirmières formatrices de l'Office de santé ont pris en charge six étudiantes-stagiaires provenant soit de l'Institut et Haute école de santé La Source, soit de la Haute école de santé Vaud, sur des périodes de six semaines, pour un total cumulé de 36 semaines.

Chaque année scolaire, le service accueille et forme un·e apprenti·e employé·e de commerce engagé par le centre de formation du Service du personnel, conformément à un contrat de partenariat. Dans le cadre du service, la formation des apprenti·e·s est placée sous la responsabilité de l'assistante de la cheffe de service.

## OFFICE DE SANTÉ

L'Office de santé a pour principale mission de promouvoir la santé physique, psychique et sociale des enfants, particulièrement ceux scolarisés dans les établissements scolaires, et compte pour cela avec les compétences de médecins, de médecins-pédiatres et d'infirmières scolaires formées pour la plupart en santé publique.

Les activités de santé scolaire développées dans le cadre de l'Office de santé font l'objet d'une subvention institutionnelle du Canton de Vaud.

Les prestations concernées sont définies dans le cadre d'une convention établie entre l'Etat de Vaud – représenté par la Direction générale de la santé – et le SSPR. Cette convention, renégociée tous les cinq ans depuis 2006, a été renouvelée en 2016 pour cinq ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020, aux mêmes conditions que précédemment. Un avenant annuel précise les éventuelles modifications : engagement financier, postes subventionnés, modalités de paiement, etc.

### **Activités du service en appui externe**

L'infirmière cheffe, la cheffe de projets et/ou la cheffe de service participent à différents groupes de réflexion dans le cadre de projets de la Ville de Lausanne: campagne Respect et campagne de prévention sous l'égide du Secrétariat général EJK ; plateformes d'échanges pilotées par le SAJE.

La cheffe de service prend part aux groupes de travail Promotion de la santé (Ville en santé, Ville de sport), Changements climatiques du Secrétariat général LEA.

### **Collaboration avec l'unité PSPS de l'AVASAD**

La cheffe de projets en promotion de la santé, l'infirmière scolaire cheffe et la cheffe de service se répartissent les séances de travail et colloques de l'unité de Promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS): demandes de sub-sides des établissements scolaires, prestataires externes, thématiques, métiers, suivis de dossiers, comité de pilotage vaccination, groupe de travail formation interdisciplinaire, plateforme dépendance, etc.

La cheffe de service prend part aux séances de comité de direction de l'Unité PSPS quand elle y est conviée. Elle participe au comité de pilotage vaccination et aux séances de travail placées sous l'égide du Médecin cantonal adjoint.

### **Groupement des médecins scolaires vaudois (GMSV)**

Tous les médecins scolaires de l'Office de santé sont membres du GMSV. Trois des six médecins scolaires de la Ville de Lausanne ont pris part à la demi-journée annuelle de formation et information du GMSV.

### **Formation**

La dynamique de formation continue s'est poursuivie au sein du SSPR et de l'Office de santé en particulier. Les 22 infirmières scolaires ont bénéficié de 164 jours de formation.

Trois infirmières scolaires ont suivi la deuxième année du diplôme d'études avancées en santé publique, formation dispensée sur une durée de deux ans, nécessaire aux infirmier·ère·s scolaires, représentant environ 30 jours-personne par année soit un total de 97.5 jours en 2019.

Une infirmière a débuté la formation (CAS HES-SO) de praticien formateur correspondant, en 2019, à neuf journées de formation.

La formation dite d'été des infirmier·ère·s a été dispensée sur une journée par deux enseignants de la HES-SO de La Source sur les théories de soins infirmiers. La seconde journée a permis de débiter un cycle de quatre demi-journées de formation théorique et pratique en aide à la gestion du stress, dispensée par un psychologue du Service de psychologie scolaire ; les trois volets suivants ont été donnés entre septembre et novembre.

Sous l'égide de l'Unité PSPS, toutes les infirmières ont suivi la formation donnée sur la vaccination en milieu scolaire. Cinq infirmières scolaires ont suivi la formation référent·e SESAME en milieu scolaire.

Les autres axes de formation ont concerné la maltraitance, le deuil et l'apport de la médiation interculturelle, l'écoute de l'enfant, l'adolescence et les consommations, les adolescent·e·s avec comportements violents, l'accueil et l'accompagnement du dévoilement d'agressions sexuelles, etc.

La cheffe de projets a suivi les formations et conférences sur les thématiques : la formation des médiateur·trice·s scolaires, le développement des compétences en santé, l'écoute de l'enfant, les générations numériques, suicide et école, le réflexe participatif, le climat scolaire.

La cheffe de service a suivi le symposium genevois des troubles du comportement alimentaire et de l'obésité, la journée sur les maladies transmissibles, vaccination – réchauffement climatique et maladies émergentes: enjeux et défis, et validé la formation en gestion d'un établissement de soins de santé public et privé (CAS de l'Université de Neuchâtel).

### **Formation aux premiers secours pour les enseignant·e·s et professionnel·le·s des établissements scolaires**

En 2017, la Direction interservices du Canton a validé les nouvelles recommandations en matière de premiers secours. Le mandat cantonal donné aux services de santé scolaire s'en est vu renforcé. Le SSPR a dès lors relancé l'offre de formation aux premiers soins et premiers secours, conformément au mandat qui lui est confié sur la base du règlement PSPS, pour les professionnel·le·s des établissements de la scolarité obligatoire en ville de Lausanne.

Le programme de formation aux premiers secours pour les enseignant·e·s et professionnel·le·s intervenant dans les établissements scolaires, démarré en septembre 2017, est dispensé sur une demi-journée par les infirmières et médecins scolaires du SSPR. La cheffe de service a donné ces formations avec le soutien d'infirmières scolaires et la participation des étudiant·e·s-stagiaires infirmier·ère·s.

Alors que 202 professionnel·le·s ont été formé·e·s en 2018, ils ne sont que 95 à avoir suivi cette formation en 2019, dont 18 collaborateur·trice·s du Service de psychologie scolaire et 14 collaborateur·trice·s du Service des écoles primaires et secondaires travaillant pour les devoirs accompagnés (DAC) ou le parascolaire (APEMS).

Dans l'un des sept établissements du secondaire, aucun·e enseignant·e n'a suivi cette formation et aucune alternative n'a été proposée. Globalement, dans les établissements secondaires, le nombre d'enseignant·e·s formés reste faible. Pour ces professionnel·le·s et leur direction, la gestion des premiers soins et premiers secours relève prioritairement de l'infirmière scolaire et non pas du corps enseignant. Les directions incitent peu les enseignant·e·s à se former, voire ne relaient pas l'information sur cette possibilité de formation.

Les établissements dans lesquels le nombre d'enseignant·e·s formé·e·s est significatif sont ceux dans lesquels l'impulsion par les directions d'établissements a été forte. C'est le cas principalement dans les établissements primaires.

La formation des enseignant·e·s aux premiers secours figure dans les recommandations cantonales et n'ont pas de portée contraignante. Elles n'ont dès lors pas de caractère obligatoire pour ces professionnel·le·s.

Passée la première vague des professionnel·le·s motivé·e·s, sauf relance par les directions d'établissements, la chute des demandes de formations pour les enseignant·e·s s'est confirmée.

Le temps de formation d'une demi-journée est court en regard des contenus. Afin de pouvoir mieux approfondir et plus faire pratiquer les gestes, un cours type module 2 est en préparation pour encourager les professionnel·le·s à maintenir une dynamique de formation continue.

## **Programmes de santé**

### **Dépistage visuel**

Le dépistage visuel est maintenu en ville de Lausanne, à trois reprises au cours de la scolarité obligatoire, en 3, 5 et 7P. 6'020 enfants ont fait l'objet d'une mesure de dépistage visuel au cours de l'année scolaire 2018-2019. Pour 448 enfants, un contrôle visuel médical a été recommandé, proportion en sensible augmentation.

### **Intégration scolaire**

Pour l'année scolaire 2018-2019, 433 enfants scolarisés en ville de Lausanne ont été concernés par l'élaboration d'un document dit Besoins de santé particuliers. Ce nombre reste stable. Les mesures consécutives définies dans ces documents visent à contribuer à un accueil de qualité des enfants connus pour un problème de santé nécessitant des mesures de prises en charge particulières dans le contexte scolaire, au quotidien ou au titre de mesures d'urgence éventuelles.

### **Entretiens proposés aux enfants avec leurs parents en 2P**

Pour l'année scolaire 2018-2019, les infirmières scolaires du secteur primaire ont réalisé 806 entretiens pour ces enfants accompagnés de leurs parents. Dans le cadre de ces entretiens, diverses thématiques sont abordées telles que la qualité de l'intégration de l'enfant dans le contexte scolaire, ses besoins fondamentaux (sommeil, alimentation, activités, etc.), l'usage des écrans, ainsi que d'éventuelles préoccupations en regard de son état de santé globale.

### **Projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)**

Suite à la réorganisation des établissements scolaires à la rentrée 2015-2016, la dynamique de développement de projets par les équipes PSPS, fortement ralentie, redémarre lentement.

Infirmières scolaires et médecins scolaires prennent part à ces équipes. Ces professionnel·le·s sont soutenu·e·s dans ce champ de leur activité professionnelle par la cheffe de projets, laquelle œuvre à renforcer la pertinence des projets par un travail centré sur l'identification des besoins effectifs et prioritaires dans les établissements.

Sur 39 projets PSPS travaillés en 2018-2019, 22 ont donné lieu à des mesures de facturation pour lesquelles le financement est assuré, sur la base du montant validé, pour deux tiers par l'Unité PSPS. Le tiers restant est financé par la Ville de Lausanne via le SSPR.

Parmi ces 39 projets, 21 concernaient les établissements primaires et 18 les établissements secondaires.

Au total, les dépenses acquittées en 2019 pour des projets PSPS ont été de CHF 23'418.-, dont CHF 8'981.- à la charge de la Ville de Lausanne.

A cela s'ajoute la participation de la Ville au paiement des interventions Action innocence, soit CHF 2'050.- pour 41 interventions, soit au total, une participation de la Ville d'un montant de CHF 11'031.-.

## **Programmes prioritaires**

### **Programme prioritaire sur l'alimentation équilibrée et la promotion du mouvement**

Deux types de projets sont déclinés :

- les projets dits de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) ;
- le programme alimentation et exercice (ALEX), programme de prévention dite sélective, destiné aux enfants en surpoids ou présentant des difficultés d'aisance corporelle, entièrement porté par la Ville de Lausanne.

La participation à ce programme initié il y a 19 ans a chuté de manière très significative ces dernières années et la difficulté de pouvoir travailler avec le concours des familles s'est confirmée. Dès lors, il n'a pas été considéré comme pertinent de maintenir ce programme dans son concept initial. Il a été mis un terme au programme ALEX en juin 2019.

Aujourd'hui, ce type d'approche peut être financé avec la participation du Canton via le programme Manger, bouger.

Les projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS) de type récréation saine, joutes sportives, paniers de fruits, Récrés de chez moi, récrés de chez toi, etc., ont été développés dans les établissements primaires. Le nombre de ces projets est en nette diminution, au profit d'autres thématiques de travail identifiées comme prioritaires (respect, bien vivre ensemble, climat scolaire, lutte contre le harcèlement, l'intimidation, la violence).

### **Programmes de lutte contre le harcèlement scolaire**

Depuis 2018, sur décision de la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud, la lutte contre le harcèlement scolaire est affirmée comme axe prioritaire du travail de prévention. Ce positionnement a

insufflé une forte impulsion à travailler cette thématique qui ne peut plus être ignorée. Formation de professionnel·le·s travaillant avec les enfants et les jeunes, élaboration et mise en œuvre de projets de prévention dans les établissements, mais aussi déploiement de modalités définies d'intervention en cas de situations avérées de harcèlement, permettent d'empoigner cette thématique à tous les niveaux de la prévention. Infirmières et médecins scolaires sont actifs dans ces différents champs dans la plupart des établissements.

### Projets PSPS en réponse aux besoins du terrain

La majorité des projets développés dans les établissements ont concerné : alimentation et pratique d'activités physiques, climat d'établissement, mésusages et risques liés à l'utilisation des écrans, promotion du respect et prévention de la violence et, thématique considérée comme prioritaire : intimidation, harcèlement et cyber harcèlement.

### Prestations collectives par les infirmières

Les infirmières scolaires disposent d'une palette d'interventions qu'elles sont en capacité de réaliser dans les classes, principalement au primaire mais aussi au secondaire. Elles peuvent ainsi réagir en fonction des besoins et problématiques identifiés dans les établissements : se sentir bien et en santé à l'école, estime de soi, climat scolaire et relationnel, prévention des violences et incivilités, etc. Ces interventions doivent être menées en partenariat actif avec les enseignant·e·s et, à chaque fois que cela est possible, s'articuler avec les objectifs du Plan d'étude romand.

### Prestations du programme

#### Vaccinations

Le projet de l'Office fédéral de la santé publique d'introduire la vaccination contre le papillomavirus HPV aussi pour les garçons a abouti en juillet 2016. Cette mesure a été mise en œuvre en vaccination scolaire, à Lausanne et dans le canton de Vaud, dès la rentrée scolaire 2016-2017 pour les élèves de 9S.

Les données vaccinales 2018-2019 ci-dessous intègrent, pour la troisième année consécutive, la mise en œuvre de cette mesure.

Est observée une diminution des doses de vaccin HPV, et une augmentation des doses de vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole ROR (Priorix) administrées, comparativement à l'année précédente :

Vaccinations (année scolaire 2018-2019)

vaccin Revaxis	1 dose
vaccin Boostrix	405 doses
vaccin Boostrix-Polio	205 doses
vaccin Td-Pur	0 doses
vaccin Priorix	45 doses
vaccin Engerix B	356 doses
vaccin HPV	850 doses

#### Visites médicales (année scolaire 2018-2019)

Le nombre des visites médicales réalisées au cours de l'année scolaire 2018-2019 confirme la baisse progressive enregistrée ces deux dernières années. Au nombre de 561 en 2017-2018, on en dénombre 384 en 2018-2019.

On observe un déplacement progressif de l'activité médicale : les médecins scolaires sont davantage sollicités pour des évaluations de situations médico-psychosociales complexes, des réunions de réseaux interprofessionnels, ou dans le cadre de l'élaboration de projets de promotion de la santé et prévention en milieu scolaire.

#### Prestations individuelles des infirmières et médecins scolaires

La suppression de cinq prestations systématiques au cours des cinq dernières années avec réorientation progressive du mandat de l'infirmière scolaire a permis de dégager davantage de temps dédié à l'accueil et l'écoute de l'enfant, à l'évaluation première de situations d'enfants repérés par les professionnel·le·s de l'école comme présentant des difficultés diverses ou des états de mal-être ayant suscité l'inquiétude des professionnel·le·s.

Ainsi, le repérage et l'orientation de cas d'enfants en situation de souffrance psychique, de négligences voire de maltraitements, constitue aujourd'hui un volet important et chronophage de l'activité de l'infirmière scolaire.

Infirmières scolaires et médecins scolaires soulignent leur perception d'une augmentation continue des sollicitations pour des situations médico-psychosociales souvent très complexes. L'orientation de ces situations se révèle parfois difficile, que ce soit pour obtenir une évaluation ou une prise en charge spécifique, nécessitant parfois de faire évaluer l'enfant via un service spécialisé externe.

A noter que, du fait de la disponibilité partielle des médecins scolaires, la cheffe de service soutient de manière effective et quotidienne ce volet de l'activité infirmière, co-évalue les situations, aide à distance au pilotage de la prise en charge et, quand la situation le nécessite, se déplace sur les sites pour rencontrer des familles, contribue à la prise en charge, au relais auprès des partenaires ou au signalement auprès du Service de protection de la jeunesse.

## OFFICE DENTAIRE

La mission de l'Office dentaire est de promouvoir la santé bucco-dentaire, prévenir les maladies bucco-dentaires et, si nécessaire, prodiguer des soins aux enfants scolarisés en ville de Lausanne

En 2019, l'Office dentaire a abouti son virage numérique: dossier numérique des patient·e·s, radiographie numérique, prise d'empreintes dentaires et impression 3D, etc.

Pour la facturation, l'introduction de la nouvelle grille tarifaire de la Société suisse d'odontologie (SSO), Dentotar est effective depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Ces changements massifs ont impacté non seulement l'Office dentaire, soumis à de très fortes sollicitations, mais également les services partenaires tels que le Service d'organisation et d'informatique et la comptabilité de direction EJQ.

A noter que la médecin-dentiste orthodontiste cheffe de file métier a vu sa charge de travail fortement augmentée par la nécessité de suivre ces différents chantiers en simultanée. Son activité d'orthodontiste s'en est trouvée impactée avec une diminution du temps consacré aux soins en orthodontie.

Enfin, sur le plan légal, l'Office dentaire satisfait aux conditions d'obtention de l'autorisation d'exploiter, délivrée par le Canton en 2019.

### Prestations proposées par l'office dentaire

L'offre de prestations de l'Office dentaire se décline selon trois axes, prévention primaire, dépistage et soins :

- consultations individuelles et détartrage dentaire pour tous les patient·e·s du cabinet d'orthodontie, effectué par l'hygiéniste au cabinet, soit environ 300 patient·e·s vus par l'hygiéniste à raison d'une fois tous les six à neuf mois ;
- prophylaxie collective : éducation à la santé bucco-dentaire, dans les classes primaires des établissements scolaires, effectuée par deux collaboratrices spécialistes en santé bucco-dentaire ;
- soins conservateurs, dispensés par les médecins-dentistes (pédodontistes) des sept cabinets dentaires de l'Office dentaire ;
- soins orthodontiques, réalisés par les médecins-dentistes orthodontistes du cabinet dentaire du groupe orthodontique de Montbenon ;
- dépistage dentaire scolaire annuel, fait par les médecins-dentistes (pédodontistes) de l'Office dentaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois, les élèves d'institutions spécialisées et de quelques écoles privées, ainsi que les élèves de Belmont.

Pour l'année 2019, les collaborateur·trice·s de l'Office dentaire étaient répartis comme suit :

- pour le groupe orthodontique de Montbenon : trois spécialistes en orthopédie dentofaciale, quatre assistantes dentaires avec formation spécialisée, une hygiéniste dentaire, un technicien dentaire et une nettoyeuse ;
- pour les sept cabinets conservateurs : huit médecins-dentistes, huit assistantes dentaires ;
- pour l'unité de prophylaxie : une assistante en prophylaxie et une assistante dentaire, formées en éducation à la santé bucco-dentaire, spécialistes en santé dentaire.

Des colloques réservés aux médecins-dentistes et orthodontistes et des colloques destinés à l'ensemble des collaborateur·trice·s de l'Office dentaire, sont organisés à raison de trois fois par année. Deux sessions internes avec les médecins-dentistes, consacrées aux études de cas, complètent ce dispositif.

### Formation

Tous les collaborateur·trice·s de l'Office dentaire ont suivi la formation certifiante aux premiers secours d'un jour et demi, organisée par le service avec un partenaire externe agréé. Cette formation est obligatoire pour ces professionnel·le·s de santé.

Les prophylaxistes et la cheffe de file métier ont pris part à la journée de formation continue organisée par l'ARESBD.

Six médecins-dentistes ont suivi le programme de formation continue du congrès de la SSO.

Deux orthodontistes ont suivi le congrès européen et le congrès de Paris et ont assisté au symposium SSO-Vaud : adolescence, défis et opportunités.

Au total, les collaborateur·trice·s de l'Office dentaire ont bénéficié de 108 jours de formation pour l'année 2019, contre 20 en 2018. Cette importante augmentation s'explique essentiellement par l'obligation faite aux médecins-dentistes et médecins-dentistes orthodontistes de satisfaire aux exigences de formation continue (80 heures par an dont 50 heures sur la base de congrès et conférences reconnus pour la formation continue). Ces formations sont enregistrées via informatique et contrôlées via la SSO. La possibilité, pour ces professionnel·le·s, de facturer via Dentotar est conditionnée notamment par le respect de cette exigence de formation continue. Dès lors, ces formations sont traitées comme formations obligatoires entièrement prises en charge par la Ville.

La mise en place effective de ces exigences en matière de formation continue induit une augmentation des périodes de fermeture des cabinets.

### Locaux

Un audit des cabinets dentaires scolaires a été réalisé sous l'égide de la Direction générale de la santé du Canton de Vaud. Seul le cabinet dentaire des Croix-Rouges n'a pas été visité compte tenu du fait qu'il sera déplacé sur le site des Plaines-du-Loup en 2022-2023.



Aucune difficulté majeure n'a été relevée pour les autres cabinets, dont la qualité d'entretien des installations et appareils a été relevé. En revanche et comme prévu, le cabinet dentaire de Montchoisi, trop exigu pour permettre de satisfaire aux normes actuelles exigées pour l'aménagement d'un cabinet dentaire, ne peut être laissé en l'état. Sans mise aux normes d'ici à l'été 2020, il devra être fermé, au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Ce cabinet, qui enregistre une forte activité clinique, fonctionne à temps plein.

## **Evolution de l'activité**

### **Prophylaxie – éducation à la santé bucco-dentaire**

Pour l'année scolaire 2018-2019, les deux prophylaxistes sont intervenues dans 417 classes (362 en 2017-18), soit auprès de 7'884 élèves (6'417 en 2017-18). Elles ont aussi mené 49 séances de brossages collectifs auprès de 1'545 élèves.

Elles sont également intervenues dans cinq écoles ou centres spécialisés et à Belmont pour 299 enfants.

Elles ont réalisé, au titre de projet pilote, une intervention avec deux animations pour 32 enfants et leurs familles dans un centre de vie enfantine de la Ville.

### **Cabinet d'orthodontie**

Les transformations techniques réalisées au sein du cabinet d'orthodontie via le nouveau dispositif de type prises d'empreintes numériques avec possibilité d'impression 3D installé fin 2017, entré en exploitation en janvier 2018, permet d'accroître la qualité et la rapidité du travail des professionnel·le·s.

L'organisation au sein du cabinet avec une centralisation des tâches d'ordre administratif, effective depuis septembre 2019, devrait permettre d'augmenter le tournus des médecins-dentistes orthodontistes au fauteuil et donc les possibilités de prise en charge de patient·e·s.

### **Cabinets dentaires**

Des changements importants ont été menés à l'Office dentaire, notamment le déploiement des logiciels et modifications informatiques, l'augmentation des périodes effectives de formation continue. Une analyse de l'évolution de l'activité effective sera produite en 2020.

### **Demandes d'aides financières individuelles**

Sur l'année 2019, 59 demandes de réduction d'honoraires ont été examinées (contre 81 en 2018). Ce nombre est en constante diminution. Le montant total des aides individuelles accordées correspond, en référence aux devis établis, à la somme globale de CHF 25'324.-.

Pour les familles à faible revenu, la possibilité de bénéficier de réductions d'honoraires peut contribuer à favoriser la prise en charge et la réalisation des soins dentaires chez les enfants. Notons que des familles renoncent ou diffèrent régulièrement la réalisation des soins dentaires pour leurs enfants, non pas en raison de faibles revenus, mais d'un niveau d'endettement très élevé.

Ce dispositif d'allocation d'aides financières individuelles, basé sur un calcul approximatif du revenu du groupe familial et de tables déjà anciennes, permettant de déterminer le niveau d'allocation qui peut être accordé, est en cours de révision au sein de la direction EJQ où un groupe de travail a été constitué.

### **Dépistage dentaire scolaire annuel**

Comme chaque année, la visite annuelle de dépistage dentaire scolaire pour les élèves des établissements scolaires lausannois s'est déroulée de septembre à décembre. Les résultats de ce dépistage, avec classification de l'état bucco-dentaire en quatre catégories, constitue un indicateur fiable de l'état de santé bucco-dentaire des enfants d'âge scolaire.

Les pourcentages enregistrés à Lausanne dans les différentes catégories (classes I à IV) évoluent favorablement au fil du temps : 2016 (respectivement 60, 24, 16 et 1.4%), 2017 (respectivement 63, 21, 14 et 1.19%), 2018 (respectivement 66, 19, 14 et 1.19%) et, pour 2019: 64, 22, 13 et 1.02%.

La tendance à l'amélioration de la santé bucco-dentaire des enfants scolarisés en ville de Lausanne se confirme à nouveau. Habitudes de vie mais aussi renforcement des comportements favorables à une bonne hygiène bucco-dentaire contribuent à ces bons résultats.

Pour les enfants dont l'état bucco-dentaire relève de la classe IV, l'évolution est remarquable: 1.8% en 2015 à 1.02% en 2019. L'objectif reste de faire encore baisser ce taux pour cet état bucco-dentaire chez des enfants. Les démarches visant à promouvoir un bon état de santé bucco-dentaire chez les enfants sont toujours à renforcer. La collaboration entre médecins dentistes scolaires et infirmier·ère·s scolaires se développe pour s'assurer que ces enfants dépistés puissent bénéficier des soins dont ils relèvent.

Il conviendrait aussi de pouvoir développer les démarches de prévention déjà auprès des enfants d'âge préscolaire. Un feuillet simple aux consignes claires a été développé par le SSPR, testé et distribué aux parents lors des rencontres avec les parents de futurs élèves de 1P et dans le cadre du projet pilote réalisé dans un CVE de la ville. Les grandes lignes d'un projet pilote visant à favoriser l'inscription et le suivi de tous les enfants de 1P en médecine dentaire a été soumis à la médecin-dentiste conseil de la Direction générale de la santé et les contacts se poursuivent.



## Visites de dépistage – tableau récapitulatif 2019

	Nombre classes	Effectif	Abs.	Dépistages	Catégorie			
					I	II	III	IV
Classes 1-6P	401	7'514	305	7'209	4'520	1'472	1'102	115
Classes 7P-11S	341	6'374	331	6'043	3'966	1'460	593	24
Classes privées	14	140	8	132	87	25	20	0
Institutions spécialisées	44	353	25	328	178	91	57	2
Belmont	15	297	12	285	201	63	19	2
<b>Total</b>	<b>815</b>	<b>14'678</b>	<b>681</b>	<b>13'997</b>	<b>8'952</b>	<b>3'111</b>	<b>1'791</b>	<b>143</b>

*Catégorie I: Sans carie, ni obturation 64%*      *Elèves inscrits à l'Office dentaire 36%*  
*Catégorie II: Sans carie, avec obturations 22%*  
*Catégorie III: Avec caries 13%*  
*Catégorie IV: Bouches négligées 1.02%*

## SERVICE DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE (SPS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- les psychologues, psychomotricien·ne·s et logopédistes en milieu scolaire (PPLS) offrent aux enfants lausannois·e·s et à leurs familles des consultations, évaluations et/ou bilans, propositions d'interventions, suivis et/ou traitements
- les PPLS travaillent en étroite collaboration avec les partenaires de l'école, en particulier les enseignant·e·s et les directions
- Les assistant·e·s sociaux·ales scolaires (ASS) conseillent les familles, les élèves et les partenaires du champ socio-éducatif pour favoriser l'intégration psycho-sociale, culturelle, financière, juridique et personnelle, afin de permettre l'accès à une scolarité harmonieuse
- les spécialistes PPLS et les ASS sont au service du développement de chaque enfant afin de les aider à restaurer leur processus évolutif et à s'épanouir à l'école comme dans leur famille

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Assistants sociaux - SPS	6.00	5.80	5.80	5.80
Direction et secrétariat SPS	4.75	4.65	5.95	4.35
Logopédistes	16.30	15.65	16.30	15.70
Psychologues	14.35	13.70	14.20	13.70
Psychomotricien·ne·s	6.55	6.55	6.55	6.55
<b>Total service</b>	<b>47.95</b>	<b>46.35</b>	<b>48.80</b>	<b>46.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 0.85</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Assistants sociaux - SPS	8	5.80	8	5.8
Direction et secrétariat SPS	7	4.65	7	4.35
Logopédistes	23	15.65	23	15.70
Psychologues	21	13.70	21	13.7
Psychomotricien·ne·s	9	6.55	10	6.55
<b>Total service</b>	<b>68</b>	<b>46.35</b>	<b>69</b>	<b>46.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Unité administrative	n	n
Direction et secrétariat SPS	1*	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

\*stagiaire MPC

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>7</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

En 2019, le service a contribué à la formation d'une stagiaire en psychologie, d'une stagiaire en logopédie et de deux étudiants en formation pratique de psychomotricité pour des stages de longue durée sur l'année scolaire, en partenariat avec les institutions de formation (universités et HES).

## SITUATION GÉNÉRALE

### Intégration des ASS

L'intégration du groupe des assistant·e·s sociaux·ales scolaires au sein du Service de psychologie scolaire (SPS) s'est poursuivie avec la volonté de chaque professionnel·le de continuer la bonne collaboration déjà présente avant leur intégration. Par ailleurs, sur le plan administratif, certaines procédures du groupe des ASS ont été revues et modifiées pour les rendre compatibles et cohérentes avec celles déjà existantes dans le service.

### LPS et mise en place du Concept 360°

La loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) et son règlement d'application sont finalement entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2019. Dans ce contexte, et dans le but de coordonner les différentes mesures spécifiques existantes en faveur des élèves des établissements scolaires de tout le canton, un concept cantonal appelé Concept 360° a été présenté par la cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC).

Avec l'entrée en vigueur de la LPS, différentes informations nouvelles ont été transmises à tous les PPLS du canton par les collaborateur·trice·s du chef du Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation de la Direction générale de l'enseignement obligatoire : il y a en effet différents changements de procédures, en particulier en matière d'accès à la logopédie indépendante conventionnée et en ce qui concerne l'arrivée des nouvelles demandes de consultations dans les services PPLS (évaluations préliminaires). Ces nouvelles manières de faire ont mobilisé vivement tous·tes les collaborateurs·trice·s du service depuis septembre.

La mise en place progressive d'un Concept 360° propre à chaque établissement scolaire, ainsi que l'intégration dans la pratique des procédures et du nouveau vocabulaire qui l'accompagnent, vont requérir pendant trois ans un travail de collaboration important entre les intervenant·e·s du milieu scolaire et les collaborateur·trice·s du SPS. Le développement supplémentaire de prestations préventives et de soutien à la parentalité et aux enseignant·e·s va constituer un défi intéressant pour le service.

### Causes de signalement et thématiques actuelles

La question de l'adaptation au nouveau cadre scolaire (entrée à l'école, ou arrivée en 7-8P) reste une des principales causes de demande de consultation. On observe de façon frappante des troubles du comportement assez marqués chez des enfants de plus en plus jeunes mettant en difficulté l'école et les enseignant·e·s. Les troubles des apprentissages, quant à eux, continuent de mobiliser prioritairement les psychologues, psychomotricien·ne·s et logopédistes avec un éventail assez large d'expression de ces troubles. De plus, que ce soit pour les questions d'apprentissage ou de comportements, les collaborateur·trice·s du service sont toujours plus confrontés à des profils d'enfants que certains spécialistes qualifient de mutants dans le sens de la révolution liée aux nouvelles technologies de la communication. La réalité quotidienne des parents directement concernés par le versant psycho-éducatif de ces questions est un thème récurrent des consultations ainsi que des échanges entre professionnel·le·s. Le service a d'ailleurs souhaité profiter des éclairages de conférencier·ère·s compétent·e·s et informés au travers d'une journée de formation sur l'usage et les conséquences des écrans, ou encore sur les enfants et adolescent·e·s en mutation.

Par ailleurs, le service répond lui-même à ces enjeux modernes en proposant aux familles lausannoises qui en font la demande des prestations autour des écrans (voir ci-dessous Le fonds écrans de la Ville de Lausanne) ainsi qu'en participant à des soirées de parents organisées par certains établissements scolaires où la thématique des écrans est abordée.

### **Interventions en cas d'incidents critiques (GRAFIC)**

Le service, comme chaque année, est intervenu lors d'incidents critiques dans les établissements scolaires, dans le cadre de la procédure de Gestion des ressources d'accompagnement et de formation en cas d'incident critique (GRAFIC), ce qui implique une participation au comité de pilotage des établissements scolaires, la coordination des actions avec le chef de service, ainsi que la présence sur le terrain dans l'équipe d'intervention (defusing, entretiens, permanences).

Les situations critiques de 2019 ont concerné les décès d'un enfant, d'une enseignante et d'un parent d'enfant. Cela a représenté six interventions impliquant onze psychologues du service, pour un total d'une soixantaine d'heures environ.

### **Départ du chef de service et poste d'adjoint**

Cette année a aussi vu le maintien du poste d'adjoint au chef de service (débuté en août 2018) pour assumer une suppléance de 50% du chef de service, ce dernier ayant accepté une fonction transitoire auprès du Canton pour l'aide à la mise en place du Concept 360°. L'adjoint au chef de service s'est principalement occupé de l'encadrement de l'équipe dans les situations cliniques délicates ou demandant un soutien de la hiérarchie face à d'autres structures de la Ville et du Canton impliquées dans les questions pédo-psychologiques. Son mandat a pris fin avec l'arrivée de la nouvelle cheffe de service le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### **Activités transverses**

#### **Le fonds écrans de la Ville de Lausanne**

A la suite de l'action de prévention Ecran total menée en septembre 2016, le comité de pilotage et le groupe d'expert·e·s ont constaté un manque de ressources en matière d'intervention pour les familles mises en difficultés par cette problématique. Ainsi, pour répondre à un besoin exprimé par les acteur·trice·s de terrain, la direction EJQ a proposé de créer un fonds destiné à offrir des prestations d'intervention en matière d'utilisation problématique des écrans. Ce fonds répond à des règles de gestion précises, un règlement définit la constitution, l'organisation et les procédures. Il est rattaché au Service de psychologie scolaire.

Une alimentation unique du fonds de CHF 30'000.- a été mise en place, ayant pour but de financer des prestations sur deux à trois ans. L'article 2 du règlement de gestion du fonds précise les prestations offertes qui sont de deux ordres : des consultations psychologiques ponctuelles, individuelles et/ou familiales autour de la question des écrans dans le but de rétablir une utilisation saine et de réhabiliter le climat familial, ainsi que des groupes de paroles (parents, adolescent·e·s, enfants) sur la thématique des écrans. Cinq consultations individuelles et/ou de famille sont possibles, renouvelable une fois ; quant au groupe le maximum est de dix séances.

A ce jour, le fonds a été utilisé pour 10 situations familiales actuellement terminées. 6 sont en cours de consultations. Cela fait donc un total de 16 situations depuis octobre 2016, date de la première demande.

Le nombre total de séances sur l'ensemble des 16 situations, terminées et en cours se monte à 73, pour un montant de près de la moitié du fonds. Les prestations fournies sont pour le moment des entretiens de famille, les séances de groupe étant planifiées pour l'année 2020.

#### **Les groupes de gestion du stress et la recherche de la HEP**

Deux collaborateurs psychologues ont mis en place des groupes de gestion du stress dans deux établissements primaires et secondaires. Ce programme est issu des réflexions de l'un d'eux sur les outils concrets à proposer aux élèves soumis au stress scolaire, particulièrement dans les situations de tests significatifs, épreuves cantonales de référence et examens du certificat. Ces groupes ont bénéficié à environ 75 enfants depuis leur mise en place régulière en 2015.

Au vu de la satisfaction globale des participant·e·s, le chef de service et les psychologues concerné·e·s ont souhaité objectiver les résultats obtenus au moyen d'une recherche menée sur le programme et ses effets par un professeur de la Haute école pédagogique du canton de Vaud. Cette étude est en cours et, à ce jour, plus de 500 enfants des classes de 7 et 8P ont été testés sur leur vécu objectif et subjectif du stress. Ce groupe contrôle permettra une comparaison avec les vécus des sujets avant et après leur participation au programme.

#### **Collaboration avec d'autres services et avec l'Unité PSPS**

La réflexion sur le stress et la façon d'y faire face a également conduit à la réalisation d'un cours de sensibilisation pour les infirmières scolaires du Service de santé et prévention. Ce cours a visé la présentation d'une part, des outils de base utilisés dans le programme et, d'autre part, de l'organisation et du contenu spécifique de ce programme.

L'Unité PSPS (promotion de la santé et prévention en milieu scolaire) cantonale a fait la demande au Service de psychologie scolaire d'une aide à la rédaction pour un document d'information sur les jeux dangereux pratiqués par les jeunes dans les cours de récréation ou à l'extérieur du cadre scolaire. Ces jeux sont potentiellement mortels pour plusieurs d'entre eux : l'information et la prévention sont donc nécessaires. Un psychologue, déjà impliqué dans les soirées d'information aux parents sur les jeux dangereux, a accepté de rédiger l'essentiel de ce document avec une collaboratrice scientifique de l'Unité PSPS. Ce document a vu le jour sous sa forme définitive en janvier 2019 et a été diffusé auprès des directions des écoles obligatoires et post-obligatoires, auprès des infirmier·ère·s et médecins scolaires et des collègues PPLS et ASS de tout le canton.

## Analyse des pratiques et statistiques

Les prestations fournies par le Service de psychologie scolaire s'adressent de manière directe pour certaines à un·e enfant ou un·e adolescent·e en difficultés (prestation directe). Elles peuvent aussi être dispensées sous forme de conseil et de soutien aux parents ou aux professionnel·le·s de l'école qui encadrent l'enfant en difficultés (prestations indirectes). Des interventions de plus courte durée, à visée préventive, peuvent également avoir du sens dans certaines situations où il n'y a pas de trouble avéré (mesures préventives).

Toutes ces prestations ont concerné, comme chaque année, une majorité de garçon (60%) par rapport aux filles.

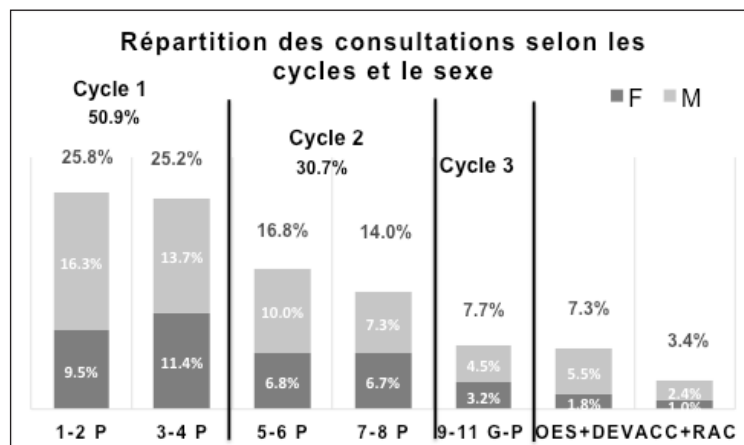
F	836	40.2%
M	1'242	59.8%
Total	2'078	100.0%

La répartition des demandes selon les établissements primaires ou secondaires indique que près des deux tiers (74%) des situations concernent des enfants scolarisé·e·s au primaire (tableau ci-dessous). Environ 20% de la population scolaire du primaire bénéficie d'une consultation dans le service contre un peu plus de 8% pour la population d'élèves du secondaire. Cette différence est à mettre au compte, d'une part, d'un travail important de mise en évidence au sein des petites classes des éventuels troubles liés aux apprentissages, au développement ou à l'intégration dans l'école ; d'autre part, aux aléas du processus de maturation psychologique individuel qu'on observe être plus délicat chez les garçons que chez les filles et particulièrement dans les jeunes années.

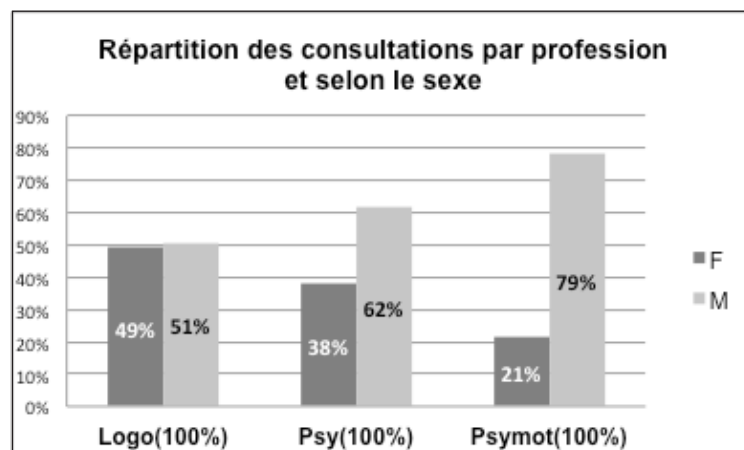
### Dossiers ouverts pour des enfants du primaire et du secondaire

	dossiers	%	Effectifs enfants	% dossiers sur effectifs
Etablissements primaires	1'532	73.7	7'505	20.4
Etablissements secondaires	546	26.3	6'327	8.6
Total	2'078	100.0	13'832	15.0

On peut voir que le premier cycle scolaire (1P à 4P) occupe le 51% des consultations, et le deuxième cycle (5P à 8P) un 30% :



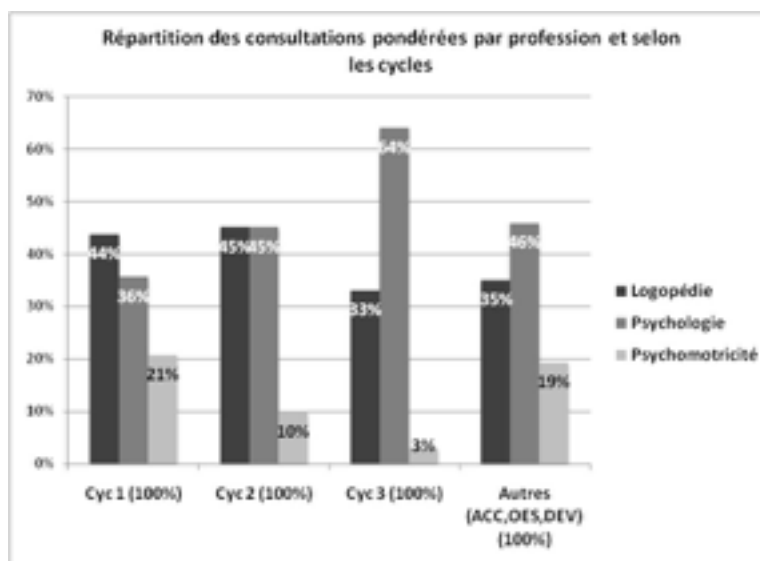
En regardant ces chiffres par profession, nous observons que la parité filles-garçons est quasiment atteinte dans les consultations des logopédistes, à la différence des psychomotricien·ne·s où près de 80% des enfants qui consultent sont des garçons. Il est à relever que la psychomotricité s'adresse classiquement davantage aux enfants des petites classes qui apprennent à découvrir la relation à leur corps alors que la logopédie concerne tous les âges car elle nécessite des suivis plus longs lorsqu'il s'agit de troubles instrumentaux avérés.



Une analyse au sujet des cycles et des professions consiste à comparer, pour chaque profession, le pourcentage des consultations au sein de chaque cycle, en pondérant les valeurs par rapport aux nombres de spécialistes de chaque profession puisqu'il varie du simple au double (graphique ci-dessous).

Il apparaît que c'est au troisième cycle que le recours au psychologue est proportionnellement le plus important, ainsi que dans les classes spéciales (ACC, OES, DEV). Dans le cycle 3, les enjeux liés à la période de l'adolescence et les réinvestissements psychologiques et cognitifs sont importants. Il devient donc nécessaire de faire la part des choses entre d'un côté des troubles effectifs possibles, au niveau des stratégies d'apprentissage (raisonnement et déduction, attention, mémoire, capacité d'abstraction) de par l'augmentation des exigences scolaires de ce cycle et de l'autre des difficultés liées aux vécus adolescents qui peuvent impacter fortement la motivation face au travail scolaire.

On observe aussi une chute importante des consultations en psychomotricité au fur et à mesure des cycles. La réalité scolaire et les attentes de réussite de l'environnement amènent à mettre progressivement l'accent davantage sur les stratégies d'apprentissage que sur les aspects corporels, qui bien que présents sont aussi moins investis par les jeunes. Rappelons qu'au niveau développemental, on est dans la phase dite de latence, où les processus mentaux et intellectuels prennent, en principe, progressivement le dessus sur les processus émotionnels et que le rapport au corps reste délicat pour l'adolescent·e.

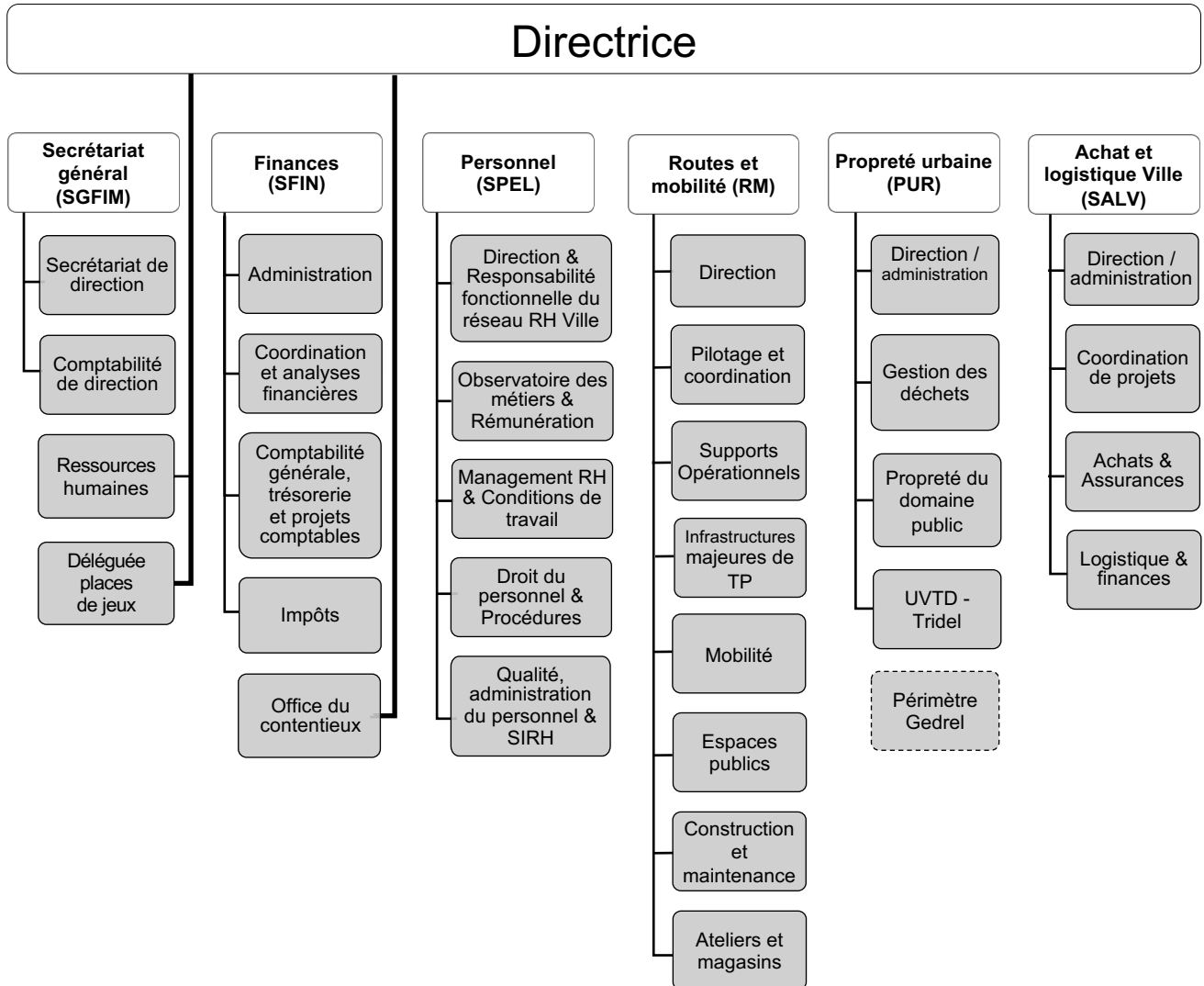


Les collaborateur·trice·s du Service de psychologie scolaire assurent les prestations de bilan et d'aide des enfants scolarisés lors de leur intégration dans les petites classes. La répartition des prestations au cours des cycles concerne davantage les psychomotricien·ne·s et les logopédistes pour le premier cycle. Le deuxième cycle voit une implication égale des logopédistes et des psychologues, ces derniers étant clairement plus mobilisés au troisième cycle.

### Evolution générale

Le service est dans une phase de changements importants, tant au niveau de son organisation (changement de chef·fe) que de ses missions (entrée en vigueur de la loi sur la pédagogie spécialisée et Concept 360° impliquant de nouvelles manières de travailler). Il continue néanmoins bien entendu à œuvrer au profit des enfants et des familles lausannoises qui se trouvent en difficulté, tout en collaborant étroitement avec les acteur·trice·s de la vie scolaire. Il cherche de plus à répondre aux nouveaux enjeux générés par la société moderne : écrans, stress, jeux dangereux, etc.

# Direction des finances et de la mobilité





## Direction des finances et de la mobilité (FIM)

La Municipalité a présenté sa politique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes afin de renforcer l'ancrage institutionnel et la visibilité du principe d'égalité dans l'administration en assurant l'égalité salariale, en favorisant l'articulation entre vie privée et vie professionnelle pour les femmes et les hommes, en visant une répartition plus équilibrée dans toutes les fonctions et à tous les niveaux ainsi qu'en prévenant et luttant contre le harcèlement sexuel.

L'année 2019 a permis d'améliorer la sécurité et le confort des piéton-ne-s, notamment des plus vulnérables, avec la sécurisation des abords des écoles et l'amélioration de l'attractivité de la marche en Ville, l'inauguration de quatre nouvelles zones 30 km/h ainsi que du premier espace public de poche provisoire lausannois (Parklet). Côté stationnement, l'introduction du système Paybyphone permet désormais de payer le stationnement pour la durée effective d'utilisation à l'aide d'un smartphone. La Municipalité a arrêté sa stratégie d'intervention en matière d'assainissement du bruit routier qui prévoit notamment la mise en place de nouvelles zones modérées, la limitation à 30 km/h de nuit et la pose de revêtements phono-absorbants. Les efforts en faveur de la mobilité douce se sont poursuivis, avec l'inauguration de la ligne « olympique », qui a permis de renforcer l'offre de transports publics le long du littoral, dans une zone fortement fréquentée (trafic des pendulaires et de loisirs) et l'étoffement du réseau cyclable (+4.9 km).

La Municipalité a porté une attention toute particulière au centre-ville qui est un endroit extrêmement sollicité et apprécié : elle a ajusté les interventions de nettoyage aux nouvelles habitudes de vie et de consommation et poursuivi son programme de rénovation des WC. L'opération anti-tag a permis de conclure de nombreuses conventions avec les propriétaires privés pour le nettoyage des tags sur le domaine privé.

La Municipalité a poursuivi sa politique d'achat de véhicules propres, avec notamment la mise en service de deux nouveaux camions hybrides, équipés d'une presse électrique, ce qui permet de réduire les nuisances sonores et la pollution tout en réalisant d'importantes économies en termes de carburant et d'entretien.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGFIM)

#### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

##### Direction et administration

- appui sur les enjeux stratégiques
- préparation et suivi des affaires du Conseil communal et de la Municipalité au sein de la direction
- contacts avec la presse, en appui des services de la direction
- communication interne et externe de la direction
- direction de projets stratégiques ou transversaux
- coordination administrative transversale au sein de la direction
- suivi des participations et des subventions
- secrétariat de la directrice

##### Places de jeux

- planification, conception et gestion des places de jeux
- déléguée du Bureau de la prévention des accidents à la sécurité pour la Ville de Lausanne
- conseil auprès des différents services de la Ville pour l'aménagement et la sécurité des places de jeux

### Comptabilité de direction

- établissement, pour la direction et en collaboration avec ses services, du budget de fonctionnement, du plan des investissements et du bouclage des comptes
- responsabilité, entre autres, du contrôle budgétaire, du respect des règles administratives, de la passation des écritures, de l'enregistrement des factures et de la gestion administrative et comptable du personnel de la direction
- gestion administrative et comptable de la subvention annuelle de CHF 80.- par habitant-e
- tenue de la comptabilité des sociétés Gedrel S.A., Parking-Relais lausannois S.A. et Boisy TV S.A.

### Ressources humaines

- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateurs, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité FIM	6.00	6.00	6.00	6.00
Direction FIM	4.00	4.50	4.30	4.30
Places de jeux	0.80	0.80	0.80	0.80
Ressources humaines	2.80	1.80	2.80	2.80
Total service	13.60	13.10	13.90	13.90

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	+0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Comptabilité FIM	7	6.00	7	6.00
Direction FIM	5	4.50	6	4.30
Places de jeux	1	0.80	1	0.80
Ressources humaines	2	1.80	3	2.80
Total service	15	13.10	17	13.90

Tableau 2.2. - apprenti·e·s

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
Total service	2	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	1

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Secrétariat général a été doté de 0.3 ept supplémentaire, compensé au sein de la direction, afin d'apporter un appui stratégique dans le traitement de dossiers ponctuels et spécifiques.

Le Secrétariat général a veillé à la bonne coordination des dossiers transversaux au sein de la direction et apporté un appui stratégique général. Il a poursuivi la mise en place du suivi des participations et des subventions de la Ville qui s'est concrétisée par l'adoption d'une nouvelle directive relative à l'octroi et au suivi des subventions, la première révision de la directive relative aux participations de la Ville à des personnes morales ainsi que du modèle de lettre de mission, et l'extension du périmètre du registre des participations à l'ensemble des participations de la Ville (quelque 150 participations). Il a été répondu, avec l'appui des différents services de la direction, à quelque 150 courriers/courriels.

La cellule RH, qui couvre les services SGFIM, SFIN, SALV et SPEL, a été particulièrement sollicitée dans le domaine du recrutement du personnel fixe et auxiliaire (29 recrutements concrétisés). Elle a aussi été impliquée dans les projets de réorganisation des services dédiés et a appuyé les chef-fe-s de service dans le traitement de dossiers individuels complexes. La Ville de Lausanne s'étant engagée dans le projet LIFT (accueil des jeunes écolier·ère·s), la cellule RH a assuré la promotion interne et a obtenu six places de travail hebdomadaires au sein des différents services de la direction.

La concrétisation du développement de la politique publique des places de jeux s'est poursuivie avec le réaménagement de divers projets d'espaces de jeux (Vaudaire, Château de Béthusy, Bellevaux, Boveresses, Château de Beaulieu, jeux d'eau à la place Arlaud, pérennisation des balançoires de la place de la Louve, etc.), la sécurisation d'une dizaine de places existantes et le déploiement de la place de jeux itinérante L'Akabane. La déléguée aux places de jeux a également planché sur les projets à venir (Les Bossons, le Champ du Grand-Chêne, Montbenon, Solitude, Cité Vieux Bourg, Blécherette, etc.), sur la rédaction d'une nouvelle brochure présentant les places de jeux de la Ville, dont la publication est prévue en 2020, ainsi que sur le renouvellement des pages internet qui leur sont consacrées.

### Subvention80

Un processus de relance automatique des ayants droit a été intégré dans la plateforme subvention80 en 2019 : il a permis de réduire la charge administrative. Le versement de la subvention80 pour l'année 2018 a démarré en mai 2019 pour atteindre un taux de versement de 94.6% en fin d'année. Le droit à la subvention80 pour la période 2017 s'est éteint au 31 décembre 2019, avec un taux de versement de 97.3% (97.5% en 2016).

## SERVICE DES FINANCES (SFIN)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- secrétariat de la Commission permanente des finances

#### Coordination et analyses financières

- gestion des processus de réalisation du budget et du plan des investissements
- préparation des préavis relatifs au budget et aux comptes
- suivis budgétaire, de la trésorerie et des investissements à l'intention de la Municipalité
- collaboration à la notation financière de la Ville
- analyses techniques et financières diverses

#### Comptabilité générale

- gestion du processus et bouclage des comptes
- gestion du plan comptable, du logiciel informatique, supervision de la comptabilité de la Ville ainsi que de quelques fonds et fondations
- gestion de la trésorerie et de la dette
- gestion du suivi financier des cautionnements, subventions et des participations
- soutien à l'implémentation du système de contrôle interne

#### Impôts

- tenue à jour des rôles spéciaux d'impôts des contribuables lausannois·e·s et relations avec l'Administration cantonale des impôts et l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois
- suivi des dossiers de répartitions intercommunales d'impôts et contrôle des domiciles secondaires
- organisation et gestion du bureau d'information fiscale en collaboration avec l'Office d'impôt

#### Contentieux

- recouvrement des créances de la Ville et de la Caisse de pensions du personnel communal, à l'exception des montants dus aux Services industriels et à l'Office d'impôt
- gestion de la caisse communale

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Contentieux	16.20	16.20	16.00	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4.00	4.00	4.00	3.95
Cpta Gén.trésorerie projets	12.30	9.70	13.30	11.85
Direction - SFIN	1.75	1.75	1.75	1.75
Impôts	3.00	3.00	3.00	3.00
<b>Total service</b>	<b>37.25</b>	<b>34.65</b>	<b>38.05</b>	<b>35.55</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+0.80</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Contentieux	18	16.20	17	15.00
Coordinat. & analyses financ.	4	4.00	4	3.95
Cpta Gén.trésorerie projets	11	9.70	13	11.85
Direction - SFIN	2	1.75	2	1.75
Impôts	3	3.00	3	3.00
<b>Total service</b>	<b>38</b>	<b>34.65</b>	<b>39</b>	<b>35.55</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	3
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	0	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Service des finances a été doté de 0.8 ept supplémentaire afin d'assurer la nouvelle mission qui lui a été confiée dans le cadre du suivi des participations et des subventions: un spécialiste de l'analyse des risques a été engagé à 100%, 0.2 ept de son poste étant couvert par compensation interne.

Le service poursuit et coordonne la mise en œuvre du projet visant à remplacer le système comptable actuel GEFI par un ERP financier d'ici la fin de la législature et travaille également activement à cartographier, uniformiser et simplifier les processus comptables et financiers au sein de la Ville. Le préavis N°2019/22 y relatif « *Implémentation d'un nouveau système d'information financier au sein de la Ville (SIF)* » a été validé en juin 2019 par le Conseil communal.

### Dette communale

En 2019, 51 opérations d'emprunts à court terme (moins d'une année) ont été conclues. Deux emprunts ont été effectués pour CHF 200 millions. Quatre emprunts à long terme, pour un total de CHF 140 millions, ont été remboursés.

### Information fiscale (BIF)

En collaboration avec l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois, le Bureau d'information fiscale a ouvert ses portes du 11 février au 15 mars 2019. Une équipe de six taxateur-trice-s a répondu à 4'608 personnes, pour lesquelles 4'367 déclarations d'impôt ont été remplies. Ce service gratuit est très apprécié tant des Lausannois-e-s que du Canton qui a bénéficié de dossiers pré-taxés.

### Impôt sur les chiens

Au 31 décembre 2019, 4'273 chiens étaient inscrits au rôle. L'émolument communal frappant l'inscription de tout nouveau chien a permis la facturation de 813 bordereaux, générant CHF 18'880.- de recettes.

### Frontalier·ère·s

Les éléments traités en 2019 correspondent aux salaires 2018 :

	2017	2018
nombre frontalier·ère·s	6'050	6'552
employeurs	1'067	1'095
impôts en CHF	10'875'129	11'639'074

### Résidences secondaires

En 2019, 404 procédures (questionnaires) ont été engagées. 161 nouvelles domiciliations fiscales ont été forcées et 158 dossiers sont encore en examen à l'Administration cantonale des impôts.

A titre d'exemple, les domiciliations fiscales forcées ayant une décision de taxation pour la période fiscale 2017 (96% des dossiers ont été facturés jusqu'à fin 2019) ont généré une recette de CHF 547'484.-.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les taxations établies et l'impôt communal facturé, sur la base des cas dont le rôle a été forcé :

Périodes fiscales forcées	Périodes fiscales taxées (en CHF)				
	2014	2015	2016	2017	2018*
2014	747'239	712'032	522'424	471'148	249'508
2015		1'140'623	1'163'061	811'138	373'875
2016			765'050	659'342	344'256
2017				547'484	305'170
2018					240'647

\*selon l'année, un certain nombre de dossiers sont encore à taxer par l'Office d'impôt

### Contentieux

Le nombre d'affaires en cours s'élevait à 51'228 à fin 2019, représentant un montant d'un peu plus de CHF 14.3 millions. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2018 en raison de la reprise des procédures de recouvrement suite à la mise en production du nouveau logiciel.

La cellule chargée du recouvrement des actes de défaut de biens a encaissé la somme de CHF 495'573.75, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu du montant moyen assez faible des actes de défaut de biens et de l'ancienneté d'une partie de ceux-ci. Le montant total recouvré entre le printemps 2014 et la fin de l'année 2019 s'élève à CHF 3'123'642.90. L'ensemble des opérations liées aux actes de défaut de biens représente 27'698 affaires à fin 2019, pour un montant de CHF 19.7 millions. Ces affaires s'ajoutent à celles qui figurent ci-dessus.

### Commission communale de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales (CCRI)

Le secrétariat de la CCRI dépend depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 du secrétariat du Conseil communal.

## SERVICE DU PERSONNEL (SPEL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

L'article 74 du règlement pour le personnel communal (RPAC) définit les tâches du SPEL :

- développer et mettre en œuvre une politique du personnel harmonisée, globale et cohérente, répondant aux besoins de l'administration communale, afin d'améliorer les prestations aux usagères et aux usagers et de favoriser le développement des compétences et la motivation du personnel communal
- coordonner les mesures et décisions d'application du présent règlement, notamment en ce qui concerne le recrutement, le management, la formation continue, l'évolution professionnelle, les principes de rémunération (classification, normes salariales, avancement et promotion), la santé et la sécurité au travail, la formation des apprenti·e·s

## Direction

- promouvoir et maintenir l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'administration communale ; veiller à l'application des mesures arrêtées par la Municipalité
- centraliser tous les renseignements relatifs au personnel communal
- gérer le portefeuille des assurances de personnes
- pilotage centralisé des processus de gestion des ressources humaines au sein de toute l'administration
- coordination du réseau RH Ville, décentralisé dans les services communaux (env. 100 personnes)
- coordination et participation aux rencontres régulières entre la délégation municipale aux affaires du personnel (DMAP) et les partenaires sociaux
- gestion du service et conduite du personnel
- lancement et supervision des projets stratégiques et transversaux du service
- développement et promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de la diversité dans l'administration
- gestion du contentieux relatif au nouveau système de rémunération

## Observatoire des métiers et rémunération (OMR)

- pilotage du système de rémunération du personnel communal et des mécanismes salariaux
- gestion des processus paie et contrôles des salaires, des assurances sociales et de l'imposition
- gestion déléguée des allocations familiales
- expertises et contrôles des notes à la Municipalité relatives à des mesures particulières ou exceptionnelles de rémunération individuelle
- expertise et audits dans le domaine de la réorganisation des services de l'administration
- développement et gestion du monitoring RH de la Ville

## Management RH & Conditions de travail (MRH & CT)

- gestion globale du développement RH (formation) et de l'apprentissage (+ de 200 apprenti·e·s de la Ville)
- conciliation vie privée – vie professionnelle
- appui aux services sur les questions d'aménagement du temps de travail (ATT) et de gestion des absences et congés
- pilotage des processus de recrutement et de mobilité interne
- participation à la gestion des garderies communales offrant des places au personnel de la Ville
- consultation sociale d'entreprise

## Droit du personnel et procédures (DPP)

- répondant des services de la Ville pour les questions juridiques relevant du personnel
- expertise et appui dans le déroulement de procédures relatives à la gestion du personnel
- gestion des dossiers litigieux

## Qualité, administration du personnel & SIRH (QUASYS)

- gestion administrative du personnel (de l'embauche à la fin d'emploi)
- gestion informatisée des processus RH (maintenance et intégration du système d'information ; support et formation)
- conduite de projets en lien avec le système d'information des ressources humaines (SIRH)
- gestion de l'ERP PeopleSoft, des projets et des formations au réseau RH y relatifs

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Cellule contentieux syst. rém.	3.60	4.20	5.00	5.40
Dir. SPEL & resp. réseau RH	2.90	2.70	5.00	4.50
Droit du personnel & procédure	4.60	4.60	5.50	5.40
Management RH & cond. travail	13.05	7.95	12.85	10.35
Observ. Métiers & rémunération	13.10	11.50	13.10	13.30
Qualité, Adm. du pers. & SIRH	9.70	9.70	9.40	9.70
Total service	46.95	40.65	50.85	48.65

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019	
	ept alloués	variation
Total service	50.85	+3.90



**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Cellule contentieux syst. rém.	5	4.20	7	5.40
Dir. SPEL & resp. réseau RH	3	2.70	5	4.50
Droit du personnel & procédure	5	4.60	6	5.40
Management RH & cond. travail	10	7.95	12	10.35
Observ. Métiers & rémunération	14	11.50	16	13.30
Qualité, Adm. du pers. & SIRH	11	9.70	11	9.70
<b>Total service</b>	<b>48</b>	<b>40.65</b>	<b>57</b>	<b>48.65</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Centre de formation	23		23	
<b>Total service</b>	<b>23</b>		<b>23</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	17
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>17</b>

Une des embauches concerne un transfert entre services effectué par étapes.

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	1
<b>Total service</b>	<b>6</b>

# ADMINISTRATION DU PERSONNEL DE LA VILLE

## Tableau des effectifs / postes

Effectif des fonctionnaires et des personnes engagées par contrat de droit privé au 31.12.2019

	nb pers .phy- siques *	total ept occupés *	total ept alloués **	écart en ept (C - B)	écart en % (D/C)
	A	B	C	D	E
<b>Culture et développement urbain</b>	313	248,67	266,47	17,80	6,7%
Secrétariat municipal	79	70,15	76,90	6,75	
Secrétariat général	41	34,40	36,70	2,30	
Service de la culture	72	52,65	53,45	0,80	
Service bibliothèques et archives de la Ville	75	51,32	51,82	0,50	
Service de l'urbanisme	37	31,55	38,10	6,55	
Contrôle des finances de la Ville de Lausanne	9	8,60	9,50	0,90	
<b>Sécurité et économie</b>	1268	1187,25	1223,32	36,07	2,9%
Secrétariat général	38	27,75	28,80	1,05	
Corps de police	692	655,75	664,30	8,55	
Service de protection et de sauvetage	237	220,50	226,77	6,27	
Service du contrôle des habitants	40	35,70	39,70	4,00	
Service de l'économie	60	54,05	56,65	2,60	
Service de l'eau	201	193,50	207,10	13,60	
<b>Sports et cohésion sociale</b>	654	554,61	643,56	88,95	13,8%
Secrétariat général	21	17,10	17,10	0,00	
Service des sports	95	87,11	88,86	1,75	
Service social de Lausanne	292	234,40	264,05	29,65	
Service du travail	170	151,00	201,85	50,85	
Service des assurances sociales	76	65,00	71,70	6,70	
<b>Logement, environnement et architecture</b>	637	544,25	568,69	24,44	4,3%
Secrétariat général et cadastre	61	54,05	55,70	1,65	
Service du logement et des gérances	155	89,45	98,29	8,84	
Service d'architecture	32	28,90	30,80	1,90	
Service des parcs et domaines	308	295,10	300,45	5,35	
Service d'organisation et informatique	81	76,75	83,45	6,70	
<b>Enfance, jeunesse et quartiers</b>	1362	823,25	871,73	48,48	5,6%
Secrétariat général	140	94,80	97,53	2,73	
Service d'accueil de jour de l'enfance	686	461,18	492,94	31,76	
Service des écoles primaires et secondaires	408	180,35	187,23	6,88	
Service de santé et prévention	59	40,82	45,23	4,41	
Service de psychologie scolaire	69	46,10	48,80	2,70	
<b>Finances et mobilité</b>	686	649,48	675,53	26,05	3,9%
Secrétariat général	17	13,90	13,90	0,00	
Service des finances	39	35,55	38,05	2,50	
Service du personnel	57	48,65	50,85	2,20	
Service achat et logistique Ville	40	38,13	39,53	1,40	
Service des routes et de la mobilité	194	184,40	199,40	15,00	
Service de la propreté urbaine	339	328,85	333,80	4,95	
<b>Direction des services industriels</b>	541	506,93	544,55	37,62	6,9%
Secrétariat général	29	27,20	28,30	1,10	
Services partagés	62	47,73	53,65	5,92	
Service commercial	100	91,85	96,45	4,60	
Service patrimoine	98	93,25	101,95	8,70	
Service production	95	93,25	100,85	7,60	
Service réseaux	157	153,65	163,35	9,70	
<b>Total Ville au 31.12.2019</b>	<b>5 461</b>	<b>4 514,44</b>	<b>4 793,85</b>	<b>279,41</b>	<b>5,8%</b>
Total ville au 31.12.2018	5 432	4 509,75	4 754,09	244,34	5,1%
Variation	29	4,69	39,76	35,07	
<b>Répartitions Femmes/Hommes</b>					
	Femmes	Hommes	Total	Plein temps	Temps partiel
Effectifs au 31.12.2019	2 542	2 919	5 461	3 042	2 419
Effectifs au 31.12.2018	2 491	2 941	5 432	3 074	2 358
Variation	51	-22	29	-32	61
En % au 31.12.2019	46,5%	53,5%		55,7%	44,3%
En % au 31.12.2018	45,9%	54,1%		56,6%	43,4%

\* inclus le personnel en congé non payé

\*\* ces chiffres sont basés sur les données enregistrées dans PeopleSoft par les services selon leur plan des postes en 2019

Grille des fonctions			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
1 Sécurité, protection et inspection	Police	Support	100				■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste	101						■	■		■								
		Travaux professionnels - Spécialiste	102								■	■	■							
		Conduite I	103								■	■	■							
		Conduite II	104											■	■	■				
	Inspection et contrôle	Travaux professionnels - Généraliste	110				■	■	■	■										
		Travaux professionnels - Spécialiste	111							■	■	■								
		Conduite I	112					■	■	■										
		Conduite II	113									■	■	■						
	Secours et incendie	Travaux professionnels - Généraliste	120						■	■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste	121									■	■	■						
		Conduite	122									■	■	■	■					
	Urgences et soins	Travaux professionnels - Généraliste	130						■	■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste	131									■	■							
Conduite		132									■	■	■							
Protection de la population	Support	140		■	■															
	Travaux professionnels - Généraliste	141				■	■													
	Travaux professionnels - Spécialiste	142						■	■	■										
	Conduite I	143					■	■	■											
	Conduite II	144									■	■	■	■						
2 Pédagogie, insertion, prestations sociales et de santé	Formation, éducation et accueil	Support	200			■	■													
		Travaux professionnels - Généraliste I	201				■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste II	202					■	■											
		Travaux professionnels - Généraliste III	203						■	■		■								
		Travaux professionnels - Spécialiste	204							■	■	■								
		Conduite I	205							■	■	■								
	Prévention et santé Prestations sociales	Travaux professionnels - Généraliste I	210				■	■	■	■										
		Travaux professionnels - Généraliste II	211							■	■									
		Travaux professionnels - Généraliste III	212								■	■								
		Travaux professionnels - Spécialiste	213								■	■	■							
		Conduite	214									■	■	■						
		Travaux professionnels - Généraliste I	220							■	■									
	Insertion et placement	Travaux professionnels - Généraliste II	221							■	■									
		Conduite	222									■	■	■						
		Travaux professionnels - Généraliste I	230							■	■									
	3 Nature et gestion du patrimoine	Nature	Support	300	■	■	■	■												
			Travaux professionnels - Généraliste	301				■	■											
			Travaux professionnels - Spécialiste	302						■	■		■							
Conduite I			303				■	■	■											
Conduite II			304							■	■	■								
Conduite III			305										■	■						
Musées et patrimoine culturel		Support	310		■	■	■	■												
		Travaux professionnels - Généraliste	311				■	■	■	■										
		Travaux professionnels - Spécialiste I	312							■	■									
		Travaux professionnels - Spécialiste II	313								■	■	■							
		Conduite I	314								■	■	■							
		Conduite II	315										■	■	■	■				
Archives et information documentaire		Support	320	■	■	■	■													
		Travaux professionnels - Généraliste	321				■	■	■	■										
		Travaux professionnels - Spécialiste	322							■	■									
		Conduite	323									■	■	■	■					
Cultes et prestations funéraires		Support	330	■	■	■	■													
		Travaux professionnels - Généraliste	331				■	■	■											
	Travaux professionnels - Spécialiste	332							■	■		■								
	Conduite	333								■	■	■	■							
			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		

Grille des fonctions			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16		
4 Infrastructures, technique et construction	Etudes, conception et réalisation	Travaux professionnels - Généraliste	401																	
		Travaux professionnels - Spécialiste I	402																	
		Travaux professionnels - Spécialiste II	403																	
		Conduite I	404																	
		Conduite II	405																	
		Conduite III	406																	
	Mise en oeuvre et suivi	Support	410																	
		Travaux professionnels - Généraliste	411																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	412																	
		Conduite I	413																	
		Conduite II	414																	
		Conduite III	415																	
	Logistique	Support	420																	
		Travaux professionnels - Généraliste	421																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	422																	
		Conduite I	423																	
		Conduite II	424																	
		Conduite III	425																	
	Maintenance et exploitation	Support	430																	
		Travaux professionnels - Généraliste	431																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	432																	
		Conduite I	433																	
		Conduite II	434																	
		Conduite III	435																	
	Ateliers et intendance	Support	440																	
		Travaux professionnels - Généraliste	441																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	442																	
		Conduite I	443																	
		Conduite II	444																	
		Conduite III	445																	
	Prestations commerciales et marketing	Support	450																	
		Travaux professionnels - Généraliste	451																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	452																	
		Conduite I	453																	
		Conduite II	454																	
		Conduite III	455																	
	Technologie de l'information et de la communication	Support	460																	
		Travaux professionnels - Généraliste	461																	
		Travaux professionnels - Spécialiste I	462																	
		Travaux professionnels - Spécialiste II	463																	
		Conduite I	464																	
		Conduite II	465																	
	5 Administration, conseil et finances	Administration et conseil	Support	500																
			Travaux professionnels - Généraliste	501																
			Travaux professionnels - Spécialiste I	502																
Travaux professionnels - Spécialiste II			503																	
Conduite I			504																	
Conduite II			505																	
Comptabilité et finances		Support	510																	
		Travaux professionnels - Généraliste	511																	
		Travaux professionnels - Spécialiste I	512																	
		Travaux professionnels - Spécialiste II	513																	
		Conduite I	514																	
		Conduite II	515																	
Gestion de dossiers		Support	520																	
		Travaux professionnels - Généraliste	521																	
		Travaux professionnels - Spécialiste	522																	
		Conduite I	523																	
		Conduite II	524																	
		Conduite III	526																	
6 Management, expertise et soutien stratégique	Expertise	Travaux professionnels - Expert I	600																	
		Travaux professionnels - Expert II	601																	
	Management	Management I	610																	
		Management II	611																	

La grille des fonctions permet de regrouper l'ensemble des postes de la Ville de Lausanne dans un seul et unique document sous une forme matricielle. Les postes sont rattachés à des fonctions évaluées de manière uniforme selon les compétences et sollicitations nécessaires à leur exercice. La méthode d'évaluation des fonctions utilisée a en effet pour but la valorisation des fonctions communales par rapport à des compétences et sollicitations communes. La grille des fonctions est composée de deux axes :

- l'axe vertical métiers se découpe en 6 branches d'activités et 25 domaines professionnels recouvrant les missions et responsabilités de la Ville de Lausanne. Chaque domaine est composé de plusieurs chaînes ;
- l'axe horizontal correspond à la valorisation du travail et se découpe en 16 niveaux d'exigences.

Chaque domaine a ses caractéristiques propres et reflète les exigences des métiers qui y sont intégrés. Les domaines sont composés de plusieurs chaînes. Chaque chaîne est généralement composée de deux à quatre fonctions dont les niveaux d'exigences augmentent au fil des compétences et sollicitations qui leur sont associées. A chaque fonction correspond un profil de compétences qui renvoie au niveau d'exigences attendu en termes de compétences et de sollicitations selon les critères de la méthode d'évaluation des fonctions.

La grille des fonctions est un outil qui est amené à évoluer.

## DIRECTION

Le Service du personnel a été doté de 2.9 ept supplémentaires afin de :

- renforcer la Cellule de gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération (CCSR) en vue de traiter tous les dossiers soumis par la Commission de recours individuels dans les délais (1.4 ept à durée déterminée, jusqu'au 31.12.2021) ;
- anticiper le transfert des prestations de santé et sécurité au travail en 2020 (0.5 ept du Secrétariat municipal au SPEL) ;
- pallier une absence prolongée avant un départ prévu (1 ept en sur-occupation).

L'arrivée de la nouvelle cheffe de service au 1<sup>er</sup> février et de plusieurs cadres, a permis de réaffirmer les prestations de base du service tout en souhaitant les développer et les améliorer, ceci en parallèle des clarifications sur le fonctionnement du réseau RH de la Ville.

### Coordination du réseau RH Ville

La réflexion sur le fonctionnement du réseau RH Ville a abouti en décembre 2019. La Municipalité a ainsi adopté une nouvelle structuration des rôles RH (responsable RH de direction, responsable RH de service(s), conseiller-ère RH et assistant-e RH), afin d'optimiser et clarifier le fonctionnement du réseau RH Ville.

### Projet stratégiques et transversaux

Le 1<sup>er</sup> novembre, le SPEL a engagé une nouvelle adjointe à la cheffe de service en charge des projets stratégiques et transversaux, afin notamment de travailler sur l'amélioration continue et la simplification des processus de travail du service.

### Egalité et diversité

Le rapport-préavis N°2019/28 « *Intentions municipales en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans l'administration lausannoise* » a été soumis au Conseil communal en juin 2019. Il propose une feuille de route pour l'égalité dans la politique du personnel pour les années à venir, basée sur cinq axes prioritaires : ancrage institutionnel, égalité salariale, conciliation entre vie privée et vie professionnelle, mixité et lutte contre le harcèlement sexuel.

L'analyse de l'égalité salariale a été effectuée en mars 2019 en utilisant le logiciel mis à disposition par la Confédération (Logib). Le résultat indique que, pour l'ensemble du personnel de la Ville, l'écart salarial est de 4.1% en défaveur des femmes et qu'il s'est réduit depuis l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération Equitas (5.7% en janvier 2017).

Un projet-pilote de jobsharing a été coordonné : deux duos ont bénéficié d'un coaching spécialisé et un échange a été organisé dans le but d'élaborer des recommandations à l'égard des responsables RH et cadres de la Ville.

La Ville de Lausanne a accueilli 368 enfants dans le cadre de la journée « Oser tous les métiers » (JOM), introduite en 2003.

### Cellule de gestion du contentieux relatif à l'introduction du nouveau système de rémunération (CCSR)

Au 31 décembre 2019, sur les 725 dossiers transmis par la Commission de recours individuel (CRI) à la CCSR, 655 avaient été traités et 70 étaient en cours d'examen.

<b>Décisions de classification / avenants confirmés par la CRI</b>	<b>506</b>
- dont recours rejetés	499
- dont recours déclarés irrecevables	7
<b>Décisions de classification / avenants modifiés</b>	<b>68</b>
- dont recours admis par la CRI	18
- dont conventions conclues dans le cadre de recours	50

<b>Dossiers en cours de traitement</b>	<b>151</b>
- dossiers traités par la CCSR	70
- dossiers en attente d'une décision de la CRI	81
<b>Total</b>	<b>725</b>
Nb de dossiers archivés par la CRI	493
Nb de dossiers pendants auprès du Tribunal cantonal	9

## OBSERVATOIRE DES MÉTIERS ET RÉMUNÉRATION

### Organisation, rémunération et monitoring (ORM)

Au premier janvier 2019, les unités Rémunération globale et monitoring RH et Audits organisationnels et mesures individuelles ont été fusionnées afin de créer l'unité Organisation, rémunération et monitoring RH (ORM) qui est dirigée en jobsharing par les deux ex-adjointes des chef·fe·s des unités ainsi regroupées.

L'unité a examiné 15 dossiers de changements organisationnels et traité 274 demandes de mesures individuelles.

En parallèle, une part importante de l'activité a été consacrée au soutien dans les déterminations techniques en collaboration avec la CCSR. Concernant les demandes collectives déposées auprès de la Commission d'évaluation et de correction des fonctions, l'unité a remis deux nouveaux rapports d'analyse.

A la fin de l'année 2019, l'activité de contrôle et validation des fixations de salaires initiaux (FSI) a été transférée du domaine Qualité, administration du personnel & SIRH (QUASYS) à l'unité ORM.

L'année 2019 a également vu le déploiement de la solution cockpit RH, permettant le développement de tableaux de bord et d'indicateurs RH, auprès des directeur·trice·s, chef·fe·s de service, responsable RH de direction et responsable RH de service(s). Une phase de formation est prévue dès le début de l'année 2020.

### Salaires et assurances sociales (S&A)

La section S&A a assuré le versement des salaires du personnel de la Ville ainsi que les paramétrages de paie et la livraison des rapports légaux dans le respect des délais imposés. En 2019, 8'806 certificats de salaires ont été édités. La procédure de contrôle des factures des cotisations à la Caisse de pensions du personnel communal (CPCL) mise en place en 2018 donne satisfaction, après ajustements. En 2019, un audit conjoint des caisses AVS et SUVA portant sur cinq années (2014 à 2018) a relevé l'excellente tenue des dossiers salariaux.

Le bureau du contrôle des salaires a procédé aux vérifications de la cohérence des mutations effectuées sur les dossiers du personnel ainsi qu'aux contrôles des éléments variables enregistrés sur les salaires. En 2019, sous l'impulsion du Contrôle des finances de la Ville de Lausanne, une nouvelle procédure de réconciliation de la ventilation a été mise en place avec succès. Le système comptable GEFI a été alimenté mensuellement sans retard avec les données salariales.

La caisse déléguée d'allocations familiales a versé CHF 12'422'935.- d'allocations familiales à 1'752 bénéficiaires.

## MANAGEMENT RH & CONDITIONS DE TRAVAIL (MRH&CT)

### Développement et apprentissage

L'unité est en charge de la mise en application de la convention entre le Centre d'éducation permanente (CEP) et la Ville. 477 inscriptions aux cours catalogues du CEP ont été validées en 2019, pour un total de 914 journées individuelles de formation. On relève la participation de 115 personnes aux cours dits sur mesure, dans le cadre de 10 mandats réalisés par le CEP.

Le CEP a également enregistré 1'129 inscriptions représentant 806 jours de formation, aux cours dits spéciaux, pris en charge par les services et/ou le budget du SPEL, ceux-ci étant obligatoires.

A la rentrée scolaire 2019, l'administration communale comptait 194 apprenti·e·s, formé·e·s dans une trentaine de professions différentes en vue d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) ou une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

Le centre de formation des apprenti·e·s du SPEL a formé 20 employé·e·s de commerce et quatre médiamaticien·ne·s, réparti·e·s dans 18 services partenaires. En juillet 2019, quatre apprenti·e·s ont terminé avec succès leur formation de commerce en recevant un CFC et deux d'entre eux ont obtenu en plus une maturité professionnelle.

Au niveau de la Ville, 68 apprenti·e·s sont arrivé·e·s au terme de leur formation en juillet 2019 ; 63 apprenti·e·s ont obtenu leur CFC, représentant un taux de réussite de 92.6%.

La Ville a reçu pour la cinquième année consécutive le Swiss Label Olympic, titre récompensant les entreprises favorisant le sport de compétition. En effet, le SPEL forme quatre apprenti·e·s pratiquant un sport d'élite et affilié·e·s au Centre Sport-études de Lausanne.

### Qualité de vie au travail

Le déploiement du projet Aménagement du temps de travail (ATT) est arrivé à son terme en 2018. Les 39 services de l'administration appliquent la nouvelle réglementation et environ deux tiers des collaborateur·trice·s (3'807) gèrent leur temps de travail sur le logiciel TimeTool. Le solde, notamment les sapeuses pompières et sapeurs pompiers, le personnel de



terrain du Corps de police ainsi que quelques divisions et unités des services d'accueil de jour de l'enfance et des écoles primaires et secondaires, n'est pas en mesure de l'utiliser pour des raisons de contraintes horaires et d'accessibilité.

Une formation de base et un support technique et réglementaire sont dispensés tout au long de l'année à l'intention des gestionnaires dans les services, sur l'utilisation et la gestion des temps dans le système TimeTool, ainsi que dans le système PeopleSoft pour la gestion des absences.

Le contrôle du paiement des heures et des vacances a représenté 461 demandes en 2019.

L'unité a poursuivi le déploiement du programme Bien-être au travail et gestion des absences (BEST), réalisé à raison de deux directions par année, en vue d'une mise en œuvre pour l'ensemble des services à fin 2019.

Ainsi, pour 2019, la mise en place de BEST est intervenue dans les directions du logement, de l'environnement et de l'architecture, de sécurité et économie, ainsi que pour les services d'organisation et d'informatique et des écoles primaires et secondaires. Le programme a été communiqué au personnel des services concernés, à raison de 24 séances d'information.

Les formations BEST pour les cadres des directions et services cités ci-dessus, ainsi que pour les nouvelles et nouveaux cadres nommés en 2019, ont été réparties de la façon suivante :

Type de formation	Nombre de sessions de formations	Nombre de participant-e-s
Cours de base (1 jour)	16	178
Retour d'expérience (1/2 jour)	15	146

Des indicateurs permettant d'observer chaque mois l'évolution des absences des services ont permis d'identifier 584 cas d'absence de courte durée répétée, occasionnant des entretiens BEST (pour 37 services).

L'Espace enfance Vinet, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation moyen de 89.15%. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 38.30% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE). Le 53% des employé-e-s bénéficiant de cette prestation habitent à Lausanne.

La Garderie de Sébeillon, qui offre 44 places, a connu un taux d'occupation de 87.04%. Le subventionnement de la structure a été assumé à hauteur de 11.53% par le SPEL, le solde étant pris en charge par le SAJE (82.25%) et la Haute école pédagogique (3.15%). Parmi les employé-e-s bénéficiant de cette prestation, 60% habitent à Lausanne. L'unité a participé aux séances de Comité de l'association des garderies de Tivoli et Vinet au travers de l'association Les Toupies.

La prestation d'accueil d'urgence pour le personnel communal a apporté une solution de garde d'urgence à deux familles durant l'année. Ces places ont été occupées à hauteur de 42% de la capacité d'accueil.

En 2019, la Consultation sociale d'entreprise a suivi 135 personnes dont 44 en première consultation. 25 personnes ont bénéficié du soutien du Fonds de secours en faveur du personnel communal, pour un montant total de CHF 68'308.80, correspondant à 168 paiements. Le Comité du Fonds de secours a accepté 16 nouvelles demandes qui représentent un montant total de CHF 82'102.90.

Le plan de mobilité du personnel de la Ville de Lausanne (PML), est géré par le SPEL depuis juin 2018 et concerne les déplacements pendulaires et professionnels :

	Nombre de bons Mobilis (contribution pour l'achat d'un abonnement annuel de transports publics)	Nombres de vélos électriques	Nombre de kit vélo
Déplacement pendulaires	1'327	7 (dont 1 triporteur)	50
	CFF – coûts	Abonnements Mobility – coûts	Flotte vélos électriques
Déplacement professionnels	CHF 125'292.75	CHF 82'708.25	174

Concernant l'utilisation de véhicules en carsharing, l'entreprise Mobility a, par souci d'économies, migré les abonnements transmissibles vers des abonnements nominatifs, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'opération Bike to work du mois de juin 2019 a de nouveau rencontré un vif succès, avec la participation de 47 équipes, contre 31 en 2018.

Le 14 novembre 2019, première participation de la Ville à la campagne Made visible pour sensibiliser les usager-e-s de la route à se rendre visible lorsque les journées de fin d'année raccourcissent. A cette occasion, des badges réfléchissants ont été distribués et mis à disposition gratuitement à l'ensemble du personnel de la Ville.

### Recrutement et mobilité professionnelle

La spécialiste en mobilité et carrières a accompagné 81 employé-e-s dans leur projet d'évolution professionnelle (réorientation, précision d'un projet professionnel, apprentissage de techniques de recherche d'emploi, amplification de la confiance en soi, meilleure connaissance de soi et de ses compétences), durant les 11 premiers mois de l'année. La durée moyenne du suivi est d'environ sept à huit mois, dans un processus qui n'est pas nécessairement actif en continu. 25 services ont bénéficié de cette possibilité d'accompagnement.

Le format des annonces presse a été revu et incite notamment les candidat-e-s à se référer au site internet du service ; le coût moyen d'une annonce a ainsi diminué de trois quarts. En 2019, un peu plus de 200 postes ont été publiés dans les journaux locaux.

## **DROIT DU PERSONNEL ET PROCEDURES (DPP)**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, le domaine DPP est composé d'une cheffe de domaine, de cinq juristes et d'une assistante ; la cellule de contentieux du système de rémunération (CCSR) a été directement rattachée à la cheffe du service.

Les juristes ont traité 101 fins de rapports de travail litigieux, dont 67 finalisés aboutissant à un licenciement/résiliation de contrat ou à une convention de départ. La commission paritaire a été saisie à deux reprises. Les juristes ont également traités 10 conventions de transfert. Le domaine a été amené à réviser ou préciser 23 instructions administratives et à répondre à près de 1'143 sollicitations juridiques émanant des différents services de la Ville (droit du travail, tant public que privé ; droit administratif, protection des données ; droit des obligations ; etc.), dont plus d'une centaine concernent des situations visant à recadrer les relations de travail (mises en demeure, avertissements, etc.), généralement en présence d'avocat·e·s ou de représentant·e·s des syndicats. Elle a également effectué quatre avis de droit étayés.

Egalement en charge du traitement des recours et contestations contre les décisions de licenciement auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et du Tribunal des Prud'hommes, le domaine en a traité 12 au cours de cette année.

## **QUALITÉ, ADMINISTRATION DU PERSONNEL & SIRH (QUASYS)**

### **Administration et fixation des salaires (APFS)**

L'unité APFS a géré un total de 533 changements de taux d'activité durant l'année 2019, avec environ deux tiers sous la forme d'une augmentation de taux et un tiers d'une diminution de taux. Elle a également effectué 521 transferts (par transfert, on entend changement de poste, même si celui-ci s'effectue au sein du même service). Elle a également comptabilisé 2'000 demandes diverses adressées par les services, sous forme de courriers ou de formules, dont environ deux tiers concernent le personnel fixe.

L'année 2019 a permis la mise en place d'une gestion décentralisée de la fixation du salaire initial (FSI) dans le cadre du processus d'embauche, afin qu'elle soit produite au plus près du recrutement. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, les services renseignent directement le SIRH avec les données salariales, données qui sont ensuite validées par APFS par le biais d'un flux informatisé. Plusieurs sessions de formation ont été mises en place, afin de pouvoir former l'ensemble des services. La responsabilité de la validation des salaires initiaux a été transférée en fin d'année au domaine Observatoire des métiers et de la rémunération. Ce transfert rend le processus plus cohérent, puisque cela permet à l'unité de centraliser le processus rémunération dans sa globalité.

La dématérialisation des dossiers du personnel s'est poursuivie durant l'année 2019.

### **Qualité et SIRH**

Comme chaque année, de nombreuses évolutions fonctionnelles ont été émises par l'unité, dont notamment la mise en place de la gestion automatisée de la paie des auxiliaires mensualisé·e·s à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, qui permet de supprimer la saisie manuelle et mensuelle de tous les salaires du personnel auxiliaire par le biais d'événement de paie. Cette évolution importante s'est inscrite dans le projet global de simplification des processus administratifs, et permet dès lors un allègement de la charge administrative pour les services.

## **SERVICE DES ROUTES ET DE LA MOBILITÉ (RM)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Direction**

- pilotage du service
- gestion des ressources humaines : recrutement et accompagnement des collaborateur·trice·s, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits
- pilotage et coordination
- gestion du système qualité
- pilotage des investissements et des recettes liées aux projets
- gestion du budget annuel de fonctionnement
- gestion de la communication
- supports opérationnels
- gestion du secrétariat et rédaction des courriers ainsi que des documents en relation avec les autorités politiques
- gestion de la publicité visible depuis le domaine public (hormis celle liée aux commerces) et de la signalétique urbaine
- gestion et maintenance des technologies de l'information métiers du service : conception et gestion du système d'information sur le territoire en répondant aux objectifs du service en matière d'indicateurs
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail

## Mobilité

- planification de la mobilité urbaine
- production de la brochure Observatoire de la mobilité lausannoise
- définition et mise en application de la politique du stationnement sur le domaine public ; gestion du trafic par le biais de la programmation de la signalisation lumineuse
- coordination des chantiers communaux et interventions sur le domaine public visant à appliquer une stratégie garantissant l'accessibilité en ville, à minimiser les impacts pour les usager·ère·s et riverain·e·s et maîtriser l'enveloppe financière globale interservices
- gestion et maintenance de l'ensemble des infrastructures de la régulation lumineuse, des caméras de télé-circulation, des horodateurs, des bornes escamotables et des compteurs de trafic permanents, suivi et développement de ces équipements ainsi que de leurs centrales de surveillance

## Espaces publics

- conception des aménagements urbains en répondant aux objectifs de qualité de l'espace public, de mobilité, d'accessibilité et de rôle social de l'espace rue
- promotion de la mobilité douce (piéton·ne·s et vélos)
- analyse des projets de construction privés soumis par le Bureau des permis de construire ; vérification de la conformité des aménagements autorisés dans les espaces frappés par les limites des constructions
- gestion et maintien du patrimoine des aménagements urbains (espaces publics) et portuaires
- direction générale ou locale des travaux de génie civil
- développement, entretien et conformité de tous les ouvrages d'art sis sur le domaine public
- réalisation de nombreuses interventions d'entretien constructif spécifiques du domaine public (pavage, entourage d'arbres, maintenance d'ouvrages, réfections localisées et travaux de sécurisation)

## Ateliers et magasins

- support logistique aux autres services de la Ville et prestations artisanales (ateliers de mécanique et de carrosserie, ateliers de signalisation verticale, de serrurerie, de marquage routier, de menuiserie, de signalétique, etc.)
- entretien de la quasi-totalité des poids lourds de la Ville (plus de 600 unités)
- entretien des installations mécaniques sur le domaine public
- mise à disposition de matériel lié aux manifestations
- prestations de logistique (tout type de transport, etc.)
- pilotage du service hivernal
- gestion de l'occupation du domaine public et des permis de fouille
- surveillance de la bienfaisance des travaux privés exécutés sur le domaine public

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (R&M)	2.6	2.00	6.70	6.60
Aménagements urbains (R&M)	11.70	10.50		
Cellule RH (R&M)	2.60	2.70	3.60	3.30
Conception			10.60	10.30
Coordination de projets majeurs	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (R&M)	8.50	7.50	8.00	8.00
Entretien du patrimoine			5.00	5.00
Espaces publics (R&M)	1.00	0.80		
Exploitation (R&M)	6.00	5.90	7.00	6.90
Finances et Communications			4.20	3.70
Génie civil (R&M)	11.00	11.00	11.00	10.00
Informatique - RM			4.00	3.90
Infrastructures routières (R&M)	8.00	6.00		
Mobilité (R&M)	9.90	9.80	10.80	9.70
Office signalétique urb. (R&M)	2.00	2.00	2.00	2.00
Pilotage & Coordination	10.70	10.70		
Police des constructions (R&M)	1.00	1.00	1.00	1.00
Réalisation			7.00	5.00
Section «ouvrages d'art»	4.00	4.00		
Surveillance dom. public (R&M)	6.50	6.50	6.50	6.50
Unité garage (R&M)	17.00	17.00	17.00	17.00
Unité services généraux (R&M)	9.50	9.50	9.50	8.90
Unité signalisation (R&M)	29.50	29.40	29.50	27.40
Unité transports (R&M)	27.00	26.70	27.00	26.20
Unité travaux (R&M)	29.00	24.00	27.00	21.00
Total service	199.50	189.00	199.40	184.40

**Tableau 1.2.- variation de postes**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-0.10</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration (R&M)	3	2.00	8	6.60
Aménagements urbains (R&M)	12	10.50		
Cellule RH (R&M)	4	2.70	5	3.30
Conception			12	10.30
Coordination de projets majeurs	2	2.00	2	2.00
Direction (R&M)	8	7.50	8	8.00
Entretien du patrimoine			5	5.00
Espaces publics (R&M)	1	0.80		
Exploitation (R&M)	6	5.90	7	6.90
Finances et Communications			5	3.70
Génie civil (R&M)	11	11.00	10	10.00
Informatique - RM			3	3.90
Infrastructures routières (R&M)	6	6.00		
Mobilité (R&M)	10	9.80	10	9.70
Office signalétique urb. (R&M)	2	2.00	2	2.00
Pilotage & Coordination	11	10.70		
Police des constructions (R&M)	1	1.00	1	1.00
Réalisation			5	5.00
Section «ouvrages d'art»	4	4.00		
Surveillance dom. public (R&M)	7	6.50	7	6.50
Unité garage (R&M)	17	17.00	17	17.00
Unité services généraux (R&M)	12	9.50	11	8.90
Unité signalisation (R&M)	30	29.40	28	27.40
Unité transports (R&M)	27	26.70	27	26.20
Unité travaux (R&M)	24	24.00	21	21.00
<b>Total service</b>	<b>198</b>	<b>189.00</b>	<b>194</b>	<b>184.40</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Administration (R&M)	1		1	
Finances et Communications			1	
Génie civil (R&M)	1		1	
Pilotage & Coordination	1			
Ressources & Budget	1		1	
Unité Garage (R&M)	2		2	
Unité transports (R&M)	1		1	
Unité travaux (R&M)	2			
<b>Total service</b>	<b>9</b>		<b>7</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	22	21
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>23</b>	<b>22</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	9

Départ à la retraite	10
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

## DIRECTION

L'effectif a diminué de 0.1 ept qui a bénéficié à un autre service de la direction.

Le poste de chef-fe de la Division construction et maintenance a été repourvu au 1<sup>er</sup> juillet, suite au transfert du chef de division en place au sein de la nouvelle Division projets d'infrastructures majeures de transports publics.

Suite à la création de la Division supports opérationnels au 1<sup>er</sup> juillet, un nouveau poste de chef-fe de division a été créé. Cette division regroupe l'Unité administration et rédaction, l'Office de la signalétique urbaine, le Groupe informatique et la répondante sécurité.

Conformément au Programme de législature 2016-2021, le service a déployé la politique de mobilité et des espaces publics définie par la Municipalité en favorisant notamment la mobilité douce et les transports publics. Ainsi l'année 2019 a été marquée par les éléments suivants :

- adoption par le Conseil communal du rapport-préavis N°2018/26 portant sur le développement de zones de modération du trafic, la tranquillisation du trafic dans les quartiers et la mise en place de tests de limitation de la vitesse à 30 km/h la nuit ;
- coordination des projets d'infrastructures majeurs tels que le tunnel du LEB, les futurs chantiers du m2/m3, du tramway t1 et de la gare de Lausanne ;
- mise en place du paiement du stationnement de courte et longue durée à l'aide d'un smartphone au travers de l'application Paybyphone ;
- réalisation de quatre nouvelles zones de rencontre permettant la modération du trafic et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers ;
- campagne de sécurisation des piéton-ne-s aux abords de plusieurs écoles communales ;
- inauguration de la ligne de bus 24, parcourant le littoral entre la Bourdonnette et la Tour Haldimand ;
- inauguration du passage inférieur est de Saint-François complètement rénové.

## Ressources humaines

La cellule RH est dorénavant rattachée directement au chef de service.

## PILOTAGE ET COORDINATION

### Finances

Le service a réalisé ou piloté les démarches relatives à l'obtention de cofinancement de plusieurs projets. Ainsi le décompte final de la subvention de CHF 17'724'223.- relative à l'aménagement du réseau tl 08 – ce projet, dont la réalisation a débuté en 2006, comprend l'aménagement de la place de la Sallaz, la réalisation de la route de contournement ainsi que l'aménagement des arrêts du m2 – a été validé par l'Office fédéral des transports. Par ailleurs, les projets du service ont bénéficié de subventions cantonales pour l'entretien du réseau routier dont le montant atteint CHF 1 million. Dans le cadre du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), les décomptes finaux des subventions relatives à la réalisation de la tranchée du Languedoc et l'aménagement piétonnier du Petit-Flon ont été validés par l'Office fédéral des routes ; ces projets ont bénéficié d'une subvention à hauteur de respectivement CHF 394'387.- et CHF 118'295.-.

La procédure de bouclage des comptes 2018 a permis de clôturer six crédits d'investissements. Début 2019, 24 crédits d'investissements et trois comptes d'attente sont pilotés par le service. Deux demandes de crédits d'investissements ont été votées par le Conseil communal en cours d'année.

### Communication

L'année 2019 a été marquée par de nombreux rendez-vous qui ont touché l'ensemble des missions assurées par le service. Outre les nombreuses sollicitations politiques et médiatiques, sept séances publiques et conférences de presse, quatre inaugurations majeures, de nombreux événements, publications médias, internet, intranet et réseaux sociaux, et autres supports de communication ont été réalisés.

L'accompagnement des projets et chantiers d'importance et sensibles s'est poursuivi afin d'améliorer leur acceptation par la population. Pour exemple, Rues vivantes, Belle-Fontaine et le Passage Saint-François ont bénéficié des outils et supports de communication du service, notamment en lien avec les enjeux d'accessibilité et de visibilité.

Le thème du stationnement, au travers du lancement de Paybyphone ou de mesures déployées au cours de l'année, a été traité en profondeur sur tous types de supports et a nécessité une forte présence auprès des médias.

Plusieurs événements ont rythmé cette année 2019, comme l'inauguration de la ligne 24 et du passage Saint-François, et la semaine de la mobilité.

La cellule de communication continue d'accompagner des projets de longue haleine, comme le test du 30 km/h de nuit, les cellules de projet Axes forts ou la mise en souterrain du LEB, en collaboration avec l'Etat de Vaud et les tl.

## SUPPORTS OPÉRATIONNELS

### Administration

Le service a rédigé 181 décisions municipales et répondu à 769 courriers portant sur des plaintes et requêtes :

116	Direction et coordination (sujets divers)
270	Construction et maintenance (chantiers, dégradation du domaine public, affaissements, garde-corps, etc.)
263	Espaces publics (aménagement du domaine public, zones modérées, vélos, piéton·ne·s, signalisation, etc.)
83	Mobilité (gestion de la circulation, régulation du trafic et signalisation lumineuse, stationnement, etc.)
34	Office de signalétique urbaine (affichage, campagnes politiques et votations)
3	Ateliers et magasins de la Ville (dénéigement, service hivernal, chaussées, trottoirs, installations mécaniques, etc.)

Le support administratif nécessaire à la délivrance des autorisations pour l'affichage culturel et les banderoles au bénéfice des manifestations est toujours assuré en collaboration avec l'Office de la signalétique urbaine.

### Office de signalétique urbaine (OSU)

En 2019, l'OSU a assuré les missions suivantes :

- mise en place d'un nouveau réseau d'affichage politique composé de 589 supports au format F12, dont 270 avec le nouveau système de pose sur douilles, effectif dès le premier tour des élections fédérales du 20 octobre 2019 ;
- suivi du recours de Clear Channel en matière d'affichage commercial quant au refus d'installer des supports d'affichage numérique au Flon. Le Tribunal fédéral a admis le recours de Clear Channel et LO Immeubles S.A. (arrêt du 5 juin 2019) ;
- affichage sauvage : une dizaine de dénonciations ont été traitées en 2019, requérant un suivi administratif et juridique en collaboration avec le Service de la propreté urbaine ;
- signalétique muséale : accompagnement de l'ouverture du Musée cantonal des beaux-arts – Plateforme 10 quant à la pose de signalétique piétonnière avancée, oriflammes, panneaux d'information et affichage culturel ;
- signalétique événementielle : préparation de la mise en place de la signalétique des JOJ 2020 (modification des panneaux d'entrée de ville en collaboration Lausanne Tourisme, flamme olympique, habillage de l'ascenseur de la place l'Europe, projection du logo en façade des hôtels Lausanne Palace et Royal Savoy, affichage culturel, banderoles, oriflammes, marquage au sol, etc.) ;
- démantèlement des cabines téléphoniques Swisscom : la dernière cabine sise sur le domaine public a été retirée courant novembre : cinq cabines ont été attribuées pour l'échange de livres (deux à des associations de quartiers et trois à l'association La Voie des arts) et une au Secrétariat général de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers pour la consultation des citoyen·ne·s dans le cadre du budget participatif ;
- pose de 43 plaques de rues en remplacement de plaques usagées ou en complément, afin de faciliter l'orientation des usager·ère·s ;
- création d'une plaque commémorative honorant le peintre Charles Clément (fresque à l'Hôtel de Ville et vitraux à la Cathédrale), inaugurée le 13 juin 2019 ;
- délivrance de 109 autorisations de panneaux de chantier et de location ;
- marquages au sol : analyses sur site, autorisation et suivi de la pose de cheminements piétonniers au bénéfice des tl comme lors de la substitution des lignes 17 et 19 pendant des travaux (avril 2019) et de l'interruption de l'exploitation du métro m1 et son remplacement par des bus (juillet 2019) ;
- poursuite de la mise en place de la nouvelle charte visuelle des bâtiments administratifs, entraînant la mise à jour de leur signalétique : Escaliers du Marché 2 (Culture et développement urbain), Sévelin 8 (Service du travail), Plan particulier d'intervention Saint-François (WC publics/privé et ascenseurs), Chauderon 9 (Signalétique générale et Bureau lausannois pour les familles), Chauderon 7 (Service des assurances sociales), Chauderon 4 (Service social Lausanne), Terreaux 33 (Service de la propreté urbaine), etc.

### Groupe informatique

L'équipe informatique a mis à disposition du service plusieurs outils nécessaires à son bon fonctionnement et soutenu les collaborateur·trice·s dans l'utilisation de ces technologies, dans le but de les accompagner dans la réalisation de leurs missions ; il a en outre continué un important travail d'évolution technologique et de mise en conformité :

- le système d'information géographique du service s'est enrichi des données géo-localisées des plaintes et requêtes adressées aux services, des données de l'assainissement du bruit routier ou encore des enregistrements audio réalisés dans le cadre des marches sonores ;
- le portail Optimiso a été mutualisé au Service d'organisation et d'informatique et a fait peau neuve ; il reste un élément central de la documentation, des processus et de la démarche qualité du service ;
- les dernières solutions logicielles hébergées sur une infrastructure propriétaire ont été mutualisées sur une infrastructure 100% libre (open source) et sans coût de licence (solution de proposition des bons de commande, gestion des tâches du bureau des manifestations, etc.) ;
- les spécialistes de la régulation du trafic disposent désormais d'une solution logicielle propre de gestion, interopérable avec les équipes de la maintenance des carrefours ;



- le projet d'optimisation et de rationalisation du système d'information – upgrade vers Windows 10 - résulte en la mise à disposition de versions récentes de Microsoft Office et d'une sécurité renforcée ;
- le portail des prestations de la Ville à l'intention des services de l'administration a proposé plus de 10'300 prestations.

### **Santé et sécurité au travail**

L'unité santé et sécurité au travail du service s'attèle à améliorer les conditions de travail des collaborateur-trice-s ainsi qu'à assurer leur sécurité dans le cadre des activités professionnelles, principalement aux ateliers et magasins de la Ville ainsi qu'à l'unité travaux.

### **PROJETS D'INFRASTRUCTURES MAJEURES DE TRANSPORTS PUBLICS**

En raison de la multiplication des projets de développement des infrastructures majeures de transport public, une nouvelle division a été constituée, afin d'assurer la maîtrise des enjeux importants pour la Ville. Composée de trois collaborateurs, cette entité s'entoure des compétences des autres divisions du Service des routes et de la mobilité pour répondre au mieux aux diverses sollicitations des partenaires des projets (Canton; tl; CFF). Elle travaille actuellement sur la mise en souterrain du LEB, la ligne de tramway t1 entre le Flon et la gare de Renens, le développement des métros m2/m3 et les aménagements en lien avec le projet CFF de la gare de Lausanne (en accompagnement de la structure Pôle Gare sous le pilotage de la Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture).

#### **Chantier du LEB**

Diverses missions ont été menées en vue d'assurer la résolution des problèmes de sécurité sur le domaine public durant les travaux (traversée piétonne, circulation des cyclistes, demandes de renforcement de la signalisation, etc.). La division coordonne avec le porteur du projet différents aspects organisationnels (respect des directives/conventions/règlements, définition des périmètres et concept d'intervention, répartition financière, élaboration de conventions, etc.) afin d'anticiper la remise en état des espaces publics impactés par les travaux et de défendre les intérêts de la Ville.

#### **Tramway t1**

Suite au jugement favorable du Tribunal fédéral sur le recours déposé par les tl contre la décision du Tribunal administratif fédéral, qui estimait que l'Office fédéral des transports (OFT) n'avait pas qualité pour agir sur la procédure d'autorisation de la mesure d'accompagnement Vigie-Gonin, le projet est en attente d'une détermination de cette dernière qui portera non plus sur la forme de la procédure, mais sur le contenu du dossier.

Dans l'intervalle, l'analyse des scénarii de stratégie de réalisation a été élaborée pour orienter au mieux les prochaines étapes et des études complémentaires menées afin de débiter les travaux dans les meilleurs délais, en cas de décision favorable (permis de construire).

#### **Métros m2/m3**

L'année 2019 a été marquée par l'adoption par le Grand Conseil de l'Exposé des motifs et projets de décrets 148, qui autorise entre autres le financement de la seconde partie des études du développement des métros m2/m3 ainsi que la réalisation des premiers travaux d'infrastructure (tunnel) sous la gare de Lausanne, en coordination avec les travaux des CFF, et le dépôt à l'OFT de la première étape du projet tronçon Grancy-Flon.

#### **Gare de Lausanne**

Le service a été impliqué dans de nombreux dossiers relatifs au développement des projets dans le périmètre de la gare. Donnant suite aux diverses oppositions, l'enquête complémentaire des CFF a permis d'aboutir à la décision d'approbation des plans (Front sud, Epinettes, bâtiment voyageur-euse-s, interface multimodal de la place de la gare et son sous-sol, système de gestion des eaux) qui ont été optimisés à satisfaction des partenaires, dont la Ville. L'approbation des plans s'est toutefois vue contestée par trois opposant-e-s qui ont porté un recours devant le Tribunal administratif fédéral. A ce jour, seuls deux recours subsistent.

De nombreux sujets ont nécessité une coordination rigoureuse avec les CFF ainsi que la conclusion de conventions (financement de certains ouvrages, mise à disposition d'emprises, etc.).

Enfin, le service a contribué à l'élaboration de divers projets, pilotés par la Ville (enquête quartier des Fleurettes, préavis de l'interface multimodale de la place de la gare et études des aménagements de la place de la gare et des rues adjacentes et à l'accompagnement des chantiers en cours afin d'assurer le respect des engagements et la défense des intérêts de la Ville (reconstruction du pont Jurigoz – dont la propriété sera transférée à la Ville de Lausanne – et réalisation du pôle muséal de Plateforme 10 par le Canton).

### **MOBILITÉ**

L'année 2019 a vu l'implication de la division dans de nombreux projets stratégiques tels que le suivi du volet mobilité dans la finalisation de la révision du Plan directeur communal (PDcom), la planification des objectifs d'accessibilité autour de la future place de la Gare ou l'accompagnement du projet pilote du 30 km/h de nuit sur les axes Beaulieu et Vinet. Ce dernier projet a débouché sur une analyse complète du territoire de la ville qui permettra d'étendre le 30 km/h de nuit sur la majorité de ses grands axes.

Cette année a été consacrée au suivi de la politique de stationnement au sud de la ville, à la mise en place de la nouvelle application pour le paiement des taxes de stationnement, à la réalisation de la brochure Observatoire de la mobilité lau-

sannoise 2020, à l'accompagnement à la préparation des grands événements sportifs (Triathlon 2019 et festival Lausanne en Jeux!), au développement des projets d'espaces publics et au déploiement des zones modérées (zone 30 à Montoie, extension de la zone piétonne à Pré-du-Marché, etc.).

L'organisation de la semaine de la mobilité a permis d'inviter les associations de la ville et de mettre en évidence l'importance accordée par les habitant·e·s à l'appropriation des rues grâce à un repartage de l'espace public.

### Stationnement

Depuis février 2019, il est possible de payer son stationnement de courte et de longue durée à l'aide d'un smartphone au travers de l'application Paybyphone. En décembre 2019, cette application a délivré près du 14% des tickets et cette part va en augmentant.

Fait également marquant, la Municipalité a fait le choix de traiter le boulevard de Grancy et les rues avoisinantes comme une centralité de quartier, à l'identique de la zone L du centre-ville ou du secteur avenue de France/Maupas de la zone C en introduisant le stationnement payant sur toutes les places (transformation des zones bleues en zones payantes) et en autorisant le stationnement de longue durée aux détenteur·trice·s de macarons de la zone A sur une grande partie des places payantes afin de ne pas pénaliser les habitant·e·s. Ces transformations sont à l'avantage tant des riverain·e·s que des activités économiques, puisque le nombre final de places ouvertes aux macarons dans ce secteur est passé de 84 à 88 et que le passage au paiement favorise la rotation des usager·ère·s des places de parc.

Nombre de places de stationnement sur le domaine public :

	2005	2010	2018	2019
Payantes sur voirie	1'892	3'961	3'705	3'730
Payantes en parking-relais (P+R)	1'365	2'591	2'441	2'421
Payantes en parking longue durée (PLD)	1'079	2'639	2'684	2'660
Gratuites limitées (régies par disque)	11'093	13'317	12'658	12'303
Gratuites illimitées	3'325	3	0	0
Total net	18'754	22'511	21'488	21'114

Enfin, l'insertion de la nouvelle ligne de bus 24 dans le secteur des rives du lac a nécessité la suppression de quelque 150 places de stationnement. Cet impact est à mettre en relation avec la nouvelle desserte du secteur et la volonté de transfert modal vers ce mode durable et la grande capacité résiduelle des places publiques du secteur, auxquelles s'ajoutent celles du parking privé à usage public du Port d'Ouchy.

### Coordination des chantiers

Des chantiers d'envergure, sur le plan de l'impact sur la mobilité (pont Sévelin, avenue d'Ouchy, avenue des Bergières, rue Belle-Fontaine, pont Jurigoz), ont nécessité des études circonstanciées et un suivi minutieux pour assurer le maintien d'une accessibilité raisonnable. D'autres chantiers sont en phase préparatoire comme celui de la place de la Gare et du passage inférieur de l'avenue d'Ouchy, en coordination avec les CFF.

Un nouvel outil d'aide à la coordination des chantiers GoChantiers a été mis en service au début de l'année 2019, et l'ensemble des utilisateur·trice·s a été formé ; quelques adaptations mineures y ont été apportées afin d'améliorer le confort d'utilisation. Cette nouvelle solution informatique, développée à l'interne en étroite collaboration avec le Secrétariat général logement, environnement et architecture et cadastre, est aujourd'hui utilisée par les différentes entités partenaires.

### Gestion du trafic

L'année 2019 a été marquée par le renouvellement des carrefours de Béthusy – Ruffy et de Cour – Ouchy, le passage piéton de Rhodanie – Coubertin et le double passage piéton de Bergières – Collège. Les carrefours de l'avenue de Cour ont été modifiés pour une meilleure prise en compte des cyclistes, ainsi que celui de Grey – Bergières, avec la pose de feux vélos.

Le carrefour de Montétan – Echallens a été partiellement équipé d'inserts LED, en remplacement d'ampoules à filament. Pour des raisons de technique de sécurité ferroviaire, seules celles en relation avec le LEB restent en place. Sur les 6'056 sources de lumière des 99 installations lumineuses de gestion, 93.58% sont désormais en LED.

La mue des horodateurs les plus anciens vers de nouveaux modèles, compatibles avec une future numérisation progressive des titres de stationnement, a débuté avec le remplacement du parc des machines desservant les places en parking-relais P+R.

Une nouvelle centrale des bornes automatiques a été mise en service avec succès : elle permet une gestion et une analyse précise de l'accessibilité aux zones à trafic limité. Afin de faciliter le passage des véhicules de service, principalement des véhicules lourds, une détection par numéro de plaque a été mise en service à la barrière du Vallon.

La mise en service de la nouvelle centrale de télé-circulation et le renouvellement progressif des caméras permettent désormais d'inclure le masquage des façades d'immeubles dans les images de trafic. Cette nouvelle génération de caméras répond ainsi aux exigences de la préposée cantonale à la protection des données.

Au cours de l'année 2019, plusieurs campagnes d'analyse du trafic ont été effectuées, principalement en vue d'accompagner des projets de modération du trafic ou de valider des mesures déployées.

Le service de piquet a été sollicité pour 94 interventions en 2019, dans la moyenne de ces cinq dernières années.

## Assainissement du bruit routier

Afin de répondre aux exigences de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, la Ville et le Canton ont mené durant deux ans un test de limitation de vitesse à 30 km/h durant les heures nocturnes (22h-6h) sur les avenues de Beaulieu et Alexandre-Vinet. Ce test comportait plusieurs phases de mesures du nombre de véhicules transitant sur ces axes, de leurs vitesses, des valeurs acoustiques en décibels (dB) ainsi que des enquêtes qualitatives d'appréciation auprès de la population riveraine et des usager·ère·s de la route.

Une diminution moyenne de 3 à 4 dB a pu être enregistrée, tandis que les enquêtes qualitatives ont montré un large soutien de la part de la population résidante sur ces axes ainsi que des usager·ère·s de la route. La mesure a été reconnue par le Canton comme pertinente et contribuant à l'assainissement du bruit routier nocturne. Des critères stricts ont été élaborés afin d'identifier l'opportunité de l'introduire sur les différents axes routiers en traversée de localité sur l'ensemble du réseau du canton de Vaud. Appliqués sur l'ensemble du territoire communal lausannois, ils ont abouti à l'identification d'un réseau routier modéré, cohérent et applicable sur la quasi-totalité des principaux axes routiers de la ville. Seuls quelques axes particuliers, situés dans des secteurs peu ou pas habités (avenue de Rhodanie et les quais ou le Bois de Sauvabelin) ou dans un contexte local d'importance majeure (avenue de Provence ou la partie supérieure de la route de Berne), ont été écartés. Présentée au public le 30 août 2019, cette démarche novatrice en Suisse a suscité l'intérêt de nombreuses collectivités publiques.

Le Conseil communal a validé le rapport-préavis N°2019/33 « *Assainissement du bruit routier* » accordant les crédits nécessaires pour le déploiement du 30 km/h de nuit qui devrait intervenir durant le deuxième semestre de 2020 ; il comprend notamment l'achat et la pose des panneaux routiers et des indicateurs de vitesse qui, placés à des endroits stratégiques, inciteront les usager·ère·s de la route à modérer leur vitesse.

## ESPACES PUBLICS

Après l'adoption en 2018 du préavis N°2018/11 « *Rues Vivantes. Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic* », l'année 2019 a été marquée par l'étude et/ou la réalisation d'un grand nombre de projets.

Ainsi, le rapport diagnostic des espaces publics du centre-ville de Lausanne a été réalisé par le bureau Gehl Architects, grâce notamment au processus participatif qui a mobilisé une cinquantaine de collaborateur·trice·s des différents services de la Ville ainsi que par des enquêtes de terrain menées en collaboration avec l'EPFL. De nombreuses actions, à court, moyen et long terme et de complexités variées, ont déjà pu être identifiées et leur déploiement, dès 2020, permettra de valoriser les espaces publics du centre-ville.

## Modération du trafic et aménagement de l'espace public

Concernant la modération du trafic et l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers, cinq nouvelles zones de rencontre ont été étudiées et mises à l'enquête en 2019 dont quatre ont été réalisées cette année : il s'agit des zones de rencontre Magnolias, Grangette/Reposoir et Crêt, au même titre que celle du Vallon qui présente la particularité d'être temporaire afin de tester les nouveaux aménagements. Ces quatre nouvelles zones ont permis d'appliquer la nouvelle identité et de mettre en place de nouveaux totems d'entrée de zone, amenés à équiper l'ensemble des nouvelles zones modérées de la ville. La zone de rencontre de la Tour-Grise a été étudiée en 2019 et sera réalisée en 2020.

Par ailleurs, cinq nouvelles zones 30 ont été instaurées : rue du Lac, chemin de Contigny, chemin des Cygnes et des Sablons, chemin Jean-Philippe-Loys-de Villardin et chemin de la Vallombreuse. L'extension d'une zone 30 existante a aussi été réalisée au chemin du Bois-de-Vaux.

Une importante campagne de sécurisation des piéton·ne·s aux abords de plusieurs écoles communales a été menée (Montoie, Prélaz, Entre-Bois, etc.). Ainsi, ce sont une trentaine de mesures de nature variée qui ont été réalisées : élargissement d'îlots de passages piétons, réalisation d'avancées de trottoir à l'aide de potelets, suppression de stationnement afin d'améliorer la visibilité des piéton·ne·s, diminution de la surface dévolue aux véhicules motorisés dans des carrefours, balisage de passages piétons, etc.

L'année 2019 a vu la mise en place des premiers parklets à la rue du Midi et à la rue Traversière (quartier de la Pontaise), utilisant la surface d'une ou deux cases de stationnement pour y installer une structure en bois permettant aux usager·ère·s de s'asseoir et de s'approprier l'espace public ; d'autres suivront en 2020. Toujours en matière d'assises, le préavis N°2018/11 « *Rues vivantes Aménagements urbains, valorisation des espaces publics et modération du trafic. Demande de crédits de réalisation* » a permis de déployer une importante campagne de pose de bancs dans l'espace public (66 bancs). Enfin, 78 nouvelles assises supplémentaires, financées par d'autres biais, ont aussi été posées en 2019.

## Mobilité douce

Les efforts en faveur de la mobilité douce se sont poursuivis. Le réseau cyclable s'est enrichi de 4.9 km d'aménagements cyclables de tous types (bandes, pistes, contresens cyclable, ouverture de voies bus, etc.). Plus spécifiquement, les avenues des Bergières, de Béthusy et de Cour ont été équipées de bandes cyclables, continuant ainsi l'équipement progressif des principaux axes de la ville. Le travail d'assainissement des passages piétons a été poursuivi, avec l'amélioration de la sécurité de 20 passages appartenant à la catégorie insuffisante, la création de trois nouvelles traversées ainsi que de six nouveaux trottoirs traversant. Selon la base de données recensant tous les passages piétons lausannois établis par la Ville, seuls 4% des 702 passages piétons non régulés présents sur le territoire communal sont jugés insatisfaisants fin 2019, contre 50% jugés excellents.

Les études des principaux ouvrages dédiés à la mobilité douce (liaison Martinet – Provence, ascenseurs Sévelin – Sébeillon et Colline – Montelly), financés par le préavis N°2017/54 « *Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM*

2012) - *Mobilité douce. Octroi d'un crédit pour l'étude des projets et la réalisation des mesures en priorité A*», ont débuté. D'autres études ont été lancées dans le cadre du développement de la voie verte d'agglomération dans le but de sécuriser ses usager·ère·s (nœuds Marc-Dufour et Jurigoz et aménagement de la contre-allée de Provence).

Plusieurs projets d'ampleur ont été réalisés durant l'année. Le réaménagement d'un tronçon de l'avenue d'Ouchy a permis de mettre en place des mesures de sécurisation et de revalorisation de l'espace public, avec, entre autres, la mise en conformité selon la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) des quais d'arrêt de bus, la création d'un nouveau passage piéton ainsi que la création de nouvelles placettes (mobilier urbain et plantation d'arbres).

Suite à l'étude sociologique des usager·ère·s de la place de la Sallaz menée l'an dernier, une série de mesures complémentaires ont déjà été déployées avec notamment la pose de tables, bancs et bacs plantés; l'amélioration de la signalétique au sol et un concept de fleurissement à l'échelle de la place viendront compléter ces mesures en 2020.

L'année 2019 a permis de lancer l'étude de la création d'une zone 30 à l'avenue de Montoie et dans le quartier de Victor-Ruffy; la première permettra de sécuriser le déplacement des piéton·ne·s, plus particulièrement des élèves fréquentant l'école de Montoie, d'améliorer la qualité de vie avec la transformation d'un axe de transit en rue de quartier, la création de placettes et la mise en place d'arbres et de mobilier urbain le long de cet axe; la seconde permettra de sécuriser les déplacements des cyclistes et des piéton·ne·s, de lutter contre le bruit routier et d'améliorer la qualité de vie dans le quartier.

### **Police des constructions**

Le Bureau des permis de construire du Service d'urbanisme a transmis pour analyse quelque 960 dossiers de demandes de permis de construire ou d'autorisations relatifs à des projets de construction, transformation ou rénovation sur fonds privés. Concernant la signalisation, environ 70 prescriptions de trafic routier ont fait l'objet d'une publication dans la Feuille des avis officiels du canton de Vaud, et quatre projets ont été soumis à l'enquête publique selon l'article 13 alinéa 2 de la loi sur les routes.

### **Etudes et démarches participatives**

Deux quartiers ont fait l'objet de démarches participatives en lien avec ses usager·ère·s et habitant·e·s: le Vallon et le secteur Pré-du-Marché/Clos-de-Bulle. Que ce soit au travers d'entretiens, d'ateliers ou de séances publiques, ces moments d'échanges ont permis soit de poser un diagnostic commun débouchant sur la mise en place d'aménagements temporaires (place du Vallon), soit de contribuer à la définition du futur aménagement (Pré-du-Marché/Clos-de-Bulle). A ces deux démarches spécifiques se sont ajoutées deux démarches exploratoires, menées au centre-ville et à l'avenue d'Echallens, dans le but de mieux intégrer les enjeux liés au bruit dans les futurs projets d'aménagement.

Le service a par ailleurs continué son travail d'accompagnement des autres services communaux dans le cadre du développement des projets Métamorphose, Pôle Gare et Riponne-Tunnel.

## **CONSTRUCTION ET MAINTENANCE**

### **Projets d'aménagements**

La division a piloté la construction et la mise en service de la nouvelle ligne de bus 24, dite olympique, le long du littoral, entre le quartier de la Bourdonnette et la tour Haldimand, et qui dessert notamment la zone de détente de Vidy et les sites du CIO (siège et musée). Treize nouveaux quais ont été construits, dans le respect de la LHand, répartis sur sept nouveaux arrêts (Sport UNIL-EPFL, Parc-Bourget, Siège du CIO, Stade de Coubertin, Vidy-Port, Parc Musée Olympique et Tour Haldimand-Lac). Grâce à une fructueuse collaboration avec les divers partenaires, les travaux n'ont duré que quatre mois. L'inauguration a eu lieu le 13 juin 2019 sur la place du Port en présence des autorités politiques cantonales, communales et du président du CIO. Après six mois d'exploitation, les premiers retours d'expérience sont prometteurs quant à sa fréquentation. De plus, ce projet a permis de concevoir en interne un prototype d'îlot amovible préfabriqué qui sera régulièrement utilisé dans les projets d'aménagements routiers et qui facilitera l'adaptation de la voirie lors de manifestations de grande envergure.

Le projet de requalification de la route du Pavement, entre la route du Signal et le chemin de la Motte, s'est terminé en octobre 2019 dans le respect des délais et des coûts. La vitesse est désormais modérée par le rétrécissement du gabarit de la chaussée et la mise en place de plateaux surélevés aux carrefours Pavement/Signal et Pavement/Motte. Ce réaménagement a permis d'améliorer le confort et la sécurité des piéton·ne·s et cyclistes grâce à la création d'une bande cyclable dans le sens montant, l'élargissement d'un trottoir et la création d'une nouvelle traversée piétonne. L'arborisation a été renforcée et des placettes de quartier créées. Le repositionnement des arrêts de bus de la ligne 16 permet désormais un accès aisé aux personnes à mobilité réduite.

Le service a finalisé la construction d'un itinéraire piétonnier et cyclable sur l'avenue de Cour ainsi que la modification d'éléments géométriques de voirie afin de sécuriser les abords des écoles (campagne Ecole).

Afin de répondre à une demande exprimée dans le cadre d'une pétition, un abribus a été réalisé à Praz-Collet afin d'améliorer la desserte de la ligne 64.

### **Entretien du patrimoine**

La création de la section Entretien du patrimoine a permis de regrouper les sections Entretien des ouvrages et Entretien routier, et l'engagement de civilistes d'apporter une aide conséquente au recensement des ouvrages d'art et à diverses tâches administratives.

### *Mandats et études*

Le recensement des ouvrages situés sur et à proximité directe du domaine public, débuté en 2011, est achevé. Une vérification de la sécurité structurale et une analyse des dangers pour les utilisateur·trice·s du domaine public font également partie du travail réalisé en continu.

La campagne de vérification des ouvrages aux sollicitations des 40 tonnes se poursuit au fur et à mesure des inspections/vérifications annuelles. Les analyses déjà effectuées servent désormais de base de réflexion pour la mise en place de mesures en lien avec d'éventuelles restrictions ou mises aux normes dans le cadre d'assainissement des ouvrages.

La section est principalement intervenue sur les objets suivants :

- 302 inspections et vérifications annuelles du patrimoine lausannois des ouvrages ;
- pilotage des études des objets du PALM, tels que la passerelle Haldimand, les ascenseurs Sévelin/Sébeillon et Colline/Montelly et la liaison mobilité douce Martinet-Provence ;
- des expertises ciblées sur des ouvrages présentant des désordres marqués et nécessitant d'apprécier les besoins en travaux d'assainissement (mur de soutènement Gonin, escaliers du Devin).

### *Travaux et réalisations*

La campagne annuelle de réfection de revêtements bitumineux a permis de réaliser les tronçons suivants : l'avenue de Rhodanie (tronçon : Bellerive – Segrave), la route d'Oron – RC701 (tronçon : route de Jorat 100 – chemin du Pont Rouge), la route de Prilly n°2 (à la limite communale) et l'avenue de la Vallombreuse (financée par le Service de l'eau).

Cette campagne représente plus de 15'000 m<sup>2</sup> d'enrobés bitumineux posés en Ville de Lausanne, 13'500 m<sup>2</sup> au titre des réfections de chaussées et 1'500 m<sup>2</sup> au titre des réfections de trottoirs. Afin de répondre aux exigences d'assainissement du bruit routier, l'intégralité des réfections de chaussées a été réalisée en tapis phono-absorbant.

La réfection de l'avenue Antoine-Michel Servan a été réalisée en recourant à l'utilisation de matériaux recyclés, allant de 30% pour les tapis à 100% pour la grave et les bordures. De plus, l'utilisation d'enrobé tiède et non chaud a permis de diminuer sensiblement la quantité d'énergie nécessaire à la pose.

Divers travaux de réfection d'ouvrages ont été effectués : la dalle du Lumen, le pont de la Feuillère, l'intrados du Pont Sévelin, les couvertines et les mesures anti-pigeons du tunnel de la Barre, les encorbellements de Denantou, le quai de Belgique ou encore l'assainissement de l'arche ouest du pont Bessières suite à l'incendie de juillet 2019.

La section a également effectué des travaux de sécurisation des tronçons routiers dégradés dont la planification de réalisation est prévue à court-moyen terme. Il s'agit d'un montant d'environ CHF 300'000.-, investi en 2019, afin de pallier aux déficiences de structures routières et de garantir un niveau de service et de sécurité adéquat pour les usager·ère·s du domaine public (véhicules, bus tl, deux-roues, etc.).

La campagne de réfection des fontaines de la Ville se poursuit avec l'entretien ou la réfection de 20 fontaines.

Conformément à la planification initiale de réfection des garde-corps, la section est intervenue sur 1'075 m linéaires en 2019 afin d'assurer leur mise en conformité selon les normes SIA 358 et VSS 640 568. A noter qu'à fin 2019, les éléments de garde-corps sous gestion du service et recensés comme alarmants ont tous été assainis.

La section est également intervenue au quotidien sur la mise à jour des bases de données QGis (ouvrages, garde-corps, fontaines).

### **Unité travaux**

En sus des travaux courants d'entretien du domaine public, l'unité a réalisé deux étapes de rénovation du mur des quais de Belgique ainsi qu'un important effort d'entretien des zones piétonnes pavées du centre-ville afin de supprimer de nombreux reliquats de fouilles en enrobé dépréciant la qualité visuelle du centre historique notamment.

### **ATELIERS ET MAGASINS DE LA VILLE (AMV)**

#### **Unité Services Généraux (USG)**

La gestion du parc de véhicules et machines a basculé au 1<sup>er</sup> janvier 2019 sur le nouveau programme AS-TECH.

Pour la première fois depuis 2014, le nombre de manifestations qui ont bénéficié d'un soutien logistique (transports, montage de scènes, etc.) ou de prêt/location de matériel (tables, chaises, char-pont, roulotte WC, drapeaux, etc.) de la part des AMV est resté stable ; ce sont ainsi 378 manifestations, soit exactement le même chiffre qu'en 2018, qui ont été soutenues, dont les trois quarts concernent des organisateur·trice·s externes.

Concernant les deux refuges de Sauvabelin, 62% des locataires ont choisi le paiement par carte de crédit en lieu et place du traditionnel bulletin de versement, dépassant ainsi pour la première fois largement la barre des 50% de paiements électroniques. Chaque refuge a dépassé les 200 locations avec un taux de réservation durant les week-ends approchant les 100% sur l'entier de l'année. Les refuges sont principalement loués par des Lausannois·e·s (74% pour le grand refuge et 67% pour le petit refuge). Le manque de respect croissant contraint les contrôleurs à effectuer régulièrement des nettoyages supplémentaires, qui sont refacturés aux locataires indélicat·e·s.

#### **Unité Garage (UGa)**

Cette unité chargée de l'entretien de la grande partie du parc de véhicules lourds de la Ville de Lausanne, soit plus de 600 unités, a exécuté quelque 2'108 ordres de travail.



Concernant les équipements, un lift poids lourds à colonnes mobiles, vieux de plus de trente ans et ne répondant plus aux normes de sécurité, a nécessité d'importants travaux de génie civil au sein de l'atelier mécanique.

### Unité signalisation et marquages (USM)

L'atelier de signalétique a confectionné quelque 1'400 panneaux (signaux, flèches, etc.) et réalisé l'impression de plus de 6'300 affiches et autres autocollants dont ceux des JOJ 2020. L'atelier de signalétique a également procédé à la décoration de 26 véhicules de police/pompiers/ambulances ainsi que du nouveau visuel des camions du Centre intercommunal de gestion des déchets. Enfin, 175 panneaux ont été confectionnés afin d'annoncer 27 événements lausannois aux entrées de la ville. Le triathlon a également nécessité la réalisation de plus de 500 panneaux spécifiques.

Les peintres en signalisation et les serruriers ont été fortement mobilisés en 2019 lors des campagnes de sécurisation aux abords des écoles, de réalisation de nouvelles zones modérées (30 km/h et de rencontre), d'amélioration des itinéraires cyclables, etc.

L'atelier de serrurerie a pris une part active au développement du projet de nouveau mobilier urbain sous forme de parklets (conception et fabrication d'environ 7'500 éléments en bois et montage sur les structures métalliques); ce travail de montage se poursuivra en 2020.

Au Château Rochefort, sis à Allaman, l'atelier de menuiserie a réalisé un comptoir de réception et de dégustation, un desk de présentation et une bibliothèque pour l'exposition des vins de la Ville.

### Unité transport (UTp)

Outre l'entretien d'environ 16'000 sacs de routes que compte le réseau routier lausannois, cette unité a répondu à 4'997 demandes de prestations émanant de l'ensemble des services communaux, chiffre certes en baisse de 6.8% par rapport à 2018 mais occupant toutefois la deuxième place.

L'unité transport a également assuré le pilotage général du service hivernal entre les mois d'octobre et de mars. Le cumul de neige à En Marin s'est élevé à seulement 98 centimètres et 49 interventions ont été nécessaires pour garantir la praticabilité du réseau routier. Le coût du service hivernal s'est élevé à CHF 0.36/m<sup>2</sup> de patrimoine routier entretenu, soit bien inférieur à la valeur de l'hiver très rigoureux 2012-2013 (CHF 1.17/m<sup>2</sup>). 670 tonnes de sel ont été épandues durant le service hivernal 2018-2019.

Concernant le parc de véhicules, l'unité a remplacé un camion vidangeur par un véhicule de dernière génération qui est une véritable unité mobile de traitement des eaux et répond à l'évolution des normes en matière de protection des eaux.

### Groupe de surveillance du domaine public

2'028 permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2019, soit une baisse d'environ 10% par rapport à 2018. Si le nombre de chantiers privés a baissé d'environ 15%, celui des chantiers publics a augmenté d'environ 5%. En matière de recettes toutefois, le montant perçu s'est élevé à quelque CHF 1'445'000.- (en baisse de 12% par rapport à 2018).

La facturation des permis d'occupation aux services communaux commercialisés a rapporté un peu plus de CHF 105'000.- pour l'année 2019.

Le nombre d'entreprises occupant temporairement le domaine public sans autorisation a diminué une nouvelle fois en 2019 pour atteindre 321 cas (390 cas en 2018). La charge de travail administratif induite par ce type d'infraction (contrôle sur la voie publique, recherche des coordonnées des contrevenant·e·s, régularisation administrative) a conduit à facturer aux contrevenant·e·s des émoluments à hauteur de CHF 90'000.-.

La surveillance des travaux a permis de traiter de nombreuses malfaçons sur les chantiers et de maintenir ainsi la qualité et la valeur du patrimoine routier communal.

Quant à la gestion des abribus, le nombre d'interventions est passé de 94 en 2018 à 123 en 2019, avec une baisse de 65% des actes de vandalisme (19 cas) par rapport à l'année précédente.

Enfin, le traitement de 457 cas d'accidents ayant entraîné des dégâts sur le domaine public et de 56 cas de vandalisme a permis de récupérer quelque CHF 240'000.- auprès de leurs auteur·e·s ou des assurances.

Statistique des demandes de prestations

Demandes reçues	2016	2017	2018	2019	Différence (2019-2018)
Appareilleur	145	157	170	147	-23
Carrosserie	15	9	13	4	-9
Décoration	56	59	66	51	-15
Electricité	110	107	122	143	21
Magasins	0	0	0	0	0
Mécanique	4	1	4	3	-1
Menuiserie	182	182	171	152	-19
Serrurerie	198	194	193	241	48
Signalisation	298	252	208	279	71
Transports	4'777	4'739	5'363	4'997	-366
Travaux	962	1'029	875	976	101
Support informatique	318	194	59	32	-27
Exploitation	10	11	12	6	-6
Panneau info public	62	82	89	99	10
Communication	2	1	0	0	0
<b>Total</b>	<b>7'139</b>	<b>7'017</b>	<b>7'345</b>	<b>7'130</b>	<b>-215</b>



## SERVICE DE LA PROPRETÉ URBAINE (PUR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction / Secrétariat

- gestion du secrétariat pour l'ensemble du service
- gestion de la communication
- soutien, conseil et suivi en matière de gestion financière (budget, comptes, investissements, etc.)
- soutien et conseil en matière de sécurité et de protection de la santé au travail
- management de la qualité et de l'amélioration continue, ainsi que des aspects environnementaux
- soutien juridique

#### Ressources humaines

- gestion des ressources humaines: recrutement et accompagnement des collaborateur·trice·s, conseil aux cadres, suivi des formations continues, gestion et suivi des situations de santé et gestion des conflits

#### Délégué à la propreté

- identification et localisation des points noirs liés à la propreté, définition des plans d'actions et des mesures correctives
- relation avec les associations de quartier
- communication et sensibilisation, information et coordination entre les différents services

#### Centre intercommunal de gestion des déchets (CID)

- collecte, gestion et recyclage des déchets

#### Propreté du domaine public (PDP)

- entretien, nettoyage et déneigement du réseau piétonnier
- entretien et nettoyage des WC publics
- ramassage des déchets, vidage des poubelles, enlèvement des tags et graffitis présents sur la voirie publique et sur les ouvrages qui lui sont rattachés, ramassage des feuilles mortes
- information, sensibilisation et surveillance de la propreté de la voie publique, cas échéant prise de sanctions

#### Usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) – TRIDEL

- valorisation thermique et traitement des déchets

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration PUR	12.80	11.80	14.30	13.20
CID - PUR	122.40	119.00	121.70	121.70
Entretien Sect. Techn. - PUR	0.00	0.00	31.00	31.00
Entretien Sect.HyperCentre-PUR	25.00	25.00	22.00	22.00
Entretien Secteur Est - PUR	28.00	26.00	21.00	21.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22.00	22.00	16.00	16.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	27.00	25.45	23.00	22.15
Entretien Secteur Sud - PUR	31.00	30.20	24.00	24.00
GPEP - PUR	10.00	9.00	9.80	9.80
Propreté Domaine Public - PUR	3.00	2.00	3.00	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	48.00	48.00	48.00	45.00
<b>Total service</b>	<b>329.20</b>	<b>318.45</b>	<b>333.80</b>	<b>328.85</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+4.60</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration PUR	14	11.80	16	13.20
CID - PUR	119	119.00	123	121.70
Entretien Sect. Techn. - PUR	0	0.00	35	31.00
Entretien Sect.HyperCentre-PUR	25	25.00	22	22.00
Entretien Secteur Est - PUR	26	26.00	21	21.00
Entretien Secteur Nord - PUR	22	22.00	16	16.00
Entretien Secteur Ouest - PUR	26	25.45	23	22.15
Entretien Secteur Sud - PUR	34	30.20	24	24.00
GPEP - PUR	9	9.00	10	9.80
Propreté Domaine Public - PUR	3	2.00	4	3.00
UVTD - TRIDEL - PUR	48	48.00	45	45.00
<b>Total service</b>	<b>326</b>	<b>318.45</b>	<b>339</b>	<b>328.85</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Administration PUR	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	17	32
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
<b>Total service</b>	<b>18</b>	<b>33</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	6
Départ à la retraite	8
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppr. de poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>17</b>

**ÉVÉNEMENTS MARQUANTS**

La direction a été dotée de 4.6 nouveaux ept, suite notamment à la réorganisation de la division Propreté du domaine public, s'agissant de la création d'un poste de chef·fe de secteur technique, de deux postes d'ouvrier·ère spécialisé·e et d'un poste d'ouvrier·ère d'entretien. De nouveaux postes ont par ailleurs été créés grâce à l'utilisation des 0.6 ept restant et par un remaniement des ept disponibles afin de mieux répondre aux missions du service. Ainsi, la création d'un poste de coordinateur·trice de projets permet de seconder la cheffe de projets sur les différents chantiers en cours (rénovation des WC publics, création d'un réseau d'écopoints dans les quartiers, tri centralisé des déchets (littering) sur les places, rénovation du Centre intercommunal de gestion des déchets), un poste de conseiller·ère RH permet de renforcer la cellule en place et un poste de secrétaire d'assurer notamment le suivi des tâches liées aux dénonciations, aux amendes d'ordre et à l'enlèvement des tags sur les bâtiments privés (130 immeubles placés sous convention).

L'année 2019 a été marquée par une campagne de communication sur la thématique des déchets collectés en porte à porte avec pour objectif de sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en matière de tri afin d'améliorer la qualité de chaque fraction collectée et de conserver la qualité des filières de valorisation.

Cinq WC publics ont été rénovés en 2019 à Cité-Devant, Saint-Etienne, Promenade Bourg, Chailly ou encore à la place de Milan. La rénovation de quatre autres édicules est planifiée en 2020.

La lutte contre la présence des tags sur l'espace public a été intensifiée, notamment avec la création d'un partenariat public/privé entre la Ville et un certain nombre de propriétaires d'immeubles au centre-ville. Les 93 conventions payantes signées en 2019 autoriseront, dès 2020, le personnel qualifié du service à enlever les tags dans les 72 heures sur environ 130 bâtiments privés se trouvant dans le périmètre de la zone L.

La Municipalité a par ailleurs confirmé sa volonté d'améliorer la propreté de l'espace public en validant la réorganisation des secteurs de voirie, notamment avec la création d'un nouveau secteur hyper-centre dont les horaires du personnel ont été adaptés aux activités de la zone, à savoir de 6h à 19h. Une nouvelle machine dédiée au nettoyage des salissures pérennes, comme les taches d'huile ou les chewing-gums qui jonchent les revêtements du centre-ville, complète l'arsenal de moyens dévolus au maintien de la propreté des espaces publics.

Enfin, les certifications ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) du service ont été confirmées lors d'un audit intermédiaire en 2019, préalablement à un audit de re-certification en 2020.

## **DIRECTION/SECRETARIAT**

### **Administration et secrétariat**

Le service a répondu à 173 courriers portant sur diverses plaintes et requêtes relatives aux thématiques ci-dessous (un courrier pouvant traiter plusieurs points).

25	Collecte des déchets
10	Déchèteries et postes fixes
30	Dépôts sauvages
11	Equipement en conteneurs
22	Corbeilles de rue et cendriers
6	Crottes de chiens
2	Entretien du domaine privé
14	Littering
3	Mictions (urines et vomissures)
41	Nettoyage du domaine public
6	Nuisances sonores
3	Service hivernal (déneigement des trottoirs, zones piétonnes, etc.)
6	Tags
20	WC publics
16	Divers

### **Finances**

L'environnement économique des matières recyclables s'est grandement modifié tout au long de l'année. Face aux variations financières de certaines matières, tels que le papier-carton et les métaux, et aux enjeux liés à la gestion des déchets et à leurs coûts de valorisation, la direction du service a lancé une analyse approfondie de sa structure de coûts. Elle permettra une mise à jour documentée et facilitée des différents tarifs pratiqués par les divisions Centre intercommunal de gestion des déchets (CID) et Propreté du domaine public (PDP), tout en assurant la couverture intégrale des frais supportés par la Ville. Une mise à jour annuelle permettra de mieux répondre à la réalité des coûts de traitement des déchets valorisables.

### **Communication**

Une campagne de communication a permis de sensibiliser la population lausannoise à un meilleur tri des déchets mis dans les conteneurs collectés en porte à porte, lesquels contiennent encore trop de déchets étrangers à la matière collectée. Différents supports ont été utilisés pour attirer l'attention des usager·ère·s comme des autocollants apposés sur les camions de collecte, des affiches sur le réseau de la Société générale d'affichage (SGA) ou des vidéos sur le réseau d'écrans des tl. Pour compléter cette campagne, un street marketing a été installé sur la place Pépinet pendant trois jours en septembre afin de créer un contact privilégié avec les passant·e·s. Ils ont ainsi pu traverser un tunnel où se trouvaient moult informations sur la thématique du tri des déchets, puis tester leurs connaissances dans un petit concours de tri. De petites attentions, estampillées du nouveau slogan Lausanne, je prends soin de toi, ont été distribuées (gourde en aluminium recyclé, pocketbox et porte stylo en plastique en forme de conteneurs). La nouvelle brochure Trier, des petits gestes pour de grands effets, a également été largement distribuée pour informer sur les bons comportements de tri. Un plogging s'est en outre déroulé en juin, mêlant sport et ramassage des déchets sauvages.

### **Sécurité et santé au travail**

Les activités quotidiennes du personnel des divisions opérationnelles du CID et de PDP présentent des risques potentiels importants en termes de sécurité et de santé sur le lieu de travail. Le système de management de la sécurité est adapté chaque année pour faire face à l'évolution des missions et des risques qui en découlent. Pour l'exploitation de l'usine TRIDEL S.A., il a été décidé de passer à une solution de branche interentreprises en partenariat avec les entreprises s'occupant également du traitement des déchets en Suisse. De cette façon, le personnel de l'usine disposera d'un système de sécurité efficace répondant aux normes pour ce type d'activités spécifiques.

La formation mise en place en collaboration avec l'Unité de santé et sécurité au travail afin d'améliorer le confort sur la place de travail et diminuer l'absentéisme (accidents et maladie) a été dispensée aux équipes travaillant dans les déchète-

ries fixes et mobiles durant le printemps 2019 ; elle a pour objectif de sensibiliser le personnel sur les bons comportements à adopter au poste de travail, mais également dans la vie quotidienne. Cette formation, déjà donnée au personnel de collecte du CID en 2018, sera étendue à l'ensemble du personnel de la division PDP dans le courant 2020.

### **Système de management de la qualité et de l'environnement**

La certification ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (aspects environnementaux) a été remise au service en 2017. Un premier audit intermédiaire en octobre 2018 a débouché sur 15 recommandations. Le deuxième audit intermédiaire, mené en 2019, a relevé une non-conformité mineure pour ISO 14001 et débouché sur 15 recommandations visant l'amélioration continue des processus, dont 13 ont été validées et sont en cours de réalisation. Le mois de juillet 2020 verra le passage obligé d'un audit de re-certification ISO 9001 et 14001 en vue de conserver les acquis.

### **Délégué à la propreté**

Le délégué à la propreté a coordonné une dizaine d'actions de nettoyage de la voirie avec des associations et des entreprises privées. Plusieurs actions de communication ont par ailleurs été reconduites comme le #LausannePlogging et le Clean-up-Day. De même, la collaboration initiée avec l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) il y a trois ans pour des missions d'entretien au centre-ville s'est poursuivie avec succès. Le délégué collabore aussi à divers groupes de travail inter-directions et reste le contact privilégié des associations de quartier s'agissant du maintien de la propreté de l'espace public lausannois.

### **Juridique**

Le travail de mise à jour et de clarification des directives municipales applicables par le service suite à l'entrée en vigueur, en 2018, des nouvelles directives déchets à l'attention des ménages, des entreprises et des propriétaires d'immeubles, s'est poursuivi. Ainsi, le texte relatif aux conteneurs à déchets et les pratiques du service concernant les ramassages spécifiques pour les déchets résultant des manifestations (restes de repas et huiles usées des entreprises) ont été réactualisés respectivement officialisés dans la directive concernée, qui devrait être adoptée en 2020.

S'agissant des recours interjetés depuis 2013 contre la taxe de base de l'article 12 A alinéa 1 du règlement communal sur la gestion des déchets, le Tribunal fédéral a rendu une décision de principe favorable à la Ville de Lausanne le 16 mai 2019, jugeant que, dans le cas d'espèce, la taxe de base perçue respecte le principe de proportionnalité. Nonobstant cette décision fédérale, quelques recourant·e·s pourraient s'obstiner et poursuivre leur procédure de contestation.

### **Ressources humaines**

Les réorganisations de la division du CID amorcées l'an passé, au niveau de la collecte des déchets, ainsi que de la division PDP, s'agissant du réseau d'entretien du domaine public, ont été finalisées et mises en œuvre pour mieux s'adapter aux besoins en matière de gestion des prestations. Une réflexion a également été menée concernant la surveillance et la répression des infractions, que ce soit en matière de gestion des déchets ou du littering ; elle a conduit à la création de deux équipes rattachées respectivement au Groupe propreté espace public (GPEP) et au Groupe propreté gestion des déchets (GPGD).

Au niveau RH, l'année 2019 a donné lieu à de nombreux recrutements (plus de 30 engagements), en partie dus à des démissions mais aussi à des départs en retraite.

Le service a poursuivi ses efforts afin d'encourager les postulations féminines et promouvoir l'égalité, avec le recrutement d'une agente de la propreté pour le GPEP, de deux ambassadrices du tri au CID, ainsi que d'une mécanicienne de maintenance à l'UVTD – TRIDEL.

En termes de formation, un cours sur mesure a été mis sur pied pour les cadres de la division du CID afin de rappeler les attentes de la direction et les responsabilités des fonctions de management. Cette formation prendra fin au début 2020 et fera l'objet d'un suivi.

## **PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC (PDP)**

### **Secteurs de voirie**

La nouvelle organisation des secteurs a été mise en œuvre en 2019, notamment avec la création d'un nouveau secteur hyper-centre en lieu et place du secteur centre. Son horaire a été adapté pour permettre une présence élargie du personnel communal sur le terrain de 6h à 19h. La stratégie retenue a permis de créer un sixième secteur, dit technique, qui a été installé dans la vallée supérieure du Flon, dans les locaux de l'ancienne usine d'incinération ; il regroupe toutes les activités transversales des secteurs : brossage/lavage des routes, vidange des corbeilles, entretien des WC, enlèvement des tags et graffitis, entretien des abribus et lavage des corbeilles de rues.

### **Événements et opérations spéciales**

La division a acquis une nouvelle machine dédiée à l'enlèvement des salissures pérennes comme les taches d'huile ou les chewing-gums qui jonchent l'espace public. Cette machine a la particularité de projeter de l'eau chaude sous haute pression et en même temps d'aspirer l'eau souillée, ce qui garantit une utilisation économique et écologique.

Par ailleurs, une action enlèvement des autocollants sur le mobilier urbain a été initiée durant l'été sur l'ensemble du territoire lausannois. Une dizaine de jeunes gens âgés de 15 à 20 ans ont été recrutés pour cette opération de nettoyage de fond des autocollants et stickers présents sur les poteaux de signalisation, les bancs, les descentes d'eau de pluie des immeubles, etc.

Une première opération de nettoyage des places a été organisée en juin 2019 et une partie des équipes de l'hyper-centre mobilisée autour de la place Saint-Laurent afin notamment de restituer l'aspect d'origine du dallage en granit et de rafraîchir tout le mobilier urbain de la place.

### Tags et graffitis

Dans le cadre du partenariat initié par la Ville avec les propriétaires privés, le secteur technique en charge du nettoyage des tags et graffitis a pu s'appuyer sur la collaboration du GPEP pour recenser, par type de surface et de matériaux souillés, les 1'333 immeubles de la zone L. Les tags de 783 immeubles ont été recensés et 160 visites effectuées in situ, avec les propriétaires ou leurs représentant-e-s, afin de définir précisément les zones soumises à convention. A l'issue de ces visites, 109 conventions finalisées ont été envoyées et 93 ont été retournées signées.

Enlèvement des tags sur le domaine public (2015-2019):

Service gestionnaire	2015	2016	2017	2018	2019
Propreté urbaine	10	260	80	174	246
Parcs et domaines	75	84	61	71	95
Routes et mobilité	224	46	129	184	166
Sports	12	10	12	9	6
Logement et gérances	12	6	42	41	13
Services industriels	12	13	45	88	8
Eau		4	6	4	
Ecoles primaires et secondaires		1	1	1	1
Secrétariat général et cadastre		1			
Privé				45	8
<b>Total de prestations</b>	<b>345</b>	<b>425</b>	<b>376</b>	<b>617</b>	<b>553</b>
Coût par an (CHF)	138'000.-	157'000.-	159'372.-	213'046.-	174'637.-

A noter que les équipes anti-tags ont augmenté la fréquence de nettoyage des abribus suite à la reprise des 178 abribus qui étaient auparavant propriété de la SGA, ce qui explique la baisse significative du nombre d'interventions entre 2018 et 2019.

### Déneigement

L'hiver 2018-2019 a été beaucoup moins rigoureux que le précédent, avec un cumul de 128 cm de neige sur les hauts de la ville. 38 interventions ont été nécessaires, en semaine ou le week-end, pour le déneigement et le salage des trottoirs, des places et des escaliers lausannois entre le 18 novembre 2018 et le 15 mars 2019. Pour ce faire, une centaine de collaborateurs ont été intégrés dans le service de piquet de neige, en étroite collaboration et sous la direction du Service des routes et de la mobilité qui a le leadership des opérations de déneigement. Environ 4'400 heures ont été nécessaires au déneigement et au salage des routes, des rues et des places lausannoises.

### Groupe propreté des espaces publics (GPEP) et de gestion des déchets (GPGD)

Les 10 agent-e-s du GPEP et du GPGD ont examiné 3'827 sacs déposés de manière non conforme sur les trottoirs, soit 35.1 tonnes de déchets. Près de 5'200 heures ont été consacrées à la lutte contre le littering, à la surveillance des poubelles de rue ou des déchèteries fixes et mobiles. Dans ce contexte, 310 infractions ont été constatées et neuf avertissements adressés, principalement à de nouvelles résidentes et nouveaux résidents installés depuis moins de 60 jours sur le territoire lausannois. S'agissant de l'affichage sauvage, 13 infractions ont été transmises à l'Office de la signalétique urbaine du Service des routes et de la mobilité en vue d'un dépôt de plainte.

La loi sur les amendes d'ordre communales concernant le littering (article 17bis du règlement général de police) a permis de sanctionner 1'504 infractions, à savoir 1'325 pour abandon de déchets au sol (dont 1'315 mégots), 2 pour mélange de déchets, 103 pour abandon de déchets de manière non conforme, 61 pour avoir craché par terre, 7 pour des déjections canines et 6 pour des mictions.

S'agissant de l'équipement des immeubles en conteneurs à déchets, le GPEP travaille en étroite collaboration avec le Bureau des permis de construire. 447 dossiers ont ainsi été traités et 158 visites in situ effectuées. Des injonctions de mise en conformité de l'équipement ou de bonne gestion de celui-ci ont été adressées aux gérances et propriétaires en situation de non-conformité.

Le GPEP a encore été sollicité dans le cadre de trois manifestations publiques, dont la deuxième édition du #LausannePlogging et le Clean-up-Day. Il a également collaboré avec le Service des parcs et domaines dans le cadre de la campagne de communication Nourrir les pigeons ? Une fausse bonne action.

### CENTRE INTERCOMMUNAL DE GESTION DES DÉCHETS (CID)

#### Collecte en porte à porte (en tonnes)

Tonnes collectées par type de déchet	2012 (avant RGD*)	2018	2019	Écart 2019/2018	Écart 2019/2018(%)
Ordures ménagères	42'768.26	23'247.47	23'382.26	+134.79	+0.6%
Papier-carton	12'812.66	11'523.92	10'909.24	- 614.68	-5.3%
Biodéchets	4'560.06	6'984.28	7'013.28	+29.00	+0.4%
Verre	6'756.15	6'318.74	6'200.84	-117.90	-1.9%
<b>Total</b>	<b>66'897.13</b>	<b>48'074.41</b>	<b>47'505.62</b>	<b>-568.79</b>	<b>-1.2%</b>

\*règlement communal sur la gestion des déchets

Le taux de non-conformité des déchets collectés a augmenté de 1.72% en 2018 à 1.9% en 2019, mais reste en dessous du taux maximum de 3% fixé dans le concept régional du sac taxé. Par ailleurs, l'année 2019 a été la seconde année de collecte des déchets cuits et des déchets végétaux crus mélangés, appelés biodéchets, destinés à un traitement par biométhanisation. Les tonnages collectés sont restés stables, avec un peu plus de 7'000 tonnes. L'évacuation des biodéchets à destination des deux exutoires est réalisée par le rail depuis mai 2019, dans un souci de protection de l'environnement et en conformité avec notre stratégie en matière de transport.

Voici plus d'une année que la Ville a mis en service son premier camion de collecte 100% électrique. A ce jour, le bilan est positif. Le nouveau véhicule a tenu ses promesses, tant en fiabilité qu'en confort de collecte. Ses performances ainsi que son fonctionnement silencieux sont très appréciés des collaborateurs et des citoyens. Afin de poursuivre ce virage électrique, les deux camions de collecte reçus en décembre 2019 sont équipés d'une solution intermédiaire, où seul l'agrégat de la benne de collecte des déchets est électrifié, ce qui permettra de diminuer les nuisances sonores et la pollution et de réaliser une économie notable sur la consommation en carburant.

### **Autres prestations de collecte**

La collecte et le traitement des lavures (restes de repas dans les restaurants et cantines) par bio-méthanisation se sont poursuivis en partenariat avec des entreprises tierces. Les quantités collectées restent stables à 1'780 tonnes en 2019, contre 1'786 tonnes en 2018. Le tonnage des huiles végétales collectées gratuitement pour la clientèle lavures s'est élevé à 61 tonnes en 2019 contre 64 tonnes l'année précédente, soit une baisse de 4.7%.

Les collaborateurs affectés aux prestations particulières ont assuré la gestion des flux de déchets générés par les manifestations organisées sur le territoire lausannois en mettant à disposition le matériel adéquat pour organiser de façon optimale le tri et la collecte des déchets. Parmi les manifestations les plus importantes figurent les 20KM de Lausanne, Athletissima, le Marathon de Lausanne ainsi que le Bô Noël. La planification des moyens de collecte et de tri des déchets à mettre en œuvre dans le cadre des JOJ 2020 a également été un élément marquant de l'année 2019.

### **Déchèteries fixes et mobiles**

Les déchèteries fixes (Malley, Perraudettaz, Bourdonnette, Vélodrome et Vallon) ont reçu 198'145 visites contre 194'766 l'année précédente, soit une augmentation de 1.7%. Ce niveau de fréquentation tendrait à indiquer que le système est arrivé à maturation et est bien adopté par la population lausannoise.

La fréquentation du réseau de déchèteries mobiles, qui compte 29 points de collecte, affiche une augmentation de 7.5% (48'794 en 2019, contre 45'377 en 2018), qui s'explique en partie par la nouvelle déchèterie mobile sur le chemin de Bérée dès janvier 2019.

### **Ecopoints**

Le projet d'intégration de nouveaux écopoints (préavis N°2018/54 « *Politique municipale en matière de gestion des déchets – Remplacement des infrastructures des écopoints existants par de nouveaux équipements de collecte sélective des déchets dans les quartiers lausannois et création d'installations de tri centralisé sur certaines places. Demande de crédit complémentaire* ») est entré dans sa phase de test en 2019, avant leur déploiement dans l'ensemble des quartiers lausannois en 2020. Ainsi, plus de 60 écopoints visant une standardisation fonctionnelle et visuelle sur le domaine public seront installés. Enterrée ou en surface, chaque installation permettra de collecter les fractions suivantes : aluminium/fer blanc mélangés, textiles et huile.

### **Nouveau système de facturation des passages en déchèteries intercommunales**

Dans un contexte conjoncturel volatile, caractérisé par un prix des matières en forte baisse pour le papier/carton et les métaux ainsi que par des changements réguliers dans les modes opératoires, une analyse approfondie de la structure des coûts du CID a été initiée dans le but de réévaluer les tarifs. Ainsi, un nouveau système de facturation des passages en déchèteries intercommunales a été mis en œuvre dès 2019 afin d'assurer une couverture adéquate des coûts liés à ces infrastructures partagées avec les communes partenaires de Renens, Prilly, Pully et Paudex.

### **UVTD – TRIDEL : MANDAT D'EXPLOITATION DE L'USINE**

Dans le prolongement des trois dernières années, l'usine TRIDEL S.A a traité 179'850 tonnes de déchets en 2019, soit environ 800 tonnes de plus qu'en 2018. Le tonnage traité correspond à la capacité maximale de l'usine.

En 2019, les tonnages acheminés par train depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont restés stables avec environ 78'000 tonnes. Une partie des déchets a été livrée vers d'autres usines pendant les révisions réalisées à l'usine et ce sont finalement environ 75'000 tonnes qui ont été livrées en bennes à TRIDEL S.A, en 2019 (environ 76'000 tonnes en 2018). A la demande de TRIDEL S.A., l'entretien des bennes a été renforcé avec l'engagement d'un ouvrier auxiliaire. Au final, 280 bennes ont été nettoyées et contrôlées en 2019 (108 en 2018).

La valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en collaboration avec différents services communaux (Service des parcs et domaines, Service des routes et de la mobilité, Service industriels), avec environ 4'000 tonnes de bois transformées en énergie (6'400 en 2018). Il n'a pas été possible de valoriser du bois en fin d'année 2019 en raison des quantités importantes de déchets à traiter, ce qui explique la baisse des quantités traitées. Dans le futur, les quantités de bois de forêt traitées par TRIDEL S.A. vont diminuer.

Il a été décidé de revoir la planification des révisions des lignes d'incinération, et de procéder par étapes successives, en les révisant l'une après l'autre, sur cinq semaines, entre début juin et début juillet. Cette nouvelle organisation a permis de



regrouper les interventions des entreprises spécialisées sur une seule période, d'avoir les deux lignes travaillant à pleine capacité en septembre et de répondre ainsi aux premiers besoins de chaleur en évitant un arrêt de ligne, ce qui est bénéfique pour les installations et pour l'environnement.

Le regroupement des révisions a impliqué la constitution d'un stock de déchets en balles plus important en juin dernier, en collaboration avec le périmètre du Centre intercommunal de gestion des déchets VALORSA. Ainsi, quelque 3'000 tonnes de déchets sont stockées en balles sur le site de Penthaz. Ce stock sera utilisé dans les premiers mois de 2020, pour assurer un fonctionnement à pleine charge des lignes et permettre une production d'énergie thermique maximale.

D'une manière générale, l'exploitation des deux lignes d'incinération s'est bien déroulée en 2019. Les heures de fonctionnement sont en hausse pour la ligne 1 (8'208 heures en 2019 contre 8'008 en 2018) et stables pour la ligne 2 (8'131 heures en 2019 contre 8'042 heures en 2018), suite au regroupement des révisions qui a permis d'éviter un arrêt de ligne.

Le projet de récupération d'énergie dans les gaz de fumées a été réalisé durant la période des révisions et mis en service durant l'été. Grâce à ce dispositif, la quantité d'énergie thermique vendue aux Services industriels a battu un record. TRIDEL S.A. a ainsi vendu 311.9 gigawatts-heure (GWh) d'énergie thermique en 2019 (285.1 GWh en 2018), soit l'équivalent de la consommation de chaleur de plus de 25'000 ménages. Cette hausse de 9% s'explique également par le regroupement des révisions sur juin-juillet, ce qui permet de produire davantage d'énergie durant le mois de septembre. Les installations de production d'énergie ont très bien fonctionné durant toute l'année et le nombre d'heures de fonctionnement pour la production d'énergie thermique est stable (8'533 heures en 2019, contre 8'568 en 2018) et la disponibilité reste très élevée.

Dans la chambre de combustion de la ligne 1, la voûte de fin de grille a été complètement remplacée durant la révision. Les contrôles effectués en 2019 par l'Association suisse d'inspection technique se sont concentrés sur la chaudière de la ligne 1.

La turbine a bien fonctionné durant toute l'année et ses heures de fonctionnement sont en légère hausse (8'496 heures en 2019, contre 8'408 en 2018). Ainsi, la quantité d'énergie électrique vendue aux Services industriels reste très élevée, avec 69.8 GWh vendus, en légère baisse par rapport à 2018 (70.1 GWh). La prochaine grande révision de la turbine pour les 100'000 heures de fonctionnement est prévue en 2020. Le rendement énergétique moyen est en hausse (63% contre 59% en 2018) grâce à la récupération d'énergie dans les gaz de fumées et au regroupement des révisions.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'effectif d'exploitation de l'usine se montait à 48 personnes, pour un plan des postes prévoyant 48 ept, avec un collaborateur supplémentaire, un ouvrier auxiliaire pour le lavage des bennes. En cours d'année, plusieurs départs naturels et volontaires ont été enregistrés. Au 31 décembre 2019, le plan des postes prévoit toujours 48 ept et l'effectif est de 45 personnes travaillant à 100%, avec 3 collaborateurs·trices auxiliaires supplémentaires, deux secrétaires-réceptionnistes et un ouvrier auxiliaire. Un poste de chef·fe d'équipe d'entretien est toujours vacant à fin décembre.

L'année 2019 a été marquée par les événements suivants :

- mardi 5 mars : arrêt court de la ligne 2 pour une fuite de chaudière dans le 4<sup>e</sup> parcours ;
- lundi 18 mars : arrêt court de la ligne 2 pour un blocage de l'extracteur à mâchefers ;
- lundi 3 juin au lundi 24 juin : 14<sup>e</sup> révision de la ligne 2, avec arrêt d'usine complet du 17 au 24 juin ;
- lundi 17 juin au lundi 8 juillet : 13<sup>e</sup> révision de la ligne 1.

## **GEDREL S.A.**

La direction du service assure la gestion administrative de la société GEDREL S.A., périmètre de gestion des déchets qui compte 12 communes actionnaires, dont la Ville de Lausanne. Les travaux de secrétariat ont représenté 304 heures (289.25 en 2018), intégralement facturées à la société.

La gestion comptable a été effectuée par la comptabilité de la direction, laquelle facture directement ses prestations à GEDREL S.A. Les appels vers la ligne de téléphone info-déchets (n° d'appel gratuit 0800 804 806), reliée au CID, ont augmenté en passant de 5'970 en 2018 à 6'959 cette année.

Deux représentants du service participent également aux séances de la cellule financière afin de consolider les tonnages collectés par chaque commune et gérer la rétrocession des montants encaissés avec la vente des sacs taxés. Les communes du périmètre ont toutes adhéré au concept harmonisé de la taxe au sac.

Cette année, GEDREL S.A. a encore apporté son soutien au Lausanne Hockey Club, au Lausanne-Sports, à Graines de Foot et à Swiss Expo.

Depuis 2017, les actions de sensibilisation organisées dans les classes des écoles hors Lausanne sont gérées par la Coopérative COSEDEC. La brochure de sensibilisation s'adresse uniquement aux élèves lausannois·es : 99 classes ont ainsi bénéficié de ces animations en 2019. Les visites de l'usine TRIDEL S.A. sont quant à elles toujours proposées à toutes les écoles du périmètre de GEDREL S.A. et 102 visites ont ainsi été organisées durant l'année.

## SERVICE ACHAT ET LOGISTIQUE VILLE (SALV)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction / Administration

- direction du service et gestion du personnel des trois sites (Malley, Vigie et Boussens)
- développement d'une politique d'achat responsable et économique pour la Ville
- présidence de la Commission d'achat Ville (CAV)
- coordination des projets

#### Achat et approvisionnement

- achats de matériel pour les réseaux électricité, eau, gaz, chauffage à distance et multimédia
- achats de matériels divers pour tous les services de la Ville (matériel CAV)
- gestion de l'approvisionnement des services au travers de la plateforme LausaShop
- coordination de l'achat des véhicules à l'usage des services

#### Assurances choses et patrimoine

- gestion et suivi des contrats pour l'ensemble des services de la Ville
- traitement des annonces de sinistres / ouverture de dossiers
- soutien technique et juridique / instruction des dossiers
- contacts et pourparlers avec les assureurs
- constat / établissement de rapport
- calculs de dommages et demandes de prétentions pour le compte des services
- négociation et entretien avec les partenaires internes ou externes
- défense des intérêts de la ville et vérification de la justification de l'indemnité des assureurs

#### Magasin et stock

- réception et stockage des marchandises sur les sites de Malley et de Boussens
- gestion de stocks de maintenance pour les réseaux anciens
- préparation des marchandises en fonction des commandes des services et des chantiers

#### Transport et gestion des données

- livraison, sur chantier, du matériel de réseau
- livraison, auprès de tous les services de la Ville, des marchandises commandées sur la plateforme centralisée
- gestion du garde-meubles communal
- prestations diverses de déménagement, transport et manutention pour l'ensemble de la Ville
- formation des conducteur·trice·s d'élévateurs pour toute l'administration
- administration et développement de la plateforme informatique de commande LausaShop
- gestion des projets informatiques du service et de la CAV
- facturation des marchandises commandées aux services communaux

#### Garage et conciergerie

- entretien du parc des véhicules et engins des Services industriels et du Service de l'eau
- gestion d'un pool de véhicules de remplacement à disposition des services
- participation partielle au processus d'achat des véhicules légers de toute la Ville
- entretien des bâtiments, locaux et installations techniques se trouvant sur les sites de Malley et de Boussens

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Achats & approvisionnement	8.40	8.40	8.50	8.50
Assurances choses & patrimoine	2.00	2.00	2.00	2.00
Direction (SALV)	3.00	2.00	5.00	4.00
Entretien véhicules & bâtiment	10.63	8.63	8.03	7.63
Magasin	6.80	5.80	6.00	6.00
Transport et gestion de données	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	40.83	36.83	39.53	38.13

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	-1.30

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Achats & approvisionnement	9	8.40	9	8.50
Assurances choses & patrimoine	2	2.00	2	2.00
Direction (SALV)	2	2.00	4	4.00
Entretien véhicules & bâtiment	10	8.63	9	7.63
Magasin	6	5.80	6	6.00
Transport et gestion données	10	10.00	10	10.00
<b>Total service</b>	<b>39</b>	<b>36.83</b>	<b>40</b>	<b>38.13</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Entretien véhicules & bâtiment	2		1	
Magasin	6		5	
Transport et gestion données	0		0	
<b>Total service</b>	<b>8</b>		<b>6</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	0	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>0</b>

## DIRECTION / ADMINISTRATION

L'effectif du SALV est resté stable, la variation de la dotation d'ept entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 étant la résultante de réorganisations internes qui ont fait varier temporairement le plan des postes.

En 2019, l'organisation de la direction du service a été remaniée avec le regroupement des cinq unités en deux divisions :

- la division Achats & assurances, qui regroupe les achats, les approvisionnements et les assurances de choses et du patrimoine ;
- la division Logistique & finances, qui regroupe l'ensemble des activités logistiques et de support : magasins, transports, prestations aux services, garage et conciergerie, et les finances du service ainsi que la création d'une cellule de coordination de projets.

Cette réorganisation, amorcée en début d'année et finalisée en septembre, vise à fluidifier les collaborations au sein du service, afin de partager au maximum les compétences et d'adopter une approche projets aussi bien en interne que dans les nombreuses collaborations du SALV avec les autres services.

2019 a également vu la recherche et l'accélération de coopérations avec les divers services de la Ville, aussi bien pour appuyer les partenaires internes lors de leurs acquisitions de marchandises, de matériel et parfois de prestations que dans les domaines de la logistique et des prestations aux autres services et entités. Reconnu comme service transverse de soutien aux activités régaliennes de la Commune, le SALV a été sollicité par la totalité des services que ce soit en termes d'achats, de logistique et d'assurances choses et patrimoine.

Pleinement associé au projet de Plan climat, le service poursuit notamment une politique écologique et économique en termes de mobilité interne en favorisant les acquisitions de véhicules propres lors des remplacements des véhicules et en menant en 2019 deux études visant à optimiser les flottes des véhicules communaux lourds et légers qui devraient déboucher sur des mesures concrètes dès 2020.

En matière de ressources humaines, deux recrutements, le chef de division achats et assurances et le chef de la conciergerie, ont été menés avec succès.

Les formations se sont poursuivies et la mise à jour respectivement la création des processus clés du service visent aussi à pérenniser les savoirs au sein d'une entité dont la moyenne d'âge est élevée et qui sera confrontée sous peu à des départs à la retraite. Le SALV a également continué sa politique active en termes d'apprentissage, en formant sept apprenti·e·s (six rattachés au SALV et une apprentie employée de commerce du pool géré par le Service du personnel).

Le service assume également son rôle dans l'insertion ou la réinsertion de personnes, que ce soit dans le cadre de stagiaires d'Emploi Lausanne ou de réinsertions en coopération avec l'Assurance invalidité et participe également au projet LIFT en accueillant un jeune écolier une demi-journée par semaine.

## **ACHATS ET APPROVISIONNEMENT**

Les différentes actions entreprises ont permis de continuer à contribuer activement à l'amélioration du bilan écologique de la Ville en favorisant une politique de développement durable ambitieuse et conforme aux objectifs généraux dans le cadre des appels d'offre gérés par le SALV, tout en réalisant d'importantes économies; le tout sans péjorer ni le confort ni le travail des collaborateur·trice·s. La Ville s'est d'ailleurs vue attribuer le 2<sup>e</sup> prix ex-aequo Solidar qui classe les 87 plus grandes communes de toute la Suisse selon deux critères pondérés à part égale : l'aide aux pays en développement et les achats responsables.

Le service a également poursuivi la centralisation de nouveaux portefeuilles de produits et de prestations, en optimisant la durabilité des acquisitions et en réduisant le nombre d'articles référencés, en coopération avec les services utilisateurs. Principales réalisations en 2019:

- acquisition de 16 véhicules légers (dont 9 véhicules 100% électriques) pour un montant de CHF 580'190.- toutes taxes comprises;
- acquisition d'un élévateur 8 tonnes pour le site de Boussens (SALV) ;
- identification de nouveaux portefeuilles permettant de travailler sur de nouveaux potentiels de synergies ;
- identification des processus clé, avec publication des premiers processus fin 2019 ;
- identification des indicateurs clé, avec publication prévue début 2020 ;
- prise en charge du cycle d'approvisionnement des bombes de gaz des fontaines à eau de la Ville ;
- évaluation des prestations de pompage et d'élimination de séparateurs à hydrocarbures des stations de lavage et élaboration du marché par le SALV ;
- accompagnement des projets de la Ville, notamment sur les Axes forts, l'écoquartier des Plaines-du-Loup ainsi que sur l'appel d'offre sur la restauration collective ;
- atelier de réflexion sur la politique d'achat actuelle du SALV débouchant sur d'éventuelles propositions de modification pour 2020.

## **ASSURANCES CHOSE ET PATRIMOINE**

Véhicules à moteur:

Nombre de sinistres enregistrés sur les véhicules à moteur: 300 (350 cas en 2018).

Coûts à charge de la Ville, après déduction des prestations d'assureurs et/ou de tiers responsables:

- préjudices causés à des tiers (risque RC) : CHF 27'248.66 (CHF 26'547.00 en 2018);
- dommages aux véhicules et engins communaux (risque casco) : CHF 67'033.60 (CHF 127'647.85 en 2018).

Autres sinistres:

241 sinistres enregistrés en 2019 pour un préjudice total de CHF 256'437.21 hors cas distribution de l'eau, contre 348 sinistres enregistrés en 2018 pour un préjudice total de CHF 782'077.35, dégâts des intempéries du 11 juin 2018 non compris.

Les 241 sinistres enregistrés pour 2019 se déclinent ainsi et ne concernent aucun événement majeur:

- dommages à la propriété: 125 cas;
- responsabilité civile: 52 cas;
- incendie et éléments naturels: 23 cas;
- distribution d'eau: 20 cas;
- eau bâtiment: 16 cas;
- matériel IT & technique: 4 cas;
- musées: 1 cas.

## **MAGASINS ET STOCKS**

Le système de location de la nacelle à chenille à divers services de la Ville a donné entière satisfaction aux services emprunteurs et permet d'envisager d'étendre ce principe à d'autres équipements.

Sur le site de Malley, les travaux de couverture du pont roulant extérieur ont pu être menés à bien et permettent désormais un stockage au sec et de meilleures conditions de travail pour les collaborateur·trice·s. Des panneaux photovoltaïques ont été posés sur ce nouveau toit. La toiture des espaces communs et de bureaux du bâtiment a été végétalisée, ce qui permettra des gains énergétiques et écologiques.

Sur le site de Boussens, la Ville possède désormais une centaine de conteneurs de 20 pieds dont le volume de stockage est de 33 m<sup>3</sup> par unité et dispose d'une surface de stockage goudronnée qui est désormais disponible et largement utilisée.

### **TRANSPORTS ET GESTION DES DONNÉES**

Le SALV s'est vu confié par le Service de l'eau la distribution des bouteilles d'eau créées pour fêter les 10 ans de collaboration avec la Mauritanie, auprès des services de la Ville.

L'équipe Gestion des données a fortement accompagné l'implémentation du programme AS-TECH dans les deux derniers garages de l'administration communale et continué à assurer le support utilisateur·trice·s et les formations pour LausaShop.

L'équipe des prestations aux services (déménagements, garde-meubles) a été fortement sollicitée et a développé ses activités au profit du Service de la culture notamment pour le transport d'œuvres d'art.

### **ENTRETIEN ET SUPPORT**

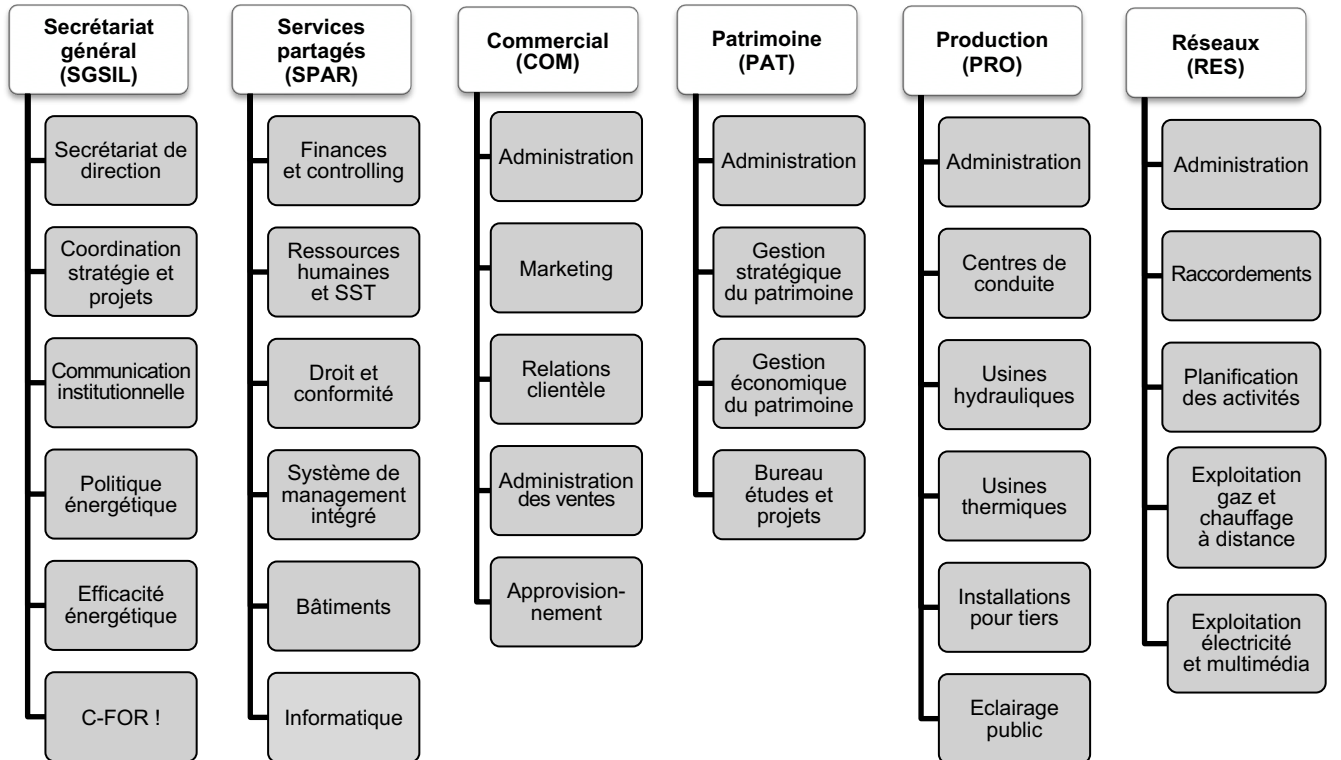
L'équipe du garage a changé les anciens logos avec la nouvelle identité institutionnelle sur les véhicules du SALV et des Services industriels.

L'équipe du garage a délogoté l'ensemble des bennes à ordures ménagères du Service de la propreté urbaine, c'est-à-dire retiré les autocollants sur des véhicules marqués.

Avec l'engagement d'un nouveau chef concierge, l'équipe est désormais au complet et accueille également régulièrement des stagiaires en réinsertion professionnelle.

# Direction des services industriels

Directeur





# Direction des services industriels (SIL)

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSIL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration

- assurer le secrétariat du directeur et une coordination administrative transversale au niveau des SIL
- soutenir les services dans leurs rapports avec la direction, la Municipalité et le Conseil communal

#### Coordination stratégie et projets

- coordonner l'élaboration et le suivi de la stratégie globale des SIL
- coordonner le processus de validation des projets et assurer le reporting du portefeuille de projets
- coordonner le suivi des indicateurs et des objectifs de direction
- coordonner la veille stratégique

#### Communication institutionnelle

- assurer la cohérence de la charte graphique des SIL
- assurer la communication externe et interne
- assurer la coordination entre les actions marketing et la communication institutionnelle

#### Politique énergétique

- développer le programme d'efficacité énergétique équiwatt et animer le centre Contact équiwatt
- assurer la gestion du Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE)
- coordonner les démarches Cité de l'énergie et assurer le suivi de la Convention des maires
- coordonner le système d'échange de quotas d'émissions CO<sub>2</sub>

#### Efficacité énergétique

- contrôler les aspects énergétiques en matière de construction selon la loi vaudoise sur l'énergie
- assurer des prestations énergétiques pour les bâtiments (CECB, audits, études)
- exploiter des bornes de recharge pour voitures électriques et pour scooters électriques

#### Ateliers et formation (C-FOR!)

- formation des apprenti·e·s polymécanicien·ne·s, automatique·ne·s et constructeur·trice·s métalliques
- organisation de stages interservices et interentreprises
- gestion de l'atelier des SIL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
C-FOR	10.50	9.50	10.50	10.50
Communication institutionnelle	2.70	2.70	2.70	2.70
Coord. stratégie & projets	1.00	1.00	2.00	1.00
Direction SG	3.00	2.80	3.00	2.90
Efficacité énergétique	4.70	4.70	4.70	4.70
Politique énergétique	5.40	5.40	5.40	5.40
Total service	27.30	26.10	28.30	27.20

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+1.00</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
C-FOR	10	9.50	11	10.50
Communication institutionnelle	3	2.70	3	2.70
Coord. stratégie & projets	1	1.00	1	1.00
Direction SG	3	2.80	3	2.90
Efficacité énergétique	5	4.70	5	4.70
Politique énergétique	6	5.40	6	5.40
<b>Total service</b>	<b>28</b>	<b>26.10</b>	<b>29</b>	<b>27.20</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
C-FOR	44		42	
<b>Total service</b>	<b>44</b>		<b>42</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	1	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>3</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Communication institutionnelle

La division Communication institutionnelle définit, rédige et diffuse les actualités de la direction, notamment les actions du programme d'efficacité énergétique équi watt, via les différents canaux de communication de la Ville, mais également au travers de canaux spécifiques tels que le magazine Snergies envoyé à 1'200 grands clients. En 2019, ce dernier a fait l'objet d'une refonte complète afin de s'adapter aux nouveaux modes de communication: il sera publié intégralement en ligne dès 2020.

Au printemps 2019, le rapport d'activité des SIL, aussi envoyé aux grands clients, a également fait peau neuve en proposant, outre un panorama des événements et activités des SIL de l'année précédente, un aperçu des développements à venir.

Sur le plan des publications, la division participe à la rédaction du Journal communal, qui a remplacé le SIL Info pour l'information aux particuliers.

Dans le domaine du web, les pages internet des SIL sur le site [www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch) ont été intégralement repensées pour une navigation plus intuitive, une meilleure mise en valeur des produits proposés et une meilleure visibilité sur l'implication

des SIL dans la transition énergétique. Le site [www.equi watt-lausanne.ch](http://www.equi watt-lausanne.ch) a également été mis régulièrement à jour au fil des nombreuses actions du programme.

### Coordination stratégie et projets

L'année 2019 a permis de finaliser la mise en œuvre du processus de veille stratégique et d'éprouver les processus de gestion de projets et de suivi de la stratégie d'entreprise, les trois processus principaux dont la division a la charge et qui fournissent des outils de pilotage au Comité de direction.

Un poste de chef de projet spécialisé pour piloter des projets complexes a été créé pour décharger quelque peu les cadres supérieurs très sollicités pour certains par la gestion de projet. Un nouveau collaborateur a donc été recruté en 2019 et prendra ses fonctions en 2020.

### équi watt

Le programme équi watt de soutien aux économies d'énergie pour les particuliers et les entreprises a vécu sa quatrième année d'existence. Les événements et évolutions notables pour l'année 2019 sont les suivants :

- la direction cantonale de l'énergie a mandaté équi watt pour animer des événements de sensibilisation à l'efficacité énergétique auprès des communes vaudoises. Le bus équi watt a été utilisé avec satisfaction dans le cadre de cette campagne, qui sera renouvelée en 2020. Les habitant·e·s de 30 communes ont ainsi bénéficié de conseils d'experts, pour un total de près de 700 personnes informées ;
- suite au projet pilote d'optimisation énergétique des luminaires sur pied mené en 2018 dans les locaux des SIL, un plan de soutien a été créé afin de promouvoir cette solution auprès des entreprises privées lausannoises ;
- une campagne de promotion des pommeaux de douche économiques a été organisée auprès de la population, en collaboration avec le Service de l'eau, et a permis de distribuer environ 3'000 pièces à prix avantageux ;
- en collaboration avec le Service des sports, plusieurs douches de la piscine de Bellerive ont été équipées de pommeaux économiques, afin de tester leur adéquation avec les besoins de la clientèle. Les résultats ayant été très satisfaisants pour l'ensemble des parties, d'autres projets de ce type vont être déployés au sein des infrastructures de la Ville ;
- à l'occasion de l'Energyday du 26 octobre, équi watt a développé un stand d'information sur la consommation énergétique liée au numérique, présent au marché lausannois du samedi. Cet événement a rencontré un succès considérable et un écho médiatique important ;
- une action pilote éco-gérance a été menée en partenariat avec une régie privée. Les habitant·e·s d'une centaine de logements ont reçu la visite d'un spécialiste en économie d'énergie, qui leur a fourni des conseils et proposé du matériel permettant de réaliser des économies d'énergie gratuitement (financé par le programme et par la régie) ou à tarif préférentiel. Le succès de l'action conduira équi watt à développer un nouveau plan de soutien sur la base de ce pilote, dès 2020 ;
- deux opérations éco-sociales ont été menées à Lausanne, dans la partie sud du quartier de Bellevaux et à Prélaz. Plus de 80% des logements ciblés ont reçu une visite de la part d'ambassadeurs et bénéficié gratuitement de matériel efficient et de conseils en économie d'énergie. Au total, 649 logements ont reçu la visite des ambassadeurs équi watt en 2019.

Fin 2019, l'économie annuelle engendrée par les actions soutenues par le programme se montait à environ 4'300 mégawatts-heure (MWh) par an électriques (2'900 MWh/an fin 2018) et 3'300 MWh/an thermiques (1'000 MWh/an fin 2018).

### Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE)

Les demandes ci-dessous ont été déposées au FEE en 2019 et ont bénéficié d'un financement.

Description du projet	Montant accordé	Compétence
Renouvellement du fonds pour véhicules propres	CHF 3'200'000.-	Comité du FEE et Conseil communal (ce dernier devra encore se prononcer sur le préavis correspondant)
Prêts à taux d'intérêt 0 pour les projets d'efficacité énergétique des entreprises, remboursés par les montants économisés sur la facture d'énergie (projet pilote en vue d'une demande au Conseil communal en cas de succès)	CHF 350'000.-	Comité du FEE
Fondation internationale du film sur l'énergie	CHF 35'000.-	Comité du FEE
Projet d'éducation climatique et de calcul de bilan de gaz à effet de serre (eCO <sub>2</sub> profil)	CHF 21'000.-	Comité du FEE
Journée lausannoise du vélo	CHF 10'000.-	Comité du FEE
Prix des meilleurs posters « Enjeux mondiaux » de l'EPFL	CHF 6'000.-	Comité du FEE

Les projets ci-dessous, financés par le FEE, se sont terminés en 2019.

Description du projet	Montant accordé / Montant utilisé au 31.12.2019	Compétence
Terrain d'aventure Malley	CHF 20'000.- / CHF 20'000.-	Comité du FEE
Climathon Lausanne 2018	CHF 15'000.- / CHF 15'000.-	Comité du FEE

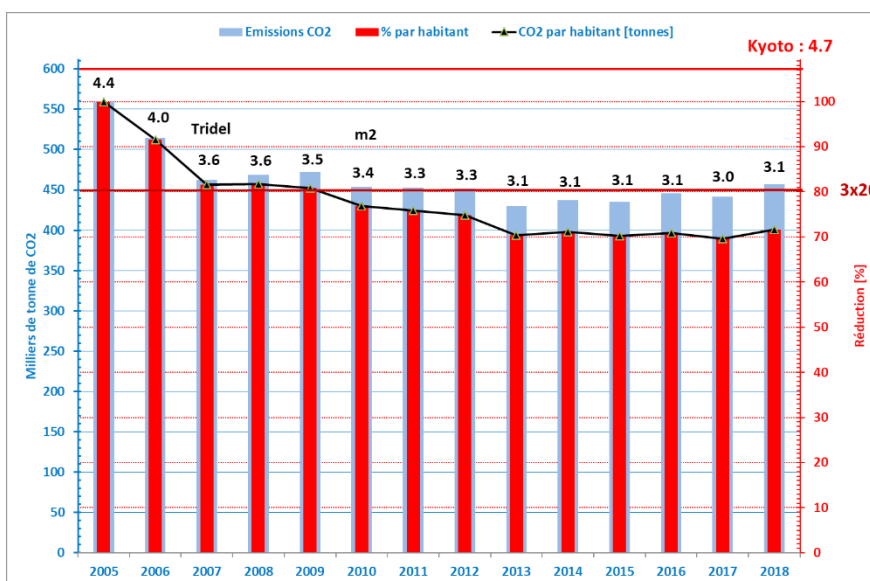
Laboratoire Réseau intelligent (Reine)	CHF 50'000.- / CHF 50'000.-	Comité du FEE
Stage SI-REN S.A. – création d'un outil de prévision et de production d'énergie des panneaux solaires photovoltaïques	CHF 23'076.70 / CHF 23'022.30	Comité du FEE
La pratique du vélo à assistance électrique à Lausanne (UNIL)	CHF 99'785.- / CHF 99'785.-	Comité du FEE

### Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et Convention des maires

La Ville a signé la Convention des maires le 10 février 2009 avec des objectifs pour 2020 (dits objectifs 3x20), notamment une réduction de 20% des émissions de CO<sub>2</sub>. Le 21 décembre 2017, la Ville a signé la nouvelle Convention des maires qui fixe un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> d'au moins 40% d'ici 2030 par rapport à la même année de référence.

L'inventaire des émissions de CO<sub>2</sub> – mesurées en tonne par habitant·e (on constate sur le graphique que les émissions en chiffre absolu augmentent, du fait de l'accroissement de la population lausannoise) et hors énergie grise, comme le prévoit le protocole de suivi – est établi chaque année pour le territoire communal avec 2005 comme année de référence. En 2018, le résultat est de 459'000 tonnes, ce qui correspond à 3.2 tonnes par habitant·e, soit une diminution de 28% des émissions relatives aux personnes par rapport à 2005.

### Evolution 2005-2018 des émissions de CO<sub>2</sub> sur le territoire communal lausannois



### Participation au système d'échange de quotas d'émission de CO<sub>2</sub>

Les SIL participent au système suisse d'échange de quotas d'émission (SEQUE) instauré pour la période 2013-2020 par la loi fédérale sur le CO<sub>2</sub>. Les chaufferies de Pierre-de-Plan (181 MW), de Malley (13 MW), de la STEP (24 MW), y compris la combustion des boues (4 MW), et des Bossons (24 MW) participent au SEQUE et peuvent obtenir un remboursement de la taxe CO<sub>2</sub>.

Cette dernière s'élevait à CHF 96.- par tonne de CO<sub>2</sub> en 2018. Son remboursement, effectué en 2019, s'est monté à CHF 3'730'417.10. Un montant de CHF 200'808.- a été versé à Epura S.A. comme contribution du four à boues de STEP et CHF 3'529'609.- ont été versés dans le fonds CO<sub>2</sub> dont le but est de faciliter la réalisation de projets de production de chaleur renouvelable.

### Efficacité énergétique

La division Efficacité énergétique a procédé, sur mandat du Bureau des permis de construire du Service de l'urbanisme, au contrôle du respect de la législation vaudoise en matière d'énergie dans la construction. En 2019, 912 dossiers de construction (839 en 2018) ont été analysés, dont 510 (493 en 2018) soumis à un permis de construire. Bien qu'encore modeste, l'analyse des dossiers de construction pour le compte d'autres communes de la région lausannoise s'est poursuivie en 2019.

Pour l'activité d'audit énergétique, 35 CECB® (43 en 2018) dont 8 CECB® Plus (12 en 2018) ont été réalisés. Deux dossiers énergie ont été constitués pour la mise à l'enquête de bâtiments privés et publics ainsi qu'un cahier selon les critères de l'Office fédéral de l'énergie pour l'obtention de subventions à l'assainissement énergétique d'un bâtiment public. De plus, 50 analyses concises des consommations d'énergie (30 en 2018) ont été effectuées à domicile ou par téléphone pour le compte de la division Relations clientèle du Service commercial.

La division a installé et exploite depuis mars 2019 quatre bornes de recharge pour voitures électriques sur le domaine public (14'908 kilowatts-heure délivrés). Elle exploite aussi les 18 bornes de recharge pour scooters électriques (1'104 kWh délivrés).

### **Ateliers et formation (C-FOR!)**

2019 a été une année olympique pour le centre de formation technique des SIL (C-FOR!), qui a eu la chance et la responsabilité de réaliser avec les apprentis la vasque pour les Jeux olympiques de la jeunesse 2020 (JOJ). Le C-FOR! a été impliqué dans le jury du concours organisé par l'École cantonale d'art de Lausanne (ECAL), pour choisir parmi les projets proposés par les étudiant-e-s en design graphique, celui qui serait réalisé. Pour réaliser le projet lauréat, le C-FOR! a collaboré avec l'École de la construction (EDC) et la société Fireforce Technology pour le brûleur à pellets – une première pour la flamme olympique. Le centre a réalisé les plans de fabrications et a coordonné les différents choix techniques et l'implication de ses apprentis et de ceux de l'EDC, afin d'assurer une livraison dans les délais prévus. Les jeunes concernés ont fait preuve d'une forte implication dans le projet et ont retiré une grande fierté d'avoir pu apporter leur savoir-faire à une réalisation aussi extraordinaire. Des tests de flamme de longue durée ont été réalisés dans les ateliers du centre pour garantir que la flamme olympique reste bien allumée durant les 13 jours de la compétition.

Le C-FOR! a confirmé sa certification Quality school certificate (QSC 2.0). Cette démarche d'amélioration continue a permis notamment de travailler de manière structurée sur la communication et l'image du centre: signalétique interne, nouvelle présentation sur le site internet ([www.lausanne.ch/c-for](http://www.lausanne.ch/c-for)) et la page Instagram (@cfor\_sil) pour mieux toucher son public cible.

Parmi les projets réalisés en 2019, il faut encore mentionner la fabrication de brumisateurs, qui ont rencontré un joli succès. Ils ont été créés suite à une demande du Service des sports pour rafraîchir les coureurs lors de la course des 20KM de Lausanne. Empruntés par la Commune de Vevey, ils ont apporté une fraîcheur appréciée lors de la Fête des vigneronns à Vevey.

Tous les apprentis de dernière année ont réussi leur examen de fin d'apprentissage et ont rapidement trouvé du travail dans l'industrie ou continué leurs études. Pour la première fois depuis quelques années, le C-FOR! a reçu plus de demandes d'emploi que le nombre d'apprentis sortant. A noter que l'entreprise Nestlé Suisse à Orbe souhaite mettre en place un partenariat suite à l'engagement d'excellents automaticiens issus du centre.

Une méthode de gestion de projet est intégrée progressivement dans l'enseignement de base et sensibilise les apprentis à l'importance – et l'interdépendance – de la qualité, du coût et des délais dans la relation avec les client-e-s.

Le C-FOR! est toujours engagé dans le programme LIFT et a accueilli trois nouveaux jeunes durant dix semaines au sein des ateliers. Un tournus leur permet de découvrir l'ensemble des métiers proposés. Ce programme a débouché sur deux engagements comme apprentis.

## **SERVICES PARTAGÉS (SPAR)**

### **PRINCIPALES TACHES DU SERVICE**

#### **Finances et controlling**

- gérer la comptabilité et produire des états financiers en conformité avec les règles et directives communales tout en assurant une communication permanente entre les SIL et le Service financier de la Ville de Lausanne
- administrer et faire évoluer une comptabilité analytique multidimensionnelle
- superviser et accompagner le déroulement du processus budgétaire
- concevoir et réaliser des modèles d'affaires et analyses financières
- mettre à disposition de la direction des SIL, ainsi que de ses services, des tableaux de bord, « reporting » et autres outils de suivi financier
- maintenir et faire évoluer les outils de gestion financière

#### **Ressources humaines**

- soutenir les services pour toutes les questions de ressources humaines, faire le lien entre les SIL et le Service du personnel
- soutenir les cadres et accompagner les employé-e-s tout au long de leur parcours aux SIL

#### **Droit et conformité**

- défendre les intérêts des SIL lors des procédures de consultation et les litiges ainsi qu'accompagner les projets ou la direction pour les aspects juridiques et réglementaires

#### **Système de management intégré**

- assurer l'amélioration continue de manière transversale et à tous les niveaux de l'organisation en surveillant les indicateurs, en planifiant les audits, en contribuant à la résolution des problèmes liés à la qualité et en participant aux actions permettant de diminuer l'impact de l'entreprise sur l'environnement

#### **Bâtiments**

- assurer la maîtrise d'ouvrage, l'intendance des bâtiments, le service de conciergerie et le tri du courrier

#### **Informatique**

- mettre en place, exploiter et faire évoluer un système d'information préformant et adapté aux besoins évolutifs des SIL

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Bâtiments	11.25	10.94	11.63	11.63
Direction SP	3.00	1.00	1.53	1.00
Droit & conformité	7.50	7.30	7.50	7.10
Finances & controlling	11.70	11.70	11.70	11.70
Informatique	10.10	7.50	8.50	6.50
Ressources humaines	7.80	7.80	7.80	6.80
Système de management intégré	5.00	3.80	5.00	3.00
<b>Total service</b>	<b>56.35</b>	<b>50.04</b>	<b>53.65</b>	<b>47.73</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-2.70</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Bâtiments	24	10.94	24	11.63
Direction SP	1	1.00	1	1.00
Droit & conformité	8	7.30	8	7.10
Finances & controlling	12	11.70	12	11.70
Informatique	8	7.50	7	6.50
Ressources humaines	8	7.80	7	6.80
Système de management intégré	4	3.80	3	3.00
<b>Total service</b>	<b>65</b>	<b>50.04</b>	<b>62</b>	<b>47.73</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	0
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>



## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Finances et controlling

Avec l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs fin 2018, la division Finances et controlling a pu affecter les ressources nécessaires à l'amélioration des outils d'analyse financière ainsi qu'aux corrections et améliorations de la comptabilité analytique suite à la nouvelle organisation des SIL. Le but est de fournir des résultats probants et pertinents par fluides et par prestations.

Un contrôle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par l'administration fédérale a été effectué au cours de l'année 2019 qui a mis en évidence la rigueur et la qualité du travail réalisé par la comptabilité de direction.

### Ressources humaines

Du fait du nombre élevé de recrutements, l'organisation de la division a été revue en intégrant une spécialiste en recrutement, après une expérience très concluante. La démarche Valeurs et comportements a été déployée dans toutes les entités des SIL: toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs ont participé à un atelier sur cette thématique avec l'objectif de déterminer des principes de collaboration par unité. La division a collaboré à de nombreux projets des SIL, particulièrement en termes d'accompagnement au changement. Le Comité de direction des SIL a validé le transfert des ressources liées à la formation auprès d'une seule entité intégrée au sein de la division Ressources humaines et santé et sécurité au travail.

Dans le domaine de la sécurité et santé au travail, de nombreuses formations ont été organisées, notamment celle liée aux dangers de l'amiante et celle relative aux travaux en hauteur. Deux exercices d'évacuation ont été organisés (à Malley et à Pierre-de-Plan), avec la participation des pompiers. Suite à l'extension des zones concernant la méningo-encéphalite à tiques, une vaccination a été proposée aux personnes les plus exposées (personnel de l'usine de Lavey et des unités d'exploitation du Service réseaux).

### Droit et conformité

Plusieurs modifications du cadre réglementaire sont intervenues dans le domaine de l'électricité, en particulier avec l'entrée en vigueur de la stratégie Réseaux électriques de la Confédération au 1<sup>er</sup> juin 2019, dont les dispositions principales portent sur de nouvelles exigences en matière de tarification, de planification et de développement du réseau ainsi qu'en matière de réalisation de lignes.

Dans le domaine du gaz, il faut relever le lancement de la procédure de consultation sur l'avant-projet de loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz, avec une prise de position prévue pour mi-février 2020. A mentionner aussi le lancement de l'élaboration d'une stratégie vaudoise sur le gaz, dont les premières orientations ont été communiquées fin août 2019.

### Système de management intégré (SMI)

Les certifications ISO 9001 (Système de management de la qualité), ISO 14001 (Système de management environnemental), OHSAS 18001 (Système de management santé et sécurité au travail) et QSC (« Quality School Certificate») ont été confirmées suite à l'audit de surveillance.

La division SMI a continué la démarche d'optimisation des processus et de support aux différentes équipes suite à la réorganisation des services. Elle a participé à plusieurs projets qui doivent permettre aux SIL d'augmenter leur efficacité et la qualité de leurs services.

Elle a organisé 19 audits internes et 2 revues de direction. Dans sa gestion de l'amélioration continue, elle a enregistré 177 nouvelles actions d'amélioration et elle en a clôturé 117.

### Bâtiments

Les travaux réalisés les plus importants ont été la rénovation des sanitaires du bâtiment de la rue de Genève 38, le rafraîchissement de plusieurs bureaux techniques, la rénovation de locaux administratifs situés à la place Chauderon 27, la réfection de la cage d'escaliers de la rue de Genève 32 et la démolition du couvert de la rue de Genève 38.

### Informatique

Un schéma directeur informatique (SDI) a été élaboré par la division Informatique et a été validé par la direction des SIL. Ce SDI propose une stratégie pour rationaliser et faire évoluer le paysage des applications informatiques des SIL, afin de pouvoir, entre autres, réaliser la digitalisation des processus transversaux des SIL, déployer les compteurs intelligents en masse, collecter et exploiter de manière sécurisée les données de mesure et se préparer pour l'extension de l'ouverture du marché du gaz et celle éventuelle et complète de l'électricité.

Les fonctions architecture et projets ont été renforcées, avec le recrutement en 2019 de deux nouveaux experts, un architecte de données et une cheffe de projet. Le transfert au Service d'organisation et d'informatique (SOI) des activités de helpdesk a été finalisé.

La division a accompagné le SOI dans la migration des postes de travail vers Windows 10. Fin 2019, 46% des postes de travail des SIL disposait de ce nouvel environnement.

## SERVICE COMMERCIAL (COM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Administration et projets

- budget, suivi du tableau de bord, gestion du service
- projets particuliers, manifestations
- contracting, gestion de la clientèle partenaire (B2P)
- support administratif à disposition des différentes divisions et du chef de service

#### Relations clientèle

- accueil de la clientèle au téléphone et aux guichets
- renseignements sur les factures des SIL et gestion des facilités de paiement
- traitement du courrier et des réclamations, gestion des corrections de factures,
- traitement des demandes subvention80
- acquisition et suivi de la clientèle énergies et multimédia, gestion des contrats

#### Administration des ventes

- relevé des compteurs (électricité, gaz, chauffage à distance et eau)
- suspension de fournitures pour non-paiement
- établissement des 756'000 factures annuelles des SIL, trafic de paiement, pré-contentieux et contentieux
- création des objets techniques, suivi du paramétrage informatique de la facturation (SAP)
- responsabilité fonctionnelle du CRM
- planification et roadmap des projets

#### Marketing

- études des besoins, de la concurrence et suivi du marché
- développement de diverses prestations liées aux énergies et multimédia
- marketing des produits liés aux énergies et multimédia
- communication produits et services

#### Approvisionnements

- gestion de la couverture des portefeuilles de vente en gaz et en électricité, prévisions de production et d'achat, prévisions de vente
- calcul des prix de revient et des prix/tarifs de vente du gaz et de l'électricité
- gestion des relations commerciales avec les fournisseurs d'énergie, les partenaires et les autoproducteurs
- certification des productions d'électricité et gestion du commerce des garanties d'origine
- établissement du marquage annuel de l'électricité
- gestion des différents modes et systèmes de rétribution pour le courant d'origine photovoltaïque produit sur la zone de desserte des SIL

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration des ventes	37.90	35.90	37.90	37.30
Approvisionnement	6.50	6.50	6.50	6.50
Direction COM	7.00	7.00	7.00	7.00
Marketing	9.75	8.75	8.75	8.75
Relations clientèle	37.30	36.30	36.30	32.30
Total service	98.45	94.45	96.45	91.85

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
Total service	-2.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration des ventes	40	35.90	42	37.30
Approvisionnement	7	6.50	7	6.50
Direction COM	7	7.00	7	7.00
Marketing	9	8.75	9	8.75
Relations clientèle	39	36.30	35	32.30
<b>Total service</b>	<b>102</b>	<b>94.45</b>	<b>100</b>	<b>91.85</b>

Note les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Relation clientèle	2*		2*	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

\*Stagiaires MPC

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	7	5
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>8</b>	<b>6</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>7</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2019 a été caractérisée par la mise en service du projet « Citizen relationship management » (CRM). Tant pour la clientèle professionnelle que les particuliers, le Service commercial a fait face à de nombreux défis liés aux évolutions des législations et de la sensibilité toujours plus accrue aux défis climatiques.

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Evolution des tarifs

Les tarifs d'électricité 2019, entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier, ont été publiés le 31 août 2018. Ils ont été calculés en tenant compte des directives de la Commission fédérale de l'électricité. La baisse moyenne s'est élevée à 0.2 centime (ct) par kWh, toutes taxes comprises. Pour une famille consommant environ 3'500 kWh/an, cela représente une diminution de CHF 7.-par année.

Les taxes 2019 sur l'électricité ont diversement varié : les coûts des services système prélevés par la société Swissgrid pour garantir la stabilité du réseau sont passés de 0.32 ct/kWh à 0.24 ct/kWh alors que le financement prévu par la loi sur l'énergie est inchangé à 2.3 ct/kWh (2.2 ct/kWh pour la rétribution à prix coûtant du courant injecté et 0.1 ct/kWh pour les mesures de protection des eaux), tout comme la taxe communale pour l'éclairage public à 0.9 ct/kWh. Les deux autres taxes communales, celle pour le Fonds pour le développement durable (FDD) et celle pour le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE), sont passées de 0.25 ct/kWh à 0.3 ct/kWh.

Suite à la variation des coûts d'approvisionnement par le fournisseur Gaznat S.A. durant l'année, les tarifs du gaz naturel ont été adaptés au 1<sup>er</sup> janvier (+3.2%) et au 1<sup>er</sup> octobre 2019 (-3.8%). Les tarifs destinés à la cuisson et ceux pour le gaz naturel carburant sont restés stables. Les tarifs Multi, qui concernent la majorité de la clientèle (chauffage et processus), ont connu une hausse moyenne de 2.8%, puis une baisse de 4.4%. Les tarifs Interruptibles (processus industriels) ont augmenté en moyenne de 4.8%, puis baissé de 2.8%.

### **Approvisionnement électricité**

En raison des bas prix du marché, un faible turbinage des eaux accumulées dans les barrages alpins a marqué 2019. En conséquence, le débit du Rhône a été un peu plus faible que celui des années précédentes et la production de l'aménagement hydroélectrique de Lavey s'en est ressentie, avec un résultat moyen. Complétée par la production en constante augmentation des centrales photovoltaïques de société SI-REN S.A., la production propre a permis de couvrir environ 45% des besoins annuels en énergie électrique des SIL.

L'usine d'incinération des déchets urbains combustibles TRIDEL a de nouveau obtenu une excellente production électrique, proche de son record de 2017.

### **Prix de marché et certifications de l'électricité**

Le prix moyen horaire de l'électricité sur le marché spot suisse s'est établi à 4.6 ct/kWh pour la livraison d'une quantité horaire constante d'électricité sur toute l'année (livraison en ruban). Ce prix est en baisse de 24% par rapport à celui de 2018. Toutefois, l'approvisionnement en électricité des SIL est couvert par des achats à terme presque entièrement un an à l'avance et en majeure partie deux ans à l'avance, ce qui permet de lisser les fluctuations de prix.

Les labels naturemade et TÜV SÜD de la production électrique des ouvrages de la Ville de Lausanne, de SI-REN S.A. et de quelques partenaires fournisseurs ont été vérifiés avec succès lors de l'audit annuel, de même que les ventes annuelles du produit électrique nativa® plus.

### **Installations photovoltaïques**

Le nombre d'installations photovoltaïques raccordées au réseau de distribution des SIL augmente au rythme soutenu et régulier d'environ vingt nouvelles installations par mois, en moyenne. Il atteint environ 1'200 unités fin 2019, tous types de rétribution confondus.

### **Gaz : évolution 2019**

La fourniture de gaz en 2019 s'est montée à 1'895 gigawatts-heure (GWh), avec une faible augmentation de +15 GWh (+0.8%) par rapport à 2018.

Le prix moyen journalier du gaz sur le marché spot allemand s'est établi à 13.92 euros par MWh, en baisse de 39.2% par rapport à 2018. Le marché spot est représentatif de l'évolution des prix du marché. Toutefois, l'approvisionnement en gaz des SIL est couvert pour sa majeure partie par des contrats à long terme qui permettent de lisser les fluctuations de prix.

### **Raccordements au gaz et au chauffage à distance**

Sur l'ensemble de la zone de distribution du gaz, l'acquisition de la nouvelle clientèle a baissé, avec une puissance à raccorder de 16 MW. Elle s'explique par la législation qui devient plus restrictive et la croissance de la sensibilité des client-e-s aux questions environnementales, bien que le gaz permette une réduction de 25% des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au mazout et doit participer comme énergie de transition à la stratégie énergétique permettant d'atteindre la neutralité carbone.

La demande pour les raccordements au chauffage à distance a augmenté. Pour l'année sous examen, la puissance à raccorder signée avec une nouvelle clientèle s'est élevée à 5.7 MW (4.2 MW en 2018).

### **Multimédia**

Un nouveau portefeuille de produits multimédia a été mis en place, suite au partenariat avec netplus.ch S.A. Les équipes multimédia ont poursuivi les raccordements au réseau de fibre optique, ainsi que la migration des client-e-s depuis le réseau coaxial vers celui de fibre optique.

### **Services énergétiques**

L'activité de l'offre photovoltaïque « solanne » a été très soutenue, avec plus de 320 kW de puissance signée.

La société Lazur Energie S.A., co-entreprise entre les SIL et ewz, dont la direction est assurée par un collaborateur du Service commercial, a mis en service les installations de production de chaleur et de glace de la Vaudoise aréna le 2 août 2019. Les coûts et les délais, très courts pour un projet de cette complexité, ont été tenus.

Les activités en matière de contracting des SIL sont mentionnées ci-après par le Service production.

### **Relations clientèle**

Près de 14'000 personnes ont visité les deux espaces clientèle. 58'000 appels téléphoniques ont été traités. Près de 57'000 dossiers comprenant les demandes énergies et multimédia, les réclamations, les subventions<sup>80</sup> et d'autres requêtes administratives ont été ouverts et traités.

Le support technique multimédia a traité près de 30'000 demandes.

## Factures

En 2019, 749'000 factures annuelles ont été émises, dont 75'347 e-factures (10%), en progression.

## Projets informatiques du service

Le CRM a été mis en production en avril 2019. La gestion et le suivi des projets informatiques du service permettent, à l'aide d'une feuille de route, de réserver les ressources afférentes et de répondre aux besoins des utilisatrices et des utilisateurs.

## Promotion

Dans un contexte concurrentiel toujours très intense, la mise en service des prestations BliBlaBlo de netplus.ch a permis de réduire les impacts négatifs d'offres low-cost sur les réseaux de fibre optique à Lausanne. Grâce à une présence régulière auprès des client·e·s, sur le web et dans les espaces publics, Citycable reste une marque de proximité pour la région.

## Sponsoring

Afin de maintenir leur rôle de soutien des activités culturelles et sportives locales, les SIL ont pérennisé plusieurs sponsorings majeurs, dont celui conclu avec le Lausanne Hockey Club dans son nouvel écrin de la Vaudoise aréna. En parallèle des sponsorings historiques, les SIL ont notamment été très actifs pour la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 et du festival Lausanne en Jeux!

## Manifestations

Habitat-Jardin, Mosaïque de Pâques, Journée lausannoise du vélo, Festival de la Cité, Christmas Run – 2020 RUN, ou encore la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants: 56 événements et séminaires ont été organisés pour promouvoir l'image des SIL et de la Ville. Les SIL ont participé à 11 marchés du samedi et animé un chalet sur la place de la Louve, auprès de l'œuvre proposée par les SIL pour le Festival Lausanne Lumières.

## SERVICE PATRIMOINE (PAT)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- planifier le développement et définir la stratégie de maintenance d'infrastructures sur le court, le moyen et le long terme
- gérer les aspects financiers, contractuels et réglementaires liés à la mise à disposition d'infrastructures
- gérer les projets de renouvellement et d'extension des différents réseaux
- suivre les évolutions technologiques, réglementaires et sociétales

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction PAT	8.40	8.30	7.50	7.50
Etudes & projets	72.55	63.55	69.45	65.15
Gestion économique	7.00	6.80	6.00	6.80
Gestion stratégique	15.00	13.90	19.00	13.80
Total service	102.95	92.55	101.95	93.25

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-1.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction PAT	9	8.30	8	7.50
Etudes & projets	67	63.55	69	65.15
Gestion économique	7	6.80	7	6.80
Gestion stratégique	14	13.90	14	13.80
Total service	97	92.55	98	93.25

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

	31 décembre 2018	31 décembre 2019
Unité administrative	n	n
Marketing & Relations clients	0	0
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	5	6
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
Total service	5	8

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	5

## UNITÉS DU SERVICE

### Gestion stratégique du patrimoine (GSP)

La division s'est concentrée sur ses missions fondamentales : définir la stratégie de construction et de maintenance des infrastructures et planifier le développement des réseaux à court, moyen et long termes. Elle élabore également les concepts techniques et mène des études stratégiques. Pour terminer, elle définit et participe au développement des systèmes informatiques qui permettent la gestion opérationnelle du patrimoine et l'analyse par croisement de données.

Une des tâches principales de la division consiste à décider où et quand investir dans les infrastructures. Dans ce cadre, d'importants efforts ont été mis en œuvre pour améliorer la priorisation et la coordination des chantiers sur les communes desservies. Avec la mise en service début 2019 de l'application GoChantiers, pilotée par le Service des routes et de la mobilité, la division a adapté tant les processus que les outils informatiques des SIL avec succès et dans les délais impartis. Fixer des objectifs, les traduire en projets, planifier et suivre ces derniers est un enjeu majeur pour la division. Ainsi, le processus de constitution et de gestion du plan directeur de maintenance et d'investissement multifluides (PDMI multifluides) a été optimisé pour une amélioration générale de la gestion des projets. Les méthodes mises en place en collaboration étroite avec les différents services techniques des SIL permettront notamment un meilleur contrôle des coûts, des délais et de la qualité pour les années à venir.

Les projets d'envergure suivants sont gérés par la division :

- projet **Smart Metering** : conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité, 80% des systèmes de mesure de la zone de desserte doivent être remplacés par des compteurs intelligents d'ici au 31 décembre 2027. Le projet prend un retard de quelques mois sur sa planification, car aucun fournisseur ne propose encore de matériel certifié et conforme aux exigences légales suisses ;
- **décommissionnement du système d'information géographique SISOL** : il s'agit d'un outil stratégique indispensable à la gestion de tous les réseaux des SIL. Son remplacement fait l'objet d'un ambitieux projet de modernisation et de digitalisation des infrastructures. L'application Qgaz, qui couvre les besoins pour la gestion du réseau de gaz, développée par la division Droit foncier et géomatique (cadastre), a été mise en production avec succès vers la fin de l'année. Le projet se poursuit pour la partie électricité et multimédia ;
- **décommissionnement du réseau HFC** : deux réseaux de distribution des signaux multimédia sont aujourd'hui exploités en parallèle : le réseau câblé historique hybride fibre-coaxial (HFC) et le réseau de fibre optique dont le déploiement est terminé. La migration des client-e-s est en cours, de sorte à pouvoir, à terme, décommissionner le réseau HFC ;
- **décarbonation des réseaux thermiques** : les SIL ont débuté fin 2019, le projet qui permettra d'adapter la stratégie chaleur pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone de la Municipalité et aux mesures du plan climat. La distribution de chaleur renouvelable est le principal levier à disposition de la Ville pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. La feuille de route des SIL pour la décarbonation des réseaux thermiques (gaz et chauffage à distance) doit aboutir fin 2020, conformément à la demande du Conseil communal.



## Gestion économique du patrimoine (GEP)

La division a pour mission de gérer économiquement et administrativement les infrastructures. Ses objectifs permanents sont les suivants :

- établir le « costing » et le « pricing » des infrastructures en fonction des contraintes légales et réglementaires ;
- établir et suivre les budgets (charges d'investissement et d'exploitation, revenus) liés aux infrastructures et aux projets ;
- garantir l'intégrité des données de consommation d'énergie et assurer leur transmission selon les exigences réglementaires.

Les processus mis en place ainsi que leurs applications ont permis une utilisation plus efficace des ressources financières à disposition, et ce afin de renouveler et de développer les infrastructures de distribution et de production.

Le pricing de l'énergie pour l'électricité a été réalisé dans un contexte évolutif avec la suppression du produit COMBI dès 2020 dans le cadre du plan climat, pour disposer d'une énergie 100% renouvelable pour l'approvisionnement de base. La mise en œuvre du projet de refonte tarifaire du chauffage à distance a fait l'objet d'un report afin de tenir compte des nouveaux impératifs climatiques. Certains résultats de ce projet seront toutefois utilisés dès le début 2020.

## Bureau études et projets (BEP)

Le Bureau études et projets, qui regroupe les bureaux techniques du gaz, de l'électricité, du multimédia et du chauffage à distance, ainsi que les unités du génie civil et du relevé des infrastructures, a pour mission de garantir la bonne exécution des projets d'investissement d'infrastructures, d'en saisir les données et de réaliser la documentation.

En 2019, le réseau de distribution du gaz naturel s'est allongé d'environ 4'100 mètres.

	2017	2018	2019
Longueur des conduites de gaz [km]	752.1	753.0	757.1

Les chantiers d'importance réalisés ont été les suivants :

- sécurisation du réseau haute pression sur les axes Gland-Prangins et Tartegnin-Rolle: pose de 2'075 m de nouvelles conduites ;
- raccordements de plusieurs grands clients, en particulier pour du gaz de processus: 1'980 m de nouvelles conduites haute pression ;
- remplacement de 170 m de conduite haute pression à l'avenue d'Ouchy.

En 2019, plusieurs projets d'extension et renouvellement du réseau électrique ont été réalisés avec une pose d'environ 33'000 mètres de tubes ainsi que de nouveaux postes de transformation. Les principaux chantiers ont été les suivants :

- poste haute tension (HT) 125 kilovolts (kV) de Romanel: ripage des lignes HT et moyenne tension (MT) des anciennes installations sur les nouvelles; démontage du vieux poste 125 kV isolé par air et début des travaux d'aménagements extérieurs ;
- poste HT 125 kV de Bellefontaine: le remplacement du contrôle-commande au niveau 125 kV s'est terminé en juin ; les travaux pour le remplacement de la MT ont commencé en mai pour un achèvement planifié en août 2020 ;
- ligne 125 kV de Lavey à St-Triphon: pose d'un nouveau pylône à Bex et retente des conducteurs inférieurs et médians sur l'ensemble de la ligne pour le respect des distances au sol.

Le réseau du chauffage à distance des SIL s'est étendu de 470 mètres dans le cadre des nouveaux raccordements. Le renouvellement d'environ 620 mètres de conduites vétustes a été réalisé. Les chantiers d'importance réalisés ont été les suivants :

- chemin de Brillancourt 4: nouveau raccordement de 35 m ;
- chemin de Montelly 8: nouveau raccordement de 45 m ;
- chemin de Bérée 6a et 6b: nouveau raccordement de 75 m ;
- route du Pavement: renouvellement de 60 m ;
- avenue de Beaumont: renouvellement de 100 m ;
- rue Bellefontaine: renouvellement de 120 m ;
- rue de l'Industrie: renouvellement de 147 m.

	2017	2018	2019
Longueur des conduites des SIL [km]	112.8	113.0	113.5
Longueur des conduites de CADOUEST [km]	10.9	12.3	13.99

En 2019, le projet Métamorphose des Plaines-du-Loup est rentré dans la phase d'étude de faisabilité et de conception des réseaux multifluides pour le premier plan partiel d'affectation (PPA1).

En matière de réseau multimédia, le principal projet réalisé en 2019 a été le début de l'ilotage des cellules sur le réseau hybride fibre-coaxial des 13 communes de la zone de desserte hors Lausanne. Ceci permettra d'augmenter de façon conséquente la capacité du débit internet disponible.

## Boisy TV S.A.

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes du BEP pour l'exploitation de sa station de tête. Sa direction opérationnelle est assurée par la division GSP. La société fournit des programmes de télévision et de radio à netplus.ch et à Citycable.

Les faits marquants et activités de l'année 2019 ont été :

- la préparation de la fourniture de la chaîne éphémère TV en jeux ! pour Citycable et TvT Services, en vue des JOJ ;
- la recherche et développement d'une nouvelle solution de diffusion et enregistrement pour les séances du Conseil Communal de Lausanne, Renens, Prilly et du Parlement vaudois afin de remplacer la solution actuelle obsolète ;
- l'installation de trois nouveaux routeurs de dix gigabits afin de s'adapter aux besoins en bande-passante.

## SERVICE RÉSEAUX (RES)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Direction du service

- établir et suivre la mission du service en lien avec la mission et la stratégie de la direction des SIL
- superviser les activités et assurer la gestion administrative du service
- s'assurer de la bonne application de la gestion qualité, environnement, de l'hygiène et sécurité au travail

#### Planification (PLA)

- établir le calendrier des chantiers
- planifier les ressources humaines en fonction des calendriers des interventions
- gérer la disponibilité du matériel pour les chantiers
- assurer la formation continue des métiers

#### Raccordements (RAC)

- traiter les demandes techniques des client-e-s
- planifier et organiser la réalisation des raccordements
- assurer la pose et annoncer la mise en service du comptage
- assurer l'infrastructure de télérelève et de télégestion
- contrôler périodiquement la qualité des raccordements et des infrastructures intérieures (OIBT, etc.)

#### Exploitation électricité et multimédia (EEM)

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de sécurité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance
- intervenir en cas d'urgence pour assurer la disponibilité des infrastructures

#### Exploitation gaz et chauffage à distance (EGC)

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de sécurité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance
- intervenir en cas d'urgence pour assurer la disponibilité des infrastructures

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction RES	5.00	4.00	4.00	3.30
Exploitation éle/multi	79.80	77.80	77.80	72.80
Exploitation GAZ/CAD	28.00	27.00	28.00	28.00
Planification activités	10.00	10.00	11.00	10.00
Raccordements	42.85	41.55	42.55	39.55*
<b>Total service</b>	<b>165.65</b>	<b>160.35</b>	<b>163.35</b>	<b>153.65</b>

\* 1 EPT a été tuilé en décembre 2019 durant 1 mois

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>-1.30</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction RES	5	4.00	4	3.30
Exploitation éle/multi	79	77.80	74	72.80
Exploitation GAZ/CAD	27	27.00	28	28.00
Planification activités	10	10.00	10	10.00
Raccordements	42	41.55	41	39.55
<b>Total service</b>	<b>163</b>	<b>160.35</b>	<b>157</b>	<b>153.65</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Planification activités	8		6	
<b>Total service</b>	<b>8</b>		<b>6</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	13	8
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>14</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	2
Convention de départ	1
Décès	
Démission	4
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>13</b>

## UNITÉS DU SERVICE

### Planification des activités (PLA)

La division a pour objectif d'assurer une planification des ressources de terrain en fonction des mandats de construction et de maintenance des infrastructures réseaux de tous les fluides. Elle est une courroie de transmission entre les bureaux techniques du Service patrimoine et la réalisation. Cette division s'occupe également d'assurer la formation continue métiers des collaborateurs et celle des apprentis électriciens de réseaux (actuellement six apprentis en formation).

Durant l'année, les interfaces pour la planification des mandats de construction pour chacun des fluides ont été optimisées et consolidées, de sorte à disposer d'une vision globale du volume annuel des activités et d'une prévision des besoins en ressources pour l'année en cours et la suivante.

Un recensement de l'état de formation des collaborateurs métiers de tous les fluides des SIL a été réalisé et partagé. Il permet d'avoir une meilleure vision des besoins en formation et de les planifier. De nouvelles formations métiers en relation avec les activités terrain ont été dispensées. Dans le cadre de la formation des apprentis, trois apprentis de dernière année ont obtenus le CFC d'électricien de réseau.

Basées sur des retours réguliers du terrain, la division propose des améliorations matérielles et de sécurité. De nouvelles méthodes de travail ont été mises en place en collaboration avec les autres services et les collaborateurs concernés formés.

### Raccordements (RAC)

La division a pour mission de traiter les demandes techniques de la clientèle et de planifier la réalisation des raccordements. Elle assure aussi la mise en service du comptage électricité et gaz, gère la télérelève des compteurs à mesure de la courbe de charge et assure le suivi du contrôle périodique des infrastructures intérieures.

En 2019, 295 demandes de projets de production d'énergie décentralisées ont été traitées, dont 49 nouvelles installations

qui ont été raccordées au réseau et certifiées. Le nombre de compteurs posés ou échangés s'élève à 5'135 pour l'électricité. 72 nouveaux bâtiments ont été raccordés au réseau électrique. 2'788 logements et 94 bâtiments ont été raccordés au réseau de fibre optique et 26 bâtiments au réseau hybride fibre coaxial (HFC).

Les activités découlant de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) du Conseil fédéral implique le traitement, respectivement l'envoi, de plusieurs milliers de dossiers et de courriers. Des contrôles sporadiques sont également réalisés.

En ce qui concerne la distribution du gaz, 1'041 compteurs ont été posés ou échangés et 182 raccordements au réseau gaz ont été mis en service. Le service de piquet pour le gaz a été sollicité à 130 reprises sur des infrastructures de branchement. 7'895 appels de concessionnaires ou de client·e·s ont également été traités.

Il faut encore mentionner le démarrage du projet de dématérialisation des ordres de travail pour les activités de pose et dépose des compteurs, qui a débuté en début 2019.

### **Exploitation électricité et multimédia (EEM)**

La division construit, entretient et dépanne le réseau de distribution d'électricité et les réseaux coaxiaux et fibre optique du multimédia afin de garantir la fourniture de l'électricité et la qualité des signaux du multimédia.

En 2019, 89 avaries ont nécessité une intervention. En outre, 316 manifestations et 175 chantiers ont été équipés d'une alimentation provisoire. On compte aussi 191 branchements exécutés pour des client·e·s, 112 chantiers aériens et 48 chantiers souterrains réalisés sur le réseau électrique, ainsi que 34 chantiers dans des postes de transformation (MT et BT). 86 postes MT/BT ont été entretenus, dont un quart pendant les heures de nuit afin de réduire l'impact sur les client·e·s. 104 armoires BT ont été contrôlées et nettoyées. De nombreuses interventions ont également eu lieu sur des postes HT.

La division travaille également sur mandat pour les Transports publics lausannois (tl).

Dans le cadre du partenariat avec les communes de Pully, Paudex et Belmont, une convention de collaboration entre les services de piquet des SIL et des Services Industriels de Pully a été établie pour les interventions urgentes sur le réseau de distribution d'électricité basse tension de Pully et Paudex. La formation des collaborateurs concernés a eu lieu et les dépannages intercommunaux sont opérationnels à ce jour.

### **Exploitation gaz et chauffage à distance (EGC)**

La division assure la réalisation, la maintenance et le dépannage du réseau de chauffage à distance des SIL et de CADOUEST S.A., ainsi que la réalisation, la maintenance, le dépannage et l'exploitation du réseau de distribution de gaz.

En ce qui concerne les réseaux de chauffage à distance, 77 arrêts de réseau ont été exécutés à des fins d'entretien et pour de nouveaux raccordements et six fuites importantes d'eau surchauffée réparées. Le service de piquet a été sollicité à 47 reprises et 112 interventions ont été exécutées suite à des demandes expresses non planifiées. Différentes rénovations d'installations et mises en service ont été réalisées. Le nettoyage systématique des chambres techniques se poursuit de même que le remplacement des instruments de métrologie installés chez les client·e·s.

En ce qui concerne le réseau de distribution de gaz, 617 km ont été contrôlés par une entreprise spécialisée dans la recherche de fuites de gaz (75 km à pied et 542 km avec un véhicule spécialisé dont 90 km de nuit afin de minimiser la perturbation du trafic). Lors de ces campagnes de contrôle, quelques 220 fuites ont été détectées, dont 104 ont nécessité une réparation. Les fuites restantes sont maintenues sous surveillance. Dans le cadre de la construction du réseau, 87 nouvelles vannes de branchement ont été posées, 247 anciennes supprimées et 11 chantiers de construction réalisés. Le service de piquet a été sollicité à 13 reprises.

Des cours sur le thème de l'extinction de feux de fouilles et de recherches de fuites gaz ont été organisés au Centre de formation de La Rama du Service de protection et de sauvetage. L'entretien de ces installations de formation est assuré par les SIL.

Le mandat d'exploitation du réseau de Rolle a conduit à des activités telles que la construction d'infrastructures, des essais de branchements, des manœuvres de vannes, des remplacements de compteurs, des contrôles d'installations et des recherches de fuites.

## **SERVICE PRODUCTION (PRO)**

### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

#### **Usines hydrauliques (UH) et Usines thermiques (UT)**

- construire les infrastructures en respectant les exigences de qualité, de délais et de coûts
- exécuter les plans de maintenance définis par l'unité GSP du Service patrimoine
- intervenir en cas d'urgence, dans les délais impartis, pour assurer la qualité, la continuité et la disponibilité des infrastructures
- respecter les normes de sécurité

#### **Installations pour tiers (IPT) et Eclairage public (EP)**

- traiter les demandes techniques de la clientèle
- coordonner les raccordements avec le Service réseaux
- raccorder les installations et les exploiter selon les contrats de service conclus

**Centres de conduite (CDC)**

- surveiller en continu le fonctionnement des infrastructures pour détecter les potentiels d'amélioration
- collecter et diriger les appels pour les transmettre aux différents piquets
- coordonner les interventions avec les équipes de construction et maintenance
- gérer l'engagement ou le délestage des productions en fonction des contraintes des infrastructures et du commercial (mouvements d'énergie)
- établir des statistiques sur la base d'indicateurs

**EFFECTIF DU PERSONNEL****Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Centre de conduite	24.95	24.95	24.95	21.95
Direction PRO	5.80	4.80	5.80	4.20
Eclairage public	16.40	16.40	16.40	15.40
Installations pour tiers	11.00	8.00	11.00	11.00
Usines hydrauliques	20.70	20.70	20.70	18.70
Usines thermiques	22.00	22.00	22.00	22.00
<b>Total service</b>	<b>100.85</b>	<b>96.85</b>	<b>100.85</b>	<b>93.25</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	0.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Centre de conduite	25	24.95	22	21.95
Direction PRO	6	4.80	5	4.20
Eclairage public	17	16.40	16	15.40
Installations pour tiers	8	8.00	11	11.00
Usines hydrauliques	21	20.70	19	18.70
Usines thermiques	22	22.00	22	22.00
<b>Total service</b>	<b>99</b>	<b>96.85</b>	<b>95</b>	<b>93.25</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	7
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	5	2
<b>Total service</b>	<b>11</b>	<b>9</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

## THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

### Exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Lavey

En 2019, l'aménagement hydroélectrique de Lavey a produit 388 gigawatts-heure (GWh) contre 402 GWh en 2018 et 365 GWh en 2017, alors que la production moyenne des dix dernières années s'élève à 396 GWh.

Le débit moyen annuel du Rhône de 172 m<sup>3</sup>/s (184 m<sup>3</sup>/s en 2018 et 146 m<sup>3</sup>/s en 2017) a été supérieur de l'ordre de 8% à la moyenne des dix dernières années. L'apport d'eau lié à la fonte des neiges a été moins important durant le mois de mai que la moyenne du fait de sa fraîcheur ainsi que d'un niveau d'enneigement plus élevé en haute qu'en moyenne altitude durant l'hiver 2018-2019. Malgré le fort enneigement en haute montagne, nettement plus élevé que la normale, les glaciers, dont ceux des bassins versants du Rhône, ont continué à souffrir d'un été très chaud.

La vanne du barrage N° 1 révisée durant l'hiver 2017-2018 a exigé une nouvelle intervention durant le printemps 2019 pour améliorer la protection contre la corrosion. Les chaînes lourdes et les roues à chaînes ainsi que de la motorisation d'origine (de 1950) de cette même vanne ont aussi été remplacés. Cet entraînement sert à positionner les deux vantaux, inférieur et supérieur, constituant la vanne et gérant à la fois le charriage sédimentaire et le niveau d'eau du barrage. La révision de la vanne N° 2 a débuté à fin 2019 et celle de la N° 3 se fera durant l'hiver 2020-2021 pour clore la campagne.

Courant avril 2019, des modifications techniques ont été apportées au dégrilleur automatique de la prise d'eau, dont la réception opérationnelle a eu lieu en octobre 2017, pour garantir sa fiabilité mécanique lors de régimes de crue à fort charriage comme rencontrés durant l'été 2018.

La révision du groupe turbo-alternateur N° 2 ainsi que le remplacement des transformateurs de courant et de tension et des protections électriques et parafoudres sur ce bloc ont été réalisés de la mi-février à la mi-mai sans causer de pertes de production.

Le nouveau système de supervision Lynx du centre de conduite de Lavey a été mis en service en mai. Cette nouvelle version permet notamment de sécuriser les installations de l'aménagement contre les cyberattaques. Il s'est fait consécutivement et avec le même système que celui du centre de conduite de Pierre-de-Plan, permettant ainsi de mutualiser les contrats de maintenance et de sécurité.

### Exploitation des aménagements hydroélectriques tiers

L'usine hydraulique de Lavey est en charge de trois autres aménagements par l'entremise de conventions. L'usine garantit leur exploitation en assurant la disponibilité des installations de production et leur supervision. Il s'agit des aménagements de l'Aboyeu (~10 GWh/an), de la Rasse (~2 GWh/an) et du Bouet (~0.3 GWh/an). Leurs prises d'eau sont alimentées par des bassins versants avoisinant l'aménagement de Lavey. Leur production annuelle est respectivement supérieure de 12,6 et 2% à la moyenne des dix dernières années et équivalente à celle de l'année 2018.

### Usines thermiques

L'année 2019 a connu une température moyenne annuelle de 11.1°C, en baisse de 4.3% par rapport à 2018 (11.6°C). Les degrés jours de chauffage, qui caractérisent les besoins de chauffage durant l'année, ont augmenté à 3'173 par rapport à 2018 (+253 degrés jours), mais restent inférieurs de 6.6% par rapport à la moyenne multi-annuelle depuis 1971.

La quantité d'énergie thermique achetée à TRIDEL est en forte hausse de 9.3% par rapport à 2018, grâce à l'installation d'un système de récupération de l'énergie des gaz de fumée, à la nouvelle planification des révisions et aux conditions météorologiques.

La construction de la deuxième chaudière dans la chaufferie localisée à la STEP a débuté. Elle permettra d'améliorer la sécurité du réseau Sud-Ouest qui connaît un fort développement. Cette chaudière sera mise en service pour l'hiver 2020-2021.

Les ventes de chaleur du chauffage à distance, corrigées en fonction des températures moyennes, ont augmenté de 1.6%.

	2017	2018	2019
Nombre de clients	1'368	1'382	1'413
Chaleur vendue [GWh]	419.1	418.9	433.4
Total de l'énergie thermique produite [GWh]	503.5	489.3	508.5

La production et la distribution d'énergie thermique :

	2017	2018	2019
Energie thermique STEP [GWh]	18.5	19.8	19.5
Energie thermique TRIDEL [GWh]	300.7	288.2	314.9
Energie thermique des chaufferies [GWh]	184.3	181.4	174.0
Gaz consommé [GWh]	202.9	200.4	187.5
Mazout consommé [GWh]	2.1	1.89	4.79

Le mix énergétique 2019 du chauffage à distance est composé à 65.7% par la chaleur fatale récupérée des processus de TRIDEL pour 61.9% et de la STEP pour 3.8% et, pour le solde (34.3%), par la chaleur produite par les chaufferies conventionnelles, bicom bustibles gaz (priorité) et mazout (sécurité, le chauffage à distance étant le plus grand client gaz interruptible).



## Contracting énergétique des Plaines-du-Loup

Les travaux de forage ont commencé en janvier 2019. A ce jour, sur les 35 forages prévus, 15 forages ont été réalisés à une profondeur de 800 mètres. Lors des travaux à proximité de la piste d'essai du Service des automobiles et de la navigation, une information a été donnée et les besoins du service cantonal ont pu être intégrés afin de limiter les perturbations éventuelles.

Les échanges avec les investisseurs se sont intensifiés afin d'informer au mieux et de discuter de manière détaillée les conditions contractuelles et les limites de prestations du contracting.

## Télégestion

En lien avec le remplacement progressif des équipements d'automatisation devenus obsolètes, les prestations et le périmètre de la télégestion ont été révisés de manière à garantir la pérennité de l'activité et afin de pouvoir répondre aux nouvelles demandes des client·e·s.

## Eclairage public

Les SIL gèrent le concept et l'installation des décorations de rues pour les fêtes de fin d'année. Une partie des décors de rues a été renouvelée en 2019 et les autres décors ont été redistribués dans les rues du périmètre concerné. La rue Centrale et la rue Cheneau-de-Bourg, équipées de nouveaux décors, ont complété la cohérence de l'ensemble. Les arbres des places Pépinet, Saint-François et de la Gare ont été décorés avec des tubes lumineux permettant des effets lumino-techniques dynamiques et originaux, concept développé par les artistes du studio lyonnais Pitaya.

Lors des fêtes de fin d'année, sur une période de dix jours, un nouveau spectacle audiovisuel, intitulé les Nouvelles rêveries lausannoises, a été projeté contre la façade de l'Hôtel de Ville. Cette réalisation originale de la société les Spectaculaires a été vue par plus de 10'000 personnes. Le palais de Rumine et la Cathédrale ont été mis en valeur par un éclairage singulier durant le mois de décembre.

Parmi les nombreux travaux effectués en 2019, on peut relever les ensembles d'éclairage composés de mâts en bois réalisés à l'avenue Pierre-de-Coubertin et aux alentours du CIO, la projection d'images sur les trois tours de Praz-Séchaud et, en matière d'éclairage provisoire, la pose de cinq ensembles équipés de technologie solaire pour éclairer la traversée reliant le chemin des Bossons à la route des Plaines-du-Loup. Le choix de cette technologie permet d'éviter les coûts de génie civil et permet de repositionner ces éléments en fonction de l'évolution des cheminements pendant la période des travaux.

L'éclairage public est un grand consommateur au sens de la loi vaudoise sur l'énergie. A ce titre une convention d'objectifs a été signée avec la Direction cantonale de l'environnement, qui définit une économie minimale de 25% sur les dix ans à venir (2020-2029).

Enfin, diverses prestations d'études, de réalisations et d'entretien ont été effectuées pour des communes clientes.

## Centres de conduite

En 2019, le total de l'énergie électrique distribuée par les SIL s'est monté à 1'345 GWh, soit une baisse de 0.7% par rapport à 2018. La charge maximum du réseau a atteint la valeur de 232 MW le vendredi 1<sup>er</sup> février entre 12h et 13h par une température extérieure de 2°C. Avec une valeur de 11.1°C, la température annuelle moyenne a été supérieure de 0.2°C à la moyenne multi-annuelle 1981-2010 de l'Institut suisse de météorologie.

Le tableau ci-dessous donne la répartition de cette distribution entre le réseau des SIL et les réseaux avals du Service intercommunal de l'électricité (SIE), de Pully, de Paudex, de Belmont, de Romanel-sur-Lausanne, de Lutry et de Saint-Maurice.

Energie distribuée dans le réseau SIL (y compris pertes réseau)	867 GWh	64.5%
Energie distribuée vers les réseaux avals	478 GWh	35.5%
Energie totale distribuée au réseau SIL et réseaux avals	1'345 GWh	100.0%

Le tableau ci-dessous donne la répartition entre l'énergie soutirée au réseau amont des SIL et celle produite par des installations de production raccordées au réseau SIL. Les principales installations de production sont Lavey et TRIDEL.

Energie soutirée au réseau amont	864 GWh	64.2%
Energie produite dans le réseau des SIL	481 GWh	35.8%
Total	1'345 GWh	100.0%

## SI-REN S.A.

### HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ

- SI-REN S.A. a été créée le 10 décembre 2009 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 16 décembre 2009. Son capital-actions est de CHF 30'000'000.-
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N°2009/27, adopté par le Conseil communal le 27 octobre 2009

- le Conseil communal a apporté plusieurs amendements aux conclusions du rapport-préavis, dont les nouvelles conclusions 1bis et 1ter qui prévoient respectivement « d'obtenir de la Municipalité qu'elle informe le Conseil communal des activités de cette société, même a posteriori, comme si elles étaient le fait des Services industriels », et « de soumettre cette société au contrôle de la Commission de gestion au même titre que l'Administration de la Ville de Lausanne »
- la Municipalité, pour respecter la demande d'information du Conseil communal, a décidé de rendre compte des activités de SI-REN S.A. via le rapport de gestion des SIL. Elle transmet également le rapport de gestion de la société SI-REN S.A. aux commissaires de gestion et des finances des sous-commissions des SIL

#### **BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)**

« La société a pour but l'étude, la construction et l'exploitation d'installations de production ainsi que la fourniture d'énergie dans le domaine des énergies renouvelables en Suisse et à l'étranger. Elle pourra également conduire des projets de recherche fondamentale et appliquée dans tous les domaines des énergies renouvelables, conceptualiser et commercialiser des produits et services dans ce domaine, ainsi que procéder à la réalisation de projets de recherche sous toute autre forme. Elle peut effectuer, elle-même ou par l'intermédiaire de tiers, toutes opérations en rapport direct ou indirect avec son but, y compris dans le domaine de la propriété intellectuelle, en Suisse et à l'étranger. La société peut acquérir, détenir et aliéner des immeubles. La société peut exercer toutes les activités commerciales, financières – notamment à travers des prises de participation en Suisse et à l'étranger – ou autres en rapport avec son but »

#### **EFFECTIF DU PERSONNEL**

La société compte 5.3 ept.

#### **THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ**

##### **Plan solaire photovoltaïque**

En 2019, les centrales photovoltaïques de SI-REN ont produit quelques 10.79 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 3'600 ménages consommant 3'000 kWh par an.

Avec 53 installations totalisant une puissance installée de 10.96 MW, le déploiement photovoltaïque suit son cours. Huit nouvelles centrales solaires ont été réalisées en 2019 pour une puissance cumulée de 1.3 MW. Il s'agit de deux bâtiments d'Epura à Vidy, de trois bâtiments des Falaises, de la Vaudoise aréna, du Centre sportif de la Vallée de la Jeunesse et du Musée cantonal des beaux-arts. La production des centrales photovoltaïques de SI-REN peut se consulter en direct sur le site internet [www.si-ren.ch](http://www.si-ren.ch).

La simplification du cadre légal intervenue en 2019 concernant les regroupements pour la consommation propre a permis à SI-REN de poursuivre son déploiement de centrales photovoltaïques en s'appuyant sur cette possibilité légale, en collaboration avec les SIL.

Au 31 décembre 2019, trois nouvelles centrales solaires étaient en chantier, totalisant une puissance de 891 kW. Le bureau d'ingénieurs de SI-REN travaille actuellement sur 42 projets (2020-2023), totalisant une puissance potentielle de 9.39 MW.

##### **Projet EolJorat Sud**

Lancé en 2007, le projet EolJorat Sud compte huit éoliennes prévues entièrement sur territoire communal. Le parc EolJorat Sud devrait produire de 55 à 70 GWh/an, selon le modèle d'éoliennes qui sera retenu lors de la phase de demande des permis de construire.

Le projet de plan partiel d'affectation EolJorat secteur Sud, adopté par le Conseil communal le 22 septembre 2015, a obtenu l'approbation préalable du Département cantonal du territoire et de l'environnement le 8 juin 2016. Le projet faisait l'objet de trois recours auprès de la Cour de droit administratif et public (CDAP), dont deux étaient encore pendants : un recours groupé de plusieurs membres de l'association Eole Responsable et un recours de la Commune de Cugy. A l'issue des nombreux échanges d'écritures et d'une visite locale organisée par la Cour en décembre 2018, l'instruction s'est clôturée avec une audience le 11 février 2019 au Palais de justice de l'Hermitage à Lausanne.

Le verdict de la CDAP est finalement tombé le 1<sup>er</sup> octobre 2019; l'ensemble des recours contre le plan partiel d'affectation ont été rejetés par la Cour. La décision limpide de la justice vaudoise fournit un signal positif pour le développement éolien et pour la transition énergétique.

Les deux recourants déboutés ont toutefois décidé de porter l'affaire au Tribunal fédéral retardant ainsi à nouveau l'entrée en vigueur du plan partiel d'affectation. Le Conseil d'administration de SI-REN a décidé de démarrer en parallèle la préparation des permis de construire (études complémentaires, choix du fournisseur d'éoliennes, etc.) en vue d'être prêt à déclencher la suite de la procédure dès que la décision du Tribunal fédéral sera rendue, si celle-ci est favorable.

##### **Projet Alpine Geothermal Power Production (AGEPP)**

Le projet AGEPP vise à exploiter l'énergie renouvelable fournie par la géothermie à Lavey, l'un des sites les mieux connus en Suisse du point de vue du potentiel géothermique. L'objectif du forage prévu est d'extraire de l'eau à 110°C avec un débit de 40 litres par seconde, conditions qui permettraient de produire chaque année :

- 4.2 GWh électriques bruts via une centrale de type ORC (Organic rankine cycle);
- 15.5 GWh thermiques afin d'alimenter les Bains de Lavey en eaux thermales pour le renouvellement de l'eau des piscines et en énergie thermique pour le chauffage des piscines et des bâtiments.

SI-REN possède 21.72% de la société AGEPP S.A., créée en 2017. Les autres actionnaires sont Holdigaz S.A. (21.72%), Romande Energie Holding S.A. (15.74%), EOS Holding S.A. (19.11%), CESLA S.A. (15.20%), la Commune de Saint-Maurice (4.34%) et la Commune de Lavey-Morcles (2.17%).

Le 5 janvier 2019, AGEPP SA a mis à l'enquête publique son projet de forage géothermique, auprès des communes de Lavey-Morcles (VD) et de Saint-Maurice (VS). Cette mise à l'enquête publique s'est achevée le 4 février et n'a fait l'objet d'aucune opposition, fait remarquable pour un projet énergétique d'une telle ampleur.

Courant 2019, le projet AGEPP a obtenu de la Confédération, via l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), une contribution à l'exploration selon l'article 33 alinéa 1 de la loi sur l'énergie. Ce projet fait donc partie intégrante de la Stratégie énergétique 2050. Après une évaluation détaillée du projet par un collège d'expert-e-s, l'OFEN a décidé d'octroyer une contribution au projet d'un montant de CHF 12 millions. Il s'agit d'une nouvelle preuve de confiance pour ce projet. L'Etat de Vaud a pour sa part accordé une subvention d'environ CHF 1.5 millions au projet.

#### **Palézieux Bio-énergies S.A.**

En 2019, l'installation de biométhanisation agricole exploitée par la société a produit 1'082'901 kWh d'électricité (1'141'779 kWh en 2018) et valorisé 606'191 kWh de chaleur (378'141 kWh en 2018) qui ont permis de chauffer l'exploitation agricole et, partiellement, le collège de Palézieux-Village. L'installation bénéficie de la rétribution à prix coûtant pour la vente de l'électricité. SI-REN détient 39% de la société.

#### **Montéole SAS**

Dans le cadre d'un partenariat avec EOS Holding S.A., SI-REN détient depuis 2012 d'une participation de 51% dans la société Montéole SAS, qui possède le Parc Monts Bergerons I, mis en service en décembre 2008 et doté de cinq éoliennes Sanvion (ex-REPower) de 2 MW. Le parc est situé dans le département français de la Somme, en région Picardie. L'énergie est reprise jusqu'en 2023 par Electricité de France (EDF) selon un système de rétribution à prix coûtant. La production 2019 s'est élevée à 20.24 GWh (19.31 GWh en 2018).

## **LFO S.A.**

### **HISTORIQUE DE LA SOCIÉTÉ**

- LFO S.A. a été créée le 28 janvier 2013 et enregistrée au registre du commerce du Canton de Vaud le 8 février 2013. Son capital-actions est de CHF 10'000'000.-
- le capital de la société a été sollicité par le rapport-préavis N°2012/27 adopté par le Conseil communal le 13 novembre 2012
- la Commission de gestion (25<sup>e</sup> observation 2013) a demandé que les activités de cette société soient présentées au Conseil communal et fassent l'objet d'un chapitre particulier du rapport de gestion.

### **BUT DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLE 2 DES STATUTS)**

« La société a pour but l'acquisition, la construction, l'exploitation et la commercialisation de réseaux pour le transport d'information ; elle assure en outre leur évolution. La société peut :

- exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière, en rapport direct ou indirect avec son but
- participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but »

### **EFFECTIF DU PERSONNEL**

La société n'a pas de personnel. Elle mandate les équipes des SIL pour la construction et l'entretien des réseaux. Sa direction opérationnelle est assurée sur mandat par un collaborateur spécialisé du Service patrimoine.

### **THÈMES PRINCIPAUX DE LA SOCIÉTÉ**

#### **Extension de la fibre optique**

En ce qui concerne les nouveaux bâtiments et objets transformés, 1'026 unités d'habitation ont été raccordées à Lausanne en 2019. Les travaux pour le premier lot du projet Métamorphose des Plaines-du-Loup ont été réalisés.

#### **Stabilisation sur le plan financier**

La société a pu stabiliser son endettement et le cash-flow généré a permis d'autofinancer les investissements en 2019.



# Bureau du Conseil communal

## RAPPORT DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DE JUILLET 2018 À FIN JUIN 2019 ET L'ÉTAT DE SES ARCHIVES

Avec la nouvelle Constitution, les autorités communales voient leur mandat débiter au 1<sup>er</sup> juillet. Pour tenir compte de cette nouvelle réalité, en juin 2010, le Bureau du Conseil communal a décidé, en accord avec les président·e·s des groupes, que ses rapports de gestion couvriraient l'exercice effectif, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin, et non plus l'année civile.

**Tableau récapitulatif**

Objets	Nombres en 2018-2019	Nombres en 2017-2018	Nombres en 2016-2017	Nombres en 2015-2016
Séances plénières simples du Conseil communal	2	3	5	2
Séances plénières doubles du Conseil communal	22	19	18	20
Démissions de membres du Conseil entre 01.07 et 30.06	9	16	9	8
Motions déposées entre 01.07 et 30.06	4	2	3	2
Postulats déposés entre 01.07 et 30.06	49	59	67	47
Projets de règlement déposés entre 01.07 et 30.06	1	3	3	0
Interpellations ordinaires déposées entre 01.07 et 30.06	44	65	52	33
Interpellations urgentes déposées entre 01.07 et 30.06	17	24	15	26
Pétitions déposées entre 01.07 et 30.06	16	12	10	12
Préavis déposés entre 01.07 et 30.06	39	32	37	55
Rapports-préavis déposés entre 01.07 et 30.06	22	27	10	45
Rapports (R1 à Rn) de l'année	R95	R114	R97	R129
Questions écrites transmises à la Municipalité	21	25	19	12
Questions orales posées par les membres du Conseil communal en séance	142	171	157	113
Nomination des commissions ad hoc par le Bureau	93	75	98	96
Séances de la Commission de gestion	11	8	8	11
Séances de la Commission des finances	12	13	11	11
Séances de la Commission des pétitions	4	9	7	6
Séances de la Commission de recours en matière d'impôt communal	24	24	17	17
Séances de la Commission de politique régionale	0	4	4	5
Séances du Bureau du Conseil	15	17	18	16
Invitations reçues	160	91	103	123
Nombre d'objets soumis durant les week-ends de votations (y c. élections)	9	8	10	16
Nombre d'urgences demandées par la Municipalité	47	38	36	74
Nombre d'objets traités (préavis, rapport-préavis, initiatives, interpellations, interpellations urgentes)	203	189	155	231
Ratio nombre d'objets traités / nombre de séances	8.45	8.5	6.2	10.5

Le ratio présenté à la dernière ligne du tableau ci-dessus ne peut être pris en considération sans tenir compte du type de dossiers traités durant l'année parlementaire. En effet, la division du nombre d'objets traités par le nombre de séances ne dit rien sur la complexité des objets soumis aux membres du Conseil. Certaines années, le Conseil vote plusieurs objets nécessitant de nombreuses heures de débats. De plus, les initiatives renvoyées en commission ne sont pas comprises dans le nombre d'objets traités.

Pour l'année 2018-2019, en tenant compte de l'ensemble des objets, ce sont 117 rapports, 61 interpellations et la prise en considération de 55 initiatives qui ont été traités, soit un total de 233 objets – près de 10 par soirée.

Pour accélérer quelque peu le rythme de travail du Conseil, le Président a tenté de mettre en place quelques mesures, notamment le déplacement des questions orales en 2<sup>e</sup> partie de soirée, pour redonner aux rapports la priorité qui doit être la leur, mais aussi la mise en place d'un chronomètre ou l'ajout d'une séance supplémentaire, qui a permis de tester des soirées thématiques (mobilité, sécurité), avec un résultat plutôt intéressant, particulièrement sur la soirée sécurité, où de nombreux objets potentiellement conflictuels ont pu être traités dans un climat plus serein que d'habitude.

Durant cette année, il y a toutefois eu 20 débats de plus d'une heure, dont 8 sur des interpellations urgentes, le thème suscitant les plus longues discussions étant la mobilité. Il y a également eu 3 débats de plus de 2 heures, sur l'avenir de Beaulieu, sur les comptes et sur le budget, avec même plus de 4 heures pour la discussion de ce dernier.

Dans ces conditions, malgré un nombre important d'objets traités, le rythme de travail du Conseil reste insuffisant pour rattraper le retard accumulé au fil des années.

### **Examen de recevabilité des pétitions**

Le Bureau a constaté qu'un grand nombre de pétitions adressées au Conseil ces dernières années échappait à ses compétences et que dans certains cas, la longueur de la procédure de traitement faisait que la pétition n'avait plus d'objet au moment où elle était discutée par le Conseil. Les exemples types étaient des pétitions pour opposition à des permis de construire. La Municipalité traitant les oppositions en parallèle de la procédure de traitement des pétitions, il est arrivé régulièrement qu'elle ait déjà rendu réponse lorsque le Conseil discutait de la pétition.

La pratique récente des Bureaux successifs a fait que les pétitions, dès lors qu'elles n'étaient pas injurieuses ou inconvenantes, étaient systématiquement renvoyées à la Commission des pétitions pour que celle-ci détermine la compétence éventuelle du Conseil. Cette pratique s'appuyait sur l'article 73 lettre c du règlement du Conseil communal de Lausanne (RCCL) disant « *[la commission des pétitions], après étude et délibération, propose à la décision du Conseil le renvoi à l'autorité compétente* ».

Fort des observations ci-dessus, et s'appuyant sur l'article 22 lettre e du RCCL disant « *[le Bureau] transmet les pétitions mal adressées à l'autorité compétente* », le Bureau a estimé qu'il serait opportun de considérer de manière plus stricte la compétence du Conseil en matière de pétition. Il a donc indiqué aux membres du Conseil qu'il examinerait la recevabilité d'une pétition en tenant mieux compte de ce critère. Tous les dépôts seront annoncés en séance de Conseil, mais mention sera faite des pétitions renvoyées à la Commission des pétitions et de celles renvoyées directement à une autre autorité, notamment la Municipalité.

### **Elections/votations**

Une élection complémentaire d'un·e membre au Conseil d'Etat a eu lieu le 17 mars 2019. L'organisation a été assurée par le Secrétariat municipal. Il n'y a eu qu'un tour.

Au début 2019, le Secrétariat municipal a été informé que les indemnités versées aux scrutatrices et scrutateurs qui interviennent lors des dépouillements sont aussi soumises à l'AVS. Pour permettre le calcul des cotisations AVS, le Secrétariat municipal a décidé d'utiliser le logiciel PeopleSoft déjà utilisé pour les employé·e·s de la Ville. Cette utilisation nécessite d'enregistrer les personnes dans le système. Elles le sont au titre d'auxiliaire, tout comme au Grand Conseil vaudois.

Parmi toutes les scrutatrices et tous les scrutateurs, il y a des membres du Conseil communal. Certaines et certains interviennent dans les bureaux de quartier, d'autres aux tables de dépouillement lors des élections et enfin, il y a le Bureau général électoral. La question s'est posée de savoir s'il fallait traiter différemment les membres du Conseil des autres scrutatrices et scrutateurs. Ils auraient pu être payés selon le même système que pour les indemnités du Conseil. Après réflexion et analyse, le Bureau a finalement validé la solution mise en œuvre. Cela assure un traitement égal de l'ensemble des intervenant·e·s durant les week-ends de dépouillement.

### **Organisation du secrétariat**

Les tâches et missions dévolues au secrétariat du Conseil communal ont été réparties durant de nombreuses années entre le secrétaire, l'assistante du Conseil, la rédactrice du Bulletin du Conseil et deux secrétaires chargées de la gestion électronique des documents. La personne engagée en novembre 2017 pour remplacer le départ en retraite de l'assistante du Conseil fin 2017 a donné son congé pour 28 février 2019. Durant cette période d'une année, une autre personne était également absente. Les difficultés de la première et l'absence de la seconde ont mis en lumière la nécessité d'organiser différemment la répartition des tâches au sein du secrétariat du Conseil. Le Bureau a validé le principe d'une organisation qui assure la continuité de l'exécution des tâches même en cas de vacances ou de maladie.

### **Commission de recours en matière d'impôts**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le secrétariat de la Commission de recours en matière d'impôts a été rattaché au secrétariat du Conseil. Une greffière a été engagée à 50%.

### **Rédaction du Bulletin du Conseil**

Le Bureau du Conseil réfléchit depuis plusieurs années à la manière de rendre accessible plus rapidement les informations contenues dans les enregistrements vidéos des séances du Conseil. Au début 2019, le Bureau a initié une phase de test de l'application RecApp, utilisée depuis de nombreuses années déjà par le Grand Conseil valaisan. Cette application permet



une retranscription automatique des débats et de la recherche textuelle dans la vidéo. Cette phase de tests va durer entre 3 et 6 mois. Elle concerne les séances allant de mars 2018 à décembre 2018 qui n'avaient pas encore été retranscrites. Le Bureau a parallèlement décidé d'interrompre la rédaction et la publication des séances s'étalant sur cette période de 9 mois de 2018 pour reprendre la rédaction et la publication des séances à partir de janvier 2019 et ainsi recoller au mieux à l'actualité. Au 25 juin 2019, la retranscription et la rédaction des séances a été effectuée jusqu'au 12 mars 2019. Restera ensuite à insérer les documents de séances (préavis, rapports de commissions, initiatives, lettres et communications).

#### **Recommandation concernant l'application de l'article 100a de la loi sur les communes (LC)**

Le Bureau du Conseil a adopté en janvier 2019 une recommandation concernant l'article 100a de la loi sur les communes (interdiction d'accepter ou de solliciter des libéralités ou d'autres avantages). Cette recommandation a été la base d'une analyse concernant un accès gratuit à un parking lausannois proposé aux membres du Conseil les soirs de séances du Conseil. Après demandes d'avis juridiques, le Bureau a rappelé aux membres du Conseil l'entrée en vigueur de la recommandation et a décidé que le secrétariat du Conseil communal n'interviendra plus à l'avenir dans le processus lié à l'obtention de cette gratuité.

#### **Versement aux Archives**

Le 16 juillet 2019, le Secrétariat du Conseil communal a opéré le versement aux Archives de la Ville :

- Procès-verbaux originaux des séances du Conseil communal, année 2017-2018 (présidence Voutat);
- Extraits de procès-verbaux originaux – Année 2018;
- Bureau du Conseil communal – Année 2018 : ordres du jour et procès-verbaux, correspondance;
- Commission de gestion – Année 2018 : ordres du jour et procès-verbaux, correspondance;
- Pétitions déposées au Conseil communal du 10 mai 2014 au 10 mai 2016 (1 carton).



# Registre des participations 2019

## AVANT-PROPOS

La première mouture du registre des participations publiée dans le rapport de gestion 2018 recensait les entités pour lesquelles une participation financière figure dans les comptes de la Ville et au sein de la haute direction desquelles la Ville est représentée, ainsi que quatre entités pour lesquelles la Ville détient une participation de manière indirecte.

Un travail de fond effectué en 2019 a permis d'étendre ce périmètre à l'ensemble des entités dans laquelle la Ville siège. Pour cela, une adaptation de la directive municipale relative au suivi des participations a été adoptée par la Municipalité lors de sa séance du 10 octobre 2019. Les modifications essentielles sont les suivantes :

- une précision de définitions relatives aux participations (participation financière directe, indirecte ou non financière) ;
- un ajout de principes généraux concernant la représentation de la Ville au sein des organes dirigeants de personnes morales ;
- un ajout de critères relatifs au choix des représentant·e·s, de la durée de leur mandat et de leurs obligations ;
- une précision des modalités relatives aux lettres de mission ;
- une spécification de la politique de rémunération des mandataires ;
- une précision de principes régissant la représentation de la Ville au sein des assemblées générales.

En outre, une précision concernant la perception des jetons de présence a été ajoutée, donnant compétence aux comptabilités de direction. Enfin, les rôles attribués à différents acteurs ont été revus selon l'article 24.

Ainsi, le registre présente désormais 136 entités, 257 mandats de représentation répartis entre 73 personnes.

Nombre de personnes morales						
direction de tutelle	S.A	Fondation	Association	Coopérative	Entreprise de droit public	Total général
CD	6	23	2		1	32
SE	2	3				5
SCS	3	8	10		1	22
LEA	13	6		14		33
EJQ		8			1	9
FIM	8	1				9
SIL	22		3		1	26
<b>Total général</b>	<b>54</b>	<b>49</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>136</b>

Dans le registre des participations, les entités sont réparties selon la typologie figurant dans le tableau ci-dessus.

Enfin, la Municipalité réitère sa volonté d'établir formellement et de communiquer les objectifs qu'elle poursuit et entend atteindre par la détention de participations d'une part en les intégrant de manière systématique au présent registre et d'autre part en les communiquant personnellement aux représentant·e·s de la Ville aux moyens de lettres de mission (envoi courant 2020).

<b>REGISTRE DES PARTICIPATIONS .....</b>	<b>1</b>
<b>Avant-propos .....</b>	<b>1</b>
<b>Registre des représentants de la Ville de Lausanne et des objectifs stratégiques liés aux participations - Etat au 31 décembre 2019.....</b>	<b>5</b>
<b>Sociétés Anonymes (S.A.) .....</b>	<b>5</b>
1. Culture et développement urbain .....	5
Beaulieu S.A. ....	5
Groupe CGN S.A. ....	5
SI Conservatoire Lausanne S.A. ....	5
SI EJMA Lausanne S.A. ....	6
Théâtre de Beaulieu S.A. ....	6
Vaud-Fribourg TV S.A. ....	6
2. Sécurité et économie .....	7
Biopôle S.A. ....	7
Epora S.A. ....	7
3. Sports et cohésion sociale .....	7
Centre sportif de Malley S.A. ....	7
E.H.L. Holding S.A. ....	8
Maison du Sport International S.A. ....	8
4. Logement, environnement et architecture .....	8
Bâtir A S.A. ....	8
La Maison Ouvrière B S.A. ....	9
La Maison Ouvrière C S.A. ....	9
La Vidynette A S.A. ....	10
Le Geai S.A. ....	10
Le Logement simple S.A. ....	10
Logis familial S.A. ....	11
S F PIERREFLEUR S.A. ....	11
S.I. Bâtir B .....	12
S.I. Bâtir C .....	12
S.I. Tour d'Entrebois A S.A. ....	12
SILL S.A. Société immobilière lausannoise de logement .....	13
Société de construction S.A. ....	14
6. Finances et mobilité .....	14
Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher .....	14
CRIDEC, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux S.A. ....	14
GEDREL S.A. ....	14
ISDS Oulens S.A. ....	15
Parkings-Relais lausannois S.A. ....	15
Transports publics de la Région Lausannoise S.A. ....	15
TRIDEL S.A. (via GEDREL S.A.) .....	16
Tunnel du Grand Saint-Bernard S.A. ....	16
7. Services industriels .....	16
AGEPP S.A. (via SI-REN S.A., EOS Holding S.A. et Romande Energie Holding S.A.) .....	17
Alpiq Holding S.A. (via EOS Holding S.A.) .....	17
Boisy TV S.A. ....	17
Cadouest S.A. ....	17
EOS Holding S.A. ....	18
Forces motrices de l'Aboyeu S.A. ....	18
Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL) .....	18
Gaznat S.A. Société pour l'Approvisionnement et le Transport du Gaz Naturel en Suisse .....	18
LaZur Energie S.A. ....	19
LFO S.A. ....	19
Massongex-Bex Rhône S.A. ....	19
Neo technologies S.A. ....	20
netplus.ch S.A. ....	20

Petrosvibri S.A. (Via Gaznat S.A.).....	20
RhônEole S.A. ....	20
Romande Energie Holding S.A. ....	21
Romande Energie S.A. (via Romande Energie Holding S.A.).....	21
Securelec-Vaud S.A. ....	21
SI-REN S.A. ....	21
Spontis S.A.....	22
Swissgas S.A. (via Gaznat S.A.).....	22
Swisspower S.A. ....	22
<b>Fondations .....</b>	<b>23</b>
1. Culture et développement urbain .....	23
Cinémathèque suisse.....	23
Ecole de Jazz et de Musique Actuelle de Lausanne .....	23
EML fondation Ecole de musique de Lausanne .....	23
Fondation Arsenic.....	24
Fondation Béjart Ballet Lausanne .....	24
Fondation Capitole .....	24
Fondation de Beaulieu .....	25
Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne .....	25
Fondation de l'Hermitage Donation Famille Bugnion .....	25
Fondation du Petit Théâtre de Lausanne .....	26
Fondation du Théâtre Boulimie .....	26
Fondation du Théâtre Kléber-Méleau.....	26
Fondation Ensemble Vocal de Lausanne.....	27
Fondation Festival de la Cité.....	27
Fondation Jean Monnet pour l'Europe .....	27
Fondation Métropole .....	28
Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy).....	28
Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (Opéra de Lausanne) .....	28
Fondation pour les musiques actuelles (Les Docks).....	29
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles .....	29
Fondation romande pour le cinéma.....	29
Fondation Sinfonietta de Lausanne.....	30
Orchestre de chambre de Lausanne.....	30
2. Sécurité et économie .....	30
Fondation pour le commerce lausannois .....	30
Fondation urgence santé.....	31
Fonds de prévoyance du Corps de la police municipale de Lausanne .....	31
3. Sports et cohésion sociale .....	31
Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS).....	31
Centre mondial du cyclisme .....	31
Fondation Centre Sport – Etudes.....	32
Fondation de l'Ecole hôtelière de Lausanne, EHL .....	32
Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.).....	32
Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine.....	33
Fondation Soins Lausanne.....	33
Fonds Edouard et Hortense Pache .....	33
4. Logement, environnement et architecture .....	33
Cités Val Paisible et Val Fleuri.....	33
FMEL (Fondation Maisons pour Etudiants - Lausanne).....	34
Fondation Daniel et Liliane Courvoisier.....	34
Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).....	34
Fondation Pro Habitat .....	35
FSLE (Fondation Solidarité Logement pour les Etudiants) .....	36
5. Enfance, jeunesse et quartiers .....	36
Fondation Bellet .....	36
Fondation de l'espace des inventions .....	36

Fondation Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques.....	37
Fondation La Pouponnière et l'Abri.....	37
Fondation pour les nouvelles orgues de la Cathédrale de Lausanne .....	37
Fondation Malley-Prairie .....	37
Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL).....	38
Fondation pour un Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil.....	38
6. Finances et mobilité .....	38
Fondation pour un Centre d'Education permanente .....	38
<b>Associations .....</b>	<b>38</b>
1. Culture et développement urbain .....	38
Association Cluster sport international (Thinksport).....	39
Union mondiale des villes olympiques .....	39
3. Sports et cohésion sociale .....	39
Association APCL.....	39
Association Athletissima.....	40
Association de FIBA 3x3 Lausanne Masters.....	40
Association de la Journée lausannoise du vélo .....	40
Association de l'étape lausannoise du Tour de Romandie cycliste .....	40
Association des « Volontaires sportifs Lausannois » .....	41
Association du Lausanne Marathon .....	41
Association du Triathlon de Lausanne .....	41
Association Lausanne Inspiration 2020.....	42
Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (COJOJ).....	42
7. Services industriels .....	42
Communauté d'intérêt pour la formation des électriciens de réseau (CIFER) .....	42
Distributeurs multi-fluides romands (MULTIDIS) .....	43
Gaziers Romands.....	43
<b>Coopératives.....</b>	<b>43</b>
4. Logement, environnement et architecture .....	43
Boipac - Société coopérative.....	43
COOPELIA Coopérative sociale pour l'encouragement à la construction de logements .....	44
Coopérative Cité Derrière.....	44
Coopérative Tunnel-Riponne.....	44
L'Habitation Féminine Société Coopérative .....	45
Logacop société coopérative.....	45
Logement idéal.....	45
S.C. Avenue Vinet 31 .....	46
S.C.I. Clair Logis Lausanne B .....	46
Société coopérative de la Maison familiale .....	47
Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise .....	47
Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL).....	48
Société Coopérative d'Habitation Unia.....	48
SODEFOR société coopérative.....	48
<b>Entreprises de droit public.....</b>	<b>49</b>
1. Culture et développement urbain .....	49
Fondation pour l'enseignement de la musique.....	49
3. Sports et cohésion sociale .....	49
Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS / AI / APG.....	49
5. Enfance, jeunesse et quartiers.....	49
Fondation pour l'accueil de jour des enfants.....	50
7. Services industriels .....	50
Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA).....	50



# REGISTRE DES REPRÉSENTANT·E·S DE LA VILLE DE LAUSANNE ET DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES LIÉS AUX PARTICIPATIONS – ETAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

## SOCIÉTÉS ANONYMES (S.A.)

### 1. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### Beaulieu S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du CA</i>	<i>Chef du Service des finances</i>	<i>Bourquin, Emmanuel</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la bonne marche et le développement du site de Beaulieu conformément au préavis N°2018/60	Gérer et exploiter le complexe immobilier du Palais de Beaulieu et accompagner la Municipalité dans le développement du périmètre des halles nord et du front Jomini

#### Groupe CGN S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la mobilité lacustre et le développement d'une offre pendulaire de qualité	Renforcer l'offre pendulaire
Assurer le développement d'une offre touristique de qualité	Développer une offre touristique en lien avec le marché et les actions de Lausanne Tourisme Veiller à la bonne intégration des activités de la CGN en lien avec l'aménagement des rives du lac dans les zones d'Ouchy et Bellerive

#### SI Conservatoire Lausanne S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la bonne gestion immobilière d'un immeuble dont la mission est d'accueillir une école de musique au sens de la loi sur les écoles de musique	Offrir des locaux adaptés à l'enseignement de la musique et des conditions locatives au prix coûtant, tenant compte des besoins de financement, d'entretien et d'amortissement du bâtiment Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne, unique entité finançant le loyer de l'école de musique Disposer d'un suivi de l'état du bâtiment et des rénovations en cours et futures

#### SI EJMA Lausanne S.A.

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative – Ecoles de musique</i>	<i>Breitenstein Knobel, Maya</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Adjoint au chef de service SLG</i>	<i>Salyador, Ahmet</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la bonne gestion immobilière d'un immeuble dont la mission est d'accueillir une école de musique au sens de la loi sur les écoles de musique	Offrir des locaux adaptés à l'enseignement de la musique et des conditions locatives au prix coûtant, tenant compte des besoins de financement, d'entretien et d'amortissement du bâtiment Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne, unique entité finançant le loyer de l'école de musique Disposer d'un suivi de l'état du bâtiment et des rénovations en cours et futures

## Théâtre de Beaulieu S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Exploiter le théâtre pour l'accueil de spectacles et de congrès	Promouvoir et développer des spectacles, manifestations et congrès, soit pour son propre compte, soit pour des tiers, afin d'encourager l'accès à la culture et faire rayonner la Ville de Lausanne et de sa région Préparer la dissolution de la S.A. pour 2020 et l'intégration de ses activités dans Beaulieu S.A.

## Vaud-Fribourg TV S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien syndic</i>	<i>Brélaz, Daniel</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Gestionnaire patrimoine SIL</i>	<i>Belet, Michel</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir une information locale de qualité	Offrir un média télévisuel de service public régional, produisant et diffusant des contenus destinés à couvrir l'actualité locale pour en informer la population lausannoise Assurer un modèle médiatique indépendant des critères politiques ou d'audience, plaçant le critère commercial en second plan

*un siège de la Ville est vacant*

## 2. SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE

### Biopôle S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'activité économique sur les terrains du plan d'affectation cantonal n° 309 Vennes	Favoriser l'implantation d'activités à forte valeur ajoutée, principalement dans le domaine biologique et médical, accessoirement dans d'autres technologies, ainsi que de quartiers généraux, y compris à vocation internationale et de tourisme d'affaires

### Epura S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des finances</i>	<i>Bourquin, Emmanuel</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service de l'eau</i>	<i>Apothéloz, Sébastien</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Garantir à la population lausannoise et aux communes de l'entente CISTEP un traitement performant des eaux usées, limitant au maximum l'impact des activités humaines sur le Léman, y compris du point de vue des micropolluants, dans le respect des normes en vigueur et à un coût raisonnable	Maintenir l'intégralité du capital de la société en mains lausannoises S'assurer que les installations d'incinération permettent l'élimination des boues de la STEP et du périmètre de récolte dans le respect des normes, notamment de qualité de l'air Offrir une infrastructure performante, durable, répondant aux besoins de l'exploitation et s'intégrant au mieux dans un site sensible Maîtriser les coûts de construction et d'exploitation et assurer une bonne gestion administrative et financière de la société S'assurer que l'exploitation des installations soit faite de manière efficiente, dans le respect des normes environnementales et en veillant à la santé et à la sécurité des travailleur-euse-s. Veiller à la bonne collaboration avec le Service de l'eau qui assure l'exploitation opérationnelle et les contacts avec les communes de l'entente CISTEP

### 3. SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

#### Centre sportif de Malley S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Ancien Syndic</i>	<i>Schilt, Jean-Jacques</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Schaer, Claude</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Secrétaire général FIM</i>	<i>Castioni, Thibault</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Aspects financiers	S'assurer du respect des budgets d'investissement et d'exploitation
Développement du CSM	S'assurer du bon développement du CSM
Coordination	S'assurer d'une bonne coordination des activités du CSM avec celles du Service des sports de la Ville de Lausanne

#### E.H.L. Holding S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil d'administration</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar<sup>1</sup></i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Favoriser les contacts entre l'institution et la Ville

<sup>1</sup> membre à titre personnel

#### Maison du Sport International S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développement de la société	S'assurer du bon développement de la MSI au sein du réseau olympique
Aspects financiers	Veiller au respect des états locatifs
Coordination	Coordonner les activités des différents acteur-trice-s (locataires, copropriétaires, gérance, personnel, etc.) au sein de la MSI

### 4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

#### Bâtir A S.A.

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Adjoint administratif SLG</i>	<i>Demarta, Gino</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Epifani, Rosetta</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeur-trice-s et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société

### La Maison Ouvrière B S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Responsable contrôle interne SLG</i>	<i>Salamolard Gremion, Liliane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### La Maison Ouvrière C S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Responsable contrôle interne SLG</i>	<i>Salamolard Gremion, Liliane</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### La Vidynette A S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### Le Geai S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société

## Le Logement simple S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative SLG	Arlettaz, Myriam

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté – rénovation de Florency, immeuble orienté séniors

## Logis familial S.A.

Représentantes de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe à la cheffe de service SLG	Faucherre, Andrea
Administratrice	Adjointe administrative SLG	Epifani, Rosetta

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## S F PIERREFLEUR S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative SLG	Arlettaz, Myriam

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## S.I. Bâtir B

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative SLG	Epifani, Rosetta

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## S.I. Bâtir C

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Epifani, Rosetta</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## S.I. Tour d'Entrebois A S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté. Projet de rénovation d'une tour d'habitation à Entrebois

## SILL S.A. Société immobilière lausannoise de logement

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service du logement et des gérances ad interim</i>	<i>Forestier, Olivier</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Economiste au Service des finances</i>	<i>Feniello, Jean-Pierre</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Eggl, Andrea</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Ferrari, Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Noverraz, Pierre</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Schwaar, Valérie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements seniors et étudiants	Développer de façon innovante des projets correspondant à ces deux cibles
Plaines-du-Loup	Inciter à une programmation logements adéquate et innovante et en suivre la mise en œuvre
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté
Approbation des comptes	Examiner les comptes, les approuver



## Société de construction S.A.

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Responsable contrôle interne SLG</i>	<i>Salamolard Gremion, Liliane</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## 6. FINANCES ET MOBILITÉ

### Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développement et maintien du réseau	Développer et maintenir un réseau de transports publics répondant aux objectifs de mobilité, environnementaux et financiers de la Ville et de l'agglomération
Accessibilité et transit	Améliorer l'accessibilité de la Ville et le transit des passager·ère·s
Favoriser le report modal	Favoriser le report modal du véhicule individuel motorisé sur les transports publics

### CRIDEC, Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service de la propreté urbaine</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer l'élimination des déchets spéciaux et dangereux	Assurer l'élimination des déchets spéciaux et dangereux de la Ville en application des lois fédérales et cantonales et du plan cantonal de gestion des déchets

## GEDREL S.A.

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Secrétaire général</i>	<i>Chef du Service de la propreté urbaine</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer l'exécution des obligations communales	Assurer l'exécution par Gedrel des tâches communales prescrites par la législation vaudoise sur la gestion des déchets et déléguées par la Ville
Soutien aux communes du périmètre	Encourager les communes au recyclage. Fournir documentation et information en matière de gestion des déchets. Veille technique

## ISDS Oulens S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service de la propreté urbaine</i>	<i>Beaudinot, Stéphane</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Déchets spéciaux stabilisés	Assurer le stockage des déchets stabilisés dans l'installation
Conduire la société à cette cessation d'activité	Terminer le remplissage des sillons dans le respect des normes environnementales Préparer la société à sa cessation d'activité (remise en état du terrain, vente du matériel, etc.)

## Parkings-Relais lausannois S.A.

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Présidente</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de la division mobilité RM</i>	<i>Gonin, Alain</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Economiste au Service des finances</i>	<i>Feniello, Jean-Pierre</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développement et maintien	Développer et maintenir une infrastructure de stationnement répondant aux objectifs de mobilité, environnementaux et financiers de la Ville et de l'agglomération
Accessibilité et transit	Améliorer l'accessibilité de la Ville et le transit des passager·ère·s
Favoriser le report modal	Favoriser le report modal du véhicule individuel motorisé sur les transports publics

## Transports publics de la région lausannoise S.A.

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du comité de direction</i>		
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Membre du comité de direction</i>		
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Membre du comité de direction</i>		
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développement et maintien	Développer et maintenir un réseau de transports publics répondant aux objectifs de mobilité, environnementaux et financiers de la Ville et de l'agglomération
Accessibilité et transit	Améliorer l'accessibilité de la Ville et le transit des passager·ère·s
Favoriser le report modal	Favoriser le report modal du véhicule individuel motorisé sur les transports publics

## TRIDEL S.A. (via GEDREL S.A.)

### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la valorisation des déchets lausannois	Assurer la valorisation thermique des déchets
Assurer l'élimination des déchets résiduels	Elimination des déchets résiduels en application des normes OLED
Améliorer le transport des déchets	Favoriser et développer le transport par le rail

## Tunnel du Grand Saint-Bernard S.A.

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien conseiller municipal</i>	<i>Français, Olivier</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la mobilité transalpine	Veiller à l'accessibilité, à la bonne gestion et à la sécurité d'une infrastructure routière stratégique
-	Mettre en œuvre la coopération régionale

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

### AGEPP S.A. (via SI-REN S.A., EOS Holding S.A. et Romande Energie Holding S.A.)

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves

### Alpiq Holding S.A. (via EOS Holding S.A.)

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves

### Boisy TV S.A.

#### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo
Administrateur	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine
Administratrice	Adjointe au chef de service SFIN	Balet-Nicolet, Danièle

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Améliorer l'offre	Fournir des signaux multimédias à des câblo-opérateurs partenaires
Développer les marchés et prestations	Trouver de nouveaux marchés et développer de nouvelles prestations
Assurer une veille technologique	Suivre l'évolution technologique de saisie, de traitement et de fourniture des signaux

### Cadouest S.A.

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer le réseau de chauffage à distance dans l'ouest lausannois	Développer le réseau de chauffage à distance dans l'ouest lausannois, en tenant compte de la chaleur disponible fournie par les SIL, et contribuer ainsi à la réduction efficace des émissions de CO <sub>2</sub> dans l'agglomération lausannoise
Améliorer le rendement financier	A terme, dégager un dividende de cette activité

### EOS Holding S.A.

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves
Administrateur	Secrétaire général SIL	Waelti, Nicolas

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville	Poursuivre le développement des nouvelles énergies renouvelables en Europe Favoriser de manière convergente et commune, les intérêts des actionnaires auprès d'Alpiq Assurer des revenus à la Ville par le biais du dividende

### Forces motrices de l'Aboyeu S.A.

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Conseiller municipal SIL	Pidoux, Jean-Yves

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la production électrique et la bonne gestion	Produire de l'électricité de source hydraulique
	Valoriser les compétences du personnel de Lavey et les équipements de suivi d'exploitation des SIL

## Forces Motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL)

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service patrimoine</i>	<i>Rinaldi, Massimo</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Fournir de l'énergie de réglage et assurer la rentabilité	Mettre à disposition de l'énergie de réglage pour la stabilité du réseau suisse, en dégagant une marge entre le coût du pompage et de production et le prix de vente de l'électricité

## Gaznat S.A. Société pour l'Approvisionnement et le Transport du Gaz Naturel en Suisse

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer et optimiser l'approvisionnement en gaz	Assurer au meilleur coût l'approvisionnement en gaz des SIL Construire et exploiter les réseaux nécessaires au transport du gaz naturel en Suisse romande
Assurer les rendements financiers	Assurer des revenus à la Ville par le biais d'un dividende

## LaZur Energie S.A.

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Conclure un contracting pour le Centre sportif de Malley	Réaliser sous forme de contracting les infrastructures techniques du Centre sportif de Malley
Développer une politique énergétique exemplaire	Investir dans de nouveaux projets énergétiquement exemplaires de manière coordonnée et en fonction des activités dans ce domaine menées directement par les SIL
Assurer un retour sur investissement	A terme, assurer un retour sur investissement par le versement d'un dividende

## LFO S.A.

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef des Services partagés</i>	<i>Pichon, Florent</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service réseaux</i>	<i>Regamey, François</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service patrimoine</i>	<i>Rinaldi, Massimo</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Créer un réseau de fibre optique et exploiter un réseau hybride coaxial et fibre optique dans la perspective de le décomissionner	Construire, exploiter et commercialiser un réseau de fibre optique
	Exploiter un réseau hybride coaxial et fibre optique dans la perspective de le décomissionner

## Massongex-Bex Rhône S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Produire de l'électricité de source hydraulique	Produire de l'électricité à un prix aussi bas que possible tout en assurant la sécurité de l'aménagement. Valoriser les compétences du personnel de Lavey et les équipements de suivi d'exploitation des SIL

## Neo technologies S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef des Services partagés</i>	<i>Pichon, Florent</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Répondre aux besoins des SIL en termes de services SAP	Proposer une palette de services SAP nécessaire au bon fonctionnement des SIL
Assurer un retour sur investissement	Dégager un dividende des activités de la société

## netplus.ch S.A.

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'offre et réduire les coûts	Proposer une palette complète de service multimédia selon les attentes du marché et au meilleurs prix Trouver et exploiter toutes les synergies de coûts entre les partenaires actionnaires

## Petrosvibri S.A. (Via Gaznat S.A.)

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

## RhônEole S.A.

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien chef de service des SIL</i>	<i>Rouiller, Jean-Marie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer l'énergie éolienne	Développer l'énergie éolienne au coude de la Vallée du Rhône Maintenir des relations étroites dans le domaine de l'énergie avec les communes valaisannes en amont de Lavey

## Romande Energie Holding S.A.

Représentant de la Ville<sup>1</sup>

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Garder la société en mains publiques et assurer un rendement financier	Maintenir le capital de la société en mains publiques (préavis N°2015/62) Assurer des revenus à la Ville par le versement du dividende

<sup>1</sup> en l'occurrence, M. Pidoux est nommé par le Conseil d'Etat et reçoit de sa part une lettre de mission

**Romande Energie S.A. (via Romande Energie Holding S.A.)**

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

**Securelec-Vaud S.A.**

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service réseaux</i>	<i>Regamey, François</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef de division aux SIL</i>	<i>Chaveiro, João-Paulo</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Maintenir le savoir-faire dans le cadre des obligations légales d'un gestionnaire de réseau (OIBT, NIBT)	Disposer d'un partenaire expert en matière de sécurité et de conseil dans le domaine des installations électriques intérieures, permettant de maintenir le savoir-faire nécessaire aux activités des SIL dans le cadre des obligations légales d'un gestionnaire de réseau (OIBT, NIBT)
Développer l'offre pour assurer la pérennité	Faire évoluer les prestations pour assurer à la société une assise qui garantisse sa pérennité et la qualité de ses collaborateurs

**SI-REN S.A.**

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service production</i>	<i>Jaquet, Philippe</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service patrimoine</i>	<i>Rinaldi, Massimo</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>
<i>Administrateur</i>	<i>Ancien chef de service des SIL</i>	<i>Rouiller, Jean-Marie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer un parc de productions renouvelables locales	Développer un parc de productions renouvelables locales en complémentarité avec les projets menés directement par les SIL

**Spontis S.A.**

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Secrétaire général SIL</i>	<i>Waelti, Nicolas</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer une plateforme d'achat et de logistique pour les entreprises actives dans le domaine de l'énergie	Standardiser le matériel électrique des actionnaires et définir les meilleures pratiques pour diminuer les coûts Réaliser des appels d'offres de marché public en foisonnant les besoins des actionnaires pour diminuer les coûts du matériel standardisé par effet de volume Disposer d'une plateforme de commande efficace pour la planification des chantiers Développer les activités de la société pour mutualiser les charges fixes

**Swissgas S.A. (via Gaznat S.A.)**

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service commercial</i>	<i>Surer, Marc-Antoine</i>

**Swisspower S.A.**

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef des Services partagés</i>	<i>Pichon, Florent</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville	Défendre les intérêts de la Ville en matière de stratégie énergétique multi-fluide et durable (lobbying)



## FONDATIONS

### 1. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### Cinémathèque suisse

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires, notamment celles liées à la diffusion du patrimoine cinématographique
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

#### Ecole de Jazz et de Musique Actuelle de Lausanne

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe administrative – Ecoles de musique</i>	<i>Breitenstein Knobel, Maya</i>
<i>Membre du comité de direction</i>		

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Permettre aux Lausannois·e·s d'avoir accès et de recevoir une formation musicale non professionnelle de qualité
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

#### EML fondation Ecole de musique de Lausanne

Représentantes de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Cheffe du Service des écoles primaires et secondaires</i>	<i>De Kerchove, Barbara</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe administrative – Ecoles de musique</i>	<i>Breitenstein Knobel, Maya</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Permettre, en priorité, aux Lausannois·e·s d'avoir accès et de recevoir une formation musicale non professionnelle de qualité
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

#### Fondation Arsenic

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation Béjart Ballet Lausanne

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation Capitole

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne gestion de la fondation	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller à la bonne coordination entre la Ville de Lausanne, la Cinémathèque suisse et la fondation
	Veiller à la réussite de la recherche de fonds tiers permettant de concrétiser le financement des travaux du bâtiment Capitole
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de la fondation

## Fondation de Beaulieu

### Représentant-e-es de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale FIM</i>	<i>Germond, Florence</i>
<i>Secrétaire Hors conseil</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assainir la situation financière et préparer la mutation de la structure de gouvernance et du site de Beaulieu	Mettre en place une organisation efficace et complète pour la gestion du site
	Veiller à l'achèvement des travaux engagés afin d'entretenir, moderniser et développer le site
Préparer la reprise des actifs par Beaulieu S.A. et la dissolution prévue de la Fondation pour l'année 2020	Assurer la reprise des actifs, du personnel et de toutes les activités dans Beaulieu S.A.
	Préparer les opérations de dissolution

## Fondation de la Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg et du Conservatoire de Lausanne

### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe administrative – Ecoles de musique</i>	<i>Breitenstein Knobel, Maya</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Permettre, en priorité, aux Lausannois-e-s d'avoir accès et de recevoir une formation musicale non professionnelle de qualité
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation de l'Hermitage Donation Famille Bugnion

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation du Petit Théâtre de Lausanne

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation du Théâtre Boulimie

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation du Théâtre Kléber-Méleau

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation Ensemble Vocal de Lausanne

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation Festival de la Cité

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjoint du chef de service CULT</i>	<i>Riou, Yann</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation Jean Monnet pour l'Europe

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil exécutif</i>		

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Promouvoir la mémoire de Jean Monnet et les valeurs européennes	Promouvoir la mémoire de Jean Monnet et les valeurs européennes

## Fondation Métropole

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Assurer la bonne gestion de la salle	Assurer le développement des activités de la salle.
	Assurer sa bonne gestion financière afin de couvrir les charges d'entretien et financières et veiller au remboursement du prêt cautionné par la Ville
	Assurer la mise à disposition de la salle pour l'OCL, conformément au bail.

## Fondation pour l'art dramatique (Théâtre de Vidy)

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation pour l'art musical, lyrique et chorégraphique (Opéra de Lausanne)

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation pour les musiques actuelles (Les Docks)

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjoint du chef de service CULT</i>	<i>Riou, Yann</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de la fondation	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts des écoles de musique sises sur le territoire de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne affectation des subventions, pour garantir le rôle de la fondation conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de la fondation

## Fondation romande pour le cinéma

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de la fondation	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de la fondation

## Fondation Sinfonietta de Lausanne

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## Orchestre de chambre de Lausanne

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du comité</i>		
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service de la culture</i>	<i>Kinzer, Michael</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de l'institution	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne utilisation des subventions, pour garantir les activités de l'institution conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de l'institution

## 2. SÉCURITÉ ET ÉCONOMIE

### Fondation pour le commerce lausannois

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Assurer la promotion et le développement du commerce et de l'économie lausannoise, en vue de soutenir le commerce urbain et l'attractivité de Lausanne

### Fondation urgence santé

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service protection et sauvetage</i>	<i>Scherz, Sylvain</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Etre engagé aux côtés des différents acteurs publics ou parapublics de la santé vaudoise (DGS ; CHUV ; SVM ; FHV...) dans la gestion de la FUS
	Contribuer au suivi du bon fonctionnement de la FUS, avec pour la Ville un point de vigilance particulier sur le volet du 144 en tant que centrale de mobilisation de nos ambulances, du SMUR et du DPMA

### Fonds de prévoyance du Corps de la police municipale de Lausanne

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SE</i>	<i>Hildbrand, Pierre-Antoine</i>
<i>Vice-président</i>	<i>Commandant du Corps de police</i>	<i>Botteron, Olivier</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Responsable financier CP</i>	<i>Golay, Antoine</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Contribuer au resserrement des liens des membres du Corps de police et de leurs familles

## 3. SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

### Académie Internationale des Sciences et Techniques du Sport (AISTS)

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil de fondation</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Promouvoir la formation des futurs responsables/managers dans le domaine du sport

### Centre mondial du cyclisme

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>



## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	S'assurer de l'accessibilité du centre pour les sportif·ive·s lausannois·e·s S'assurer du bon développement du centre en cohérence avec les acteur·trice·s, les manifestations et les projets lausannois

## Fondation Centre Sport – Etudes

### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Accueillir des jeunes gens de 15 à 20 ans (filles et garçons) qui se dirigent vers une carrière sportive de haut niveau. Ces jeunes poursuivent une formation scolaire ou professionnelle tout en bénéficiant des entraînements sportifs dispensés au sein de leur club, d'un suivi pédagogique, d'un suivi scolaire et de cours de formation. Ils ont la possibilité d'être admis comme internes ou comme externes
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement du CSEL

## Fondation de l'Ecole Hôtelière de Lausanne, EHL

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil de fondation</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar<sup>2</sup></i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Favoriser les contacts entre l'institution et la Ville

<sup>2</sup> membre à titre personnel

## Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.)

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef de l'ORP</i>	<i>Zeender, Pierre</i>
<i>Secrétaire du conseil</i>	<i>Collaboratrice ST</i>	<i>Sibaï, Mayssam</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne utilisation des fonds pour garantir les buts de la Fondation	Etudier les demandes de soutien financier en vue de la reconversion professionnelle.
Aspects financiers	Participer aux décisions dans le cadre du budget alloué

## Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer le rayonnement du Musée Olympique	Soutenir les manifestations et expositions du Musée Olympique et favoriser les contacts avec la Ville

## Fondation Soins Lausanne

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Soutenir les prestations de maintien à domicile	Etre engagé aux côtés de l'Etat et des autres associations régionales dans la gestion de l'AVASAD (Association vaudoise des soins à domicile) S'assurer de la bonne intégration des CMS sur le territoire de la Ville de Lausanne

## Fonds Edouard et Hortense Pache

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du conseil de fondation</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du conseil de fondation</i>	<i>Responsable des finances SSL</i>	<i>Salm, Thierry</i>
<i>Membre du conseil de fondation</i>	<i>Adjointe administrative SFIN</i>	<i>Huber, Elisabeth</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Gérer la fondation conformément aux statuts
Aspects financiers	S'assurer de l'équilibre financier du fonds

## 4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

### Cités Val Paisible et Val Fleuri

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Planification de la rénovation de leurs immeubles et suivi des locataires entrant

### FMEL (Fondation Maisons pour Etudiants - Lausanne)

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller stratégique</i>	<i>Décosterd, Denis</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Nouveaux projets	Développer et accompagner des projets innovants pour le public-cible visé
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### Fondation Daniel et Liliane Courvoisier

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## Fondation Lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL)

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Vice-président</i>	<i>Chef du Service du logement et des gérances ad interim</i>	<i>Forestier, Olivier</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Blanc, André</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Frund, Anne-Gabrielle</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Kempf, Eric</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Morandi, Renato</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Nicoud, Catherine</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Perrin, Charles-Denis</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Ricart, Henri</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Représentant externe</i>	<i>Uffer, Filip</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Comité de direction	Participer au Comité de direction afin de pouvoir influencer les projets dans le sens de la politique du logement et de l'habitat souhaitée par la Ville de Lausanne
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Plaines-du-Loup	Assurer une programmation logements adéquate et innovante et en vérifier sa mise en œuvre
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## Fondation Pro Habitat

### Représentantes de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Plaines-du-Loup	Assurer une programmation logements adéquate et innovante et en vérifier sa mise en œuvre
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## FSLE (Fondation Solidarité Logement pour les Etudiants)

### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Pas de caution	Initier un projet pilote sur quelques appartements pour permettre l'accès au logement étudiant sans passer par une garantie
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## 5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

### Fondation Bellet

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service accueil de jour de l'enfance</i>	<i>Seiler, Jean-Claude</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne gouvernance de l'institution dans le respect de la charte du Réseau d'accueil de jour de Lausanne	Soutenir, accompagner et conseiller les institutions dans leur projet et missions d'accueil de jour de l'enfance

### Fondation de l'espace des inventions

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Secrétaire générale EJQ</i>	<i>Papaux, Estelle</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Proposer des expositions d'éveil scientifique comprenant des séances d'accompagnement pour les jeunes lausannois·e·s ;
	Concevoir, réaliser et présenter un programme d'éveil culturel pour les enfants de 4 à 10 ans ;
	Organiser et animer les centres aérés de la Vallée de la Jeunesse et de Saublin durant les vacances d'été et d'automne ;
	Organiser des ateliers sciences dans le cadre des centres aérés urbains lausannois.

### Fondation Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Exploitation de la haute école de travail social et de santé	Exploiter l'EESP, selon l'article 4 de ses statuts.

### Fondation La Pouponnière et l'Abri

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Chef du Service accueil de jour de l'enfance</i>	<i>Seiler, Jean-Claude</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne gouvernance de l'institution dans le respect de la charte du Réseau d'accueil de jour de Lausanne	Soutenir, accompagner et conseiller les institutions dans leur projet et missions d'accueil de jour de l'enfance

### Fondation pour les nouvelles orgues de la Cathédrale de Lausanne

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Secrétaire générale EJQ</i>	<i>Papaux, Estelle</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Mise en valeur de la cathédrale	disposer d'une structure permettant le financement mixte des installations et aménagements intérieurs de la Cathédrale

### Fondation Malley-Prairie

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjointe à la cheffe du secteur préscolaire</i>	<i>Denisart, Valérie</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne gouvernance de l'institution dans le respect de la charte du Réseau d'accueil de jour de Lausanne	Soutenir, accompagner et conseiller les institutions dans leur projet et missions d'accueil de jour de l'enfance

### Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL)

#### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Secrétaire générale EJQ</i>	<i>Papaux, Estelle</i>
<i>Membre du comité</i>		

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Mettre en œuvre la politique publique d'animation socioculturelle	Confier à un prestataire externe le développement de l'animation socioculturelle lausannoise définie dans les préavis de politique des quartiers et décrite dans la convention de subventionnement.

### Fondation pour un Centre œcuménique et de quartier du Bois-Gentil

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>
<i>Membre du conseil</i>	<i>Adjoint administratif</i>	<i>Nsengimana, Nkiko</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Construction d'un centre œcuménique et de quartier	Participer à la construction sur un terrain de la Ville de Lausanne, assurer l'exploitation et la mise à disposition

## 6. FINANCES ET MOBILITÉ

### Fondation pour un Centre d'Education permanente

#### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Cheffe du service du personnel</i>	<i>Stanimirovic, Vesna</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Compétences professionnelles du personnel de la Ville de Lausanne (fonctionnaires et employés permanents)	Assurer le développement et le maintien des compétences professionnelles des fonctionnaires communaux
Gestion RH dans la fonction publique	Soutenir la recherche en gestion et développement des ressources humaines dans la fonction publique

## ASSOCIATIONS

### 1. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### Association Cluster sport international (Thinksport)

#### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité stratégique</i>	<i>Syndic</i>	<i>Junod, Grégoire</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Membre du comité stratégique</i>		
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Secrétaire générale des villes olympiques</i>	<i>Duparc, Mélanie</i>
<i>Membre du comité stratégique</i>		
<i>Membre du comité stratégique</i>	<i>Déleguée au sport international</i>	<i>Attias, Sabrina</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Créer autour de Lausanne un pôle d'excellence multisectoriel dans le domaine du sport international réunissant les domaines académiques, sportifs et économiques

## Union mondiale des villes olympiques

### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Syndic	Junod, Grégoire
Membre du comité exécutif	Conseiller municipal SCS	Tosato, Oscar
Secrétaire générale	Secrétaire générale des villes olympiques	Duparc, Mélanie

### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Développer les échanges entre villes autour de l'héritage olympique et du sport comme outil de politique publique	Promouvoir le rôle du sport dans le développement durable des villes ; Faciliter et maintenir un dialogue entre les villes ayant ou étant sur le point d'héberger les Jeux Olympiques ; Assurer la bonne marche de l'association dont Lausanne assure la présidence Animer le réseau Smart Cities and sports

## 3. SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

### Association APCL

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Vice-président du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Promouvoir la course à pied à Lausanne	Organiser, annuellement, diverses courses pédestres populaires dont notamment celles connues sous les noms : 20KM de Lausanne, Course Capitale Olympique et Christmas Run
Aspects financiers	S'assurer du respect des budgets de fonctionnement de ces manifestations sportives

### Association Athletissima

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la ville de Lausanne en faveur de l'Association	Organiser entre autre, annuellement, un meeting international d'athlétisme de la Diamond League, connu sous le nom : Athletissima dans une infrastructure communale, le Stade de la Pontaise
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation

### Association de FIBA 3x3 Lausanne Masters

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>
<i>Membre</i>	<i>Administrateur d'événements</i>	<i>vacant</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la ville de Lausanne en faveur de l'Association	Soutenir, annuellement, une manifestation internationale de basket 3x3, connu sous le nom : Lausanne 3x3 FIBA World Tour
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation



## Association de la Journée lausannoise du vélo

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité d'organisation</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Vice-président du CO</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>
<i>Secrétaire générale du CO</i>	<i>Assistante administrative SPORTS</i>	<i>Salerno, Elodie</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Organiser, annuellement, une manifestation cyclotouriste, connue sous le nom: « Journée lausannoise du vélo ».
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation sportive

## Association de l'étape lausannoise du Tour de Romandie cycliste

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Secrétaire général du CD</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Promouvoir le cyclisme	Organiser à Lausanne une étape ou le prologue du Tour de Romandie
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette étape lausannoise

## Association des « Volontaires sportifs Lausannois »

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Secrétaire général du CD</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Encourager, soutenir et développer le volontariat sportif avec pour objectif la constitution et l'animation d'un réseau de volontaires pour le soutien des activités des associations et clubs sportifs lausannois
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette association

## Association du Lausanne Marathon

Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Membre</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Organiser, annuellement, les différentes épreuves du Lausanne Marathon
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation sportive

## Association du Triathlon de Lausanne

Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Président du comité directeur</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>
<i>Vice-président du comité directeur</i>	<i>Commandant du Corps de police</i>	<i>Botteron, Olivier</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service de protection et sauvetage</i>	<i>Scherz, Sylvain</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Chef du Service des sports</i>	<i>Iseli, Patrice</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Resp. des manifestations sportives</i>	<i>Schaub, Patrice</i>
<i>Membre du comité directeur</i>	<i>Administratrice d'événements</i>	<i>Kellerhals, Aline</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Organiser, annuellement, une épreuve internationale et/ou une épreuve populaire, connues sous le nom : Triathlon de Lausanne
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation

### Association Lausanne Inspiration 2020

#### Représentants de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Membre du comité	Secrétaire général SCS	Hartmann, Antoine
Membre du comité	Chef du Service de la culture	Kinzer, Michael
Membre du comité	Chef du Service des sports	Iseli, Patrice

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination et contrôle financier	Organiser une manifestation publique et gratuite au sein de la Ville durant les Jeux Olympiques de la Jeunesse
Aspects financiers et organisationnels	S'assurer du respect du budget de fonctionnement de cette manifestation et de financements suffisants par rapport aux charges. Superviser l'organisation de la manifestation.

### Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (COJOJ)

#### Représentant·e·s de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Membre du comité exécutif	Syndic	Junod, Grégoire
Membre du comité exécutif	Conseiller municipal SCS	Tosato, Oscar
Membre du comité exécutif	Conseillère municipale LEA	Litzistorf, Natacha

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Coordination	Délivrer les Jeux Olympiques de la Jeunesse conformément au Game Foundation Plan
Aspects financiers	S'assurer du respect du budget alloué

## 7. SERVICES INDUSTRIELS

### Communauté d'intérêt pour la formation des électriciens de réseau (CIFER)

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Membre du comité	Chef du Service réseaux	Regamey, François

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
	Valoriser le métier d'électriciens de réseau par la formation duale, la formation supérieure et la formation continue

### Distributeurs multi-fluides romands (MULTIDIS)

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Président	Chef du Service commercial	Surer, Marc-Antoine

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville	Défendre les intérêts de la Ville au sein de la branche électrique romande et à travers elle au sein de l'Association suisse des électriciens (AES)
Assurer la veille technologique	Etre informé des évolutions réglementaires et technique dans le domaine de l'électricité avec une analyse du point de vue des acteurs multifluides

### Gaziers Romands

#### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Membre du comité	Chef du Service patrimoine	Rinaldi, Massimo

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Défendre les intérêts de la Ville et assurer la veille législative et réglementaire	Défendre les intérêts de la Ville au sein de la branche gazière romande et à travers elle au sein de l'Association suisse de l'industrie gazière (ASIG) Etre informé des évolutions réglementaires et technique dans le domaine du gaz

## COOPÉRATIVES

### 4. LOGEMENT, ENVIRONNEMENT ET ARCHITECTURE

#### Boipac - Société coopérative

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Garde forestier SPADOM</i>	<i>Bourgeois, Frédéric</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Contrôle des coûts d'entretien du parc à grumes	Contrôler l'évolution des coûts d'entretien liés à l'usure du parc à grumes. A moyen terme, décider de la fermeture du parc
Développement de nouveaux projets pour la coopérative après la fermeture du parc à grumes	Etudier des projets en vue de continuer à soutenir la filière bois vaudoise

#### COPELIA Coopérative sociale pour l'encouragement à la construction de logements

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Epifani, Rosetta</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

#### Coopérative Cité Derrière

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice ad interim</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

#### Coopérative Tunnel-Riponne

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Adjoint administratif SLG</i>	<i>Demarta, Gino</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## L'Habitation Féminine Société Coopérative

### Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Adjoint administratif SLG</i>	<i>Demarta, Gino</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## Logacop société coopérative

### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## Logement idéal

### Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe à la cheffe de service SLG</i>	<i>Faucherre, Andrea</i>

## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Plaines-du-Loup	Assurer une programmation logements adéquate et innovante et en vérifier sa mise en œuvre
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### S.C. Avenue Vinet 31

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

### S.C.I. Clair Logis Lausanne B

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Arlettaz, Myriam</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté; Projet de rénovation d'une tour d'habitation à Entrebois

### Société coopérative de la Maison familiale

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Adjointe administrative SLG</i>	<i>Epifani, Rosetta</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté. Surveiller l'attribution des travaux à des sociétés à des sociétés sans lien avec les coopérateurs

### Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administratrice</i>	<i>Conseillère municipale LEA</i>	<i>Litzistorf, Natacha</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Concourir à la protection et au développement des sites et espaces verts d'intérêt local ou général régional compris dans le rayon de la société	Acquérir des immeubles menacés Faire inscrire en faveur de la Commune de Lausanne ou en faveur de la commune de situation, des immeubles, des servitudes de restrictions de droit à bâtir ou d'interdiction de bâtir Par le moyen de subventions, permettre d'indemniser des propriétaires touché·e·s par les mesures de protection de sites et espaces verts Soutenir des sociétés ou organismes dont le but correspond à celui de la société Participer au financement de projets d'aménagements d'espaces verts divers, comme les platanes de la place Chauderon (1995) ou Lausanne Jardins 97, 2000, 2009, 2014

## Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL)

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Chef du Service du logement et des gérances ad interim	Forestier, Olivier

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
Plaines-du-Loup	Inciter à une programmation logements adéquate et innovante et s'informer de la mise en œuvre
Logements à loyer modéré	Inciter au maintien et la valorisation du parc de logements à loyer modéré existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## Société Coopérative d'Habitation Unia

Représentante de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administratrice	Adjointe administrative SLG	Arlettaz, Myriam

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Logements d'utilité publique (LUP)	Veiller à la bonne marche de la gestion des logements subventionnés qui leur sont confiés
LLM	Inciter au maintien et la valorisation du parc LLM existant
Comptes	S'assurer de la bonne tenue des comptes, du contrôle des auditeurs et de l'approbation des comptes par l'AG
But de la société	S'assurer que les projets envisagés respectent le but de la société
Entretien régulier des immeubles	S'assurer que les immeubles font l'objet d'un suivi régulier sur le plan de l'entretien courant et de l'état de vétusté

## SODEFOR société coopérative

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Administrateur	Garde forestier SPADOM	Roth, Maxime

Objectifs stratégiques

Titre	Description
Contrôle des coûts d'entretien des moyens d'exploitation	Contrôler l'évolution des coûts d'entretien liés à l'usure du camion.
Etude de nouveaux projets et de nouvelles technologies permettant de valoriser le bois énergie	
Optimisation de moyen	Coopérative propriétaire d'une déchiqueteuse mobile, utilisée pour la production de plaquettes en bois pour la chaufferie de la Tuilière. La Ville n'a pas suffisamment de besoins pour être propriétaire toute seule d'une telle machine.

## ENTREPRISES DE DROIT PUBLIC

### 1. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT URBAIN

#### Fondation pour l'enseignement de la musique

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
Membre du conseil	Syndic	Junod, Grégoire



## Objectifs stratégiques

Titre	Description
Veiller à la bonne affectation des subventions de la Ville de Lausanne en faveur de la fondation	Veiller aux intérêts de la Ville de Lausanne
	Veiller aux intérêts des écoles de musique sises sur le territoire de Lausanne
	Veiller aux intérêts de la population lausannoise
	Veiller à la bonne affectation des subventions, pour garantir le rôle de la fondation conformément à ses buts statutaires
	Veiller à la bonne santé structurelle et financière de la fondation

### 3. SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

#### Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS / AI / APG

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil d'administration</i>	<i>Conseiller municipal SCS</i>	<i>Tosato, Oscar</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
Opérationnel	Veiller au respect des prescriptions concernant les versements aux bénéficiaires des prestations AVS/AI et à la bonne coordination avec la caisse AVS/AI de Lausanne

### 5. ENFANCE, JEUNESSE ET QUARTIERS

#### Fondation pour l'accueil de jour des enfants

Représentant de la Ville

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Membre du conseil</i>	<i>Conseiller municipal EJQ</i>	<i>Payot, David</i>

#### Objectifs stratégiques

Titre	Description
A définir	

### 7. SERVICES INDUSTRIELS

#### Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA)

Représentants de la Ville<sup>1</sup>

Fonction dans l'entité	Fonction au sein de la Ville	Nom, Prénom
<i>Administrateur</i>	<i>Conseiller municipal SIL</i>	<i>Pidoux, Jean-Yves</i>

<sup>1</sup> en l'occurrence, M. Pidoux est nommé par le Conseil d'Etat et reçoit de sa part une lettre de mission



# Glossaire

<b>APEMS</b>	Accueil pour enfants en milieu scolaire
<b>ARCH</b>	Service d'architecture
<b>BAVL</b>	Service bibliothèques et archives de la Ville
<b>CC</b>	Conseil communal
<b>CD</b>	Direction de la culture et du développement urbain
<b>CDAP</b>	Cour de droit administratif et public
<b>CFL</b>	Contrôle des finances de la Ville de Lausanne
<b>CH</b>	Service du contrôle des habitants
<b>CHUV</b>	Centre hospitalier universitaire vaudois
<b>COFIN</b>	Commission permanente des finances
<b>COGES</b>	Commission permanente de gestion
<b>COM</b>	Service commercial
<b>CP</b>	Corps de police
<b>CSR</b>	Centre social régional
<b>CULT</b>	Service de la culture
<b>CVE</b>	Centre de vie enfantine
<b>EAU</b>	Service de l'eau
<b>ECA</b>	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
<b>ECAL</b>	Ecole cantonale d'art de Lausanne
<b>ECO</b>	Service de l'économie
<b>EESP</b>	Ecole d'études sociales et pédagogiques
<b>EJMA</b>	Ecole de jazz et de musique actuelle
<b>EJQ</b>	Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers
<b>EPFL</b>	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
<b>EVAM</b>	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
<b>FIM</b>	Direction des finances et de la mobilité
<b>HEMU</b>	Haute école de musique de Lausanne
<b>IPE</b>	Institution pour l'enfance
<b>JOJ</b>	Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver
<b>LEA</b>	Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture
<b>MCBA</b>	Musée cantonal des Beaux-Arts
<b>PALM</b>	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
<b>PAT</b>	Service patrimoines
<b>PPA</b>	Plan partiel d'affectation
<b>PRO</b>	Service production
<b>PUR</b>	Service de la propreté urbaine
<b>RES</b>	Service réseaux
<b>Réseau-L</b>	Réseau d'accueil de jour de l'enfance de Lausanne
<b>RM</b>	Service des routes et de la mobilité
<b>RPAC</b>	Règlement pour le personnel de l'administration communale
<b>SAJE</b>	Service d'accueil de jour de l'enfance
<b>SALV</b>	Service achat et logistique Ville
<b>SAS</b>	Service des assurances sociales
<b>SCS</b>	Direction des sports et de la cohésion sociale
<b>SE</b>	Direction de la sécurité et de l'économie
<b>SEP+S</b>	Service des écoles primaires et secondaires

<b>SFIN</b>	Service des finances
<b>SGCD</b>	Secrétariat général culture et développement urbain
<b>SGEJQ</b>	Secrétariat général enfance, jeunesse et quartiers
<b>SGFIM</b>	Secrétariat général finances et mobilité
<b>SGLEA-C</b>	Secrétariat général logement, environnement et architecture, et cadastre
<b>SGSCS</b>	Secrétariat général sports et cohésion sociale
<b>SGSE</b>	Secrétariat général sécurité et économie
<b>SGSIL</b>	Secrétariat général services industriels
<b>SIL</b>	Direction des services industriels
<b>SLG</b>	Service du logement et des gérances
<b>SMUN</b>	Secrétariat municipal
<b>SOI</b>	Service d'organisation et d'informatique
<b>SPADOM</b>	Service des parcs et domaines
<b>SPAR</b>	Services partagés
<b>SPEL</b>	Service du personnel
<b>SPORTS</b>	Service des sports
<b>SPS</b>	Service de psychologie scolaire
<b>SPSL</b>	Service de protection et sauvetage
<b>SSL</b>	Service social Lausanne
<b>SSPR</b>	Service de santé et prévention
<b>ST</b>	Service du travail
<b>STEP</b>	Station d'épuration
<b>SUVA</b>	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
<b>TRIDEL</b>	Usine de valorisation thermique et électrique des déchets
<b>UNIL</b>	Université de Lausanne
<b>URB</b>	Service de l'urbanisme



Hôtel de Ville  
place de la Palud 2  
Case postale 6904  
1002 Lausanne  
[www.lausanne.ch](http://www.lausanne.ch)

T +41 21 315 22 15  
[secretariatmunicipal@lausanne.ch](mailto:secretariatmunicipal@lausanne.ch)

